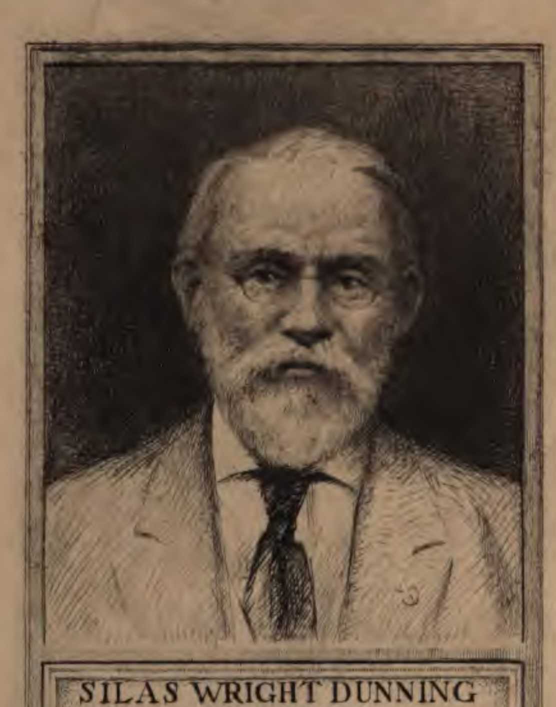

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

2884

UNION GÉOGRAPHIQUE

DU

NORD DE LA FRANCE

SIEGE A DOUAI

BULLETIN

8e ANNÉE. — TOME VIII

1887

DOUAI

IMPRIMERIE O. DUTHILLŒUL

Rue Gambetta, 12

UNION GÉOGRAPHIQUE

DU

NORD DE LA FRANCE

SIÈGE A DOUAI

SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE

Amiens. — Ardennes. — Arras. — Avesnes. — Béthune. — Boulogne.—Calais.—Cambrai.—Douai.—Dunkerque. —Laon.—St-Omer.—St-Quentin.

L'ARABIE

Par G. C...

Le nom d'Arabie ne correspond pas exactement à celui de « Pays des Arabes », car les Arabes conquérants et marchands se sont répandus sur toutes les côtes orientales et septentrionales de l'Afrique, et, d'autre part, dans la grande péninsule Asiatique, bien des régions ont à peu près cessé d'être tout-à-fait arabes : comme le remarque Palgrave, la route des pèlerins qui, dans le Hedjaz, longe la mer Rouge, est à moitié turque ; Médine est cosmopolite ; la côte du Yemen est indou-abyssine ; La Mekke , rendez-vous des Mahométans de toute race, de toute secte et de tout pays ,

comme les grands ports de Moka, Aden, Mascate et Katif, n'a guère conservé les mœurs arabiques.— L'Arabie tire son nom d'*Arabah*, qui, de toute antiquité, a désigné les déserts compris entre Jérusalem et Babylone, et signifie, dans les idiomes sémitiques, à la fois plaine et désert. Ce second sens s'applique exactement à la plus grande partie de la péninsule à laquelle le nom d'Arabah ou Arabie s'est étendu peu à peu jusqu'à la mer Rouge, au golfe Persique et à la mer d'Oman. En appelant aussi la péninsule Djezireh al Arab ou Djezireh Arabah, c'est-à-dire « l'île des Arabes », on a exactement indiqué un autre caractère de cet immense pays, qui, baigné de trois côtés par la mer et borné au nord par le désert, forme une véritable île, partout difficilement accessible.

L'Arabie présente dans son ensemble la forme d'un long rectangle : trois de ses côtés, baignés par la mer Rouge, par la mer d'Oman et par le golfe Persique, sont assez complètement connus ; mais au nord, les limites sont trop peu nettement fixées au milieu du désert, pour permettre de déterminer exactement la superficie de la péninsule. D'autre part, les géographes ne sont pas d'accord sur les pays qu'il faut comprendre dans l'Arabie : les uns lui donnent, d'autres lui refusent la péninsule du Sinaï et la terre de Madian qui sont des dépendances politiques de l'Egypte ; d'autres vont même jusqu'à exclure de leur calcul les territoires soumis à la Turquie. L'évaluation la plus large est celle d'Engelhardt, reproduite dans l'Annuaire de Behm et Wagner, qui attribue à l'Arabie une superficie de 3,156,558 kilomètres carrés, c'est-à-dire près de six fois la France : les points de latitude extrême sont au nord à 34° 25', au sud à 12° 42' 20", c'est-à-dire à Ana sur l'Euphrate et au cap de Bab el Mandeb ; les points de longitude extrême (méridien de Paris) sont à l'ouest à 30° 11' 5" et à l'est à 57° 40', c'est-à-dire à l'extrémité septentrionale du golfe de Suez et au Ras el Had, au sud-est du pays d'Oman. — Considérée dans l'ensemble de l'ancien

monde, l'Arabie apparaît plutôt comme une terre africaine que comme un pays asiatique. Sa côte du sud-est est dans le prolongement de la côte orientale de l'Afrique. A bien des points de vue, l'Arabie ressemble au Sahara, dont elle est comme la continuation, malgré la double dépression du Nil et de la mer Rouge qui l'en sépare. D'une façon générale, elle présente un immense plateau incliné du sud-ouest au nord-est. Mais elle se divise en trois régions bien distinctes : 1° Un littoral étroit, qui est naturellement la partie la mieux connue ; — 2° Des chaînes côtières enfermant la péninsule sur trois de ses côtés ; — 3° Au centre, des déserts entourant comme d'une ceinture de sables une région montueuse et volcanique qui se rattache d'ailleurs par plusieurs ramifications à la longue arête bordant la mer Rouge.

1° LITTORAL. — Le littoral de l'Arabie n'a pas partout les mêmes caractères. Toujours étroit, il est bas le long de la mer Rouge et du golfe Persique, plus élevé au sud le long de la mer d'Oman. La partie la plus importante du littoral est celle qui est baignée par la mer Rouge ou golfe Arabique, que l'on désigne en général sous le nom de *tahama*. C'est par là surtout que l'Europe a connu l'Arabie et le tahama a toujours été une route très fréquentée par les caravanes depuis la plus haute antiquité ; les pélérinages n'ont fait qu'augmenter le nombre des voyageurs qui la parcourent chaque année. L'importance de ce littoral eût sans doute été bien moins grande, si la mer Rouge, au lieu de communiquer si librement avec la mer des Indes par le Bab el Mandeb, avait été un long lac fermé. Les eaux se seraient évaporées complètement sans se renouveler comme elles le font aujourd'hui par l'apport de l'Océan Indien ; ne recevant des pluies et des ouâdis côtiers qu'une très faible quantité d'eau, la mer Rouge n'eût plus présenté qu'une suite de lagunes semblables à celles qui couvrent les dépressions de l'isthme de Suez : la

flore du littoral eût été modifiée et le Hedjaz, l'Assir et le Yémen n'eussent pas été parmi les parties les plus fertiles et les plus peuplées de la péninsule. Au contraire, depuis que le percement de l'isthme de Suez met la mer Rouge en communication avec la Méditerranée, les ports de la côte arabique ont reçu une activité nouvelle. — Malheureusement la mer Rouge ne donne pas assez de vapeur pour créer autour d'elle un climat maritime. A côté de quelques vallées fertiles, on ne rencontre bien souvent aussi que des plages arides : dans la région du port le plus fréquenté, c'est-à-dire de Djeddah, par exemple, la côte est couverte de sables qui n'offrent aucune trace de végétation, à la base de montagnes calcinées.— Le littoral arabique de la mer Rouge s'est accru quelque peu grâce aux milliers d'îles coralligènes qui se sont rattachées au continent, fermant les baies aux navires et transformant d'anciens îlots en promontoires. Parmi les îles qui longent la côte, plusieurs s'élèvent en montagnes sur une base unie au continent, comme les îles de Hasani, de Disan et de Karaman tandis que d'autres, comme le volcanique Djebel Teïr, ont leur base à plus de 200 mètres au-dessous du niveau des eaux.

Bien plus aride encore est la côte de la mer d'Oman, avec les rivages de Mahra et de Garâ, où l'on ne rencontre ni villes ni villages, mais seulement çà et là des huttes en terre ou des cabanes en feuilles de palmiers ; à l'est, entre Mirbat et Sour, elle est habitée par des pêcheurs dont beaucoup n'ont pas la moindre barque, et dont tout le matériel consiste en quelques lignes et paniers. — Plus riche redevient au sud-est la côte du pays d'Oman, où se trouvaient réunies toutes les conditions naturelles pour la fondation d'un grand empire : cet empire comprend encore aujourd'hui dans l'Arabie proprement dite plus de 3000 kilomètres de côtes, depuis la péninsule de Katar jusqu'à Mirbat. Au nord d'un très bon port, Mascate, s'étend sur plus de 200 kilomètres, le long de la côte de

Batnah une ligne continue de cultures ou d'habitations se dissimulant à moitié sous le feuillage ; plus au nord encore, dans la région de Chardjah, la côte basse et sablonneuse est couverte de riants villages qu'abritent des bois de palmiers.— Lorsqu'on entre dans le golfe Persique, près du détroit d'Ormuz, le sol de la côte paraît s'affaisser par un phénomène contraire à celui qu'on obverve sur la mer Rouge. Les eaux du golfe Persique sont peu profondes : et quelle triste impression produisit sur Palgrave l'aspect de la côte du Haça, lorsqu'après avoir franchi la sombre ligne de palmiers qui longe la mer à quelque distance il arriva à Katif ! « Pareille à une lame de plomb, moitié vase, moitié laiche, écrit-il, la mer bourbeuse s'étendait devant nous sans vagues et sans mouvement..... A la marée montante, les eaux paresseuses présentent l'aspect mensonger d'une calme profondeur, mais, quand le flot se retire, il laisse à découvert des touffes de plantes marines, des bancs de sable, des îlots, entre lesquels serpentent d'étroits canaux de vase. La plage qui se confond presque avec la mer est en quelques endroits nue et stérile ; en d'autres, couverte de palmiers et de taillis. Un seul coup d'œil suffit au voyageur pour reconnaître combien cette côte, tristement célèbre par les fièvres et les maladies qu'elle enfante, justifie sa sinistre renommée. » Sur cette côte, les habitants ont tous l'air chétif et le teint blême. Leur grande occupation, de mai à octobre, est la pêche des perles à laquelle se livrent aussi les habitants des îles du golfe et en particulier de l'archipel de Bahreïn. Ces îles sont basses comme la côte qu'elles longent et entourées de nombreux bancs de sable.

2° POURTOUR MONTAGNEUX. — Les montagnes entourent l'Arabie à l'ouest, au sud et au sud-ouest, comme d'un demi-cercle d'une hauteur très inégale dans ses différentes parties. La seule chaîne montagneuse à peu près nettement accusée,

est celle qui longe toute la côte de la mer Rouge sous des noms et avec des caractères différents. Et encore bien des parties en sont-elles coupées par des ouadis comme celui du Hams : loin de former une barrière difficilement franchissable, elles livrent passage sur les deux versants par des cols relativement nombreux. Ces montagnes renferment des richesses minérales assez considérables et en particulier dans le nord.—Une première section est formée par les montagnes de Madian, aux côtes irrégulières à 50 ou 100 kilomètres du rivage, se rattachant à des massi s presque isolés, appelés Djebel-el-Tehamah, et dominant des monticules sablonneux, dont les fidèles admirent, comme au Sinaï, les sons harmonieux. Même aspect présente au sud du Hams l'orographie du Hedjaz, dont le nom « Pays de la Séparation » indique le rôle et l'importance de ses montagnes, auxquelles cependant la douceur des pentes enlève en bien des parties l'aspect montagneux. Au sud, dans le pays d'Assir, la chaîne côtière semble plus élevée et se couvre même de neige pendant l'hiver Enfin, dans le Yémen, l'Arabie heureuse des anciens, la chaîne se dédouble toujours parallèle au golfe Arabique et supportée par un plateau élevé recouvert d'arbres et de gazon et dont les pentes et les vallées sont partout bien cultivées. Plusieurs des massifs qui terminent au sud la pointe Arabique sont d'origine volcanique, comme le Dj. Kharaz, comme l'île de Perim elle-même. — Le long de la côte méridionale, jusqu'au Ras Fartak, les hauteurs s'étagent encore jusqu'à une altitude moyenne de 1000 mètres, avec des sommets de forme arrondie ou conique à l'ouest, découpés en cônes tronqués à l'est et dont plusieurs, le Dj. Tsaboura par exemple (2400 m), dépassent 2000 mètres. A l'est du Ras Fartak, les montagnes sont à la fois plus basses et découpées par de plus larges échancrures qui permettent aux sables de l'intérieur de descendre jusqu'à la côte. Mais au Ras-el-Hadd se relèvent dans le pays d'Oman les véritables montagnes, dominant

l'extrémité du sud-est de la péninsule comme les massifs du Yemen dominent l'extrémité du sud-ouest. Escarpements abrupts, rochers nus, tel est l'aspect que présente la première chaîne côtière, derrière laquelle se dressent parallèlement au rivage deux autres chaînes que domine le pic le plus élevé de la péninsule, le Dj. Akhdar ou la montagne Verte (3,018m.?). Enfin au nord du pays d'Oman, le demi-cercle montagneux de l'Arabie se termine dans la péninsule du Ras Masaudam avec le Dj.-el-Harim.

3° ARABIE CENTRALE. — L'Arabie centrale n'est pas seulement et partout, comme on l'a cru longtemps à la fois pour le Sahara et pour la péninsule Asiatique, un immense désert de sable. C'est d'abord, en venant du nord, une région volcanique qui commence à l'ouest des déserts de l'Euphrate et que les Arabes désignent sous le nom de Harras ou « terres brûlées. » Voici la description que Ch Huber donne du Habir, l'un des pays les plus affreux qu'il ait traversés dans cette région. « On dirait du fer figé en pleine ébullition, avec des bouillons énormes et des bulles dont quelques-unes, crevées, laissent voir des trous profonds et des bords de scories tranchantes comme du verre. De temps en temps, une crevasse profonde, qu'on dirait produite par le retrait du refroidissement, ajoute au désordre et à l'horreur de ce phénomène extraordinaire... La lave à scories est si dure que, traversée depuis les longs siècles, elle n'a pas même gardé ce léger reflet qui indique la direction sur le basalte du Harrah... Le chemin... ne se reconnaît qu'aux fientes de ehameaux que tout Bédouin se fait un devoir d'écraser sur la scorie au fur et à mesure que sa bête les laisse tomber. Ces fientes, ainsi aplaties, adhérant au roc pendant plusieurs années, indiquent la direction à suivre. » Les cratères de ces Harras sont dépourvus de pierres et remplis d'une terre argileuse jaune que les pluies rendent glissante et en certaines parties d'un

passage impossible. Le Dictionnaire géographique de Yakout compte jusqu'à 28 régions volcaniques entre le Dj. Haouran et le Bab el Mandeb : un seul volcan semble avoir été en activité pendant l'époque historique, le Harrat-en-Nar ou le Harra de Feu, près de Kheïbar.

C'est à l'est de cette ville que commencent les montagnes du Nedjed, le Djebel-Adja au N., puis la crête principale, le Djebel-Chammar, et plus au sud le Djebel-Selmâ, où Ch. Huber a rencontré un certain nombre de cratères et enfin, formant en quelque sorte le rebord méridional de tout cet ensemble de hauteurs, le Djebel-Toweyk, dont le nom signifie petite guirlande ou petit enchevêtrement. Tout ce pays est, suivant Palgrave, un étrange labyrinthe de vallées, de précipices, d'anfractuosités et de brusques saillies, avec d'excellents pâturages qui restent verts toute l'année, des arbres ici isolés, là en groupe ; les plateaux sont coupés par d'innombrables vallées, avec des jardins, des villages et des champs cultivés ; malheureusement l'eau y est toujours trop rare.

Avant d'atteindre au N. les montagnes de l'Arabie centrale, il faut traverser une immense région que redoutent les Arabes et à laquelle ils donnent le nom de Hamad. C'est tantôt une steppe où les troupeaux trouvent une herbe abondante, tantôt un immense plateau pierreux, d'où sont sortis, dit Huber, qui l'a traversé, une quantité de soulèvements en forme d'ellipses, de cônes, de pitons entièrement isolés les uns des autres et dont les sommets sont généralement en tables. Sans unité de direction, ils vont indifféremment du nord au sud et de l'est à l'ouest et leur hauteur, bien inégale, varie de 20 à 100 mètres. « Il est curieux de constater, écrit Huber, que tous ces soulèvements sont faits d'un calcaire blanc qui produit un très beau sable de même couleur et sur lequel on dirait qu'il soit tombé une pluie de gros moellons noirs tout calcinés. »

Entre le Hamad et les montagnes centrales s'étend le désert qui; entourant presque tout le Nedjed, s'appelle au N. et à l'O. Nefoud et au S. Dahna ou Boba-el-Kali. Le Dahna n'a été visité que par de Wrede en 1843, et au bord méridional seulement, au S.-O. de la péninsule : il n'y vit aucune trace de végétation et il prétend que dans les gouffres de sable la fluidité est telle qu'une pierre attachée à une ficelle descend au fond presque aussi rapidement que dans l'eau. — Plus connus sont dans l'Arabie septentrionale les Nefoud que les anciens géographes arabes désignent sous les noms de E'Dhahi et Taous. Ils ont été traversés par Palgrave, Pelly, Guarmani, Doughty, Blunt et Huber. Les différences notables que présentent les récits de ces explorateurs tiennent vraisemblablement à ce qu'ils ont voyagé dans des saisons différentes. « Devant nous. écrit Palgrave, s'étendait une plaine immense, dont le sable rouge était amoncelé en monticules hauts de 200 à 300 pieds, qui couraient parallèlement du N. au S.; leurs versants obliques, leurs sommets arrondis, profondément sillonnés en tous sens, attestaient la violence des tempêtes du désert. Le voyageur est comme emprisonné dans un abîme de sable ; de chaque côté s'élèvent les murailles brûlantes des collines et s'il regarde devant lui, il n'aperçoit qu'une vaste mer de feu, gonflée par le simoûn qui soulève ses vagues rougeâtres. » Huber déclare au contraire que la traversée du Nefoud est peut être tout au plus fatigante pour les chevaux. Mais à côté de cet inconvénient, ajoute-t-il, le Nefoud « a tant de qualités que je ne crois pas qu'il existe un seul Bédouin qui ne préfère le Nefoud à tout autre désert. » Le Nefoud est un désert de sable absolument pur, sans aucun mélange de terre ou de gravier et l'un des traits caractéristiques de ce désert consiste dans ses *fouldj*. Le fouldj est une sorte de gouffre de forme demi ovale et qui descend jusqu'au sol : extérieurement il ressemblerait assez, suivant Huber, à l'empreinte que laisserait le sabot d'un

cheval gigantesque. Palgrave en cite de 240 mètres de profondeur ; Blunt n'a pas atteint le fond au delà de 70 mètres. Un grand nombre de ces fouldj sont dominés surtout au S -O. par une haute colline de sable, surmontée d'une crète de 3 à 4 mètres de hauteur. Un autre caractère du Nefoud est d'être sillonné en certaines parties par de grandes vagues allongées de l'E. à l'O. et s'élevant de 10 et même 20 mètres au-dessus du désert. Enfin on trouve dans le Nefoud une végétation relativement touffue et vigoureuse qui fournit aux chameaux une nourriture suffisante pendant toute la traversée du désert.

Rivières, Ouadis et Pinto.—L'Arabie n'a pas de rivières proprement dites, dont le lit soit empli d'eau d'une façon permanente. Elle n'a guère que des ouâdis, c'est-à-dire des vallées arrosées par des eaux plus ou moins abondantes et sur un parcours plus ou moins étendu suivant les saisons : visibles ou souterraines comme les ports de l'Afrique australe, elles entretiennent la fraîcheur et la vie sur leur parcours. C'est naturellement dans les régions montagneuses que l'eau est en plus grande quantité. Toute la côte de la mer Rouge est silonnée de courtes rivières, nombreuses surtout dans le Yemen ; mais le plus souvent l'eau qui coule des montagnes de l'Arabie se perd dans les sables. — Un des points les plus importants dans l'hydrographie de l'Arabie semble être le massif formé par le Ghreinat, le Ghreneün, le Ras-el Abiath, l'El Aaquer, etc., qui se dresse par 26 degrés de latitude et 38° 30' de longitude. Cette chaîne forme le point de partage des eaux dans l'Arabie septentrionale, d'où les ouâdis se dirigent à l'O. vers la mer Rouge, à l'E. vers le golfe Persique. C'est près du Dj-Abiath que nait le grand ouâdi Ermek qui aboutit dans le Chat-el-Arab, près de Bassora. Les anciens auteurs Arabes désignaient cet ouâdi sous le nom de Roummah; mais ce nom est aujourd'hui complètement ignoré

en Arabie et Huber déclare n'en avoir jamais entendu d'autre que celui de Ermek —Sur le versant occidental du Ras-el-Abiath, les eaux vont alimenter le ouâdi El Thebeq qui, après avoir traversé tout le Harrah va rejoindre le ouâdi El Hamdh, qui va lui-même aboutir dans la mer Rouge, un peu au sud de la petite ville de Oueg. On peut donc dire que l'Arabie est divisée en deux parties par la double dépression des deux ouâdis de Ermek et de El Hamdh. C'est dans la partie de la péninsule située au sud de cette dépression que s'étendent les ouâdis les plus considérables, tels que le ouâdi Dwasir qui va des montagnes côtières de l'Assir au Dj. Toweik, le Khârid, déjà signalé par Strabon dans toute la longueur du Djaoûf et sur les rives duquel les Sabéens avaient autrefois bâti leurs villes et leurs palais; tel est encore l'O. Mesileh, formé de l'O. er Rachiyeh, qui traverse l'Hadramaout de l'O. à l'E. et vient se jeter dans la mer près de Jarkat. Le seul grand ouâdi du nord est celui de Sirhân, qui, contrairement à celui que nous venons de citer, va du N.-O. au S.-E.

Dans un pays aussi complètement dépourvu d'eau que l'Arabie, les sources et les puits ont la plus grande importance. Une source d'eau est un fait assez rare en Arabie, dit Huber, pour qu'on la connaisse au loin. Parmi les sources, beaucoup, comme celles d'El Selalah, El Çefeira et Abou-Seliman, à El Haïeth, ont un débit qui semble indépendant de la sécheresse ou de l'humidité des saisons. De 1876 à 1880, se sont succédé quatre hivers complètement secs, sans variation apparente dans le débit des sources, qui, pour les unes était de trois litres par seconde, pour les autres de 8, Les sources servent naturellement à l'alimentation, lorsque l'eau est potable, ou a l'irrigation des plantations. « La plus grande partie des eaux hivernales absorbées par le sol, dit Palgrave, se conserve sous terre dans les inépuisables réservoirs qui alimentent les puits pendant les chaleurs d'été et entretiennent, partout où se fait sentir leur influence, une

admirable fertilité. » Parmi les puits, beaucoup sont très anciens et le nombre en a été augmenté considérablement depuis l'hégire, avec les caravanes de pèlerins qui traversent la péninsule pour aller à la Mekke et à Médine. La construction de ces puits varie beaucoup : tantôt ils sont creusés directement dans le sol argileux, ou taillés entièrement dans le roc ; tantôt ils sont murés depuis l'orifice jusqu'à huit ou dix mètres ; ici ils n'ont qu'une profondeur de deux ou trois mètres, là ils atteignent 80 mètres et au-delà, avec cinq mètres sur chaque côté ; les uns n'ont d'eau que lorsqu'il pleut et sont plutôt des citernes que des puits ; l'eau est alors putride, amère, salée, et elle ne peut servir qu'à abreuver les troupeaux ; d'autres sont au contraire indépendants des pluies. Les plus célèbres de ces puits ont été creusés dans le roc sur l'ordre de Zobéïde, femme d'Haroun-al Raschid, le long de la route de la Mekke à Bagdad. Il arrive parfois que tout à-coup un puits s'éboule ou que l'eau disparaît, et si ce puits servait à entretenir une plantation, le cultivateur se voit obliger d'aller un peu plus loin creuser un nouveau puits pour de nouvelles plantations. L'eau n'est bien aménagée que dans la région des villes saintes et dans quelques vallées du Nedjed et de l'Oman, dont les feledj, entretenus par les communes, sont protégés contre les tribus pillardes par de véritables fortifications. — Les lignes de puits indiquent les routes à travers le désert. Mais encore est-il nécessaire de distinguer les bons puits en les sondant les uns après les autres ; les difficultés augmentent lorsque cette opération, comme il arrive parfois, se fait la nuit. « L'opération de puiser de l'eau, dit Huber, et d'abreuver les chameaux est toujours relativement longue, surtout lorsque les puits sont profonds... En outre, lorsque le pays est dangereux et lorsqu'on se sait... dans le proche voisinage d'un ghrazou, il faut que tout se passe doucement et en silence ; on ne parle qu'à voix basse et les chameaux, auxquels il faut ne donner aucun prétexte de beuglement, sont traités avec des égards tout particuliers. »

Pluies et Climat. — L'Arabie, à l'exception des régions voisines de la Méditerranée ne reçoit de pluies que des moussons du S. O. ; encore ces vents n'arrivent-ils sur la péninsule que déchargés d'une grande partie de leur humidité et les régions montagneuses, dont les points culminants se couvrent de neige tous les ans (dans l'Assir par exemple), sont seules bien arrosées. L'époque des grandes pluies est en général celle des grandes chaleurs. Au S. de 16° de latitude, les pluies sont assez abondantes dans les pays habités ; sur la côte de Djeddah, la moyenne des pluies est de 50 jours par an et elle tombe surtout d'octobre à mars. Mais ailleurs il se passe parfois jusqu'à neuf hivers successifs sans une goutte de pluie. L'absence des pluies amène des déplacements chez les tribus et par exemple, sur les côtes de la mer Rouge, les tribus émigrent alors vers les hauts plateaux de l'intérieur avec leurs troupeaux. Dans le Nefoud, les pluies sont rares : Guarmani a eu cependant 36 heures de pluie pendant la traversée du désert. En dehors des époques de pluie, pas le moindre nuage ne couvre le ciel. — Dans certaines parties de l'Arabie, c'est le vent du nord qui apporte les pluies. L'Arabie est d'ailleurs exposée aux vents les plus divers, à cause des mers nombreuses qui l'entourent. Sur la côte de la mer Rouge, ils soufflent avec violence venant du N., de l'O. ou de la mer. Les vents du S. et de l'E. y sont désagréables, énervants et humides. Huber a observé d'après la forme des buttes sablonneuses et l'inclinaison des plantes que dans le Nefoud le vent soufflait surtout de l'O. On sait la violence du simoûn. « Un vent de feu, écrit Palgrave qui fut surpris dans le désert par le simoûn, pareil à celui qui sortirait de la bouche d'un four gigantesque, soufflait au milieu des ténèbres croissantes ;.... une chaleur semblable à celle d'un fer rouge nous enveloppait de ses brûlantes étreintes. »

La température varie nécessairement beaucoup suivant les contrées de l'Arabie. La chaleur atteint à l'ombre 40 degrés

centigrades, à Mascate, 42 sur le littoral de l'Assir et en plein été 50° ; à Djeddah, la température moyenne de l'année est de 21°. Dans les plaines de l'Arabie centrale, la plupart des sources dont Huber prit la température avaient 20 à 29 degrès centigrades, ce qui doit être à peu près la température de l'air. Il y a des régions comme celle de Queceïbah, dans le Kacim, où sous l'influence de phénomènes climatériques particuliers il n'y a aucune différence de température entre l'hiver et l'été, ce qui amène avec l'abondance de l'eau deux fléaux fort désagréables, les moustiques et les fièvres ; il est au contraire d'autres contrées où le froid est assez vif : dans le désert de Zerqah-Kéboût, tout au N., sur la route de l'Euphrate à Damas, le thermomètre marquait au mois de décembre, lors du passage de Huber, 10° tous les matins. « Nos outres d'eau, dit ce voyageur, restaient continuellement gelées, malgré la précaution que j'avais fait prendre de les envelopper de couvertures et bien que, jour et nuit, elles restassent pendues aux flancs des chameaux... Notre beurre fondu ressemblait à du marbre et nous fûmes forcés de couper avec un sabre l'outre qui le contenait. » Le pays le plus salubre semble être le Nedjed. « L'atmosphère, dit Palgrave, y est pure, le climat sec, la température modérée ; aussi les habitants portent-ils, dans leur teint coloré et dans tout leur développement physique, la double marque de la force et de la beauté. — En Arabie, les affections des yeux sont les plus fréquentes. Les maladies les plus répandues, et en particulier sur le littoral de la mer Rouge, sont ensuite les maladies des voies respiratoires, dûes surtout aux variations trop brusques de la température à cause des courants d'air froid venus des montagnes, les bronchites, les pleurésies, les pneumonies, les fièvres intermittentes et les dysenteries, qui ne sont d'ailleurs ni très intenses ni très graves. Malgré ces affections, les cas de longévité ne sont pas rares et bien des Arabes atteignent l'âge de 90 et même 100 ans. L'usage de la vaccine

est maintenant accepté et la variole devient de plus en plus rare. Quant au choléra asiatique, dès 1866, la conférence sanitaire internationale de Constantinople a déclaré que ce fléau n'a pas son foyer dans le Hedjaz, mais qu'il y est importé surtout de l'Hindoutan par les pélerins hindous.

PRODUCTIONS.—FLORE.—La flore de l'Arabie est en général assez jaune; elle est presque entièrement saharienne avec diverses plantes qui annoncent déjà le voisinage de l'Inde. Dans l'antiquité, l'Arabie fut d'abord connue par ses aromates que produisaient surtout les monts de l'Arabie méridionale et de l'Arabie heureuse; l'encens, la myrrhe, la gomme étaient tirés des mêmes régions. Mais ces productions, qui appartiennent plutôt à la flore africaine sont exploitées en grande partie par des Somali venant de la côte d'Afrique. C'est aussi à l'Afrique qu'on attribue l'origine du caféier qui est aujourd'hui la plante arabe par excellence, car l'Arabie n'a pas de caféiers sauvages. Le café présente des espèces très variées en Arabie, et la meilleure est celle qui se récolte dans le Yémen et qui se vend en Europe sous le nom de moka. Les Arabes apportent le plus grand soin à la culture du caféier, qui se fait entre 400 et 1300 mètres d'altitude, sur de larges terrasses, entretenue par l'eau des viviers. Mais, s'il faut en croire Palgrave, fort peu de ce café arrive jusqu'en Europe, soit qu'il soit consommé en Arabie, où la préparation et l'absorption du café prennent une si grande importance dans la vie des Arabes, soit qu'avant d'arriver aux ports d'où les balles de moka sont directement expédiées en Europe, elles soient, dit le voyageur que nous venons de citer, examinées grain à grain et que « des doigts expérimentés en retirent soigneusement tout ce qu'elles renferment de fèves à demi transparentes et d'un brun verdatre, les seules qui donnent une liqueur véritablement saine et agréable. »

Le dattier est nécessairement un des arbres les plus utiles

de l'Arabie, puisqu'il fournit à l'Arabe une partie de sa nourriture. Les dattes les meilleures sont récoltées dans le Haça, où les Khalas représentent la qualité supérieure. On trouve encore dans les régions du littoral et dans les vallées arrosées des chaines côtières, la casse et le séné, plusieurs espèces de plantes médicinales, le blé, le maïs, l'indigo, le cotonnier, surtout dans le pays d'Oman, le tabac, la canne à sucre qui ne se voit plus guère que dans les jardins; bien que la vigne et l'olivier se rencontrent en quelques régions, il en est d'autres, comme dans le pays d'Assir dont la végétation est pourtant très riche et très variée, où des efforts infructueux ont été faits pour les naturaliser. Le désert n'est pas absolument dépourvu de végétation : dans les oasis on trouve en variétés nombreuses, les cocotiers, la sensitive, le lis blanc, le grand pancratium; les palmiers y sont abondants, bien qu'exigeant des soins assez réguliers: lorsque l'eau y est à une trop grande profondeur pour que les racines des palmiers puissent y atteindre, il faut creuser des puits très larges et en tirer de l'eau dix mois sur douze, pendant 15 heures par jour : à ces travaux on emploie des chameaux avec un homme pour les faire manœuvrer.

Huber a vu cependant un pays, la vallée de Aqdah, non loin de Haïl, où les palmiers n'ont pas besoin d'être arrosés; là les fonds granitiques des vallées conservent l'eau de pluie où plongent alors les racines des palmiers. Une espèce particulière aux vallons et aux plaines sablonneuses de l'Arabie, est encore l'ithel, sorte de tamarix, dont le bois sert à faire des solives pour les portes et la couverture des maisons. Le Hamad n'a que de petits arbustes maigres, tels que l'adr et le ghadâ, qui ne dépassent pas 2 pieds de hauteur; dans le Nefoud, dont la végétation est plus riche, ils atteignent 3 ou 4 mètres, et en outre, le Nefoud possède en propre deux arbustes le yertâ et le hamedhârmas ; parmi les plantes herbacées, qui aiment en général à se grouper, le nocy, le çobath,

le arfadj et le hamrâ : « C'est surtout dans un hiver pluvieux, écrit Huber, que le Nefoud révèle ses qualités de bon paturage. Quelques heures de pluie suffisent à faire germer les graines dont le sable du Nefoud est plein, et quinze jours après le sol sera recouvert comme d'un tapis de verdure, de différentes espèces de plantes, toutes à feuilles épaisses et pleines de sucs. Ce moment est le âsoûb (époque du paturage) ; on peut alors lâcher dans le Nefoud, les chameaux ainsi que les moutons sans se préoccuper de les abreuver. Aussi longtemps que durera l'asoûb ils ne demanderont pas d'eau. » Quelque arbuste salin et gras, l'aloès, le mésembryanthême, la soude, les vénéneux euphorbes suffisent au chameau pour rafraichir un peu sa langue.

Animaux. — La faune de la péninsule est, comme la flore, assez pauvre. On rencontre encore en Arabie des lions, des panthères, des léopards, des loups, des chacals, des renards, des bouquetins, des ibres, des sangliers dont les défenses servent à fabriquer des tabatières de forme bizarre ; les singes sont très nombreux et leurs ravages sont considérables dans les plantations de café. Dans les sables du Nefoud, on voit l'antilope leucoryx qui porte le nom arabe de moufflon à manchettes, les gazelles et en particulier la gazelle rîm ; des serpents et des vipères très dangereuses qui pourvues, de crochets à venin, sautent sur leur ennemi comme projetées par un ressort. Les mouches, grandes ou petites, manquent presque complètement. Mais les sauterelles, ces « armées du Seigneur », y forment des nuées prodigieuses. Elles donnent une espèce de manne dont les Arabes sont très friands et Palgrave raconte avoir vu vendre sur les marchés des sauterelles séchées. Cuites à l'eau, dit Blunt, c'est un mets agréable qui se mange comme les crevettes ; elles servent aussi à la nourriture des chevaux ou des chiens : les indigènes préfèrent les sauterelles rouges. La perdrix, la caille et particulière-

ment la hata, le pigeon, se voient partout, mais les habitants les chassent peu. Les oiseaux de proie sont assez nombreux sur les rivages, l'aigle, le vautour et le faucon ; l'autruche parcourt encore les plaines qui s'étendent au sud du Nedjed.

Parmi les animaux domestiques, les Arabes possèdent les chèvres et les moutons qui ont une laine d'une finesse remarquable et sont comme toutes les espèces arabiques pourvus d'une large queue ; les bœufs et les vaches qui ont de petits membres sont plus connus dans le centre de l'Arabie, à l'est et au sud, que dans le nord. Les chiens sont dans les villes d'Arabie, comme dans tout l'Orient, les seuls balayeurs préposés à la salubrité publique. L'âne est remarquable par sa vigueur et par son agilité. Enfin, l'Arabie est surtout célèbre par ses chameaux et par ses chevaux. Les chameaux sont étroitement associés à la vie de l'Arabe dans le désert Mais suivant Palgrave et Baker, dont les jugements sont trop peu bienveillants, « cet animal, est plus stupide que docile. Sauvage, incapable d'attachement et d'éducation, il n'est jamais soumis à l'homme que parce qu'il est trop bête pour résister. » Les chameaux du Chammar sont bruns ou jaunâtres, ceux du Nedjed plutôt bruns ou gris avec un poil très fin. Entre le chameau et le dromadaire, dit encore Palgrave, je ne vois d'autre différence que celle qui sépare le cheval pur sang du lourd cheval de roulage. Les plus beaux et les plus rapides des dromadaires sont originaires de l'Oman. C'est au Nedjed, suivant Palgrave, dans le Djebel Chammar, suivant Blunt, que se trouvent les plus beaux chevaux arabes. Les voyageurs ne se lassent pas d'admirer dans le cheval arabe, les hanches très pleines, les épaules bien dessinées, le dos souple et légèrement cambré, la tête large au sommet et très mince vers les naseaux, l'oreille petite et fine, l'œil intelligent et doux, les jambes brillantes, la queue finement rejetée en arrière avec une courbe gracieuse, la robe soyeuse, la crinière longue sans être trop touffue. Et ces chevaux ne sont

pas moins remarquables par la vigueur, la dureté à la fatigue et la sobriété. Les Arabes divisent leurs chevaux en deux grandes espèces: 1° les chevaux de race inconnue ou *faras kadischi*, 2° les chevaux dont ils possèdent l'exacte généalogie ou *faras koclans*; et pour assurer la régularité des filiations une cavale est toujours couverte en présence de témoins juridiques.

RICHESSES MINÉRALES.— Le sol de l'Arabie renferme-t-il des richesses minérales? Les anciens s'accordent à reconnaître, dans l'Arabie, les métaux les plus précieux. Artémidore prétend que le Yémen renferme des mines où l'or se trouve en petites boules grosses au moins comme un noyau et au plus comme une noix; les naturels, ajoute-t-il, entremêlent ces boules de pierres précieuses et fabriquent des colliers et des bracelets: ils vendent l'or à leurs voisins en leur donnant pour du cuivre trois fois le poids en or, pour du fer deux fois, pour de l'argent dix fois. Mais l'or d'une recherche aussi facile a dû s'épuiser rapidement. Niebuhr qui a visité des terrains ordinairement riches en gites métallifères n'y a trouvé ni or ni argent; Wellstedt a cependant vu dans l'Oman des galènes ou sulfures de plomb argentifère, et des mines de cuivre. Dans le nord du Yémen se rencontrent des mines d'un fer cassant. Encore dans le pays d'Oman on exploite des mines de plomb. Le sel gemme parait assez abondant en quelques parties de l'Arabie, où il est exploité: sur la route de Kaf à Djouf, Huber a signalé d'immenses couches de sel peu profondes, d'une blancheur éblouissante, très dangereuses à traverser, car elles recouvrent des trous fangeux et une terre humide, très glissante où les chameaux ne peuvent avancer. Il signale encore au sud de Kâf une mine dont le revenu est exclusivement réservé au cheikh de cette ville; les chameaux apportent le sel de la mine dans des creux qui renferment 0m 40 à 0m 50 d'eau; il s'y dissout, puis se cris-

tallise par évaporation. D'une très grande blancheur, mais d'un goût très amer, il est vendu aux tribus du désert et transporté en contrebande par les chameaux du cheikh à Bosrah, dans le Haourân et au Djebel Deroûz.

Population.—Il est très difficile d'évaluer la population de l'Arabie où il n'existe aucun recensement, et où le chiffre des habitants ne peut s'estimer qu'avec peine d'après le nombre de feux ou d'après celui des adultes capables de porter des armes. Un moyen d'évaluation proposé par Ch. Huber pour certaines contrées de l'Arabie centrale serait de s'informer du nombre de places que contient la mosquée principale ou djâm'a, où tous les adultes mâles sont obligés d'assister le vendredi à la prière de midi. On pourrait, ajoute Huber, évaluer soi-même le chiffre de la population : en effet, pour la prière on se met côte à côte en rangs espacés chacun d'environ 1m 70. « Un homme occupe donc juste à la mosquée la place dont il aurait besoin pour se coucher ; qu'on divise la surface totale de la mosquée par ce rectangle, et l'on aura un bon facteur pour le chiffre de la population. »

On peut évaluer la population de l'Arabie à cinq millions d'habitants environ. Les éléments étrangers sont : les Juifs qui peuplent particulièrement le Yémen, les Banians que des intérêts commerciaux ont surtout fixés sur le littoral et dans les ports, et les nègres qui sont amenés d'Afrique et vendus comme esclaves sur les principaux marchés. Mais la population de l'Arabie est presque exclusivement composée d'Arabes. Les Arabes se distinguent en deux grands groupes, les Bédouins qui vivent surtout dans les déserts du nord et les Arabes sédentaires qui sont établis sur tout le pourtour de la péninsule, et partout dans les villes. Cette division s'est établie naturellement, la population restant nécessairement errante et se livrant aux occupations pastorales dans les immenses régions impropres à l'agriculture. La tradition ratta-

che l'origine des Arabes nomades et des Arabes sédentaires à des patriarches différents. Les Ismaélites qui se prétendent les descendants d'Ismaël ont occupé le Hedjaz, le nord et le centre de l'Arabie, jusqu'à l'Ared, le Sedeyr, le Wochem, le Kacim, le Chammar et le Djof. Parmi les Katanites ou fils de Katan ou Joctan, fils d'Heber de la race de Sem, les uns, les fils de Saba ont peuplé l'Yémen, les autres, les fils d'Himyar, ont peuplé l'Hadramaout. Les tribus primitives de l'Oman sont purement Katanites et l'on trouve encore des descendants de Katan sur le versant méridional du Nedjed entre le Nefoud de Kacim et la chaîne sud-ouest du Toweyk. « La famille katanite, dit Palgrave, a plus d'affinité que l'ismaélite avec les nègres. Elle forme certainement la chaîne qui unit l'Arabe à l'Abyssinien, la race blanche à la noire et, plus elle est dominante, plus elle laisse les nègres partager les droits civils, s'unir à elle par des mariages et même occuper des places considérables dans l'Etat. »

Malgré la communauté d'origine, la race s'est conservée plus pure chez les Bedouins ou Pasteurs qui ont le plus profond mépris pour les Arabes sédentaires, auxquels se sont mêlés des éléments étrangers. « Leurs yeux sont plus étincelants, les traits de leur visage généralement moins prononcés, et leur taille est moins élevée que chez les Arabes civilisés. Ils sont aussi plus agiles et quoique maigres, ils sont très robustes. Ils ont l'esprit vif, le caractère fier et indépendant, ils sont méfiants, dissimulés, mais braves et intrépides. Ils sont surtout d'une grande adresse, d'une profonde et rare intelligence. » (Dr Larrey, membre de l'expédition d'Egypte *Remarques sur la constitution physique des Arabes*, comptes-rendus de l'Académie des Sciences, juin 1838). Le vice le plus grave du Bedouin est une rapacité qui cède d'ailleurs devant le respect de l'hospitalité. Son indépendance lui rend insupportable toute vie en commun : s'il fait partie d'une tribu, il abandonne celle-ci dès qu'elle décide une guerre

qu'il n'approuve pas, et c'est ainsi que des tribus se divisent constamment et se déplacent. Le Bédouin ne dépend que du cheikh de sa tribu dont l'autorité est très précaire. Dans le désert, le Bédouin est chez lui partout où il peut dresser une tente et faire vivre ses chameaux et ses moutons. Il échange la chair et la laine de ces animaux contre des vêtements bien simples et des provisions peu variées : il trouve encore dans le désert le sam dont la farine lui fournit une galette un peu meilleure qu'une galette d'avoine, le mesa qui par sa couleur et son goût rappelle assez la groseille rouge, et parfois la chasse à la gazelle et à l'autruche lui donne quelques profits. — Les Arabes sédentaires ont nécessairement subi le mélange des populations voisines : c'est ainsi que les Arabes de l'est se sont plus ou moins laissé pénétrer par les Persans et les Hindous, ceux du sud et de l'ouest, par les Somali, les Abyssins, et d'une façon générale par les nègres ; bien des Arabes de haut rang, à Djeddah et surtout à La Mekke, épousent des négresses. Seuls les habitants du haut Yémen et de l'Hadramaoût occidental, les descendants des Hymiares ou Sabéens sembleraient avoir échappé presque complètement aux influences ethniques du dehors.

Divisions politiques. Les grandes divisions politiques actuelles ne correspondent pas très exactement aux grandes divisions naturelles de l'Arabie. Le tehamâ, nous le savons, désigne le littoral sablonneux qui s'étend entre la montagne et la mer Rouge ; le Hedjaz désigne à la fois cette chaîne montagneuse et dans un sens plus étroit la partie septentrionale du littoral de la mer Rouge, tandis que le nom de Yémen est réservé à la partie sud occidentale de la péninsule; le Nedjed est au centre le haut pays, par opposition au tehamâ ou bas pays ; quant aux noms d'Assir, Hadramâout, Mahrah, Oman et Haça sur la côte, leur sens géographique est beaucoup moins clair ; au contraire les noms de Dahna, Nefoud,

Hamad etc., désignent des parties du désert offrant des caractères différents. Les géographes Arabes ne donnent que ces divisions. Pour les circonscriptions politiques, Ptolémée divise l'Arabie, sans compter le Dahna, en trois parties, dont chacune réunit encore assez exactement des pays à peu près semblables : L'Arabie Pétrée, c'est-à-dire la presqu'île du Sinaï et toute la région qui s'étend jusqu'à la mer Morte ; 2° L'Arabie Déserte, c'est-à-dire tous les déserts de l'Arabie septentrionale ; 3° L'Arabie Heureuse, c'est-à-dire le Hedjaz, le Yémen, l'Oman et le Nedjed.—Actuellement, l'Arabie doit se diviser au point de vue politique en quatre groupes de territoires, dont il est tout à fait impossible d'indiquer exactement les limites :

1° L'Arabie indépendante, qui occupe les quatre cinquièmes de la péninsule. Le plus important des états indépendants est l'Oman, soumis au sultan de Mascate, dont la suzeraineté s'étendait jusqu'au milieu de ce siècle sur les îles du golfe Persique, sur les ports du Baloutchistan et sur ceux de l'Afrique jusqu'à Zanzibar. L'Oman comprend les provinces de Katar, Dahirah, Batnah, Djebel Akhdar, Mascate, Sour, etc.—Au centre, le Nedjed, où est née la réforme des Wahabites, comprend le Bas Kacim, Wochem. Sedeïr, Ared, etc. ; l'empire des Wahabites, détruit en 1818 par les troupes égyptiennes, s'est reconstitué, mais l'ancienne capitale Derreyeh a été remplacée par Riadh (25,000 h.?).—Le Djebel Chammar, avec les pays de Kheïbar, de l'Oued-Djof, du Haut Kacim, etc., a pour ville principale Haïl (15.000 h.) — Au nord, l'El Hamad et le désert de Syrie comprennent l'Anazeh, le Roala, etc.; — le Koveït, avec la ville du même nom, est un district d'environ 30,000 h.; — enfin, au sud, l'Hadramaoût comprend, le long de la mer d'Oman, l'Hadramaoût proprement dit, le Mahra, le Beled-Beni-Issa, le Beled-el-Hadjar, le Beled-el-Djof, etc.; avec les villes de Terim, Chibam, Makalla, Yechboum, etc.

2° L'Arabie Turque comprend le Haça, avec le port de Katif et Bahrein sur le golfe Persique, le Yémen, l'Assir et le Hedjaz sur la mer Rouge. L'autorité de la Porte n'est pas partout également établie sur ce pays : le Hedjaz a été conquis par le sultan Selim en 1517, et l'Assir, dont l'existence n'a été pour ainsi dire révélée que par les expéditions égyptiennes de 1815, a joui jusqu'en 1870 d'une indépendance presque complète sous la suzeraineté nominale de la Porte et n'est rentrée que depuis cette date sous l'autorité directe du Sultan. D'ailleurs celui-ci exerce sur ses possessions de l'Arabie un pouvoir plutôt religieux que politique, et le gouverneur général qui réside à Taïf est moins puissant dans la plupart des districts de l'Arabie Turque que les petits chefs locaux. Il n'en est pas moins important pour le Sultan d'être le maître des ports de Djeddah, de Yambo et de Moka et des cités religieuses de La Mekke et de Médine.

3° L'Arabie Egyptienne comprend le Madian avec la ville d'El-Wedj.

4° L'Arabie Anglaise comprend la presqu'île d'Aden, que les Anglais ont achetée en 1839 et d'où ils commandent l'entrée de la mer Rouge avec l'îlot de Perim, qu'ils ont occupé quelques années après (1857).

Industrie et commerce. — L'industrie de l'Arabie est presque nulle ; les Arabes proprement dits ne travaillent guère que les nattes, le cuir, fabriquent des sandales, des selles, quelques grossiers objets en fer, des étoffes grossières de laine, des àba ou manteaux. La plupart des travaux sont confiés à des Banians ou à des Juifs, et même, à Sanâ, la fabrication de la monnaie appartient à ces derniers.

Pour le commerce, il faut distinguer le commerce intérieur et le commerce extérieur. Pour le premier, les villes ont d'abord des marchés qui semblent peu différer de nos marchés de l'Occident. A Riad, par exemple, Palgrave nous raconte

qu'il circulait au milieu des paniers de dattes rouges et jaunes, des paquets d'oignons, des baquets d'eau où nageait le beurre en petits gateaux ronds; parmi les boutiques, il remarqua principalement celles des épiciers, des cordonniers, des forgerons et des bouchers, où viennent s'approvisionner non seulement les habitants de la ville, mais encore les messagers des tribus de Bédouins voisins. Là, le commerce se fait avec la monnaie, mais dans certaines oasis perdues au milieu du désert, comme dans le Djoûf, l'échange est la base de toutes les transactions : les Serârât, tributaires du Chammar, y apportent la laine, le beurre et parfois même le lait, et ils reçoivent en échange, des dattes, le calicot bleu et blanc, les âba, les objets indispensables à la vie de campement comme les selles de chameaux et les peaux tannées.

Différent est l'aspect des villes du littoral où se font les échanges avec les pays étrangers ; pour ne citer qu'une des villes maritimes, Djeddah, le port le plus considérable de la mer Rouge, présente une animation extraordinaire à l'époque des pèlerinages de La Mekke ; car peu de pèlerins, à l'exception de mendiants, arrivent à Djeddah, sans apporter des produits de leur pays ou de l'étranger pour les vendre au passage. Les Persans, les plus habiles de ces négociants pèlerins, apportent les beaux tapis, les dattes, les turquoises, les perles fines du golfe Persique; des Indes arrivent en abondance, les étoffes, les soieries, les épices, les drogueries, le thé, le sucre, les bois de construction et surtout le riz ; les pèlerins de Bassorah apportent de Bagdad les céréales l'orge et le blé ; des Turcs et des Egyptiens, le bazar de Djeddah reçoit les tapis de l'Asie Mineure, les parfums, les armes, les bijoux, les fez, le pétrole, les verres de Bohême, les clous, les allumettes chimiques, etc., sans compter les produits de l'Abyssinie, gomme, cire, café, miel, encens, ivoire, plumes d'autruche, peaux et beurre... Un autre objet de commerce de l'Arabie, apporté surtout des côtes africaines, consiste dans

les esclaves qui arrivent par cargaisons presque régulières, pour se répandre dans les différents marchés de la péninsule. Constatons d'ailleurs que le régime de l'esclavage est généralement très adouci par la familiarité des mœurs arabes et les actes d'affranchissement sont très fréquents surtout dans le Nedjed. A l'époque du pèlerinage, « le bazar, dit le docteur Pasqua, devient une véritable fourmilière humaine, où se rencontrent les types les plus variés du monde musulman... Tout ce monde se coudoie, se presse, boit, mange, fume, va et vient au milieu de longues files de chameaux qui sillonnent le bazar en mille sens, à travers une atmosphère où les parfums de l'Orient, la myrrhe, l'encens, l'essence de roses, de jasmins, se mêlent aux odeurs des cuisines en plein vent. » Tous les articles apportés du dehors dans ces bazars ne sont pas seulement destinés à la consommation de l'Arabie. Une grande partie est emportée au dehors, soit par la mer Rouge vers le littoral africain ou le bassin de la Méditerranée, soit vers les Indes avec les produits de l'Arabie elle-même ; ces produits sont surtout le café, les gommes, les baumes, l'encens, le benjoin, l'aloès, le ricin, le séné, les perles, le corail, les plumes d'autruche, le sel, la laine, le chlorhydrate d'ammoniaque, que l'on trouve aux environs de Djeddah, des os, de la soude, etc.—Le commerce de l'Arabie appartient presque exclusivement aux Banians, c'est-à-dire à des marchands d'origine Hindoue.

Les caravanes, nous le savons, sont obligées de suivre à travers la péninsule des itinéraires marqués par de grands ouâdis et par les lignes de puits Ces itinéraires, soumis à des conditions naturelles, ont peu varié depuis l'antiquité. Les trois centres principaux sont La Mekke, à cause des pèlerinages et, dans l'Arabie centrale, Haïl et Er Riad. Sur les côtes, ces routes aboutissent nécessairement aux ports les plus considérables et en dehors de l'Arabie aux grandes villes de Bassorah, Bagdad et Damas.

EXPLORATION DE L'ARABIE. — L'Arabie est actuellement encore très mal connue. Les géographes Arabes se sont toujours plus appliqués à décrire les contrées conquises par les armées des Khalifes qu'à nous renseigner sur l'Arabie. Ils ne pouvaient négliger cependant de décrire la route sainte, c'est-à-dire les pays suivis par les pélerins se rendant à la Mekke et à Médine. Que nous ont donc révélé les explorateurs Européens Si l'on jette les yeux sur une carte des explorations de l'Arabie, on voit la partie septentrionale, les côtes occidentales et du sud-ouest et le pays d'Oman sillonnés par des routes d'exploration assez nombreuses, mais un grand tiers du pays, c'est-à-dire toute la région du sud, n'a encore été traversé par aucun voyageur Européen. L'exploration des parties désertes de l'Arabie présente les plus grands dangers. « Le désert est une mer de feu qui te dévorera, » disait le gouverneur du Djouf à Ch. Huber. Difficulté de trouver des guides qu'on est parfois obligé de choisir parmi les baowaks, c'est-à-dire parmi ces gens que leur tribu a chassés pour un crime contre l'honneur et qui, réfugiés sur les confins du désert, se livrent aux métiers les moins avouables; par suite, à tout instant, danger d'être pour le moins dépouillé et abandonné par eux au milieu du désert; embuches des cheikhs qui généralement voient d'un œil jaloux arriver un voyageur européen; les sables, le feu du désert, la faim, et surtout la soif avec la nécessité de rester quelquefois vingt-quatre heures de suite en selle sans rencontrer un puits; l'obligation de suivre les lignes de puits pour trouver de l'eau, lorsque les puits n'ont pas été ensablés par un coup de vent, et en même temps l'obligation de s'en éloigner en marchant en zigzag pour éviter les Arabes qui se tiennent près des puits, afin d attaquer les petites caravanes qui viennent y faire provision d'eau, tels sont les dangers auxquels est exposé le voyageur Européen.

Les anciens ne connaissent guère de l'Arabie que le littoral;

les légions du préfet d'Egypte Ælius Gallus, après avoir parcouru presque tout le littoral du Hedjaz et du Yémen, ne pénétrèrent un peu à l'intérieur du pays que dans l'Arabie Heureuse (22 av. J. C.). Le géographe Ptolémée recueillit quelques informations des caravanes sur les routes et les marchés un peu éloignés de la côte. A partir du VIIe siècle, ce sont les pélerins qui rapportent à l'Europe des renseignements sur l'Arabie. Les Turcs contribuèrent peu à nous faire connaître la péninsule qu'ils n'occupèrent que sur quelques parties du tittoral. Avant les premiers voyages scientifiques du XVIIIe siècle, on en était réduit en Europe aux récits intéressants mais superficiels de Luigi Barthema de Bologne, qui parurent au début du XVIe siècle, à la relation du chevalier d'Arvieux, consul de France en Syrie (1682-1688), sur les Bédouins voisins de ce pays, relation qui fut publiée par Labat, en 1735 ; à la carte de D'Anville, composée uniquement à l'aide des renseignements tirés d'un géographe arabe du XIVe siècle, Aboulfeda, de l'abrégé latin de l'Edrisi, et surtout du géographe turc du XVIIe siècle, Hadji-Khalfa.

Ce n'est qu'en 1762 que commença l'exploration scientifique de l'Arabie avec l'ingénieur hanovrien Carsten Niebuhr. L'expédition dont il fit partie était organisée par le gouvernement danois, sur l'initiative d'un orientaliste allemand, David Michaelis, et comprenait en outre un philologue, le Dr Haven, un naturaliste, Forskal, un médecin, Cramer, et un peintre, Baurenfeind. Suivant les instructions rédigées par Michaelis, la mission avait un double but : faire connaître un pays à peu près complètement ignoré et éclaircir les textes de la Bible. Malgré la mort des quatre compagnons de Niebuhr dans le cours du voyage, l'expédition remplit son programme au-delà de toute attente ; Niebuhr ne visita que le centre du Yémen, mais il recueillit sur les autres parties de ce pays des renseignements si précis et si complets que ses relations et la carte dressée à l'aide de ces données sont

encore à peu près exactes aujourd'hui, après d'autres explorations. — Niebuhr n'eut pas de successeur immédiat et ce n'est que dans les premières années du XIXe siècle que fut reprise l'exploration du littoral de la mer Rouge, qui naturellement attirait tout d'abord les voyageurs. C'est d'abord l'Espagnol Badia ou Ali-Bey, comme il s'appela après avoir pris le costume arabe, qui visite la Mekke dont il laissa une description détaillée (1807). C'est bientôt après l'allemand Seetzen (1810) qui suit Badia à la Mekke, puis explore au sud de Sana des régions du Yémen que n'avait pu visiter Niebuhr. En 1814, un des agents les plus intelligents de l'Association Africaine de Londres, Lewis Burckhardt, se rend à Médine et à la Mekke, déguisé en pélerin, et rapporte de ses savantes investigations, de précieuses relations sur le Hedjaz, le nord du Yémen, l'Arabie intérieure et la vie des Arabes dans le désert.

Les expéditions égyptiennes en Arabie n'ont pas été sans quelque profit pour la géographie de la péninsule, sur laquelle l'attention publique fut attirée par les études ou les informations particulières du docteur Chedufau, de Tamisier, Schimper, Ferret, Galinier et Prax. En 1819, le capitaine Sadlier fut chargé par le gouvernement colonial de l'Inde d'une mission auprès de Mehemet-Ali qui était alors dans le Nedjed et c'est dans cette circonstance qu'il fit le premier la traversée de la péninsule, du golfe Persique à la mer Rouge. Il s'écoulera encore bien des années avant qu'un voyage à travers l'Arabie soit renouvelé. Ed. Rüppel s'en tient encore au littoral de Hedjaz (1826-1831) ou aux côtes septentrionales de la mer Rouge, c'est-à-dire de l'Arabie Pétrée ou de la presqu'île du Sinaï; ce sont encore les régions que visitent les officiers de la marine anglaise de l'Inde chargés des travaux hydrographiques des mers de l'Asie, le capitaine Moresby, le commander Elwon, le lieutenant Carless; plus au S., le Yémen est encore exploré par le lieutenant Cruttenden,

et l'hydrographie de la côte méridionale est faite par le capitaine Haines, pendant qu'à l'E. le lieutenant Wellsted pénétrait dans le pays d'Oman assez profondément pour permettre d'établir une carte relativement complète du S. E. de l'Arabie. Aussi bien ne retrouverons-nous plus aucune grande exploration de ce côté et c'est encore vers le Yémen (1837) que nous ramènent les Français Emile Botta et Passama (1842), un naturaliste et un officier. En 1843, un pharmacien français de l'imâm de Sana, M. Arnaud, pénètre plus profondément de ce côté, en inaugurant des explorations archéologiques dans lesquelles il aura soit dans le même pays, soit dans d'autres régions de l'Arabie, d'intrépides successeurs: il va, sur les indications d'un savant consul français de Djeddah, Fulgence Fresnel, jusqu'à Saba et jusqu'aux ruines de la célèbre digue de Mareb, dans le pays des anciens Himyarites: il en revient avec la copie de 56 inscriptions ou fragments d'inscriptions himyarites. Plus à l'E., mais par le S., c'est-à-dire par le pays de l'Hadramaout, pénétrait la même année un voyageur allemand, le baron de Wrede, qui parvint jusqu'à la ville de Kahva, et c'est à sa relation, publiée longtemps après son voyage par un autre explorateur, de Maltzan, que nous devons la plupart des renseignements que nous possédions encore sur l'Hadramaout.

Depuis une quarantaine d'années, les explorateurs, plus hardis, osent s'aventurer jusqu'au cœur de l'Arabie. Tel est d'abord l'Orientaliste Finlandais, Augustin Wallin; il fait deux voyages en 1845 et 1848: tantôt presque seul, tantôt mêlé aux caravanes de pèlerins dont il ne cessait de porter le costume, condition de sécurité presque indispensable, il débarque à Mouweilah et se rend les deux fois jusqu'au Djebel Chammar par le Ouâdi Sirhan et le Djôf: il en revient la première fois par Médine et La Mekke, la seconde par Kasr Rahaba jusqu'au bas Euphrate, traversant ainsi toute l'Arabie

centrale et septentrionale du S. O. au N. E. — Son double voyage serait considéré comme le plus important qui ait été accompli en Arabie dans notre siècle à cause des renseignements précis qu'il en a rapportés sur la topographie et l'ethnographie de l'Arabie intérieure, si quatorze ans plus tard l'Arabie n'avait été traversée par le plus célèbre des explorateurs européens dans la péninsule asiatique, l'anglais Palgrave (1862 1863). Le but de son voyage, dit-il lui-même, était l'espoir de contribuer au perfectionnement social de ces vastes régions, le désir d'aviver l'eau stagnante de la vie orientale par le contact du rapide courant européen, peut-être la curiosité bien naturelle d'apprendre ce que nul ne sait encore, enfin l'esprit d'aventure inné chez les Anglais. » Il est le premier voyageur qui ait traversé obliquement toute la longueur de la péninsule, depuis la pointe de la mer Morte jusqu'à la côte d'Oman, en passant par le Djôf, le Chammar, le Kacim, le Nedjed, c'est-à-dire tout le pays des Wahabites et tout l'ensemble des plateaux montagneux du centre et enfin à l'est le Haça et l'Oman. Il a le premier donné la géographie d'ensemble de l'immense péninsule. Il nous indique lui-même ses moyens d'ivestigation et ce qu'ils avaient de défectueux. « Je n'avais pas d'instruments pour vérifier les latitudes et les longitudes, ni pour déterminer la température, la sécheresse ou l'humidité de l'atmosphère... Cependant, j'ai pu interroger, j'ai pu observer, dresser même des cartes qui, tout inexactes qu'elles ont été, indiquaient suffisamment ce que j'avais relevé moi-même et ce qui n'avait encore été connu d'aucun autre Européen. » Les voyageurs qui leur ont succédé ont réparé ses omissions ou ses erreurs ; le colonel Pelly, qui a pénétré en Arabie par le golfe Persique et est allé jusqu'à Riad, dont il a déterminé la position exacte (1864) ; l'italien Carlo Guarmani, dont l'itinéraire de Jérusalem au Kacim a servi de guide aux voyageurs jusqu'à Ch. Huber. M. Wetzstein, consul de Prusse à Damas, a re-

cueilli de très nombreuses informations des caravanes venant de l'Arabie centrale et la plus curieuse est celle qui signale l'existence d'un immense ouadi de plus de 300 lieues de long, s'étendant des montagnes riveraines de la mer Rouge au bas Euphrate et qui s'emplit d'eau comme un grand fleuve à l'époque des grandes pluies.

Après avoir signalé les voyages de l'Anglais Richard Burton à Médine et à La Mékke (1853), du baron de Maltzan, de Munziger et de Miles dans les pays compris entre le Hadramaout et le détroit de Bab el Mandeb, de Mac Doughty à Haïl, dans le Djebel-Chammar et dans le Hedjaz (1876), des époux Blunt qui en 1879-1880 ont parcouru l'Arabie septentrionale de Damas à Bagdad, en passant les monts du Houran, la Djebel-Chammar et le Nefoud, constatons que, dans ces dernières années, une large part dans l'exploration de l'Arabie revient à la France : le docteur Pasqua en 1870 a encore visité le Yémen et en 1874 l'Assir. M. Joseph Halevy chargé en 1869 par le ministère de l'instruction publique d'une mission à l'effet de rechercher des monuments et des inscriptions Sabéennes ou Himyarites, partit d'Hodeïda sur la mer Rouge, arriva à Sâna et trouva le centre de l'ancien Empire Sabéen dans le Djaôuf, contrée malsaine, parcourue dans toute sa longueur Khârid, sur les rives duquel il retrouva les ruines des trois cités des Minéens : bien que l'hospitalité jalouse d'un Indien établi à Mareb pour y récolter des antiquités qu'il vend ensuite aux Anglais d'Aden, l'ait obligé à brusquer son retour, il revint en France avec 686 inscriptions sabéennes recueillies dans 37 localités différentes, et avec une carte dont les itinéraires couvrent dans la partie N. E. du Yémen des territoires jusqu'alors inexplorés. Bien moins heureux a été Charles Huber. Il fit un premier voyage (1878-1882) dans l'Arabie centrale, c'est-à-dire à travers le Hamad, le Chammar, le Kacim et le Hedjaz en passant par Haïl, Kheibar, etc : il rapporta de cette première

exploration une riche moisson d'inscriptions. Chargé d'une seconde mission, il quitta Damas le 28 juillet 1883 pour s'engager encore une fois dans l'Arabie centrale, il visita Teïma où il découvrit une stèle araméenne de la plus grande valeur, les vieux sanctuaires d'El-Hidjdjr, occupa ses loisirs à Haïl à recueillir une foule de renseignements sur la partie septentrionale de l'Arabie et particulièrement sur ses habitants; mais lorsqu'il retourna à La Mekke, il se sentit l'objet de la méfiance et de la haine fanatique sur le territoire des villes saintes, et malgré les dangers dont il reconnut la gravité pendant son séjour à Djeddah, il retourna vers l'intérieur et fut assassiné par un de ses serviteurs à 4 jours de marche au N. de Djeddah, à Kassar Aba (1884). Mais il avait déjà envoyé à la Société de géographie de Paris son journal de voyage dont M. Maunoir résume ainsi l'importance: « Les itinéraires et les croquis topographiques soigneusement levés renferment toutes les indications désirables sur la région parcourue. De fréquents tours d'horizon, de nombreuses observations de hauteur méridienne du soleil apportent en outre de précieux éléments pour la construction de l'itinéraire du voyageur. Enfin l'épigraphie sémitique sera redevable à Ch. Huber de plus de cent copies d'inscriptions antiques qu'il a consignées sur ses cahiers de route. »

Bibliographie. — Traductions de livres Arabes ou livres relatifs aux géographes Arabes, et ouvrages généraux sur la géographie de l'Arabie : Ibn Khordadbeh (IXe s.) *Le livre des Routes et des Provinces*, traduction Barbier de Meynard, Paris, 1865.—El-Isztachri (Xe s.) *Das Buch der Lander*, aus dem arab. übers. von D. Mordtmann. Hamb , 1845. — Edrisi (XIIe s.) traduction Jaubert. *Mémoires de la Soc. de Géogr. de Paris*, t. V. Paris 1836. — Aboulfeda (XIIIe s.). *Géographie*, traduction Reinaud, Paris, 1848 ; — C. Rommel, *Abulfedea Arabiæ Descriptio*, Gotting., 1802. — *Voyages d'Ibn-*

Batoutah (XIVe s.), traduction C. Defrémery et Sanguinetti, Paris, 1853-1854.—A. Crichton, *History of Arabia ancient and modern*, Edimb., 1833.—Fulgence Fresnel, *Lettres sur l'Histoire des Arabes avant l'islamisme*, Paris, 1836, et Journal Asiatique, 1837 (t. III) et 1838, (t. V.); *Lettre sur la Géographie de l'Arabie*, ibid., 1840, t. X; l'*Arabie*, Revue des Deux-Mondes, 1839, et l'*Arabie vue en 1837-38*, Journal Asiatique, 1871. — Jomard, *Etudes géographiques et historiques sur l'Arabie*, Paris, 1839.—C. Ritter, *Arabien*, Berlin, 1846 et 1847 (dans l'Erdkunde, t. XII et XIII).—Noel Desvergers, *Arabie*, Paris, 1847 (dans l'Univers pittoresque). — A. Sprenger, *Die alte Geographie Arabiens*, Bern. 1865. — F. Wustenfeld, *Die von Medina auslanfenden Hauptstrassen*, Gœtt, 1862.; *Die Strasse von Baçra nach Mekka*, Gœtt., 1871, et *Das Gebiet von Medina nach arab Geographen*, 1873. — Dr O. Blau, *die Wanderung der Sabaischen Volkerstamme, in zweit. Iahrh nach. Chr., Zeitschr. der Deutsch. Morgenlaud. Jesellsch.* 1868, t. XXII;— *Arabien in sechst Jahrhundert*, 1869, t. XXIII; *Das Alt Nordarabische Sprachgebiet*, ibid. 1872 et *Altarabische Sprachstudien*, ibid. 1873. — A d'Avril, l'*Arabie contemporaine*, Paris, 1868.—G. Wetzstein, *Nordarabien und die syrische Wüste nach den Angaben der Eidgebornen*, Berlin, 1865.—Albrecht Zehme, *Arabien und die Araber seit hundert Jahren, eine geographische und geschichtlische Skizze*, Halle, 1875.

Relations des explorateurs de l'Arabie : Carsten Nieburh, *Reisebeschreib. nach Arabien (1762-1763)*, Kopenh. 1774, Hamb. 1837 et traduction française, Amsterd. 1776; *Beschreib. von Arabien*, Kopenh., 1772.—Ali Bey el Abassi; *Voyages en Afrique et en Asie*, Paris, 1814. — J. Seetzen, *Schreiben aus Arabien*, Monatl. Corresp. de Zach, 1812, passim. — L. Burckhardt, *Travels in Arabia*, London, 1829 et *Notes on the Bedouins and Wahabys*, ibid. 1830 (les deux ouvrages ont été traduits en français, Paris 1835). — Capt. Sadlier,

Gourney from Katif to Yamboo (1819) Transact. of the Litterary Soc. of Bombay, vol 3, Lond. 1823). — R. Wellsted, *Travels in Arabia*, Lond. 1838 et *Travel to the city of the Califs*, ibid. 1840 —Tamisier, *Voyage en Arabie (1833)*, Paris, 1840. —Prax, *Voyage à Médine*, Bulletin de la Soc. de géog. de Paris, 1841, t. XV. — G. A. Wallin, *Narrative of a journey from Cairo to Medina, 1845* et *Notes taken during a journey through part of North Arabia, 1848*, J. of Roy. Geogr. Soc. t. XXIV et XX, 1854 et 1851.—Rich. F. Burton, *Personal Narrat. of a pilgrimage to el Medinah and Meccah (1853)*, Lond. 1855 ; *Journey to Medina*, J. of the Roy Geogr. Soc. 1854, t. XXIV ; *Journey from el Medina to Meccah*, ibid. 1855, t. XXV ; V. encore ibid. 1879. W. G. — Palgrave, *Narrat. of a journey through central and eastern Arabia*, Lond. 1865, traduction française, Paris, 1866 ; *Observations made in central, eastern and south. Arabia*, G. of Roy, Geog. Soc., 1864, t. XXXIV.—L. Pelly, *A visit to the wahabee capital, Central Arabia*, J. of Roy. Geogr. Soc., ibid. XXXV.—C. Guarmani, *Il Neged Settentrionale (1864)* Gerusalemme, 1866, traduit en français daus le Bulletin de la Soc. de Geogr. de Paris, 1865.—Joseph Halevy, *Mission archéologique dans le Yemen*, Paris, 1872, *Voyage au Nedjran* (Société de geographie de Paris, 1873), et *Etudes Sabéennes* (journal Asiatique, 1873).—Munziger, journal of the Géogr. Soc 1871.—Blunt, Proceedings of the Geographical Society, feb. 1880. —Mazuchelly,—Exploratore, sept. 1882. — Dr Pasqua, *Aperçu topographique et politique sur l'Assyr*, Revue de géographie, t. IX, p. 26-32, et Djeddah, ibid. 1882, p. 177-182 —Charles Huber, *Voyage dans l'Arabie centrale*, Bull. de la Soc. de géogr. de Paris, 1884, p. 289-363 et 468-530 et 1885, p. 92-148.

Le Canada au siècle dernier

D'APRÈS UN SAINT-QUENTINOIS

Par A. MERCHIER, ancien secrétaire-général de la Société de Saint-Quentin

---

Parmi la pléïade de noms connus que le département de l'Aisne a fournis à la France, il en est deux qui attirent plus spécialement l'attention du géographe : celui de Marquette, le jésuite explorateur du haut Mississipi, et celui d'un enfant de St-Quentin, le père Charlevoix, l'historien de la Nouvelle-France.

Charlevoix a beaucoup vu, partant, beaucoup retenu. Il a fait mieux, il a consigné dans de volumineux ouvrages le résultat de ses recherches et de son expérience. Il a résumé ce qu'avaient écrit ses devanciers, en y joignant ses observations personnelles ; il a définitivement fixé les contours de ce nouveau monde encore si mal connu en France à son époque. Pourquoi faut-il qu'il ait été si fort vanté et si peu lu? Quelques années après, Voltaire en était encore à voir dans le Canada « quelques misérables arpens de neige. »

Peut-être est-ce la faute de la fécondité même de l'auteur. Nous avons de lui une description générale du Japon en 9 volumes avec un supplément de 3 volumes sur l'histoire de l'établissement du Christianisme en ce pays ; une description du Paraguay en 3 volumes, une description de l'île de Saint-Domingue en 2 volumes, enfin une description de la Nouvelle-France en 3 volumes. Tous ces ouvrages réunis font un total de 20 gros volumes in-quarto. Le lecteur est exposé à s'y

perdre au milieu d'un dédale de menus faits ; c'est l'occasion de répéter ce proverbe si connu « les arbres nous cachent la forêt. »

L'ouvrage sur la Nouvelle-France porte le titre suivant ; un peu long, suivant la coutume du temps :

Histoire et description générale de la Nouvelle-France avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale par le p. de Charlevoix de la compagnie de Jésus (1) *Paris, 1744.*

Le livre est dédié au duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, un des enfants légitimés de Louis XIV. Il a pour épigraphe : in tenui labor, ce qui paraît assez peu justifié étant données les proportions de l'ouvrage, mais ce qui s'explique mieux quand on remarque la vignette qu'encadre la devise : une ruche d'abeilles et des castors. Le castor, c'était l'animal type au Canada. « La dépouille de cet animal a jusqu'à présent fourni à la Nouvelle-France le principal objet de son commerce. » (t. III. let. 5. p. 94.)

(1) Voici le titre d'un ouvrage de Champlain sur le Canada.

Les voyages de a Nouvelle-France occidentale dite Canada, faits par le sieur de Champlain, Xaintongeois, capitaine pour le roi en la marine du Ponent, et toutes les découvertes qu'il a faites en ce pays depuis l'an 1603 jusqu'en l'an 1609, où se voit comme ce pays a été premièrement découvert par les Français, sous l'autorité de nos rois très chrétiens, jusqu'à ce règne de sa majesté à présent régnante, Louis XIII, roi de France et de Navarre, avec un traité des conditions requises à un bon et parfait navigateur pour connaître la diversité des estimes qui se font en la navigation, les marques et les renseignements que la providence de Dieu a mises dans la mer pour redresser les mariniers en leurs routes, sans lesquelles ils tomberaient en grand danger, et la manière de bien dessiner les cartes marines, avec leurs ports, rades, îles, sondes et autres choses nécessaires à la navigation. Ensemble une carte générale dudit pays en son méridien, selon la déclinaison de la guide Ayman, ou un catéchisme ou instruction traduite du Français en langage des peuples sauvages de quelque contrée ; avec ce qui s'est passé en ladite Nouvelle-France en l'année 1631. A monseigneur le C. de Richelieu. Paris, chez Pierre Lemar, dans la grande salle du Palais, 1632.

Dans une sorte de préface l'auteur indique son projet d'écrire « un corps d'histoires du nouveau monde. » — Puis il donne « les fastes chronologiques du nouveau monde et des établissements que les Européens y ont faits. » Rien de bien saillant du reste dans cet exposé sous forme d'annales. Suit une bibliographie générale pour la seule Nouvelle-France, qui ne comprend pas moins de 51 ouvrages ou mémoires. J'y relève cette appréciation de Champlain: « M. de Champlain est proprement le fondateur de la Nouvelle-France ; c'est lui qui a bâti la ville de Québec. Il a été le premier gouverneur de cette colonie pour l'établissement de laquelle il s'est donné des peines infinies. Il était habile navigateur, homme de tête et de résolution, désintéressé, plein de zèle pour la religion et pour l'état. » (t. I. p. XLVII).

Après un avertissement, l'auteur aborde enfin son ouvrage divisé en 22 livres qui occupent les deux premiers volumes, le troisième étant consacré au récit du voyage de Charlevoix en 1720.

Je n'ai pas l'intention de suivre pas à pas notre écrivain, je veux m'attacher à montrer surtout ce qu'il y a de capital dans son œuvre en même temps que sa sagacité et sa sûreté de vues. Après avoir examiné ce qu'il nous apprend au point de vue de la géographie physique, nous examinerons successivement ses aperçus sur la partie économique, ethnographique et surtout historique de son ouvrage.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Le père Charlevoix donne au terme Nouvelle-France son acception la plus large, il y rattache la Louisiane, c'est-à-dire l'immense bassin du Mississipi. — Toutefois c'est au Canada proprement dit qu'il accorde la plus grande importance.

D'où vient ce nom de Canada ? « Une ancienne tradition

porte que les Espagnols y étaient entrés avant Cartier, et que n'y ayant aperçu aucune apparence de mines, ils avaient prononcé plusieurs fois ces deux mots : Aca nada, ici rien ; que les Sauvages avaient répété ensuite aux Français, ce qui avait fait croire à ceux-ci que Canada était le vrai nom du pays. » (t. I. p. 9). Il est vrai qu'une note ajoute : quelques uns dérivent ce nom du mot Kanatta qui signifie amas de bourgades.

Le Canada, c'est surtout le pays traversé par le fleuve St-Laurent. C'est Jacques Cartier qui, en 1535, a ainsi nommé l'estuaire : peu à peu le nom s'est étendu au fleuve lui-même. « Le dixième d'Aoust, ses trois vaisseaux entrèrent dans le golphe ; et en l'honneur du saint dont on célèbre la fête en ce jour, Cartier donna au golphe le nom de St-Laurent... et parce que le fleuve qu'on appelait au paravant la rivière Canada se décharge dans le même golphe, il a insensiblement pris le nom de St-Laurent qu'il porte aujourd'hui. » (t. I. p. 10).

Ce fleuve St-Laurent est du reste un des plus grands du monde. La largeur de son embouchure est « d'environ trente lieues. » (t. III. p. 61). On comprend que la marée s'y fasse fortement sentir. Au confluent du Saguenay « Les marées montent régulièrement 5 heures et baissent pendant 7. A Tadoussac, elles montent et descendent pendant 6 heures. Plus on monte le fleuve, plus le flux diminue et plus le reflux augmente. A vint lieues au-dessus de Québec, le flux est de trois heures et le reflux de neuf. Au delà, il n'y a plus de marée sensible. » (t. III. p. 67).

Aussi, c'est sur bords de ce fleuve qu'on a bâti les villes et principalement la capitale, Québec. « Il n'y a que cette ville qui puisse se vanter d'avoir un port en eau douce à six vint lieues de la mer, et capable de contenir cent vaisseaux de ligne. Aussi est-elle placée sur le fleuve le plus navigable de l'univers. » (t. III. p. 70).

La seconde ville est Montréal, primitivement Mont royal, bâtie dans l'île de ce nom « ayant dix lieues de long de l'E. à l'O. et près de quatre lieues dans sa plus grande largeur... La ville a un aspect fort riant, elle est bien située, bien percée et bien bâtie... C'est un quarré long, situé sur le bord du fleuve, lequel s'élevant insensiblement partage la ville dans sa longueur en haute et basse, mais à peine s'aperçoit-t-on que l'on monte de l'une à l'autre. » (t. III. p. 137 et 138).

Le Saint-Laurent sort d'une série de grands lacs qui lui servent en quelque sorte de régulateur. Le lac Outario n'est pour l'auteur qu' « un élargissement du fleuve St-Laurent. » (t. III. p. 140). Le lac Erié n'a qu'une médiocre importance, bien qu'il communique avec le précédent par la fameuse chute du Niagara.. Ce sont les trois derniers qui méritent toute l'attention: « Le Michigan qui a trois cent lieues de circuit, sans parler de la grande baye qui s'y décharge : le lac Huron qui a trois cent cinquante lieues de circonférence et qui est en forme de triangle, et le lac supérieur qui en a cinq cents. Tous trois sont navigables pour les plus grandes barques, et les deux premiers ne sont séparés que par un petit détroit, lequel a aussi assez d'eau pour les mêmes bâtiments qui peuvent encore naviguer sans obstacle dans tout le lac Erié jusqu'à Niagara. » (t. II. p. 280). Aussi l'auteur attache une grande importance au petit poste de Michillimakinak, petite île située entre les trois grands lacs, véritable entrepôt de commerce.

Toute la partie occidentale qui vient après les lacs est inconnue au père Charlevoix. Au delà de la Californie, la côte est inconnue ; il faut attendre pour la fixer les voyages de Cook et de Vancouver; au nord ce seront les chasseurs au service de la compagnie anglaise d'Hudson qui relèveront cette côte. On voit cependant par la carte annexée au premier volume qu'on avait une vague idée de ces territoires. J'y trouve un certain lac des Assiniboels qui pourait bien être le grand

lac de l'Esclave, un lac Antimipegon qui, reporté plus à l'ouest, pourrait être le lac Winipeg : La grande rivière et le grand fleuve de l'ouest ne sont pas sans affinités avec le Makensie et le Youkon.

Mais si Charlevoix ignore les profondeurs du farwest canadien, il connaît en revanche ce qu'on peut parfaitement considérer alors comme les annexes de la Nouvelle-France, la baie d'Hudson et le bassin du Mississipi.

Pour la baie d'Hudson « après qu'on a doublé la pointe septentrionale de l'isle de Terre-Neuve, en faisant le nord-ouest et cotoyant toujours la terre de Labrador, on s'élève jusque vers les 63 degrés de latitude nord, et l'on trouve un détroit qui porte le nom d'Hudson. Ce détroit court est-ouest en prenant du nord-ouest, et sa sortie est par les 64 degrés. En cet endroit, la mer forme une baie de 300 lieues ou environ de profondeur. C'est ce qu'on appelle la baie d'Hudson. Sa largeur est inégale, car en allant du nord au sud elle diminue toujours depuis 200 lieues jusqu'à 35. Son extrémité méridionale est par les 50 degrés... » Rien n'est plus affreux que le pays dont elle est environnée. De quelque côté que l'on jette les yeux, on n'aperçoit que des terres incultes et sauvages et des rochers escarpés, entrecoupées de ravines profondes et de vallées stériles où le soleil ne pénètre point, et que les neiges et les glaçons qui ne fondent jamais rendent inhabitables. La mer n'y est libre que depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin de septembre : Encore y rencontre-t-on des glaces d'une grosseur énorme qui jettent les navigateurs dans de très grands embarras (t. I. p. 473 et sq.)

Pour ce qui est du Mississipi, il est assez bref à ce sujet ; on connaissait fort peu de chose à cette époque en dehors des bords mêmes de la rivière ; on ne soupçonnait pas l'étendue ni les richesses de cette région. C'est surtout vers l'embouchure, du côté de la Nouvelle Orléans, que des tentatives avaient eté

faites. Le père Charlevoix est assez mélancolique sur l'état de notre colonie en ce point. « Les huit cent belles maisons et les cinq paroisses que lui donnait le mercure il y a deux ans, se réduisent encore aujourd'hui à une centaine de barraques, placées sans beaucoup d'ordre ; à un grand magasin bâti de bois, à deux ou trois maisons qui ne pareraient pas un village de France. « (t. III. p. 30.)

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Et cependant il veut espérer que « ce lieu sauvage et désert que les cannes et les arbres couvrent encore presque tout entier sera un jour une ville opulente et la métropole d'une grande et riche colonie. »

Et sur quoi fonde-t-il cette espérance ?

« Sur la situation de la ville à 33 lieues de la mer .. sur la situation de son terroir... sur le voisinage du Mexique où l'on peut aller en 15 jours par mer, sur celui de la Havane... En faut-il davantage pour rendre une ville florissante ? » Le père Charlevoix a deviné juste ; malheureusement, ce n'est pas au profit de la France que s'est accomplie cette transformation.

La fertilité est grande sur les bords du Mississipi, en Louisiane. Devançant les théories d'une école hydrographique moderne, le père Charlevoix se prononce contre les digues : « Je pense qu'on gagnerait beaucoup en abandonnant le champ libre à l'inondation annuelle du fleuve... Le limon qui y demeure, quand les eaux se sont retirées, le renouvelle et l'engraisse ; on pourrait en employer une partie en pâturages, on sèmerait sur d'autres du riz, des légumes... Avec le temps, on ne verrait plus sur les deux rives du Mississipi que des jardins, des vergers, des prairies... Presque partout, à peu de distance des bords, on trouve des terrains

élevés, où l'on pourrait bâtir sur un fond solide, et où le froment viendrait fort bien, quand on y aurait donné de l'air, en éclaircissant les bois » (t. III. p. 446.)

Au lieu de suivre une conduite si sage, on s'obstine à la poursuite des métaux précieux ; on se livre à la recherche de mines imaginaires, on néglige la proie pour l'ombre ; et tel chercheur arrive à ce résultat merveilleux de retirer du sol quatorze livres de plomb qui lui coûtent juste quatorze cent livres.

Au Canada, les choses ont suivi un meilleur cours, et les plantations réussissent à merveille quand les Iroquois laissent faire la récolte. Mais le père Charlevoix ne pouvait deviner l'immense extension que devait prendre un jour la culture des céréales dans ces régions, surtout dans celle du Manitoba. Pour lui, la principale richesse consiste encore dans le commerce des pelleteries dont il constate le peu de prospérité dans notre colonie, et aussi dans les pêcheries qu'il considère comme beaucoup trop négligées.

PARTIE ETHNOGRAPHIQUE

Pour ce qui concerne les hommes, l'auteur entre dans des détails d'autant plus intéressants qu'ils s'agit de peuples aujourd'hui presque entièrement disparus : il est prodigue de détails sur les Abénakis qui peuplent la rive droite du St-Laurent, sur les Outaouais qui ont laissé leur nom à la rivière Ottawa, sur les Iroquois, habitants des bords de l'Ohio, sur les Hurons, les Sioux, les Illinois, les Natchez. Il se livre même à de savantes recherches pour retrouver l'origine de ces peuples divers, et au commencement du tome III se trouve une longue dissertation « sur l'origine des Amériquains. » Où Marco Polo côtoie Ptolémée, Charlevoix nous apprend qu'il y avait à son époque grande diversité de vue à

ce sujet : quelques-uns voient des Frisons dans les ancêtres des américains, mais Jacques Charron et Guillaume Pottel, en bons français, opinent pour les Gaulois ; le pere Kirker tient pour les Egyptiens, un autre pour les Phéniciens. Il est vrai que le père Joseph de Acosta, jésuite espagnol, estime que ce sont les Asiatiques dont le passage s'est fait par « le nord de l'Asie ou par les terres qui sont au sud du détroit de Magellan. » Cette dernière opinion est curieuse à citer; car elle montre la créance qui s'attachait à l'existence des terres australes ; il fallut les voyages de Cook pour achever de détruire cette opinion ayant son point de départ dans cette théorie de Ptolémée qui prolonge le cap Guardafui jusqu'à la Chersonnèse d'or ou presqu'île de Malacca.

On n'entreprendra pas ici de suivre l'auteur dans les développements fort longs où il entre à propos des mœurs et coutumes de ces peuples indigènes du continent Américain ; son livre a dû servir de source aux romanciers de l'école de Fénimor Cooper ; on y retrouve cette constance inébranlable du guerrier vaincu dans les tourments, cette férocité dans la victoire cette simplicité naïve et rusée en même temps dans les relations internationales qui sont devenues légendaires, et cela au milieu des cadres obligés de fêtes guerrières, de conseils, de calumets fumés en commun. Je ne puis m'empêcher cependant de reproduire ce qu'il nous raconte au sujet des croyances indigènes sur l'immortalité de l'âme. « Ils pensent qu'elles sont comme les ombres et les images animées du corps, et c'est par une suite de ce principe qu'ils croient que tout est animé dans l'univers... Ils disent que l'âme séparée du corps conserve les mêmes inclinations qu'elle avait auparavant et c'est la raison pourquoi ils enterrent avec les morts tout ce qui était à leur usage. » (t. III. page 256.)

N'est-il pas curieux de rencontrer toujours ce fond commun de croyances et avec la même forme, chez les peuples enfants,

aussi bien sur les bords du St-Laurent ou du Mississipi que sur les rivages du Nil ? De même pour les formes de la justice : sur les bords du Rhin, dans l'antique Germanie comme dans l'Acadie, nous la trouvons confiée au chef de la tribu comme à celui de la civitas, qui règle le vergheld seul empêchement de la vengeance particulière « S'il s'élevait quelque différend entre les familles et les particuliers, c'était au chef de la bourgade à ménager l'accomodement : s'il ne pouvait y réussir, l'offensé était en droit de se faire justice et la loi du talion était exactement observée » (t. I. p. 125).

Si l'auteur s'occupe des populations indigènes, il ne néglige pas pour cela les populations d'arrivée récente, c'est-à-dire les colons. Il nous apprend que « par le recensement de l'année 1688, la colonie se trouve composée de 11249 personnes. » (t I. p 539). C'est bien peu après une occupation de presque un siècle. Il est vrai que la qualité supplée à la quantité, et ces colons canadiens ne le cèdent à personne pour la hardiesse et le courage. « Les habitants de Montréal sont braves et ils ne sont pas riches. On les a trouvés difficiles à persuader de la nécessité de cette défense (fortifier leur ville). Ils sont fort convaincus que leur valeur est plus que suffisante pour défendre leur ville contre quiconque oserait l'attaquer. Nos Canadiens ont tous, sur cet article, assez bonne opinion d'eux-mêmes, et il faut convenir qu'elle n'est pas mal fondée ; mais, par suite de la confiance qu'elle leur inspire, il n'est pas si mal aisé de les surprendre que de les vaincre. » (t. III. p. 138.)

Voilà une page lestement écrite, comme aussi celle où l'auteur nous dépeint la vie à Québec. Cela donne l'idée d'une sorte de petit paradis terrestre tout à fait désirable. On ne compte guère, à Québec, que 7000 âmes, mais on y trouve un petit monde choisi où il ne manque rien de ce qui peut former une société agréable. Un gouverneur général avec son état major, de la noblesse, des officiers et des troupes... Des

marchands aisés, ou qui vivent comme s'ils l'étaient... Des cercles aussi brillants qu'il y en ait ailleurs chez la gouvernante et chez l'intendante. Voilà, ce me semble, pour toutes sortes de personnes, de quoi passer le temps agréablement. Ainsi fait on, et chacun y contribue de son mieux. On joue, on fait des parties de promenades; l'été en calèche ou en canot, l'hiver en traîne sur la nège ou en patins sur la glace, on chasse beaucoup...

Les Canadiens, c'est-à-dire les créoles du Canada respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même ici aucun accent. On ne voit point ici de personne riche, et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien et personne ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère, si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre; sinon on se retranche sur la table pour être bien vêtu... Tout est ici de belle taille et le plus beau sang du monde dans les deux sexes L'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communs à tous; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées. » (t. III. p. 79 et 59.)

Mais c'est surtout par la partie historique que le livre de Charlevoix abonde en renseignements précieux Cela s'explique du reste, étant donnés le titre et le but de l'ouvrage.

PARTIE HISTORIQUE.

Dans sa dissertation préliminaire, Charlevoix d'après Vatable et Robert Etienne nous apprend que Salomon envoyait déjà ses flottes chercher de l'or en Amérique. Sans remonter à une antiquité aussi vénérable et aussi reculée il rappelle l'expédition de Jean Cabot pour le compte d'Henri VII, roi

d'Angleterre (1494) ; celle du portugais Gaspard Corterréal (1500) ; mais ni l'un ni l'autre n'ont fondé d'établissement durable. En 1508, Thomas Aubert, de Dieppe, amena en France des sauvages du Canada. En 1523, Verazani fit un voyage au Canada. « Le détail de ce voyage n'a rien de bien intéressant et n'est même pas trop intelligible. Nous connaissons beaucoup mieux les pays que Verazani parcourut qu'il ne les connaissait lui-même. » Verazani en 1525 fit un nouveau voyage et disparut.

Le maloin Jacques Cartier apparaît dans ces régions en 1534. Un second voyage l'y ramène en 1535 ; il remonte le Saint-Laurent, arrive à Hochelaya, qui sera plus tard Montréal. Là, pris sans doute pour un grand magicien, il se voit entouré d'indigènes perclus et malades ; mais je laisse la parole à l'auteur : « S'armant d'une foi vive, le capitaine récita le plus dévotement qu'il put le commencement de l'Evangile de St-Jean ; il fit ensuite le signe de la croix sur les malades, leur distribua des chapelets et des agnus Dei. Cela fait, il se mit en prières, puis il récita à haute voix la passion de J.-C. Cette lecture fut écoutée avec beaucoup de respect et d'attention par toute l'assistance, et cette pieuse cérémonie se termina par une fanfare de trompettes qui mit ces sauvages hors d'eux-mêmes, de joie et d'admiration. » Malheureusement, le récit s'arrête là, et nous ne savons pas si le charme opéra. Les sauvages ne demeurèrent pas en reste de bons procédés ; et l'équipage de Cartier se trouvant tourmenté du scorbut, en fut guéri par une tisane qu'ils lui apportèrent, fabriquée avec de la térébenthine au baume blanc du Canada. « Quelques-uns qui avaient eu le mal de Naples recouvrèrent en peu de temps une véritable santé. » On voit que c'était une véritable panacée.

Malheureusement, Cartier et ses récits trouvèrent peu de créance en France. « On insista particulièrement sur ce qu'il n'y avait aucune apparence de mines. »

Il faut ajouter que les récits de Cartier frisaient quelquefois singulièrement le roman, pour ne pas dire plus, quand il racontait sérieusement les contes à dormir debout dont l'avait régalé son hôte Dounaconna; comme par exemple ces hommes « qui rendaient leurs excrémens par la bouche et urinaient par-dessus l'épaule. »

Roberval, signeur du Vimeu, fut pourtant fait vice-roi du Canada, mais n'y accomplit rien de considérable. L'attention de la France se détourna mal-à-propos vers la Floride et le Brésil où elle n'avait rien à faire.

La véritable colonisation fut accomplie par Champlain, qui bâtit Québec en 1608. Mais déjà éclatent les difficultés qui feront un jour la ruine de la Nouvelle-France : le voisinage des Anglais, leur politique cauteleuse qui consiste à armer et à pousser les indigènes contre les établissements voisins qui peuvent leur porter ombrage. On voit déjà Champlain aux prises avec les Iroquois. Sous prétexte de venger leur échec devant la Rochelle, les Anglais occupent même Québec en 1629. Il est vrai que l'opinion publique est peu émue en France. La politique coloniale y trouvait déjà d'âpres contradicteurs. « Les Indes orientales et le Brésil ont dépeuplé le Portugal, l'Espagne voit plusieurs de ses provinces désertes depuis la découverte de l'Amérique. » A quoi bon dès lors s'occuper du Canada. Il nous fut pourtant rendu en 1637 : il est cédé alors à une Compagnie dite des Cent Associés qui ne sait pas en tirer parti ; en 1664, le roi cède le Canada à une nouvelle compagnie, celle des Indes-Occidentales. En même temps des instructions précises sont données au gouverneur. « Rien n'avait été plus recommandé..... que d'instruire les enfants des sauvages dans la langue française et de les accoutumer à notre façon de vivre (t. I. p. 390) ». N'est-il pas curieux de retrouver au XVIIe siècle ces préoccupations du nôtre et ce désir de vulgariser notre langue qu'a repris de nos jours une société jeune et ardente. Puisse-t-elle avoir un meilleur succès que celui de cette première tentative au Canada.

Bientôt une grande découverte allait étendre indéfiniment les limites de la Nouvelle France. « On savait en général, par les rapports des sauvages qu'il y avait à l'occident de la Nouvelle France un grand fleuve nommé Meschacipi par les uns, Micissipi par les autres, lequel ne coulait ni au Nord, ni à l'Est ; ainsi on ne doutait point que par son moyen on ne put avoir communication, ou avec le golfe du Mexique, s'il avait son cours au sud, ou avec la mer du Sud s'il allait se décharger à l'ouest. On espérait retirer un grand avantage de l'une ou de l'autre navigation.

L'intendant.,.. chargea de cette découverte le père Marquette, lequel avait déjà parcouru presque tous les pays du Canada et qui y était fort respecté des sauvages. Il lui associa un bourgeois de Québec, nommé Joliet, homme d'esprit et d'expérience. Ils partirent ensemble de la baie du lac Michigau, s'embarquèrent sur la rivière des renards qui s'y décharge, et la remontèrent jusqu'assez près de sa source.... Il la quittèrent ensuite, marchèrent quelque temps, se rembarquèrent sur l'Ouiscousing, et naviguant toujours à l'O., ils se trouvèrent sur le Micissipi par la hauteur d'environ 42 degrès 1[2 de latitude nord. Ce fut le 17me de juin de l'année 1673 qu'ils entrèrent dans le fameux fleuve dont la largeur et plus encore la profondeur leur parut répondre à l'idée que leur en avait donnée les sauvages.

Ils se laissèrent conduire à son courant.... et ils n'eurent pas fait beaucoup de chemin qu'ils eurent connaissance des Illinois..... Les deux voyageurs, après s'être reposés quelque temps chez les Illinois poursuivirent leur route et descendirent le fleuve jusqu'aux Akansas, vers les 33 degrès de latitude. Alors, comme les vivres et les munitions commençaient à leur manquer.... et comme ils ne pouvaient plus douter que le Micissipi ne se déchargeât dans le golfe du Mexique, ils reprirent la route du Canada.... Arrivés à Chicago, ils se séparèrent. Le père Marquette resta chez les

4

Miamis, et Joliet alla à Québec pour rendre compte de son voyage. » (t. II. p. 445). Il devait y trouver des récompenses, plus honorifiques à la vérité que fructueuses. « On lui donna Anticosty.... mais on ne lui fit pas un grand présent. Elle n'est absolument bonne à rien ; elle est mal boisée, son terroir est stérile, elle n'a pas un seul hâvre où un batiment puisse être en sûreté. Il courut un bruit il y a quelques années qu'on y avait découvert une mine d'argent. On fit partir de Québec un orfèvre pour en faire l'épreuve, mais il n'alla pas bien loin ; il s'aperçut bientôt aux discours de celui qui avait donné l'avis que la mine n'existait que dans le cerveau blessé de cet homme, lequel lui recommandait sans cesse d'avoir confiance en Dieu.... Je suis persuadé que les héritiers du sieur Joliet, troqueraient volontiers leur vaste seigneurie pour le plus petit fief de France. » (T. III. p. 63).

Quant au père Marquette, il mourut en 1675 par suite des fatigues de son apostolat.

Cette brillante exploration allait bientôt être complétée par celle de Cavelier de la Salle, qui devait achever le relevé du Missisipi et en prendre possession au nom de la France, en donnant à tout son bassin la désignation de Louisiane en l'honneur du grand roi.

« Robert Cavelier de la Salle, qui était passé depuis quelques années en Amérique et qui n'y était allé que pour tenter quelque entreprise capable de l'enrichir et de lui faire honneur, comprit que rien n'était plus propre pour parvenir à son but que d'entrer dans les vues de l'intendant sur la découverte du grand fleuve et du pays qu'il arrose. Il était né à Rouen, d'une famille aisée... mais n'avait point eu de part à l'héritage de ses parents. Il avait l'esprit cultivé, il voulait se distinguer, et il se sentait assez de génie et de courage pour y réussir..

Le premier projet qu'il forma et qui l'engagea à passer les mers fut de chercher un passage au Japon ou à la Chine par

le nord ou par l'ouest du Canada. »—Il est bon de remarquer qu'on songeait déjà à la recherche de ce fameux passage du nord-ouest.

« Il était dans cette occupation lorsque Joliet arriva à Montréal avec la nouvelle de sa découverte. Non seulement il ne douta point, quand il eut entretenu ce voyageur, que le Mississipi ne se déchargeât dans le golfe du Mexique, mais il se flatta encore qu'en remontant ce fleuve au nord, il pourrait découvrir ce qui faisait l'objet de ses recherches, et qu'en tous cas la seule découverte de son embouchure le conduirait à quelque chose qui établirait sa fortune et sa réputation. » (t. I. p. 455.) Il passe donc en France, obtient pleins pouvoirs du roi ; s'adjoint de hardis compagnons comme le chevalier de Tonti, fait remonter le cours du Mississipi par un certain Dacan et le récollet Hennepin. Il leur arrive quantité d'aventures surprenantes. Après avoir remonté le fleuve jusqu'aux chutes qu'Hennepin appelle le saut St-Antoine... ils auraient été jusqu'à la source « sur une haute montagne, » furent longtemps prisonniers des Sioux, auraient ensuite redescendu le cours du fleuve jusqu'à la mer, mais ajoute malignement l'auteur « il est assez difficile comment ils ont pu aller jusqu'à l'embouchure du fleuve, le descendre et le remonter jusqu'aux 46 degrés, rester prisonniers plusieurs mois parmi les Sioux, et cela en moins d'une année. Aussi n'a-t-on jamais cru au Canada qu'ils y aient fait autre chose que de retourner au fort de Crève Cœur par le même chemin qu'ils avaient pris en montant jusqu'à Saint-Antoine. » (p. 461). Ceci se passe en 1680. Ce fut de 1681 à 83 que Cavelier de la Salle descendit en personne le Mississipi jusqu'à la mer.

« Il descendit la rivière des Illinois et le deuxième de février 1682 il se trouva sur le Mississipi. Le quatrième de mars il prit avec toutes les cérémonies ordinaires possession du pays des Akansas, et le neuvième d'avril il reconnut l'em-

bouchure du fleuve où il fit une nouvelle prise de possession dans les règles... Cette importante découverte ainsi achevée, et tout le cours connu d'un des plus grands fleuves du monde assuré à la France par des prises de possession auxquelles on ne pouvait rien opposer, La Salle se rembarque le onzième d'avril... Il n'arrive à Québec qu'au printemps de l'année suivante 1683 et il s'embarqua quelques mois après pour la France. » (t. I. p. 461). C'est à ce deuxième voyage qu'il faut reporter son entrevue avec Seignelay que par une étrange confusion Charlevoix place en 1670 quand il dit « en arrivant à la Cour il apprit la mort de M. de Colbert et rendit au marquis de Seignelay qui occupait la place de son père dans le département de la Marine la lettre dont il était porteur. » (t. I. p. 457). On sait que Colbert mourut en 1683. A peine arrivé à la Cour, De La Salle eut à se défendre contre les accusations parties de Québec; le nouveau gouverneur, M. de La Barre, l'accusait d'avoir par son imprudence brouillé les Français et les Iroquois. « Par bonheur pour lui sa cause fut portée à un tribunal où l'on était prévenu en sa faveur... Ce n'est pas que M. de Seignelay le crût tout à fait exempt des défauts qu'on lui reprochait ; mais jugeant par lui-même de ses talents, il crut devoir les employer. Il lui donna néanmoins de bons avis sur sa conduite passée, et le malheur de La Salle vint de ce qu'il ne sut pas en profiter, ainsi que nous le verrons par la suite. » (t. I. p. 471).

En effet, en 1684, de la Salle partit de la Rochelle avec un armement sérieux ; mais la morgue et la mauvaise volonté des officiers de la marine royale compromirent son entreprise; lui-même périt en 1687 misérablement assassiné par ses domestiques. « Ce qu'il y a de plus triste pour la mémoire de cet homme célèbre, c'est qu'il a été plaint de peu de personnes, et que le mauvais succès de ses entreprises lui a donné un air d'aventurier parmi ceux qui ne jugent que sur les apparences. Par malheur, c'est ordinairement le plus grand nombre. » (T. II. p. 26).

Cet aventurier avait pourtant donné une inestimable colonie à la France, désormais la nouvelle Angleterre était enserrée de toutes parts. Au sud elle se heurtait contre la Floride espagnole, au nord contre le Canada, la Louisiane lui interdisait tout accroissement dans la direction de l'ouest. Elle pouvait même à un moment donné être rejetée à la mer ; on conçoit dès lors son acharnement et la nécessité d'une lutte à outrance contre la Nouvelle France.

Je ne suivrai pas Charlevoix dans le récit minutieux de la guerre d'embuscades, de surprises des Indiens excités par nos voisins. Au plus fort de la triste guerre de succession d'Espagne, les Anglais essayèrent en 1710 une attaque de vive force contre Québec où l'on s'était préparé à les bien recevoir, mais les éléments se chargèrent de la défense. La flotte anglaise fit misérablement naufrage dans le fleuve St-Laurent, vers les sept îles. Les barques envoyées en reconnaissance par M. de Vaudreuil y « trouvèrent les carcasses de huit gros vaisseaux dont on avait enlevé les canons... et près de trois mille personnes noyées, dont les corps étaient étendus sur le rivage. On y reconnut deux compagnies entières des gardes de la reine qu'on distingua à leurs casaques rouges, et plusieurs familles écossaises destinées à peupler le Canada. » (T. II. p. 357).

Pourtant, à la conclusion de la paix d'Utrecht, les Anglais obtinrent des avantages dûs à leur situation sur le continent. Ils acquirent Terre-Neuve, l'Acadie, c'est-à-dire la porte du St-Laurent. Le père Charlevoix n'insiste pas assez sur les conditions désastreuses de cette paix, acte préparatoire du traité de Paris en 1763 ; il ne voit pas le vague et l'incertitude de la délimitation des frontières pour les nations Iroquoises, ce qui aménera un jour l'affaire Jumonville, c'est-à-dire la guerre de 7 ans ; mais du moins il a poussé le cri d'alarme en citant cette lettre instructive de Pontchartrain. « Le Canada n'a actuellement que 4424 habitants en état de porter

les armes, depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à soixante, et les vingt-huit compagnies des troupes de la marine que le roi y entretient ne font en tout que six cent vingt-huit soldats. Ce peu de monde est répandu dans une étendue de cent lieues. Les colonies anglaises ont soixante mille hommes en état de porter les armes, et on ne peut douter qu'à la première rupture ils ne fassent un grand effort pour s'emparer du Canada. » (T. II. p. 402).

J'ai tâché de montrer dans son ensemble l'œuvre du père Charlevoix. J'ai négligé de parti pris toute la partie ecclésiastique, chère au cœur du missionnaire, mais qui aux yeux de l'historien et du géographe n'est qu'une gêne et un encombrement. Il y a pourtant un certain intérêt à voir un écrivain du XVIII[e] siècle raconter gravement des miracles ni plus ni moins qu'un Grégoire de Tours ou le moine annaliste de St-Bertin. « Pendant l'automne de 1662... on vit voler dans l'air quantité de feux sous différentes figures, toutes assez bizarres. Sur Québec et Montréal il parut une nuit un globe de feu qui jetait un grand éclat, avec cette différence qu'à Montréal il semblait s'être détaché de la lune, qu'il fût accompagné d'un bruit semblable à celui d'une volée de canons, et qu'après s'être promené dans l'air environ l'espace de 3 lieues, il alla se perdre derrière la montagne d'où l'île a pris son nom, au lieu qu'à Québec il ne fit que passer et n'eut rien de particulier... Ce que je vais ajouter n'a pas été aussi public, et chacun en croira ce qu'il jugera à propos, mais je dois observer qu'il ne s'agit point de prédictions faites après coup... et que cet évènement, à en juger par l'effet qu'il produisit, a tout l'air d'un avertissement du ciel, et que la conduite de la providence en pareille occasion est de faire avertir les coupables que la justice divine est prête à lancer la foudre ; ainsi le Seigneur en usa-t il à l'égard des Ninivites...

« Au commencement de février de la même année (1663) il se répandit un bruit sourd qu'il y aurait bientôt un tremblement

de terre dont on n'avait point d'exemple dans l'histoire : ce bruit était fondé sur les discours d'une personne éminente en piété, qui s'en était ouverte à un petit nombre de ses amis. » Pareillement une Algonquine « fervente chrétienne » entend des voix qui annoncent le terrible évènement. Une jeune fille de la même nation « qui menait une vie toute angélique et à qui sa piété et sa confiance en la vertu de la croix du Sauveur avaient mérité la guérison subite d'une maladie jugée incurable par les médecins... » a des visions. Jusqu'à la mère Marie de l'incarnation « cette illustre fondatrice des Ursulines de la Nouvelle France » qui est avertie de la chose et qu'une force céleste contraint à « à demander au Seigneur justice des crimes qui se commettaient. Tout ce qu'elle put faire pour adoucir la rigueur de cet ordre, en s'y soumettant, ce fut d'ajouter de ferventes prières pour obtenir du ciel que les âmes ne périssent point avec le corps. » (t. I. p 363 et s q.). Cette prière fut largement exaucée, car ce tremblement de terre éclata peu après, dura 6 mois; personne ne périt ; mais tous se convertirent, du moins Charlevoix l'affirme, et le fait est qu'il y avait de quoi. « Il y eut des arbres qui s'élancèrent en l'air avec autant de raideur que si une mine eut joué sous leurs racines, et on en retrouva qui s'étaient replantés par la tête... On voyait dans l'air et on s'y figurait des spectres et des fantômes de feu portant en mains des flambeaux. Il y paraissait des flammes qui prenaient toutes sortes de figures, les unes de piques, les autres de lances et des brandons allumés tombaient sur les toits sans y mettre le feu. » (t. I. p 366.)—Cependant cette conversion n'empêcha pas le St-Evêque de Québec d'avoir maille à partir avec deux gouverneurs, dont l'un choisi de sa propre main.

Ajoutons que les connaissances scientifiques de l'auteur sont pour le moins rudimentaires.

Il paraît très surpris des aurores boréales et des halos lunaires. « Un autre phénomène qui paraît dans l'air mériterait

bien qu'on s'étudiât à en découvrir la cause. Dans le temps le plus serein, on apperçoit *(sic)* tout à coup au milieu de la nuit des nuages d'une blancheur extraordinaire et au travers de ces nuages une lumière très éclatante. Lors même qu'on ne sent pas un souffle de vent, ces nuages sont chassés avec une très grande vitesse et prennent toutes sortes de figures. Plus la nuit est obscure, plus la lumière est vive : elle l'est même à un point qu'on peut lire à sa lueur beaucoup plus aisément qu'à celle de la lune dans son plein. On dira peut-être que ce n'est qu'une réfraction des raïons du soleil qui par cette hauteur ne s'éloigne pas beaucoup de l'horizon pendant les nuits d'été, et qu'encore qu'il n'y ait point de vent dans les basses régions de l'air, il peut y en avoir dans la supérieure, ce qui est vrai ; mais ce qui me fait juger qu'il y a encore une autre cause de ce météore, c'est que pendant l'hiver même, la lune parait souvent environnée d'arcs-en-ciel de couleurs différentes, et toutes très vives. Pour moi je suis persuadé que ces effets doivent être attribués en partie à des exhalaisons nitreuses qui pendant le jour ont été attirées et enflammées par le soleil. » (t. I. p. 475).

Mais à côté de ces imperfections que de morceaux écrits d'une plume alerte et spirituelle comme ce parallèle entre le Canadien-Français et le Yankee que je ne puis résister au plaisir de citer.

« Il règne dans la Nouvelle-Angleterre... une opulence dont il semble qu'on ne sait point profiter, et dans la Nouvelle-France une pauvreté cachée par un air d'aisance... Le colon Anglais amasse du bien et ne fait aucune dépense superflue : le Français jouit de ce qu'il a et souvent fait parade de ce qu'il n'a point. Celui-là travaille pour ses héritiers ; celui-ci laisse les siens dans la nécessité où il s'est trouvé lui-même, de se tirer d'affaire comme il pourra. Les Anglais ne veulent point la guerre parce qu'ils ont beaucoup à perdre ; ils ne ménagent point les sauvages parce qu'ils ne croient pas en

avoir besoin. La jeunesse française, par des raisons contraires, déteste la paix et vit bien avec les naturelles du pays dont elle attire aisément l'estime pendant la guerre et l'amitié en tout temps. » (t. III p. 80).

On voit que Charlevoix n'aime pas l'Anglais de Boston. Français de nom, il l'est aussi de cœur, c'est ce qu'il fallait pour écrire l'histoire de la Nouvelle-France.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Afrique.

NOTRE DERNIÈRE EXPÉDITION DANS LE SOUDAN ET LE PROPHÈTE MAHMADOU-LAMINE. — Tandis qu'un traité mettait heureusement fin aux incursions de Samory sur la rive gauche du Niger et nous en assurait la paisible possession, un nouvel ennemi apparaissait sur les derrières de la colonne expéditionnaire et menaçait le haut Sénégal.

L'exemple de fortunes comme celles de Samory et d'El-Hadji Oumar est fait pour échauffer des têtes ambitieuses. La marabout Mahmadou-Lamine s'y est pris fort tard pour essayer de devenir un conquérant à son tour, car il a déjà passé la cinquantaine. C'est encore un Saracolais, né sur les bords du Sénégal aux environs de Kayes. Tout jeune, il partit pour la Mecque et il resta absent pendant une trentaine d'années ; il courut le monde musulman et se vante d'avoir passé plusieurs années à Constantinople. A son retour il passa par Segou, et comme il eut l'imprudence d'y annoncer son intention de fonder un empire sur les ruines de celui d'Ahmadou, Ahmadou le fit arrêter et le retint six ans prisonnier.

Il ne reparut dans le haut Sénégal que l'année dernière. Il était bien doué pour le rôle qu'il s'était choisi. Il est de haute taille et il a la mine d'un homme fait pour commander. Il parle bien, il est instruit pour un noir, et il s'est montré aussi rusé dans sa propagande qu'audacieux dans l'action. Le prompt succès de sa tentative prouve du reste suffisamment combien sont remarquables les ressources de son esprit.

En six mois, il s'est fait une assez grande réputation pour pouvoir réunir une armée.

Sa qualité de pélerin de la Mecque commença son prestige. Il racontait aux noirs crédules qu'il avait couché aux côtés du corps de Mahomet et que le Prophète n'avait que deux doigts de plus que lui, insinuant que son rôle serait presque aussi grand que le sien. Et, comme tout bon prophète se reconnaît aux miracles qu'il a le don de faire, il en faisait. Il réunissait ses prosélytes autour d'un bassin plein d'eau qu'il avait préalablement agité.—Que voyez-vous là-dedans ? leur disait il. Les autres avouaient ne rien voir sur l'eau troublée. Mais peu à peu les rides disparaissaient, le bassin devenait un miroir et les nègres stupéfaits y voyaient passer et repasser des soldats français. — Voilà l'armée française ! disait Mahmadou-Lamine, je l'ai évoquée devant vous. Je vais vous montrer ce que nous en ferons. Il remuait doucement le bassin, l'eau se mettait à danser, le tableau se brouillait, les soldats devenaient de plus en plus confus et disparaissaient tout à fait.—Vous voyez, disait le prophète, il n'en reste plus rien ; c'est ainsi que nous les détruirons. Ce petit tour d'escamotage était très simple à exécuter; il se collait à la paume des mains des images d'Epinal découpées, et c'en était le reflet dans l'eau qu'il montrait à ses dupes. Il est probable que l'on ne ferait aucune conversion en France avec de pareils moyens, mais il ne faut pas oublier que cela se passe au Sénégal, en pays noir.

Toute la population des provinces des deux rives du Sénégal, des environs de Bakel à Kayes, c'est-à-dire sur un parcours de plus de deux cents kilomètres, est d'origine saracolaise. Or on sait combien cette race, qui vit à part, est vaine de son intelligence et de la supériorité qu'elle s'accorde sur les autres. Les vieillards, qui se rappelaient avec quelle vigueur, il y a une trentaine d'années, le général Faidherbe, alors gouverneur, avait repoussé l'invasion reli-

gieuse d'El-Hadj-Oumar, malgré leur grande sympathie pour le prophète n'auguraient rien de bon d'une levée d'armes contre les Français; mais les jeunes gens, avides de butin et pleins de ferveur religieuse, conçurent promptement un vif enthousiasme pour un chef qui paraissait avoir des dons si merveilleux. La plupart des équipages des bateaux du fleuve, beaucoup de manœuvres de Saint-Louis et d'employés du gouvernement viennent de cette région et y retournent, leur service fini. Leur contact avec les blancs augmente leur orgueil, et au lieu de leur savoir gré de ce qu'ils ont appris et des bons traitements qu'ils en ont reçus, ils n'ont qu'un désir, c'est de les jeter à la porte de leur pays. Il y avait dans les environs de Bakel, douze ou quinze cents de ces anciens serviteurs qui se rallièrent aussi à Mahmadou-Lamine. En un mot, tout le pays, qui, travaillé par les marabouts, leurs chefs religieux, était devenu d'une extrême arrogance dans ses rapports avec nous, était prêt pour un soulèvement.

Au moment où il remontait le fleuve pour aller au Niger, dans le courant du mois de novembre 1885, le lieutenant-colonel Frey vit le prophète à Kayes. Mahmadou-Lamine protesta de son dévouement à la France. Il ne songeait nullement à nous attaquer, et peut-être à ce moment disait-il vrai, car on sait au Sénégal que les agitateurs noirs qui sont venus se heurter à nous n'ont jamais été heureux. Il annonçait l'intention tantôt d'aller razzier les païens de la Gambie, tantôt d'aller attaquer son ennemi Ahmadou, qui est actuellement à Nioro. Mais, pendant que la colonne française était enfoncée dans le Soudan, notre vieil allié Boubakar-Saada, roi du Bondou, mourut, laissant deux compétiteurs à sa succession. Mahmadou-Lamine jugea qu'il était temps pour lui de se mettre en campagne. L'éloignement de la colonne, qui se trouvait à ce moment à 800 kilomètres de Bakel, favorisait ses projets. Il fit un appel à la guerre sainte, réunit en quelques jours une armée de pillards et de fanati-

ques et s'empara de Sénoudebou, capital du Bondou. Puis dans les premiers jours du mois de mars dernier, comprenant que nous ne lui pardonnerions point cette invasion d'un territoire allié, il rompit franchement avec nous et vint rassembler ses bandes au village de Konguel, à six kilomètres seulement de notre fort de Bakel.

L'interprète du fort, Alpha-Sega, qui a été fusillé pour sa trahison, était de connivence avec le prophète. Il trompa le commandant sur les forces noires et renseigna l'ennemi sur tous nos mouvements. Une sortie exécutée dans le but de disperser le rassemblement donna dans une embuscade et dut se retirer, perdant 10 tués, 25 blessés et laissant aux mains des noirs une pièce de canon. Le prophète avait annoncé aux indigènes que les canons ne partiraient pas. Cette affaire, semblant prouver qu'il disait vrai quand il assurait être invincible, accrut énormément son prestige. De toutes parts de nouveaux contingents affluèrent vers lui. Une partie du village même de Bakel se tourna contre nous, et c'est à grand'peine que l'autre partie, appuyée pourtant par le feu du fort, parvint à repousser une attaque après un combat acharné dans les rues.

Une ligne télégraphique continue va de Saint-Louis à Bamako, reliant tous nos postes et rendant d'incomparables services sur ces vastes espaces où il faudrait des semaines et des mois à un courrier pour porter les nouvelles. Aussitôt qu'il avait été délivré de Samory, le colonel Frey, prévenu au jour le jour de ce qui se passait, avait commencé à mettre des détachements en marche vers le Sénégal. Il arriva à Kayes le 2 avril. Toute sa troupe réunie constituait un effectif de 80 blancs et de 400 tirailleurs et spahis noirs, 480 hommes en tout. On évaluait à 15,000 hommes la force des bandes réunies alors autour de Mahmadou-Lamine.

Au lieu d'attaquer directement cette armée, peu exercée et de peu de cohésion, il est vrai, mais trente fois plus nom-

breuse que le petit corps qu'il pouvait mettre en ligne, le lieutenant-colonel Frey imagina de la désagréger en allant ravager les pays qui lui avaient envoyé leurs contingents. En apprenant qu'on détruisait leurs villages, les noirs ne pouvaient manquer de venir essayer de les défendre et, par suite, de se disperser. Le 12 avril commença pour la colonne expéditionnaire une seconde campagne de six semaines des plus intéressantes au point de vue des moyens d'exécution employés. Marches forcées, marches de nuit, surprises de nuit, tout ce qu'un chef ingénieux et hardi pouvait demander à une troupe aguerrie, dévouée et admirablement entraînée, fut essayé et presque toujours obtint plein succès.

Le Guidimakha, pays de la rive droite du Sénégal, soumis à l'autorité du sultan de Segou, Ahmadou, avait fourni d'importants contingents. Il avait, de plus, recueilli les blessés de Konguel et de Bakel. Ahmadou, sollicité de les rappeler au respect de la neutralité, n'ayant pas donné signe de vie, c'est lui que le lieutenant-colonel Frey commença par châtier. Une série de villages bâtis le long du fleuve furent pris les uns après les autres et incendiés. Les habitants s'étaient réfugiés à Bokhoro, autre grand village de l'intérieur, avec leur bétail et leurs richesses. Bokhoro fut surpris par une marche de flanc bien dissimulée et pris après deux combats de nuit et une résistance désespérée de la part de l'ennemi, qui nous blessa dix tirailleurs et tua une vingtaine d'auxiliaires. On s'empara d'un millier de bœufs et d'une quarantaine de chevaux.

Les noirs, habitués à nous voir ne jamais nous éloigner des bords du fleuve, furent consternés de la chute de Bokhoro. On entendait la nuit les femmes gémir et crier : Lamine ! Lamine ! viens à notre aide. Le lendemain de Bokhoro, nouveau combat, prise des deux grands villages de Guémou et de Bambella et d'un riche butin. Le prophète, voyant ses bandes ébranlées par les nouvelles de leurs villages, inter-

rompit en effet le blocus de Bakel pour aller au devant de la colonne française. Il emmena avec lui six à sept mille hommes. La rencontre eut lieu le 19 avril, à Tamboukhané, dans une position qu'avait choisie et fortifiée d'avance le colonel Frey. Le combat fut très chaudement engagé par les noirs. Le drapeau blanc du prophète vint tomber à vingt mètres de nos lignes. Son armée n'en fut pas moins dispersée, les contingents découragés s'enfuirent chacun dans son pays, et lui, se voyant abandonné, se sauva vers le Bondou. La colonne se mit aussitôt à sa poursuite.

Si l'on jette un regard sur la carte, on voit que le Sénégal et son affluent la Falémé forment un angle presque droit. Sur le Sénégal est Makhana, à quarante-cinq kilomètres environ du confluent, et sur la Falémé se trouve Sénoudebou, à peu près à la même distance du confluent en question. Le territoire compris dans l'angle est un désert sans eau. La route ordinaire longe les deux rivières et décrit par conséquent le même angle qu'elles. Pour rattraper le marabout, le colonel Frey lança le commandant Combes à ses trousses et coupa lui-même tout droit à travers le désert, avec une colonne légère. On marcha quatorze heures, de cinq heures du soir à sept heures du matin ; des auxiliaires périrent de soif en route. On appelle auxiliaires, au Sénégal, des volontaires qui s'adjoignent à nos expéditions, plus souvent dans l'intention de prendre part au butin que pour combattre. Ils nous gênent plus qu'ils ne nous servent dans les rencontres, mais ils sont excellents pour achever une troupe en déroute et pour razzier. Malgré la recommandation de nos officiers, quelques-uns n'avaient pas emporté une provision d'eau suffisante et tombèrent sur le chemin.

On arriva à temps pour barrer la route au marabout et, sans la sottise d'un guide, on l'aurait certainement capturé. Il se reposait au village de Kydira, où il venait d'arriver depuis une heure à peine et se croyait dans la plus grande

sécurité. L'on entendait en effet son tamtam invitant les populations des environs à venir saluer le grand prophète. Un détachement fut envoyé pour garder le gué de Naé, au-dessus du village, pendant que la colonne, très allongée par la rapidité de la marche, se reformerait. Il avait ordre de ne point se montrer jusqu'au moment où la colonne serait en état de passer le gué, de s'établir en travers de la route et de cerner le village. Au lieu de conduire le détachement à Naé, le guide le mena à Kydira.

Nos hommes, apercevant sur la place une troupe de cavaliers et de fantassins, tirèrent dessus. Mahmadou-Lamine se trouvait dans le tata du village, enceinte entourée d'une fortification en terre. N'ayant pas été inquiété jusque-là dans sa fuite et ne pouvant deviner d'où lui seraient tombés des Français, il pensa d'abord que c'étaient quelques indigènes qui faisaient le coup de feu contre les siens; il se contenta de hausser les épaules avec mépris. Un feu de salve le détrompa. « Mais ce sont les Français », cria-t-il. Et, fou de terreur, il se précipita hors du tata, sans même prendre le temps d'enlever son cachet ni les bijoux de ses femmes. Il sauta à cheval et se sauva à toutes brides sur Sénoudebou. Le tata, défendu par une poignée de fidèles du marabout, fut enlevé d'assaut et les défenseurs tués à coups de crosse de fusil, les tirailleurs répugnant à se servir de la baïonnette. Six cents femmes que le marabout emmenait à sa suite, un grand troupeau et tous ses bagages furent laissés à Kydira. Dans ces bagages se trouvaient plus de trois cents Corans, dont quelques-uns étaient richement reliés et qui formaient la charge de dix porteurs indigènes marchant pompeusement derrière le marabout. Mahmadou-Lamine s'enorgueillissait beaucoup de cette bibliothèque ambulante. Il prétendait que chacun des livres qui la composaient était le présent d'un monarque ou d'un grand chef de croyants et qu'il l'avait ainsi réunie dans le cours de ses trente années de voyages et d'études religieu-

ses. Mahmadou-Lamine ne nous attendit point à Sénoudebou, où la colonne se rendit aussitôt ; il se réfugia dans le Diaka, sur la limite de la Gambie anglaise.

Une partie des gens rassemblés par le marabout pour le blocus de Bakel s'étaient concentrés sur la rive droite, devant le village de Manahel. Il y avait là 7 à 8000 personnes, parmi lesquelles beaucoup de femmes et beaucoup d'enfants, que la crainte de nos représailles avait fait fuir de leurs villages. Le colonel Frey alla les y attaquer et, après un engagement qui dura trois heures, les dispersa et leur fit de nombreux prisonniers.

Enfin, une dernière leçon fut donnée aux gens du Guidimakha pour châtier les villages de Guémou et de Kemandao dans lesquels s'étaient réunis les transfuges de Bakel et les populations de plus de vingt villages qui n'avaient pas encore fait leur soumission. Guémou est le même village dont la prise en 1857, sous le gouvernement du général Faidherbe, nous coûtâ six officiers tués ou blessés ; le chef de bataillon Faron, aujourd'hui général, était parmi ces derniers. En marchant vers ce point, la colonne fut attaquée en pleine nuit par un groupe de cinq à six cents hommes résolus, qui tentèrent de lui barrer la route. Le marabout Lamine n'étant plus là pour enlever aux balles françaises leur efficacité, ainsi qu'il en avait fait la promesse à ces populations crédules, les guerriers avaient eu recours à leurs vieilles pratiques fétichistes : ils avaient immolé des moutons sur le sentier que devait suivre la colonne et à proximité du point choisi pour leur embuscade. Il paraît qu'un sentier ainsi ensorcelé doit devenir infranchissable, suivant leurs croyances. Détail piquant, le sacrificateur fut tué par un éclaireur sur le corps même de l'un de ces moutons, au moment où il prononçait les paroles sacramentelles. En allant de Guémou à Kemandao la colonne livra un dernier combat très rude à plusieurs milliers d'hommes, le dernier rassemblement subsistant. Elle

enleva d'assaut un marigot dans lequel quatre cents hommes s'étaient fortement retranchés : l'ennemi laissa soixante morts dans ce ruisseau.

Tous les villages soulevés par Mahmadou-Lamine contre nous se trouvèrent ainsi châtiés les uns après les autres, ses bandes étaient anéanties ou dissoutes, les survivants demandèrent la permission de rentrer dans leurs foyers, et à la fin du mois de mai la paix se trouva complètement rétablie dans le haut Sénégal.

On estime à trois mille le nombre des hommes qui ont péri sous nos balles, ou par la soif et la faim dans la brousse, pendant ces six semaines. Peu de campagne ont été aussi meurtrières au Sénégal, et les indigènes s'en souviendront longtemps.

— Il y aurait intérêt, nous disait un des officiers de la colonne expéditionnaire, à ce qu'on publiât le récit détaillé de notre double campagne. Elle fournirait des exemples utiles sur la manière de faire la guerre en pays barbare et, qui sait ? peut-être même pour les petites opérations qui accompagnent la grande guerre. *(Le Temps).*

Amérique.

UNE ASCENSION DANS L'ALASKA.—Les journaux américains nous apportent des nouvelles de l'expédition organisée par le *New-York Times* et dirigée par le lieutenant Schwatka pour l'exploration des territoires de l'Alaska. Au nombre de ses hauts faits se trouve une ascension de montagne comme en font rarement les plus hardis grimpeurs. Il s'agit du mont Saint-Elias, qui domine, vers le 140e degré de longitude, toute la chaîne du même nom, dans la région méridionale de l'Alaska.

En se dirigeant vers ce pic, le petit corps expéditionnaire a d'abord découvert un fleuve que personne encore n'avait reconnu, quoiqu'il soit large de 1,600 mètres à deux ou trois lieues de son embouchure et qu'il coure avec une vitesse de

dix milles à l'heure. C'est probablement le plus considérable de tous ceux qui se jettent dans le Pacifique ; la masse de vase glacée qu'il roule dans ses eaux trouble la baie de Glace jusqu'à une très grande distance en pleine mer. Ses inventeurs l'ont nommé le fleuve *Jones*, en l'honneur de M. Georges Jones, de New-York, un des promoteurs de l'expédition.

A l'est de ce fleuve se trouve un glacier de vingt milles de large, et qui se développe sur une longueur de cinquante au pied du Saint-Elias. L'épaisseur de ce glacier paraît être d'environ 1,000 pieds, ou 333 mètres. On lui a donné le nom du professeur Agassiz. Un autre glacier situé à l'ouest a reçu celui du professeur Guyot.

Trois jours de montée supplémentaire amenèrent les explorateurs à un troisième glacier qui a été baptisé le glacier Tyndall. Au-dessus s'élevait une région absolument désolée, mais d'une grandeur sauvage et plus belle, disent les explorateurs, que tout ce qu'on peut voir dans les Alpes. Ils résolurent de la franchir pour arriver au sommet du pic ; l'entreprise supposait au moins quarante heures d'ascension ininterrompue : on commença par se débarrasser de la plus grande partie des vivres et des autres *impedimenla*, en ne gardant que le strict nécessaire.

Après vingt heures de marche, les hardis explorateurs étaient arrivés en vue du flanc méridional de la gigantesque montagne à laquelle adhère le cercle glacé qu'ils étaient en train de franchir. Ils voyaient devant eux un chaos de glaciers perpendiculaires dont la hauteur allait de cent à mille mètres. C'est par le Tyndall qu'on résolut de poursuivre l'ascension.

Elle devenait de plus en plus difficile et périlleuse. D'énormes crevasses parfois larges de dix et douze mètres se présentaient à tout instant ; les ponts de glace qui les unissaient étaient parfois si étroits, que les voyageurs semblaient marcher sur le faîte d'un toit entre deux gouffres de plusieurs centaines de mètres de profondeur. En dépit de ces difficultés

et de beaucoup d'autres, le corps expéditionnaire finit par atteindre une hauteur de 2,600 mètres au-dessus du niveau de la mer Toute la marche s'étant faite dans la région des neiges perpétuelles, elle constitue un véritable tour de force, peut-être sans précédent dans les annales de l'alpinisme. Sur ces entrefaites, nn brouillard épais s'étendit sur la montagne et vint s'ajouter à toutes les difficultés de l'entreprise. Pendant quatre jours entiers le brouillard ne se disssipa point. Quand enfin il disparut, les explorateurs, à bout de forces et de vivres, ne purent plus que profiter de l'éclaircie pour revenir à leur magasin.

Mais ils n'abandonnent pas l'entreprise. Le lieutenant Schwatka, aux dernières nouvelles, annonçait l'intention d'attaquer le géant par le nord ou l'orient et l'espoir d'arriver encore plus haut que dans la première expédition. Au nombre des découvertes qu'il signale figurent trois pics secondaires, qui ont reçu les noms du président Cleveland, du ministre Whitney et du capitaine Nicholls.

Océanie.

LE PLUS HAUT SOMMET DES ALPES AUSTRALIENNES.—D'après le docteur Lendenfeld, de Grats, qui vient de parcourir les Alpes Australiennes, le plus haut sommet de cette chaîne serait non pas le mont Kosciusko (2187^{m}), mais le mont Clarke (2212 ^{m}), à peu de distance vers le Sud. Le même voyageur croit avoir constaté les traces de glaciers préhistoriques à une altitude de 1768 ^{m}.

LE CATACLYSME DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE. — Jusqu'à ces derniers temps, on n'avait eu que des nouvelles télégraphiques de l'épouvantable tremblement de terre qui s'est produit le 9 juin dernier en Nouvelle-Zélande, dans la région du lac Auckland. Tous les courriers d'Australie ont apporté maintenant des renseignements détaillés sur ce désastre et per-

mettent d'en apprécier l'étendue. Le nombre des vies humaines qu'a coûté le cataclysme ne doit, heureusement, pas être mis en parallèle avec celui qui est résulté en août 1883 de l'éruption du Krakatoa; le chiffre des morts s'éleva dans ce dernier cas à dix mille, tandis qu'il paraît n'avoir pas été, dans le cas présent, de plus de cent. Mais pour l'horreur de la scène, pour les ruines et les épouvantes que le tremblement de terre du Tarawera vient de causer, l'analogie est complète. Les secousses produites par le volcan ont d'emblée été si violentes et si précipitées,que les indigènes, pensant voir l'île entière s'abîmer dans la mer, fuyaient leurs demeures en emportant leurs biens les plus précieux—et, chose triste à dire, en abandonnant presque toujours leurs enfants sous les décombres. Aux secousses de tremblement de terre ont succédé des pluies de lave et de cendres.

Toute une plaine de deux cents kilomètres de long sur quarante de large ne formait plus qu'un prodigieux foyer d'incendie couvert de lave en fusion, inondé d'eau bouillante par des geysers anciens ou nouveaux, et projetant vers le ciel des gerbes de flammes, d'étincelles, de gaz brûlants. Plusieurs volcans de la chaîne Paersa, qu'on croyait éteints pour toujours, se sont bientôt mis de la partie en projetant sur toutes les campagnes environnantes d'énormes pierres brûlantes, des laves et des boues. En quelques heures, un des districts les plus riants, les plus pittoresques et les plus riches du globe n'a plus été qu'un marécage de vases fumantes semé de ruines et de cadavres. Tous les troupeaux ont péri ; un certain nombre d'Européens et un plus grand nombre d'indigènes ont aussi perdu la vie dans le désastre. Non seulement les pertes matérielles sont immenses, mais un des merveilleux paysages du globe a disparu sans retour.

Il s'agit de la région des « Lacs chauds et des Sources bouillantes », une des plus curieuses de la Nouvelle-Zélande, une de celles qui avaient depuis quelques années le privilège d'attirer le plus grand nombre de touristes et de malades, car

elle était en train de devenir la station balnéaire à la mode dans toute l'Australie. Les deux lacs principaux de ce district sont le Rotena et le Rotomahana ; entre les deux s'étend la vallée des « Sources chaudes » ; au-dessus de Rotomahana se développe une des merveilles du globe, la série de terrasses naturelles connues sous le nom de Terrasses blanches et de Terrasses roses, et qui sont formées des dépôts siliceux, étincelants de paillettes, que les sources chaudes ont laissés au cours des siècles sur le flanc de la montagne.

Tout cela a disparu dans le cataclysme. A la place de ces adorables jeux de la nature on ne trouve plus que des cratères béants, d'où sort par hoquets un vomissement de feu et de cendres. Les villages et les maisons de campagne se sont effondrés sous quinze ou vingt pieds de boue. Les pâturages ont fait place à des mers de vase grise ou noire. La désolation et la mort se sont étendues partout.

Le centre du cataclysme est manifestement au mont Tarawera, un pic en forme de cône tronqué qui n'a pas 1,000 mètres de haut et qui s'élève à environ 12 kilomètres du lac Rotomahana. De mémoire d'homme le volcan n'avais pas donné signe de vie. Mais il s'était déjà produit, il y a cinq ou six ans, un étrange phénomène à sa base. Sans qu'on pût en déterminer la cause, les eaux du lac avaient subitement changé de couleur ; elles avaient passé du bleu au noir et étaient devenues impropres aux usages domestiques.

Parmi les incidents dramatiques dont ce désastre est devenu l'occasion, un des plus émouvants est l'infortune d'un maître d'école anglais, M. Hazard, surpris en plein bonheur, avec sa femme et ses enfants, par la marée montante de lave en fusion. Toute la famille a péri, sauf deux jeunes filles que les héroïques efforts d'un voisin et de deux pauvres femmes maoris ont pu retirer des décombres où elles étaient enterrées vivantes.

H. CONS.

CHRONIQUE DE L'UNION

Le Bureau central a reçu les réponses suivantes aux vœux émis par la réunion de Cambrai.

Chambre de Commerce de Dunkerque.

Dunkerque, le 28 Décembre 1886.

A M. Nolen, recteur de l'Académie de Douai, Président de l'Union géographique du Nord de la France, Douai.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me transmettre, le 27 courant, le texte d'un vœu émis, dans sa dernière réunion, par la Commission centrale de l'Union, en faveur de la création d'une ligne régulière mensuelle entre Dunkerque, le Cap et l'Australie, desservie par la Compagnie des Messageries Maritimes.

En vous accusant réception de cette communication, je m'empresse de vous remercier au nom de la Chambre et au mien, d'avoir bien voulu vous associer aux résolutions que notre Compagnie à prises à ce sujet, notamment dans ses séances des 3 décembre 1885 et 28 octobre 1886.

La création de cette ligne répondrait à un véritable besoin, et j'ose espérer que nos légitimes revendications, fortifiées de votre bienveillant appui, finiront par être accueillies favorablement et recevront une solution conforme à nos vœux.

Dans cet espoir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Président,

Chambre des Députés.

Paris, le 8 Janvier 1887.

Monsieur D. Nolen, recteur de l'Académie de Douai, Président de l'Union géographique du Nord.

Monsieur le Président,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour me communiquer le vœu émis par l'Union géographique du Nord de la France en faveur du port de Dunkerque et m'informer que vous l'aviez adressé à M. le Ministre du Commerce.

Ce vœu qui demande que le port de Dunkerque soit choisi comme port d'attache d'une des lignes régulières de bâteaux à vapeur vers le Cap et l'Australie exprime l'un des desiderata dont la Chambre de Commerce s'est faite, depuis longtemps, l'interprête, et que je ne cesse d'appuyer.

Je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion de la recommander plus énergiquement encore, à la suite de votre haute intervention dont je ne manquerai pas de tirer parti.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

TRYSTRAM.

Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Paris, le 22 Janvier 1887.

Monsieur le Président,

Par lettre du 17 décembre courant, vous m'avez adressé les vœux émis par l'Union géographique du Nord de la France à l'occasion du renouvellement des traités concernant les services maritimes postaux concédés à la Compagnie des Messageries maritimes.

En vous accusant réception de cette communication, j'ai l'honneur de vous informer que je l'ai transmise à M. le Ministre des Postes et Télégraphes, en appelant son attention sur la question.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie,
Pour le Ministre et par autorisation,
Le Directeur du Commerce extérieur,

Ministère des Postes et des Télégraphes.

Paris, le 27 Janvier 1887.

Monsieur le Président,

En vous accusant réception de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser à la date du 24 décembre dernier, je m'empresse de vous faire connaître que la question dont vous m'entretenez sera examinée avec le plus grand intérêt et avec la plus ferme volonté de sauvegarder les véritables intérêts de la langue française.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre des Postes et des Télégraphes,
Pour le Ministre,
Le Directeur des Services Sédentaires,

SOCIÉTÉ DE GEOGRAPHIE DE BÉTHUNE.

M. Deguisne, président de la Société de géographie de Béthune, est nommé officier d'Académie. C'est la juste ré-

compense du zèle et du dévouement que l'honorable adjoint au maire de Béthune met au service de l'enseignement populaire et de la Société de géographie, qu'il préside depuis sa fondation. On sait qu'une décision récente a limité le nombre des palmes académiques à décerner chaque année. La distinction dont vient d'être l'objet M. Deguisne n'en a que plus de prix et l'*Union géographique du Nord de la France* en est sincèrement reconnaissante à M. le Ministre de l'Instruction publique.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE BOULOGNE-SUR-MER.

Conférence de M. BOUDENOOT sur les chemins de fer du Pas-de-Calais.

Généralement, quand on se rend aux conférences de la Société de géographie, on peut s'attendre, sinon à faire le tour du monde en 80 minutes, du moins à enjamber par la pensée bon nombre de kilomètres et à aller s'ébattre sur une côte d'outre Mer. C'est ainsi que nous avons successivement passé en revue toutes nos possessions exotiques, et recherché les points du globe où l'influence française peut le plus utilement s'implanter.

Jeudi, le cadre était moins large et le but moins lointain ; il ne s'agissait, en effet, que de parcourir notre propre département en examinant ce qui y a été fait, au point de vue des communications rapides, et ce qui reste encore à réaliser, sous ce rapport.

Cette étude, toute modeste qu'elle fût, n'offrait, certes pas, un intérêt moins vif que les précédentes ; elle puisait même un motif d'attraction tout particulier dans le choix du conférencier.

Comme rapporteur au Conseil général de cette importante question des chemins de fer départementaux, M. Boudenoot en possède à fond tous les détails; nul, mieux que lui, n'était donc à même d'y initier un auditoire ne connaissant naturellement le sujet que dans ses grandes lignes et ses particularités essentielles.

Certes, ce n'est pas aux lecteurs de la *France du Nord* qu'il faut le rappeler, nous n'avons pas toujours été d'accord avec l'honorable conseiller du canton de Fruges et nous n'avons pas cru devoir accepter sans réserves toutes les conclusions de son volumineux rapport. Cette circonstance nous met bien à notre aise pour complimenter le conférencier de jeudi et remercier ceux de nos concitoyens qui, en attirant chez nous M. Boudenoot, lui ont permis de se rendre un compte plus exact des intérêts de la région boulonnaise et, nous l'espérons du moins, nous en ont fait, pour l'avenir, un franc et sincère allié.

C'est de cette façon, d'ailleurs, que le sympathique Président de la Société de géographie a, suivant son excellente habitude, présenté le conférencier de jeudi, et celui-ci, nous devons le reconnaître, a, tout d'abord, justifié ces bonnes paroles en plaçant la question sur le terrain d'une cordiale solidarité.

Boulogne n'est pas pour moi une ville inconnue, dit, en débutant, M. Boudenoot; mes plus chers souvenirs de jeunesse m'y rattachent même d'une manière en quelque sorte intime, car c'est sur votre plage que, tout enfant, quand j'avais été bien sage, pendant l'année, on me conduisait prendre un mois de repos et de plaisir.

Le conférencier, il faut en convenir, ne pouvait commencer son intéressante causerie sous de meilleurs auspices; aussi l'auditoire, heureusement impressionné, lui fit-il, dès ses premières paroles, un accueil des plus encourageants.

Après avoir jeté un coup d'œil d'ensemble sur le vaste pro-

gramme qu'embrassent les sciences géographiques et insisté sur le caractère utilitaire des sociétés qui ont pour mission d'en vulgariser l'étude, M. Boudenoot fit un rapide et très substantiel résumé de l'historique des chemins de fer français.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir entrer dans quelques uns des principaux souvenirs évoqués à cet égard par le conférencier. Cette partie de son travail mériterait mieux, en effet, que quelques lignes d'une sèche et succincte analyse. Malheureusement, il nous faut glisser rapidement sur ces détails pour arriver à la question départementale et locale qui nous intéresse plus particulièrement.

Les lignes de chemins de fer qui sillonnent le territoire français peuvent se classer, rappela M. Boudenoot, en quatre grandes catégories, savoir : les lignes d'intérêt général et celles d'intérêt local :

Les lignes d'intérêt général constituent : l'ancien réseau, le nouveau réseau et le réseau complémentaire.

Et les lignes d'intérêt local et départementales.

Cette division correspond à peu près à cette autre :

Premier réseau, constitué en 1842 et les années suivantes.

Deuxième réseau, constitué en 1859 et les années suivantes.

Troisième réseau, constitué en 1878 et les années suivantes.

Qurtrième réseau, dit d'intérêt local, commencé et poursuivi à toute époque, mais constitué également depuis 1865 et surtout développé depuis la loi de 1880.

Ainsi, ces réseaux n'ont pas été établis régulièrement d'une façon successive, le second ne venant qu'après l'achèvement de toutes les parties du premier, et ainsi de suite. — Dès les premiers jours des chemins de fer; il y a eu des lignes d'intérêt local à côté de lignes d'intérêt général ; et même dans la période que l'on peut appeler *préliminaire*, avant 1842, alors que les esprits les plus ouverts doutaient de l'avenir des voies ferrées, ce n'est que par sections locales qu'on procédait à l'établissement de voies nouvelles. Il est ici intéres-

sant de rappeler qu'à l'origine des chemins de fer, des hommes d'une grande intelligence et d'un talent supérieur refusaient de croire au développement des voies ferrées. Faut-il vous citer M. Thiers, qui fut un des incrédules de cette époque, et qui plus tard donnait pour excuse que Napoléon Ier n'avait pas voulu croire aux bateaux à vapeur ? C'est là une histoire que chacun connaît et dont ne s'étonneront pas les habitants d'une ville qui vit naître Frédéric Sauvage, si longtemps méconnu et malheureux, malgré l'invention de ce merveilleux appareil auquel les navires empruntent leur puissance de marche.

Toujours est-il que « le plus petit de nos grands hommes » ne se rendit que bien tard à l'évidence ; et que, dans les Chambres, il faisait la sourde oreille aux arguments de ses collègues « aventureux, » disait-il, qui poussaient à l'établissement des chemins de fer. — Parmi ces derniers était Lamartine qui prêtait à la cause du progrès l'appui de sa prestigieuse éloquence, de cette parole magique qui se déroulait en périodes abondantes et majestueuses, comme le cours imposant d'un grand fleuve. Ainsi, le poète avait eu, en cette occasion, la vue plus sûre que l'homme d'état. Son imagination l'avait mieux secondé que les froids raisonnements n'avaient servi le politique.

C'est le 26 février 1823 que fut accordée la première concession de chemin de fer ; la ligne ne devait transporter que des marchandises, spécialement des houilles. Elle allait de St-Etienne à Andrézieux. La traction s'y faisait par chevaux.

Le premier essai de traction mécanique fut fait, en 1832, par la Compagnie du chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon.

Le système préconisé par l'Etat consistait :

En l'exécution des lignes secondaires par l'industrie privée, sans subside du Trésor;

Et en l'exécution des lignes maîtresses par l'industrie privée, avec concours de l'Etat, sous forme d'achat d'actions ; par suite intervention de l'Etat dans les conseils des compagnies.

En 1835, à propos de la concession du chemin de fer de St-Germain, on discuta le principe de la concession directe ou de l'adjudication. Les partisans de l'adjudication pensaient mettre l'administration à l'abri de tout soupçon, et assurer à l'Etat comme au public des conditions avantageuses. Les partisans de la concession directe établirent d'abord que tout le monde admettait le principe de la publicité et de la concurrence, et que le système qu'ils soutenaient n'y est pas contraire. Puis, ils insistèrent sur les nombreux exemples d'adjudications de travaux publics qui avaient donné lieu à des rabais exagérés, à la ruine des entrepreneurs, et par suite à des embarras pour l'Etat, à des retards, à des augmentations finales de la dépense ; ils insistèrent aussi *sur ce fait qu'en dépouillant, pour* UN RABAIS ILLUSOIRE, *l'auteur d'un projet non seulement du profit, mais de l'honneur de l'entreprise, on étoufferait le génie industriel;* ils rappelèrent enfin les garanties dont le choix du concessionnaire est entouré par le fait des enquêtes préalables et de l'intervention du législateur. La Chambre donna gain de cause à leurs arguments.

Ces dernières considérations provoquèrent jeudi, d'un bout à l'autre de la salle, une salve unanime d'applaudissements, auxquels nous tenons à nous associer. On ne saurait, en effet, il faut le reconnaître, dire, en meilleurs termes, des choses plus judicieuses. De nombreux exemples, pris dans notre région même, sont là pour appuyer cette partie de la conférence de M. Boudenoot. Puissent les conclusions tirées par l'orateur trouver toujours, dans la pratique, leur application normale et régulière !

En 1836, fut, pour la première fois, agitée une question, sur

laquelle nous croyons devoir insister, après le conférencier, à cause de la place importante qu'elle tint dans les récents débats du Conseil général : le choix à faire entre la subvention de capital et la garantie d'intérêt pur et simple.

La Commission repoussa la garantie d'intérêt pur et simple qui, à côté d'avantages incontestables, présentait l'inconvénient de laisser indéterminée l'étendue des sacrifices de l'Etat, et de désintéresser, dans une certaine mesure, le concessionnaire d'une bonne exploitation. On ne songea pas, en ce moment, au système des annuités, que la loi de 1880 devait plus tard recommander, et qui supprime ces inconvénients en gardant les avantages.

En 1837, s'engagea la première grande discussion parlementaire sur les voies ferrées, discussion à laquelle prirent part des orateurs aussi expérimentés qu'éloquents, parmi lesquels il suffit de citer Joubert, Molé, Thiers, Duvergier de Hauranne, Dufaure, Berryer, Lamartine, Arago. Ce dernier, on le sait se refusa à laisser fléchir les principes absolus, dont il défendait la cause, devant la nécessité d'entrer enfin dans la voie de l'exécution ; il s'obstina à repousser toutes les propositions de conciliation, formulées par le ministre, ne semblant pas comprendre, comme le fit remarquer avec beaucoup d'à-propos M. Boudenoot, « qu'en politique comme en affaires, il faut se plier à certaines transactions, car il est impossible d'imposer à tous des opinions absolues. »

Grâce à toutes ces lenteurs, la France se laissa devancer dans la question des chemins de fer par presque toutes les nations européennes. Ce fut seulement en 1842 qu'un programme complet qui, cette fois, aboutit, fut présenté aux Chambres.

Le 11 juin, fut rendue exécutoire la loi qui créait notre grand réseau d'intérêt général.

Avons-nous besoin de rappeler, avec M. Boudenoot, que l'adjudication de la ligne d'Amiens à Boulogne date de 1844,

et qu'on rattacha à la ligne principale de Paris à Lille, celles sur Hazebrouck, Calais et Dunkerque.

Ici se place une clause, bonne à évoquer.

« La Chambre, redoutant que la compagnie du Nord, à » l'aide de ses embranchements, destinés à rapprocher Calais » et Dunkerque de Paris, fit une concurrence ruineuse à la » compagnie d'Amiens à Boulogne, stipula que toute réduc- » tion des tarifs consentie sur une des sections de la ligne » du Nord, en faveur des voyageurs ou des marchandises » allant de Calais à Paris et réciproquement, devrait être con- » sentie jusqu'à concurrence de la même somme sur la ligne » de Paris à Amiens, en faveur des voyageurs allant de Bou- » logne à Paris, et réciproquement. »

Comme le fit remarquer le conférencier, aux applaudissements de ses auditeurs : « On trouve dans cette clause un précédent en faveur des réclamations analogues que nous pourrons élever pour la défense des intérêts de notre ville, quand nous les croirons méconnus ; elle montre que le gouvernement et le Parlement peuvent, en certain cas, intervenir pour rectifier des solutions fâcheuses et rétablir un juste équilibre. »

Le coup d'Etat de 1851 mit fin aux discussions législatives, dont l'ampleur, l'élévation et l'éloquence avaient honoré la monarchie de Juillet et la seconde République. Au régime des lois est substitué celui des décrets et les concessions s'élaborent en Conseil d'Etat.

Nous glissons rapidement sur les années suivantes de l'historique tracé par M. Boudenoot, pour arriver en 1851, époque à laquelle fut concédée la ligne de Boulogne à Calais avec le tracé actuel. Notre ville, on le sait, paya le quart de la dépense de deux millions exigée par une modification au projet primitif, l'Etat se chargea du surplus.

En 1864, le chemin d'Arras à Boulogne par St-Pol, Montreuil et Etaples fut déclaré d'utilité publique.

L'année 1865 vit élaborer la loi sur les chemins de fer d'intérêt local.

Ces explications préliminaires fournies, le conférencier entre dans le vif de son sujet : les Chemins de fer économiques, réglementés par la grande commission d'Enquête constituée, en 1861, sous la présidence de M. Michel Chevalier.

La loi fut votée et sanctionnée en juillet 1865. Les préjugés contre la voie étroite se manifestèrent pour la première fois dans la discussion et prirent corps sous forme d'un amendement tendant à imposer la voie large.

Comme le fit très judicieusement remarquer, M. Boudenoot: « Les idées que, pour flatter les sentiments des populations incompétents et pour satisfaire à des *exigences toujours excessives*, on mettait ainsi en avant restèrent longtemps encore enracinées ; c'est à leur persistance ainsi qu'au fâcheux mode de subvention adopté, (subvention de capital) que la loi de 1865 dut de ne porter que fort peu de fruits et de soulever des réclamations tendant à la modifier, à la remplacer même, ce qui, par suite des événements de 1870, ne put avoir lieu que dix ans plus tard. ».

Avec l'année 1876, nous entrons dans une nouvelle phase de l'histoire des Chemins de fer, phase caractérisée par le rachat d'un grand nombre de lignes secondaires, dont les concessionnaires ne pouvaient tenir leurs engagements ; par l'adoption d'un vaste programme de nouveaux Chemins de fer ; par le vote de la loi de 1880 sur les Chemins de fer d'intérêt local ; par la résistance que la Chambre des députés opposa aux conventions conclues antérieurement entre l'Etat et les Compagnies; par le vote des conventions de 1883 ; enfin par la constitution du réseau d'Etat en 1878

Pendant cette période, notre département a vu concéder 5 lignes. (Une industrielle et quatre d'intérêt local).

Parlant du grand projet de M. de Freycinet, M. Boudenoot lui reprocha non sans raison d'avoir fait une trop grande

part aux lignes à voie large et d'avoir classé, comme d'intérêt général, les lignes improductives, qui ne présentaient même pas un caractère stratégique.

La faute ou l'erreur commise alors, nous sommes bien, sur ce point, d'accord avec le conférencier, ne saurait, toutefois, sans injustice, être entièrement rejetée sur le ministre ; il convient d'en laisser une bonne part à tous les membres du Parlement, sans distinction d'opinions, qui insistèrent pour que les lignes traversant leurs départements fussent décrétées d'intérêt général, et aussi aux populations, qui se trouvaient humiliées, lorqu'on leur proposait la voie étroite. Ceux-là, ajoute le conférencier, en savent quelque chose qui ont contribué à l'établissement du chemin de fer de Calais à Anvin, lequel est le premier qu'on ait construit à voie étroite dans le Pas-de-Calais. Combien de fois l'orateur n'a-t-il pas entendu railler « le petit chemin de fer, le joujou, la brouette », comme l'appelaient les voyageurs facétieux !

Ce n'est pas sans peine et ce n'est qu'avec le temps qu'ont été vaincus les préjugés et les antipathies du public. On y est arrivé, cependant—; la preuve en est dans les nombreuses demandes de chemins de fer économiques, appuyées aujourd'hui par les populations elles-mêmes.

La voie étroite a enfin conquis sa place au soleil en un grand nombre de départements (Pas-de-Calais, Somme, Nord, Eure, Seine-Inférieure, Gironde, Cher, Drôme etc., etc.)

On a enfin compris que : persister dans les anciens errements, c'était paralyser le développement du réseau d'intérêt local. Un grand nombre de contrées attendent encore aujourd'hui qu'on les dote de communications rapides et économiques. Est il équitable de les faire attendre indéfiniment ? Non certes, pourvu que ces populations n'exigent pas l'impossible, et que, soit par ignorance, soit par amour-propre, elles ne demandent pas un instrument disproportionné avec le travail à effectuer.

Rien ne serait plus ridicule que d'installer une grue de dix tonnes pour soulever quelques kilogr., ou bien d'employer le huit-ressorts où la charrette suffit.

Or, le travail à effectuer par ces nouvelles lignes est connu: les transports de voyageurs et de marchandises ne peuvent évidemment y acquérir une grande importance; et, construire ces chemins avec tous les procédés mis en œuvre pour les grandes artères, c'est employer la voiture de luxe, réservée au château, pour faire le service de la ferme..

Les grandes artères ferrées sont depuis longtemps établies; les lignes de deuxième ordre le sont également et beaucoup de celles de troisième. Il ne reste donc plus à construire qu'un véritable réseau de chemins de fer vicinaux, dont quelques-uns seront à la fois industriels et agricoles, d'autres exclusivement agricoles.

Ainsi, dans le réseau Boulonnais, il est certaines sections dont le trafic sera purement agricole, et d'autres dont le trafic sera à la fois agricole et industriel, grâce aux divers minerais qu'on y trouve et aux exploitations de carrières qui pourront s'y établir. De même, sur la ligne d'Aire à Berck, la première section, entre Aire et Fruges, sera industrielle et agricole par suite des phosphates, marbres et grès qu'on y exploite ; la seconde, entre Fruges, Hucqueliers et Montreuil, sera entièrement agricole : la dernière, entre Montreuil et Berck, aura un trafic spécial de voyageurs, de baigneurs; tel aussi serait le trafic d'une ligne qui desservirait les petites plages de Wissand, Audresselles, Ambleteuse, en les reliant à la ligne du Nord.

Mais si certaines lignes n'ont qu'un intérêt agricole, ce n'est pas une raison pour les négliger ; car l'agriculture de nos contrées, si cruellement éprouvée, a droit à toute notre sollicitude ; seulement c'est une raison pour les établir économiquement.

Quand les recettes doivent être faibles, les dépenses d'ins-

tallation et les frais d'exploitation doivent être réduits au minimum ; sans cela, on se rendrait coupable d'une grave erreur technique et économique; et c'est pour avoir méconnu cette vérité qu'on a eu à enregistrer les mécomptes financiers de ces dernières années.

Il est vrai que les conventions de 1883 ont diminué, d'une part, les charges trop lourdes qu'avait imposées au trésor l'exécution, telle qu'elle avait été proposée en 1878, du réseau complémentaire.

D'autre part, on est revenu sur le classement de 1879; et bon nombre de lignes inscrites alors comme étant d'intérêt général ont été ramenées, depuis, dans le réseau d'intérêt local et seront construites à voie étroite.

Mais, et nous insistons sur ce point, avec le conférencier, on n'a pas encore assez résolument rompu avec les erreurs passées. *On se laisse encore trop influencer par les vives objections du transbordement, de l'impuissance et du danger de la voie étroite, et surtout par des considérations étrangères au point de vue technique et économique.*

M. Boudenoot rappelle, à ce sujet, qu'en septembre 1882, une tournée parlementaire fut organisée sur la ligne d'Anvin à Calais, et qu'à la suite de ce voyage, auquel avaient assisté un grand nombre de sénateurs et de députés, M. Léon Say écrivait dans le « Journal des Economistes » les lignes suivantes :

« Les députés devraient se servir de leur carte de circula-
» tion pour aller faire connaissance avec un petit chemin de
» fer dont la voie n'a qu'un mètre de large et dont le parcours
» est de 90 kil. Ce chemin pénètre au cœur même des villa-
» ges, tourne autour des propriétés trop chères et suit les
» sinuosités des vallées et des montagnes. Il coûte 70 à 80
» mille francs le kil... On pourrait trouver 3,000 kil. du
» réseau classé, surtout dans les pays de montagne, à cons-
» truire sur ce modèle. Si l'on en évalue la dépense à 80,000

» francs au lieu de 240,000, prix de revient kilom. du réseau » de l'Etat, on pourrait économiser 4 à 500 millions. »

A la même époque, ajoute le conférencier, j'exprimais l'avis que, sur les 16,000 kil. du réseau classé, il y en avait au moins 12 à 13 mille à construire à voie étroite. Vous voyez que j'étais plus radical que M. Say, qui, du reste, ne l'est pas beaucoup. Par suite, l'économie eût été portée à 1600 millions et même à 2 milliards. J'ajoutais (notez que c'était en 1882, il y a 4 ans de cela) : « On s'épargnera ainsi bien des difficultés financières et l'on assurera à nos budgets l'équilibre et l'élasticité nécessaires. »

Quant à la sécurité, à l'efficacité et au bon marché des transports, la voie étroite présente des conditions suffisamment avantageuses.

Au point de vue de la sécurité, la statistique des accidents montre nettement qu'elle est tout aussi grande sur la voie étroite que sur la voie large ; et, pour prendre un exemple dans notre département, on lit à la page 50 du compte-rendu d'avril 1885 (Session du Conseil général) : MM les ingénieurs constatent que les accidents sont moins nombreux sur la ligne d'Anvin à Calais que sur celle d'Arras à Etaples, qui peut être prise pour terme de comparaison.

Au point de vue de l'efficacité du chemin de fer, de sa capacité de trafic, qui pourrait la mettre en doute quand on voit un chemin à voie de 0 m. 60, comme celui du Festimog, dans le pays de Galles, suffire à un trafic annuel de 35,000 francs par kilomètre, alors que les chemins de fer à voie large du réseau d'Etat nous donnent 9 à 10,000 fr. par kilomètre ?

Au point de vue du bon marché des transports, qui peut nier qu'il n'y ait également progrès sur l'état de choses antérieur ? Assurément, les transports coûtent plus cher sur les chemins de fer d'intérêt local que sur ceux d'intérêt général ; nous avons vu qu'il ne peut en être autrement. C'est l'éternelle histoire du négociant qui vend moins cher que le dé-

taillant. *Mais, étant donné un chemin d'intérêt local considéré en lui même,* LES TARIFS PEUVENT Y ÊTRE MOINS ÉLÉVÉS, *si on l'a construit à voie étroite que si on l'a construit à voie large.* Du reste, il ne faut pas oublier que ce qu'il y a à con-considérer, si l'on veut faire une comparaison, c'est l'économie réalisée par le chemin de fer sur les anciens moyens de transport en usage dans la contrée.

Or, cette économie est réelle et notable pour les marchandises, bien que les tarifs des lignes locales soient supérieurs à ceux des grandes lignes. Quant aux voyageurs, l'économie est plus grande encore, et ici les tarifs des petites lignes deviennent égaux et même inférieurs à ceux des grandes, *grâce à l'emploi des aller et retour qui y est généralisé et même étendu à deux jours, quand la distance parcourue dépasse 25 kilomètres.*

Enfin, au point de vue général de l'abaissement des tarifs de transport, que l'on souhaite de voir se réaliser sur l'ensemble du territoire, il y a un grand intérêt à ne plus construire que des chemins de fer économiques. A cet égard, les contrées et les villes mêmes qui, depuis longtemps, sont dotées de chemins de fer à large section, doivent soutenir la voie étroite autant que les populations qui, sans elle, ne pourraient être desservies par des voies ferrées.

En effet, étant donné le réseau total actuel, tout kilomètre nouveau que l'on construit et qui ne se suffit pas à lui-même est un surcroit de charge pour l'ensemble et, par suite, un obstacle, une cause de retard pour l'abaissement général des tarifs.

M. Boudenoot s'applique ensuite à réduire à sa juste valeur l'objection tirée de la nécessité des transbordements sur les chemins de fer à voie étroite. Même sur les lignes à voies larges, on est souvent obligé de transborder les wagons complets eux-mêmes à un grand nombre d'embranchement. Grâce à un bon aménagement des gares et à l'emploi d'appa-

reils mécaniques convenables, on arrive à transborder d'une manière simple, économique et rapide.

Après avoir exposé les raisons qui, suivant lui, militent en faveur de la subvention de construction, dont il a développé les avantages dans sa brochure publiée en septembre 1886 sur la question des *chemins de fer d'intérêt local devant le Conseil Général du Pas-de-Calais*, le conférencier arrive à l'examen de notre réseau loeal, qui comprend 152 kilomètres distriúués sur les 4 lignes suivantes :

D'Achiet à Bapaume et Marcoing	26 k.
De Boileux à Marquion	26
De Vélu à St-Quentin	6
D'Anvin à Calais	94

Ces 4 lignes ont été concédées bien avant 1880 et la dernière a été ouverte en 1882.

Lors de sa dernière session, le Conseil Général s'est trouvé en présence des propositions suivantes :

1° La ligne de Lens à Frévent, concédée déjà le 22 août 84; mais dont il y avait lieu de transformer la subvention de construction en subvention d'exploitation.

2° Les lignes d'Aire à Fruges et Renty Hucqueliers, concédées en avril 84, et revenant devant le Conseil pour le même motif.

3° La ligne de Verton à Berck, concédée en avril 82, mais que le concessionnaire d'août va mener à bonne fin.

4° La ligne de *Verton à Hucqueliers*, qui en 1883 avait été comprise dans la demande, faite par M. Tarmont, de la concession d'Aire à Verton, et qui en 1886 était réclamée à la fois par le concessionnaire d'Aire à Hucqueliers et par les demandeurs en concession des tramways du Boulonnais.

5° Les lignes du Boulonnais proposées à l'état de tramways.

6° Le prolongement de Marquion à Aubigny-au-Bac.

La demande pour le réseau du Boulonnais concernait tout d'abord des tramways sur route.

C'est en s'inspirant de l'intérêt des populations de cette région et dans le but de leur assurer des voies de communication vraiment efficaces, faciles à exploiter et se raccordant convenablement aux autres lignes locales, enfin, en un mot, de constituer un réseau départemental utile et homogène, que la Commission décida de proposer de véritables chemins de fer, à voie d'un mètre.

Quant au nombre des lignes à établir dans la région, il semblait à tous que les demandeurs en concession avaient un peu trop éparpillé leurs études et leurs efforts. « C'était, ajoute M. Boudenoot, la pensée des représentants de l'arrondissement qui arrivaient au Conseil émus encore d'avoir, quelques jours auparavant, conduit à sa dernière demeure leur collègue et ami, le regretté M. Ansart, à qui Boulogne a fait de si belles funérailles. »

Le conférencier aborde ensuite la ligne de Bonningues, sur les avantages de laquelle nous sommes, on le sait, d'accord avec lui et pour laquelle nous espérons le voir persévérer dans ses bonnes intentions.

Les représentants de Boulogne, ajoute M. Boudenoot, firent observer que le raccordement à Desvres était un peu éloigné et qu'ils préféreraient voir rattacher la ligne plus près de leur ville. Deux tracés furent soumis, l'un aboutissant à Wimille, l'autre à Boulogne, en contournant les montagnes qui dominent la ville au N.-E.

Pour le conférencier, nos populations peuvent, dès maintenant, compter sur la ligne traversant l'arrondissement dans le sens Est-Ouest. La transversale Nord-Sud n'a pas paru avoir autant d'intérêt ; ses promoteurs se sont bornés à réclamer l'un la ligne locale, desservant les petites plages du littoral, Wissant, Audresselles, Ambleteuse, pour aboutir à Marquise ; l'autre, un tronçon réunissant, à Desvres, la ligne transversale de Bonningues à Boulogne Wimille et desservant, entre Colembert et Desvres, les localités susceptibles de devenir le centre d'exploitations industrielles.

En terminant, M. Boudenoot crut devoir dire un mot de la ligne de Boulogne au Portel, que le Conseil général n'a pas eu à examiner, puisqu'elle ne lui était pas soumise, mais que nous avons tout intérêt à voir rattacher comme embranchement à celle dont il vient d'être question. Nous espérons que M. Boudenoot ne lui fera pas d'opposition quand le projet complet reviendra, par la force des choses, devant le Conseil général.

Comme on le voit par ce résumé, que nous n'avons pas crû devoir rendre trop succinct, surtout en celles de ses parties concernant notre arrondissement, il était impossible de traiter cette importante et instructive question des chemins de fer départementaux avec plus de compétence et d'autorité. Cette question, le conférencier la possède à fond, et il a le rare mérite de la rendre assimilable pour ceux là mêmes que leurs goûts et leurs dispositions d'esprit ne portent pas vers ce genre d'étude.

Les instants qu'il a bien voulu nous consacrer, en cette circonstance, ne seront, certes, pas perdus pour ses auditeurs; aussi ne saurions-nous mieux terminer ce compte-rendu qu'en associant dans les mêmes remerciements le conférencier et les membres de la Société qui nous ont fourni la bonne fortune de l'entendre. Nous avons combattu, à armes courtoises, certaines tendances de M.. Boudenoot et peut être ne resterons-nous pas toujours complètement d'accord avec lui ; ce que, par contre, nous pouvons poser en principe, comme une chose parfaitement acquise, c'est que le Conseil général possède en lui un de ses membres les plus éclairés et les plus actifs ; la cause républicaine un de ses plus fermes et de ses plus vaillants défenseurs.

(*La France du Nord*).

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI

Séance du 16 novembre 1886

Allocution de M. ESPINAS, président.

Mesdames,
Messieurs,

Chaque année vous avez répondu avec empressement à notre appel, attirés surtout par l'espoir d'entendre la parole « émue et spirituelle servie par un admirable talent de diseur » a-t-on dit justement de notre président, M. le doyen Desjardins.

Mais aujourd'hui cette fête de famille renouvelle nos regrets, car nous avons perdu celui qui était l'âme de notre Société et j'ai le douloureux devoir de vous rappeler son rôle au milieu de nous.

Lorsque M. le recteur Foncin résolut de fonder dans cette région une union Géographique analogue à celle qu'il avait si heureusement créée dans l'Académie de Bordeaux, il trouva pour le seconder M. le Doyen de la Faculté des Lettres, professeur d'histoire et de géographie. Depuis longtemps à Douai, entouré de la sympathie universelle, au courant des mœurs locales, il pouvait fournir des renseignements précieux.

L'énergique impulsion de l'un, l'aimable bienveillance de l'autre assurèrent à notre jeune Société de nombreux adhérents, comprenant enfin l'utilité des études géographiques pour toutes les classes de la Société et la nécessité de les encourager dans toutes nos écoles.

L'Union Géographique du Nord ainsi créée, M Desjardins se consacra plus particulièrement à la section de Douai, où

chacun l'entourait d'un affectueux respect. Vous vous rappelez, mes chers collègues, ses conseils éclairés dans nos réunions du bureau, ses démarches actives pour augmenter le nombre de nos sociétaires, attirer à Douai quelque explorateur qui aurait beaucoup vu, beaucoup retenu, et nous raconterait ses lointaines excursions.

Mais son zèle allait plus loin. Parfois le conférencier promis retardait sa venue. Comment le remplacer? Nos regards anxieux se tournaient vers notre président et nous étions vite rassurés.

Un maître en l'art de bien dire a parlé déjà des voyages et des conférences de M. Desjardins. Il me pardonnera de lui faire un nouvel emprunt.

On ne tente pas de recommencer sous une autre forme ce qui a été dit une première fois par M. le Doyen actuel de la Faculté des lettres de Douai.

« M. Desjardins avait connu la passion et la joie des longs voyages de vacances, voyages de professeur ; voyages longuement, savamment projetés, dont on jouit longtemps avant le départ, longtemps après le retour, car il posséda (ce qu'on n'a pas assez chez nous) l'art de voyager. Ce fut un des bonheurs de sa vie, surtout quand il eut près de lui, dans ses excursions à l'étranger, le meilleur de sa vie de famille. Sa mémoire était pleine des lieux visités, des souvenirs recueillis et comme ceux qui content bien il aimait à les raconter, parce qu'il sentait qu'on aimait à les entendre. »

Jamais nous n'avons fait un vain appel à son dévouement; il nous livrait sans compter tous ses souvenirs et nous parcourions à sa suite l'Italie, l'Allemagne... Non, c'est un mot qui résonnait mal à ses oreilles; l'Autriche, les provinces lointaines de la France et nous regrettions moins de ne pas connaître ces pays puisque sa parole vivante et imagée les faisait passer sous nos yeux.

Nous vivions ainsi, sans penser que l'âge allait d'abord

l'éloigner et que nous aurions bientôt à lui adresser un dernier adieu.

Lorsque sa santé affaiblie l'empêcha de se rendre à nos réunions, nous refusions de croire à une séparation définitive, sa place demeura vide, et nous attendions toujours l'instant où il viendrait occuper son fauteuil de président.

Il a fallu enfin lui donner non pas un remplaçant, mais un successeur ; l'embarras que vous avez éprouvé à ce moment vous a mieux fait sentir encore, mes chers collègues, la perte éprouvée par notre Société.

Si votre nouveau président a été très touché de la marque de confiance que vous lui avez imposée, il comprend mieux que personne combien sa tâche est difficile, combien d'autres étaient plus dignes de l'honneur que vous lui avez conféré. En vous adressant ses remerciements il ne peut hélas! que vous offrir sa bonne volonté ; mais cette bonne volonté, il vous la donne tout entière.

Je remercie également les auditeurs fidèles venus pour applaudir nos lauréats. Ils recevront aussi leur récompense. M. le Secrétaire-Général de l'Union Géographique du Nord veut bien nous faire entendre sa parole si justement appréciée dans le ressort Académique de Douai et double ainsi l'attrait de notre réunion. Grâce à lui, nous allons quitter un instant notre contrée brumeuse et visiter les pays aimés du soleil. Nous ne saurions trop lui exprimer notre gratitude de son zèle à servir les intérêts de notre association.

Je devrais peut être m'arrêter et donner la parole à notre dévoué Secrétaire-Général, qui va nous faire connaître la situation de notre Société pendant l'année 1886, mais il m'est impossible de garder le silence en face des héros de notre fête.

MM. les Instituteurs, jeunes amis, vous avez aussi éprouvé une grande perte. M. le doyen Desjardins, avec sa haute expérience et son talent professionnel, avait le droit de vous donner des conseils que vous accueilliez avec tout le respect

qui est dû à l'âge et à la science. Son successeur n'essaiera pas de vous parler des résultats du concours. Je laisse à une voix plus autorisée que la mienne le plaisir de vous adresser les félicitations nombreuses que vous méritez, la tâche d'y joindre quelques avis pour que vous fassiez mieux encore.

Vous n'ignorez pas l'importance que nous attachons à nos concours. C'est, je dirai presque le but principal de notre association ; ici nous comprenons que l'encouragement des études géographiques à tous les degrès de l'enseignement est une œuvre aussi féconde que patriotique.

Nous répondons ainsi aux intentions du fondateur de la Société, M. l'inspecteur-général Foncin, et à celles de son successeur, M. le Recteur de l'Académie de Douai, Président de l'Union Géographique du Nord de la France.

Nous répondons également aux vœux des pouvoirs publics. Ils ont compris que si les Français peuvent continuer « d'être le peuple le plus spirituel de la Terre » il doit cesser d être « celui qui aimait le moins la Géographie ».

Si une fois, nous avons rencontré avec une pénible surprise des obstacles inattendus, là où nous étions en droit de compter sur un concours complet, je suis heureux de vous apprendre qu'aujourd'hui notre œuvre a reçu le plus précieux des encouragements.

M. le Ministre de l'Instruction publique, tenant compte de nos efforts pour encourager les études géographiques chez les maîtres comme chez les élèves de l'Arrondissement de Douai, a bien voulu nous envoyer un certain nombre de volumes pour être distribués aux auteurs des meilleurs travaux présentés à nos concours.

Au nom de la Société de Géographie, en votre nom à tous n'est-ce pas ? je lui adresse mes plus respectueux remerciements. Maîtres et élèves, j'en suis sûr, s'efforceront de justifier cette précieuse faveur, par de nouveaux efforts, par de nouveaux succès.

Pourquoi faut-il que l'état de notre caisse nous prive de la joie d'ajouter à cette première récompense une somme suffisante pour permettre à nos lauréats d'organiser à nos frais une caravane scolaire !

Mais puisque les économies sont à l'ordre du jour, je rappelle aux pères et aux mères de famille, tentés parfois de trouver certaines journées de vacances un peu longues, qu'il leur est facile de procurer aux jeunes écoliers un emploi utile et agréable de leur temps.

Grâce aux concessions des Compagnies de Chemins de Fer et à nos relations, ils peuvent, en s'adressant à notre Société, grouper un certain nombre d'enfants sous la direction d'un maître instruit et attentif, possédant, lui aussi, « l'art de voyager » et leur fournir l'occasion de visiter pendant les vacances, certaines parties de la France ou de l'étranger dans des conditions exceptionnelles de bon marché. Espérons que l'augmentation de nos souscripteurs permettra à notre Trésorier de se montrer moins rigoureux à l'époque des vacances de 1887.

Je donne donc rendez-vous à tous pour l'année prochaine. Nous comptons que chaque instituteur nous présentera un travail sur sa commune remplissant les conditions de notre programme, et que pour récompenser des travaux multipliés, nous serons dans l'heureuse nécessité de demander à M. le Ministre de l'Instruction publique.... le double des volumes qu'il a bien voulu nous envoyer cette année.

Cet appel je l'adresse également aux institutrices. Notre dernier concours a prouvé qu'elles ne le cèdent pas à leurs concurrents par l'étendue des connaissances aussi bien que par l'art de les présenter. Et c'est ainsi, Mesdames, que sans bruit, sur le terrain pacifique de la géographie, vous parvenez à résoudre, sans peine, le difficile problème, affirme-t-on, de l'égalité des sexes.

Nous pourrons ainsi connaître chacune de nos communes,

on histoire, ses curiosités, ses ressources et réunir les éléments d'une géographie physique, historique et économique de l'arrondissement comme il n'en existe pas encore. Elle sera votre œuvre à tous, instituteurs et institutrices, et vous aurez le droit d'en être fiers.

A vous aussi, mes jeunes amis, je donne rendez vous, pour l'année prochaine, j'espère que, filles et garçons, vous viendrez plus nombreux encore que par le passé, et nous constaterons certainement sur vos copies de nouveaux progrès dans l'exposé des connaissances que vous ont transmises vos maîtres et maîtresses.

Le travail auquel vous vous livrez pour préparer ce concours n'est pas, croyez le bien, un travail inutile quelle que soit la position que l'avenir vous réserve. Non seulement vous vous mettez en mesure de mieux répondre aux examens scolaires, mais en étudiant les pays étrangers, leurs ressources, les mœurs de leurs habitants, vous vous préparez mieux à cette lutte pour la vie chaque jour plus âpre et plus difficile. Vous pouvez emprunter aux nations étrangères les méthodes qui ont assuré leur prospérité agricole ou industrielle et vous préserver de cette routine dont nous avons si grand peine à nous guérir. Le temps n'est plus où nous supposions que les Français n'ont rien à apprendre au-delà de nos frontières.

En constatant le développement continuel des peuples voisins, dans toutes les parties du monde, vous comprenez que, sous peine de déchoir, nous devons faire aimer et respecter le nom Français au milieu de ces peuples appelés à jouer un si grand rôle dans l'histoire du monde, lorsqu'ils auront reçu les bienfaits de notre civilisation.

En cessant d'ignorer les produits de ces pays si riches, destinés à fournir à notre commerce et à notre industrie de précieuses ressources en Chine comme en Afrique, vous voyez clairement que malgré les difficultés du début nous ne pou-

vons abandonner à d'autres ces contrées illustrées maintenant par l'héroïsme de nos soldats et qui nous donneront plus tard des enfants d'adoption pour se joindre à nous, si de nouvelles épreuves venaient frapper notre patrie.

Enfin, en connaissant notre chère France, vous apprenez à l'aimer davantage, à mieux la servir et au besoin à la défendre avec plus de dévouement.

Le Congrès national des Sociétés françaises de Géographie se tiendra cette année au Hâvre.

La réunion des Sociétés savantes est fixée au 31 mai.

Nous publierons dans nos prochains numéros le texte in-extenso des conférences si appréciées faites par M. le docteur Labonne, sur l'*Islande*, aux Sociétés de Cambrai, Douai et Dunkerque, et par M. le baron Michel, sur l'*Australie*, aux Sociétés de Cambrai, Douai et St-Omer. La première paraîtra dans le fascicule d'avril, la seconde dans celui de juin.

Au Bulletin d'avril, sera joint un *Annuaire de l'Union géographique du Nord de la France*, contenant la liste des membres de toutes les Sociétés de l'Union avec la composition de leurs bureaux.

Le Secrétaire-Général de l'Union géographique,

H. CONS.

UNION GÉOGRAPHIQUE

DU

NORD DE LA FRANCE

SIÈGE A DOUAI

SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE

Amiens. — Ardennes. — Arras. — Avesnes. — Béthune. — Boulogne.—Calais.—Cambrai.—Douai.—Dunkerque. —Laon.—St-Omer.—St-Quentin.

Conférence de M. le docteur Labonne, explorateur, sur sa Mission en Islande

Prononcée à l'Hôtel-de-Ville de Douai devant la Société de géographie (1).

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi que celui de prendre la parole dans une de vos séances solennelles ; c'est en même temps un vif plaisir, parce que je sais combien la ville de Douai s'intéresse aux recherches scientifiques, quel intérêt vous prenez aux découvertes des voyageurs.

(1) La même conférence a été faite devant les sociétés de Cambrai et Dunkerque.

Je vais avoir à vous parler d'un pays peu exploré par les Français, à vous faire connaître l'Islande, la Terre de glace, des geysir et des volcans, la terre étrange du feu sous la neige. J'y ai passé cette année les mois de juin, juillet et août. Le Ministère de l'Instruction publique m'y avait envoyé pour compléter des recherches d'histoire naturelle; j'avais entre autres à rapporter un herbier complet des plantes qui croissent dans l'île désolée, des spécimens de la faune terrestre et maritime, principalement des crustacés de la côte et aussi des échantillons de minéralogie. La première partie du programme a été accomplie; sur les 360 phanérogames environ qui poussent dans l'île, j'ai pu en donner 300 au muséum. La seconde nécessitera un deuxième voyage; je ne trouvai en arrivant ni dragues, ni chaluts, ni filets fins; de plus il faudrait être aidé, c'est-à-dire obtenir des matelots de nos deux croiseurs de guerre le *Dupleix* et l'*Indre*, qui, chaque année, viennent en rade de Reykjavik, protéger et assister nos 3,000 pêcheurs d'Islande.

Quant à la minéralogie, il n'existe peut-être pas de contrée plus intéressante au monde et où le géologue ait plus à faire; l'histoire des volcans, celle des éruptions de basalte, kochytes, absidiennes, etc., présente bien des points obscurs malgré les travaux de Chancourtois. Il existe des montagnes de soufre, des mines de spath à double réfraction encore riches, des agates, de l'onyx, des calcédoines, etc.

Mais ce n'est point de ces recherches que j'ai à vous entretenir. Chemin faisant, je n'oubliai point que la Société de géographie de Paris m'avait admis au nombre de ses collaborateurs, je pris des notes sur tout ce que je pensai devoir intéresser la science dont on s'occupe particulièrement dans cette si utile et si active Société, et ce sont ces sujets variés qui feront l'objet de la présente communication.

Pour se faire une idee de l'étendue de l'Islande, le meilleur moyen est de procéder par comparaison, cela dit plus de choses à l'esprit que des chiffres purs :

Son territoire est égal à celui du Portugal, il est cinq fois plus considérable que celui de la Sicile et cinq fois seulement plus petit que celui de la France. Elle a 500 kilomètres de longueur de l'est à l'ouest et 300 de largeur du nord au sud.

Mais tandis que dans cette étendue qui correspond par conséquent à 17 départements français, nous comptons 7 à 8 millions d'habitants : la terre de glace, elle, n'en renferme que 72,000 dans sa totalité.

D'après Marmier, à la voir dessinée avec son innombrable quantité de baies, de fissures, de crevasses, on dirait un lambeau d'étoffe presque carré, usé, déchiqueté, effrangé sur ses bords.

Cette comparaison n'est vraie toutefois que pour l'ouest, le nord et l'est, car la côte sud n'est pas du tout laciniée.

Ce littoral est un des plus dangereux du monde ; sur une étendue de plus de cent lieues, il n'offre pas le moindre fjord, pas la moindre baie où les navires, même petits, soient susceptibles de trouver un refuge. Aussi les épaves longent-elles littéralement cette rive inhospitalière. De loin en loin mon guide me faisait mettre pied à terre pour me montrer là une barque démontée, ailleurs quelques croix de bois flotté qui marquaient la place où de nombreux français de Dunkerque ou de Paimpol sont enterrés dans le sable. Il y a bien un règlement qui s'oppose à ce que les pêcheurs d'Islande partent d'aussi bonne heure ; si en effet, ils n'abordaient ici qu'en juin, les tourmentes sont rares et presque sans danger; mais jamais l'autorité maritime n'a pu faire observer cette loi de prudence.

L'inactivité d'un long hiver leur pèse, l'espoir d'une meilleure pêche s'ils arrivent les premiers, l'amour propre de montrer la route aux autres moins hardis les excitent, et voilà comment, certains printemps, nous avons plus de cent morts à enregistrer.

Ils sont venus terminer là leur pénible existence, comme

le héros du beau livre de Pierre Loti, au sein de leur rude et grande fiancée la Mer ; c'est elle qui a recueilli leur dernier et âpre soupir, c'est elle qui a présidé aux funérailles en venant les déposer sous le sable de ses grèves meurtrières !! (Applaudissements).

Quand on approche de cette côte et qu'on commence à distinguer les montagues, on jurerait la chaîne des Alpes surgissant au milieu de l'Océan. C'est d'abord l'Orœfa Jokull, l'un des plus terribles volcans de l'Islande et dont personne n'a encore fait l'ascension jusqu'à aujourd'hui : signalons les en passant aux glaciéristes qui aiment à gravir les pics inexplorés, puis le Myrdols Jokull et l'Eyafialla Jokull qui circonscrivent la merveilleuse vallée de Thorsmork que nous avons eu la chance de pouvoir explorer et que nous décrirons bientôt. I e littoral des trois autres côtes est au contraire comme vous le voyez sur la projection de la carte, pénétré par de nombreux fjords qui s'avancent très profondément dans l'intérieur des terres.

Deux langues de sol arrondies se projettent au nord, l'une est la presqu'île de Dranga Jokull peu explorée et hantée par de nombreux renards bleus, l'autre désignée sous le nom de cap Rif touche le cercle arctique, c'est le point le plus élevé de l'île, *le véritable cap Nord.*

On a comparé ces deux presqu'îles à deux bastions que l'on dirait placés là pour briser le choc des glaces de la banquise et l'effet des vagues de l'océan glacial.

Selon Paijkull, géologue suédois, qui a consacré à l'Islande plus de 10 années d'exploration, c'est à l'action des glaciers que ce pays doit sa configuration actuelle et sa surface inégale et déchiquetée ; là où existent aujourd'hui des fjords, il y avait jadis une couche de terre continue que la glace a labourée, de même, et toujours d'après cet auteur, c'est l'érosion des glaciers qui a produit des ondulations et des collines sur les strates de lave primitivement déposées en couches d'une épaisseur uniforme.

Nous savons que cette théorie est maintenant battue en brèche et que l'action d'un glacier sur la roche sous-jacente ne se traduit pas par des effets aussi puissants.

Cette grande tache blanche que je vous montre là, c'est le plus considérable de tous les glaciers, le Vatna Jokull ; il occupe une superficie de plusieurs centaines de lieues carrées, recouvre près de la dixième partie de l'Islande et menace de stériliser à la longue l'île toute entière s'il continue sa marche envahissante. Un jeune anglais, étudiant en droit, M. Vatts s'est rendu célèbre en le traversant pendant l'été de 1875, il mit 15 jours pour accomplir cet exploit et faillit mourir de froid faute d'une suffisante quantité d'alcool à brûler et de faim aussi. Merlatti et Succi rendraient des services aux explorateurs en leur faisant connaître le merveilleux procédé pour vivre sans manger (rires).

Pour en finir avec la description, constatons seulement que tous les volcans de la terre de glace, sauf l'Hekla, s'échelonnent sur une même ligne de fracture qui part de Reykjavik au sud-ouest pour aboutir au Vopnafjord au nord-est.

Ceci dit, nous allons voyager ensemble, si vous le voulez bien, les projections faites d'après les photographies que j'ai prises en Islande nous aideront à bien nous représenter les endroits parcourus.

Mon voyage se divise en deux parties et vous pouvez en suivre le tracé marqué en noir sur la carte ; nous irons d'abord de Reykjavik à la vallée de Thorsmork sur les confins de ces beaux glaciers là ; puis nous reviendrons à la capitale en passant par l'Hekla dont nous ferons l'ascension, les Geysirs qui nous offriront une éruption, le lac de Thingvallir sur les bords duquel se sont déroulés tous les faits saillants de l'histoire islandaise.

Notre deuxième excursion comprendra la traversée totale de l'île du sud au nord, nous irons de Reykjavik à Akreyri sur l'Eyafjord en traversant un immense désert le Storisandr ;

puis nous reviendrons toujours par la voie de terre et à cheval le long des côtes nord et ouest.

A tout seigneur tout honneur, commençons d'abord par Reykjavik ; c'est actuellement une capitale de 3,000 habitants ; comme il n'y en avait que 600 en 1835 lors du voyage de la corvette « la Recherche » vous voyez que sa population a considérablement augmenté comme aussi ses progrès.

Ce serait une raison de croire qu'il n'y a là qu'une misérable agglomération de huttes de pêcheurs; ses maisons pour être en bois n'en ont pas moins bon aspect, sont parfois à deux étages et souvent meublées à la danoise avec assez de confort.

Voici du reste une vue d'ensembe de Reykjavik.

Les monuments laissent cependant à désirer, il n'y en a véritablement qu'un seul, c'est une petite statue de bronze représentant Bertel Thorwaldsen,son marteau de sculpteur à la main. Cette statue s'élève sur la principale place de Reykjavik : c'est une pelouse verte qui pourrait être qualifiée de square si les arbres daignaient pousser ici.

Cette maison noire que vous distinguez en arrière de la statue est le désespoir des habitants ; elle appartient à la France. Nous avons là un magasin de réparation pour les filets et un dépôt de vivres pour les patrons de barque Français qui se trouveraient pris au dépourvu ; mais tandis que tout s'embellit,que les autres cases se teignent en riantes couleurs, rouge, vert, bleu, nous seuls restons immuablement noirs de goudron ; aussi n'ai-je jamais pu passer devant cette construction sans que les Islandais avec lesquels je me promenais me disent : «cette baraque noire est une honte pour notre capitale !! » Je leur ai promis de le dire quand je rentrerais en France, vous voyez que je tiens parole. Puisse cette conférence avoir de l'écho et transformer en rose ce noir goudron qui les déshonore !

Il m'est arrivé de surprendre quelques personnes en leur

affirmant que Thorwaldsen, cet incomparable génie, était Islandais; pendant fort longtemps, en effet, on l'a cru danois et cela parce que les Danois se sont efforcés de le laisser croire à l'univers. Les Allemands ont également revendiqué pour le grand sculpteur une origine tudesque, mais il est bien démontré aujourd'hui que Thorwaldsen naquit en mer de parents islandais dans un voyage entre l'île et la métropole.

Cet autre bâtiment massif et sans aucune prétention architecturale, c'est le palais du gouverneur général de la Terre de glace. Ce grand mât que vous voyez dressé devant la maison sert à hisser les pavillons pour saluer les navires étrangers. On ne tire jamais le canon de peur d'effrayer l'oiseau précieux qui nous fournit son duvet, *l'édredon*; les eiders pourraient en effet gagner le large. On ne les tire plus aussi, je vous le dis tout bas, pour l'excellente raison que donne à son seigneur le bailli si connu, il n'avait pas employé le canon pour 17 raisons dont la première était de n'avoir jamais eu de canon, ce qui naturellement le dispensait de donner les 16 autres. L'édredon vaut actuellement 15 francs la livre en Islande ; sa valeur commerciale à Paris est de 80 francs le kilogramme, vous voyez quel bénéfice pourrait réaliser un armateur qui se déciderait à faire un tour aux principaux ports de l'Ultima Thulé. Les œufs d'eiders sont un mets assez délicat que l'on est sûr de trouver comme entrée sur la table des fermiers de la côte.

Le gouverneur actuel est un homme charmant et fort affable, qui mit gracieusement à ma disposition toutes les recommandations dont je pouvais avoir besoin pour mes recherches.

Quand j'allai le voir, aucune sentinelle ne montait la garde à sa porte et ce fut lui-même qui vint ouvrir. Il n'y a du reste que deux policemens pour représenter l'autorité et leurs gourdins sont plus que suffisants pour maintenir l'ordre chez une population naturellement honnête et douce.

Faisant face à la statue de Thorwaldsen se dresse un vaste édifice en pierres noires : c'est le palais de l'Althing, la chambre des députés, l'orgueil des habitants. Il est surmonté d'un paratonnerre contre les orages qui, ici, remarquons le en passant, n'éclatent qu'en hiver ; il est aussi agrémenté d'écussons représentant divers animaux et porte au dessus de l'entrée principale une sculpture du fameux faucon blanc d'Islande. Le faucon blanc sur fond bleu, c'est le drapeau de l'île. Comme l'autonomie est à ce moment à l'ordre du jour, que les Islandais demandent à s'affranchir complètement du gouvernement danois, permettez-moi de vous dire aussi brièvement que le comporte une conférence de géographie, comment fonctionne actuellement le pouvoir dans cette colonie. La puissance législative est entre les mains du roi de Danemark et de l'assemblée nationale (Althing) mais le pouvoir exécutif n'appartient qu'au roi seul et c'est là l'objet des revendications actuelles. Le roi nomme un gouverneur pour l'île, ses attributions sont définies par la Cour.

L'Althing, qui se réunit une fois tous les deux ans, se compose de 30 membres élus directement par le peuple et de 6 autres nommés par le roi. Comme chez nous il y a aussi un Sénat composé de 12 membres dont 6 nommés par le roi et 6 élus par l'assemblée nationale. Comme on était en session quand j'étais dans la capitale, ni plus ni moins que Paris en temps d'élection, Reykjavik était en ébullition et divisé en deux camps.

Quand nous aurons dit maintenant que la capitale possède une peiite église ou mieux chapelle que ses habitants décorent pompeusement du nom de cathédrale, et une tour construite pour un observatoire qui ne peut fonctionner, parce que bâti sur une roche ferrugineuse, il affole les boussoles, nous aurons passé en revue toutes les splendeurs de la ville.

Maintenant avant de partir, avant de quitter la capitale

civilisée, nous allons procéder par ordre et vous présenter tout d'abord le guide et la monture.

Vous voyez Gudmunsen-Thorgrimundr, que j'ai photographié devant sa maison; ce n'est pas comme on aurait pu le croire au premier abord un indigène hirsute et couvert de peaux de phoque, mais un véritable gentleman habillé à la française; ses cheveux rouges abritent du reste un cerveau assez cultivé. Il parle anglais comme un habitant du Royaume-Uni, quelque peu le français, et n'est pas sans avoir une petite teinture du grec et du latin. Durant l'hiver il est instituteur et pendant l'été il parfait son modeste traitement en servant d'interprète aux quelques rares amateurs que des études ou la simple curiosité poussent à venir visiter la terre de glace...

Ici les rivières sans pont, les marais, les déserts de sable, les plaines de cendre, les laves, la longueur des étapes et mille autres obstacles rendent tout voyage pédestre absolument impossible; il faut donc une monture très spéciale, le pays la possède, c'est le poney. Ce merveilleux petit cheval est à l'Islandais ce que le chameau est à l'Arabe, le chien aux Esquimaux, le renne au Lapon, la mule au montagnard, le jour où le poney disparaîtrait de l'Ultime Thulé, l'Islandais n'aurait plus, lui aussi, qu'à plier bagage et qu'à émigrer.

Comme il me serait impossible d'improviser une louange digne de cet animal, voulez-vous me permettre de vous lire, en l'abrégeant, une lettre que je publiai dans le « Temps » et dans « l'Illustration ». « D'une race particulière venue de » Scandinavie, le poney islandais est une robuste petite bête » haute généralement de 1 m. 20 à 1 m. 50, à robe couleur » café au lait le plus souvent; il est solidement bâti et dur à » la fatigue, ses ossements sont gros, son pied d'une sûreté » absolue. Il porte facilement cent kilogr. et fait avec cette » charge, jusqu'à 30 lieues de France dans la même journée. » Parti à 10 heures du matin pour traverser le désert du

» Sprengisandr, je suis arrivé à 2 heures, le lendemain, au



Caravane de poneys d'Islande après trente lieues de marche.

» plus prochain *bœr*, en ne permettant à mes 8 poneys que
» de brouter pendant deux heures. Le jour suivant ils ne
» paraissaient pas fatigués et fournirent encore une traite

» assez longue. La transpiration faible chez ces animaux » (rarement nous les avons vus couverts de sueur), l'absence » de nourriture fortifiante, puisqu'ils ne mangent jamais ni » son ni avoine, sont sans doute les raisons pour lesquelles » les chevaux de ce pays peuvent faire plusieurs jours de » suite pareilles étapes sans se reposer.

» Dans les temps de disette de fourrages, non seulement » ils n'ont pas de foin, mais ils sont contraints do se nourrir » de la chair ouite de leurs semblables ou de morue pilée » mélangée à quelque brin d'herbe.

» Il n'est pas possible de trouver plus de sagacité dans un » animal que dans ces poneys. Nous avons passé, ces jours » derniers, pendant les deux heures de nuit (car auparavant » nous avions le jour perpétuel) au milieu des neiges, des » pluies et des ouragans, par les sentiers les plus tortueux » et les plus ravinés des montagnes, des rochers et des blocs » volcaniques sans que je leur ai vu faire une chute. Lors- » qu'on s'égare et qu'on ne sait plus à quel saint se vouer, » pour retrouver un gîte, on n'a qu'à lâcher la bride et à se » laisser conduire, on peut être certain d'être ramené à un » refuge hospitalier. S'ils arrivent près d'un endroit maréca- » geux, d'une fondrière, ils s'arrêtent d'abord et flairent le » terrain, comme s'ils voulaient le sonder ; s'ils reculent, » c'est qu'il y a danger certain de s'embourber, auquel cas » les plus forts coups de fouet ne les forceraient pas d'y en- » trer. Je ne leur connais qu'un défaut, c'est la répugnance » absolue, invincible, qu'ils ont à marcher seuls, loin de leurs » compagnons. Il m'arrivait par hasard de rester en arrière, » j'étais averti de la disparition de mon guide au tournant » de la colline par un hennissement douloureusement plain- » tif que poussait ma bonne petite bête qui, au galop, s'élan- » çait pour retrouver la caravane. »

Et puisque nous en sommes sur le chapitre des chevaux, veut-on me laisser développer une réflexion qui est tout à fait

à sa place devant une Société de Géographie commerciale ? Pourquoi les Islandais ne connaissent-ils la France que par des navires de guerre et jamais par des vapeurs de commerce? Les Anglais envoient quatre fois par an le « Camoëns » steamer d'Edimbourg qui, à chaque voyage, ramène un millier de poneys achetés 60 francs environ vers la fin de la saison et revendus couramment 200, souvent 300 francs en Ecosse, où ils servent à l'extraction des mines ou d'agrément dans les Parcs. Je prédis à tout armateur qui voudra faire la même chose en partant d'un de nos ports de Bordeaux ou de Nantes, ou de Dunkerque, une fortune assurée.

On pourrait alléguer que ces chevaux perdent peut-être leurs qualités quand ils sont transplantés, mais l'expérience a été faite et il n'en est rien; parvenus en Ecosse et nourris par le seul regain des prairies, ils prennent vite de la force et un embonpoint remarquable. Conçoit-on un cheval pour 100 francs conduit à domicile en France et qui ne demande qu'un peu d'herbe en fait de nourriture? On pourrait du reste compléter la cargaison avec des moutons, de la laine, de l'édredon. Comparativement l'Islande est le pays le plus riche en moutons, plus de 400.000.

Mais ne nous attardons pas en route et partons. Mentionnons tout d'abord notre première étape Krisuvik parce que c'est une solfatare célèbre et d'une immense étendue.

La contrée qui se déroulait alors devant nous offrait partout les traces d'un violent bouleversement par les feux souterrains et se distinguait aisément de loin, tant par les émanations sulfureuses qui nous arrivaient que par les nuages de fumée blanche qui sortaient du flanc de ces montagnes intérieurement en ignition. Sur ce terrain il ne faut avancer qu'avec précaution, à cause des nombreuses crevasses d'où s'échappent de la vapeur d'eau bouillante et de l'acide sulfureux et aussi des nombreuses chaudières naturelles de bouillie de soufre, dans lesquelles on pourrait d'autant plus facile-

ment tomber que le terrain qui les borde est absolument mouvant et friable. Le soufre existe là en quantité considérable, il y en a des collines entières et l'on pourrait peut-être le conduire jusqu'à la mer, qui n'est pas loin, au moyen d'un chemin de fer Decauville. Quoiqu'il en soit, cette immense et noire montagne qui fume sous la neige, cette eau qui bouillonne tumultueusement, ces vapeurs sulfureuses qui s'échappent en sifflant pour venir planer ensuite au-dessus d'une contrée disloquée, tourmentée, ravinée au possible, forment un tableau d'une sauvagerie et d'une horreur telle que les maîtres de la peinture Italienne n'ont pas créé plus sinistre ni plus lugubre quand ils ont fait l'enfer.

Le lendemain nous couchions dans une ferme, habitation d'un pêcheur, et comme le temps était favorable, je photographiai toute la famille que je vais vous présenter.

J'appellerai surtout votre attention sur les deux grandes jeunes filles qui, fait assez rare en Islande, soit dit sans médisance, n'étaient pas trop mal. La caractéristique de leur costume c'est la coiffure appelée *hufa* ; c'est un petit morceau rond de drap noir tout plat, fixé sur les cheveux avec des épingles ; de cette calote descend, comme vous le voyez, un long gland de soie noire étranglé à sa naissance dans un petit cylindre d'argent ou d'or et laissant éparpiller ses fils terminaux sur l'épaule; le reste de l'habillement se compose d'une jupe, d'un tablier de couleur, et d'un corsage de velours noir qui, s'ouvrant au milieu de la poitrine, laisse entrevoir une belle chemise blanche brodée. Dans les grandes cérémonies, le *faldr* remplace la hufa. C'est un casque dont le bord antérieur, brodé d'or, s'applique sur le front tandis que le sommet recourbé laisse flotter sur le dos un beau voile de mousseline blanche. L'aspect de cette dernière coiffure de fête donne au visage féminin une expression assez imposante. Pendant que nous avons cette projection, nous pouvons en profiter pour faire la description des habitants et des mœurs Islandaises.

A quelle désignation répond d'abord exactement le mot bœr ? Bœr, comme en allemand, veut dire hameau, ferme ou métairie; le plus souvent, comme au temps des patriarches, c'est la demeure d'un propriétaire avec les logements des domestiques réunis, tel est celui que vous voyez. C'est une habitation basse munie d'une seule porte d'entrée et de trois petites lucarnes, avec une toiture de tourbe sur laquelle poussaient en abondance les renoncules, les marguerites et les thlaspis ; les murs étaient également faits de gazon verdoyant, mais les mottes de terre alternaient avec des blocs de basalte ou de trachyte non cimentés.

De loin on croirait voir de véritables tumuli ou de grosses taupinières émergeant de la plaine, et n'était la fumée qui sort presque continuellement du fourneau central, rien ne révélerait à l'œil la présence d'une maison.

Ces constructions sont du reste admirablement appropriées au climat; ni la pluie, ni l'ouragan, ni les tremblements de terre n'ont de prise contre de pareilles murailles, de plus la température reste constante, puisqu'avec une pareille toiture l'on a presque réuni les conditions d'une cave. Combattre le froid même au risque de raréfier l'air respirable jusqu'à l'asphyxie, tel est le grand problème que cherche toujours à résoudre l'Islandais.

Comme nous eûmes alors quelques journées relativement chaudes avec un air parfaitement calme, le phénomène du *mirage* se produisit fréquemment et dans toute sa pureté. Mais, chose curieuse, tandis qu'en Algérie ce sont des lacs immenses scintillant au soleil qui s'offrent comme par dérision, à la vue du voyageur altéré ; ici, dans un pays absolument dépourvu d'arbres, ce sont précisément des forêts que l'on aperçoit !

C'est, dit-on, grâce à ces effets de réfraction que certaines terres sont souvent visibles au-délà du champ de vue et que l'on peut parfois entrevoir la côte orientale du Grœnland du haut des montagnes de l'Islande.

Pour gagner maintenant Thorsmork (bois du Dieu Thor) nous avons deux grands fleuves à traverser : la Tjorsa et le Markarfljot qui sont excellents à prendre comme exemple pour donner une idée du passage des rivières; car pour le premier nous avons un bac et le second est précisément un de ces dangereux torrents qui 30 ou 40 fois, c'est-à-dire autant qu'ils forment de bras ou de méandres, doivent se franchir à cheval, et comme maintes fois ce dernier a de l'eau jusqu'au cou le cavalier ne manque pas d'en avoir lui-même jusqu'à la ceinture et à la température de 0°.

C'est toujours une scène pittoresque et émouvante que la traversée de pareils rapides. Les poneys une fois dessellés et débarrassés de leurs charges sont contraints de se jeter à la nage à force de coups et de cris, les chiens leur mordent les jambes et joignent leurs aboiements rauques aux vociférations des hommes, puis on fait pleuvoir sur leur dos une grêle de projectiles pour les exciter à gagner la rive opposée. Ce n'est jamais sans quelque appréhension que l'on voit ces pauvres bêtes lutter contre le courant et s'épuiser d'efforts contre l'onde écumante.

On ne voit plus au-dessus de l'eau que leurs jolies têtes, leurs grands yeux, leur crinière flottante et de leurs narines soulevées au-dessus du flot sort une expiration si bruyante que le capitaine Burton compare ce ronflement sonore au bruit que font les jeunes hippopotames dans les rivières du centre de l'Afrique. Débarqués sur l'autre rive, leur premier soin est de courir à droite et à gauche souvent jusqu'à plusieurs kilomètres. On dirait qu'ils savent parfaitement qu'ils peuvent se permettre cette licence puisque la rivière est interposée entre eux et leur conducteur. Aussi chaque expérience de bac Islandais prend au moins une heure. Après le passage nous fûmes témoins d'une scène non moins animée qui ne manqua pas non plus d'exciter vivement notre curiosité. En arrivant prés de l'embouchure nous surprimes une cinquantaine de

phoques qui à notre approche se laissaient simplement glisser dans l'eau. Ils remontent pour aller manger le saumon. Les indigènes leur font la chasse pour leur peau dont ils se servent pour se confectionner des mocassins qui sont la chaussure nationale à l'usage des deux sexes.

Quant au Markarfljot, c'est un fleuve immense qui recouvre tout le fond de la vallée et comme personne ne demeure au-delà, que la curiosité seule peut exciter à le franchir, il n'y a naturellement pas de bac, si bien que, bon gré malgré, il faut traverser à cheval ses multiples canaux. Le lit est de plus encombré de blocs volcaniques sur lesquels buttent les chevaux, qui ne peuvent pas voir où ils mettent le pied, à cause de la couleur blanche des eaux limoneuses.

Vingt fois au moins, Gudmunsen, qui montait un cheval exceptionnellement fort, s'engageait, et était obligé de rebrousser chemin devant la fureur et la profondeur du torrent ; il n'était pas du reste très au courant du déplacement annuel des gués. Heureusement que, véritable bonne fortune de roman, arriva une caravane d'habitants de Reykjavik, qui, comme nous, avaient envie de visiter l'Islande alpestre, car, sans cette heureuse rencontre, nous courions grand risque ou de ne pas passer ou de payer cher l'ignorance de mon cicérone. Ils étaient accompagnés d'un guide *local* qui, après quelques tâtonnements, parvint à trouver un endroit praticable, nous n'eûmes alors qu'à suivre la voie qu'il nous avait indiquée et déjà je me voyais sauvé, quand mon satané poney fit un faux pas, ce qui diminua sa taille de beaucoup et me plongea dans l'eau glacée jusqu'à la ceinture. Aussi, quand nous eûmes fini de traverser les 40 bras du fleuve, avions-nous les pieds que devaient avoir les grenadiers de la retraite de Russie. Telle est cependant la salubrité de ce climat, et si complète l'absence de microbes, que jamais nous n'avons pris le moindre rhume ni le moindre malaise, malgré d'aussi brusques transitions.

Ce qui n'est guère fait pour vous encourager dans ces mauvaises passes là, c'est que, par une association d'idées toute naturelle, il se trouve toujours quelqu'un pour vous raconter qu'à *un pareil endroit* il a vu noyer son père, son frère etc. l'année ou quelques années avant. Ce n'est pas qu'il y ait danger de perdre pied si l'on venait à tomber, ces torrents ne sont jamais assez creux pour cela, mais l'on ne pourrait pas se relever, paraît-il, et l'on serait broyé contre les pierres.

Mais que ne braverait-on pas pour les merveilles qui nous attendaient de l'autre côté de la rivière ! Ces grands Jokulls ou glacier du haut desquels descendent des milliers de cascades sont bien plus majestueux que les mers de glace du Grindelwald et de Chamounix. Ce qui donne une beauté étrange à ce site unique au monde, c'est que l'on pressent le volcan dormant sous ces éblouissantes caparaces de glace, qu'on devine le feu sous la neige en voyant ces escarpements de basaltes, de trachytes et de laves qui percent la nue de leurs prismes en tuyaux d'orgue. C'est au milieu de ces majestueux ravins, que je trouvai un petit entonnoir volcanique si bien abrité contre les fureurs de l'aquilon polaire qu'une flore assez riche a pu y élire domicile. Ce fut là que je constituai une grande partie de mon herbier.

De Thorsmork à l'Hékla il n'y a pas loin, en route donc pour l'ascension de ce volcan célèbre entre tous, quoique ce ne soit qu'une célébrité un peu usurpée. Il existe, en effet, en Islande, d'autres volcans autrement terribles, l'Askjà, par exemple, qui a un cratère de prodigieuse dimension et qui, tout récemment, en 1875, recouvrit plus de 3000 carrés de prairies, d'une couche de lave et de cendres de plusieurs pieds d'épaisseur. Mais comme aller en Islande et ne pas gravir l'Hékla serait un véritable non sens, nous nous décidons pour ce dernier.

A 6 heures du matin, guide, groom et moi nous étions le 14 juillet 1886 sur pied et armés de bien curieux alpenstocks.

Pour ma part, j'étais appuyé sur un manche à balai que la gracieuse fille du fermier avait défait à mon intention. Après trois heures et demie de marche, nous atteignions la région des neiges, et l'ascension commença à devenir assez pénible, parce que nous enfoncions jusqu'aux genoux dans la boue formée par le dégel.

Une heure durant, les champs de neige succèdent si bien aux champs de neige, que l'on finit par désespérer d'en voir jamais la fin.

Pour comble, à l'altitude de mille mètres, il descendit sur les montagnes un brouillard blanc de lait si opaque, que, marchant le dernier, je n'apercevais qu'à peine le guide. Je finis cependant par le rejoindre et il m'annonça, non sans un certain contentement intérieur, qu'il dissimulait mal, que nous ne devions pas aller plus loin, que nous ne verrions rien, que nous allions nous perdre ; bref, j'oserai risquer l'opinion qu'il devait être ravi que ce nuage lui donnât l'occasion d'éviter une fatigue supplémentaire. Aussi, quel ne fut pas son désappointement quand je lui criai : Jamais de la vie ! impossible n'est pas français, montons toujours, le vent du Nord peut chasser la nuée. Et, juste récompense de mon opiniâtreté, cela advint mieux que je n'eusse osé l'espérer.

Peu à peu, l'atmosphère débarrassée de son voile opaque devint limpide, et nous pûmes jouir d'un spectacle que nous n'avons partagé qu'avec la célèbre voyageuse Ida Pfæffer et Forbes, si nous avons bien lu les comptes-rendus de toutes les expéditions antérieures.

Au nord-ouest, on apercevait la vallée fumante où se trouvent les geysers ; au nord, les dômes violacés et brillants des glaciers inexplorés ; au sud, l'Océan azuré avec les centaines de cours d'eau qui s'y rendent et que nous distinguions comme sur une carte de géographie, les îles Westmann à vingt lieues françaises de distance ; le tout formait un panorama d'une incomparable grandeur et que je revois toujours quand je refais mon voyage en pensée.

Les livres n'étant pas d'accord sur l'altitude exacte du cratère terminal, nous avions mission de rapporter cette donnée géographique. Avec un bon baromètre de chez Dutrou, vérifié au départ sous la machine pneumatique et à l'observatoire de Montsouris, observé avec toute la rigueur possible, nous pouvons affirmer que le plus haut sommet du volcan est situé à 1.553 mètres au dessus du niveau de la mer

Le soir nous revînmes coucher au plus prochain bœr, celui de Hruwi qui va également reposer l'attention que vous voulez bien me prêter; à droite l'église, en avant le cimetière où chacun n'est représenté que par ces mottes de gazon, sans croix, ni monuments d'aucune sorte; à gauche le presbytère qui est en même temps une ferme.

Le propriétaire actuel a 75 ans et est le frère d'un Islandais que Paul Gaimard avait adopté et ramené en france lors du voyage de la Recherche; cet homme nommé Gudmundur Sivertsan devint médecin militaire, mais se tua à Naples en se précipitant d'un quatrième étage dans un accès de nostalgie assez fréquent chez les habitants de la terre de glace qui émigrent sur le continent.

Rien ne saurait peindre la joie du voyageur quand, après une longue journée de marche , il aperçoit s'élevant sur la plaine, plusieurs nuages qui jaillissent du sein de la terre ; ces nuages, qui de loin ressemblent à la fumée d'un vaste incendie, lui annoncent qu'il approche de la célèbre vallée des geysers, but ardemment désiré d'une pénible exploration. Aussi jouâmes-nous fiévreusement de la cravache pour faire presser le pas aux poneys qui commençaient à donner des signes non équivoques d'une grande lassitude.

Nous arrivâmes ainsi vers 10 heures du soir à un bœr qui vient d'être récemment construit tout près de ces merveilleuses curiosités naturelles, et nous nous disposions à prendre notre diner quand mon brave Thorgrimundr s'écria : « Doctô au éruption !» Cette interjection produisit sur moi un effet

magique, et escaladant, au risque de me rompre les os, le mur de tourbe qui entourait la hutte, je ne mis pas plus de trois minutes pour arriver jusqu'au bord du grand bassin. Une puissante colonne d'eau aussi large que l'orifice jaillissait alors dans les airs avec d'effroyables sifflements tandis que le sol tremblait sous nos pieds et qu'un bruit formidable semblait sourdre des entrailles de la vallée fumante.

La gerbe montait, puis descendait, et il y eut de la sorte six ascensions et six chûtes qui jouèrent environ 5 minutes; après quoi vint comme dans nos feux d'artifice un bouquet, c'est-à-dire une colonne qui monta jusqu'à 33 mètres environ (chiffre donné par différents auteurs) puis tout rentra dans l'ordre. Quand la vapeur à odeur légèrement sulfureuse qui nous enveloppait eut été chassée par le vent, nous gravîmes le monticule de silice qui entoure le tube, et nous pûmes plonger le regard jusque dans la cavité des puits. Le geyser s'était si bien épuisé sous l'effort de ses projections successives, qu'il était absolument vide, et il fallait regarder tout au fond, tout au fond, pour apercevoir le liquide bleuâtre en ébullition, ce n'est en effet que graduellement que l'on voit par la suite l'eau s'élever de nouveau et venir affluer à la surface libre du canal.

Le grand geyser est assez inconstant dans son jeu à l'heure actuelle; beaucoup d'explorateurs ont dû coucher une semaine sur ses bords pour assister à une éruption. Mais heureusement qu'à quelques pas du Geyser roi en existe un autre dont on peut à volonté provoquer les éruptions.

Je veux parler du Strokkr qui n'a besoin pour jaillir que d'une dose convenable de carrés de gazon. Un fermier des environs a même trouvé le moyen de se faire des rentes avec ce *Monsieur* irritable (rires); prétendant que la terre du voisinage lui appartient, il réclame 4 ou 5 francs pour chaque éruption provoquée.

C'est un orifice circulaire qui ne s'est point créé un cône

d'entourage comme le grand Geyser et qui annonce si peu sa présence qu'un myope courrait grand risque d'y tomber.

C'est ce qui arriva à un poney du savant Mackensie ; fidèle à ses habitudes la source bouillante ne put le digérer et le lança à l'état de squelette !...

Durant les cinq jours que je restai dans la vallée fumante je me livrai à des recherches qui intéressent tellement la géographie que je vous demande la permission de vous les faire connaître en quelques mots. Elles donnent la solution d'un problème qui intéresse vivement les géologues, les botanistes et même les historiens, a savoir : *si la végétation et partant la température de l'Islande ont varié depuis la découverte de l'île ?* de même qu'Herculanum et Pompéi nous retracent admirablement l'histoire du passé, de même les fossiles végétaux que j'ai trouvés enfouis sous les tufs siliceux qui bordent le Geyser sont pour nous un véritable herbier des temps préhistoriques. Tout d'abord il me fallait savoir quelle était l'épaisseur du dépôt en un temps donné ? Ce fut la vanité humaine qui se chargea d'aider à l'expérience ; l'an dernier exactement à la même époque deux voyageurs anglais non concents de griffonner leurs noms sur les monuments, s'amusèrent à tracer leur signature sur le bord même du grand Geyser et les caractères ne sont recouverts que par *deux millimètres* de silice. Eugène Robert ayant de même, le 6 août 1835, fait avec intention des brèches dans l'intérieur du tube, retrouva l'année suivante la surface de la roche recouverte d'un dépôt de *deux millimètres* d'épaisseur. Nous pouvons donc admettre puisque cela a été vrai pour 50 ans d'observation que pour produire une couche de deux mètres il faut au moins 1000 ans, or, je pris mes échantillons exactement à quatre mètres c'est-à-dire à une profondeur telle que le recouvrement précédait la période historique, l'Islande n'ayant été découverte par les Scandinaves qu'en 874. Eh bien, ces tiges et ces feuilles de betula alba, salix caprœa et artica

merveilleusement incrustées sur leur lit de silice ne dépassent pas en dimension celles des arbrisseaux actuels, leurs denticulations, leur structure microscopique sont les mêmes; que devons-nous en conclure ? sinon que depuis 874 la température et partant la végétation ont à peine varié dans l'Ultima Thule. Il faut donc ajouter peu de foi aux auteurs des Sagas, quand ils décrivent les magnifiques forêts que les premiers colonisateurs auraient trouvées ; ces poëtes ont traduit simplement pour le besoin de leur cause, le mot morh par forêt, tandis que ce substantif signifie tout aussi bien et avec plus de vérité bois.

Je viens de prononcer le mot Saga. Une conférence sur l'Islande serait incomplète si je ne redisais quelques mots de ces chants Islandais qui se transmettent de générations en générations et qui se répètent au coin du feu durant les longues nuits de l'hiver. Ces œuvres littéraires jettent du reste un vif éclat sur la période ténébreuse qui correspond au moyen-âge en Europe. Plutôt que d'entrer dans une dissertation qui nous prendrait trop de temps, laissez-moi vous faire le récit abrégé de la plus belle, de la plus caractéristique, celle de Njal brûlé. Les deux héros principaux sont Gunnar et Njal. Gunnart est bouillant et impétueux, guerrier par état ; l'autre, calme et réfléchi, est renommé pour sa science de jurisconsulte. Aussi Gunnar a-t-il maintes fois recours à son ami pour le tirer des mauvais pas où l'engage souvent son ardeur irréfléchie. A ses défauts notre Bayard Islandais joint encore celui d'avoir la main prompte à donner un souflet et en particulier à sa femme, Hallgerdr, qui était du reste fort méchante, bien qu'il n'y eut pas dans toute la contrée un regard plus doux que le sien et une figure plus attrayante. Notons, du reste, en passant, qu'elle en était à son troisième mari. Un jour d'année de disette, pendant que Gunnar était à l'althing, elle envoya un de ses valets piller la maison d'un paysan. Quelque temps après, notre héros

s'apercevant d'une opulence insolite, lui demanda d'où provenaient ces richesses. Que t'importe? dit Hallgerdr, il ne convient pas aux hommes de se mêler des questions du foyer. Gunnar vexé lui donna un souflet. Je me souviendrai de cette offense, dit la fière Hallgerdr, et quelque jour je m'en vengerai. En effet, le paysan porta plainte et notre vaillant personnage fut mis hors la loi, devint un *Utilegumen*, c'est-à-dire que quiconque le rencontrerait aurait non seulement le droit mais le devoir de le tuer. Njal lui conseilla l'exil. Il s'éloigna donc avec tristesse, mais quand il tourna la tête et qu'il vit ses beaux glaciers azurés, la prairie en fleur, ses poneys au bord du ruisseau il s'émut et s'écria: «Oh ! jamais ces champs ne m'ont paru si beaux, jamais ce ciel ne s'est montré si pur, non, je ne partirai pas, et il resta. A cette nouvelle, la fureur s'empare de ses ennemis. Une nuit, ils se glissent autour de sa demeure, tuent le chien de garde et tentent d'escalader la chambre où il couche. Gunnar se réveille, saisit son arc et tue successivement dix des assaillants, mais l'un d'eux parvint à couper la corde de l'arc du héros. Il appelle alors sa femme et lui crie : Coupe une tresse de tes cheveux et donne-la à ma mère pour la tordre et en faire une corde. — Ce que tu demandes, dit Hallgerdr, est-il pour toi d'un grand prix? —Il y va de ma vie— Eh bien, souviens-toi du souflet que tu m'as donné, voilà le jour que j'attendais. Gunnar jette sur elle un regard de mépris et succombe sous le nombre. Toutefois, si l'on en croit les récits populaires, la grande âme du héros se plaît à quitter le séjour du Valhalla et quand l'ouragan s'engoufre sous les rochers, quand l'orage fait trembler sur leur base les murs des bœrs, ce sont les cris du valeureux guerrier qui appelle au combat ses fidèles soldats. (Applaudissements prolongés). Telles sont dans leur principale facture ces Sagas Islandaises.

Des Geysers, nous regagnâmes Reykjavik, en passant par une des régions les plus étranges et en même temps les plus

chantées de l'île, par le lac de Thingvellir et les deux fameuses crevasses flanquées de gigantesques murailles de Chine naturelles, dont l'une est dite de tous les hommes et l'autre des corbeaux. A elles deux elles imitent une plaine jonchée de gros blocs volcaniques qui a joué un grand rôle dans l'histoire Islandaise ; car ce fut dans cet endroit merveilleusement situé à la jonction des routes à travers le désert, que se tint en plein air le parlement jusqu'en 1691.

Les farouches Scandinaves se tenaient sur une éminence tapissée de gazon, véritable forteresse naturelle, séparée du reste de la plaine, par d'immenses crevasses remplies d'une eau plus verte et plus limpide que celle du lac de Genève. Le peuple se tenait en dehors de ces fossés et assistait de loin aux jugements de ses élus, quand il y avait condamnation à mort, le coupable était immédiatement précipité dans l'un des deux abîmes. Il existait toutefois un raffinement pour la femme adultère ou convaincue d'infanticide, on la jetait cousue dans un sac du haut d'une cascade formée par une rivière, l'Oxarà, qui tombe précisément de la crevasse de tous les hommes, dont je viens de parler.

Aujourd'hui que le parlement siège dans la capitale, Thingvellir n'est plus guère animé ; on n'y voit plus les chefs aux brillantes armures, on n'y entend plus le hennissement des chevaux ni le murmure de la foule et sans le cri du pluvier doré, sans celui plus triste encore du courlis, oiseaux qui semblent pleurer sur ces solitudes ravagées, rien ne troublerait le silence absolu de ces plaines lugubres.

Ici se termine la première partie du voyage comme aussi la plus longue à décrire ; nous pouvons maintenant brûler le pavé pour traverser l'île du sud au nord.

Un désert c'est assez pénible à passer, mais c'est très monotone en somme ! Un Islandais en fait la peinture suivante : « Rien que des marais, des rochers et des précipices, des précipices, des rochers et des marais ; de la glace, de la neige



Maire de district islandais et sa famille.

(Gravure tirée de l'*Illustration*).

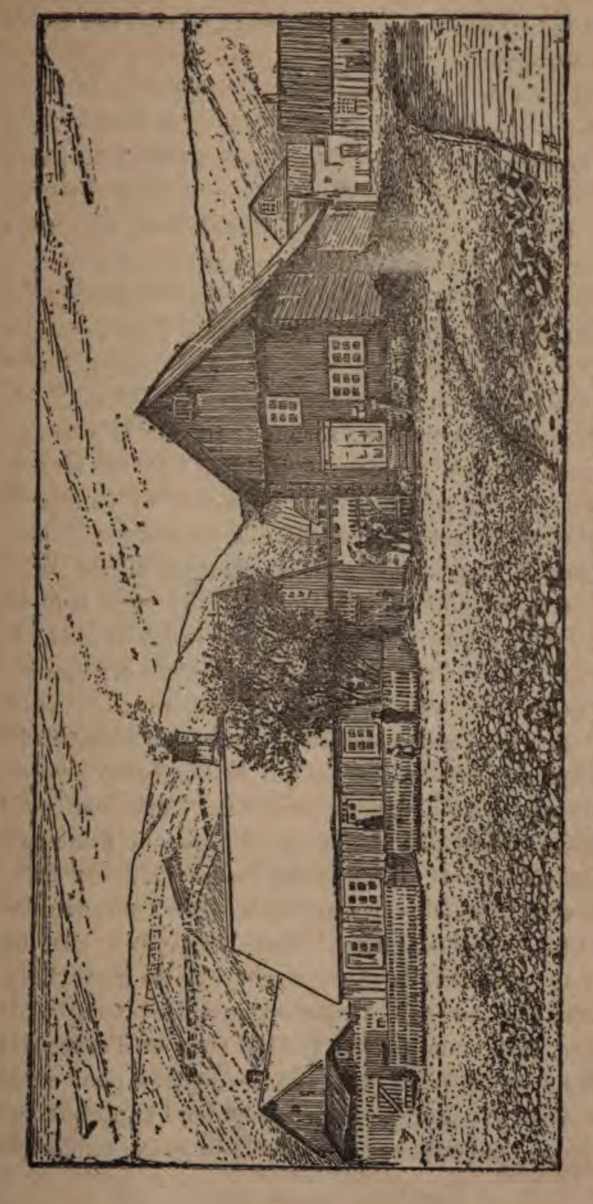
de la lave, de la lave, de la neige, de la glace; des rivières et des torrents, des torrents et des rivières). Telle est cette contrée où toute vie meurt, où la mort vit, dit Jules Leclercq, et où la nature n'engendre que des monstruosités et des prodiges. Il y a toutefois des Oasis; voici par exemple une famille habitant l'oasis, c'est celle d'un maire de district où je trouvai pendant deux jours une hospitalité absolument digne des *anciens* Ecossais.

Un peu avant notre arrivée dans ce lieu de repos, nous nous étions détournés de notre chemin pour aller visiter une belle chûte d'eau, la Merkjarfoss. C'est la première que nous rencontrons, mais j'en aurai d'autres à vous montrer car la terre de glace possède en abondance ces curiosités naturelles.

Mais une rude corvée c'est d'aller de cette oasis à la limite extrême du désert, à une ferme nommée Kalmanstunga; il y a une étape de 30 lieues françaises et comme nous ne pûmes arriver qu'à deux heures du matin, j'ai eu bien peur de rapporter quelques doigts gelés comme souvenir. Le désert du Storisandr passé, avec une pointe dans celui du Sprengisandr; nous mîmes 4 jours pour arriver à Akreyri, la 2e capitale de l'îles avec ses 400 habitants.

Voici la ville avec ses comptoirs Danois et au loin vous apercevez les bateaux de pêche obligés de louvoyer et de se frayer un chemin entre les blocs de glace détachés de la banquise qui, partie du Spitzberg et passant par Jean Mayen, est venue *cette année* s'échouer sur la côte nord d'Islande en plein mois d'août. Des bandes d'ours blancs plus où moins nombreuses venaient parfois, avant l'importation du fusil, jusques sur ce fjordr. En 1882, le gouverneur, M. Haosteen, en trouva un sur cette montagne, il était mort d'une manière bien prosaïque, empoisonné par une boulette de strychnine destinée aux renards bleus.

Cette ville n'a pas d'édifices à l'instar de Reykjavik, en revanche elle se glorifie de posséder deux ou trois arbres dont



Le seul arbre existant en Islande, à Akureyri.

(Tirée de l'*Illustration*).

les habitants sont extrêmement fiers et qu'ils vous montrent comme la plus grande curiosité de la terre désolée. Les Italiens disent : « Voir Naples et mourir, » les Islandais disent : Voir l'arbre et mourir. C'est qu'en effet il ne se trouve ici ni arbres ni forêts, car ces touffes de bouleaux ou de sàules nains que l'on rencontre çà et là ne méritent que le nom de taillis. Quand je racontais aux indigènes illettrés que dans notre pays il y avait des arbres aussi élevés que la colline et couverts de larges feuilles, ils me regardaient longtemps pour voir si je ne me jouais pas de leur crédulité Je manquerais à tous mes devoirs si je ne vous projetais pas cet unique représentant d'une végétation arborescente.

C'est un sorbier des oiseaux, sorbus aucupana, il ombrage la façade de la maison du gouverneur et est tourné vers le fjordr. Sa taille est d'environ cinq mètres et il a plus de cent ans d'existence. Ce qui fait que l'Islande est presque entièrement dépourvue de grands végétaux, quoique située seulement par la latitude de 64° environ, latitude sous laquelle nous avons vu cependant en Norwège des forêts de pins, de sapins et de bouleaux magnifiques, c'est qu'elle est exposée de toutes parts à des vents violents. L'Eyafjordr, sur lequel est situé Akureyri, étant au contraire remarquablement abrité par l'escarpement des montagnes qui le dominent, protège les sorbiers contre la fureur des tempêtes. C'est donc pour moi un axiome que d'affirmer que le vent est la principale cause qui toujours a enrayé et enrayera la végétation de ce pays. Et c'est justement parce qu'elle arrête l'ouragan polaire que l'Islande nous protège ! Cette île joue en effet un rôle très important dans la physique générale du globe. Lorsque, *comme cette année*, les glaces stationnent au nord de l'Islande, les habitants ont très froid et nous en France très chaud. Si au contraire la banquise se déplace pour venir passer à l'ouest, le dégagement de la côte nord supprime une cause de basse température pour la terre de glace, tandis que

l'Angleterre et aussi nous, restons plus exposés aux vents polaires.

Qu'arriverait-il, si la *terre désolée* s'enfonçait jamais dans l'Océan dont elle est sortie un beau jour ?

Tout près d'Akureyri existe une remarquable cataracte celle de Gestafoss c'est-à-dire cascade de la chèvre, ce n'est pas une des plus belles d'Islande, mais elle est très connue.

Quittant Akureyri je reviens par la côte ouest où les villages sont plus abondants et où l'herbe pousse un peu mieux.

Les phénomènes glaciaires sont écrits là en caractères irréfutables ; ce ne sont que blocs exotiques détachés de la cime des montagnes et portant les stries et les marques distinctives de l'usure des glaciers. C'est à cela qu'il faut attribuer le plus de vigueur de la végétation dans les prairies, ces roches se résolvent en détritus et forment des alluvions plus riches en sels potassiques ou iodiques. Aussi les fermes ont-elles meilleur aspect et les habitants un air réjoui qui fait en général défaut à ceux du reste de la terre de glace.

J'ai réservé pour la fin une des plus importantes, sinon la plus grandiose, des chûtes d'eau d'Europe, celle de Gullfoss (cascade d'or) elle est produite par la Hvita l'un des plus grands cours d'eau d'Islande.

Le fleuve large et impétueux, se précipite par un immense escalier de basalte dans un premier entonnoir, là les eaux tourbillonnent pendant quelque temps pour s'élancer de nouveau et avec un fracas assourdissant que l'on entend d'une lieue à la ronde dans un abîme de 40 mètres de profondeur. Au-dessus ce ce goufre taillé à pic plane une immense buée blanche de vapeur d'eau et de gouttelettes soulevées par la chûte, de sorte que lorsque les rayons du soleil irisent ces millions de gouttes aériennes, on croirait voir une cascade d'or en regardant la partie jaune et orangée du prisme et l'on saisit pourquoi les anciens Islandais ont ainsi nommé la cataracte.

Rentré à Reykjavik j'eus le bonheur d'apercevoir en rade notre corvette de protection pour les pêcheurs et d'y recevoir une hospitalité que seuls peuvent apprécier ceux qui comme moi viennent de mener quelque temps la vie nomade dans les déserts de cendres. Pour que vous puissiez mieux vous rendre compte du vif plaisir éprouvé, en revoyant à bord, de la cuisine française, laissez-moi vous dire un des plus beaux menus Islandais, celui que nous avions quand les chefs de district nous faisaient l'honneur de nous inviter.

Œufs d'eider durs et coupés en deux, morceaux de baleine pris exactement entre la graisse et la première couche musculaire, têtes de mouton confites dans du vinaigre, saucissons horriblement faisandés, requin mis auparavant quelques mois en terre (comme nous faisons du vin, ils trouvent que ce mets gagne à vieillir) et comme pain, morue et flétan crus et séchés au soleil que l'on dévore à belles dents. Lait comme boisson, à la fin du repas du café assez bien fait et parfois un verre d'eau-de-vie danoise, c'est-à-dire d'alcoolat de cumin non sucré.

Maintenant, Mesdames et Messieurs, je m'estimerai heureux si j'ai pu vous faire partager l'intérêt que nous avons pris à explorer cette île volcanique perdue sur les confins de l'océan polaire. L'Islande n'offre point les douces séductions des contrées où brille le soleil, de Naples la jolie, mais elle captive en revanche par mille aspects étranges et fantastiques. Tout y est merveilleux, c'est une terre de prodiges, où les feux souterrains font explosion à travers un sol glacé, où les colonnes d'eau bouillante jaillissent du sein des neiges perpétuelles. Elle est unique au monde pour avoir ce double aspect polaire et volcanique, glacial et igné. Ces plaines immenses stérilisées par les scories noires, ces montagnes déchiquetées, hérissées d'arêtes vives, donnent absolument, lorsqu'on les voit éclairées par la lumière étrange des silencieuses nuits crépusculaires, l'illusion de ces paysages de la lune dont le

téléscope nous a révélé l'aspect. Nulle contrée n'est plus intéressante pour le géologue; aux *aventureux* l'Islande offre aussi l'attrait des découvertes. Le centre de l'île est encore une terre ignorée en bien de points, là se trouvent des glaciers aussi grands que des provinces françaises, des volcans dont on ignore la place exacte et qu'on ne connaît que par les effrayantes éruptions qui en affirment périodiquement l'existence. Bref c'est un pays où de beaux et imposants paysages, des tableaux grandioses, des impressions ineffaçables récompensent largement l'explorateur des fatigues d'une traversée souvent orageuse et de chevauchées parfois un peu rudes.

Puisse cet amour de l'inconnu tenter quelques adeptes de la géographie, puisse cette peinture, que j'aurais voulu faire mieux, décider quelques touristes à parcourir la reine des îles volcaniques et comme Titus nous pourrons dire : nous n'avons pas perdu notre soirée.

Le bassin du Niger (1)

par H. CONS.

Les importantes découvertes qui se font journellement dans le bassin du Congo ont détourné l'attention d'un autre fleuve qui a eu lui aussi ses jours bien courts hélas ! de faveur et de prééminence. Il y a quelques années, le nom du Niger était chez nous dans toutes les bouches ; on parlait couramment de Timbouctou comme d'une ville familière ; la pénétration au Soudan était à l'ordre du jour et le chemin de fer transsaharien disputait l'attention et les préférences du public au canal maritime de l'Océan à la Méditerranée et au Canal du Nord. Le désastre de l'expédition Flatters et les mésaventures du chemin de fer des Kayes à Bafoulabé ont subitement refroidi ce beau zèle. Le Tonkin aidant, la crise agricole et industrielle brochant sur le tout, le silence s'est fait sur le Soudan et le Niger. La canonnière qui avait été à grand frais transportée à Bamakou et a promené l'année dernière le drapeau français sur le fleuve devait même cesser, dit-on, d'y montrer nos couleurs. C'est une véritable retraite. Et pourtant les communications sont toujours régulièrement établies entre St-Louis et Bammako. C'est un français qui le premier a rapporté sur Timbouctou, pour l'avoir visité, des notions précises ; c'est une expédition française qui a découvert les sources du Niger ; plus de la moitié des comptoirs européens fondés dans son delta étaient il y a deux ans encore des

(1) Communication faite à la Société de Géographie de Douai en mars 1886.

comptoirs français et nous possédons toujours des établissements dans le voisinage de ce grand bassin fluvial. Voyons donc quelles sont aujourd'hui nos connaissances sur le fleuve et son bassin, et quel est de ce côté l'avenir du commerce européen.

Le Niger est le plus important tributaire du golfe de Guinée à l'extrémité duquel son delta marécageux forme une saillie qui contraste avec l'uniformité de la côte. Son cours présente le remarquable aspect d'une courbe semi-circulaire ramenant après un parcours de 4.500 kil. environ ses eaux dans le voisinage du parallèle de sa source. Par l'extrémité septentrionale de cette courbe, le Niger touche au désert et malgré cette pointe dans le pays de l'extrême sècheresse, il dépasse le Nil par l'abondance de ses eaux. Il est sous ce rapport le second des fleuves de l'Afrique, après le Congo, comme il est après le Nil et le Congo, le troisième pour l'étendue de son cours. Aucun par exemple des fleuves de cette importance ne présente aussi peu de distance en ligne droite de sa source à son embouchûre. Celle-ci en effet n'est que de 1900 kil. La superficie du bassin ne peut-être, comme nous le verrons, que très imparfaitement calculée. M. Chavannes l'évalue à 2.650.200 k. q.

Les trois rivières dont la réunion forme le Niger ou Nigir (du touareg Eghirren) sortent du plateau gneissique de Guinée où elles ont été reconnues en 1879 par Zweifel et Moustier. (1). Ce plateau qui fait suite à celui de Fouta-Djalon a une élévation moyenne de 700 à 1000 m. et représente la série de hauteurs auxquelles les anciennes cartes donnaient le nom de monts de Kong. Le bras principal, le Tembi, naît à 850 m. environ d'alt. au pied du mont Daro, (1340 m.) par 12°53' de long. O. P. et 8°36' de lat. N. Après quelques lieues de cours dans la direction de N. N.-O., il se grossit du Faliko

(1) Cet explorateur, malade et dans un état voisin de la misère, s'est suicidé le 30 juin dernier.

et prend le nom de Djoliba, la grande rivière, appellation qu'il conserve sous des formes diverses sur tout son parcours. Les derniers gradins du plateau de Fouta-Djalon le rejettent vers le N. N.-E. Le remarquable nœud de Timbo d'où sortent le Bafing, la Falémé, la Gambie, les Scarcies, la Rokelle et les rivières de Sierra-Leone lui envoie le Tankisso qu'il reçoit à Siguiri et qui est le dernier affluent important de sa rive gauche en amont de Timbouctou.

Le fleuve en effet se rapproche de plus en plus du rebord du plateau. A Bammako, à 600 kil. de sa source, et 335 m. d'alt., sa vallée n'a plus de ce côté que 2 kil. de largeur. C'est à 10 kil. en aval de ce port, aux roches de Setuba que finit le cours supérieur du Niger. Depuis longtemps déjà le fleuve a perdu, quand il arrive devant cette ville, le caractère d'un fleuve de montagne. Presque immédiatement après sa jonction avec le Faliko, il a quitté la région des gneiss pour entrer dans une vaste plaine formée de latérite, c'est-à-dire de fragments de roches désagrégées par les eaux, qui se prolonge au nord jusqu'à la latitude de Timbouctou et qui rejoint, à la hauteur de Bammako, par une trainée transversale l'immense plaine au sein de laquelle le Sénégal roule ses alluvions et ses eaux. C'est par cette trouée géologique que passe la route de 1600 kil. qui relie Bammako à St-Louis du Sénégal par Kita, Bafoulabé, Médine et les Kayes. Son lit de sables, mêlés de paillettes d'or, a devant Bammako une largeur de 400 à 500 m., avec une profondeur de 1 à 2 m. seulement, ce qui rend la navigation difficile dans la saison sèche. Les falaises qui dominent la vallée sur la gauche et dont la hauteur moyenne varie de 150 à 50 m., s'abaissent même au point que, selon le Dr Bayol, le Niger à l'époque des hautes eaux communique par un fond marécageux avec le Baoulé, affluent du Sénégal. Inclinant alors vers l'est, il s'élargit jusqu'à 750 m. devant Nyamina, 1000 à 1350 m. auprès de Segou-Sikoro, résidence d'Ahmadou visitée par Mage et il y a

quelques années par M. Paul Soleillet, ville dont les murs reposent dans le sang de 60.000 esclaves massacrés et jusqu'à laquelle, grâce à la profondeur plus grande du fleuve, la canonnière démontable le *Niger* a pu s'avancer cette année.

Le fleuve est ramené dans la direction de N. N.-E. par un puissant affluent de droite qui double son volume d'eau, l'Oulaba ou Bakhoy. Avant de se réunir au Niger, le Bakhoy (830 kil.), dans lequel se sont réunis de nombreux ruisseaux nés comme lui sur la pente septentrionale du plateau de Guinée,longe le grand fleuve pendant une espace de 50 kil. environ à travers une région basse et marécageuse, formant une île dans laquelle se trouve la fameuse ville de Djenné que Caillé représente comme le centre de communications fort actives avec Timbouctou et les pays voisins et qui a peut-être donné son nom à la Guinée. Le Niger lui-même, à la faveur de la nature marécageuse de la contrée, se divise au-dessous de Sansanding en deux bras principaux dont celui de l'est, le plus important, a de 750 à 1600 m. de largeur et 2000 à 6000 en temps d'inondation. Il enserre successivement les deux îles de Boungou (180 kil. de longueur sur 120 kil. de largeur) au-delà de laquelle se trouve le lac Débo où se réunissent un instant toutes les eaux de fleuve, et de Djimballa (2000 k. q. de sup.), et ne rentre dans son lit unique que devant Korome, l'avant port de Timbouctou. Là le Niger quitte la direction N.-E. pour monter directement vers le Nord sur Kabara situé à 18 kil. du grand marché soudanien dont il est le véritable port. A côté de deux bras principaux, une foule de marigots et de bras secondaires se déploient librement dans cette plaine engraissée par les alluvions du fleuve et couverte de tamaris et de palmiers. Grâce à la profondeur du bras oriental dans lequel on trouve toujours une hauteur de 5 m. d'eau, la navigation est, en dépit des barrages flottants et des autres obstacles, toujours possible et l'hostilité des riverains s'oppose seule à l'établisse-

ment de relations régulières entre Bammako et Timbouctou.

Cette dernière ville si longtemps légendaire a été visitée en 1880 par M. O. Lenz, le second européen qui, après notre Caillé, y ait pénétré et en soit revenu. La *reine du désert*, la *Rome africaine*, comme l'appelle Barth, a perdu beaucoup de son prestige. C'est une bourgade en forme de triangle, entourée de faubourgs, vide et morte en temps ordinaire, assez animée lors de la foire mais toujours sale et malsaine. De décembre à février, en temps de crue, le Niger vient baigner ses murs. Sa population s'élève alors de 12 à 15,000 habitants, Sonray (nègres), Touaregs ou Foulbès, jusqu'à 50,000. La pauvreté de la campagne environnante où l'on ne voit que quelques gommiers rabougris explique cet abandon d'une ville dont la situation est pourtant si favorable au commerce. Elle occupe en effet entre trois mers, sur un fleuve navigable, à la limite des terres cultivables de l'Afrique équatoriale au point de rencontre de deux races et des routes venant de la Berbérie, du Soudan intérieur, de la Sénégambie et de la Guinée une position admirable.

Là, le sel du Sahara s'échange contre les produits du Soudan et de l'Europe qu'apportent les caravanes. Delà les gommes, l'ivoire, la poudre d'or et les plumes d'autruche se dirigent à travers le Sahara vers les ports du Maroc, de la Tripolitaine ou de la côte des esclaves; delà, la quincaillerie, les sabres, les fusils, la verroterie et autres produits de l'industrie européenne se répandent dans toutes les parties du Soudan à ce point qu'un anglais a pu acheter dans une ville de Soudan un parapluie au même prix qu'à Londres. L'industrie y est très limitée et se borne à la fabrication d'objets en maroquin. Kabara ne se compose que de 400 huttes ou maisons.

A partir de ce point, le Niger arrêté dans sa course vers le nord par les sables du Sahara, se dirige vers l'est jusqu'à Bourroum. Son lit est large, semé d'îles, et grâce à la douceur

de la pente par laquelle le plateau Saharien s'abaisse vers le fleuve, ses bords sont couverts de cultures et d'herbages qu'engraissent les inondations et qui servent à la nourriture des Touaregs et de leurs troupeaux. Cependant à 260 kil. de Timboucton des rochers arrêtent sa marche, rétrécissent son lit, augmentent sa profondeur et déterminent des rapides qui ne sont toutefois pas assez redoutables pour empêcher la navigation. Resserré pendant quelque temps entre les extrémités des monts Hombori qui s'élèvent à l'intérieur du grand arc qu'il décrit et les masses cristallines des plateaux désertiques de Kidal et d'Aderar, le fleuve qui depuis Bourroum descend vers le sud s'élargit près de Gogo (16° 40' lat. n.) où sa rive orientale est au dire de Barth, couverte de tamariniers et de dattiers derrière lesquels se trouvent des plaines où les Sonrays cultivent le tabac et le riz. De nouveaux étranglements de sa vallée rendent toutefois la navigation très difficile en amont de Garou ou Sinder (15 à 16,000 hab. Barth) important marché à 180 kil. de Say où Barth le franchit. A ce dernier point le fleuve qui avait 2000^{m} de largeur à Gogo n'a plus que 730^{m}, mais il coule avec une vitesse de 1^{m}3 par seconde entre des rives de 6 à 9^{m} d'élévation. De Gomba à Yaourie le Niger est inexploré, mais les bateaux venant de Timboucton, distant de 1200 kil. arrivent à ce dernier point où ils sont démolis, il est vrai, le fleuve étant considéré comme impraticable à la montée. Les rapides reparaissent au-dessous d'Yaourie, c'est en franchissant un d'entre eux près de Boussa que Mungo-Park fut tué par les indigènes (1805). Rabba où le Niger changeant encore une fois de direction tourne vers l'est, est sur un rocher de 30^{m} de hauteur à l'extrémité de cette chaîne de collines boisées à laquelle succède une large plaine que le Niger traverse d'un cours plus paisible jusqu'à Egga où il entre dans une fissure profonde, escarpée, pittoresque du plateau de Guinée « qui rappellerait, dit un voyageur, les bords du Rhin ou de la

Clyde sans les crocodiles et les hippopotames qui l'infestent.» A Egga le fleuve redescend vers le S.-E. jusqu'à Iguebebe où il reçoit sur sa gauche la Bénoué et prend la direction du sud qu'il ne quitte plus jusqu'à l'Océan, ayant dans cette partie de son cours une pente moyenne de 0^m18 par kil., double de sa pente moyenne depuis Bammako.

Le Delta du Niger qui commence à 20 kil. au dessous d'Ebo, ville de 6000 hab. a 130 kil. en ligne droite de sa naissance à la mer, et une superficie de 24, 226 kil. q. Vingt-deux bras parcourent cet espace que le Niger recouvre complètement dans les grandes eaux et qui présente dans la saison sèche l'aspect d'une forêt inextricable où les arbres géants abondent, où pullulent des myriades d'insectes et où règne en maîtresse la fièvre paludéenne. Ce Delta se prolonge même dans les temps de crue bien au-delà des deux branches de Bonny et de Vari qui forment à l'est et à l'ouest ses véritables limites. Il se confond à l'Orient avec celui du Vieux-Calabar qui sert peut-être de débouché à un grand fleuve dont les sources seraient voisines de celle du Bénoué et à l'occident va rejoindre à travers les lagunes du littoral l'estuaire du Volta, le plus grand des cours d'eau de la Guinée septentrionale. Ainsi les eaux du Rhône venaient autrefois à travers les étangs de notre littoral Méditerranéen se mêler à celles de l'Aude. La principale bouche du Niger est la branche de Noun dont l'entrée est, comme celle de toutes les rivières de cette côte inhospitalière, obstruée par une barre dangereuse que franchissent cependant les vapeurs qui remontent le fleuve. L'énorme quantité d'alluvions que le fleuve entraîne accroit constamment la superficie du Delta. Les couches d'alluvion y ont jusqu'à 15^m d'épaisseur. Ce n'est que sur l'étroite bande de dunes que la mer a construite en avant de cette masse demi-liquide que les Européens ont pu établir des comptoirs. Dans l'intérieur du Delta, dont les principales artères sont avec celles que nous avons nommées la rivière Brass et la Santa Barbara,

ils résident sur des pontons amarrés dans le fleuve. C'est là qu'ils font les échanges avec les indigènes. Ces parages presque inexploités il y a quelques années comptaient en 1884 65 factoreries, dont 33 anglaises et 32 françaises (1).

Les affluents que le Niger reçoit des montagnes mal connues de l'intérieur de sa boucle sont peu importants et à peine connus. Les principaux sont le Sirba qui le rejoint entre Garou et Say, l'Oly en aval de Boussa et la Moussa un peu en amont de Rabba. A gauche les vallées qui se dirigent vers le Niger offrent plus d'intérêt. Notre fleuve semble être en effet théoriquement le réceptacle des eaux qui descendent du versant méridional des monts de Hoggar et du plateau de Tassili. Deux cours d'eau ou plutôt deux vallées fluviales, celle du Tafasasset et celle du Tîn-Tarabin se réunissent pour former l'Et met Taderrat ou Balloul Basso dont les eaux qui se perdent dans les sables viendraient, si ces rivières ne prenaient pas leur source dans la partie la plus sèche de l'ancien continent, se réunir à celles du Niger entre Say et Gomba, selon M. Duveyrier, par le Sokoto suivant Barth. Ces vallées dans lesquelles roulaient autrefois des fleuves sont aujourd'hui comblées par les sables du massif rongé par la sécheresse; elles n'en indiquent pas moins une route fort importante allant directement, par la vallée de l'Ighargar qui lui fait suite de l'autre côté du massif, du sud de l'Algérie jusqu'au Niger. La vallée du Taderret n'a pas moins de 1500 kil. de longueur et peut servir un jour de route au chemin de fer transsaharien.

Le Sokoto, long de 550 kil., large de 75^{m} à son confluent et profond de 2 à 3^{m}, coule entre des rives basses au-dessus desquelles il élève souvent ses eaux. Cette rivière que grossissent de nombreux affluents traverse l'importante contrée

(1) Edouard Viard : *Au Bas-Niger*, (Paris Guérin et Cie, 1885); cf. Binger, Les *routes commerciales du Soudan occidental*, ap. *Gazette géographique*, 18 et 25 mars 1886.

de Haoussa d'où les Foulbé ont porté sur toutes les régions voisines leur domination et l'Islam. Cette rivière finit dans le Niger sous le nom de Goulbi-Ngindi.

La Kadouna a 450 kil. de long, 400m de large à son embouchure entre Rabba et Egga, et est navigable sur une partie de son cours.

La Bénoué enfin, le dernier des affluents de gauche est de beaucoup le plus important. Ses sources n'ont été reconnues qu'en 1882 par Flegel. Il sort sous le 11e long. E. de Paris par environ 7° 30' de lat. N. d'une chaîne de montagnes, les Gandéré, dans lesquelles on trouve des pics de 2500m d'élévation au nord de Ngaundere, située de l'autre côté de cette ligne de faite entre les bassins du Niger et du Tchad. Il coule d'abord vers le nord jusqu'au delà du 9° de lat. et prend à son confluent avec le Mac-Kebbi la direction de l'ouest qu'il ne quittera plus jusqu'à sa jonction avec le Niger. Le Kebbi recevrait d'après Barth, dans la saison des pluies les eaux du lac marécageux de Toubouri d'où sort vers le nord un bras du Chari et réunirait ainsi temporairement les deux bassins. A Ribago, un peu au-dessous du confluent, la Bénué a déjà 70m de large et 6m de profondeur. La rivière coule presque toujours entre des rives élevées et admirablement boisées, se grossit du Faro venu du sud et dont les sources sont voisines des siennes et qui a reçu lui-même un affluent important le Mao Deo, et forme un canal de 500 à 800m de large sur 3m ou 3 1[2 de profondeur. Au-dessous de Yola, les rives s'écartent et s'abaissent, le lit s'encombre d'îles ; le fleuve s'élève quelquefois au-dessus de ses berges et sa vallée atteint même près du confluent du Soungo une largeur de 25 kil., mais elle se resserre et, lors de son confluent avec le Niger, la Bénoué roule dans un lit de 1400m de large, 1200 à 1500 m. c. d'eau par seconde, c'est-à-dire un volume supérieur à celui du fleuve lui-même. La longueur du cours de la Bénoué serait ainsi de 1300 kil. environ. Peut-être d'autres grands cours

d'eau viennent-ils encore par le Bonny mêler leurs eaux à celles du Delta, mais le cours de ces derniers affluents possibles du Niger n'est pas encore reconnu (1). Grâce à la direction différente des deux cours d'eau qui forment le bas Kouara, les pays situés dans cette zône sont préservés du danger qui résulterait pour eux de la simultanéité des crues. Le Niger en effet monte jusqu'à fin décembre ou même au commencement de janvier et ne commence pas à décroître avant février, tandis que les crues du Bénoué culminent comme celles du Nil à la fin d'août et déclinent dans les premiers jours d'octobre.

La vallée du Bénoué n'a ni la fertilité ni les produits de la vallée du Niger. Des comptoirs européens (2 français et un anglais en 1883) sont cependant établis à Loko à une vingtaine de lieues du confluent des deux cours d'eau. Cette ville, autrefois située dans une île, a été, après sa destruction par une peuplade voisine en 1881, reconstruite par les Européens sur la rive septentrionale et elle comptait bientôt 5000 habitants. Le développement de son trafic est entravé par l'humeur belliqueuse des musulmans de Sokoto et par les Mitchis qui ont rejeté vers le sud toute la population de la rive droite. A défaut de beurre végétal et d'huile de palme, il s'y fait un grand commerce d'ivoire venant de l'Adamaoua. Les richesses du bassin du Bénoué paraissent grandes en caoutchouc, gomme, plantes tinctoriales, coton, sel et métaux, mais elles sont encore inexploitées.

L'huile de palme et le beurre végétal sont, avec l'ivoire, les principaux articles d'exportation que l'on aille chercher sur le bas Niger. De l'embouchûre du fleuve à Rabba, point

(1) D'après Flegel, les monts d'où sort le Bénoué donneraient naissance sur leur versant méridional à un grand fleuve, qui descendrait vers le sud, s'enrichirait surtout du côté de l'ouest d'un grand nombre d'affluents, traverserait un grand marécage et inclinant brusquement à l'ouest formerait dans son cours inférieur le vieux Calabar. (Voy. Petermann's Mitth. 1883.)

où s'arrête la navigation à vapeur, les principales stations commerciales sont en remontant le fleuve Abo (5000 hab.) ; Onitsha (20.000 hab.) ; Idda (10.000 hab.) où les blancs sont très mal vus, Lokodja, près du confluent du Bénoué et Egga. Lokodja, où avait déjà séjourné Baikie, est depuis 1809 la résidence d'un gouverneur anglais. C'est, dit M. Viard, le grand marché de ravitaillement des Blancs; moutons, chèvres, poules, canards, œufs, s'y trouvent en abondance. Mais de toutes ces stations Egga est de beaucoup la plus importante. Située au milieu d'une contrée très fertile, moins malsaine que la vallée inférieure, peuplée de 25.000 hab., industrieuse et commerçante, elle voit affluer les caravanes de l'intérieur qui échangent leur sel et leur ivoire contre les produits de l'Europe et des esclaves. Les échanges ont pris depuis 1882 un grand développement. Les Européens ayant à cette date aidé le sultan de Napé à vaincre des tribus rebelles, celui ci leur a permis de venir trafiquer dans sa capitale Bida. Mais par contre de nouveaux arrivants sont venus disputer le commerce aux Français et aux Anglais qui se le partageaient seuls. En présence de cette opposition des Allemands, les Anglais ont concentré leurs forces ; les petites compagnies se sont fusionnées en une puissante association à laquelle les Français ont cédé leurs établissements. La pénétration au Soudan se fait donc par une autre voie que celles que nous avions rêvée et là aussi nous semblons renoncer au rôle que nous avions ambitionné ; il nous reste toutefois encore dans ces pays quelques comptoirs sur la côte de Guinée, outre notre grand domaine du Congo français, et l'abandon de nos comptoirs entre des mains anglaises (pour ne pas les voir passer sous la domination des Allemands) n'implique pas la renonciation du commerce français aux débouchés du Soudan.

La richesse de ces contrées et la densité de leur population expliquent l'âpreté avec laquelle les peuples industriels s'en disputent le marché. Le Soudan intérieur renfermerait

40.000.000 d'habitants appartenant il est vrai à des races bien distinctes depuis les Touaregs blancs qui occupent toute la rive du fleuve au-dessus de Timbouctou jusqu'aux Foulbés et aux noirs.

Les principaux états contenus dans le bassin du Niger sont : le royaume de Segou, le Massina, Timbouctou, le Haoussa et le Gambo. Le royaume de Segou est un débris de l'immense empire musulman créé par les Foulbés. La population vaincue, celle des Bambaras, est une des plus belliqueuses des tribus nègres et s'étend sur une partie du Sénégal. Ils étaient autrefois très redoutés de leurs voisins et sont peints par les voyageurs sous des couleurs peu favorables. Outre Segou-Sigoro, Ahmadou compte dans ses Etats Yamin, 6000 habitants, Sansanding qui en avait, dit-on, 40.000 hab. et est maintenant abandonnée. Segou a 10.000 hab. est entourée de murs de 5 m. de hauteur, a des rues de 8 m. de large, est bâtie régulièrement et renferme le palais du sultan qui ne se distingue que par ses dimensions des autres demeures. On peut y loger 2000 hommes et 500 chevaux.

Le Massina, autre royaume foulbé a 166.879 k. q. de superficie et 4.500.000 hab. Ses villes notables sont Hamda-Alahi, résidence de l'émir, Yoarou et Djenné.

Timbouctou forme une sorte de municipe indépendant, gouverné par un maire d'origine marocaine et des notables, mais dont la population est, comme nous l'avons dit, formée d'éléments divers et rivaux.

Le pays des Sonrays autrefois si puissants est aujourd'hui presque désert et Gogo leur capitale n'est plus qu'un amas des huttes misérables et de ruines.

L'Haoussa ou Sokoto est en revanche le plus prospère des Etats du Soudan. Les Haoussas sont des noirs intelligents, négociants habiles, artistes, parlant une langue riche et harmonieuse qui est celle du commerce dans une grande par-

tie du Soudan mahométan. Ils s'étendent même au-delà du bassin du Niger, et une de leurs grandes villes Kano, peuplée de plus de 30.000 hab. (Barth) est un des plus grands marchés et une des cités les plus industrieuses de l'Afrique intérieure. On y fabrique des cotonnades bleues très recherchées, des sandales, des objets en cuir, de la quincaillerie, des objets en fer que des caravanes portent au loin et qui sont recherchés à Timbouctou et jusqu'à Tripoli. Le troc de ces objets se fait pour du sel, des noix de gouro, des vêtements arabes, venant de Tunis, et quelques objets d'importation européenne, tissus de Manchester, soieries et sucre de France, perles de Venise, armes, papiers, mercerie d'Allemagne et bonneterie de Livourne. Le commerce des esclaves s'y pratique aussi malheureusement encore. A côté de cette ville, dont l'aspect misérable et malpropre ne répond nullement à l'aisance de ses habitants, il faut citer encore Sokoto, l'ancienne capitale (22.000 hab.), Vourno (13.000 hab.), la résidence actuelle du Sultan et des principales familles ; Kessi, dont la province de Saria, où se rencontrent les caravanes et les marchandises venant des rives de l'Atlantique et de celles de la Méditerranée ; enfin Yakoba, située sur un plateau à 800m d'alt. peuplée de 150.000 hab. et renommée par ses cotonnades.

L'Adamaoua, sur le Bénoué, dont les Batlas intelligents, laborieux, d'un rouge jaunâtre et de belle corpulence forment la population principale, est une des plus belles contrées du Soudan. D'une altitude moyenne de 200 à 500m., bien boisée, présentant, à côté des hautes montagnes, des plaines riantes et bien arrosées, ce pays que l'allemand Flegel a récemment exploré est aujourd'hui (1886) presque tout entier placé sous l'influence anglaise. Lorsque Flegel y est, au nom d'une compagnie commerciale de Brême, récemment retourné pour y fonder des comptoirs allemands, il a constaté que par des traités passés en un clin d'œil avec 200 chefs indigènes,

les Anglais s'étaient assuré tout le commerce du Bénoué et il ne lui a pas été possible avec son petit vapeur d'aborder sur un point quelconque de la rive du cours d'eau dont il avait quelques années auparavant découvert les sources. Comme le Sokoto, l'Adamaoua est dominé par les Foulbé, mais il ne relève pas de l'empire de Sokoto. Yola, sa capitale, 12.000 hab. est sur le Bénoué, au pied d'une montagne de 2900^{m}, l'Alantika.

Le Gando que traverse le Niger sur une longeur de 1000 kil. environ, séparé quelque temps de l'empire de Sokoto semble être retourné, dit Rohlfs, dans sa dépendance. Peuplé de 3.500.000 hab., il a pour capitale Gando que Barth est le seul européen à avoir visitée jusqu'ici. Arrosée par une rivière abondante tributaire de celle de Sokoto, elle a des environs riants et bien cultivés et des fabriques de *séné*, ou pagnes de femmes, très recherchés dans tout le Soudan. C'est dans le Gando que sont les grands marchés de Rabba, Bidda, Egga et Ilori, dont nous avons parlé en décrivant le cours du Niger.

La pente septentrionale du plateau de Guinée jusqu'à la ceinture du Niger contient trois Etats d'une certaine importance, que n'a pas encore atteint la conquête musulmane: le Tombo à l'ouest, le Mossi au centre et le Gourma à l'est peuplés ensemble de 3.100 000 hab. Les Mossi, divisés en nombreuses petites principautés indépendantes les unes les autres, s'entendent cependant pour la résistance à l'Islam dont ils sont les plus intrépides ennemis Ces peuples nus et païens sont en même temps que des guerriers héroïques, des commerçants habiles. Les principaux marchés de ces pays encore presque inexplorés sont Arré, Noungou et Koulféla.

Quel est dans ces pays l'avenir du commerce français ? Des trois points par lesquels nous attaquions le Niger, deux sembleraient nous être actuellement fermés : le bas Niger par suite de l'abandon des comptoirs français et de la rivalité des Anglais, le moyen Niger par l'hostilité des Touaregs.

Les tentatives de pénétration au Soudan viennent de faire une nouvelle victime, M. le lieutenant Palat, assassiné comme les membres de la mission Flatters par les maitres du désert dont la secte des Snoussis surexcite encore l'audace. Cette dernière voie, celle du désert, est peut-être celle qui a le plus bel avenir ; mais ne serait-il pas possible d'utiliser pour le moment celle que nous tenons toujours, la voie du Sénégal et devons-nous renoncer à tout espoir de trafic par le bas Niger ? Notre commerce avec le Sénégal prend d'année en année plus de développement. Les échanges sur le fleuve sont de plus en plus nombreux et il n'est pas douteux qu'avec de la persévérance nous ne parvenions à rendre la route de Médine à Bammako aussi sûre que l'est aujourd'hui la voie ferrée de St-Louis à Dakar. Si le bas Niger devient une sorte de possession anglaise, les marchandises françaises n'en sont exclues par aucun tarif prohibitif et le développement des relations avec les indigènes profitera nécessairement à toutes les nations qui sauront leur fournir les objets à leur convenance. En admettant donc que la compagnie anglaise réserve pour les produits anglais la première et la plus grosse part, les négociants ne négligeront certainement pas de s'approvisionner de produits français s'ils y trouvent quelque avantage. Jusqu'ici ce que nous avons introduit au Soudan se borne à bien peu de chose : un peu de quincaillerie, de verroterie, de sucre. Or parmi les autres articles d'importation au Soudan, sel, armes, spiritueux, bijouterie commune, tissus et vêtements n'en est-il pas dont nous puissions nous assurer la fourniture ? Ne pourrions-nous développer notre importation de verroterie aux dépens de l'Italie et de l'Allemagne qui nous disputent ce marché ; la lutte avec Manchester pour les tissus est-elle absolument impossible ? Le sel français ne pourrait-il pas introduit sous la forme où l'on importe celui de Sahara se répandre dans ces contrées ?

Le bassin du Niger offrirait incontestablement à notre

commerce des débouchés plus importants que celui du Congo; nous ne laisserons pas dépérir les établissements que nous y avons fondés et passer entre des mains étrangères le légitime profit que nous devons retirer de nos expéditions et de nos travaux.

Programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1887

(Du 31 mai au 4 juin.)

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

1° Mode d'élection et étendue des pouvoirs des députés aux Etats provinciaux.

2° Les esclaves dans les pays chrétiens des bords de la Méditerranée au moyen âge.

3° Transformations successives et disparition du servage dans les différentes provinces.

4° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

5° Origine, importance et durée des anciennes foires.

6° Anciens livres de raison et de comptes et journaux de famille.

7° Liturgies locales antérieures au XVIIe siècle.

8° Etude des anciens calendriers.

9° Origine et règlements des confréries et charités antérieures au XVIIe siècle.

10° Indiquer les modifications que les recherches les plus récentes permettent d'introduire dans le tableau des constitutions communales tracé par M. Augustin Thierry.

11° Faire l'histoire de l'enseignement du grec dans une de nos anciennes universités provinciales.

12° Les exercices publics dans les collèges (distributions de prix, académies, représentations théâtrales, etc.) avant la Révolution.

13° L'histoire des mines en France avant le XVIIe siècle.

14° Objet, division et plan d'une bibliographie départementale.

15° Du rôle des milices et des gardes bourgeoises avant la Révolution.

16° Des conditions d'électorat et d'éligibilité dans les communautés et paroisses avant 1789.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE

1° Quelles sont les contrées de la Gaule où ont été signalés des cimetières à incinération remontant à une époque antérieure à la conquête romaine?

2° Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique, des inscriptions et des marbres grecs, qui existent dans les collections publiques ou privées des divers départements. Distinguer ceux de ces monuments qui sont de provenance locale de ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

3° Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

4° Signaler dans une région déterminée les édifices antiques de l'Afrique tels que arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de ville, tombeaux monumentaux, aqueducs, ponts, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes.

5° Signaler les actes notariés du XIVe au XVIe siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des parti-

culiers, soit par des municipalités ou des communautés.

6° Quelles mesures pourraient être prises pour améliorer l'organisation des musées archéologiques de province, leurs installations, leur mode de classement, et pour en faire dresser ou perfectionner les catalogues ?

SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

1° Exposer et apprécier les divers procédés qui ont été expérimentés ou proposés, soit à l'étranger, soit en France, en vue d'obtenir la mobilisation de la propriété foncière pour la création de titres hypothécaires ou fonciers facilement transmissibles, tels que cédules hypothécaires, dettes foncières, billets de banque fonciers, etc.

2° Réforme de l'impôt foncier des propriétés non bâties.

3° Quelles étaient les données générales de l'organisation des anciennes universités françaises ? — Y aurait-il avantage à créer des universités régionales ? — Quels services pourraient-elles rendre ?

4° Ouvrages anciens et tentatives diverses pour la réforme et l'amélioration des prisons avant 1789.

5° Messagers, messageries, courriers, poste dans une région donnée, du moyen-âge à la Révolution.

6° Etablir, d'après des documents certains, dans une localité déterminée, pendant une période aussi longue que possible, l'échelle comparée des principaux salaires et du prix des denrées de consommation les plus usuelles.

7° Rechercher les mesures prises depuis le XVIe siècle pour réprimer la mendicité et le vagabondage ; état actuel de la question.

8° Du régime légal convenable aux sociétés coopératives. — Conviendrait-il de faire à leur égard une loi spéciale, et dans quel sens, ou serait-il mieux de modifier à leur intention, mais d'une manière générale et profitable à tous, la

législation actuelle sur les sociétés (code civil, code de commerce, loi du 24 juillet 1867), soit en changeant le texte même de la loi, soit en fixant certains points restés douteux ?

9° Du régime légal convenable aux sociétés formées entre gens de même métier en vue de défendre leurs intérêts communs. Loi du 21 mars 1884.

10° Rechercher l'origine et retracer le développement de l'emprisonnement individuel en France. — Etat actuel de la question.

11° Etudier en un lieu déterminé l'influence exercée sur l'ivrognerie, et particulièrement sur les condamnations par la production de l'alcool, par les impôts sur les boissons et par les lois sur l'ivresse ou sur les cabarets.

12° La mortalité dans les diverses professions.

13° Etudier, dans une partie déterminée de la France, le mouvement des finances locales au XIXe siècle. (Budgets et dettes des départements ou des communes).

SECTION DES SCIENCES

1° Etude du mistral.

2° Méthode d'observation des tremblements de terre.

3° Electricité atmosphérique.

4° Recherches sur la présence de la vapeur d'eau dans l'air par les observations astronomiques et spectroscopiques.

5° Comparaison des climats du midi et du sud-ouest de la France.

6° Des causes qui semblent présider à la diminution générale des eaux dans le nord de l'Afrique et à un changement du climat.

7° Etudes relatives à l'aérostation.

8° Etude de la gamme musicale, au point de vue historique.

9° Etude du mode de distribution topographique des espèces qui habitent notre littoral.

10° Etude détaillée de la faune fluviatile de la France. Indiquer les espèces sédentaires ou voyageuses et, dans ce dernier cas, les dates de leur arrivée et de leur départ. Noter aussi l'époque de la ponte. Influence de la composition de l'eau.

11° Etude des migrations des oiseaux. Indiquer l'itinéraire, les dates d'arrivée et de départ des espèces de la faune française. Signaler les espèces sédentaires et celles dont la présence est accidentelle.

12° Etude du vol des oiseaux.

13° Etude des phénomènes périodiques de la végétation ; date du bourgeonnement, de la floraison et de la maturité. Coïncidence de ces époques avec celle de l'apparition des principales espèces d'insectes nuisibles à l'agriculture.

14° Etudier au point de vue de l'anthropologie les différentes populations qui, depuis les temps les plus reculés, ont occupé, en totalité ou en partie, une région déterminée de la France.

15° Epoque, marche et durée des grandes épidémies au moyen âge et dans les temps modernes.

16° Comparer entre eux les vertébrés tertiaires des divers gisements de la France, au point de vue des modifications successives que les types ont subies.

17° Comparaison des espèces de vertébrés de l'époque quaternaire avec les espèces similaires de l'époque actuelle.

18° Etude des gisements de phosphate de chaux au point de vue minéralogique, chimique, géologique et paléontologique.

19° Comparaison de la flore de nos départements méridionaux.

20° Etude des arbres à quinquina, à caoutchouc et à gutta-percha. Quelles sont les conditions propres à leur culture ? De leur introduction dans nos colonies.

21° L'âge du creusement des vallées dans les diverses régions de la France.

SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE.

1° Anciennes démarcations des diocèses et des cités de la Gaule conservées jusqu'aux temps modernes.

2° Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

3° Exposer les découvertes archéologiques qui ont servi à déterminer le site de villes de l'antiquité ou du moyen âge, soit en Europe, soit en Asie, soit dans le nord de l'Afrique, soit en Amérique.

4° Signaler les documents géographiques curieux (textes et cartes manuscrits) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives des départements et des communes.—Inventorier les cartes locales manuscrites et imprimées.

5° Etudier les mouvement généraux des sables en Afrique et en Asie. Déterminer les régions où les sables reculent et celles où ils progressent.

6° Etudier les résultats géographiques obtenus à la suite des grandes explorations accomplies récemment au Congo, dans l'Indo-Chine et au Tonkin.

7° Etudier les communications fluviales ou par canaux entre la Manche et la Méditerranée.

8° Etudier les modifications anciennes et actuelles du littoral de la France.

9° Biographies des anciens voyageurs et géographes français.

10° Des voies de pénétration en Afrique par le Sénégal, le Niger et le Congo.

11° Des voies de communication entre la Chine, le Thibet, la Birmanie, la Cochinchine et les protectorats français.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Europe.

LES BAS-FONDS DE BERLIN, PAR UN BERLINOIS.—Le journal *Das Echo*, de Berlin, nous fait des bas-fonds de cette capitale, un tableau saisissant et qui vaut la peine d'être reproduit.

Berlin, nous dit-il, compte environ 40.000 maisons. Dans ce chiffre sont comprises un certain nombre d'habitations qui n'abritent qu'une ou deux familles, mais la majorité des maisons comprend plusieurs logements distincts : 2,500 en ont de 16 à 20 ; 20,000, de 20 à 30 ; un millier au moins, plus de 30. Parmi ces logements, il y en a 75,000 qui sont formés d'une seule et unique pièce. C'est ainsi que sont logés 270 mille habitants de Berlin, ce qui donne une moyenne de 4 têtes par chambre ; 75,000 autres logements se composent de deux pièces et sont occupés par 360,000 habitants ; enfin, 30,000 logements de trois pièces abritent 140,000 êtres humains.

Ces chiffres suffisent à montrer dans quelle promiscuité vit une énorme proportion de la population berlinoise; encore ne donnent-ils que des moyennes, c'est-à-dire, dans bien des cas, une image fort éloignée de la réalité. Il importe d'ailleurs de tenir compte de ce fait que, lors des recensements, les classes criminelles ont toujours une tendance à dissimuler leurs véritables conditions d'existence, tendance favorisée presque toujours par les propriétaires de leurs demeures.

Les maisons des quartiers pauvres, souvent élevées de cinq et six étages, sont si pressées les unes contre les autres qu'elles

manquent d'air aussi bien que de lumière. On promet toujours des ordonnances de police pour remédier à ce triste état de choses et, tout au moins, empêcher la construction de nouvelles maisons de ce type ; mais ces ordonnances ne viennent jamais.

Pénètre-t-on dans ces misérables demeures, on est pris à la gorge par une odeur empestée, humide et chargée de miasmes. Tout est d'une saleté repoussante. Les escaliers sont encombrés d'enfants demi-nus qui pleurent et se chamaillent. Les discussions et les pugilats sont d'ailleurs l'état normal, en ces taudis, pour tous les âges. Gros mots, coups de bâton, de balai et même de couteau pleuvent comme grêle. Les femmes « s'arrosent de liquides repoussants, se jettent au visage des matières de même nature » *(sic)* et s'arrachent mutuellement les cheveux sous le plus léger prétexte ; les hommes se prennent corps à corps, se roulent du haut en bas de l'escalier ; sur le tout piaillent des nuées d'enfants échevelés.

Même atmosphère étouffante, même malpropreté dans les logements dont nous venons de décrire les abords. Le peu de meubles qui s'y trouvent sont misérables et boiteux. Le désordre et l'incurie ont mis partout leur marque. Dans bien des cas, l'appartement se compose en tout et pour tout d'une cuisine avec un lit unique pour l'homme, la femme et les enfants, aussi bien que pour le *pensionnaire de nuit*, qui paye à la famille un misérable écot ! ..

Tel est le nid habituel des classes criminelles à Berlin. On peut s'imaginer quelle peut être, dans un tel milieu, l'éducation des enfants. Non-seulement les parents dédaignent de s'occuper d'eux, mais quels spectacles et quels discours empoisonnent le cœur de ces pauvres êtres ! C'est là que naît en eux le goût du crime et du vol, de la paresse, du vagabondage et des vices les plus repoussants, goût dont les racines sont si profondes qu'il devient impossible de les extirper. A

dix ou douze ans, las de leurs jeux et de leurs batailles dans le ruisseau, ces enfants vont chercher des aventures. Les étalages du pâtissier, les saucisses du charcutier et les bouteilles du marchand de bière attirent d'abord leurs regards avides; un camarade déjà lancé leur enseigne bientôt comment on se procure, sans argent, ces biens si désirables, et voilà l'armée du vol grossie de quelques recrues supplémentaires. On est douloureusement surpris, quand on examine les statistiques judiciaires de Berlin, du nombre prodigieux de jeunes criminels qui y figurent. Un très grand nombre de vols sont commis par des enfants de huit à onze ans; plus nombreux encore sont ceux qui sont commis par des enfants en âge d être punis mais qui s'inquiètent peu d'une peine légère. Mais ce qu'il y a de plus triste, c'est que, parmi ces délits, les larcins véniels commis sous l'influence d'une tentation subite n'entrent que pour une faible proportion: la plupart des vols sont, au contraire, exécutés avec une préméditation raffinée par de véritables bandes de criminels imberbes.

Les marchés, tout principalement, et les foires de Noël sont le théâtre habituel de leurs exploits. Il les parcourent en rangs pressés, en faisant main basse sur les fruits, les légumes et les provisions de tout genre, à la barbe des marchands; en plein jour ils s'élancent sur des camions roulant au grand trot et y prennent des barils et des sacs de charbon. Ils escaladent pour aller dévaliser les pigeonniers, pénètrent de nuit dans les chantiers pour voler des outils qu'ils vont vendre à bas prix. Chose plus sinistre, presque toujours ces petits criminels ont une spécialité qui les ramène cinq, six, dix fois de suite devant les tribunaux....

Parfois les parents y viennent avec eux pour réclamer l'indulgence de la Cour et promettre de mieux les surveiller à l'avenir. Mais pour un ou deux qui sont ramenés au bien, combien d'autres ne remonteront jamais la pente fatale! Le

cabaret est là, qui va devenir pour eux un centre d'attraction et de plaisir. Pour qu'il ne leur manque rien à cet égard, on dirait que la ville de Berlin prend à tâche de favoriser la prospérité des débits de boissons. Ils y sont en nombre presque incalculable. Ceux qui payent patente forment déjà, à eux seuls, un total de 6,000 établissements, soit 1 pour 200 personnes (y compris femmes, enfants et nourrissons) et un peu plus de 1 sur 3 maisons dans certains quartiers. Mais à côté de ces débits pourvus de l'investiture officielle, combien d'autres buvettes où s'opère en secret le commerce des spiritueux!.. On a vu à Berlin, dans une seule maison, jusqu'à 3 restaurants ou gargotes, et dans un tronçon de rue comprenant 10 maisons on a compté 10 cabarets. *(Le Temps).*

La grande propriété dans les iles britanniques. — D'après une publication anglaise, 4500 propriétaires possèdent la moitié du sol de l'Angleterre, 70 la moitié du sol de l'Ecosse, 744 la moitié du sol de l'Irlande.

Ainsi ce n'est pas en Irlande, mais en Ecosse que le mal est le plus grand et l'on sait que l'agitation agraire y a pris dans ces derniers temps une importance assez grande pour que les pouvoirs publics s'en soient sérieusement préoccupés. Etant donné le chiffre de la population, les circonstances sont à peu près les mêmes en Angleterre et en Irlande.

Parmi les plus grands propriétaires nous citerons : lord Bute, auquel les fermages rapportent 5.700.000 fr. par an, lord Queensbury (5.675.000), lord Ramsden (4.375.000), le duc de Devonshire (4.275.000), lord Derby (4.250.000), le duc de Bedford (3.550.000), lord Fitz William (3.400.000), lord Sutherland (3.250.000), lord Tredeyer (3.125.000), lord Dudley (3.075.000), lord Anglesey (2.675.000), etc., etc.

H. CONS.

CHRONIQUE DE L'UNION

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE BOULOGNE-SUR-MER

Conférence de M. de MAHY sur les terres françaises de l'Océan Indien

C'est avec une véritable satisfaction que nous pouvons constater, en commençant ce compte-rendu, qu'une foule évaluée à 1500 personnes, se pressait, dimanche, après-midi, dans la vaste salle de la rue Nationale, pour entendre un des hommes les plus compétents en la matière traiter cette importante et nationale question : les terres françaises de l'Océan Indien. Nous remercions par la même occasion la *Société de Géographie* de la véritable bonne fortune qu'elle a ainsi procurée à tous ceux de nos concitoyens qui s'intéressent à ces graves et délicats problèmes, où la fortune et le prestige du pays se trouvent également engagés.

Comme l'a fort bien dit M. Farjon, en présentant, suivant son excellente habitude, l'éminent conférencier, nul, mieux que M. de Mahy, n'était à même de nous édifier, non-seulement sur la situation, le rôle et les destinées de l'île qu'il représente à la Chambre, mais encore sur l'ensemble des opérations diplomatiques et militaires qui ont précédé le dernier traité de la France avec Madagascar.

Nous n'apprenons rien à nos lecteurs, en leur disant que M. de Mahy, ancien ministre de l'agriculture et du commerce,

chargé par intérim, en 1883, du ministère de la marine et des colonies, président de la commission de l'armée, a toujours eu à cœur la solution la plus logique et la plus honorable pour nous de cette question qu'il a, en quelque sorte, fait sienne, à force de patriotique dévouement, de zèle éclairé et d'infatigable activité. C'est, d'ailleurs, ce qu'ont, avant nous et avec une bien autre autorité, reconnu tous les spécialistes qui ont traité ce point de nos annales contemporaines, notamment M. Louis Pauliat, qui n'a pas cru pouvoir placer son remarquable ouvrage *Louis XIV et la Compagnie des Indes Orientales* sous un meilleur patronage que celui de l'éloquent et sympathique conférencier d'avant-hier.

Etant donnés la haute compétence et les titres de M. de Mahy, on pouvait s'attendre à un entretien aussi attachant qu'instructif, mais, nous n'hésitons pas à le déclarer, l'attente des plus optimistes a encore été dépassé.

Comme tout se tient dans l'enseignement, tel que le comprend la *Société de Géographie* et, qu'en somme, il faut rendre à chacun la part d'éloge qui lui revient, nous pouvons dire que cette conférence a continué, en la développant et en la fortifiant par des exemples, tout personnels et pris sur le vif, la remarquable causerie faite, les années précédentes, sur le même sujet, par MM. Guillot et Georges Renaud.

Comme ces deux conférenciers, M. de Mahy est convaincu qu'une grande nation ne peut vivre et progresser qu'en créant des débouchés à son activité industrielle et commerciale, en dotant la métropole d'annexes riches et fertiles où s'écoule son trop plein, et surtout en ne laissant pas à d'autres peuples, plus actifs, plus aventureux ou plus intrigants, le bénéfice d'avantages qu'ils ne manqueront, certainement pas, le moment venu, d'exploiter contre nous. Comme eux encore, M. de Mahy admire le patriotisme, l'amour propre national, la ténacité de nos bons voisins d'outre Manche, mais il trouve fort anormal que nous leur laissions le monopole de ces

qualités et que, de nos propres mains, nous nous fassions le pourvoyeur de l'ogre Britannique.

En un mot, la doctrine du député de la Réunion est celle non seulement de la perfide Albion mais encore celle qui fit jadis la puissance de la Hollande et de l'Espagne, par laquelle prospèrent les Etats-Unis et dont l'Allemagne — aussi préoccupée, cependant,—sent, depuis quelques années, le besoin de s'approprier les tendances.

Voilà ce dont il faut bien se pénétrer, voilà ce qu'il importe de crier, sans trève ni répit, comme le faisait le vieux Caton de son *Delenda Carthago*, afin de neutraliser les efforts de cette politique à courte vue, dont, malheureusement, trop d'hommes de talent et de mérite se font une arme d'opposition ou un marchepied de popularité, au détriment des intérêts essentiels et vitaux du pays ! Voilà l'œuvre à laquelle s'attache M. de Mahy, dans son ardent et éclairé patriotisme et c'est pourquoi, quelque modeste que soit notre tribune, nous regardons comme un devoir d'exalter une aussi noble mission et d'aider, selon la limite de nos moyens, à déchirer le voile qui, de parti pris, aveugle encore tant de regards.

Pour soutenir la lutte coloniale, dont il n'est pas permis à une grande nation de se désintéresser, dans cette seconde moitié du XIXe siècle, il est des points statégiques qu'il faut occuper, sous peine de déchéance ; pour nous, Madagascar et les îles de l'Océan Indien sont un des plus importants, et cela pour l'excellente raison que le cœur français y bat avec une si étonnante intensité que notre idiôme et nos mœurs sont restés populaires, même sur les territoires qu'une absurde et criminelle diplomatie nous a fait perdre.

On croirait que Victor Hugo a écrit spécialement pour les peuplades de l'Océan Indien ce vers fameux :

Tout homme a deux pays, et la France, et le sien

puisque M. de Mahy a entendu de ses oreilles des indigènes de Maurice s'étonner que des enfants parlent anglais, ne

supposant pas qu'on puisse connaître, sans l'avoir apprise, une autre langue que le français ! Nos vertus, nos tendances et aussi, ajoute en souriant le conférencier, nos défauts, sont si profondément ancrés dans l'île de la Réunion, que ses naturels sont beaucoup plus français que les habitants de certaines parties de la France eux-mêmes.

Cette considération, jointe à l'importance qu'elle doit avoir aux yeux de la Métropole, est la cause principale du véritable culte voué par M. de Mahy au berceau de ses jeunes années, culte qu'on est certainement porté à partager, rien qu'en l'entendant professer, comme il l'a été, avant-hier, par l'éminent conférencier de la *Société de Géographie.*

La question douanière préoccupe ensuite M. de Mahy. Le conférencier explique comment ses concitoyens se voient obligés de faire un traitement semblable aux marchandises étrangères et françaises. La législation économique de la métropole ne leur permettait pas d'agir autrement, à moins de tomber sous le coup d'un véritable isolement. Les conseils municipaux et généraux ont adopté un tarif général, ce qui constitue un état de choses plus favorable que celui établi en France, où les tarifs conventionnels sont organisés de telle manière qu'ils permettent à des marchandises de venir concurrencer nos propres marchés.

On peut être libre-échangiste par principe, mais on ne peut méconnaître cette vérité que le monde entier semble ligué contre la France pour opposer une barrière infranchissable à nos produits, par l'établissement de tarifs quasi prohibitifs. C'est ainsi que les deux Amériques jouissent d'une union douanière favorisant exclusivement leurs nationaux et réalisant ainsi, sur le terrain économique, l'axiôme fameux : « l'Amérique aux Américains. » Pour lutter contre de semblables agissements, la France a besoin de marchés réservés, dont elle puisse régler elle-même les conditions. L'île de la Réunion peut remplir très avantageusement cet office ; on ne

s'expliquerait vraiment pas que la métropole se privât d'une aussi précieuse collaboration.

L'île de la Réunion, à cause de l'altitude de la chaîne de montagnes qui la traverse dans une étendue de 3,000 mètres, possède plusieurs climats et offre des spécimens de toutes les végétations. Les rives en sont habitées par une population très dense, très industrielle et très active, comme, d'ailleurs, celle de Maurice, cette colonie d'une si grande exubérance productive, qu'une politique exclusivement continentale nous a fait perdre au commencement du siècle.

A l'appui de sa thèse, M. de Mahy cite un travail, aussi intéressant qu'instructif, dont l'auteur, de nationalité anglaise, établit de la façon la plus nette l'importance des îles de l'Océan indien, le rôle considérable qu'elles ont joué dans les guerres de la première moitié du siècle, et les sacrifices que se sont imposés ses concitoyens pour s'en assurer la possession. Rien que pour s'emparer de deux d'entre elles, le Gouvernement anglais a immobilisé soixante-dix vaisseaux de guerre et dix mille hommes de troupe. L'argument semble sans réplique. Toutes ces forces se seraient, en effet retournées contre nous et eussent été employées à harceler nos côtes, si elles ne s'étaient trouvées tenues en échec, dans les mers de l'Océan indien, devant deux îlots.

Arrivant à Madagascar, le conférencier refait, avec une compétence et une largeur de vue fort remarquables, l'historique de cette question si peu, et, on peut le dire, si mal comprise en France. Nos droits sur Madagascar sont à ce point incontestables que l'Angleterre, elle-même, a été contrainte de les reconnaître par voie diplomatique, au grand désespoir du gouverneur gallophobe de cette île, qui aima mieux se démettre que de se soumettre au verdict de son pays, et, reprenant les hostilités pour son propre compte, s'occupa, avec une indomptable activité, à organiser contre nous la résistance des Hovas.

çais, tués ou blessés pendant le combat, furent exposées, en signe de triomphe, aux portes de la capitale hova.

Un véritable murmure indigné accueillit ces dernières paroles du sympathique orateur qui, en quelques mots chaleureux, se félicita de se trouver, sur ce chapitre, en aussi étroite communion d'idées avec ses auditeurs. Votre approbation, ajouta-t-il, est pour moi le plus précieux encouragement pour continuer l'œuvre à laquelle je me suis fait une loi de consacrer tout ce qu'il y a en moi d'énergie et de patriotiques convictions. Quand je rentre à Paris, après une tournée comme celle-ci, je puise dans les applaudissements qu'on a bien voulu m'accorder une force nouvelle pour crier à nos gouvernants et à ceux qui croient se faire l'écho de l'opinion publique, en préconisant une politique d'effacement et d'abdication : « Vous ne connaissez pas le pays ; vous oubliez que tout ce qui est de nature à rehausser le prestige national et à accroître le nom français a toujours trouvé un vibrant écho dans le cœur de nos compatriotes ! »

Les scrupules de ceux qui craignent de nous aliéner l'Angleterre, par une légitime revendication de nos droits, sont dans une complète erreur. Plus nous nous montrerons fermes et plus nous en imposerons à nos alliés, car on ne s'appuie que sur ce qui est fort. Un de nos ministres des affaires étrangères, l'honorable M. Duclercq, en a fait l'épreuve quand, à propos précisément des affaires de Madagascar, il a renvoyé au gouvernement anglais certaine phrase un peu trop cassante d'une pièce diplomatique, en la déclarant intraduisible en français. Jamais nos rapports avec la fière Albion n'ont été meilleurs qu'au lendemain de cette petite leçon.

L'importance du débouché, que nous créerait la colonisation sérieuse de Madagascar serait considérable ; il suffit, pour s'en rendre compte, de songer que notre trafic avec les deux ports qui lui sont ouverts n'est pas inférieur à 30 millions. L'île renferme des bassins houillers plus étendus que

ceux de la France et de Belgique réunis, elle est fertile en bois rares, notamment en ébène ; la production animale y est également considérable, un bœuf vaut 25 fr. et on peut s'en procurer moyennant l'échange avec un fusil d'exportation, d'une marchande de 7 fr. Ce détail suffit à établir quels avantages cette colonie fournirait à l'émigration ; que de malheureux, condamnés, en France, à la misère et au vagabondage, pourraient s'y créer une situation enviable et y faire rapidement fortune ! N'y a-t-il pas là encore une solution toute trouvée à ce grave problème de la relégation des récidivistes, qui nous a suscité tant d'embarras, en ces derniers temps? La fertilité de l'île est si grande que tout le monde peut y subvenir à ses besoins, sous le régime du travail et de la liberté. Il suffirait, dans ces conditions, de débarquer les condamnés sur un point quelconque de la colonie, dont les terres, jusqu'ici incultes, deviendraient leur propriété.

N'oublions pas surtout, et c'est sur cette considération que M. de Mahy termina cette si instructive et si intéressante conférence, fréquemment interrompue par les longs applaudissements de son nombreux auditoire, n'oublions pas que les concessions faites par nous au prétendu gouvernement hova ne sont qu'une prime accordée aux menées astucieuses de l'Angleterre. Nous possédons, dans l'Océan Indien, un atout formidable pour soutenir la lutte ouverte en Europe, sur le terrain économique ; sachons profiter d'un semblable avantage et n'hésitons pas à en tirer tout ce que nous sommes en droit d'en attendre. *(La France du Nord).*

Le Secrétaire-Général de l'Union géographique,

H. CONS.

UNION GÉOGRAPHIQUE

du Nord de la France

— SIÈGE A DOUAI —

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

AU 1er JANVIER 1887

BUREAU CENTRAL

Président, MM. Nolen, recteur de l'Académie de Douai.
Secrétaire-général, H. Cons, professeur à la Faculté des Lettres.
Secrétaire-général-adjoint, J. De Guerne.
Trésorier-général, Saintot, directeur de la Société Générale (section de Douai).
Secrétaire-Archiviste, Gilles.

MEMBRES FONDATEURS

MM. Ansart-Rault, conseil général, à Boulogne.
Blin (docteur), médecin adjoint au lycée de Saint-Quentin.
Bossut, Henri, vice-président de la Société de géographie de Lille.
Cougnacq, conservateur de la bibliothèque de Boulogne.
Crépy, Paul, président de la Société de géographie de Lille.
Dassonville-Leroux, négociant à Tourcoing.
Douville-Maillefeu (Comte de), député de la Somme.
Huguet, sénateur du Pas-de-Calais.
Huguet fils, enseigne de vaisseau.
Le Sergeant de Monnecove, Félix, conseiller général du Pas-de-Calais.
Malo, Gaspard, père, propriétaire à Rosendaël, près Dunkerque.
Montigny, notaire et conseiller municipal à Dunkerque.
Pochez, membre de la Chambre de commerce de Douai.
Saint-Omer (la ville de).
Wyts, Edouard, capitaine de vaisseau.

MEMBRES D'HONNEUR

MM. Darsy, professeur au lycée Louis-le-Grand, 35, boulevard St-Marcel, Paris.
Le général Faidherbe, chancelier de la Légion d'Honneur, Paris.
Du Fief, secrétaire général de la Société de géographie de Bruxelles.
Foncin, inspecteur général de l'Enseignement secondaire, secrétaire général de l'Alliance française, boulevard St-Germain, 121, Paris.
Harmand (docteur), 15, rue Treilhard, Paris.
Lamy, inspecteur d'Académie à Valence.
Lanier, professeur au collège Rollin à Paris.
De Lesseps, rue St-Florentin, 7, Paris.
Levasseur, 26, rue Monsieur le Prince, Paris.
Mathias, 18, rue de Dunkerque, Paris.
Maunoir, 14, rue Jacob, Paris.
Nordenskiold, explorateur, à Stockholm (Suède).
Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Le docteur Brock, à Christiania (Norwège).
Depping, rédacteur au *Journal Officiel* à Paris.
Drapeyron, directeur de la *Revue de géographie*, 55, rue des Feuillantines, Paris.
Gaffarel, professeur à la Faculté des Lettres à Dijon.
Génin, professeur au lycée, 53, faubourg Stanislas, Nancy.
Melle Kleinhans, 19, rue Guénégaud, à Paris
MM. Th. Meyer, consul de France à Tananarive, île de Madagascar (Afrique).
Gustave Revilliod, à Warembé, près Genève (Suisse).
Wolters, professeur d'histoire au lycée de Constantine (Algérie).

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'AMIENS

MEMBRES DU BUREAU

Président, MM. Leleu, proviseur.
Vice-Président, Vion, conseiller municipal.
Secrétaire général et Trésorier, Foubert, inspecteur primaire.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

MM. Alexandre, Alphonse, 44, boulevard Fontaine, à Amiens.
Anglande, négociant, rue Delambre, 33, Amiens.
Amand, instituteur à Villers-Bocage.
Arcelin, instituteur à Flaucourt, par Péronne.
Ancelin, instituteur à Burgny-lès-Gamaches.
Barbier, rue des Vergeaux, 43, Amiens.
Bebin, professeur au lycée d'Amiens.
Berton, instituteur, Grande-Rue-St-Maurice, Amiens.
Bos, pharmacien, rue des Vergeaux, 5, Amiens.
Bulot fils, filateur à Corbie.
Brusselle, instituteur à Morcourt, par Bray.
Bouchez, instituteur à Equancourt, par Fins,
Bouchy, instituteur à Bouilly, par Ham.
Bernaville, instituteur à Tertry, par Athies.
Boitelle, instituteur à Vron.
Cadot, ancien député, propriétaire à Péronne.
Cauvin, industriel à Saleux, par Amiens.
Chassepot (comte de), propriétaire, rue St-Jacques, Amiens.
Corroyer, 21, rue Damis, Amiens.
Cauët, instituteur à Arvillers, par Hangest.
Corblet, instituteur à Boves.
Caron, professeur, rue Berville, 14, Amiens.
Chatelain, instituteur à Faucourt, par Estrées-Deniécourt.
Chocholles, instituteur à St-Christ, par Athies.
Caumartin, instituteur à Regnières, par Bernay.
Danicourt, filateur, faubourg de Ham, 208, Amiens.
Dauphin, premier président à Amiens.
Daussy, conseiller à la Cour, à Albert.
Debeauge, industriel, faubourg de Ham, 208, Amiens.
Dewailly, manufacturier, rue au Lin, 17, Amiens.
Dournel, notaire, rue des Capettes, Amiens.
Ducamp, maire à Corbie.
Dutilloy, notaire à Corbie.
Desportes, instituteur à Amiens.
Demarcy, instituteur à Bouzincourt, par Albert.
Dantin, instituteur à Varvillers, par Chaulnes.
Deflandre, instituteur à Ennemain, par Athies.
Dacheux, instituteur à Braches, par Moreuil.
Delaporte, instituteur à Fins.
Degouy, instituteur à Rue.

Delicourt, instituteur à Monchy-Lagache, par Athies.
Desplanques, instituteur à Longueau.
Fiquet, Alphonse, manufacturier, boulevard de l'Est, Amiens.
Fiquet, Anatole, manufacturier, boulevard du Mail, 15, Amiens.
Frezon, teinturier à Fouilloy, par Corbie.
Fournier, conseiller à la Cour, 28, rue du Lycée, Amiens.
Frichot, 15, rue Contrescarpe, Amiens.
Fougeron, conseiller général à Breilly, par Picquigny.
François, instituteur à Sorel, par Fins.
Foré, instituteur à Bouquemaison, par Doullens.
Gallet, Denis, banquier, rue St-Martin, Amiens.
Gand, rue Contrescarpe, 20, Amiens.
Gonthier, teinturier, rue des Poirés, 20, Amiens.
Gourdin, maire, à Montigny, par Villers-Bocage.
Guérin, instituteur à Nesle.
Gay, instituteur à Querrieux, par Villers-Bocage.
Gueudet, instituteur à Meigneux, par Poix.
Hubault, rue d'Alley, 32, Amiens.
Hardier, instituteur à Ugny-l'Equipée, par Ham.
Jouancourt, maire à Cachy, par Villers-Bretonneux.
Jourdain, instituteur à Bouchavesne, par Péronne.
Labbé, Charles, rue de la République, 73, Amiens.
Laurent, secrétaire général à la préfecture, Amiens.
Ledieu, Léon, 12, rue Porion, Amiens.
Lefébure, négociant, 9, Petite-Rue-St-Denis, Amiens.
Lefebvre-Bougon, 7, rue St-Geoffroy, Amiens.
Leleu, proviseur au lycée d'Amiens.
Lesieur, Paul, à Corbie.
Lefebvre, instituteur à St Roch, Amiens.
Legrand, instituteur à Laboissière.
Lemaire, instituteur à Lincheux, par Hornoy,
Lion, instituteur à Clairy-Saulchoy, par Amiens.
Leuillot, instituteur à Fourdrinoy, par Picquigny.
Liège, instituteur à Curlu, par Combles.
Lalaux, instituteur à Maurepas, par Combles.
Lecul, instituteur à Hébécourt, par Roisel.
Leriche, instituteur à Lamotte-en-Santerre, par Marcelcave.
Lenoir, instituteur à Abbeville (faubourg Rouvroy).
Lequeu, instituteur à Boutencourt, par Blangy.
Laurent, instituteur à Hampont-St-Martin, par Vron.
Louchet, négociant, 24, boulevard Fontaine, Amiens.
Leclerc, inspecteur primaire à Doullens.
Mercier, boulevard Beauvais, 62, Amiens.
Mortreux, à Corbie.
Magniez, boulevard Fontaine, 54, Amiens.
Moyencourt, instituteur à Fresnoy-au-Val, par Quevauvilliers.
Martin, instituteur à Flammerville, par Chaulnes.
Obry, président du Tribunal, 67, rue des Jacobins, Amiens.
Poillion, ingénieur, faubourg de Hem, 208, Amiens.
Ponches, filateur, 6, rue Constantine, Amiens.
Poulcelles, 64, rue des Jacobins, Amiens.
Potel, instituteur à Juzanne, par Broy.
Praches, instituteur à Ytres.
Rousselet, inspecteur primaire à Montdidier.
Saisset-Dubois, maître d'hôtel, rue des Cailloux, Amiens.
Sibut, industriel, 12, rue Leroux, Amiens.
Siomboing, instituteur à Péronne.
Vagniez, Benoni, négociant, rue Lemercier, Amiens.
Vincque, négociant, 109, rue St-Jacques, Amiens.
Vion, 37, rue du Chemin-Vert, Amiens.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DES ARDENNES

MEMBRES DU BUREAU

Présidents d'honneur : MM. Gailly, sénateur.
— Corneau, député des Ardennes.
— Philippoteaux, anc. vice-présid. de la Chambre.
— Boutmy, conseiller général.
Président : M. Guyon, inspecteur d'Académie.
Vices-Présidents : MM. Tourrettes, proviseur du lycée.
— Louise, principal honoraire.
— Delahaut, conseiller municipal de Charleville.
Secrétaire général : M. Descharmes, avocat à Charleville.
Secrétaires : MM. Boileau, professeur à l'école normale.
— Cogniart, professeur au lycée.
— Leroy, professeur au collège de Sedan.
Trésorier : M. Lenglin, économe du lycée.
Trésorier-adjoint : M. Vautrin, sous-principal du collége de Sedan.
Bibliothécaire-archiviste : M. Jolly, conseiller municipal de Charleville, ancien libraire.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Grilhon, ingénieur des chemins de fer.
Hénon, ingénieur des chemins de fer.
Lacaille, avocat à Charleville.
Lefort, négociant à Sedan.
Mialaret, maire de Mézières.
Neveux, président du Tribunal civil de Charleville.
Persil, professeur au collège de Sedan.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

MM. Adnet-Martinet, négociant, avenue de la Gare, Charleville.
Agez, avoué, avenue de la Gare, Charleville.
Bacot, Louis, adjoint au maire, Sedan.
Bestel, professeur à l'Ecole normale de Charleville.
Blondin, préfet des Ardennes.
Beury, professeur au collège de Sedan.
Bertèche, manufacturier, rue de l'Isle-Adam, Sedan.
Bertrand, négociant, rue de l'Horloge, Sedan.
Bethmont, directeur de la Banque de France, Charleville.
Bigot, inspecteur du matériel, rue du Pont-d'Arches, Mézières.
Boch, négociant, place de la Commune, Torcy-Sedan.
Boileau, professeur à l'Ecole normale de Charleville,
Boutmy, conseiller général, à Carignan.
Caillaux, professeur au lycée de Charleville.
Callais, professeur au collège de Sedan.
Camion, négociant à Vrigne-aux-Bois.
Canaux, expert, rue Delvincourt, 1, Charleville.

Castelin, Paulin, conseiller municipal à Mézières.
Charpentier, E., rentier à Rethel.
Claude, instituteur, rue des Voyards, Sedan.
Corneau, député des Ardennes, Charleville.
Colin, professeur de dessin, lycée de Charleville.
Cousin, Félix, notaire, rue Thiers, Sedan.
Coussette, professeur de musique à Sedan.
Couty, professeur d'allemand au collège de Sedan.
Dapremont-Landragin, rentier, cours d'Orléans, à Charleville.
David, Adolphe, conseiller municipal, place Ducale, Charleville.
Delahaut, conseiller municipal, cours d'Orléans, Charleville.
Dépaquit, ingénieur, avenue Philippoteaux, Sedan.
Descharmes, rentier, rue d'Aubilly, 13, Charleville.
Descharmes, avocat, rue d'Aubilly, 5, Charleville.
Deville-Corneau, ingénieur, quai de la Madeleine, Charleville.
Devin, imprimeur, conseiller municipal, Charleville.
Devie-Marchand, rentier, rue Forest, Charleville.
D'Hôtel, docteur en médecine, rue d'Aubilly, Charleville.
Melle Dubois, directrice de l'école laïque Crussy, Sedan.
MM. Druaux, inspecteur primaire à Hazebrouck (Nord).
Les élèves-maîtres de l'Ecole normale, 1re année, Charleville.
id. id. 2e année id.
id. id. 3e année id.
Egrot, négociant, conseiller municipal, cours d'Orléans, Charleville.
Froment, conseiller d'arrondissement, Rethel.
Gailly, sénateur, à Charleville.
Gailly, Charles, brasseur, rue Bourbon, Charleville.
Gibert, Honoré, négociant, rue de La Rochefoucauld, Sedan.
Girard, Charleville.
Goffinet, négociant, rue de Condé, Charleville.
Gouverneur, rue Saint-Mathieu, 5, Charleville.
Grilhon, ingénieur des chemins de fer, rue Forest, Charleville.
Guyon, inspecteur d'Ac.démie, Mézières.
Harlay, pharmacien, place Ducale, Charleville.
Hecht père, négociant, rue Thiers, Sedan.
Hégay, juge de paix, Charleville.
Hénon-Peroche, ingénieur des chemins de fer, rue Forest, Charleville.
Henry, commis d'inspection académique, Mézières.
Hubert, Jules, propriétaire, rue de Clèves, Charleville.
Jacob, ancien inspecteur primaire, Sedan.
Jardinier, industriel à Vrigne-aux-Bois.
Jeullin, professeur au collège, Fond-de-Givonne, Sedan.
Jolly, Eugène, conseiller municipal, Charleville.
Jolly, Edouard, libraire, place Ducale, Charleville.
Joly, J., conseiller municipal, cours d'Orléans, Charleville.
Joye-Liblanc, conseiller municipal, cours d'Orléans, Charleville.
Kléon, Ernest, manufacturier, rue du Ménil, Sedan.
Kusnick, L., fabricant, place de Nevers, Charleville.
Lacaille, avocat, rue d'Aubilly, 11, Charleville.
Lambert, secrétaire général de la Préfecture, Mézières.
Laroche, Jules, imprimeur, Grande-Rue, Sedan.
Laugée, quincaillier, Grande-Rue, Charleville.
Lefèvre-Rousseau, rue Saint-Barthélemy, Charleville.
Lefort, Léon, négociant avenue de la Marche, Sedan.
Lemmens, directeur de la sucrerie de Douzy.
Lenglin, économe du lycée, Charleville.
Léonard, instituteur à Sedan.
Leroy, professeur au collège de Sedan.

Louise, Th., principal honoraire.
Louise, P., avoué à Sedan.
Luxer, avoué à Rethel.
Mairel, directeur de la succursale de la banque Congar, Charleville.
Martinet, Léon, négociant, cours d'Orléans, Charleville.
Maury, représentant de commerce, Charleville.
Mazelot, négociant à Sedan.
Mialaret, maire de Mézières.
Morin, Gaston, rue des Juifs, Charleville.
Neveux, président du Tribunal civil de Charleville.
Neveux, directeur de l'Ecole primaire supérieure de Charleville.
Orban, président du Tribunal civil, Grande-Rue, Sedan.
Oury, directeur de l'usine à gaz, Charleville.
Paillette-Lefèvre, propriétaire, rue Forest, Charleville.
Peltier, docteur-médecin à Sedan.
Pernet, instituteur communal à Torcy-Sedan.
Persil, professeur au collège de Sedan.
Philippot, directeur de l'école primaire supérieure, Rethel.
Philippoteaux, député, maire de Sedan.
Philippoteaux fils, avocat à Sedan.
Philippoteaux, Charles, négociant, rue du Mesnil, Sedan.
Pierrot, instituteur à Dom-le-Mesnil.
Piot, instituteur à Rethel.
Protin, directeur de l'école primaire supérieure, Mézières.
Quinart, ancien avoué à Sedan.
Racine, architecte, rue de Flandre, Charleville.
Renault, inspecteur primaire à Sedan.
Rongier, sous-inspect. des chemins de fer, route Nationale, Charleville.
Ronnet, Eugène, filateur à Pont-Maugis, Sedan.
Ronsin, architecte à Rethel.
Royer, secrétaire de la Mairie de Charleville.
Sabatier, tailleur, rue du Palais, Charleville.
Sandras, professeur à l'Ecole normale de Charleville.
Sarrazin-Leriche, négociant, quai du Sépulcre, Charleville.
Sarrazin-Herbulot, négociant à Charleville.
Serraz, chef d'escadron d'artillerie à Mézières.
Siégé, marchand tailleur, rue Saint-François, Charleville.
Stackler, manufacturier, avenue Philippoteaux, Sedan.
Stévenin, instituteur communal, Fond-de-Givonne, Sedan.
Sury, négociant à Balan.
Thiriet, professeur au collège de Sedan.
Tisseron, Henri, négociant à Charleville.
Tourrettes, proviseur du lycée de Charleville.
Vautrin, professeur au collège de Sedan.
Vignon, professeur au collège de Sedan.
Villet, avoué à Sedan.
Villain, Alexandre, propriétaire à Acy-Romance, par Rethel.
Wargnies-Hulot, négociant, cours d'Orléans, Charleville.
Bibliothèque scolaire du collège de Sedan (M. Louise).
Bibliothèque pédagogique de Sedan (M. Léonard).
Id. de Monthermé (M. Vanschoor).
Id. d'Haybes (M. Faynot).
Id. de Mouzon (M. Gibout).
Id. de Vouziers (M. Gillet).
Id. de Carignan (M. Horbon).
Id. de Rocroi (M. Jonnart).
Id. de Signy-le-Petit (M. Marchand).
Id. de Machault (M. Quantinet).

Bibliothèque pédagogique de Rumigny (M. Mathieu).
Id. de Tourteron (M. l'Instituteur).
Id. de Charleville (M. Neveux).
Id. de Buzancy (M. Meunier).
Id. d'Omont (M. Gaspard).
Id. de Vrigne-aux-Bois (M. Olivier).
Id. de Saulces-Monclin (M. Coffart).
Id. d'Asfeld (M. Bourguignon).
Id. de Givet (M. Blanchard).
Id. de Renwez (M. Ricadat).

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ARRAS

MEMBRES DU BUREAU

Président,	MM. H. De Mallortie, principal du collège d'Arras.
Vice-Président,	Lecesne père, propriétaire.
Idem.	David, inspecteur primaire.
Secrétaire,	Masson, instituteur.
Secrétaire-adjoint,	E. Duformentelle, instituteur.
Trésorier,	Truffier, instituteur.
Bibliothécaire-Archiviste,	E. Poiret, professeur.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Paul Périn, négociant.
Gerbore-Piéron, conseiller d'arrondissement.
Roussel, professeur d'histoire et de géographie.
Deconinck, négociant.
Leloup, fabricant de sucre et conseiller général.
Minet, inspecteur primaire.
J. Boucry, professeur au collège.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

MM. Bauvin, négociant, Grand'Place, Arras.
Bernard, négociant, Grand'Place, Arras.
Béthancourt, négociant, Grand'Place, Arras.
Blondel, Louis, malteur, rue Doncre, Arras.
Bloquel père, propriétaire, rue des Capucins, Arras.
Bousigues, ingénieur, place Victor Hugo, Arras.
Braine, notaire honoraire, rue du Collège, Arras.
Briez, fabricant d'huiles, faubourg Ronville, Arras.
Broutin, courtier de commerce, rue des Dominicains.
Coëz, négociant, rue des Portes-Cochères, Arras.
Dangréau, directeur de la Banque de France, Arras.
Deconinck, négociant, Grand'Place, Arras.
Dehée, Albert, fabricant d'huiles, rue des Trois-Faucilles, Arras.
Deleplanque, négociant, rue du Collège, Arras.
De Mallortie, H., principal du collège, Arras.
De Mallortie, Albert, rue du Marché-au-Filet, Arras.
Dieu, courtier de commerce, Arras.
Doutremépuich, négociant, Grand'Place, Arras.
Gardin, ex-président du Tribunal civil, rue des Fours, Arras.
Gerbore-Piéron, propriétaire, rue des Ecoles, Arras.
Guyot, fabricant, place de la Préfecture, Arras.
Hardhuin, pompier hydraulicien, rue des Trois-Visages, Arras.
Henry fils, commissaire-priseur, Arras.
Jude, négociant, rue Méaulens, Arras.
Lantoine, rue des Trois-Fillaires, Arras.
Lecesne père, propriétaire, rue des Quatre-Crosses, Arras.

Legay, négociant, Grand'Place, Arras.
Legrelle, banquier, maire d'Arras.
Leloup, propriétaire, rue Victor Hugo, Arras.
Lescardé, docteur en médecine, Arras.
Loriquet (Archives départementales), Arras.
Minelle, maître d'hôtel (Univers), Arras.
Olivier, huissier, Arras.
Pagnoul, professeur en retraite, rue Putevin, Arras.
Périn, Paul, fabricant, rue du Saumon, Arras.
Petit, président du Tribunal civil, rue des Fours, Arras.
Plaisant, avoué, rue des Trois-Faucilles, Arras.
Plocq, ingénieur, rue de la Charité, Arras.
Prétrelle, professeur en retraite, rue de Turenne, Arras.
Rattel, instituteur en retraite, à Rumaucourt (Pas-de-Calais).
Renaud-Cordonnier, propriétaire, rue Gambetta, Arras.
Robillard-Maréchal, constructeur de machines agricoles.
Roussel, professeur, rue de la Madeleine, Arras.
Ryssen, cafetier, place du Théâtre, Arras.
Sens, ingénieur, rue de l'Arsenal, Arras.
Société centrale d'Agriculture d'Arras.
Société des Amis de l'Instruction, Arras.
Société des Orphéonistes d'Arras.
Tillier, négociant, Petit-Rue-Saint-Jean, Arras.
Trannoy, docteur en médecine, Arras.
Vaast, propriétaire, boulevard Crespel, Arras.
Viseur, médecin vétérinaire, rue de l'Œillette, Arras.
Way, négociant, Grand'Place, Arras.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'AVESNES

MEMBRES DU BUREAU

Président, MM. Edouard Dubois, directeur de journal l'*Observateur*.
Vice-Présidents, Clovis Stavaux, filateur à Sains.
N ..
Secrétaire-général, N ..
Secrétaires, Ballot, directeur de l'Ecole supérieure de Fourmies.
Jules Herlem, directeur d'Ecole communale à Hautmont.
Trésorier, Corduant, notaire à Avesnes.
Bibliothèque-archiviste, N...

MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Pasqual, avocat à Avesnes.
Armand Sépulchre, ingénieur civil et maître de forges à Aulnoye.
Manier, professeur au collège de Maubeuge.
N...

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

MM. Adam, propriétaire à Avesnes.
Alexandre, notaire, à Maubeuge.
Anache, principal clerc d'avoué à Avesnes.
Bachy, Paul, commissionnaire en laines à Fourmies.
Bachy, Victor, imprimeur à Fourmies.
Baligand, négociant à Fourmies.
Ballot, directeur de l'Ecole primaire supérieure à Fourmies.
Barrois, négociant à Fourmies.
Bascourt, avoué à Avesnes.
Bastien, filateur à Ohain.
Baudet, tanneur à Jeumont.
Baudry, ancien notaire à Avesnes.
Bercet, ancien instituteur à Trélon.
Berger, marchand de charbons à Avesnes.
Bernier, Auguste, maire à Fourmies.
Bernier, Léon, négociant à Fourmies.
Bernier, professeur à Fourmies.
Bertaux, maire à Maubeuge.
Bertaux-Proisy, filateur à Fourmies.
Melle Berteaux, institutrice à Sains-du-Nord.
M. Berthélémy-Sandrart, négociant, à Sains-du-Nord.
Mme Berthélémy-Sandrart, à Sains-du-Nord.
Bibliothèque (La) du collège d'Avesnes.
MM. Bisiaux, secrétaire de mairie, à Avesnes.
Bombled, Maurice, vérificateur des poids et mesures, rue du Bac, Paris.
Bonneau, conducteur des ponts et-chaussées, à Avesnes.

Borel, président du tribunal, à Avesnes.
Bourgeois, Octave, courtier en laines à Fourmies.
Bourguin-Forlet, négociant à Fourmies.
Boussus, filateur à Wignehies.
Brichet, industriel à Glageon.
Bricourt, Henri, tanneur à Fourmies.
Bruyère, Adolphe, négociant à Pont-sur-Sambre.
Caffiaux, négociant à Maubeuge.
Cauquelain, Fernand, proprietaire à Avesnes.
Carlier, Georges, commis en laines à Fourmies.
Carlier, instituteur à Etrœungt.
Carnoye, Cyprien, receveur buraliste à Sars-Poteries.
Carnoye, Hector, filateur à Fourmies.
Carnoye, Jules, propriétaire à Bas-Lieu.
Carnoye, Xavier, propriétaire à Bas-Lieu.
Caron, instituteur à Avesnes.
Casneuve, négociant à Fourmies.
Castin, greffier du Tribunal à Avesnes.
Champeaux, avocat à Avesnes.
Chauvet, Léon, rentier à Maubeuge.
Chevallier, huissier à Maubeuge.
Clavon, Eugène, propriétaire à Avesnes.
Clerfayt (de), notaire à Avesnes.
Collart, Myrtil, brasseur à Bas-Lieu.
Colmant, Camille, à Sains-du-Nord.
Courtin, instituteur à Solre-le-Château.
Crinon, instituteur à Bas-Lieu.
Cromback, filateur à Avesnes.
De Colnet, propriétaire à Dompierre.
Deharveng, Georges, négociant à Douzies-Maubeuge.
Dehove, instituteur à Dompierre.
Déjardin, instituteur à Fourmies.
Delcroix, Edmond, entrepreneur à Maubeuge.
Delleaux, Henri, négociant à Avesnes.
Deloffre, Paul imprimeur à Landrecies.
Demoulin, Paul, industriel à Fourmies
Delval-Staincq, négociant à Fourmies.
Déroyer Emile, banquier à Avesnes.
Dervaux-Ibled, ingénieur à Wargnies-le-Grand.
Douvin, Léon, industriel à Fourmies.
Drouets, Marcel, avocat à Avesnes.
Droulers, Edmond, industriel à Fourmies.
Dubois, Edouard, rédacteur du journal l'*Observateur d'Avesnes*.
Dubois, Eugène, à Maubeuge.
Dubois, Jules, brasseur à Felleries.
Dubois, Louis, fils, brasseur à Maubeuge.
Dubois, Parfait, filateur à Avesnes.
Dubois, Victor, brasseur à Felleries.
Dufour, instituteur à Beugnies.
Dumont, Fernand, maître de forges à Louvroil.
Dupont, Albert, négociant à Sains-du-Nord.
Dupont, Alfred, propriétaire à Bas-Lieu.
Dutate, professeur au collège d'Avesnes.
Dutron, Alexandre, entrepreneur à Maubeuge.
Eliet-Lacroix, libraire à Avesnes.
Eliez, Evrard, notaire à Berlaimont.
Falleur, Firmin, chef de fabrication à Fourmies.
Fisteberg, chef de gare à Avesnes.

Flament, Edouard, filateur à Fourmies.
Flament, Eugène, fils, filateur à Avesnelles.
Fontaine, Georges, filateur à Wignehies.
Fontaine, Henri, brasseur à Felleries.
Fosset, Edouard, filateur à Sains-du-Nord.
Fosset, Henri, avocat à Avesnes.
Fosset-Saudrat, négociant à Sains-du-Nord.
Fromont, Henri, étudiant à Avesnes.
Fury, industriel à Avesnes.
Georges, Hector, ancien juge-de-paix à Avesnes.
Gille, filateur à Sains-du-Nord.
Gillet, notaire à Maubeuge.
Gir, pharmacien à Sars-Poteries.
Glibert, industriel à Aulnoye.
Gravez, secrétaire de la sous-préfecture à Avesnes.
Gridaine, directeur du conditionnement à Fourmies.
Guillemin, Léon, avocat à Avesnes.
Guinotte, Edouard, filateur à Fourmies.
Guisgand, Charles, banquier à Maubeuge.
Guislin, Louis, commis en laines à Avesnes.
Harley (l'abbé), curé à Sains du-Nord.
Hannoy (l'abbé), curé-doyen à Avesnes.
Hazard, Louis, comptable à Avesnes.
Henry, Cyrille, industriel à Sars-Poteries.
Herbecq, Casimir, brasseur à Avesnes.
Herbecq, Isidore, maire à Avesnes.
Herbecq, Ernest, notaire à Maubeuge.
Herlem, Adolphe, instituteur à Sars-Poteries.
Hiroux, Camille, négociant à Sains-du-Nord.
Hiroux, Jules, filateur à Sains-du-Nord.
Hubinet, Louis, filateur à Glageon.
Hurbin, Pierre, receveur de rentes à Maubeuge.
Jacquot, Albert, filateur à Fourmies.
Jeantin, industriel à Wignehies.
Jennepin, instituteur à Cousolre.
Jouard, pharmacien à Avesnes.
Kœlner, greffier de la justice-de-paix d'Avesnes.
Labitte (l'abbé), aumônier à Avesnes.
Lamelin, notaire à Solre-le-Château.
Lebacqz, propriétaire à Sains-du-Nord.
Lebon, peintre à Avesnes.
Leclercq, notaire à Etrœungt.
Lecomte, Maxime, avocat à Avesnes.
Lefebvre, Charles, négociant à Avesnes.
Lefebvre, Julien, voyageur de commerce à Sars-Poteries.
Legeay, chargé de cours à l'Ecole primaire supérieure à Fourmies.
Legrand-Boutard, industriel à Fourmies.
Legrand, Clément, instituteur à Sains du-Nord.
Legrand, Désiré, professeur à Avesnes.
Legrand, Edgard, industriel à Fourmies.
Legrand, Ernest, avocat à Avesnes.
Legrand, Georges, propriétaire à Fourmies.
Legros, Paul, filateur à Wignehies.
Lelong, Victorien, propriétaire à Avesnes.
Lelong, Emile, maître d'hôtel à Avesnes.
Leloup, agent général d'assurances à Avesnes.
Lemaire, principal du collège à Landrecies.
Lemire, agent de banque à Landrecies.

Lenain, horloger-bijoutier à Avesnes.
Leprette, professeur à Fourmies.
Lermingeaux, Paul, négociant à Fourmies.
Levasseur, Léon, filateur à Fourmies.
Loubry, instituteur à Fourmies.
Maire, avocat à Avesnes.
Malherbe, Albert, à Etrœungt.
Maltaire, Léon, propriétaire à Sains-du-Nord.
Manesse, avocat à Avesnes.
Maufroy, instituteur à Maroilles.
Manier, professeur au collège à Maubeuge.
Marchand, instituteur à Cartignies.
Mariage, filateur à Sains-du-Nord.
Marlière, docteur en médecine à Sains-du-Nord.
Marquis, docteur en médecine à Avesnes.
Marsy, instituteur à Fourmies.
Matton, négociant à Maubeuge.
Mérode (le comte de), propriétaire à Trélon.
Meurisse, Achille, à Sains-du-Nord.
Meurisse, Ernest, négociant à Sains-du-Nord.
Meurisse, Homère, négociant id.
Meurisse, Ovide, filateur à Sains-du-Nord.
Michel-Gorisse, comptable id.
Monnier, principal du collège à Maubeuge.
Moriez, inspecteur primaire à Avesnes.
Moutier, Emile, négociant à Sains-du-Nord.
Mulot, maître de verreries à Fourmies
Nédonchel (de), propriétaire à Dourlers.
Obled, pharmacien à Etrœungt.
Paillet, Emile, industriel à Fourmies.
Pasqual, avocat à Avesnes.
Paucet-Gau, à Fourmies.
Payen, filateur à Avesnes.
Pecquériaux, Arthur, négociant à Sains-du-Nord.
Pecquériaux, Arsène, id. id.
Pecquériaux, Ernest, id. id.
Pecquériaux, Léon, filateur à Avesnelles.
Pecquériaux, Paul, id. id.
Petit, Armand, filateur à Fourmies.
Petitfils, instituteur à Avesnelles.
Piérart, libraire à Avesnes.
Piérart, juge-de-paix à Avesnes.
Piette, Léon, négociant à Fourmies.
Piettre, Louis, juge-de-paix à Maubeuge.
Poreaux, filateur à Fourmies.
Postiaux, rédacteur du *Patriote*, à Avesnes.
Poulu, coiffeur à Avesnes.
Poutre, instituteur à Wignehies.
Prévost, instituteur à Glageon.
Raux, pharmacien à Avesnes.
Réal-Boillot, filateur à Wignehies.
Réard, avoué à Avesnes.
Richez, instituteur à Sains-du-Nord.
Ringeval, instituteur à Feignies.
Robaulx de Beaurieux (le Comte de), à Beaurieux.
Rogeaux, professeur à Fourmies.
Rossette, Léon, filateur à Trélon.
Ruffin, professeur à Avesnes.

Sculfort, conseiller général, à Maubeuge.
Sépulchre, Armand, ingénieur à Aulnoye.
Staincq, Albert, filateur à Fourmies.
Stavaux, Clovis, filateur à Sains-du-Nord.
Stavaux, Clovis, (Mme), propriétaire à Sains-du-Nord.
Stavaux, Léon, filateur id.
Thiébaux-Berthold, propriétaire à Sains-du-Nord.
Tirlemont, principal du collège d'Avesnes.
Tordeux, Emile, filateur à Avesnes.
Vanamandel, percepteur à Avesnes.
Vaucamps, Léon, manufacturier à Maubeuge.
Vincens, receveur des finances à Avesnes.
Walrand, ancien notaire à Maubeuge.
Wattelet, avoué à Avesnes.
Wibaux, instituteur à Villers-sur-Nicole.
Witier, Emile, à Wignehies.
Wittrant, avoué à Avesnes.
Wittrant, Narcisse, propriétaire à Leval.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE BÉTHUNE

MEMBRES DU BUREAU

Président. MM. Deguisne, ingénieur.
Vice-Président. Rinquin, inspecteur primaire.
Secrétaire-général. Siomboing, principal du collège.
Secrétaire-adjoint. Cousin, Gustave, professeur au collège.
Trésorier. Aubriet, professeur au collège.
Membres. Dubosque, ingénieur des Ponts-et-Chaussées.
Id. Stal, directeur des Ecoles communales.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

MM. Acherback, instituteur à Meurchin, par Bauvin (Nord).
Ancelin, instituteur à Gomécourt, par Foncquevillers (Pas-de-Calais).
Aubriet, professeur au collège de Béthune.
Auguet, instituteur à Loos, par Lens.
Aumont, instituteur à Courcelles-les-Lens, par Hénin-Liétard.
Averlant, instituteur à Annay, par Pont-à Vendin.
Auber, sous-chef de section des Ponts-et-Chaussées, Béthune.
Armand, maire d'Auchy-lès-Bassée.
Melle Baudelle, institutrice à Busnes, par St-Venant (Pas-de-Calais).
MM. Berlancourt, instituteur à Hersin-Coupigny, par Nœux-les-Mines.
Blaringhem, instituteur à Locon, par Béthune.
Bleuzet, instituteur à Norrent-Fontes.
Breton, Louis, maire de Courrières (Pas-de-Calais).
Bergand, ingénieur à Bruay (Pas-de-Calais).
Briet, ancien directeur de l'Administration des tabacs, Béthune.
Butor, avocat à Béthune.
Camus, instituteur à Aix-Noulette, par Bully-Grenay.
Carlin, instituteur au Transloy, par Bapaume.
Coquelin, instituteur à Lens.
Coquidé, professeur au collège de Béthune.
Cordier, instituteur à Westrehem, par Fléchin.
Melle Coubriche, institutrice à Verquin, près Béthune.
MM. Caron, docteur en médecine à Béthune.
Caron, Ranulphe, propriétaire à Béthune.
Carnat, ingénieur aux Mines de Bruay.
Chauvet, ingénieur civil à Béthune.
Calonne, ancien notaire à Béthune.
Cousin, instituteur à Béthune.
Dauchez, instituteur à Wingles, par Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais).
Melle Dégez, maîtresse de pension à Béthune.
MM. Deguisne, ingénieur civil à Béthune.
Delattre, instituteur à Richebourg-St-Vaast (Pas-de-Calais).
Melle Deligne, institutrice à Barlin, par Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais).
M. Dellisse, Gustave, fabricant de sucre à Béthnne.
Melle Demarquette, institutrice à Evin-Malmaison, par Leforest.
MM. Demont, instituteur à Fouquières-lès-Lens, par Billy-Montigny (Pas-de-Calais).

MM. Deneux, cultivateur à Haisnes, par La Bassée (Nord).
Descamps, percepteur à La Buissières, par Bruay (Pas-de-Calais).
Melle Dingreville, institutrice à Annay, par Pont-à-Vendin.
MM. Drouault, receveur particulier des Finances à Béthune.
Duterrage, instituteur à Gonnehem, par Choques (Pas-de-Calais).
Deligny, instituteur à Berguettes (Pas-de-Calais).
Dubosque, ingénieur ordinaire des Ponts-et-Chaussées, Béthune.
Dussaussoy, conducteur des Ponts-et-Chaussées, Béthune.
Delplace, entrepreneur des travaux publiques à Berguettes (Pas-de-Cal.)
Daubresse, employé des mines de Lens (Pas-de-Calais).
Delhaye, fabricant d'huiles à Béthune.
Descamps, instituteur à Auchy-lès-La Bassée.
Fanien, maire de Lillers (Pas-de-Calais).
Fiévet, receveur des contributions indirectes à Bergues (Nord).
Flament, instituteur à Rebreuve, par Houdain (Pas-de-Calais).
Fougerat, ingénieur de la compagnie de Bruay (Pas-de-Calais).
Fournier, avoué à Béthune.
Mme Flament-Douffet, propriétaire à Béthune.
MM. Galand, libraire à Béthune.
Gourdin, juge-de-paix de Cambrin, à Béthune.
Guilbert, instituteur à Gaarbecques, par St-Venant.
Gareneaux, dessinateur aux mines de Marles, par Lapugnon.
Grodée, Albert, architecte à Lens.
Gruyelle, fabricant de sucre à Hénin-Liétard.
Melle Hachin institutrice à Courcelles-les-Lens, par Hénin-Liétard.
MM. Hanicotte, fabricant de sucre à Béhune.
Haynaut, docteur en médecine à Béthune.
Humez, géomètre à Béthune.
Henseval, docteur en médecine à Béthune.
Hugot, fabricant de chaussures à Béthune.
Hanicotte, boulevard Thiers, Béthune.
Jacquin, professeur en retraite à Hinges (Pas-de-Calais).
Lanthonne, propriétaire à Béthune.
Laurent, instituteur à Bruay.
Laurent, instituteur à Isbergues, par Aire-sur-la-Lyse.
Leclercq, instituteur à Beuvry, par Béthune.
Leclercq, instituteur à Corbehem (Pas-de-Calais).
Melle Loly, institutrice à Mazingarbe, par Bully-Grenay.
MM. Louchard, instituteur à Gauchin-le-Gal, par Houdin (Pas-de-Calais).
Lecocq, licencié en droit à Haisnes, par La Bassée (Nord).
Leflon, notaire à Norrent-Fontes (Pas-de-Calais).
Lewalle, propriétaire à Béthune.
Mme Lebrun, institutrice à Bruay.
MM. Lemaire, pharmacien à Béthune.
Macquard, instituteur à Billy-Berclau, par La Bassée (Nord).
Mahieu-Sauvage, adjoint au maire de Béthune.
Marcelle, instituteur à Billy-Montigny (Pas-de-Calais).
Martin, instituteur à Verquin, près Béthune.
Masse, percepteur à Lillers.
Mayeur, instituteur à Mazingarbe, par Bully-Grenay.
Morel, instituteur à Givenchy-lès-La Bassée (Pas-de-Calais).
Morieux, instituteur à Lapugnoy.
Macaire, Jules, négociant à Lillers.
Massart, propriétaire à Béthune.
Mayeur, instituteur à Carvin.
Mannessier, professeur en retraite à Béthune.
Nollent, négociant à Béthune.
Outrebon, fabricant de sucre à Béthune.

Melle Pépin, institutrice à Lillers.
MM. Potel, instituteur à Haisnes, par La Bassée (Nord).
Prévost, instituteur à Bruay
Pannequin, instituteur aux mines de Lens.
Pécher, professeur au collège de Béthune.
Quéva, entrepreneur à Cambrin (Pas-de-Calais).
Quenhen, directeur de l'Ecole primaire à Lens.
Rinquin, inspecteur primaire à Béthune.
Reumeaux, ingénieur des mines de Lens.
Sénéchal, instituteur à Bois-St-Pierre, par Auchel (Pas-de-Calais).
Stal, directeur des Ecoles communales de Béthune.
Salvetat, ingénieur à Lens.
Sy, greffier du Tribunal de Béthune.
Siomboing, principal du collège de Béthune.
Tailly, instituteur à Rieux, par Lillers (Pas-de-Calais).
Théret, instituteur à Noyelles-sous-Lens
Thilliez, instituteur à Haute-Avesnes, par Mont-St-Eloi.
Théry-Delattre, manufacturier à Vendin-le-Vieil.
Thulliez, brasseur à Lillers.
Melle Tripez, institutrice à Nœux-lès-Mines.
MM. Tripié, chef de service des contributions indirectes à Lens.
Vasseur, instituteur à Boiry-St-Martin, par Noyelles (Pas-de-Calais).
Viscart, employé des télégraphes à Béthune.
Vouters, notaire à Beuvry, près Béthune.
Viez-Lecocq, fabricant à Lapugnoy.
Wagon, pharmacien à Béthune.
Wiet, instituteur à Verquigneul.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE BOULOGNE-SUR-MER

MEMBRES DU BUREAU

Président, MM. Farjon, industriel, officier de la Légion d'Honneur
Vice-Président, Martel, bibliothécaire de la ville, officier de l'Instruction publique.
Idem., Jules Petit, conseiller d'arrondissement.
Secrétaire-Général, Rompteau, professeur d'histoire au Collège.
Secrétaires. Baclez et Dozimel, directeurs d'école.
Trésorier, François, directeur d'école.
Membres, Wéniger, chef de bataillon de l'armée territoriale, chevalier de la Légion-d'Honneur.
Olagnier, officier d'Académie.
Poirel, Auguste, conseiller d'arrondissement.
Bénard, secrétaire en chef à la Mairie, officier d'Académie.
Dr Sauvage, conservateur des musées municipaux, directeur de la Station agric , officier d'Acad.
Baignol, industriel, délégué cantonal.
Sagnier-Christol, maître d'hôtel.
Bizeray, inspecteur primaire, officier d'Académie.
Lefebvre, receveur d'octroi en retraite.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

MM. Adam, Hippolyte, banquier, 20, rue des Pipots, Boulogne.
Aigre, docteur en médecine, 26, rue Wissocq, Boulogne.
Attelyn, commandant du génie en retraite, à Honvault, près Boulogne.
Audibert, professeur d'hydrographie en retraite, 34, rue Marignan, Boulogne.
Baignol, fabricant de plumes métalliques, 4 bis, place Frédéric Sauvage, Boulogne.
Baignol, Albert, idem.
Bailleu, instituteur privé, 7, rue Belterre, Boulogne.
Barry, notaire, 22, Marché-aux-Grains, Boulogne.
Baude, instituteur à Desvres.
Baudelocque, maire, 6 bis, rue Leuliette, Boulogne.
Beaumont (de), avocat, 2 ter, rue St-Jean, Boulogne.
Bénard, secrétaire en chef de la Mairie, 25, rue d'Artois, Boulogne.
Berr, artiste peintre, 8, Grande-Rue, Boulogne.
Bizeray, inspecteur primaire.
Bizet, instituteur à Baincthun.
Boyart, avocat, 1, boulevard Daunou, Boulogne.
Binder, employé, 19, rue des Vieillards, Boulogne.
Baclez, instituteur, 28, rue Ch. Butor, Boulogne.
Bonnet, A., négociant, 15, rue de Tivoli, Boulogne.
Briffard, rentier, Boulogne.
Carmier, Emile, banquier, 78, rue Thiers, Boulogne.
Carmier, Etienne, id. id.

Cauville (de), propriétaire, 24, rue de Calais, Boulogne.
Cormette (de), conseiller général, 25, rue des Pipots, Boulogne.
Cottet, maître de pension, 8, rue du Bras-d'Or, Boulogne.
Couvreur, E., 4 bis, rue du Temple, Boulogne.
Crouy, Alexandre, président de la Chambre de Commerce, 15, rue du Temple, Boulogne.
Chabanel, receveur princ. des Douanes, Hôtel des Douanes, Boulogne.
Chartaux, marchand de meubles, 79, rue Faidherbe, Boulogne.
Darras, professeur au collège, 13, rue Victor Hugo, Boulogne.
Dardenne, ingénieur de la ville, 98, rue Beaurepaire, Boulogne.
Melle Defosse, maîtresse de pension, 19, rue Victor Hugo, Boulogne.
MM. Dégremont, pasteur, 19, rue de la Colonne, Boulogne.
Décroix, libraire, 19, rue du Pot-d'Etain, Boulogne.
Desmyttère, avocat, 21, rue Basse-des-Tintelleries, Boulogne.
Deseille, archiviste de la ville, Halle-au-Poisson, Boulogne.
Dezé, professeur au collège, 56, rue de Tivoli, Boulogne.
Dozinel, instituteur, rue Guyale, Boulogne.
Dubarle, vice-président de la Société académique, 138, rue de la Paix, Boulogne.
Duchochois, G., chimiste, 20, rue des Pipots, Boulogne.
Duflos, instituteur, 112, rue de la Paix, Boulogne.
Dambrun, inspect. des Ecoles en retr., 41, rue Beaurepaire, Boulogne.
Durand-Dubourg, rentier à Boulogne.
Duriez, E., commis négociant, 35, rue Ch. Buter, Boulogne.
Dutertre, Ach., économe au collège, 31, rue des Pipots, Boulogne.
Evrard, Emile, négociant à Condette (Pas-de-Calais).
Feuillade, membre de la Chambre de commerce, 26, quai Gambetta, Boulogne.
Flageollet, Ed., négociant, 8, rue de la Gare, Boulogne.
Famchon, industriel, 5, boulevard Daunou, Boulogne.
Farjon, fabricant de plumes métalliques, 22, rue Dutertre, Boulogne.
Foissey, horloger, 8, Grande-Rue, Boulogne.
François, instituteur, rue de Constantine, Boulogne.
Froment, horloger, 26, place des Victoires, Boulogne.
Furne, avocat, 5, rue Thiers, Boulogne.
Harrewyn négociant, 22, rue Beaurepaire, Boulogne.
Hembert, instituteur à Bréquerecque
Hirschler, fermier des bains, au Casino, Boulogne.
Hista, professeur, 39, rue Tour-Notre-Dame, Boulogne.
Huguet, sénateur, 3, place de Chatillon, Boulogne.
Huguet, enseigne de vaisseau, 3, place de Chatillon, Boulogne.
Huleux, instituteur, 26, rue Ch. Butor, Boulogne.
Huret, G., courtier, 4, place Frédéric Sauvage, Boulogne.
Huret-Lagache, conseiller général, Pont-de-Briques, Boulogne.
Huret, Théodore, négociant, 11, rue de Magenta, Boulogne.
Gest, inspecteur des forêts, 26, rue Dutertre, Boulogne.
Jacques, hôtelier, 40, boulevard Ste-Beuve, Boulogne.
Jayet, instituteur, Boulogne.
Lacour, Auguste, entrepreneur, 20, rue Beaurepaire, Boulogne.
Lacour, Eugène, id. 20, rue du Mt-de-Courset, Boulogne.
Lafosse-Hautin, négociant, 18, rue Thiers, Boulogne.
Lavocat, fabricant de ciments à Neufchâtel (Pas-de-Calais).
Lebeau, Ch., négociant, 73, rue Victor Hugo, Boulogne.
Lecœur, inspect. princ. au chemin de fer du Nord, à la Gare, Boulogne.
Melle Leclercq, maîtresse de pension, 6, rue des Pipots, Boulogne.
MM. Lecoutre, maître de pension à Desvres.
L'Eleu, juge au Tribunal civil, 15, rue Flahaut, Boulogne.
Lequeutre, boulanger, 18, rue Nationale, Boulogne.

Lonquéty, propriétaire, 56, rue de Boston, Boulogne.
Lonquéty, Maurice, rentier à Boulogne.
Lorel, propriétaire, 52, rue Victor Hugo, Boulogne.
Lutaud, sous-préfet, à la Sous-Préfecture, Boulogne.
Madaré, Ed., 24, rue Victor Hugo, Boulogne.
Marbeau, Ed., ancien auditeur au Conseil d'Etat, Boulogne.
Martel, bibliothécaire de la ville, 57, boulevard Mariette, Boulogne.
Merlin, commissionnaire, 20, quai de la Douane, Boulogne.
Moleux, banquier, 41, rue des Vieillards, Boulogne.
Monmorqué, ingén. des ponts-et-chaussées, quai du Bassin, Boulogne.
Mory, H., négociant, boulevard Mariette, Boulogne.
Mory, Johnson, négociant id.
Ovion fils, docteur, 18, Grande-Rue, Boulogne.
Ovion père, conseiller d'arrondissement, Grande-Rue, Boulogne.
Olagnier, instituteur en retraite, 50, rue de Wicardenne, Boulogne.
Patto, chef de gare, à la Gare, Boulogne.
Peignier, professeur au Collège, 31, porte Gayole, Boulogne.
Petit, J., négociant, 12, quai des Bains, Boulogne.
Petit, Emile, négociant, 14, rue de la Coupe, Boulogne.
Planchet, instituteur-bibliothécaire, à Marquise (Pas-de-Calais).
Plâtrier, principal du collège, au Collège de Boulogne.
Poirel, Adam, conseiller d'arrond., 18, rue de la Paix, Boulogne.
Prévotel, 65, Grande-Rue, Boulogne.
Petit-Altazin, négociant, 12, rue de la Gare, Boulogne.
Péron, maison Henri et Cie, 4, quai du Bassin, Boulogne.
Priant, maître d'hôtel, 45, rue Thiers, Boulogne.
Melle Pentel, institutrice, 21, place du Palais-de-Justice, Boulogne.
MM. Quignon, Ernest, négociant, rue Wissocq, Boulogne.
Rebergue, instituteur, rue des Ecoles, Boulogne.
Rompteau, professeur au collège, 30, rue Pierre Bertrand, Boulogne.
Rousseau, pharmacien, 80, rue Thiers, Boulogne.
Sagnier-Christol, propriétaire, Hôtel-Christol, Boulogne.
Sauvage, Emile, directeur de la station agricole, 9, rue Tour-Notre-Dame, Boulogne.
Sellier, courtier maritime, 36, rue des Ecoles, Boulogne.
Sorriaux, A., instituteur au Portel.
Saucery, commandant du génie, sur le Rempart, Boulogne.
Schilling, Albert, 73, rue Victor Hugo, Boulogne.
Melle Tavernier, maîtresse de pension, 45, rue des Pipots, Boulogne.
MM. Ternisien, conseiller municipal, rue de Lille, Boulogne
Testard-Copin, brasseur, 9, rue de l'Oratoire, Boulogne.
Vasseur, instituteur à Manninghem-Wimille.
Victor, négociant, 38, rue Victor Hugo, Boulogne.
Vincent, directeur de la Caisse d'Epargne, 62, rue des Pipots, Boulogne.
Wagon, substitut du Procureur de la République, 21, rue Wissocq, Boulogne.
Weniger, chef de bataillon de l'armée territoriale, 19, rue des Vieillards, Boulogne.
Voisin, ingénieur des Ponts-et-Chaussées.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE CALAIS

MEMBRES DU BUREAU

Président, MM. Dewavrin.
Secrétaire-général, Nouette-Delorme.
Trésorier, Laplanche fils.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

MM. Apeness, rue de Thermes, Calais.
Banquart, fabricant de tulles, rue du Vic, Calais.
Banse-Cordier, fabricant de tulles à Calais.
Bernoux, rue Notre Dame, Calais.
Berrier, rue de Vauxhall, Calais.
Melle Bertrand, rue de la Cloche, Calais.
MM. Bonvarlet, rue de la Rivière, Calais.
Bouchez, rue du Vic, Calais.
Caron, rue des Quatre-Coins, Calais.
Carpot, rue des Fontinettes, Calais.
Castaing fils, rue de la Tête-d'Or, Calais.
Canevet, rue Gambetta, Calais.
Coffre, au Courgain.
Cocquempot, instituteur à Calais.
Crassier, rue des Thermes, Calais.
Cuvelier père, rue du Temple, Calais.
Cuvelier, G., id.
Cuvelier, H. id.
Dagniault, architecte de la ville à Calais.
Dorival, rue des Maréchaux, Calais.
Debacker, fabricant de tulles à Calais.
Decoulange, rue de l'Amiral Courbet, Calais.
Daroise, architecte à Calais.
Deflandre, professeur au collège de Calais.
Delaby, rue Saint-Michel, Calais.
Denquin, rue du Vauxhall, Calais.
Deloison, rue de la Poissonnerie, Calais.
Delory, rue Lafayette, Calais.
Dewavrin, rue Royale, Calais.
Dalain, chez M. Dewavrin, rue Royale, Calais.
Dufay, rue de la Cloche, Calais.
Dumagon fils, rue du Paradis, Calais.
Dupont, instituteur au Courgain.
Dupont, place d'Armes, Calais.
Felix Fasquelle, rue Saint-Nicolas, Calais.
Foissey, courtier maritime, Calais.
Fontaine, rue Lafayette, Calais.
Foquet, rue de la Citadelle, Calais.
Fossette, rue des Maréchaux, Calais.
Foulon, quai du Commerce, Calais.

Fournier, rue de l'Amiral Courbet, Calais.
François, professeur au collège de Calais.
Gabriel, rue Gambetta, Calais.
Gaillard, rue des Quatre-Coins, Calais.
Guyot, docteur en médecine, Calais.
Habart, chez Adam et Cie, banquiers à Calais.
Hennez, instituteur à Calais.
Héranet, rue de la Citadelle, Calais.
Herbelot, rue de la Cloche, Calais.
Hoguet, sous-principal au collège de Cambrai.
Humann, rue de la Mer, Calais.
Lang, rue des Fleurs, Calais.
Laplanche fils, rue du Lion-Rouge, Calais.
Laplanche père, rue du Lion-Rouge, Calais.
Laurent, rue Notre-Dame, Calais.
Lebas-Dernis, rue du Vic, Calais.
Lenglet, rue de la Douane, Calais.
Lemaître, rue des Quatre-Coins, Calais.
Letailleur, fabricant de tulles à Calais.
Mage, rue St-Michel, Calais.
Montigny, instituteur à Calais.
Mulard père, rue du Paradis, Paris.
Mulard fils, rue du Paradis, Calais.
Meyme, rue Neuve, Calais.
Picout, rue du Temple, Calais.
Pinet, H., rue Richelieu, Calais.
Pinet, A., rue de la Tête-d'Or, Calais.
Ravisse père, rue Française, Calais.
Ravisse, H., rue des Quatre-Coins, Calais.
Rébier, rue Richelieu, Calais.
Ridouse, rue Gambetta, Calais.
Roustan, rue du Paradis, Calais.
Routier, rue de l'Amiral Courbet, Calais.
Sagot, place d'Armes, Calais.
Savary, rue Neuve, Calais.
Sergent, rue Neuve, Saint-Pierre-les-Calais.
Serret, place d'Armes, Calais.
Telefsen, rue de la Mer, Calais.
Testard, commissaire de la Marine, Calais.
Valdeberre, rue Lafayette, Calais.
Van Grutten, rue de la Tannerie, Calais.
Vaisel, rue Eustache-St-Pierre, Calais.
Vandewalle, rue du Paradis, Calais.
Vogue, boulevard Jacquart, Calais.
Wintrebert, avocat, Calais.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE CAMBRAI

MEMBRES DU BUREAU

Président,	N...
Vice-Président,	Auguste Bernard, conseiller général.
Idem.	Ronnelle, conseiller municipal.
Secrétaire général,	Cornaille, Georges, membre de la Chambre de commerce.
Secrétaire adjoint,	Bauer, professeur d'histoire au collège.
Idem.	Lozé, instituteur primaire.
Trésorier,	Charles Petit, président du Tribunal de commerce.
Bibliothécaire archiviste,	Blin, membre de la Société d'émulation.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

MM. Bauchard, propriétaire à Ligny.
Bauer, professeur au collège à Cambrai.
Béal-Canonne, négociant à Cambrai.
Bédorez, suppléant de juge-de-paix à Cambrai.
Bernard, Auguste, député, à Aubencheul-au-Bac.
Bertrand, Alfred, manufacturier à Cambrai.
Bertrand, Edmond, industriel à Cambrai.
Bommier, ex-notaire à Flesquières.
Bour, instituteur à Proville.
Bournonville, instituteur à Eswars.
Boutaux, instituteur à St-Python.
Bouvier, agent-voyer à Cambrai.
Brunel-Pamart, négociant à Cambrai.
Brunelle-Pierson, id. id.
Brunel, id. id.
Cailleau, dessinateur à Cambrai.
Cailliau, instituteur à Pailliencourt.
Cambier, instituteur à Banteux.
Camus, docteur à Le Cateau.
Capelle, professeur au collège de Cambrai.
Capliez, Fénélon, négociant à Cambrai.
Capon, clerc de notaire à Cambrai.
Caron, Camille, notaire à Cambrai.
Chappeau, avoué à Cambrai.
Charlet, Ernest, négociant à Cambrai.
Chauchat, receveur de l'Enregistrement à Bertincourt.
Chiraux fils, négociant à Cambrai.
Cloez, instituteur à St-Druon-les-Cambrai.
Cordonnier, F., négociant-courtier à Cambrai, chez Mme Cassin.
Cornaille, Alfred, négociant à Cambrai.
Cornaille, Georges, id. id.
Cotteau-Afchain, négociant à Cambrai.
Crauet, notaire à Cambrai.

Cuvellier, Charles, gérant du *Libéral* à Cambrai.
Daigremont, négociant au Cateau.
Damas, principal du collège de Cambrai.
Dambrine, instituteur à Catillon.
Dazin, docteur à Cambrai.
De Gand, Théodore, négociant, rue des Sœurs de Charité, Cambrai.
Delaby, professeur au collège de Cambrai.
Delannoy, Alfred, négociant à Cambrai.
Mme Delatre (Ve), propriétaire à Cambrai.
MM. Deloffre, receveur de l'Enregistrement à Cambrai.
Demeyer, percepteur, rue St-Lazare, Cambrai.
Denise, délégué cantonal à La Groise.
Depoutre, pharmacien à Cambrai.
Depreux, avocat, 32, rue de Turin, Paris.
Mme Devilder (Ve), à Cambrai.
MM. Dordain, instituteur à Aubencheul-au-Bac.
Douay, Marc, fils, propriétaire à Cambrai.
Doyen, Gustave, juge-de-paix à Cambrai.
Duchange, Paul, négociant à Cambrai.
Ducron, Henri, propriétaire à Cambrai.
Duez, Emile, avoué, rue Vanderburch, Cambrai.
Duminil fils, bijoutier à Cambrai.
Dumont, négociant à Cambrai.
Dupas, instituteur à Bantouzelles.
Farez-Lobry, brasseur à Cambrai.
Fontaine, docteur-médecin à St-Aubert.
Fouquet, instituteur à St-Aubert.
Fouquet, instituteur à Gouzeaucourt.
Froussard, conservateur des hypothèques à Cambrai.
Galland-Ruskoné, maire à Cambrai.
Gille, instituteur à St-Martin.
Givry, instituteur à Boursies.
Glinel, avoué à Cambrai.
Guilmain, G., étudiant à Cambrai.
Gustin, instituteur à Montrécourt.
Hallette, Albert, fabricant de sucre à Le Cateau.
Hallette, Jules, id. id.
Hausse, instituteur à St-Souplet.
Hégo, Arthur, 7, rue du Paon, Cambrai.
Herbert, propriétaire à Cambrai,
Honoré, Adolphe, fabricant de sucre à Cambrai.
Huart, instituteur à Rumilly.
Jacquemart, maître de pension à Cambrai.
Koulesza, chimiste à Cambrai.
Lacaille, au Cambresis, à Cambrai.
Laleu fils, banquier à Cambrai.
Lallemant, architecte à Cambrai.
Mme Lallemant (Ve), propriétaire à Cambrai.
M. Lantoine, propriétaire à Cambrai.
Melle Lecroix, Hélène, institutrice à Cambrai.
MM. Legrand, propriétaire à Cambrai.
Liénard (de), père, propriétaire à Cambrai.
Lenglet, imprimeur à Cambrai.
Lozé, propriétaire à Le Cateau.
Lozé, instituteur à Cambrai.
Macarez, agriculteur à St-Pyton.
Mairesse, instituteur à Fressies.
Mallez, Ernest, négociant à Cambrai.
Mallez, Paul, id. id.

Marion, instituteur à Béthencourt.
Massard, commissionnaire à Cambrai.
Mercier, employé de commerce à Cambrai.
Mallet-Menard, fabricant de sucre à Solesmes.
Mollet, François, négociant à Cambrai.
Mollien, négociant à Masnières.
Melle D'Origny, institutrice à Cambrai.
MM. Ozaneaux, négociant à Cambrai.
Pasquier, ancien garde du génie, rue St-Lazare, Cambrai.
Melle Peinte, maîtresse de pension à Cambrai.
MM. Pennetier, instituteur à Cantaing.
Pépy, pharmacien à Cambrai.
Petit, Charles, banquier à Cambrai.
Mme Ponsard, propriétaire à Cambrai.
MM. Pontallié, receveur des Finances à Cambrai.
Ramette, entrepreneur et fabricant à Cambrai.
Reboux, employé à Cambrai.
Renaut, imprimeur à Cambrai.
Richard, géomètre à Cambrai.
Risbourg, Théophile, fabricant de sucre à Cauroir.
Rivart, instituteur à Thun-l'Evêque.
Rivierre (La), directeur de la Sucrerie centrale à Cambrai.
Robert, Ed., banquier à Le Cateau.
Robert, instituteur à Bertry.
Ronnelle, architecte à Cambrai.
Rossigneux, docteur-médecin à Neuvilly.
Roton, inspecteur primaire à Cambrai.
Seydoux, Ch., industriel à Le Cateau.
Sizaire, instituteur à Cambrai.
Soland, commissionnaire à Cambrai.
Taisne, Fénélon, notaire à Cambrai.
Thimaille, Gustave, marbrier à Cambrai.
Timal, docteur-médecin à Cambrai.
Tribou, agriculteur à Hem-Lenglet.
Tranpont, représentant de commerce à Cambrai.
Vaganay, Emile, contre-maître apprêteur, impasse aux Nattes.
Vallez, instituteur à La Groise.
Véret, architecte-voyer à Cambrai.
Wanwtberghe, Théodore, négociant à Cambrai.
Wanwtberghe, Henri, juge au Tribunal de commerce à Cambrai.
Wallerand, président de la Chambre de commerce à Cambrai.
Wauters, ancien magistrat à Le Cateau.
Wiart (Mme L.), propriétaire à Cambrai.
Wiart, Louis, industriel à Cambrai.
Wiart-Pinquet, propriétaire à Cambrai.
Wiart, Henri, négociant à Cambrai.
Wiart-Douay, propriétaire à Cambrai.
Wibaille, instituteur à Thun-Saint-Martin.
Zuinghedau, instituteur à Sainte-Olle.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI

MEMBRES DU BUREAU

Président,	MM. Espinas.
Vice-présidents,	Mille, Périn, Pochez.
Secrétaire général,	G. Maugin.
Secrétaires,	Boblin, Cardon, Evrard.
Trésorier,	Demasur.
Bibliothécaire,	Cavroy.

MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Cagnat, Desmarets, Fabre, Garçon, Hilaire, Lecouffe, Pennequin, Senez.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

MM. Angellier, chargé de cours d'anglais à la Faculté des Lettres, rue d'Arras, Douai.
Bailliencourt (de), filateur, 21, rue de l'Abbaye-des-Prés, Douai.
Basuyaux, instituteur à Auberchicourt (Nord).
Basuyaux, instituteur à Aniche (Nord).
Bauvois, instituteur à Erchin (Nord).
Beaulieu (de), avocat, 7, place St-Amé, Douai.
Bercq, professeur au Lycée, 2, rue des Minimes, Douai.
Boblin, professeur au Lycée, 18, rue du Pont-des-Pierres, Douai.
Bocquet, instituteur à Marchiennes-Ville (Nord).
Boisset (de) fils, ingénieur des mines de l'Escarpelle, 4, rue Foucques, Douai.
Borville (de), conseiller à la Cour d'appel, 12, rue de Lille, Douai.
Bottin, juge au Tribunal civil, Douai.
Bouchendomme, instituteur à Landas (Nord).
Boudailliez, instituteur à Roost-Warendin (Nord).
Boulanger, ingénieur civil, 47, rue Jean-de-Bologne, Douai.
Melle Bracava, institutrice à Fenain (Nord).
Brégeault, propriétaire, 7, rue de l'Abbaye-des-Prés, Douai.
Cagnat, professeur à la Faculté des Lettres de Douai.
Caplain, agent d'affaires, rue Saint-Samson, Douai.
Cardon, Ch. notaire, 19, rue Saint-Thomas, Douai.
Cardon, G., professeur au lycée, 61, rue Jean-de-Bologne, Douai.
Cavroy, fabricant de sucre, rue Saint-Samson, Douai.
La Chambre de Commerce, Hôtel-de-ville, Douai.
Charles, proviseur du lycée, Douai.
Mlles Charon, professeur à l'École normale d'institutrices, Amiens.
Cochet, institutrice à Saméon (Nord).
MM. Coez, négociant à Orchies (Nord).
Collignon, directeur de la Compagnie Asturienne, Auby (Nord).
Cons, professeur à la Faculté des Lettres, 30, rue de Bellain, Douai.
Corne, sénateur inamovible, 43, rue des Wetz, Douai.
Couci, courtier de commerce, 30, rue de la Mairie, Douai.

Courdaveaux, professeur à la Faculté des Lettres, 30, rue de Bellain, Douai.
Cousin, professeur au Lycée, 10, rue Fortier, Douai.
Couvreur, J., négociant, 237, rue Lafayette, Paris.
Couvreur, L., juge au Tribunal de commerce de la Seine, 237, rue Lafayette, Paris.
Cune, inspecteur d'académie, 31, rue de l'Abbaye-des-Prés, Douai.
Daix, notaire, 9, rue de l'Université, Douai.
Danteuille, instituteur à Bugnicourt (Nord).
Darsy, professeur au lycée Louis-le-Grand, 35, boulevard Saint-Michel, Paris.
Dassonville, instituteur à Quiévelon (Nord).
Delaby, conseiller à la Cour d'appel, 49, rue d'Arras, Douai.
Delcroix, négociant, 1, rue de la Station, Douai.
Demasur, entreposeur de tabacs, 8, rue des Potiers, Douai.
Denis, professeur à l'Ecole supérieure de Fournes (Nord).
Desmarets, directeur de l'Observatoire météorologique du Nord, 7, rue Fortier, Douai.
Desticker, conseiller à la Cour d'appel, 66, rue d'Esquerchin, Douai.
Devinck, conseiller honoraire à la Cour d'appel, 16, rue de l'Abbaye-des-Prés, Douai.
Devred, instituteur à Brunémont (Nord).
Dor, capitaine au 73e régiment d'infanterie, Béthune (Pas-de-Calais).
Dransart, docteur en médecine à Somain (Nord).
Dupont, maître de conférences à la Faculté des Lettres, 47, rue Saint-Jean, Douai.
Dupont fils, avocat, 4, place Saint-Vaast, Douai.
Duthillœul, directeur de l'*Indépendant*, 12, rue Gambetta, Douai.
L'Ecole normale d'instituteurs, 1re année, 44, rue d'Arras, Douai.
Id. id. 2e année, id.
Id. id. 3e année, id.
Ego, courtier de commerce, 17 rue Saint-Thomas, Douai.
Espinas, conseiller à la Cour d'appel, 38, rue de l'Abbaye-des-Près, Douai.
La section d'Ethnographie, commission du Musée, 6, rue Fortier, Douai.
Evrard, fabricant de produits chimiques, 1 *ter*, rue des Récollets-Anglais, Douai.
Fabre, professeur à la Faculté des Lettres, Douai.
Melle Farez, 71, rue de Paris, Douai.
MM. Farez, industriel, 3, rue de la Herse, Douai.
Fiévet, professeur au lycée, 15, rue du Rempart.
De Folleville, professeur à la Faculté de Droit, Douai.
Foncin, inspecteur général de l'enseignement secondaire, 87, rue de Rennes, Paris.
Frey, pharmacien, 2, rue Saint-Christophe, Douai.
De Gantès (comte), propriétaire, 22, rue Jean-de-Gouy, Douai.
Garçon, professeur à la Faculté de Droit de Douai.
Gendrop, chef magasinier aux Mines de l'Escarpelle, à Flers (Nord).
Gilles, commis d'Académie, 19 rue Jean-de-Bologne, Douai.
Goblet, instituteur à Faumont (Nord).
Gracy, étudiant en droit, 20, rue Cuvelle, Douai.
De Guerne, Jules, rue Monge, 2, à Paris.
De Guerne, Frédéric, (baron), propriétaire, 9, rue de Lewarde, Douai.
Guyon, professeur d'histoire au lycée de Nantes (Loire-Inférieure).
Hanotte-Goube, industriel, 51, rue Jean-de-Bologne, Douai.
Henne, conseiller municipal à Orchies (Nord).
Henry, professeur à la Faculté des Lettres de Douai.
Herlin, directeur de l'Ecole annexe, 44, rue d'Arras, Douai.

Hinaut, instituteur, rue des Wetz, 20, Douai.
Hurtel, libraire, place St-Jacques, Douai.
Jaumard, ex-professeur au Lycée, 57, rue Jean-de-Bologne, Douai.
Jobbé-Duval, professeur à la Faculté de Droit de Paris.
Lachaume, capitaine d'artillerie à Lille.
Lamy, inspecteur d'académie à Valence.
Lanier, professeur d'histoire au collège Rollin, Paris.
Langlois, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres, Montpellier.
Lebon, avocat, 24, rue de Valenciennes, Douai.
Leborgne, industriel, 11, rue du Pont-à-l'Herbe, Douai.
Lecouffe, huissier à Marchiennes (Nord).
Leduc, professeur à l'Ecole normale, 44, rue d'Arras, Douai.
Mme Lefrançois, 18, place Saint-Amé, Douai.
Melle Lefrançois, id. id.
MM. Legentil, propriétaire, 26, rue d'Arras, Douai.
Leleu, professeur au lycée, 1, rue de l'Abbaye-des-Prés, Douai.
Lemaire, président de Chambre à la Cour d'appel, 15, quai du Commerce, Douai.
Mme Lemaire (Ve), propriétaire, 25, rue des Foulons, Douai.
MM. Lenglet, professeur au lycée, 1, rue Pierre Dubois, Douai.
Léonardi, docteur en médecine, 26, rue du Clocher-St-Pierre, Douai.
Lepot, conseiller à la Cour d'appel, 13, rue de l'Abbaye-des-Prés, Douai.
Linez, imprimeur, 63, rue des Wetz, Douai.
Lirondelle, professeur au lycée, 6, rue Jean-de Bologne, Douai.
Mme Louise (sœur), institutrice à Gœulzin (Nord).
MM. Lozé, instituteur à Guesnain (Nord).
Maerle, instituteur à Saméon (Nord).
Magniez, instituteur à Warlaing (Nord).
Mambourg, maire de La Capelle (Aisne).
Mariage, commandant du bataillon des canonniers sédentaires, 4, place de l'Hôpital-Militaire à Valenciennes.
Maton, maire et délégué cantonal à Marchiennes (Nord).
Maugin, Aug., docteur en médecine, 38 *ter.*, rue du Canteleux, Douai.
Maugin, G., propriétaire, 22, rue du Pont-des-Pierres, Douai.
Maulion, procureur général, de la Cour d'appel, 7, rue Foucques, Douai.
Merchier, professeur au lycée, Lille.
Merlin, sénateur, 14, rue du Petit-Pont, Douai.
Messien, négociant, rue de la Massue, Douai.
Maizierre, entrepreneur des Fourrages militaires, 64, rue de l'Abbaye-des-Prés, Douai.
Mille-Corbitt, ancien négociant, 6, rue Gambetta, Douai.
Miniscloux, instituteur à Dorignies-Douai.
Monet, ingénieur principal des Mines de l'Escarpelle, Auby (Nord).
Monier, professeur à l'Ecole normale, 44, rue d'Arras, Douai.
Moreaux, instituteur à Aubigny-au-Bac (Nord).
Morel-Butruille, 9, rue d'Esquerchin, Douai.
Navet, instituteur à Ecaillon (Nord).
Nolen, recteur de l'Académie, rue de l'Université, Douai.
Nutly, fabricant de chicorée à Gouy-sous Bellonne (Pas-de-Calais).
Offret, professeur au lycée, 9, rue Martin-du-Nord, Douai.
Pamart, professeur à l'Ecole normale, 44, rue d'Arras, Douai.
Parenty, commissaire-priseur, rue du Beguinage, Douai.
Payen, instituteur à Flers-en-Escrebieux (Nord).
Pennequin, 17, rue Morel, Douai.
Pépin, colonel, directeur de l'Arsenal, Douai.
Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse.
Picot, 6, quai Saint-Maurand, Douai.
Piettre, courtier, 17, rue Jean-de-Gouy, Douai.

Pochez, membre de la Chambre de commerce, 59, rue du Canteleu, Douai.
Poulle, président de chambre à la Cour de Poitiers.
Preux, avocat, 14, rue Jean-de-Gouy, Douai.
Mme La Prieure des Dames de Flines, 8, rue du Gouvernement, Douai.
MM. Quinion-Hubert, avocat, 37, rue d'Arras, Douai.
Renaux, professeur au lycée, quai du Commerce, 23, Douai.
Richez, inspecteur primaire, 40, rue des Ferronniers, Douai.
Riémain, professeur au Lycée, 15, rue de Lille, Douai.
Robert et Lepage, libraires, 14, rue de la Mairie, Douai.
Rousseau, instituteur à Raches (Nord).
Ruhland, conseiller à la Cour d'appel, quai d'Alsace, 9, Douai.
Sagary, instituteur à Auby (Nord).
Saintot, directeur de la Société générale, rue des Dominicains, Douai.
Mme Saint-Quentin, 10, terrasse St-Pierre, Douai.
MM. Scoutetten, avocat, rue du Clocher-St-Pierre, 38, Douai.
Senez, professeur à l'Ecole professionnelle, 5, rue des Wetz, Douai.
Sion, directeur de l'Ecole normale d'Arras.
Tesse-Demaret, négociant, 19, rue de Paris, Douai.
Thorez, négociant, 6, rue de la Madeleine, Douai.
Tourtois, instituteur à Somain (Nord).
Mme Treifous (Ve), brasseur, 10, rue des Foulons, Douai.
MM. Vatin, préfet de Loir-et-Cher, à Blois
Wacquez-Lalo, géographe à Loos (Nord).
Wastelier du Parc, propriétaire, 27, rue St-Thomas, Douai.

Bachy-Nonclercq, chef d'institution, place St-Jean, Valenciennes.
Godfrin, professeur de physique au lycée de Valenciennes.
Lesur, instituteur à Haulchin.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE

MEMBRES DU BUREAU

Président, MM. Terquem, propriétaire.
Vice-Président, Berteloot, lieutenant de vaisseau.
Secrétaire général, Bouvart, principal du collège.
Secrétaire, Thomas Deman, avocat.
Id. Défossé, professeur d'histoire.
Trésorier, Dutoit, négociant.
Membres du bureau, Fourcy, instituteur.
— Hutter, ingénieur.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

MM. Alibert, courtier maritime, quai de la Citadelle.
Baras, A., pharmacien, rue de l'Eglise, 34.
Belle, L., brasseur, rue de l'Abreuvoir, 20.
Belle, Gust., négociant à Bourbourg.
Belle, O., id. id.
Berteloot, lieutenant de vaisseau, rue des Bassins, 17.
Beyhammer, Th., courtier en marchandises, rue Faulconnier, 18.
Bossaert, Alf., négociant, rue des Bassins.
Bouvart, L , principal du collège, rue Emmery, 15.
Bellais, A., armateur, rue des Bassins.
Bollaert, commissionnaire de transports par eau, rue du Lion-d'Or, 38.
Caboche, Luc., notaire, rue David d'Angers.
Chambre de Commerce de Dunkerque.
Charpentier, propriétaire, place Jean-Bart.
Chaveron, propriétaire, rue du Sud.
Claeys, A., commissionnaire de transports par eau, rue St-Sébastien, 12.
Claeys, L., maire de Bergues.
Coquelin, Em., négociant, rue des Vieux-Remparts, 46.
Crujeot, Louis, négociant, place Jean-Bart.
Catrice, Luc., négociant, rue St-Sébastien, 17.
Debaecker, P., courtier maritime, rue du Collège, 35.
Decoster, J., négociant, rue du Collège 53.
Delval, A., adjoint au maire, rue Benjamin-Morel, 4.
Deman, J., ancien notaire, rue de la Marine, 16.
Demarle-Fétel, maire à Gravelines.
Depret, notaire à Rexpoëde.
Derode, V., propriétaire à Rosendaël.
Desfarges-Loosdrecht, marchand de nouveautés, place Jean-Bart
Detraux, Alf., négociant, place de la Petite-Chapelle,
Devries, négociant, rue Emmery, 72.
Dubuisson, armateur, rue de Lille.
Dufour-Bourbier, quincaillier, rue Nationale, 4.
Duriau, F., médecin, rue de Soubise.
Deman, L., courtier maritime, rue de la Marine.
Dutoit, Alb., industriel, rue de la Paix.

Degravier, E., agent-voyer, rue des Capucins.
Dumont, Alf., avocat, rue de la Ferronnerie.
Deman, Thomas, avocat, rue Dupouy.
Defossé, A., professeur à Rosendaël.
Destombes, négociant à St-Pierre-les-Calais.
Fichaux, A., industriel, rue du Fort-Louis.
Flaegeolet, instituteur à Brouckerque.
Foort, Th., négociant, rue Royale.
Fourcy, Em., instituteur à Rosendaël.
Gardet, receveur municipal, rue Marengo.
Georges, caissier, place du Théâtre.
Gérard, négociant, rue du Sud.
Géryl, instituteur à Bourbourg-Campagne.
Ghysel, L., comptable, rue Faulconnier (Beyhammer).
Girard, A., directeur de la Banque de France, place Jean-Bart.
Grysez, filateur, rue Séchelles, 11.
Guilbert, J., principal clerc de notaire, rue Neuve, 47.
Haynau, instituteur à Esquelbecq.
Hutter, ingénieur à Rosendaël.
Kerdoncuf, sous-commissaire de la marine, place du Marché-au-Blé.
Ladureau, G., courtier maritime, rue de la Maurienne.
Lavergne, industriel, rue de la Gare, 10.
Lebleu, notaire, rue Nationale.
Lebleu, ancien maire, rue Emmery.
Lefebvre, constructeur, rue de la Poudrière.
Lefebvre, A., instituteur, rue de Calais, Dunkerque.
Lefranc, instituteur à Coudekerque-Branche.
Leuregans, L., instituteur à Uxem.
Loetvoet (Melle), institutrice à Armbouts-Cappel.
Loge des Francs-Maçons de Dunkerque.
Loviny, instituteur à Socx.
Malou, A., instituteur à St-Pol-les-Dunkerque.
Mancel, E., constructeur, rue Ste-Barbe.
Meesemaeeker, A., brasseur, rue Marengo.
Michel, greffier au Tribunal, rue Thiers.
Michel, Paul, imprimeur, rue de la Marine.
Mine, Alb., assureur maritime, rue Jean-Bart.
Monnot, chiniste, rue Royale, 40.
Montigny, ancien notaire, place de la République.
Malo, G., propriétaire à Rosendaël.
Milliez, négociant à Bourbourg.
Petyt, Alf., banquier, rue Emmery.
Pichon, A., sous-préfet, rue du Jeu de Paume.
Pyotte-Beyaert, constructeur, rue du Fort-Louis.
Pouilly, A., major d'infanterie, rue de Furnes.
Quenet-Blary, rentier, quai des Jardins, 7.
Melle Quey, institutrice, rue Faulconnier.
MM. Ravinet, A., brasseur, rue Vauban.
Ryckclynck, médecin à Rosendaël.
Melle Ryngaert, institutrice à Rosendaël.
MM. Salomé, notaire à Gravelines.
Spiers, D. courtier maritime, rue des Arbres, 6.
Smagghe, conducteur des Wateringues, rue de la Gare.
Sordot, receveur principal des Douanes à Dunkerque.
Swynghedauw, instituteur à Loon.
Taylor, vice-consul d'Angleterre; quai des Quatre-Ecluses, 8.
Terquem, propriétaire, rue St-Jean, 41.
Trystram, J.-B., député, rue de l'Abreuvoir.

Trystram-Duriau, négociant, rue du Palais-de-Justice.
Trystram, J., négociant, route de Petite-Synthe.
Tresca, Henri, négociant, rue St-Bernard.
Vandenbroucque, J., négociant à Bourbourg.
Vandenbroucque, B., id. id.
Vanderheyde, maire à Hondschoote.
Vaneste, pharmacien, rue des Bassins.
Vanmoé, architecte, rue de la Cantine-au-Vin.
Vanrycke, directeur du bureau de pesage, rue Faulconnier.
Melle Varlet, institutrice à Zégers-Cappel.
MM. Vercoutter, A., instituteur à Ghyvelde.
Vermeulen, instituteur, rue de Calais, Dunkerque.
Vignon, contrôleur des contributions, rue de l'Abreuvoir.
Vollaeys, A., huissier, rue Royer.
Voituriez, notaire à Gravelines.
Weus, E., négociant, rue Royale.
Woutermaertens, néhociant, Marché-au-Beurre.
Wytz, percepteur à Cassel.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LAON

MEMBRES DU BUREAU

Président,	MM. Zeller (O. I.), inspecteur d'Académie.
Vice-Président,	L. Rousseau (O. A.), adjoint au maire.
Idem.	Em. Périnne de la Campagne, conseiller de Préfecture.
Secrétaire général,	Bons (O. A.).
Archiviste,	Cortilliot.
Trésorier,	Lefèvre, banquier.
Trésorier-adjoint,	Chemet (O. A.), principal du collège.
Secrétaire des séances,	Luzurier (O. A.), directeur des hospices.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Bause, agent-voyer d'arrondissement.
Doumer, directeur de la « *Tribune* ».
Lamote (O. I.), inspecteur primaire.
Midoux (O. I.), professeur de dessin.
Vaillant (O. I.), directeur de l'École normale.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

Mlle Allard, institutrice à Crécy-sur-Serre.
MM. André, propriétaire à Laon.
André, instituteur à Léchelle.
Mlle Augier, directrice de salle d'asile à Soissons.
MM. Badet, instituteur à Crécy-sur-Serre.
Bailliet, instituteur à Vaux-sur-Laon.
Baillet, conseiller de préfecture à Laon.
Balasse, instituteur à Aulnois.
Baudoin, délégué cantonal à Nouvion-et-Catillon.
Béguin, instituteur à Vasseny.
Bergé, instituteur à Fourdrain.
Bibliothèque pédagogique de Laon.
Id. d'Anizy-le-Château.
Id. de Coucy-le-Château.
Id. de Chauny.
Id. de Craonne.
Id. de Crécy-sur-Serre.
Id. de La Fère.
Id. de Marle.
Id. de Neufchâtel.
Id. de Rozoy-sur-Serre.
Id. de Sissonne.
Id. de Vervins.
Id. d'Aubenton.
Id. de La Capelle.
Id. de Guise.

Bibliothèque pédagogique d'Hirson.
Id. de Le Nouvion.
Id. de Sains.
Id. de Wassigny.
Id. de Soissons.
Id. de Braine.
Id. d'Ouchy-le-Château.
Id. de Vailly.
Id. de Vic sur-Aisne.
Id. de Villers-Cotterêts.
Id. de Château-Thierry.
Id. de Charly.
Id. de Condé-en-Brie.
Id. de Fère-en-Tardenois.
Id. de Neully-St-Front.
Mme Blanchard, institutrice à Tergnier.
MM. Blanchard, instituteur à Chavigny.
Bochart, professeur à Hirson.
Boileau, instituteur à Pinon.
Bombart, instituteur à Vauxresis.
Bondois, professeur à Laon.
Mme Bouché, institutrice à Vervins.
MM. Bouchel, instituteur à Presles-et-Boves.
Boucher, instituteur à Noroy-sur-Ourcq.
Boulet, directeur de l'Ecole primaire supérieure d'Hirson.
Bourbon, cultivateur à Fargnies.
Brayer, instituteur à Oigny.
Brazier, propriétaire à La Neuville.
Brisset, notaire à Crécy-sur-Serre.
Bruge, instituteur à Vézaponin.
Brunel-Jadas, propriétaire à Laon.
Blanquinque, docteur à Laon.
Mme Bruneau, institutrice à Vaux-sous-Laon.
MM. Broutin id. à Dorengt.
Caillot, instituteur à Saint-Mard.
Caillot, id. à Largny.
Cardot, id. à Coyolles.
Carlier, directeur de l'Ecole annexe de Laon.
Carlier, instituteur à Chambry.
Carlier, id. à Villers-Cotterets.
Caron, id. à Bernot.
Carrion, id. à Longueval.
Cathrin, id. à Haramont.
Caurette, propriétaire à Crécy-sur-Serre.
Mme Champagne, institutrice à Belleu.
MM. Chantrenne, instituteur à Chacrise.
Charpentier, instituteur à Barisis.
Châtelain, propriétaire à Couvron.
Chemet, principal du collège de Laon.
Melle Chesneau, maîtresse de pension à Soissons.
MM. Chemin, notaire à Juvincourt.
Clément, instituteur à Béthancourt.
Cochet, id. à Celles-sur-Aisne.
Coët, id. à Pierrepont.
Collaye, id. à Rozières.
Combier, président du Tribunal civil à Laon.
Constant, instituteur à Aizy-Jouy.
Coquillette, id. à Cuiry-Housse.

Corcy, instituteur à Nouvion-Vingré.
Corderoy, id. à Montlevon.
Cornet, id. à Launoy.
Cortilliot, rédacteur du *Journal de l'Aisne*, à Laon.
Cotté, instituteur à Brécy.
Coutant, instituteur à Neufchâtel.
Courtois, professeur à Laon.
Couvrot, instituteur à Chauny.
Mme Cury, institutrice à Athies.
M. Cuvilier, instituteur à Vaudesson.
Melle Dantier, institutrice à Fontenelle.
MM. Danvin, instituteur à Grand-Rosoy.
Dautemy, propriétaire à Neufchâtel.
Debouzy, instituteur à Buironfosse.
Decelle, id. à Nouvion-et-Catillon.
Décombis, id. à Faillouel.
Decq, id. à Vassogne.
Dégabet, propriétaire à Chevregny.
Degoix, curé à Vaux sur-Laon.
Delatte, instituteur à Juvigny.
Déléans, instituteur à Limé.
Delval, délégué cantonal à Autremencourt.
Melle Demarly, sous-directrice aux cours secondaires à St-Quentin.
MM. Demay, instituteur à Sinceny.
Denis, délégué cantonal à Ambleny.
Derche instituteur à Andelain.
Despierres, instituteur à Chaudun.
Despierres, instituteur à Vierzy.
Desplanches, conseiller d'arrondissement à Cutry.
Despré, chef de division de préfecture à Laon.
Devillers, instituteur à Parfondru.
Dewatine, instituteur à Autremencourt.
D'Herbe, instituteur à Brancourt.
Didier, instituteur à Cugny.
Mme Diot, institutrice à Courmelles.
Melle Douce, institutrice à La Fère.
MM. Douchy, instituteur à Brumetz.
Doumer, rédacteur de *la Tribune* à Laon.
Drau, instituteur à Nouvion-le-Comte.
Drot, instituteur à Braine.
Drot, instituteur à Villesavoye.
Ducauroy, secrétaire général de préfecture (honoraire), à Laon.
Duchemin, instituteur à Chevregny.
Mme Duclot, institutrice à Acy.
MM. Dulimont, instituteur à Louâtre.
Dumont, instituteur à Nampteuil-sur-Muret.
Melle Dubreuille, institutrice à Origny-en-Thiérache.
MM. Ermant, architecte à Laon.
Evrard, sous-directeur de la Soudière à Chauny.
Faillot, instituteur à Maast-et-Violaine.
Falentin, instituteur à Crecy-au-Mont
Féron, instituteur à Fresne.
Fevre-Darcy, libraire à Soissons.
Fischer, coneiller général à Chaillevois.
Fleury, pharmacien à Neufchâtel.
Forest, instituteur à Achery.
Fouquet, ex-député à Sinceny.
Fournier, instituteur à Hirson.

Fourot, instituteur à Anguilcourt-le-Sart.
François, instituteur à Abbécourt.
Fremeaux, instituteur à Jumencourt.
Fromage, instituteur à Vauxbuin.
Fruchart, instituteur à Berzy-l-Sec.
Mme Fruchart, institutrice à Barenton-Bugny.
MM. Ganault, député à Laon
Ganger, instituteur à Ognes.
Gaulier, instituteur à Sons-et-Roncherie.
Gavet, instituteur à Montgobert
Gentilliez, conseiller général à Marle.
Georgeot, professeur à Château-Thierry.
Gérard, instituteur à Fargniers
Gilloteanx, negociant à Chauny.
Glatigny, maire de la ville de Laon.
Glinel, rédacteur au journal de l'Aisne.
Gobert, instituteur à Tergnier.
Gobert, instituteur en retraite à Vervins.
Gras, conseiller municipal à Vaux-sous-Laon.
Grégoire, instituteur à Iviers.
Grenier, instituteur à La Fère.
Grenier, directeur de l'Etablissement de Montreuil-sous-Laon.
Gosse, instituteur à La Neuville-les-Dorengt.
Guep, instituteur à Landricourt.
Guillaume, instituteur à Bièvres.
Guny, instituteur à Lœuilly-sous-Coucy.
Hacquard, propriétaire à Pontavert.
Hamet, instituteur à Breny.
Hannoteaux, député.
Harlaux, instituteur à Ancienville.
Heyring, conseiller général de Berry-au-Bac.
Hincelin, instituteur à Quessy.
Houbron, id. à Loupeigne.
Houbron, id. à Villemontoire.
Houde, id. à Soupir.
Houssaye, conseiller d'arrondissement à Bruyères-et-Montbérault.
Houssel, instituteur à St-Pierre-Aigle.
Hugot, docteur en médecine à Laon.
Hurillon, instituteur à La Fère.
Huyard, id. à Lhuys.
Melle Heywaert, directrice d'école maternelle à Crécy-St-Pierre.
MM. Itasse, instituteur à Chéry-Chartreuse.
Jacques, instituteur à Sermoise.
Jacquemart, conseiller général de Liez.
Jacquin, instituteur à Villers-Hélon.
Jacquin, id. à Chivres.
Josse, id. à Retheuil.
Kretchmar, instituteur à Pouilly.
Lainel, professeur à Soissons.
Lamote, inspecteur primaire à Laon.
Lamy, instituteur à Acy.
Langinier, instituteur à Révillon.
Mme Lapie, institutrice à Chauny.
M. Larchet, instituteur en retraite à Bruyères-et-Montbérault.
Mmes La Supérieure de la Providence à Laon.
La Supérieure de la Croix à Chauny.
La Supérieure de l'Enfant-Jésus à Soissons.
La ville de la Fère.

Melle Laurain, directrice de l'école normale à Laon.
MM. Lecamp, instituteur à Berry-au-Bac.
Laplace, id. à Oulchy-le-Château.
Lecart, id. à Ciry-Salsogne.
Lechat, notaire à Bruyères.
Leclercq, professeur à La Fère.
Leduc, id. à Laon.
Lefèvre, instituteur à Ambleny.
Melle Lefèvre, institutrice à Buironfosse.
MM. Lefèvre, banquier à Laon.
Lefèvre, propriétaire à Bruyères-et-Montbérault.
Léger, instituteur à Veslud.
Legry, conseiller général à Vailly.
Lemaire, instituteur à Chivy-les-Etouvelles.
Lequeux, id. à Athies.
Les élèves-maîtres de la 3e année à l'Ecole normale de Laon.
id. de la 2e id.
id. de la 1re id.
Lescuyer, instituteur à Noyant.
Lévêque, instituteur à Cœuvres.
Liquette, instituteur à Merlieux.
Lombard, instituteur à Vic-sur-Aisne.
Lournier, instituteur à Barenton-sur-Serre.
Lupette, instituteur à Dampleux.
Luzurier, directeur des hospices à Laon.
Mabilotte, instituteur à Voyenne.
Maillet, propriétaire à La Fère.
Mancelin, instituteur à Filain.
Manichon, docteur en médecine à Oulchy-le-Château.
Mme Marié, institutrice à Bucy-les-Pierrepont.
MM. Marlier, abbé à Laon.
Martin, instituteur à Festieux.
Mascrès, instituteur à Brayé-Clairfontaine.
Massias, instituteur à Le Plessier-Huleu.
Mauroy, inspecteur primaire à Soissons.
Mauroy, instituteur à Versigny.
Mazuriez, conseiller général à Poully.
Merlin, instituteur en retraite à Courcelles.
Midoux, professeur à Laon.
Migneaux, principal du collége de Soissons
Mme de Montbreton, propriétaire à Corcy.
MM. Montigny, instituteur à Ressons-le-Long.
Moquet, ingénieur à Laon.
Morio de l'Isle, propriétaire à Vierzy.
Mouton, instituteur à Fontenoy.
Muzelle, instituteur à Anizy-le-Château.
Mme Muzeux, institutrice à Nouvion-et-Catillon.
MM. Naneffe, instituteur à Orgeval.
Narcisse, professeur à Hirson.
Nicq, instituteur à Parpeville.
Noizet, instituteur à Moussy.
Nottelet, instituteur à Cramaille.
Oppilhiart, instituteur à Liez.
Pagnon, instituteur à Mont-Notre-Dame.
Mme Pamart, institutrice à Oulchy-le-Château.
MM. Paradis, instituteur à Molinchart.
Pasquier, ancien notaire à Laon.
Mme Pémal, institutrice à Anguilcourt-le-Sard.

MM. Pelletier, maire de Villers-en-Prayères.
Périnne de la Campagne, conseiller de Préfecture à Laon.
Petit, instituteur à Remies.
Philippe, instituteur à Mercin.
Philippot, id. à Villequier.
Pinard-Legry, conseiller général à Crécy-au-Mont.
Plessiez, instituteur à Arcy-Ste-Restitue.
Pognart, instituteur à Essommes.
Pollet, id. à Presles-et-Thierry.
Mme Pottier, institutrice à Vierzy.
MM. Poyer, instituteur à Verneuil-sur-Serre.
Proudhon, préfet à Laon.
Querleux, principal du Collège de La Fère.
Mme Quinquet, institutrice à Mont-Notre-Dame.
MM. Ramage. instituteur à Courmelles.
Ravoisier, instituteur à Bois-les-Pargny.
Mme Rémolue, institutrice à Quierzy.
MM. Rigaux, négociant à La Fère.
Rinquier, député de Soissons.
Rivaillier, délégué cantonal de Louâtre.
Roisin, instituteur à Berny-Rivière.
Rouillier, conseiller de préfecture à Laon.
Rousseau, adjoint au maire de Laon.
Sars (de), propriétaire à Laon.
Salomon, instituteur à La Malmaison.
Sébline, sénateur à Montescourt.
Sénart, délégué cantonal à Villers-Cotterêts.
Sénépart, instituteur à Billy-s-Ourcq.
Sonnet, id. à Charmes.
Soret, id. à Cerseuil.
Sucher, id. à Colligis.
Taton, id. à Montchâlons.
Thiéfin, id. à Chalandry.
Thuillier, id. à Coucy-le-Château.
Tranchart, id. à Craonne.
Turquet, id. à La Ferté-Milon.
Turquin, avocat à Laon.
Vaillant, directeur de l'école normale à Laon
Vaillant, instituteur à Blérancourt.
Vasselier, id. à Perles.
Vésiez, inspecteur primaire à Vervins.
Viéville, propriétaire à Chevresis.
Villette. instituteur à Moulins.
Villin, id. à Hartennes.
Voisin, instituteur à Clermont-les-Fermes.
Vollereaux, instituteur à Marfontaine.
Wafflard, instituteur à Muret-et-Croûtes.
Wargnier, délégué cantonal à Courcelles.
Warluzel, instituteur à Travecy.
Mme Wattelet, institutrice à Vivières.
MM. Williot, instituteur à Frières-Faillouel.
Woimant, instituteur à Cugny-les-Crouttes.
Zeller, inspecteur d'académie à Laon.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE SAINT-OMER

MEMBRES DU BUREAU

Président d'honneur,	MM. Ringot, maire de St-Omer.
Président.	Arnaud, avocat.
Vice-Président,	Dauvergne, receveur des finances.
Idem.,	Eliet, inspecteur primaire.
Secrétaire général,	De Lauwereyns, professeur au lycée.
Secrétaire,	Framezelle, secrétaire de la Chambre de commerce.
Idem.,	Legrand, Charles, propriétaire.
Idem.,	Hanne, instituteur primaire.
Trésorier.	Dumont, instituteur primaire.
Bibliothécaire archiviste,	Simon, professeur au lycée.

MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Brilland, industriel, adjoint au maire de St-Omer.
Delepouve-Gaveau, propriétaire.
Fleury, Ernest.
Pentel, instituteur primaire à Blendecques.
Fropo, juge suppléant à Tunis.
Degroote, professeur au lycée.

MEMBRES A TITRE EXCEPTIONNEL

MM. Darsy, professeur au lycée Louis-le-Grand, Paris, membre honoraire.
De Monnecove, Félix, à Paris, fondateur.
St-Omer (La ville de), fondateur.
Well, Ernest, sous-chef de bureau au ministère de la marine à Paris, correspondant.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

MM. Allouchery, instituteur à Herbelle.
Ansel, instituteur à Fléchin.
Arnaud, avocat, rue Gambetta, St-Omer..
Bachelez, docteur-médecin, rue St-Marguerite, St-Omer.
Bailliencourt (de), notaire, rue du Commandant, St-Omer.
Balligand, instituteur à Acquin, par Lambres.
Batman, banquier, rue du Soleil, 33, St-Omer.
Battez, receveur des Hospices, rue du Commandant, St-Omer.
Bernage, receveur des postes et télégraphes à Lons-le-Saulnier.
Bernard père, fabricant, rue de l'Arbalète, 44, St-Omer.
Bertram-Monté, entrep. de transports, place du Vainquai, 2, St-Omer.
Blanquet, brasseur, quai des Salines, 6, St-Omer.
Bournonville, instituteur à Bomy, par Fléchain.
Bret, Eugène, propriétaire, rue Simon-Agier, 12, St-Omer.
Brilland, industriel, rue Allent, St-Omer.

Butor, ancien magistrat, rue Wissocq, 4, St-Omer.
Cadart, instituteur à Laires, par Fléchin.
Cadet, avocat, rue de Dunkerque, 70, St-Omer.
Catouillard, Auguste, profess. de musique, rue St-Bertin, 29, St-Omer.
Cauët, instituteur à Merck-St-Liévin.
Cercle du Commerce, Petite-Place, St-Omer.
Chambre de Commerce, rue St-Bertin, 35, St-Omer.
Chatiliez, ancien instituteur à Oye.
Coolen, Désiré, hôtel de la Porte-d'Or, St-Omer.
Cornuel, instituteur à Wizernes.
Cotel, Fernand, rue de Dunkerque, 84, St-Omer.
Creunet, instituteur à St-Folquin.
Crombecke fils, négociant, Petit-Place, St-Omer.
Dambricourt, Alexandre, industriel à Hallines.
Dannel, instituteur à Aire-sur-la-Lys.
Danteuil, instituteur à Bonningues-les-Ardres.
Dauvergne, receveur des finances, quai des Salines, St-Omer.
Decarne, négociant, rue de Paris, 169, Lille.
Degroote, professeur au lycée, Grand'Place, 60, St-Omer.
Delepouve-Gaveau, propriétaire, rue Gambetta, 37, St-Omer.
Melle Desfachelles, institutrice à Nouvelle-Eglise.
Melle Dominique, institutrice à Oye.
MM. Duchateau, dentiste, rue de l'Ecusserie, 56, St-Omer.
Dufresne, juge au tribunal civil, place St-Marguerite, St-Omer.
Dumont, instituteur, place St-Marguerite, St-Omer.
Eliet, inspecteur primaire, rue du Lion-Blanc, St-Omer.
Melle Eudes, propriétaire, rue du Commandant, 27, St-Omer.
MM. Faucquette, André, juge-de-paix à Aire-sur-la-Lys.
Fleury, Ernest, ancien directeur-gérant du *Mémorial artésien*, rue de Wissocq, 28, St-Omer.
Fontenier-Gémy, à Beaurevoir, par Pontorson (Manche).
Framezelle, Félix, rue St-Bertin, 35, St-Omer.
Melle François, institutrice à Racquinghem.
MM. Francoy, instituteur à St-Martin-d'Hardinghem.
Fremau, conservateur des hypothèques, rue de Dunkerque, St-Omer.
Fropo, juge-suppléant à Tunis.
Govart, instituteur à Guemps.
Gosset, négociant, rue Franklin, St-Omer.
Guettard, pharmacien, rue de Dunkerque, 173, St-Omer.
Hanne, économe des Hospices à Aire-sur-la-Lys.
Hanne, Paul, instituteur, rue A. de Neuville, St-Omer.
Héduy, ancien instituteur à Tournehem.
Hennuyer, instituteur adjoint, rue Gambetta, St-Omer.
Hermant-Bouquillon, conseiller d'arrondissement, rue du Commandant, St-Omer.
Houzet, Emile, négociant, rue d'Arras, 66, St-Omer.
Houzet, Géry, propriétaire à Blendecques.
Lafoscade père, propriétaire à Houlles.
Lafoscade, Paul, id., id.
Melle Lallemant, institutrice, rue Courteville, St-Omer.
Melle Lartizien, maîtresse de pension, rue St-Sépulcre, St-Omer.
MM. Lauwereyns (de), professeur au lycée, place du Vainquai, St-Omer.
Lecointe, Paul, propriétaire, enclos St-Bertin, St-Omer.
Lecointe, ancien instituteur à Zudausques.
Lecoustre, instituteur à Desvres.
Leduc, Adolphe, *Hôtel du Commerce*, St-Omer.
Lefoul, ingénieur des ponts-et-chaussées, rue de Valbelle, St-Omer.
Legrain, instituteur à Longuenesse.

Legrand, professeur au lycée, enclos St-Sépulcre, St-Omer.
Legrand, Charles, rue Gambetta, 5, St-Omer.
Lepoittevin, ancien instituteur à Zouafques.
Leprêtre, instituteur à Esquerdes.
Lepreux, Georges, avoué, rue le Sergeant, St-Omer.
Léturgie, juge-de-paix, rue Gambetta, 32, St-Omer.
Leuilleux, anc. commissaire-priseur, rue de Dunkerque, 165, St-Omer.
Mantel, docteur en médecine, rue du Commandant, 78, St-Omer.
Mineur, instituteur adjoint à Blendecques.
Minne, Emile, ancien avoué, rue de Londres, 31, Paris.
Pentel, instituteur à Blendecques.
Pidoux, négociant, Grand'Place, St-Omer.
Piquet, Eugène, instituteur à Affringues.
Piquet, Jean-Baptiste, instituteur à Lumbres.
Poillion, Paul, avocat, rue du Plomb, St-Omer.
Porion, Eugène, père, industriel à Wardrecques.
Ringot, avoué, rue de Dunkerque, 145, St-Omer.
Sacquépée, instituteur à Houlle.
Sagot-Avot, industriel à Wawrans.
Samez, instituteur à Arques.
Somer (de), sous-direct. des contrib. indir., rue Allent, 10, St-Omer.
Simon, professeur au lycée, rue Thiers, 17, St-Omer.
Melle Steven, maîtresse de pension, rue du Commandant, St-Omer.
MM. Sy, instituteur à Rebecques.
Tumerel, libraire, rue du Commandant, St-Omer.
Turck, Emile, chef de district au chemin de fer, rue de Dunkerque, 210, St-Omer.
Vandenhouck, pharmacien, rue d'Arras, 6, St-Omer.
Vasseur-Martin, négociant, rue d'Arras, St-Omer.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE SAINT-QUENTIN

MEMBRES DU BUREAU

Président, MM. Tiéfaine, conseiller général, maire de Ribemont, Officier d'Académie.
Vice-Président, Emmanuel Lemaire, président de la Société académique.
Idem., Lemoigne, proviseur du Lycée, Officier de l'Instruction publique.
Idem., Emile Rousseau, président de la Chambre de commerce, Chevalier de la Légion d'Honneur.
Idem., Emile Hugues, président de l'Ecole professionnelle, Chevalier de la Légion d'Honneur.
Secrétaire général. Lebègue, professeur d'histoire et de géographie au lycée.
Secrétaire des séances, Largillier, directeur de l'Ecole Ste-Anne, à St-Quentin.
Secrétaire-adjoint, Lecomte, directeur de l'Ecole Jumentier, à St-Quentin.
Trésorier, Lefèvre, maître de pension à St-Quentin.
Bibliothécaire-archiviste, Pinchon, propriétaire à St-Quentin.

MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Tricottet, inspecteur primaire honoraire, Officier de l'Instruction publique ;
Mouton, inspecteur primaire, Officier d'Académie.
Baneau, directeur de l'Ecole Longueville, à St-Quentin.
Cury, directeur de l'Ecole de Brancourt.
Jean, directeur de l'Ecole d'Isle, à St.-Quentin.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

MM. Allain-Gladieux, propriétaire à St-Quentin.
Bénard, Pierre, architecte-ingénieur à St-Quentin.
Bibliothèque pédagogique de Bohain.
Id. du Câtelet.
Id. de St-Simon.
Boury, maire et délégué cantonal à Bellenglise.
Brehaut, instituteur à Brissay-Choigny.
Blain, Gustave, négociant à St-Quentin.
Beaurain, Edmond, industriel, rue du Petit-Pont, St-Quentin.
Bezin, instituteur à Vendeuil.
Baneau, instituteur à St-Quentin.
Brunstein, économe au lycée de St-Quentin.
Camus, maire de la commune de Pontru.
Cardon (l'abbé), aumônier au lycée de St-Quentin.

Cardon, Henri, ancien notaire à St-Quentin.
Chambre de commerce (La) de St-Quentin.
Charmasson, instituteur à Jeancourt.
Christiany, instituteur à Flavy-le-Martel.
Cliff, Henri, manufacturier à St-Quentin.
Cocu, propriétaire à Happencourt.
Contet, professeur au lycée de St-Quentin.
Coutant, instituteur à Sissy.
Cury, instituteur à Brancourt.
Deballe, adjoint au maire de Pontru.
Douce, instituteur à Surfontaine.
Dubreuil, Armand, professeur au lycée de St-Quentin.
Duflot, instituteur en retraite à Flavy-le-Martel.
Duplaquet, Charles, propriétaire, rue des Suzannes à St-Quentin.
Demamet, agent d'assurances à St-Quentin.
Flinois, Etienne, négociant à Flavy-le-Martel.
Faucheux, Emile, entrepreneur de bâtiments, Port Gayant, St-Quentin.
Flamant-Horlaville, négociant à St-Quentin.
Fiévet, instituteur à La Capelle.
Garanger, pharmacien au Câtelet.
Georges, pharmacien à Bohain.
Gobert, instituteur à Grugies.
Gosselin, professeur au lycée de St-Quentin.
Hamelle, Néhémie, manufacturier à St-Quentin.
Hugues, Emile, manufacturier à St-Quentin.
Hugot-Bocheux, négocjant à Origny-Ste-Benoite.
Havequez, fondeur-mécanicien à St-Quentin.
Hibon, propriétaire à St-Quentin.
Jean, instituteur à St-Quentin.
Largillier, instituteur à St Quentin.
Leclerc, instituteur à Brissy.
Lefèvre, professeur au lycée de St-Quentin.
Melle Lefèvre, institutrice à Bohain.
MM. Lefèvre, maître de pension à St-Quentin.
Lefranc, fabricant de sucre à Flavy-les-Martel.
Lemaire, Emmanuel, propriétaire à St-Quentin.
Lempereur, instituteur à Jussy.
Lepaute, banquier à St-Quentin.
Leroy, instituteur à Beauvois.
Lesage, instituteur à Essigny-le-Petit.
Lobjoit, instituteur à Castres.
Lechantre, instituteur à Mauroy.
Lemoigne, proviseur au lycée de St-Quentin.
Lecomte, instituteur à St-Quentin.
Mme Lesdain (de), propriétaire à St-Quentin.
MM. Letac, entrepreneur de bâtiments à St-Quentin.
Lebègue, professeur d'histoire et de géographie au lycée.
Mouton, inspecteur primaire à St-Quentin.
Malézieux, Ferdinand, sénateur, à Gricourt.
Malin, instituteur à Leboncourt.
Marchand, instituteur à Fluquières.
Mariolle-Pinguet, constructeur-mécanicien à St-Quentin.
Martine, Ernest, maire et délégué cantonal à Villers-St-Chistophe.
Marié, instituteur au Vergnier.
Mascret, maire et délégué cantonal à St-Simon.
Meurisse-Hourdequin, libraire à St-Quentin.
Millerand, négociant à Origny-Ste-Benoite.
Moreau, instituteur à Origny-Ste-Benoite.

Moureau, Jules, imprimeur à St-Quentin.
Morel, instituteur au Petit-Neuville (St-Quentin).
Martin, instituteur à Montbrehain.
Mourette, docteur en médecine à St-Quentin.
Normand, instituteur à Vendelles.
Pasté, instituteur à Mézières-sur-Oise.
Pinchon, Jules, propriétaire, rue Neuve-de-Méricourt, St-Quentin.
Poëtte, Charles, directeur-gérant du journal *Le Guetteur*, à St-Quentin,
Ponthieu (l'abbé), géographe au Petit-Neuville, St-Quentin.
Poulain-Cardon, représentant de commerce à St-Quentin.
Patté, négociant à Ribemont.
Quérette, instituteur à Lesdins.
Rambaud, Georges, négociant à St-Quentin.
Rappe, Antony, négociant à Origny-Ste-Benoîte.
Robert, instituteur à Beaurevoir.
Roguet, instituteur à Fontaine-les-Clercs
Rouart, banquier à St-Quentin.
Rousseau, Emile, président de la Chambre de commerce, St-Quentin,
Schlesser, instituteur à Bohain.
Seran-Pois, propriétaire à Pontru.
Souplet, Henri, propriétaire à St-Quentin.
Sauvage, instituteur à Gouy.
Seveste, instituteur à Fresnoit-le-Grand.
Théry, Emile, conseiller d'arrondissement à Ponchaux.
Tiéfaine, conseiller général à Ribemont.
Tricottet, inspecteur primaire honoraire à St-Quentin.
Théry, Alexandre, propriétaire à La Fère.
Villette, constructeur-mécanicien à St-Quentin.
Vilmont, instituteur à Pontruet.
Villetard, négociant en vins à St-Quentin.
Watbot, Césaire-Honoré, propriétaire à Flavy-le-Martel.
Watbot, Arthur, propriétaire à Flavy-le-Martel.

SOCIÉTÉS ET REVUES CORRESPONDANTES

I. — Sociétés françaises.

Abbeville.—Société des conférences scientifiques.
Alger.—Société de Géographie.
Bagnères-de-Bigorre.—Club Ramond.
Bar-le-Duc.—Société de Géographie.
Bordeaux.—Société de Géographie.
Bourg.—Société de Géographie.
Constantine.—Société de Géographie et d'Archéologie.
Douai.—Bibliothèque de la ville.
Dunkerque.— Société pour l'encouragement des lettres, sciences et arts.
Hâvre (le).—Société de Géographie commerciale.
Laon.—Société Académique.
Lille.—Société de Géographie.
Lille.—Société des Sciences.
Lille —Société de Géologie.
Lille.—Comice agricole.
Lille.—Bibliothèque de la ville.
Lorient.—Société bretonne de Géographie.
Lyon.—Société de Géographie.
Marseille.—Société de Géographie.
Montpellier.—Société de Géographie.
Nancy.—Société de Géographie.
Oran.—Société de géographie.
Paris.—Alliance française.
Paris.—Société de Géographie.
Paris.—Société indo-chinoise.
Paris.—Société d'Anthropologie (au Trocadéro).
Paris.—Société de Géographie commerciale.
Paris.—Société de Topographie.
Paris.—Société nationale de Topographie pratique.
Paris —Société des Etudes coloniales et maritimes.
Rochefort.—Société de Géographie.
Rouen.—Société de Géographie commerciale.
St-Nazaire.—Société de Géographie.
Toulon.—Société de Géographie.
Toulouse.—Société de Géographie.
Toulouse.—Société franco-hispano-portugaise.
Tours.—Société de Géographie.
St-Valéry-en-Caux.—Société de Géographie.

II. — Sociétés étrangeres.

Berlin.—Académie des Sciences.
Boston.—Académie des Sciences.
Halle.—Académie impériale Leopoldino-Carolina.
Lisbonne.—Académie des Sciences.
Madrid —Académie royale d'Histoire.
Madrid.—Académie des Sciences.
Munich.—Académie des Sciences.
St-Pétersbourg.—Académie des Sciences.
Washington.—Académie des Arts et des Sciences.
Naples.—Club africain-italien.
Berne.—Institut géographique international.
Buenos-Ayres —Instituto géographico argentino.
Washington.—Smithsonian Institut.
Milan —Société d'exploration.
Aarau.—Société de Géographie.
Amsterdam.—Société de Géographie.
Anvers.—Société de Géographie.
Berlin.—Société de Géographie.
Berlin.—Société de Géographie commerciale.
Brême.—Société de Géographie.
Bruxelles.—Société de Géographie.
Buda-Pesth —Société de Géographie hongroise.
Buenos-Ayres.—Société de Géographie.
Bukarest.—Société de Géographie.
Copenhague.—Société de Géographie.
Darmstadt.—Société de Géographie.
Dresde.—Société de Géographie.
Francfort.—Société de Géographie.
Freyberg.—Société de Géographie.
Genève.—Société de Géographie.
Halle.—Société de Géographie.
Hambourg.—Société de Géographie.
Hanovre.—Société de Géographie.
Iéna.—Société de Géographie.
La Haye.—Société de Géographie.
Le Caire.—Société de Géographie.
Leipzig.—Société de Géographie.
Lima.—Société de Géographie.
Lisbonne—Société de Géographie.
Londres.—Société de Géographie.
Manchester.—Société de Géographie.
Madrid.—Société de Géographie.
Metz.—Société de Géographie.

Mexico.—Société de Géographie.
Munich.—Société de Géographie.
New-York.—Société de Géographie.
Oporto.—Société de Géographique.
Port-au-Prince.—Société des Sciences et de Géographie.
Québec.—Société de Géographie.
Rio-de-Janeiro.—Société de Géographie.
Rome.—Société de Géographie.
St-Gall.—Société de Géographie.
St-Pétersbourg.—Société de Géographie.
Stockholm.—Société de Géographie.
Stockholm.—Société suédoise d'Anthropologie et de Géographie.
To-Kio.—Société de Géographie.
Vienne.—Société de Géographie.
Vienne.—Université (section de Géographie).
Vienne.—Société autrichienne de Météorologie.
Vilna.—Société de Géographie.

III. — Revues.

Bruxelles.—Ciel et Terre.
Bruxelles.—Mouvement géographique.
Genève.—Afrique explorée et civilisée.
Lyon.—Missions catholiques.
Milan.—L'exploration.
Paris.—Avenir des Colonies et de la Marine.
Paris.—Annales du commerce extérieur.
Paris.—Le Brésil.
Paris.—Bulletin consulaire français.
Paris.—Bulletin du Canal interocéanique.
Paris.—Economiste français.
Paris.—Gazette géographique.
Paris.—Génie civil.
Paris.—Journal des Economistes.
Paris.—Journal des Ingénieurs civils.
Paris.—Journal des Mines.
Paris.—Madagascar.
Paris.—Moniteur des Colonies.
Paris.—Moniteur des Consulats.
Paris.—Paris-Canada.
Paris.—Revue diplomatique.
Paris.—Revue géographique internationale.
Paris.—Revue de géographie.
Paris.—Revue maritime et coloniale.
Turin.—Le Cosmos.

UNION GÉOGRAPHIQUE

DU

NORD DE LA FRANCE

SIÈGE A DOUAI

SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE

Amiens. — Ardennes. — Arras. — Avesnes. — Béthune. — Boulogne.—Calais.—Cambrai.—Douai.—Dunkerque. —Laon.—St-Omer.—St-Quentin.

Un voyage au long cours d'un Boulonnais en 1814.

Manuscrit communiqué par M. E. DESEILLE, bibliothécaire de la Société de géographie de Boulogne-sur-Mer.

INTRODUCTION

L'art de la navigation à fait en ce siècle de tels progrès que nous avons peine à nous figurer aujourd'hui ce qu'était un voyage au long cours il y a soixante-dix ans. Le récit qui va suivre d'un boulonnais se rendant aussitôt après la chûte de l'Empire en 1814 à Cayenne, pour une importante opération de commerce, retrace d'une façon assez intéressante la vie à bord de nos anciens navires à voiles.

Les armateurs et les marins boulonnais s'étaient durant les années de l'empire livrés avec succès à la course contre les Anglais. A la paix, leur activité chercha dans de vastes entreprises de commerce un nouvel aliment.

Notre auteur, M. Versial, était de cette forte génération d'hommes audacieux et énergiques Il était à ce moment président de la loge maçonnique de Boulogne et l'on verra que cette circonstance fut pour lui des plus utiles.

Nous rappelons qu'à ce moment l'état de guerre existait encore contre l'Angleterre et les Etats-Unis et que l'Atlantique était fréquenté par de nombreux corsaires appartenant aux deux nations.

Memorandum de ma traversée de Boulogne-sur-Mer à Cayenne.

Par Antoine VERSIAL.

Le 5 novembre 1814, je m'embarquai sur le navire *le Casimir*, (1) du port de 157 tonneaux ; c'était une goëlette anglo-américaine qui avait été capturée, en 1813, par l'un de mes corsaires. M. Tiesset qui en était devenu propriétaire l'avait fait gréer en brick et doubler en cuivre pour l'expédier à Cayenne.

(1) Vente du *Casimir*, 13, 20 et 27 septembre 1816

Annonce n° 84, 11 septembre 1816, de la feuille d'annonces de Boulogne-sur-Mer.

Brick le *Casimir*, doublé en cuivre et un canot à vendre par saisie

En vertu d'un jugement du trib. de commerce de Boulogne le 22 août 1816

A la requête de M. Nicolas Sauvage constructeur de navires

Et faute par la dame Louise-Sarah-Marie-Christine Carnuel, épouse de M. Antoine-François Tiesset nég[t] demeurant aud. Boulogne

Au nom et comme tutrice créée par justice à l'interdiction de mond. s[r] Ties-

Le départ de ce bâtiment devait avoir lieu le 20 octobre, mais diverses circonstances retardèrent sa sortie jusqu'au 5 novembre. Dès que je fus rendu à bord, le capitaine Auvrey fit mettre à la voile. Cette expédition était la première partie de Boulogne pour les colonies, aussi l'heure du départ avait attiré un grand nombre de spectateurs. Cette circonstance nous fut utile, car, à peine entre les deux jetées le navire toucha, et ce ne fut que par les amarres qu'on nous jeta, et à force de bras que nous sortîmes de ce mauvais pas.

Nos matelots ne manquèrent pas de tirer de cet accident bien ordinaire le plus mauvais augure pour le reste de notre voyage. Cette classe d'hommes quoique très brave est fort superstitieuse ; la veille, ils s'étaient refusés obstinément de partir parce que ce jour était un vendredi.

Dès que nous fûmes sur rade, nous mîmes en panne pour débarquer le pilote et faire nos dispositions de route. Une bonne brise de vent d'est favorisa notre marche ; mais dans la nuit il y eut diverses variations de vents, la mer grossit, le roulis devint violent, et je ressentis les atteintes du mal de mer.

set propriétaire et armateur dudit brick, le *Casimir*, capᵉ Auvrey

D'avoir payé 1610 fr. 30 c. dûe aud. sʳ Sauvage

Ledit brick du port d'environ 159 tonneaux, présentement amarré au quai du bassin, doublé en cuivre, ayant de tête en tête 68 pieds ; de bau 20 pieds, profondeur 11 pieds,

Ses mats, son canot, son gouvernail et sa barre, un capot de chambre auquel est adapté l'habitacle, 2 pompes en bois garnies, un virevau garni et 8 anspects ; un cabestan garni de 10 barres, une belle cuisine en fer et tout ce qui appartient audit brick.

Sur la mise à prix de 3000 fr. et à charge des frais.

Le *Casimir*, est d'une marche supérieure ; il est de construction américaine et âgé de neuf ans. Le grand radoub qu'il vient d'avoir l'a mis à neuf ; sa mâture, son gréement et ses voiles sont également neufs.

Suit l'inventaire contenant plus de quatre pages d'impression du journal d'annonces.

Le 6, le mauvais temps empira et je me sentis plus incommodé.

Le 7 et le 8, je fus plus cruellement tourmenté que les jours précédents.

Le 9, mon état s'améliora, et je m'empressai de monter sur le pont. La mer était dure et le roulis très fort. J'essayai de marcher ; mais comme je n'étais pas encore accoutumé aux mouvements du navire, j'étais obligé de faire de grands efforts pour pouvoir conserver l'équilibre. Vers midi nous eûmes connaissance d'un cutter courant à contre bord de nous et vers les deux heures nous vîmes encore deux autres navires. A 3 heures nous reçûmes un coup de mer qui couvrit entièrement le pont. A 4 heures et demie, nous relevâmes le cap Sainte-Catherine au N.-E. 1/4 N. Sur le soir un fort grain mêlé de grêle et de pluie nous fit amener toutes nos voiles Pendant la nuit un coup de vent cassa l'arc boutant de notre fock.

Le 10, le vent tourna à l'ouest et souffla avec une telle force qu'il fallut nous mettre en mesure contre la bourrasque dont nous étions menacés. Elle se déclara dans l'après-midi avec une fureur extrême. A la chûte du jour, une lame qui couvrit le pont rompit la chaîne du col des haubans et emporta une partie de nos lisses de tribord.

11 et 12 novembre, la bourrasque continua pendant ces deux jours que nous passâmes à louvoyer de la côte de France à celle d'Angleterre, et vice versa. Nous eûmes un grand nombre de coups de mer dans le courant de ces deux journées, et l'un d'eux enfonça les volets de la chambre et la remplit d'eau.

La nuit du 12 au 13 fut marquée par plusieurs accidents; le roulis rompit les attaches des malles, renversa les meubles, brisa les bouteilles, les verres, les assiettes et les fit rouler pêle et mêle dans la chambre. Deux d'entre nous furent jetés hors de leur cabine et eurent quelques contusions. A la

pointe du jour, je montai sur le pont. Le ciel était couvert de nuages sombres et épais ; la pluie tombait par torrents et de violentes rafales continuaient à se faire sentir. Nous eûmes connaissance, dans le cours de la matinée de plusieurs navires qui faisaient route pour la côte d'Angleterre, l'un d'eux avait perdu son grand mât et naviguait avec difficulté. A midi, le capitaine Auvrey nous fit prier de descendre dans sa chambre, et là, il nous fit part de sa résolution de relâcher dans le premier port qu'il pourrait aborder. Nous désapprouvâmes franchement cette résolution que les avaries éprouvées par notre navire ne commandaient pas impérieusement et nous fîmes valoir pour l'en dissuader les raisons majeures qui exigeaient que notre expédition n'éprouvait pas le moindre retard dans sa navigation. Mais tout ce que nous pûmes dire au capitaine Auvrey fut inutile, car à peine l'eûmes nous quitté qu'il fit manœuvrer pour rallier la côte de France. A 6 heures du soir nous eûmes connaissance des feux du cap de la Hève, et le lendemain 14, à 10 heures du matin, M. Hovelt et moi débarquâmes au Havre. Nous nous fîmes conduire à l'*Hôtel de la Paix* et nous y prîmes des logements. Dès que nous eûmes remédié au désordre de notre toilette, nous fûmes rendre notre visite à notre correspondant M. Daniel Ancel, et en le quittant je fus voir un de mes anciens amis, le docteur Bellefin, médecin de la marine.

Les jours suivants furent employés à des visites à des négociants auxquels mon compatriote Bellefin me présenta et à parcourir avec lui la ville du Havre que je ne connaissais pas.

Les vents d'ouest qui nous avaient fait relacher au Havre et nous retenaient dans ce port y amenaient, à chaque marée, un grand nombre de navires de différentes nations.

Le 21, je vis arriver le trois mâts américain, *le Fingal*, venant de New-York avec 100 et quelques passagers, parmi lesquels se trouvait l'ancien abbé de la Trappe.

Le 22, il entra dans le port 5 bâtiments au nombre desquels se trouvait le superbe trois mâts anglais, *the King Georges*, armé en guerre et en marchandises. L'arrivée de ce navire fit une grande sensation dans le commerce ; c'était le premier qu'on eût expédié du Brésil depuis la paix, et son chargement qui consistait en coton et autres denrées coloniales était le plus riche de tous ceux entrés au Havre depuis cette époque.

Mon ami le docteur Bellefin me conduisit à bord de ce bâtiment et j'en visitai toutes les parties avec intérêt. Le capitaine, homme de fort bonnes manières nous montra une collection d'objets d'histoire naturelle et divers oiseaux vivants remarquables par leurs plumages.

Le 23, M. Hovelt subrécargue du *Casimir* fut mandé de venir de suite à Boulogne par son armateur. Je vis ce départ avec peine, parce que je savais que M. Tiesset avait été informé des nouvelles des colonies et qu'elles pourraient amener un changement dans l'emploi du numéraire que nous avions à bord. Je fis connaître mon opinion à M. Hovelt et je le chargeai d'en faire part à M. Tiesset. Selon moi, le prix élevé des farines, cotées de 24 à 26 piastres le baril, sur le marché des colonies, ne provenait que de la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis. N'est-il pas à présumer que cet état de choses si nuisible au commerce des deux nations ne pourrait se prolonger longtemps, et qu'il s'en suivrait une paix prochaine. Alors de tous les ports des Etats-Unis seraient expédiées des cargaisons de farines sur les colonies qui ramèneraient le prix au taux ordinaire toujours inférieur à celui de France, coté en ce moment à 9 piastres le baril.

Le 26, je fus témoin d'un évènement qui m'impressionna douloureusement. Le sloop anglais, *le Vainol*, qui arrivait de Londres avec un chargement de sucre fut jeté par les vagues sur le pouiller du sud-est où il resta exposé à toute

la violence de la mer. Le sloop résista quelque temps à la fureur des flots, mais fatigué par son propre poids et par les coups de mer qui le frappaient continuellement il s'entrouvrit et disparut au milieu des vagues avec les infortunés qui étaient à son bord.

Ce malheur ne fut pas le seul sur lequel on eut à gémir dans cette journée ; plusieurs marins que l'humanité avait conduits sur la jetée pour porter des secours au *Vainol* furent entraînés par les vagues et périrent victimes de leur courage.

Le 27, M. Hovelt revint au Havre amenant avec lui ma femme ; ils me remirent l'un et l'autre une lettre de M. Tiesset. Il me demandait par ses deux lettres de donner mon adhésion à une opération dont il me démontrait les avantages, laquelle consistait à convertir en achat de farines les 80,000 fr. que nous avions de compte à demi à bord, au lieu de les conserver pour les employer, ainsi que nous en étions convenus, avant mon départ, à ce qui m'aurait paru, à Cayenne, devoir être le plus profitable à nos intérêts communs.

Comme dans cette association de 80,000 fr. nos intérêts étaient liés par des espérances communes, et que ces nouvelles dispositions tendaient au même but et présentaient des chances auxquelles nous ne devions pas nous attendre, je ne crus pas devoir refuser mon acquiescement à l'opération qui m'était proposée. La confiance que j'avais, d'ailleurs, dans l'expérience de MM. Tiesset et D. Ancel me firent passer par dessus toute autre considération.

On s'occupa de suite de l'achat des farines et d'embarquer le plus possible de barils dans le *Casimir*, le reste devait nous être expédié par un autre navire.

Le séjour de ma femme près de moi me mit dans la nécessité de rendre et de recevoir des visites. J'eus occasion, dans l'une des maisons où j'avais été présenté, de faire la connais-

sance de M. Morpheva, négociant de la Havane, qui me donna une foule de documents précieux pour moi sur le commerce des colonies. Il joignit à ces complaisances des lettres de recommandations pour sa maison et pour tous ses correspondants.

Les premiers jours du mois de décembre furent marqués par un fort temps, quoique les vents fussent toujours dans la partie de l'ouest; nous en profitâmes pour faire quelques excursions dans les environs de la ville avec notre complaisant ami, le docteur Bellefin.

Le mauvais temps qui survint vers le milieu du mois mit fin à nos promenades, et nous les remplaçâmes par quelques courses dans l'intérieur de la ville, toujours sous la conduite de notre ami qui voulait nous faire voir ce que le Havre avait de plus remarquable.

L'embarquement de toutes les farines qu'avait pu contenir notre brick était terminé depuis longtemps, et nous attendions avec la plus vive impatience que le temps devînt favorable pour remettre à la voile. Enfin après 40 jours de relâche forcée, nos désirs furent exaucés, le 23 décembre à midi, les vents varièrent et finirent par se fixer à l'est. Dès ce moment je m'occupai de mes dispositions de départ et de mes visites de congé.

Le 24 décembre 1814, à 6 heures du matin je fus averti que le navire était en partance, je fis aussitôt porter mes effets à bord, et je m'y rendis accompagné de ma femme, de M. D. Ancel et de mon ami le docteur Bellefin. A 7 heures je me séparai de ma femme et de mes amis, et ayant dans le cœur la tristesse qu'y avaient fait naître les adieux, je livrai de nouveau ma destinée à l'inconstance des flots.

DÉPART DU HAVRE POUR CAYENNE.

Le 24 décembre 1814, nous sortîmes du port du Havre par un bon vent d'est. Lorsque le pilote qui nous avait conduits

sur la rade nous eût quittés, le capitaine fit hisser toutes les voiles, et nous fîmes route au nord-ouest 1[4 nord.

Le 25, les vents tournèrent dans la matinée de l'est nord-est au nord et au nord nord-ouest et furent accompagnés de pluie, de neige et de verglas. J'avais ressenti dans la nuit les premières atteintes du mal de mer, mais dans la journée, les douleurs diminuèrent.

Le 26, nous eûmes des vents variables qui contraignirent de revirer plusieurs fois de bord, et de gouverner selon leur direction. Ce jour là vers midi, nous vîmes arriver à l'arrière du navire une troupe nombreuse de pétrels que les marins appellent oiseaux des tempêtes. A dix heures du soir, le vent souffla avec la plus grande violence ; il était accompagné d'une grêle assez forte. Pendant la nuit le navire qu'on avait été obligé de mettre à la cape fut couvert par des vagues énormes qui se précipitaient sur le pont avec un fracas prodigieux.

Le 27, vers les 4 heures du matin, un grain fondit sur nous, et entraîna à la mer notre canot, une partie de nos lisses, toutes les cages qui renfermaient nos volailles, deux moutons et un agneau, nos seuls approvisionnements frais. Le retour du jour offrit à nos yeux un tableau qui avait quelque chose d'effrayant. La mer remuée en tous sens ne présentait qu'une surface d'écume; le ciel ne projetait qu'une lumière pâle et douteuse ; le navire privé de voiles roulait à la merci des flots, tantôt soulevé au sommet d'une vague, tantôt plongé dans la profondeur d'un abîme. La nuit, tout le monde resta sur le pont et fut successivement occupé aux pompes pour étancher l'eau que faisait notre brick.

Nous restâmes les journées des 28, 29 et 30 en butte à la tempête, travaillant avec une ardeur qui ne peut se concevoir que par les personnes qui ont été exposées à un semblable péril.

Le 31, à la pointe du jour, le vent perdit un peu de sa

violence, et quelques heures après la mer commença à tomber. Le capitaine commanda alors l'appareillage et le navire fit route sous le grand hunier avec tous les ris serrés. Dans la matinée nous eûmes en vue trois navires à une distance d'une à deux lieues. A 11 heures 3[4 le vent passa du sud-ouest au nord-ouest. Une éclaircie qu'il y eut dans ce moment permit de prendre hauteur, on reconnut que nous étions par 47° 44' 5" de latitude nord et par 10° 9' 30" de longitude ouest du méridien de Paris. Vers les 2 heures de l'après-midi nous fîmes la rencontre d'un sloop anglais qui était démâté et avait essuyé de fortes avaries. Il nous fit connaître ses besoins mais la violence de la mer s'opposa aux efforts que nous fîmes pour l'accoster. Je suivis des yeux ce navire en faisant des vœux pour son salut ; puissent-ils avoir été exaucés !

Aux approches de la nuit, le vent mollit et affaiblit un peu la furie des vagues. Je profitai de cet instant de répit pour aller prendre un repos dont mon corps et mon esprit avaient un égal besoin. Je dormais d'un assez profond sommeil lorsqu'à minuit le capitaine en second, Constantin, et les matelots de son quart dont j'avais voulu faire partie vinrent me faire leurs souhaits au sujet du renouvellement de l'année. Mon père, ma femme et ma fille vinrent aussitôt s'offrir à mon souvenir et mon cœur fit les vœux les plus ardents pour le bonheur de ces êtres chéris : mes amis ne furent point oubliés, et leur affection pour moi m'en inspira également de très sincères pour eux. Ce jour qui avait commencé se ressentant encore de la tempête amena un peu plus tard un changement favorable dans le temps. A 8 heures du matin quelques faibles rayons du soleil percèrent les nuages répandus sur l'horizon, et l'astre vivifiant se montra bientôt dans tout son éclat. Sa vue réjouit nos yeux fatigués de l'agitation des flots et nous pénétra d'un sentiment de plaisir. On s'embrassa et on se fit réciproquement des souhaits de bon-

heur. Nous ne pûmes fêter ce jour par un bon repas, la mer, en nous enlevant toutes nos provisions fraiches nous avait condamnés à des privations qui ne devaient avoir de terme que celui de notre voyage.

Le 2 janvier 1815, le beau temps continua et on en profita pour réparer nos avaries et faire sécher nos hardes qui avaient été trempées d'eau pendant les jours précédents. Dans le courant de cette journée plusieurs volées d'hirondelles passèrent auprès de notre brick. J'éprouvai un plaisir mêlé de tristesse à suivre des yeux ces bandes voyageuses qui comme moi, avaient quitté le sol natal pour aller chercher un refuge au delà des mers.

Le 3 janvier, un bon vent de nord nord-est qui souffla toute la journée fut favorable à la marche de notre brick qui fila constamment de 6 à 7 nœuds par heure, des hirondelles continuèrent à passer près de notre navire.

Le 4, le ciel fut embrumé dès le matin et il survint des grains avec de la pluie qui cessèrent et se renouvelèrent à divers intervalles. Le vent varia du nord nord-ouest et se fixa à l'ouest nord-ouest, un calme plat succéda à ces divers vents et empêcha le navire de gouverner.

Le 5, le calme continua jusqu'à 2 heures après-midi sans apparence de vent ; mais à cette heure il s'éleva une légère brise du nord-est dont nous profitâmes pour faire à l'ouest. Le vent fraîchit dans la soirée, et amena une houle assez forte qui nous tourmenta pendant toute la nuit.

Ce jour-là à midi, nous nous trouvions par 44° 26' 22" de latitude nord observée, et par 16° 52' 32 de longitude ouest estimée.

Le 6, nous eûmes un vent d'est nord-est qui souffla grand frais, et enfla considérablement la mer. Nous fîmes beaucoup de chemin dans cette journée et nous courûmes constamment vent arrière ayant toutes nos voiles et nos bonnettes dehors. Aux approches de la nuit, nous eûmes connaissance d'un

trois mâts qui était sous le vent à une distance d'environ trois quarts de lieue.

Le 7, le temps fut à peu près le même que le jour précédent, et nous continuâmes à faire bonne route. Dans l'après-midi, nous fîmes la rencontre d'une troupe considérable de marsouins qui se dirigeaient vers le vent.

Nos matelots augurèrent de la route que suivaient ces marsouins que nous aurions bientôt un changement de temps, et je remarquai encore en cette circonstance que la pratique de ces gens simples, fondée sur des observations traditionnelles, surpasse souvent en exactitude celle des marins plus instruits. Au coucher du soleil, il s'éleva une bourrasque qui rendit la mer excessivement dure. Nous passâmes une nuit désagréable par l'effet du roulis qui était très fort.

La journée du 8 fut marquée par des rafales violentes accompagnées de pluie.

Le 9, le vent passa au sud-est et souffla grand frais. L'observation du soleil fixa notre latitude à 40° 17' 46", et notre longitude ouest à 30° 34' 7". Pendant la nuit la mer fut fortement agitée.

Le 10, vers les 5 heures du matin, je fus réveillé par des cris perçants; je sautai hors de ma cabine et je courus sur le pont à la suite du capitaine qui, ainsi que moi, ignorait la cause de cette alarme. Là nous aperçûmes, à travers l'obscurité, une masse de rochers élevés sur lesquels le vent et le courant poussaient avec force notre navire. Une manœuvre prompte pouvait seule nous sauver du danger dont nous étions menacés ; le capitaine la commande et elle est promptement exécutée. Mais le brick ne cède pas à l'impulsion qu'on lui a donnée, et ce n'est qu'après de nouveaux efforts qu'on parvient à le faire revirer et à prendre la direction qui nous sauva d'un danger imminent. Nous restâmes sur le pont pour attendre le jour; et lorsqu'il parut, le capitaine reconnut que c'étaient les rochers de l'Ile de Flores que nous avions si heu-

reusemeut évités : Flores fait partie du petit archipel des Açores placé eutre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

Cet évènement dont les suites pouvaient être funestes était dû à l'imprévoyance et à l'obstination de l'officier de quart qui avait rejeté l'avis du matelot qui tenait le gouvernail, en lui signalant l'approche de la terre.

Le 11, le vent régna pendant toute la matinée au sud-est, et se fixa au sud ce qui obligea de gouverner au plus près sous l'amure de bas bord. Plusieurs troupes de marsouins passèrent le long de notre bord.

Le 12, dans la matinée le vent varia du sud au sud-est, et souffla avec tant de force qu'on fut contraint de dégréer tous les perroquets et de prendre tous les ris des huniers. Le roulis fut si violent qu'il était impossible de se tenir en équilibre.

Les journées des 13, 14, 15 et 16 n'apportèrent aucun changement dans notre situation.

Le 17 janvier, les vents furent variables et une brume assez épaisse couvrit le ciel.

Ce jour était l'anniversaire de ma fête; dans des temps encore peu éloignés, cette époque réunissait auprès de moi une société assez nombreuse qui se montrait empressée de me faire agréer ses félicitations : aujourd'hui j'étais isolé au milieu des déserts de l'Océan et en proie à de tristes pensées.

Le 18, nous eûmes un temps assez beau, mais toujours mêlé de vents variables. Ce fut dans cette journée que je vis pour la première fois des souffleurs. La présence de ces poissons nous fut annoncée par des ondulations très fortes que nous aperçûmes au loin sur la mer, et par des tourbillons circulaires qui s'étendaient sur un grand espace. Quatre de ces cétacées vinrent rôder autour de notre navire et le suivirent pendant près de deux heures. Je ne pus voir sans étonnement avec quelle vitesse ces masses énormes fendaient les flots, avec quelle agilité elles faisaient tous leurs mouve-

ments, et avec quelle force elles lançaient l'eau en l'air par le moyen de leurs évents.

Ces quatre cétacées nous quittèrent aux approches du soir, et se dirigèrent vers le nord.

Dans la matinée du 19, le vent passa au nord nord-est. Il sauta vers le milieu du jour au sud-est. On profita de cette aire de vent pour mettre dehors quelques voiles de plus pour hâter la marche du navire.

Le 20, le vent varia du sud-est au sud sud-ouest grand frais. Le ciel fut orageux et la mer fut agitée par des houles venant du nord.

Le 21, la mer continua à être houleuse, plusieurs rafales se succédèrent et amenèrent beaucoup d'eau à bord.

Le temps resta brumeux toute la journée du 22, et nous eûmes des grains par intervalles.

Le 23 amena une bonne brise d'est sud-est dont on profita pour faire le plus de chemin possible sous la bordée de bas bord amures. Le vent se renforça dans la soirée, et l'on serra la plus grande partie des voiles. Nous reçûmes pendant la nuit un grand nombre de coups de mer.

Le 24, à la pointe du jour le vent mollit en passant au sud-est. A midi, on prit hauteur. Latitude nord 28° 49' 13". Longitude 39° 10' ".

Visité par une frégate portant pavillon anglais. Un de ses canots, armé de 10 hommes, amena à notre bord deux officiers qui exigèrent l'exhibition de nos papiers. Après nous avoir quittés, nous vîmes avec étonnement amener le pavillon anglais, et hisser à sa place celui des Etats-Unis que l'on assura par un coup de canon. Quelques instants après le même canot monté de deux hommes de plus revint à notre bord et l'officier qui le commandait nous dit que cette seconde visite n'avait pour objet que de nous engager, au nom du capitaine Charles Stward, commandant la frégate des Etats-Unis, *la Constitution*, à prendre avec nous un capitaine mar-

chand des Bermudes et son fils à qui il avait accordé la liberté (1). Pour que cet acte d'humanité ne fut pas une charge onéreuse, le capitaine Stward nous faisait l'offre des provisions dont nous pourrions avoir besoin. Le seul parti que nous eussions à prendre dans cette circonstance était de donner notre consentement, ce que nous fîmes, et pour montrer notre désintéressement, nous nous bornâmes a demander une barrique d'eau dont nous prévoyions avoir besoin. Les officiers américains expédièrent aussitôt leur canot pour aller chercher la barrique d'eau et restèrent à notre bord jusqu'à ce qu'elle nous fut livrée. Ces officiers en prenant les rafraichissements que nous leurs avions offerts, nous dirent que leur frégate était armée de 50 pièces de canon et montée de 500 hommes tous marins d'élite ; que depuis leur sortie de Boston, le 10 décembre dernier, ils avaient pris et coulé bas

(1) Procès-verbal des Trav .·.
qui ont eu lieu pour célébrer
la fête de la Saint-Jean d'Hiver
dans la R .·. L .·.
de st frédérick des amis choisis
à l'or .·. de Boulogne-sur-Mer
le 31e jour du 10e mois de l'an de la V.·. L.·.
5816.

On y rappelle qu'en 1814, à l'époque du 12e jour du 8e mois on apprit la nouvelle la plus affligeante la plus pénible : le T.·. C.·. et T.·. Ven.·. F.·. Versial allait nous quitter pour voyager dans le nouveau monde

. . . . . .

On lit ensuite

C'est ainsi que nous arrivâmes au 7e mois de l'an de la V.·. L.·. 5816.

Une si longue interruption de nos travaux devait être sentie : elle le fut en effet. Le F.·. Versial était de retour depuis quelques mois

p. 20 Il vous souvient mes FF.·. que notre Ven.·. F.·. Versial, avant son départ pour l'autre hémisphère avait reçu de vos mains le denier de la bienfaisance pour être offert au premier maçon malheureux qu'il rencontrerait, et comme si notre offrande devait se singulariser pour son mérite ce fut sous le tropique du cancer que l'occasion se présenta

(suit le récit)

10 bâtiments de commerce anglais au nombre desquels se trouvait celui du capitaine bermudien que nous nous venions de recevoir comme passager avec son fils. Le retour du canot nous apporta une lettre de remerciement et en même temps de recommandation à tous les capitaines des navires américains que nous pourrions rencontrer en mer. Nous nous séparâmes après avoir porté deux toasts à la prospérité de la France et des Etats-Unis.

L'arrivée de notre nouveau passager et quelques particularités de sa vie qu'il nous fit connaître occupèrent toute notre soirée. Ce capitaine, bermudien d'origine, était poursuivi par une fatalité malheureuse. Trois naufrages lui avaient enlevé trois bâtiments; fait prisonnier, il avait passé plusieurs années loin de sa famille, et lorsque, rendu à la liberté, il s'était livré au commerce maritime pour tâcher de rétablir ses affaires il avait, presque au sortir du port, perdu sa dernière ressource. Dans le désespoir où l'avait jeté sa dernière infortune, il avait cherché à attenter à ses jours et n'avait pu accomplir son dessein. Le capitaine Stwart instruit de ses malheurs et de sa qualité de franc maçon conçut pour lui un véritable intérêt et releva son courage en lui promettant de lui rendre sa liberté à la première occasion opportune qui se présenterait. Quelques jours après, la rencontre de notre navire lui offrit le moyen de réaliser sa promesse que la foi maçonnique avait rendue sacrée pour lui.

Une circonstance particulière m'avait destiné à seconder la bonne action du commandant de la frégate, *la Constitution.* Avant mon départ de Boulogne, la loge maçonnique dont j'étais président, à la suite du banquet d'adieu avait remis entre mes mains le denier de la charité fraternelle pour être offert au premier maçon malheureux que je rencontrerais dans le nouveau monde; jamais une occasion plus intéressante ne pouvait se présenter que celle de ce capitaine bermudien, père d'une nombreuse famille, et depuis si longtemps pour-

suivi par le sort contraire, aussi je m'empressai de lui offrir le don de ma loge qu'il accepta avec reconnaissance.

Le 25, nous eûmes un vent modéré du sud-est, un ciel serein et une mer calme.

Les 26 et 27, continuation de beau temps. Dans la journée du 27, nous vîmes passer plusieurs souffleurs le long de notre bord. A midi la hauteur prise avait donnée 25° 19' 4" de latitude nord et 40° 21' 15" de longitude ouest.

Depuis quelques jours nous sentions la température s'élever graduellement et nous en éprouvions une sensation d'autant plus douce que jusqu'alors notre navigation avait été presque toujours pénible par l'état orageux de la mer et les brumes froides qui chargeaient souvent l'atmosphère.

Le 28. Le beau temps a continué dans l'après-midi, nous aperçûmes un navire qui gouvernait au sud-est. Il hissa pavillon ; nous arborâmes le notre, et nous continuâmes l'un et l'autre notre route.

Le dimanche 29 m'offrit un spectacle nouveau pour moi. La mer était, en grande partie, couverte de goémons flottants que les marins appellent raisins du Tropique. J'en pêchai plusieurs grappes que je conservai.

Le 30 janvier 1815, nous coupâmes, vers 9 heures du matin, le Tropique du Cancer. Pour ramener un peu de gaité parmi nos matelots que je savais assez mécontents du capitaine, j'avais engagé le maître d'équipage à disposer les gens de l'équipage à se joindre à M. Hovelt et à moi, quand nous commencerions la cérémonie du baptême. En effet au moment où je parus sur le pont, M. Hovelt lança sur moi un baquet d'eau de mer ; je ripostai en lui faisant subir une copieuse immersion ; le capitaine, les officiers se mêlèrent à notre partie, l'équipage s'y joignit et en peu de temps tout le monde à bord se trouva aussi mouillé que s'il fut sorti de la mer. Chacun de nous fut changer d'effets, et pour entretenir la gaité parmi nos matelots je leur fis cadeau de quelques bouteilles de vin de ma provision.

Nous étions réunis sur le pont lorsque nous remarquâmes que les deux bâtiments que nous avions aperçus le matin avaient changé leur route et manœuvraient pour se diriger sur nous, cette manœuvre, que le vent ne comportait pas, fit soupçonner quelque mauvais dessein et nous ne pûmes plus en douter lorsque, quelques heures après, nous vîmes le plus petit de ces bâtiments appuyer sa chasse sur nous en employant les avirons. La nuit vint, nous n'allumâmes point de feux et nous changeâmes notre marchée. Mais ces précautions n'eurent pas de résultat favorable ; à 10 heures du soir, quelques coups de fusil signalèrent l'approche du Corsaire, et bientôt après il élongea notre brick et jeta à notre bord une quinzaine d'hommes. Celui qui commandait cette troupe fit descendre le capitaine dans sa chambre pour voir les papiers de bord et après les avoir examinés avec une grande attention il lui fit subir un assez long interrogatoire sur les changements qu'il avait remarqués dans notre manifeste, sur la route tracée dans notre journal qui n'était pas celle que nous aurions du prendre pour la destination de Cayenne et enfin sur les piastres que, dans son opinion, nous avions masquées par un faux débarquement au Hâvre. Il étendit cet interrogatoire aux gens de l'équipage et continua de rester à bord. Fatigué de la persévérance des questions qu'il adressait à tout le monde, je dis au capitaine Auvrey de lui faire lire la lettre du capitaine de la frégate, *la Constitution*. Dès que il en eut pris lecture, des manières brusques firent place à un ton d'urbanité en nous annonçant que, bien convaincu que nous étions des alliés de sa nation, nous serions libres, au jour, de reprendre notre route. Nous lui offrimes quelques rafraichissements qu'il accepta avec civilité. Dès lors à notre étonnement, il engagea la conversation en français qu'il parlait fort bien et elle devint plus communicative à la suite de quelques signes que nous avions échangés en buvant à notre santé réciproque. Il nous apprit alors qu'il était capitaine

d'un corsaire Américain armé à Baltimore et nommé *la Surprise;* qu'après une croisière peu productive, il avait été obligé de relâcher à Brest, d'où il s'était hâté de sortir aussitôt qu'il avait eu connaissance des préliminaires de paix signés, à Gand, entre les plénipotentiaires de l'Angleterre et les Etats-Unis ; qu'il s'était mis en croisière dans la mer tropicale pour profiter du temps qui restait entre l'échange du traité et sa connaissance dans les Indes ; enfin qu'il s'était emparé, depuis deux jours, après un combat opiniâtre, d'un bâtiment à trois mâts anglais, chargé de denrées coloniales d'une grande valeur ; il termina en nous manifestant ses craintes sur l'attérissage de sa prise, et nous proposa d'échanger les piastres qu'il pensait encore que nous avions à bord contre des denrées coloniales de sa prise, opération qui vaudrait mieux pour nous que toutes celles que nous pourrions faire. Je lui répondis que sa proposition me touchait particulièrement attendu que j'étais propriétaire de la moitié des piastres qui, à mon grand regret, avaient été échangées contre des farines ; et je confirmai cette assurance par ma parole d'honneur et ma foi de Vén.·. de Loge. Cette conversation, prolongée assez avant dans la nuit, avait établi entre nous une certaine confiance, et quand vint le moment de nous séparer, nous étions déjà comme d'anciennes connaissances qui ont quelque peine à se quitter. Le capitaine américain retourna à son bord, et nous, ainsi que nous l'avions promis, nous restâmes en panne en attendant le jour Le crépuscule paraissait à peine lorsque le canot de *la Surprise* nous aborda pour nous remettre un cadeau du capitaine, consistant en café, sucre etc., je lui en fis mes remerciements, au nom de tous, dans une lettre que je remis à ses canotiers. Pendant ce temps le jour parut, et nous montra le corsaire et sa prise qui se disposaient à l'appareillage ; nous en fîmes autant de notre côté, et peu à près chacun de nous reprit sa route.

Mardi 31 janvier, le soleil s'était levé dans toute sa splen-

deur ; l'air était doux, la mer si tranquille et si pure qu'elle nous laissait apercevoir, à quelques brasses de profondeur, un grand nombre de dorades qui exerçaient autour du bâtiment leurs flexibles nageoires. Pendant que j'étais à contempler ces charmants poissons, le capitaine bermudien avait préparé tous les instruments de pêche, et s'était placé sur le mât de beaupré, attendant le moment de lancer son trident. L'occasion qu'il convoitait ne tarda pas à se présenter ; une dorade passa à portée d'être atteinte, et fut aussitôt dardée et hissée à bord Le capitaine ne borna pas là sa pêche ; dès qu'il eut dégagé sa fouanne, il se remit à son poste, et en moins de deux heures, quatre autres dorades furent les victimes de son adresse. Après cette capture qui nous promettait un repas un peu plus succulent que la viande salée qui faisait notre nourriture habituelle, notre bermudien qui était non seulement un excellent pêcheur, mais encore un bon cuisinier, apprêta un de ces poissons pour notre dîner. Ce repas fut une espèce de festin pour nous, et nous le terminâmes joyeusement avec l'excellent café du Corsaire. La joie de l'équipage à qui on avait donné une dorade se manifesta par des éclats de gaité qui rompirent plus d'une fois la silencieuse tranquillité qui régnait autour de nous.

Le mercredi 1er février, nous aperçûmes dans la matinée de vastes couches de goëmons qui paraissaient couvrir l'espace de mer que nous avions à traverser. Dans l'après-midi, nous dressâmes une tente pour nous abriter des rayons du soleil dont la chaleur devenait plus forte à mesure que nous avancions vers l'équateur. Notre passager harponna dans cette journée deux belles dorades que nous fîmes saler pour en faire des provisions.

Jeudi 2 février, la mer fut encore couverte de goëmons, mais sur un espace bien moins étendu que la veille. Vers le milieu de la journée nous fûmes suivi par un requin d'environ 5 à 6 pieds ; trois pilotes le précédaient et quelques au-

tres l'accompagnaient. Il s'approcha de l'arrière du navire, alléché sans doute par le morceau de lard que nous avions mis à la traîne pour l'attirer et mordit à l'hameçon. Dès que nous le sentîmes accroché, nous roidîmes la corde à laquelle était attachée la chaîne du croc, et nous lui lançâmes plusieurs coups de harpon qui lui firent de profondes blessures. Alors il bondit avec fureur et multiplia ses efforts pour se décrocher. Nous le laissâmes pendant quelques minutes se débattre et user ses forces, et enfin nous tirâmes la corde à laquelle tenait la chaîne pour l'enlever sur le bâtiment, mais à peine étions nous parvenus à lui mettre la moitié du corps hors de l'eau qu'il donna une secousse si violente que l'hameçon fut rompu et qu'une partie de sa machoire y resta attachée. Un coup de harpon lancé au moment où il tombait à la mer lui ouvrit le ventre et fit couler son sang à flot, cependant il ne continua pas moins de suivre le navire pendant l'espace de plus d'un quart d'heure.

Le vendredi 3, nous eûmes un spectacle nouveau par le passage d'un grand nombre de mollusques qui se suivaient dans la même direction et dans l'ordre d'une flotte. Cet animal que les marins désignent sous le nom de galère, à cause sans doute de sa forme qui resemble en miniature à un petit canot à la voile, a environ 6 à 7 pouces de long sur 5 de haut. Son corps composé de membranes cartilagineuses, brille des couleurs de l'arc en ciel. Nous en pêchâmes plusieurs pour les examiner de près, mais hors de la mer ils avaient perdu leur forme et leurs couleurs.

Samedi 4, de nouveaux objets vinrent fixer notre attention. Pendant cette journée, nous vîmes les premiers poissons volants. Ces poissons volaient par essaim dans toutes les directions et souvent même assez haut pour se heurter contre les haubans et les voiles du navire. On les voyait aussi quelque fois s'élancer hors de l'eau par centaines comme des volées d'oiseaux.

La hauteur du soleil, observée à midi, fixa notre position à 14° 44' 45" de longitude ouest.

Depuis que nous avions atteint les vents alizés, nous naviguions presque toujours sous la même voilure, poussés par des vents d'est-sud est ou d'est-nord-est. Le ciel était constamment sans nuages, la mer unie et l'atmosphère presque sans variation. La lecture et le repos occupaient nos journées. Le soir nous nous réunissions sur le pont pour jouir de la fraîcheur et nous y restions, parfois, assez avant dans la nuit pour contempler la beauté du firmament qui déployait à nos yeux de nouvelles constellations et de nouvelles étoiles tandis que celles qui nous étaient connues depuis notre enfance et qui nous rappelaient le sol natal s'abaissaient progressivement sous l'horizon.

Dimanche 5 février, nous vîmes paraître un grand nombre d'oiseaux des tropiques, tels que le goëland brun, la frégate, le paille en queue, le fou, ils nous rendirent témoins de leurs attaques contre les poissons volants, de leur adresse à les surprendre, de leurs luttes entre eux et de leurs ruses pour se dérober leur proie. L'approche de ces oiseaux avait jeté l'épouvante parmi les poissons volants ; ils fuyaient en foule et tombaient quelque fois sur le pont. Nous en ramassâmes un assez bon nombre qu'on nous servit à dîner. La nuit nous présenta pour la première fois une scène assez curieuse. Des bandes de dorades suivaient notre navire, et dans leurs mouvements elles répandaient, autour et derrière elles, une lumière brillante. Notre pêcheur bermudien en harponna deux.

Lundi 6, la température augmenta d'une manière sensible et la chaleur devint très forte; un de nos matelots m'apporta un oiseau à peu près gros comme un canard qu'il avait surpris sur un vergue. Cet oiseau était de l'espèce des fous. Il me vint à l'idée de lui attacher au cou un petit ruban sur lequel je mis mon nom et celui du navire avec la date du 6 février 1815 ; je lui donnai ensuite la liberté.

Dans la journée, on pêcha une dorade et une bonite. Ce dernier poisson avait près de deux pieds 1[2 de longueur. Nous trouvâmes que sa chair avait un goût semblable à celui du thon.

Mardi 7 février, brise de vent d'est-nord-est qui agita un peu la mer. Latitude observée 7° 15' 30" nord, longitude 46° 19' 45". Le vent mollit après le coucher du soleil. La nuit belle ; une grande quantité d'étoiles filantes sillonnèrent le ciel.

Mercredi 8, l'horizon fut vaporeux et le ciel légèrement couvert de nuages. Les oiseaux et les poissons commencèrent à nous abandonner.

Jeudi 9, le temps resta le même que la veille jusqu'à 11 heures du matin que le vent passa au nord. La latitude observée à midi, était de 3° ?' 47" nord et de 48° 13' 45" de longitude ouest. A 3 heures après-midi, nous eûmes des indices du voisinage de la terre par un léger changement dans la couleur des eaux de la mer; le capitaine fit tout disposer pour pouvoir sonder. La sonde ayant filé 42 brasses, rapporta un fond de vase et de gros sable. Après cette reconnaissance on gouverna à l'ouest quart nord-ouest. Dans la soirée nous remarquâmes un changement plus prononcé dans la couleur qui devint jaunâtre et boueuse ; nous aperçumes en même temps plusieurs lits de marée courant dans diffrentes directions. A 11 heures on sonda de nouveau et on trouva 18 brasses sur un fond vaseux. Pendant la nuit la mer fut phosphorescente dans le sillage de notre navire et dans les remous que la vitesse de sa marche occasionnait.

Vendredi 10, les vents varièrent du nord nord-est au nord-est. A 10 heures du matin la sonde rapporta 14 brasses sur un fond vaseux, à midi nous étions par 2° 43' 41" de latitude nord et par 50° 9' 45 de longitude ouest. Dans l'après-midi nous observâmes l'action des courants qui formaient sur certains points des brisants tels que ceux produits par des rochers sous marins.

A une heure de la nuit nous fûmes attirés sur le pont par le spectacle le plus étonnant. De la surface de la mer qui, en ce moment, était un peu clapoteuse s'élevaient des gerbes lumineuses qui éclairaient sa surface, de sorte que dans toutes les directions on n'apercevait qu'une nappe de feu. La lueur de tous ces feux était si vive que je pus lire le titre d'un livre en caractères moyens qu'on m'avait apporté sur le pont. Ce spectacle vraiment surprenant dura plus d'une heure, rien n'était plus extraordinaire que de voir notre navire fendant légèrement les flots enflammés et faisant jaillir par son sillage des milliers d'étincelles qui se projettaient horizontalement et se multipliaient par le choc des vagues. Ce qui attirait aussi notre attention, c'était un grand nombre de dorades et autres poissons qui passaient le long du bâtiment et dont le corps paraissait lumineux. Au bout d'une heure la clarté commença à s'affaiblir dans les points les plus éloignés, il n'en resta plus à la fin que dans le sillage du navire.

Samedi 11, de nouveaux indices, tels que le retour des oiseaux, la rencontre de quelques branches d'arbres et la couleur roussâtre et excessivement trouble des eaux nous confirmèrent l'approche de la terre. Dès ce moment nos regards ne cessèrent d'être fixés vers le point de l'horizon où nous comptions la découvrir. Le prestige des nuages nous abusa plusieurs fois, mais enfin ces illusions finirent par faire place à une réalité qui nous combla de joie. A 11 heures et demie du matin le matelot de vigie cria terre ! terre à l'ouest quart sud-ouest.

Le capitaine fit avancer à pleines voiles sur le point signalé, et un quart d'heure ne s'était pas écoulé que le même cri terre ! fut répété spontanément par tout l'équipage. On laissa tomber l'ancre et on prit hauteur : Nous étions par 3° 3' 50'' de latitude nord, et par 50° 5' 45'' de longitude ouest du méridien de Paris. La terre fut estimé à 4 à 5 lieues de distance. Le mont Mayès s'élevait au-dessus de la côte qui est extrêmement plate.

Nous passâmes la journée au mouillage. La joie et le contentement se remarquaient sur tous les visages. La pureté du ciel, la vue de la plus belle verdure, le voisinage enfin de ce continent si ardemment désiré, avaient ranimé mes esprits et les avaient disposés aux douces impressions du plaisir.

Le lendemain dimanche 12, nous levâmes l'ancre à 8 heures du matin, et mîmes à la voile par une petite brise de nord-nord-est. A midi, le vent mollit en passaut au nord ; à la fin du reflux, nous mouillâmes par 9 brasses d'eau, et nous restâmes à l'ancre jusqu'au lendemain.

Lundi 13, nous appareillâmes à 8 heures 1[2 du matin et nous fîmes route par des vents assez faibles en rangeant la terre à une distance de 3 à 4 lieues. A 6 heures du soir, nous jetâmes l'ancre sur un fond d'eau de 5 brasses.

La prudence commande au navigateur qui se trouve dans ces parages de mouiller toutes les fois qu'il est surpris par le calme. La raison de cette précaution est que les courants portent violemment au nord et au nord-ouest, et qu'on pourrait facilement être entraîné dans ces directions, et s'exposer à faire côte ou à dépasser le port de Cayenne. La vitesse des courants à la vue de terre est de 2 à 3 heures par heure.

Mardi 14 février, nous remimes sous voile à 8 heures du matin et continuâmes de longer la terre. Nous virâmes de bord sur les 9 heures, et nous relevâmes le cap Cassipour dans le nord-ouest. Ce cap dont la pointe est très prolongée forme un golfe assez large, où se jette la rivière du même nom. Sur l'autre côté de ce golfe s'élève le cap d'Orange qui annonce la rive de l'Oyapock. A 11 heures 1[2, nous aperçûmes un navire français courant à contre bord. Nous doublâmes le cap d'Orange, et nous ralliâmes ensuite la terre pour prendre connaissance de la grande baie d'Oyapock. Nous mouillâmes à 4 heures 1[2 par 5 brasses d'eau. De notre mouillage, nous avions la vue des terres de la baie de la mon-

tagne Lucas, grand rocher coupé à pic du côté de la mer et d'autres terres élevées.

Mercredi 15, nous levâmes l'ancre à 7 heures du matin, et nous continuâmes notre route par une petite brise de nord-est jusqu'à 3 heures 1[2 de l'après-midi. Pendant cette route nous découvrîmes dans le nord-ouest la montagne d'argent qui domine toutes les plaines de l'ouest où coule la rivière d'Approuague. Nous aperçûmes aussi dans le lointain les deux hermites, rochers très élevés.

Jeudi 16 février, nous quittâmes notre mouillage à 8 heures du matin en nous entretenant à la vue des belles montagnes de Kaw. Nous gouvernâmes ensuite au nord ouest pour aller chercher le grand Connétable que nous découvrîmes à une heure après midi. Ce rocher qui est remarquable par sa forme pyramidale et sa couleur blanchâtre est une reconnaissance excellente et très saine dans ses entours. Nous en étions à la distance d'une lieue lorsque des essaims de frégates, de fous et de paille en queue vinrent rôder autour du navire ; leur nombre s'augmentait à mesure que nous approchions, et néanmoins le rocher paraissait encore en être couvert. Suivant l'usage, nous tirâmes un coup de canon sur le grand Connétable ; cette détonation fit partir une multitude si considérable d'oiseaux de mer que l'air en était obscurci autour de nous. Nous rangeâmes de très près le grand Connétable, et laissâmes plus loin, à bas bord, le rocher du petit Connétable qui est bas et à fleur d'eau. Après avoir quitté le grand connétable, nous eûmes connaissance des Ilets de Remire appelés le Père, la Mère, les Deux filles et le Malingre. A 5 heures du soir, nous mouillâmes par le travers de l'Ilet la Mère, à la distance d'une demi lieue.

L'ilet la Mère est le seul de ce petit archipel qui soit habité; on y a relégué les malheureux atteints du mal rouge ou éléphantiasis qui sont condamnés à y passer le reste de leurs jours. Derrière ces ilets qui sont couverts de bois, se trouve la côte élevée de Mahuri, située dans l'Ile de Cayenne.

Le lendemain vendredi 17 février, nous remîmes à la voile par un temps superbe et une bonne brise de N.-N.-E. Nous rangeâmes les ilets, à la distance d'une lieue, et après avoir laissé le Malingre dans l'O 1[4 S. O de nous, nous nous dirigeâmes sur l'Enfant perdu, îlet ainsi nommé à cause de son éloignement des autres. A 2 heures et demie, nous mouillâmes sur la grande rade de Cayenne par 5 brasses d'eau, ayant le fort de Cayenne au S. S. O, l'Enfant perdu à l'O 1[4 N O. et le Malingre au S. E. Dès que le navire fut mouillé, le capitaine fit tirer un coup de canon pour demander un pilote.

Samedi 18, le capitaine ne voyant pas arriver de pilote se décida à envoyer à terre la chaloupe qui fut mise à la mer à 11 heures 1[2 du matin. Dans la soirée, les vents de N. E. soufflèrent avec une telle violence qu'il fut prudent de laisser tomber l'ancre, un feu fut placé à notre grand mât, et nous passâmes la nuit sur le pont.

Dimanche 19, le vent mollit, mais la mer resta dure, et notre chaloupe ne put atteindre le bord qu'à 4 heures de l'après-midi. Elle n'amena point de pilote, et n'apporta qu'une intruction pour diriger le navire sur Cayenne. Le capitaine remit l'appareillage au lendemain.

Lundi 20 février, on mit sous voile à 10 heures 3[4 du matin, à l'entrée de la rivière de Cayenne, un pilote nègre passa de sa pirogue à notre bord et nous conduisit au mouillage près de terre, non loin de 5 bâtiments Français et de 6 navires Portugais. Nous ne fûmes pas plutôt mouillés que nous reçûmes la visite de la commission de santé, et peu d'instants après celle des officiers du port, après quoi il nous fut permis de débarquer.

Un canot me conduisuit au débarcadère, et le 20 février 1815 à 1 heure 25 minutes après-midi, je touchai à cette terre si désirée de Cayenne.

Notice sur la campagne contre le Marabout Mahmadou Lamine (1886-1887)

par M. G. P. F.

Communiqué par la Société de Boulogne-sur-Mer (1)

I

Depuis quelques années, la France a fait de grands progrès en Afrique, et chose digne de remarque, à notre époque, où tous les esprits sont tournés vers les entreprises coloniales, les efforts tentés de ce côté, avec tant de succès, ont, jusqu'à ce jour. assez peu fixé l'attention. L'œuvre pourtant est considérable et elle n'est, aujourd'hui, que commencée. Elle consiste en ceci . partir de nos anciennes possessions sénégalaises, pénétrer résolûment au cœur de l'Afrique, asseoir sur le Sénégal et sur le Niger un vaste empire colonial du Soudan, ouvrir ces immenses contrées mystérieuses au commerce et à la civilisation de la France.

Les troupes de la marine ont été chargées de mener à bien cette grande tâche, et, depuis 1880, chaque année apporte son résultat acquis.

Dans la campagne 1880-81, le colonel Borgnis-Desbordes part de Khayes, remonte le cours du Sénégal jusqu'à Bafoulabé, où les travaux d'un fort sont entrepris au confluent du Bakoy et du Bafing. Il s'enfonce vers l'est, dans la vallée du

(1) Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cette notice, dûe à un des principaux acteurs de cette campagne dont aucun récit n'a encore été publié.

Bakoy, fonde, en passant le blockhaus de Badumbé, et prend possession du pays entre Sénégal et Niger, en commençant la construction d'un grand fort à Kita.

En 1881-82, il organise les conquêtes de la campagne précédente, et pousse une reconnaissance jusque sur la rive droite du Niger, vers Kéniéra, assiégé par un grand chef musulman, Samory, dont la puissance ne fait que de naître, et qui menace déjà nos nouveaux établissements.

En 1882-83, le colonel Borgnis-Desbordes, en chassant l'almamy de Mourgoula, anéantit la puissance toucouleure dans les régions sur lesquelles nous établissons notre domination. Puis il se porte contre le petit Bélédougou, qui nous était hostile depuis notre installation à Kita, et sur lequel il fallait venger l'attaque de la mission Gallieni, envoyée, en 1880, auprès d'Ahmadou, sultan de Ségou, Il écrase dans le pays toute velléité de résistance et va déboucher, dans la haute vallée du Niger, à Bammakou, où il construit le premier fort français sur le grand fleuve du Soudan. Samory, descendant la vallée du Niger, vient se heurter à lui, mais il est battu dans plusieurs rencontres et forcé de repasser le Niger, à Bankoumana.

La campagne 1883-84 est une campagne d'organisation et de ravitaillement. Le poste fortifié de Coundou est établi sur le Ba-Oulé et relie Kita à Bammakou ; une canonnière est lancée sur le Niger.

Les campagnes 1884-85 et 1885-86 sont remplies par la guerre contre Samory, qui continue ses incursions sur la rive gauche du Niger. Le poste de Niagassola est construit, et met Kita en communication avec le Niger, vers le sud-est.

Vers la fin de la campagne 1885-86, un nouveau marabout, jusqu'alors à peu près inconnu, réussit à soulever sur nos derrières le Guidimaka, les Guoy, le Kaméra, vient, avec des contingents fournis par les pays sarracolets s'étendant jusque sur la Gambie, s'attaquer à nos établissements et met

le siège devant Bakel. La colonne revient à la hâte de la vallée du Niger, rejette, mais sans l'anéantir, le marabout sur la Gambie et réduit l'insurrection sur les deux rives du Sénégal, entre Khayes et Bakel.

Ainsi, après ces six campagnes, le résultat de nos conquêtes territoriales est le suivant :

Sur le Niger, nous occupons Bammakou.

Par les forts de Coundou, Niagassola et Kita, nous tenons le pays entre Sénégal et Niger, sur une largeur de plus de 100 kilomètres.

Puis, reliant ces possessions au bas fleuve, une simple ligne de postes fortifiés, établis sur la rive gauche du Bakoy et du Sénégal. Badumbé, Bafoulabé, Médi ne, Khayes et Bakel. L'ancien poste, actuellement en ruines, de Sénoudébou, sur la Falémé, est occupé par une petite garnison.

Si nous jetons les yeux sur la situation militaire, nous la trouvons chargée de points noirs.

En tête, sur le Niger, nous avons à craindre du côté de Samory et du côté d'Ahmadou, les deux grands chefs musulmans, qui se partagent l'influence sur cette partie du Soudan.

Sur la gauche de notre mince ligne de communication, et constituant pour elle un réel danger, Ahmadou occupe le Diafounou avec une armée.

Sur la droite, le marabout Mahmadou Lamine, tout prêt à recommencer la guerre, est, avec son armée, établi dans le Diaka.

Le Guoy, le Kaméra ne sont pas rentrés complètement dans le devoir.

Enfin, des bandes considérables de Peuls émigrants, quittent le Fouta sénégalais, passent le fleuve en aval de Bakel, et vont grossir l'armée d'Ahmadou.

Les choses étaient en cet état, quand le lieutenant-colonel Gallieni reçut, au mois de septembre 1886, le commandement supérieur du Soudan français.

II

La campagne 1886-87 va s'ouvrir. Essayons d'en esquisser la marche et d'apprécier les résultats obtenus.

En présence des complications possibles, susceptibles de surgir tout d'un coup sur des points extrêmes éloignés de 550 kilomètres, distance dont l'importance est d'autant plus grande qu'il n'existe pas, dans le Soudan, de moyens de transport rapides, pour la concentration des troupes et des munitions, il fallait courir au plus pressé, et se porter rapidement sur le point où le danger était le plus imminent.

Dans cet ordre d'idées, il importait de mettre de suite à l'abri d'un coup de main nos établissements de Bakel et de Khayes, et d'assurer la sécurité de cette base de toutes nos opérations dans le Soudan. En conséquence, une offensive vigoureuse fut résolue contre le marabout Mahmadou Lamine.

Nous avons dit que ce dernier, battu par les colonnes françaises autour de Bakel, s'était retiré, avec son armée, dans le Diaka. Il avait fait de Dianna, capitale du Diaka, sa résidence, mettant ainsi, entre son armée et nous, une distance de 250 kilomètres. Il régnait en maître sur le pays, affichant une sécurité parfaite, car jamais, disait-il, les Français ne pourraient venir le chercher si loin. Il avait même, en plein hivernage, marché contre Oumar Penda, notre vieil allié du Bondou, avait réussi à s'emparer de lui, par trahison, et l'avait fait décapiter. Il n'attendait qu'une occasion favorable pour nous créer de nouveaux embarras.

Le théâtre, sur lequel les opérations vont être conduites, n'est pas connu ; c'est dire avec quelles difficultés on va avoir à compter. Il est compris entre la Falémé, affluent du Sénégal, qui va nous servir de base d'opérations secondaires, et la Gambie, vers laquelle sont les territoires soumis à l'Angle-

terre. Entre le pays ennemi et nous se trouvent le Bondou, qui n'attend que l'arrivée de nos troupes pour se mettre avec elles, et le Bambouk hésitant entre le Marabout et les Français, se tenant sur une réserve prudente, mais tout prêt à se jeter du côté du Marabout, si nous ne mettons immédiatement la main dessus.

Le Guidimaka, les Guoy, le Kaméra, au milieu desquels notre concentration va s'opérer, compromis gravement dans les affaires précédentes, gardent une attitude correcte, mais pleine de défiance et se lèveraient, sans aucun doute, contre nous, si le moindre échec était infligé à nos armes.

Pour faire face à toutes les nécessités, deux colonnes françaises, fortes chacune de 600 hommes, sont concentrées sur le Sénégal, l'une à Arondou, en aval de Kayes, l'autre à Diamou, en amont. Elles sont séparées par une distance de 150 kilomètres et vont opérer une marche convergente sur Dianna. La première doit passer par le Bondou, dont elle ralliera les contingents; la seconde doit traverser le Bambouk et s'assurer de l'immobilité du pays. En prévision de ces mouvements, des vivres sont approvisionnés à l'avance, sur la Falémé, à Sénoudébou et à Bontou.

Ces deux colonnes avaient été composées avec le plus grand soin. Vu la rapidité et la vigueur avec lesquelles devaient être menées les opérations, tous les européens, sans exception, avaient été montés; l'infanterie de marine était à mulets, ainsi que les servants de l'artillerie. Les approvisionnements en vivres avaient fait l'objet de toute la sollicitude du commandement et rien n'avait été épargné pour que les troupes reçussent, pendant toute cette campagne, une ration journalière de vin de 75 centilitres, du pain, toutes les fois que la chose serait possible, et pour que les animaux eussent de l'orge et du fourrage en quantité suffisante. Le convoi administratif reçut, de plus, tout un approvisionnement de conserves, provenant des cadeaux faits par l'association des

femmes de France, et consistant en légumes, chocolat, vins généreux, etc., etc.

Rendons, en passant, un hommage mérité à cette généreuse initiative, qui a permis de procurer à nos soldats, au fond du Soudan, là où jamais colonnes françaises n'avaient encore pénétré, des douceurs vivement appréciées par tous, et qui a rendu les services les plus signalés aux malades et aux hommes fatigués.

Toutes ces dispositions prises, et les préparatifs de toute sorte terminés, le colonel Gallieni vint se mettre à la tête des troupes. Les opérations commencèrent le 12 décembre.

A cette date, les deux colonnes quittèrent leurs camps d'Arondou et de Diamou, et, après avoir traversé le Bondou et le Bambouk, s'enfoncèrent au cœur du pays ennemi, diminuant ainsi chaque jour la distance qui les séparait. Les mouvements prescrits furent exécutés ponctuellement. Dans la matinée du 24, la colonne du Bondou était en marche sur Pétéboki, où elle devait faire sa dernière étape, avant d'arriver à Dianna, et était rendue à Sintiou Séga, lorsqu'elle entendit le canon de la colonne du Bambouk sur sa gauche. Cette colonne pouvait avoir sur les bras toute l'armée ennemie ; le Marabout avait d'ailleurs pris la peine d'annoncer, à grand fracas, qu'il avait l'intention d'écraser l'une des colonnes, en se portant au devant d'elle, avec toutes ses forces, avant qu'elle ait eu le temps de faire sa jonction avec l'autre. La lutte pouvait être grave, la direction de la marche fut alors immédiatement changée, et la colonne de droite marcha en toute hâte au canon, en lançant en avant toute sa cavalerie. Pendant ce temps, la colonne du Bambouk livrait le combat de Saroudian. Ce village fortifié, qui couvrait Dianna, sur la route de Sansandig, occupé par un corps d'observation ennemi, subissait un feu violent d'artillerie et était, peu après, brillamment enlevé d'assaut par les tirailleurs. Les fuyards, en retraite sur Dianna, étaient pris en flanc par la

cavalerie de la colonne du Bondou, et rejetés vivement dans la brousse, à gauche de la route. A la nuit tombante, les deux colonnes opéraient leur jonction à Sanoundi.

Ainsi, deux colonnes françaises, opérant ensemble, séparées d'abord par une distance de 150 kilomètres, s'étaient enfoncées dans des régions inconnues et venaient, après avoir parcouru 250 kilomètres, de se rencontrer au point désigné, et au jour fixé, sans avoir pu, pendant leur longue marche, entretenir ensemble de relations suivies !

Le 25 au matin, les deux colonnes réunies se portaient sur Dianna, et pendant que la cavalerie reconnaissait les abords de la position, se déployaient au sud et à l'ouest du village, à cheval sur les routes par lesquelles le Marabout pouvait s'échapper. Malheureusement le Marabout, à notre approche, s'était enfui vers la Gambie, avec son armée, et nos troupes trouvèrent le village abandonné.

Une colonne volante fut immédiatement constituée et lancée à la suite de l'ennemi, pendant que le reste de nos forces occupait le cœur du pays soumis au Marabout. Il fallait que cette colonne hâtat sa marche et fit des prodiges de rapidité, car sa poursuite allait bientôt être arrêtée par la frontière des états qui reconnaissent le protectorat de l'Angleterre.

Le 28, à 70 kilomètres dans le sud de Dianna, nos troupes avaient réussi à prendre le contact et se heurtaient contre une forte arrière-garde, laissée par le Marabout sur le marigot de Kagnibé, avec la mission de ralentir notre marche, qui demeurait fort gênante pour la sécurité de son armée.

La position est constituée par un plateau découvert, dont les pentes, fortement accentuées, tombent sur le marigot, à fond vaseux, qui coule au pied. Les abords sont couverts d'une végétation très-dense et de hautes brousses dans lesquelles les hommes à cheval disparaissent. L'ennemi occupe les rives du marigot et a caché ses tirailleurs dans les hautes herbes.

Les spahis, qui éclairent la marche, et auxquels rien ne vient révéler la présence de l'ennemi, sont reçus à coups de fusil, à bout portant. Ils engagent le combat et le soutiennent, sous un feu très vif, pendant que la colonne se forme en carré; puis, ils démasquent lentement le front, en se repliant derrière l'infanterie. L'ennemi croit à une retraite générale et se précipite en avant; mais il vient briser son élan contre le carré, qui lui inflige de grosses pertes. Ebranlé par le feu, il se réfugie dans les hautes brousses, d'où il est sorti. Le carré se déploie alors et se porte en avant; nos tirailleurs s'enfoncent, à sa suite, dans le fourré, où l'on se fusille à courte distance. Les partisans du Marabout, pressés par nos soldats, repassent le marigot et, gravissant les pentes du plateau, arrivent au sommet, qu'ils essayent de nous disputer. Mais l'élan de nos troupes n'est pas ralenti et ils sont rejetés de la crête dans les clairières ferrugineuses, balayées par nos feux de salve.

L'ennemi est en pleine déroute. Les spahis gravissent au trot les pentes, se déploient dans les clairières, chargent en fourrageurs sur les groupes épars de fuyards et les sabrent. Mais la charge est arrêtée par la lisière des bois, qui couronnent en demi cercle le plateau.

L'arrière garde du Marabout, composée de ses meilleures troupes, avait subi dans le combat des pertes sérieuses, elle laissait sur le champ de bataille une cinquantaine de morts.

Après cette chaude affaire, Mahmadou Lamine, qui avait vu se dissiper le noyau le plus solide et le plus dévoué de son armée, n'avait d'autre parti à prendre que de hâter encore sa marche déjà rapide. Il traversa le pays en fugitif, avec un petit nombre de fidèles, et vint chercher un refuge chez les sarracolets du village de Tébékouta, dans le Niani.

Mais le Niani confine aux territoires anglais, et nos troupes durent arrêter leur poursuite. La colonne volante, détachée de la colonne de Bondou, et qui venait d'obtenir un si brillant succès, rejoignit le camp de Dianna.

Pendant les quelques jours qu'avait duré cette expédition, le gros de la colonne, stationné autour de Dianna, avait rasé les fortifications élevées par le Marabout autour de ce village, dont il avait voulu faire un centre de résistance, et où, avant l'apparition des forces françaises, il avait concentré 3000 guerriers. Il importait de faire un exemple retentissant. Le village fut complètement rasé, et il ne reste plus aujourd'hui une case debout sur l'emplacement de l'ancienne capitale du Diaka.

Tout autour de Dianna, les habitants du Niéri, du Tiali, du Gamon, qui avaient fourni des contingents au Marabout, se voyant abandonnés par lui, craignirent la vengeance du vainqueur. Ils abandonnèrent leurs villages et se cachèrent dans les bois, avec leurs troupeaux. La nuit, les rougeurs de leurs feux de bivouac décélaient leurs nombreux campements, épars dans la brousse, autour de nous.

La situation de ces malheureux était lamentable. Ils avaient fui précipitamment, dans toutes les directions, ne prenant le temps d'emporter que juste ce qui leur était nécessaire pour subsister pendant quelques jours. Leurs récoltes étaient sur pied, on aurait pu les détruire ; on aurait pu incendier tous leurs villages, et transformant leur pays en un véritable désert, les vouer à une affreuse famine et à une destruction certaine.

Le colonel Gallieni voulut les attacher à la cause française et les éloigner à tout jamais du Marabout, par la clémence. Il envoya des messagers, choisis parmi les auxiliaires du Bondou, auprès de tous les chefs et parvint, non sans peine, à les réunir à Dianna. Il leur accorda le pardon et conclut avec eux des traités d'amitié et de commerce.

C'est ainsi que nos relations furent réglées pour l'avenir, avec le Gamon et le Diaka. Quelques jours plus tard, le Niéri, le Tiali, le Bambouk, y adhéraient. Le Bondou renouvelait les anciennes conventions. Tous ces traités reconnaissaient l'établissement du protectorat.

Disons de suite ce qu'il est advenu du Marabout.

Des lettres arabes avaient été envoyées aux chefs du Niani et du Ouli, par le commandant supérieur, pour les engager à ne pas donner asile à l'homme qui avait soumis leurs pays à sa domination tyrannique, les avait entraînés, à sa suite, à l'attaque des possessions françaises, avait attiré sur eux tous les malheurs de la guerre et l'invasion. Faute de se conformer à ce conseil, ils devaient être considérés par nous comme ennemis et traités comme tels.

Le résultat de ces communications ne se fit pas attendre. Le Marabout, chassé de Tébékouta, attaqué et battu en rase campagne par les gens du Ouli, qui achevèrent la destruction de son armée, est venu chercher un refuge dans le petit village de Darsalamé, à proximité du poste anglais de Mac-Carthy. Il est en ce moment dénué de tout, cerné de toutes parts par des populations hostiles et incapable de reprendre, de long temps, une ombre d'influence sur ses anciens sujets.

A la suite de ces évènements, le Ouli vient de signer avec nous un traité, sur les bases admises par les autres pays de la Falémé et de la Gambie.

Le 2 janvier 1887 les deux colonnes françaises, après avoir ainsi rétabli l'ordre dans le pays, quittaient Dianna, et rentraient à Arondou et Diamou, leurs points de départ.

Le commandant supérieur pacifiait définitivement les pays sarracolets de la rive gauche du Sénégal, Guoy indépendant, Guoy annexé, Kaméra, et signait, avec leurs chefs des traités, les mettant pour toujours à notre discrétion.

Quant au Guidimaka, qui s'étend sur la rive droite, il rentre dans le cadre des possessions du Sultan de Ségou, et, bien qu'il soit peut-être possible d'entrevoir la solution à intervenir à son sujet, bornons-nous à dire qu'elle sera propablement du domaine des faits acquis, dans un avenir prochain.

III

On peut maintenant se rendre compte des résultats obtenus, après la rapide campagne de Dianna, au triple point de vue militaire politique et commercial.

Au point de vue militaire, les traités dont il a été question plus haut nous ouvrent toute la vallée de la Falémé. Cette rivière forme un sillon profond, qui couvre, au sud, la partie de notre ligne de ravitaillement qui s'étend de Bakel à Bafoulabé et dont nous avons fait ressortir la faiblesse. Un poste, établi sur un point bien choisi de la Haute-Falémé, commanderait toutes les routes qui viennent du Bafing, du Fouta-Djalon et de la Gambie, vers Bakel, Khayes et Médine; et par haute Falémé, nous entendons parler des régions qui constituent le bassin supérieur de ce cours d'eau.

De plus, dans un ordre d'idées plus spécial, on peut tirer des opérations exécutées contre Dianna, quelques conclusions techniques, qui ne manquent pas d'importance et qui sont susceptibles de présenter quelque intérêt.

Ravitailler une colonne engagée, au Soudan, dans une action de guerre, loin de sa base, a toujours été, avec raison, considéré comme une opération des plus difficiles. La marche sur Dianna, comme d'ailleurs la marche sur Kéniéra, en 1882, montre que, même avec des moyens très limités, il est toujours possible de porter des colonnes à 300 kilomètres de nos postes et d'assurer leur subsistance et leur approvisionnement en munitions.

Les armées noires, moins lourdes que nos colonnes, et ne traînant pas de convois après elles, s'étaient crues, jusqu'à ce jour, après un échec, à l'abri d'une poursuite. Les gens de Gamon ne disaient-ils pas, après Dianna, à l'envoyé des Français : « Si les blancs veulent nous faire la guerre, la terre est grande ! » La marche de la colonne volante, sur les

traces du Marabout en fuite, montre qu'avec une troupe comportant de l'infanterie et de la cavalerie on peut poursuivre, avec succès, une armée noire en retraite, pourvu que les européens soient montés, comme cela avait été réalisé dans les colonnes de Dianna.

Enfin cette campagne établit encore la réalité des avantages que peuvent nous procurer, en dehors de ceux inhérents à nos armes perfectionnées, des manœuvres stratégiques bien conçues et bien exécutées, même quand le théâtre de la guerre est constitué par des régions difficiles et peu connues.

En se plaçant au point de vue politique, les traités signés à la fin de la campagne nous donnent une grande voie du sud, la vallée de la Falémé, et ils étendent notre autorité sur tous les pays d'entre Falémé et Gambie, jusqu'aux territoires directement baignées par cette dernière rivière, et soumis à l'Angleterre. En un mot ils définissent, de ce côté, notre domaine colonial du Soudan, en nous donnant, dans le sud, une frontière, qui n'existait pas, à 350 kilomètres du Sénégal.

Les pays sarracolets du Sénégal, Guoy et Kaméra, bien qu'ils eussent jadis signé avec le gouverneur Faidherbe des traités les plaçant sous le protectorat de la France, s'étaient, de fait, presque toujours considérés comme indépendants. Dans ces derniers temps, même, ces tendances avaient tourné à l'hostilité, et avec une facilité d'autant plus grande, que nos commandants de cercles avaient peut-être trop négligé de s'occuper de ces populations intéressantes. Le pays sarracolet jouit d'une grande fertilité, qui, sur les bords du fleuve, permet de récolter deux fois l'an ; les crues du Sénégal sont ici ce que sont les inondations du Nil, en Egypte. Les habitants sont laborieux et intelligents ; bien dirigés, ils sont susceptibles de faire de rapides progrès vers la civilisation, et de créer, au seuil même du Soudan, un centre riche en ressources. Ces pays sont maintenant définitivement liés à notre fortune, et sont, du fait des derniers traités, des régions toutes françaises.

Le Bondou, dont le chef avait été autrefois l'ami et le protégé de la France, s'en détachait de plus en plus, et était sur le point de se jeter dans les bras des Anglais. L'abandon dans lequel nous l'avons laissé depuis 15 ans peut être considéré comme la cause principale de cette hésitation fâcheuse et pleine de dangers. Cette situation est aujourd'hui réglée, au mieux de nos intérêts. Le Bondou s'est soumis avec empressement à notre influence et reconnaît notre protectorat.

Enfin, les succès obtenus sur la Haute-Falémé ont permis au commandant supérieur d'envoyer des missions d'officiers vers Dinguiray et dans les pays situés entre les vallées supérieures de la Falémé et du Bafing. La deuxième grande voie du sud, la vallée du Bafing, nous est ouverte.

Le Sirimana, le Badon, le Niokolo, le Tenda-Bandé, le Fantofa, le Dinguiray, le Koulou, le Bafing, le Bambougou, le Soudan, le Kouroudougou, le Konkadougou, le Diébédougou, le Bafé, le Kamana, et le Tambaoura nous reconnaissent comme leurs protecteurs et ont signé avec nous des traités.

Un poste sur le haut-Bafing, et notre ligne de ravitaillement est couverte de Bafoulabé à Bammakou.

En un mot, nous commençons à nous étendre sur un grand cercle, autour du Fouta-Djalon, qui deviendra peut-être un jour le centre de notre Soudan Français. Sa proximité de la mer, son altitude, sa salubrité, sa fraîcheur relative, sa fertilité, sa constitution orographique, qui en fait le nœud du système montagneux de cette partie du Soudan, semblent le désigner. En occupant le Fouta-Djalon, on a un pied dans toutes les grandes vallées, qui conduisent vers le Niger, vers le Sénégal et vers la mer, ce qui en fait un point militaire de la plus haute importance.

Ainsi, pour nous résumer, la campagne de Dianna et les missions qu'elle a permis d'envoyer, nous donnent une large bande de territoires, qui s'étend au sud de notre ligne de ravitaillement, de Bakel au Niger. En créant un poste fortifié sur

la Falémé, un autre sur le Bafing, nous aurons, avec le fort existant de Niagassola, un réseau protecteur, qui mettra cette grande voie de communication en sûreté. Les nouvelles relations, que nous créent, avec les peuples de ces régions, les traités dont nous avons parlé plus haut, diminuent d'ailleurs beaucoup les dangers à craindre de ce côté.

Enfin, au point de vue du commerce, les résultats obtenus ne sont pas moins importants. Les voies commerciales vers Bakel et Médine sont rouvertes. Bakel, il y a une trentaine d'années, était un centre important de traite ; les caravanes y affluaient du Fouta-Djalon, de la Gambie, du Diaka, du Ferlo. Malheureusement la négligence de nos administrateurs, qui ont laissé le Bondou, pendant longtemps livré à lui-même a eu, sur les transactions de l'escale de Bakel, les plus fâcheux effets. Peu à peu le Bondou, qui avait jadis signé un traité avantageux avec le gouverneur Faidherbe, reprit ses anciennes habitudes, et rançonna les caravanes se rendant dans nos comptoirs. Chaque village préleva un droit de passage, souvent fort élevé ; les routes même manquèrent totalement de sécurité. Les Anglais, toujours habiles commerçants, ne laissèrent pas échapper cette occasion de nous porter préjudice, en détournant, aû profit de la Gambie, le courant établi vers le Sénégal ; ils allèrent jusqu'à payer une rente à l'Almamy du Bondou. Si Bakel n'avait eu de relations qu'avec le sud, c'en était fait de son commerce. Les traités signés après Dianna sauvent Bakel. Une de leurs clauses principales impose la libre circulation des caravanes, qui vont s'empresser de reprendre le cours habituel de leurs voyages. De plus, en nous mettant en contact avec des populations nombreuses, ils assurent de nouveaux débouchés à nos produits.

IV

Nous avons dit que le Marabout, pour nous faire la guerre, s'était appuyé sur l'insurrection, organisée par lui, des pays

sarracolets, et que cette insurrection s'était étendue jusque sur la rive droite du Sénégal, dans le Guidimaka, soumis à Ahmadou.

Tandis que lui-même opérait sur la rive gauche, il avait mis à la tête du mouvement, sur la rive droite, son fils Soybou. Dans la précédente campagne, en juin 1886, le colonel Frey avait dû diriger contre ce dernier une colonne qui l'avait rejeté dans le nord.

Mais Ahmadou nourrissait, contre Ahmadou Lamine, de vieux ressentiments. En revenant de la Mecque, Mahmadou Lamine avait eu l'imprudence de passer par Ségou, et là, le prestige de sa sainteté, son influence naissante, avaient porté ombrage au grand chef musulman, héritier du prophète El-Hadj-Oumar. Ahmadou entendait ne partager avec personne l'autorité religieuse. Il prit de suite en haine ce nouveau Marabout et le retint pendant longtemps prisonnier à Ségou. Il conçut même le secret dessein de lui faire sauter la tête. Mahmadou Lamine parvint à tromper l'étroite surveillance dont il était l'objet, et s'évada.

On comprend dès lors que le Sultan de Ségou, aussitôt qu'il eut connaissance des agissements de Soybou dans le Guidimaka, eut hâte de réunir une armée et de quitter sa capitale pour se rapprocher du Sénégal. D'ailleurs la guerre s'était ainsi trouvée transportée dans ses états, et il ne pouvait tolérer une pareille infraction sans rien dire Soybou, rejeté par nous sur Ahmadou qui s'approchait, craignant de tomber entre ses mains, s'enferma dans Gouri. Ahmadou vint l'y assiéger, enleva Gouri après un long blocus, mais ne réussit pas à s'emparer de la personne de son ennemi, qui s'esquiva.

Cette insurrection de Guidimaka vient d'avoir un épilogue. Soybou, vivement poursuivi par les cavaliers d'Ahmadou, tenta de passer sur la rive gauche, pour aller, en trompant notre surveillance, rejoindre son père dans le sud. Il se fit précéder par des émissaires, chargés de préparer son arrivée

au milieu des populations de sarracolets, qui avaient jadis embrassé les premières avec enthousiasme la cause de son père. Le Guoy indépendant menacait de se soulever de nouveau. Mais le commandant supérieur, informé à temps par ses espions, avait pris ses mesures en conséquence. L'insurrection du Guoy fut étouffée dans son germe. La rive gauche du fleuve fut gardée de Khayes à Tuabo.

Soybou vient d'être capturé, au moment où il mettait le pied sur la rive française avec quelques partisans, après avoir surpris le passage, à Dikokori. Pris les armes à la main et traduit devant une cour martiale, il a été passé par les armes, avec les plus compromis de ses compagnons.

Ainsi, grâce aux mesures de précaution prises et à l'énergie de la répression, un nouveau danger, qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves, vient d'être écarté.

Cet évènement est appelé à avoir un grand retentissement jusque sur la Gambie, et n'est pas de nature à favoriser les intrigues que Lamine pourrait être tenté de renouer pour se refaire des partisans.

Géographie physique et économique de la commune de Coutiches

par Florentine COURTECUISSE, institutrice

I.

Situation de la commune. — La commune de Coutiches est bornée au nord par Auchy, au nord-est par Orchies, à l'est par Bouvignies, au sud par Flines-lez-Raches, à l'ouest par Faumont, et au nord-ouest par Bersée.

Son étendue superficielle. — Elle a une superficie de 1585 hectomètres carrés.

Ses différentes divisions. — Elle est divisée en quatre sections :

1° La section A est comprise entre la commune d'Auchy au nord, Orchies et la route départementale à l'ouest, le chemin de Vernecueille et la rue de Fâche au sud et la commune de Faumont à l'ouest.

2° La section B se trouve à l'est de la commune. Elle est bornée au nord par Orchies, à l'est par Bouvignies, au sud par Flines-lez Raches et à l'ouest par la route départementale.

3° La section C dite du village est presque au centre de la commune. Ses limites sont : les chemins de Vernecueille et de rue de Fâches au nord, la route départementale à l'est, les chemins de la Jonquière, de la Méotrie et des Ramoniers au sud et Faumont à l'ouest.

4° La section D est au sud du village. Ses limites sont : les chemins des Ramoniers, de la Méotrie et de la Jonquière au

nord, la route départementale à l'est, le bois de Flines au sud et Faumont à l'ouest.

SON TERRITOIRE. — Le territoire de la commune est très étendu.

SON TERROIR. — Son terroir est sillonné de chemins bien entretenus qui rendent facile l'abord des terres, et donnent à celles-ci une valeur considérable.

HAMEAUX. — Ses principaux hameaux sont :

1° Le Bru et la Grande-Rue.

2° Le Molinel.

3° Le Riez.

4° La Picterie.

5° La rue des Ramoniers.

6° La rue des Sars et la rue des Bois.

FERMES LES PLUS ANCIENNES ET LES PLUS IMPORTANTES. —Les fermes les plus importantes et les plus anciennes sont:

1° La ferme de *Pintignies* appartenant à M. Lespagnol-Dupuis, et tenue par lui, ancienne dépendance de l'abbaye de Flines située dans la section D à proximité du chemin de Pintignies qui a pris le même nom.

2° La ferme des *Camps*, ainsi nommée parce que d'après la tradition de la famille qui la tient de temps immémorial un camp aurait été établi dans les environs vers 1712.

3° La ferme *Dellignies*. Maintenant démolie en partie, n'est plus habitée que par un garde particulier. Ancienne dépendance de l'abbaye de Flines.

FERMES SECONDAIRES.—Les fermes secondaires sont tenues par les propriétaires ci-désignés :

Dennetière, Gossart-Ponpart, Ponpart-Gossart, Gossart-Piedanna, Piedanna, Camelot-Ponpart, Monnet Vve, Loy Henri, Derégnaucourt Cyriaque, Duburque-Leblat, Caudrelier-Leleu, Larose-Rohart.

Toutes ces fermes ont dû leur développement au progrès de l'agriculture qui s'est opéré depuis 35 ans.

A l'époque actuelle on voit diminuer chaque jour les anciennes servitudes.

Cependant il y a quelques années on réclamait encore à certains contribuables, à titre d'impôts, des rentes en nature abolies depuis si longtemps.

Nom qu'a porté la commune. — La commune n'a porté depuis son origine que le nom de Coutiches.

Relief du sol.—Elle est sise sur une plaine assez unie, sauf un plateau peu élevé qu'on appelle plaine du vieux moulin.

Météorologie.—Au sujet de la météorologie, il n'y a rien de très remarquable, sinon que les orages sont assez fréquents et quelquefois même très violents. Les vents dominants sont ceux du sud-ouest et du nord-est. Les pluies sont ordinairement amenées par le vent du sud-ouest. Toutes les grandes tempêtes et ouragans dont on a eu connaissance depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours sont aussi arrivés du sud-ouest.

Les quelques bois humides, et les prairies côtoyant le courant sont la cause des brouillards qui nous surviennent surtout en automne.

Géologie.—Le terrain est argileux. Néanmoins une veine sablonneuse plus ou moins prononcée se dirige de l'est à l'ouest. Des carrières importantes y sont exploitées. Il y a aussi des parcelles de terrain tourbeux. D'autres parcelles de terre glaise; celle-ci est utilisée pour la poterie, la fabrication de tuyaux de drainage, tuiles, carreaux, etc.

Hydrographie.—Le cours d'eau le plus considérable est le courant de Coutiches. Il prend sa source à Mons-en-Pévèle, coule de l'est à l'ouest, arrose Faumont, Coutiches, Bouvignies, partage la commune en deux parties presque égales et

se jette dans le Décours à Marchiennes. Il est alimenté par quelques affluents qui n'ont aucune importance.

Les Marais. — Il n'y a point de marais proprement dit ; mais il y a quelques prairies humides qui sont un peu marécageuses.

Bois. Leur superficie. — La superficie occupée par les bois est de 35 hectares environ. Les différentes essences que l'on y trouve sont : comme bois de haute futaie : le chêne qui s'y développe admirablement ; le bouleau, le hêtre, le frêne, l'orme, le saule, le marronnier d'Inde, le peuplier, le bois blanc. Celui-ci est sujet à être rongé des vers.

Comme bois de petite futaie : le charme, le coudrier, l'aune, le viorne, le troëne et diversité d'osiers.

Faune communale. — Parmi les animaux domestiques les plus importants, on remarque le cheval qui rend d'immenses services à l'agriculture.

Le mulet employé par les petits métayers est pour eux d'une aussi grande utilité que le cheval et même plus avantageux puisqu'il est moins difficile pour la nourriture.

La vache fait la richesse de la ferme. Les fermières les entretiennent avec beaucoup de soins ; elles leur préparant une nourriture saine et abondante qui se compose, en été, de trèfle, de luzerne, d'herbe tendre, de maïs ; et de temps en temps on y ajoute un peu de son et d'avoine.

Pour l'hiver les ménagères ont soin de faire une ample provision de carottes, de betteraves, de navets, de pommes de terres, de foin et de paille. En outre, les choux, le tourteau, le son, la pulpe leur sont distribués avec mesure.

Les fermières ont à cœur d'engraisser chaque année bon nombre de veaux ; et en cela les plus humbles ménagères s'efforcent de les imiter ; car, disons-le en passant, il y a au moins une vache dans la plupart des familles.

Là ne s'arrête pas leur industrie. Elles élèvent aussi chaque

année des veaux, qui, au fur et à mesure qu'ils grandissent sont destinés à remplacer les vaches d'un certain âge qui seront mises en graisse et cette reproduction sagement combinée fait la prospérité de la ferme.

Nos bonnes fermières ont, en général, une laiterie modèle. Comme les vaches reçoivent une excellente nourriture, le lait, le beurre, le fromage sont délicieux et recherchés des citadins, car la commune approvisionne considérablement les marchés des environs et en particulier celui d'Orchies.

La chèvre, cette vache du pauvre, se trouve dans bon nombre de maisons d'ouvriers et fournit abondamment le lait nécessaire à la famille. Les petits de la chèvre sont nourris pendant 3 ou 4 semaines et servent ensuite à la consommation.

Le porc est engraissé pour sa chair qui est succulente, car il est nourri de petit lait, de seigle et de pommes de terre.

Le lapin si productif est élevé dans chaque foyer.

Le chat et le chien rendent de grands services chacun selon sa nature. Le premier considéré comme ami est le gardien vigilant de la ferme. Le second est le destructeur de nos rongeurs, tels que souris, rats, loirs, etc. Leur nourriture est peu coûteuse.

Aujourd'hui les moutons ont totalement disparu de la localité. L'administration communale ayant compris que l'exploitation de cette industrie ne profitait qu'aux gros fermiers qui faisaient paître ces animaux sur les bords des chemins a décidé de vendre au bénéfice des pauvres, ces herbes dont le prix leur est distribué en nature tels que pains, vêtements etc. par les soins du bureau de bienfaisance.

Par ce moyen les journaliers ont l'avantage de pouvoir nourrir soit une vache ou une chèvre ou quelques lapins.

Basse-Cour. — Il n'est pas une bonne femme de ménage dans la commune qui ne s'applaudisse d'avoir une basse-cour bien peuplée.

La poule est le gallinacé le plus commun Elle trouve une partie de son alimentation dans les fumiers et dans les débris de toute nature. Mais jugeant cette nourriture insuffisante, on lui donne en supplément du petit blé, de l'orge ou du lait mélangé avec du son et des pommes de terre. Cette nourriture active et favorise la ponte.

Le canard, le dindon, la pintade, l'oie sont plus rares ; le paon ne se voit que dans quelques fermes où il fait l'ornement de la basse-cour.

Les pigeons, ces hôtes de la ferme, que l'on élève quelquefois pour leur grâce et leur gentillesse ne sont pas sans quelque rapport. Tous les mois ils produisent une couvée nouvelle. Avec ces divers produits la ménagère a de quoi improviser un repas.

L'intelligence, la prévoyance, l'activité sont les vertus innées de nos fermières et leur sagacité leur fait tirer parti de tout.

Les oiseaux. — Parmi les habitants ailés de nos bois, nous avons le rossignol, le rouge-gorge, la fauvette, le chardonneret, le merle, la grive, la bergeronnette, le loriot et la tourterelle.

Dans la campagne et dans nos vergers, l'alouette, le pinson, le roitelet, le moineau , et surtout l'hirondelle, compagne fidèle de nos habitations, préservent et nos récoltes et nos arbres fruitiers de ces rongeurs malfaisants et rivalisent en cela avec les hôtes de nos bois.

Il existe aussi d'autres oiseaux tels que le chat-huant, la chouette, le petit-duc qui nous rendent autant de services que le meilleur chat domestique.

Les oiseaux de proie sont : l'épervier, le coucou, le milan et l'autour.

Le corbeau, la pie, le pivert, la pie-grièche, le geai rendent en réalité des services à l'agriculture, mais en retour lui font beaucoup de mal.

GIBIER. — Comme gibier on trouve sur le territoire de la commune : lièvres,lapins de garenne,perdrix, faisans,cailles; le chevreuil y apparaît rarement et ne s'y fixe point.

Parmi les animaux sauvages dévastateurs de nos basses-cours et du gibier, on remarque : le renard, la fouine, le putois et la belette.

LES INSECTES. — Les insectes qui font le plus de tort à nos récoltes sont : le puceron qui s'attaque quelquefois à la fève et en anéantit des champs entiers. La chenille qui ronge les choux et cause des ravages sur nos arbres fruitiers et nos haies. — Nous avons aussi nos insectes utiles : la coccinelle qui mange les pucerons ; l'abeille domestique dont on récolte le miel au mois de septembre.

La guêpe commune, la guêpe frelon, le taon et la mouche qui s'attaquent si volontiers aux fruits mûrs, sont classés parmi les insectes nuisibles. Les limaces,les vers, entre autres le ver blanc font quelques fois dans les semis de grands ravages en automne.

FLORE COMMUNALE. — La flore communale se compose comme il suit : le blé, le seigle, l'avoine, le maïs font la richesse de nos campagnes. Ils sont accompagnés souvent de plantes nuisibles, telles que : le chiendent, l'ivraie simple, l'ivraie enivrante et d'autres plantes qui sont pour la plupart fourragères.

Les plantes potagères comprennent : le petit pois, le haricot, la lentille, la fève, l'échalotte, l'ail, l'oignon, l'oseille, les épinards, la patience, le chou, la rave, le raifort, le radis, le navet, le cresson, le céleri, le persil, le cerfeuil, le pourpier, le panais, la carotte, l'artichaut, la chicorée, la laitue, etc.

Le trèfle, le sainfoin et la luzerne sont semés en prairies artificielles pour servir de nourriture aux animaux domestiques de nos étables et de nos écuries.

La pomme de terre est aussi très appréciée du peuple.

Le colza fut une branche de culture commerciale impor-

tante dans la première moitié de notre siècle ; de nos jours elle est presque éteinte. Le lin suivit ; il est aussi déchu. La betterave eut le même sort. La graine de betterave qui fit la fortune de ceux qui l'ont cultivée dès le principe est aussi tombée en désuétude. Cependant on la cultive encore ainsi que la betterave et le lin, car il n'y a plus de branche commerciale qui donne un bénéfice réel et assuré. Aussi accuse-t-on la crise agricole qui sévit sur la France et sur l'Europe entière. Espérons qu'une situation plus favorable aux agriculteurs ne se fera pas attendre.

Les plantes qui poussent à l'état sauvage sont : la moutarde jaune et la moutarde blanche, le serpolet, la mauve, la guimauve, la ciguë, le souvi, le séneçon, les chardons, la bardane, le pissenlit, le myosotis, la belladone, les véroniques, les scrofulaires, les menthes, les orties, le houblon, le glaïeul, le muguet, la pensée, la violette, la primevère, la verveine, le géranium, la pervenche,les fougères, les mousses, les champignons.

Les plantes d'ornement sont : l'œillet, la saponaire, la silène, le mouron blanc, les diverses marguerites, le souci, la camomille, le grand soleil, le chardon marie, l'absinthe, la bourrache, l'aconit, l'héliotrope, la digitale.la sauge, le thym, le romarin, la tulipe, la jacinthe, l'iris, le narcisse, la jonquille, le perce-neige, le lilas, le dahlia, le réséda, la pivoine, la giroflée, le muguet, l'immortelle, la pensée, etc.

Chiffre de la population. Augmente-t-elle ou diminue-t-elle ? A quelles causes faut-il attribuer ces changements ?—La commune compte 1942 habitants, dernier recensement. La population diminue d'une manière assez sensible. On attribue cette émigration au manque d'industrie.

L'ouvrier qui n'a d'autre ressource que son travail, ne trouvant pas chez le fermier de quoi gagner sa subsistance a recours à l'étranger.

La situation n'est bonne que pour le propriétaire, le fermier, le métayer et l'artisan.

NOMBRE DES MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS DANS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Années	Mariages	Naissances	Décès
1883	16	48	26
1884	19	44	35
1885	12	44	33

PARTICULARITÉS SUR LA CONSTITUTION PHYSIQUE DES HABITANTS. — Les habitants de cette localité sont pour la plupart grands, robustes, durs à la fatigue, patients au travail. Ils sont généralement calmes et froids d'apparence, courageux et persévérants dans leurs entreprises.

LEUR RÉGIME ALIMENTAIRE.—Ils se nourrissent de pain de leur froment, de lait de vache et de chèvre, de chair de porc, d'œufs, de fruits qu'ils accompagnent pour chaque dimanche de mets plus délicats.

LEUR LONGÉVITÉ. — L'air pur qu'ils respirent, leur nourriture simple et frugale, leur tempérance les fait parvenir en grand nombre jusqu'à la vieillesse. Il n'est pas rare de rencontrer des personnes de 70 et 80 ans et au-delà travaillant encore à la culture, soit aux travaux du ménage.

LEUR CARACTÈRE. — La classe la plus civilisée a le caractère assez ferme, constant, parfois obstiné ; tandis que la classe inférieure plus dépendante se laisse facilement influencer.

LEURS MŒURS.— Ils ont pour la plupart de bonnes mœurs. Comme ils sont laborieux, ils font un bon emploi du temps ; leur conduite est assez régulière.

LEURS JEUX. — Ils sont modérés dans leurs jeux. Le divertissement favori des hommes est le jeu de cartes. La mise, le piquet, le mariage, telles sont les parties qui égayent nos longues soirées d'hiver.

L'arbalète, la balle, le billard, le billon, la javelotte récréent

les jeunes gens pendant la belle saison. Il y a aussi comme distraction pour la jeunesse une société musicale dirigée par un chef intelligent, digne et zélé.

Ils ont l'habitude de fêter le dimanche. Les hommes profitent de ce jour pour se voir, parler un peu de leur culture, de leur commerce. Le tabac est d'un usage fréquent dans ces réunions. Ordinairement simples dans leurs mises, ils déploient pour ce jour là un costume propre et élégant.

Leur langage. — Le langage est clair et correct ; on le comprend aisément. La prononciation est bonne ; le patois y est mélangé surtout dans les hameaux éloignés du centre. Mais cet usage suranné disparaîtra à mesure que l'instruction se propagera, sera plus comprise et mieux appréciée dans la société.

Leur degré d'instruction. — On peut affirmer que presque toute la population sait lire, écrire et compter. Les exceptions deviennent de plus en plus rares chaque année. On s'empresse d'envoyer les enfants à l'école pendant l enfance pour les faire travailler aussitôt leur première communion qu'ils font de 11 à 12 ans. Jusqu'ici la loi sur l'instruction primaire n'a pas encore été appliquée dans sa bienfaisante rigueur. Cependant la commune a fait de grands sacrifices pour l'enseignement. Elle a construit des écoles, fondé une bibliothèque , créé un cours d'adultes où chacun trouve le moyen de compléter son instruction. L'enseignement supérieur n'est pas dédaigné. La commune a donné naissance à un capitaine du génie, un commandant, un docteur en médecine, des officiers de santé, un notaire, des ecclésiastiques, des bacheliers ès-sciences et ès-lettres, et à bon nombre d'instituteurs et d'institutrices.

Le peuple tient de plus en plus à avoir des notions sur l'agriculture. Aussi les procédés d'amendement, de drainage sont-ils appliqués sur une grande échelle ; et ils se propagent et se perfectionnent de jour en jour.

II

1° État des terres : assolement, jachères, engrais, principaux instruments aratoires : les céréales. — Le sol de la commune est riche en terre végétale. Les assolements sont bien combinés et les récoltes variées avec intelligence. Aux céréales graminées telles que: blé. seigle, avoine, succèdent les plantes légumineuses, trèfles, fèves, luzerne. Les plantes nettoyantes, betterave, graine de betterave, pomme de terre viennent alterner avec les précédentes.

Le colza, le sarrasin, le lin, le chanvre, l'œillette, le topinambour délaissés depuis vingt années environ reparaissent sur notre territoire et sont le sujet de nouvelles expériences.

Il n'est ici guère besoin de jachères. La vigueur des récoltes l'indique suffisamment.

Les amendements ne laissent pas à désirer. Selon la nature du sol on y mélange soit de la chaux, ou des écumes ou des déchets d'écarrissage.

Parmi les principaux engrais nous citerons; le fumier, le tourteau sec écrasé et semé à la volée ; ou le tourteau mélangé au purin ; celui-ci est reconnu le meilleur et le plus actif, puis le nitrate.

Le guano n'est plus employé.

La culture par attelage a pour instruments aratoires : le brabant, le binot, l'extirpateur, la herse, la jumelle, le semoir, le rouleau.

Pour la culture à bras les instruments sont : la bêche, la houe, la houette, le rateau, la sape, la faux, la faucille, la ratissoire.

Les céréales cultivées sont : le froment, ou blés fins avec écorce fine, paille creuse et bonne pour les animaux.

Les gros blés dont l'épi est barbu et le grain moins bon que celui des blés fins ; les blés durs avec épi barbu et paille très

dure. Toutes ces différentes espèces se sèment en automne.

Nous avons aussi le blé de mars fin et le gros blé ; puis le méteil.

On cultive également le seigle, l'orge, l'avoile, la fève, le sarrasin, le maïs et plus rarement le millet.

2° Prairies naturelles ou artificielles, vaines pâtures; usages exigeants au sujet des pâturages. — Parmi les prairies naturelles, nous avons 1° les prairies fraîches qui fournissent du foin de première qualité.

On y trouve abondamment : les trèfles, les vesces, la centaurée jacée, le vulpin des prés, le fléau des prés, la pimprenelle, le dactyle pelotonné, la fétuque flottante, la houlque laineuse, le pâturin des prés.

2° Les prairies humides ou marécageuses dont le foin a peu de valeur pour le bétail.

Les prairies artificielles sont formées de trèfle violet, de luzerne et rarement de sainfoin. Des vaines pâtures, il n'en existe plus.

Les usages communs au sujet des pâturages sont bien simples. On fait pâturer les prairies fraîches, aussitôt la deuxième coupe enlevée.

3° Les étangs. — La commune ne possède aucun étang sauf de petites profondeurs qui ne sont jamais à sec et dont l'origine très ancienne est inconnue.

4° Les arbres fruitiers et la vigne.—Parmi les arbres fruitiers qui ornent nos jardins nous avons :

1° Pour les fruits à pépins : le pommier, le poirier, le cognassier et le néflier. Ces deux derniers sont plus rares.

2° Pour les fruits à noyaux : le prunier, les divers cérisiers, le pêcher, l'abricotier, et seulement quelques cornouillers.

3° Pour les fruits oléagineux, nous n'avons que le noyer et le noisetier.

Pour les fruits aqueux en baies : le groseiller épineux, le cassis, le framboisier, l'épine vinette, la vigne cultivée en espalier et çà et là quelques figuiers.

5° Le houblon, la betterave. — Le houblon n'est pas cultivé ; on le trouve cependant à l'état sauvage.

La betterave à sucre était, vers le milieu de notre siècle, une branche de commerce importante. A l'époque actuelle son rapport est très minime. Aussi la culture en est elle abandonnée par bon nombre de fermiers, malgré les expériences faites chaque année sur les espèces les plus riches et les plus avantageuses.

La betterave fourragère au contraire se propage de plus en plus.

6° Cultures de toutes espèces. — On cultive encore comme plantes alimentaires ou commerciales : la pomme de terre, la carotte, les navets, les divers espèces de choux, le lin, la cameline, et la graine de betterave. Toutes sont d'un faible rapport en valeur commerciale par suite de la crise agricole.

Les autres légumes, tels que : oignons, poireaux, pois verts, radis, concombres et potirons, melons, fraises, asperges, artichauts, haricots, céleri et toutes les variétés de salades ne sont cultivés en général que pour l'usage de la famille.

7° Les défrichements. — Il n'y a plus de terres incultes ; en conséquence, il n'y a plus de défrichements.

8° Les biens communaux. — Les biens communaux sont l'église, le presbytère, la mairie, les deux maisons d'école. Ces bâtiments y compris le cimetière, les jardins, cours de récréations occupent une superficie de 73 ares 67 centiares.

Les revenus en argent sont de 4726 fr. (En rentes sur l'Etat.)

9° **Les animaux domestiques : chevaux, mulets, anes, bêtes a cornes ou a laines, chèvres, porcs ; les abeil-**

LES. — LES ANIMAUX NUISIBLES ET LES INSECTES UTILES. — La commune qui est essentiellement agricole compte 174 chevaux, 7 mulets. L'âne est rare.

La vache fait la principale richesse de la ferme. La chèvre est la vache du pauvre. Le mouton a disparu. Le porc est particulièrement engraissé pour la consommation de la famille.

Quelques personnes s'occupent d'exploiter les abeilles. Si elles n'en retirent pas chaque année un bénéfice satisfaisant, elles ont du moins l'avantage de fournir à la population le miel nécessaire à ses besoins.

PRODUITS DE LA CHASSE. — *Renseignements fournis par plusieurs chasseurs.*—On tue chaque année sur notre territoire environ :

70 lièvres ; 200 perdreaux ; 75 lapins de garenne ; 60 faisans ; 100 cailles ; 200 grives ; 50 bécassines ; 25 vanneaux.

Les oiseaux de passage tels que : l'oie, le canard sauvage, le héron, la cigogne sont rares.

Les animaux nuisibles qui ont paru jusqu'à ce jour sont : la loutre, la fouine, le putois, la belette. Celle-ci fait parfois du dégât dans nos basses-cours ; mais, en revanche, elle détruit d'autres animaux nuisibles, tels que rats, souris, mulots, loirs.

Les insectes utiles sont : la coccinelle, l'abeille et les jardinières ou carabes dorés.

10° LA CHASSE ET LA PÊCHE.—LEURS PRODUITS, LES CONDITIONS AUXQUELLES ELLES SONT SOUMISES —La chasse n'a plus guère d importance excepté dans les chasses réservées environnant les bois. Il faut reconnaître que les propriétaires usent de leur puissance pour s'emparer des droits de chasse des cultivateurs. Si ces derniers possèdent quelques pièces de terre, ils en louent la chasse moyennant une somme de... et pour une période de neuf ans. Les chasseurs de leur côté sont

divisés et forment plusieurs sociétés ayant chacune un ou deux gardes. La mésintelligence se glisse souvent entre ces différents partis.

Ici comme partout, pour être chasseur il faut se conformer aux exigences de la loi, c'est-à-dire : Être porteur d'un permis délivré par le Préfet, ne pas chasser sur les terres d'autrui, sauf autorisation du propriétaire ; puis il faut que la chasse soit ouverte.

Le gibier commun est le lièvre , le lapin , la perdrix , la caille , le faisan, l'alouette , la bécasse , la bécassine, le vanneau.

La pêche est libre et elle n'est soumise à aucune condition ; mais il y a peu de poissons.

11° Sociétés agricoles , agences , comices , foires , marchés francs, abattoirs.—Il n'y a pas de Sociétés agricoles, pas d'agences, pas de comices, ni foires, ni marchés, ni abattoirs.

12° Carrières, mines et minières.—Les carrières exploitées sont celles de sable qui sont importantes ; et les carrières d'argile dont la terre est employée à faire de la poterie, des tuyaux de drainage, des carreaux, des pannes.

13° Usines et manufactures : condition des ouvriers. La commune ne possède ni usine, ni manufacture.

La condition des ouvriers est libre. Mais la plupart (40 à 50 individus) sont obligés d'aller demander aux départements voisins, en retour de leur travail, le salaire nécessaire à leur subsistance et à celle de leur famille.

TABLEAU

Indiquant les principales productions du territoire de la commune, l'importance de leur culture et leur rapport en moyenne par hectare.

(Renseignements puisés à la Mairie).

CÉRÉALES CULTIVÉES	SUPERFICIE	RAPPORT EN MOYENNE PAR HECTARE
Froment.	500 hectares.	23 quintaux 1
Méteil.	20 »	23 » 1
Seigle.	100 »	12 » 41
Avoine.	350 »	25 » 80
PLANTES FOURRAGÈRES ET ALIMENTAIRES		
Prairies.	70 hectares.	51 quintaux.
Trèfle.	40 »	70 »
Luzerne.	12 »	70 »
Fèves.	10 »	23 »
Pommes de terre.	50 »	60 »
Betteraves à sucre.	60 »	380 »
Betteraves fourragères.	20 »	380 »
Betteraves porte-graines	60 »	20 »
PLANTES TEXTILES ET OLÉAGINEUSES		
Chanvre et Lin.	20 hectares.	Lin, 7 quint. / Chanvre 13 » } filasse.

Total : 1312 hectares.

Le maïs, l'œillette, le sarrasin, le topinambour sont aussi cultivés. Les renseignements manquent à leur sujet.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Europe.

Les grandes villes de la France et de l'empire allemand. —D'après le recensement de 1886, onze villes de France seulement ont une population supérieure à 100,000 habitants.

Ce sont : 1. Paris, 2,344.550 hab. — 2. Lyon, 401,930. — 3. Marseille, 376,143. — 4. Bordeaux, 240,582. — 5. Lille, 188,272. — 6 Toulouse, 147,617. — 7. Nantes, 127,482. — 8. St-Etienne, 117,875. — 9. Le Hâvre, 112,074. — 10. Rouen, 107,163. —11. Roubaix, 100,299.

Viennent ensuite : 12. Reims, 97,903. — 13. Amiens, 80,288.

Dans l'empire allemand 21 villes dépassent 100,000 hab. : 1. Berlin, 1,315,297 hab.—2. Hambourg, 305,690.—3. Breslau, 299,405,—4. Munich, 261,981. — 5. Dresde, 245,315. — 6. Lepzig, 170,076 —7. Cologne, 161,266.—8. Francfort-sur-le-Mein, 154,513. — 10. Hanovre, 139,746 — 11. Stuttgard, 125,906.— 12. Brême, 118,615. — 13. Dusseldorf, 115 183.— 14. Danzig, 114,822.—15. Nuremberg, 114,632. — 16. Magdebourg, 114,298.—17. Strasbourg, 111,987.—18. Chemnitz, 110,808.—19. Elberfeld, 106,492.—20. Altona, 104,719.—21. Barmen, 103,066.

La population de l'Alsace-Lorraine est de 1.564,354 hab. Les deux plus grandes villes de ce malheureux pays sont, après Strasbourg, Mulhouse avec 69,760 hab., et Metz qui en compte 54,072.

Les Français d'Italie. — Dans un remarquable travail publié par les *Annales de l'Ecole libre des Sciences politi-*

ques, M. Gaidoz rappelle l'attention sur ce fait presque oublié de l'existence sur le versant italien des Alpes d'une nombreuse population française. Les deux versants de la partie de cette chaîne de montagnes qui sépare la France de l'Italie et les hautes vallées du versant italien sont de langue française. En 1862, l'arrondissement d'Aoste avait 77,687 hab. de langue française et seulement 3584 de langue italienne; dans l'arrondissement de Pignerol, il y avait 22,541 Français contre 111,571 Italiens ; dans celui de Suze, 16,135 contre 67,852; dans celui de Turin 5,254, contre 456,296. Au total dans les trois groupes de vallées françaises (Vallée de la Doire Baltée, vallées Vaudoises du Pélis et de l'Angrogne et du Cluson à l'ouest de Pignerol et haute vallée de la Doire Ripaire) il y a 121,747 Français et 901,059 Italiens plus 1229 Allemands. A l'exception des Vaudois, ces populations sont catholiques.

Le Snowdon. — Le massif du Snowdon (1088^{m}) est volcanique, mais non pas à la manière de nos vieux volcans d'Auvergne. Le plateau central de la France, soubassement de nos volcans, est granitique. Il paraît avoir toujours formé une île, une terre émergée au milieu des mers géologiques. Les volcans y ont fait irruption à l'air libre, leurs cônes, leurs cratères, leurs coulées de lave sont restés tels quels, c'est-à-dire sans autre dégradation que celle du temps. Le sol fondamental du Snowdon est formé de schistes appartenant à la partie inférieure du bassin silurien, et c'est pendant que ces schistes se déposaient au fond de la mer silurienne que l'activité volcanique s'est manifestée. Le Snowdon est donc un ancien cratère sous-marin, ou, plutôt, c'est une masse de produits volcaniques qui a été remaniée par les courants et qui, lorsque le sol s'est exhaussé, lorsque le fond de la mer est devenu terre ferme, a pris, sous l'influence des agents atmosphériques, les formes escarpées, déchirées, ravinées, qu'elle présente aujourd'hui.

Le sommet du Snowdon est une pointe aigue, facilement accessible de plusieurs côtés, mais coupée vers le nord par un précipice abrupt de 480^{m} de hauteur et dont le fond est occupé par un petit lac.

Tout le massif du Snowdon porte des traces irrécusables de l'existence d'anciens glaciers : moraines, blocs perchés, roches polies, moutonnées, striées.

(Club Alpin Français).

L'ÉMIGRATION DANS LE ROYAUME-UNI.—232,900 personnes originaires du Royaume-Uni sont, en 1886, parties de ses ports, soit 25,256 de plus qu'en 1885. Elles se divisent en 146,301 Anglais et Gallois, 25,323 Irlandais et 61,276 Irlandais. 75 pour 100 de ces émigrants se sont dirigés vers les Etats-Unis, le reste a pris en grande majorité le chemin de l'Australie.

Asie.

LE CHEMIN DE FER TRANSCASPIEN.—Le « faux derviche » si connu par ses voyages en Asie centrale, M. Arminius Vambéry, a publié dans une revue anglaise de curieux détails sur le chemin de fer que les Russes sont en train de construire au sud-est de la mer Caspienne. Cette ligne est, à ses yeux, exclusivement stratégique. Il la croit appelée à jouer un rôle capital dans le corps à corps qu'il annonce de longue date entre la Russie et l'Angleterre. Quel coup de baguette magique sur ces pays que je parcourais, il y a vingt-cinq ans, à dos de chameau ! nous dit-il. C'est à croire qu'on en a balayé à la fois et les Turcomans nomades et les sables mouvants. Deux rubans d'acier s'allongeant à travers le désert en suppriment toute l'horreur. Où les distances se comptaient par de longs mois de marche, on les compte maintenant à l'heure. Demain l'express les franchira, et les indicateurs porteront les noms de Samarcande et de Khiva, comme

ceux de nos stations suburbaines. Le monde marche, décidément ; il marche vite. Depuis Pierre-le-Grand, la Russie a l'œil sur les rivages occidentaux et orientaux de la mer Caspienne ; mais c'est à peine si les premiers pas dans cette direction ont pu être faits depuis soixante-dix ans ; et voici ces immenses contrées pratiquement annexées à l'empire des tsars.

La mission de Mouravief, du golfe de Krasnovodsk à Khiva, celle de Karelin et de Blavemberg furent les premières tentatives faites pour dissiper les nuages d'ignorance qui cachaient l'ancienne Hyrcanie au monde civilisé. Les Russes utilisèrent dans un but politique, et pour subjuguer les Turcomans, les notions acquises grâce à ces explorateurs. Mais on peut dire qu'en cela ils ont servi la cause de la civilisation. Si l'expédition des généraux Lomakin et Lazareff n'avait pas échoué ; si des milliers de soldats russes n'avaient pas laissé leurs os dans le désert qui s'étend entre la côte et Kizil-Arvat, nous serions encore loin du chemin de fer transcaspien. C'est à Skobeleff qu'appartient le mérite d'avoir compris que la résistance des Turcomans serait bien plus efficacement combattue par de nouveaux moyens de communication rapide que par la force proprement dite des armes. Il eut le bonheur de trouver dans le général Annenkoff un collaborateur digne de le comprendre, et c'est ainsi que fut entrepris, en 1880, l'établissement d'une ligne déjà poussée jusqu'à l'Oxus et destinée à arriver jusqu'à Samarcande.

Les Russes avaient à lutter contre de prodigieuses difficultés. Une des premières a été de trouver sur les bords de la Caspienne le point de départ de leur ligne : ils l'ont fixé à douze verstes de Mikhaïlovsk, en face de l'île d'Usun-Ada, où l'on arrive déjà de Bakou en dix-huit ou vingt heures. Ce point arrêté, et les premières sections de la ligne une fois tracées, l'obstacle principal se trouvait dans la nature même du terrain, qui est tout en steppes sablonneux de la côte à

Ashkabad, sur une longueur de deux cents verstes, et de Merv à Tchihardjni, sur une longueur de deux cent trente-deux verstes. D'autre part, l'eau douce manquait complètement, et l'on dut installer pour s'en procurer de gigantesques appareils de distillation; l'eau potable suit ainsi le cours des travaux et se transporte sur rail jusqu'au terme de la ligne. Les ouvriers indigènes faisant absolument défaut, il a fallu aller chercher la main d'œuvre en Russie, dans le Caucase et en Perse. Il en est de même de tout le matériel de construction, depuis les rails, les traverses, les chevilles et les outils, jusqu'aux planches et bois de clôture. Enfin, pour établir la ligne sur les sables mouvants, parfois profonds de cent cinquante à deux cents pieds, il fallait commencer par les inonder d'eau de mer, transportée à grand'peine, puis les recouvrir d'une couche d'agile qu'on allait chercher où elle se trouvait, fût-ce à des trentaines de kilomètres; et c'est seulement après avoir consolidé cette espèce de revêtement qu'on pouvait y poser les traverses. Ne parlons que pour mémoire de l'extrême chaleur du climat; chaleur telle que les ouvriers russes se sont presque toujours trouvés hors d'état de la supporter et ont dû céder la place à d'autres pionniers. On estime à vingt-cinq mille environ le nombre des hommes pour la plupart Persans, Turcomans, Bokhariotes et Khiviens, normalement occupés aux travaux de la ligne; dans ce chiffre figurent quatre bataillons de sapeurs russes.

Une autre difficulté des plus graves était le manque de combustible pour les locomotives. Au cours des études préparatoires, quand le chemin de fer transcaspien n'était encore qu'en projet, on avait parlé de suppléer à la houille, qui fait défaut dans ces régions, par le bois du *saxaul* (*haloxylon ammodendron)*, une espèce de buisson assez abondante en Asie centrale, mais très inégalement répartie dans ses diverses régions. Le transport de ce combustible était fort difficile. Par bonheur pour leur entreprise, les Russes purent bientôt

le remplacer par le pétrole. On sait combien il est abondant à l'ouest de la mer Caspienne ; les puits à pétrole de Bakou ont déjà acquis une renommée universelle ; non seulement ils alimentent de combustible une flotte nombreuse, mais ils menacent le commerce américain d'une concurrence redoutable. des sondages récents ont démontré que cette huile minérale n'est pas moins abondante à l'est qu'à l'ouest de la Caspienne. Les Russes ont immédiatement tiré parti de cette richesse, en creusant à trente-cinq verstes de la station de la Bala-Ishem cinq gigantesques citernes à pétrole, desservies par un chemin de fer Decauville. Ce pétrole est maintenant le seul combustible en usage sur la nouvelle ligne, pour l'éclairage, pour le chauffage et même pour la cuisson du pain, aussi bien que pour les lomotives. A toutes les stations, au lieu de voir comme en Europe des tas de houille, on aperçoit des tonneaux de pétrole.

Les premières deux cents verstes de rail une fois établies, et la ligne poussée jusqu'à l'oasis d'Akhal-Tekké, les travaux marchèrent plus rapidement. La ligne arriva bientôt à Ashkabad, puis à Artik, puis à Dushakh. Ce nom signifie en persan « les deux branches », et, chose curieuse, il répond précisément au point fixé pour le futur établissement d'un embranchement dans la direction de Sarrakles, ou pour mieux dire d'Hérat. Dushakh est à peu près à moitié chemin entre la Caspienne et Bokhara. En quittant cette station, la ligne s'infléchit vers le fleuve Tedjend, traverse le village de Tchodjuklu et, contournant le steppe de Karakum, arrive à l'oasis de Merv. On mettait naguère un mois à accomplir ce voyage, qu'on fait dès aujourd'hui en trente heures et qu'on fera bientôt en quinze. Le chemin de fer transcaspien ne va pas tarder à toucher Bokhara, puis Samarcande. On estime qu'il faudra trente-six heures en moyenne pour le parcourir d'un bout à l'autre. Il en faut actuellement dix-huit pour la traversée de Bakou à Usun-Ada, et vingt-quatre pour le trajet

en chemin de fer de Tiflis à Bakou. Avant deux ans, la capitale de Timour se trouvera donc à quatre ou cinq journées de voyages de la mer Noire. Ajoutons que ce merveilleux résultat aura été obtenu relativement à peu de frais On calcule que le chemin de fer transcaspien, dont les sections les plus difficiles sont actuellement achevées, ne reviendra pas à plus de 30,000 roubles par verste. (La verste vaut 1077 mètres). Sa longueur totale sera de 1335 verstes.

La Corée exporte un peu de poudre d'or, une drogue prolifique appelée *ginseng* et des peaux pour la tannerie. L'exportation de l'or aura certainement une importance réelle si, un jour, les sables aurifères sont travaillés par les procédés modernes. Le ginseng est une plante dont les racines produisent, au dire des Chinois, qui en font un grand usage, des phénomènes de vitalité absolument remarquables. Qu'un moribond tout prêt à rendre l'âme prenne une décoction de cette drogue, et il verra son existence se prolonger pendant quelques jours encore. Elle donne encore des résultats bien plus miraculeux, mais qui ne peuvent être mentionnés que dans un traité de médecine Pour que les droits qui frappent ce produit à sa sortie de Corée ne soient pas fraudés, l'exportation par mer en est défendue. Par terre, il ne peut en être expédié au dehors et par an que vingt mille cotties : c'est fort peu de chose, car cent cotties équivalent à un picul ou 63 kilog 262 gr.

Si la prohibition de l'exportation par bateau était levée, la consommation du ginseng centuplerait ; mais les frais de transport par terre sont considérables, et il n'est pas à la portée de toutes les bourses ; comme pour les nids d'hirondelle, qui se vendent au poids d'or, en Chine, la généreuse racine n'est consommée que par les Célestes riches. Des missionnaires français, qui ont pu en goûter, affirment qu'elle est, en effet, très tonique. Avec la Corée ouverte, le ginseng ne peut tarder à être connu en France.

Restent les peaux, mais elles sont monopolisées, c'est-à-dire que le droit d'en trafiquer est vendu par le gouvernement à quelques marchands coréens. Ce système est excellent pour remplir le Trésor d'un despote, mais tue l'initiative individuelle et ferme la voie à la spéculation.

Le port de Jenchuan, Jinsen ou Inchun, également appelé Chemulpo, — il n'est pas rare, dans ces régions, qu'une localité prenne deux ou trois noms, — est jusqu'à présent le seul port ouvert aux étrangers. En 1883, on n'y voyait que quelques misérables huttes de pêcheurs habitées par une population plus misérable encore. Sa proximité de Séoul ou Hanyang, la capitale coréenne, dont Chemulpo est éloigné de trente kilomètres environ, lui a valu d'être choisi comme centre d'affaires.

Depuis l'année 1883, il s'y est construit 146 maisons, 3 hôtels, 3 consulats, 2 banques et une station télégraphique qui relie ce coin de terre au monde entier. La population, qui se compose en tout de 725 habitants, comprend 573 Japonais, 130 Chinois et 22 Européens. Les affaires y sont traitées par 73 maisons de commerce, dont les plus riches ne sont que les succursales des fortes maisons japonaises de Yokohama.

Malgré l'impossibilité de renouveler les échanges, par suite du manque de produits coréens, le chiffre des marchandises importées pendant l'année 1885 s'est élévé à 5 millions de francs. Il est entré dans le port de Chemulpo, pendant la même période, 104 bateaux, dont 29 à vapeur. Le pavillon japonais y est reprérenté par 9,435 tonnes ; l'allemand par 3,060, l'anglais par 809 et l'italien par un tout petit schooner de 5 tonneaux. On connaît la prudence des armateurs français et leurs plaintes aussi ; on ne s'étonnera donc pas de l'absence de notre pavillon.

Le chiffre des exportations ne s'est élevé qu'à la somme de 800.000 francs, ce qui donne un mouvement général d'affai-

res de près de 6 millions. La douane coréenne a encaissé de ce fait 400,000 francs. C'est une si bonne aubaine pour le Trésor, que le gouvernement se propose d'ouvrir deux nouveaux ports, l'un à Pingyang, au nord du royaume, l'autre à Mokpo, dans le sud.

Il ne nous reste plus qu'à faire connaître les principaux articles importés. Comme toujours, ce sont les cotonnades anglaises qui occupent le premier rang. Achetées par les Japonais à Yokohama, elles sont transportées et vendues par eux à Chemulpo. Après les cotons, viennent les lampes à pétrôle et le pétrôle lui-même, dont les coréens ignoraient encore l'usage il y a deux ans. Les allumettes viennoises en petites boîtes de fer blanc se sont vendues par milliards.

Afrique.

L'EXPÉDITION STANLEY POUR LA DÉLIVRANCE D'EMIN-BEY. —On a reçu, dit la *Gazette géographique*, de Saint-Paul de Loanda des dépêches qui vont jusqu'au 27 mai, elle nous apportent des nouvelles de Stanley jusque dans la première quinzaine de ce mois, tandis que les dernières ne dépassaient pas le 26 avril.

L'expédition avait rencontré de sérieuses difficultés dans son trajet de Léopoldville, à Loukolela, surtout à cause de la famine qui s'était étendue jusqu'au Haut-Congo. Le principal détachement était arrivé le 9 mai à Bolobo, où il s'était arrêté pour faire des provisions.

M. Stanley avait souffert beaucoup de l'excessive chaleur. Il avait de la peine à maintenir l'ordre parmi les noirs de son expédition, surexcités par la difficulté de se procurer des vivres; il avait même été obligé de prendre des mesures sévères contre eux. Plusieurs fois on avait débarqué les hommes à terre pour aller chasser le gibier, qui abonde dans le voisinage du confluent du Kassaï.

L'expédition avait dû quitter Bolobo le 11 mai pour se diriger sur la station de Bangala.

Le vapeur *Stanley* est toujours en tête de la flottille, qui, selon toute probabilité, ne pourra pas atteindre le campement établi au confluent de l'Arouhuimi et du Congo avant le 6 juin.

Tippo-Tip continue de marcher à l'avant-garde ; il a l'ordre, dès son arrivée au confluent, de s'avancer jusqu'au pays occupé par les arabes près de Stanley-Falls, d'y recruter quelques centaines d'hommes et de ramasser une grande quantité de provisions, qu'il doit rapporter à Stanley qui l attendra au confluent de l Arahouimi.

Tippo-Tip.—Ce personnage, ainsi nommé de son clignement d'yeux, et qui s'est créé dans l'Afrique orientale une véritable souveraineté, n'est autre qu'un marchand d'esclaves qui a monopolisé pour ainsi dire le commerce de l'ivoire au centre de l'Afrique et créé d'immenses plantations sur lesquelles vivent des milliers d'esclaves tout dévoués à sa personne. Fils d'un arabe de Zanzibar et d'une femme du territoire de Bagamoyo, il est grand, souple, robuste, plein de noblesse et de dignité dans le maintien, brave, chevaleresque même, et d'une remarquable intelligence. Il est aujourd'hui âgé d'une quarantaine d'années. Un voyageur l'a trouvé vêtu d'un ample dogho jaune, brodé d'or fin, et d'une chemise d'une éclatante blancheur. Sa coiffure se bornait à un fez blanc d'étoffe piquée sur lequel étaient dessinés à l'aiguille des versets du Coran, mêlés à d'élégantes arabesques. Un djembia, au manche constellé de pierreries, était passé à sa ceinture.

Vassal nominal de sultan de Zanzibar, il domine en réalité toute la région entre le Tanganyika et les Stanley-Falls. Cette station aujourd'hui abandonnée de l'Etat libre du Congo marque aux termes de ses conventions avec Stanley la limite du trafic permis des esclaves.

Amérique.

Étalons du Perche en Amérique.—Au nombre des milliers de touristes qui encombrent l'été les gares de Paris, en route pour les villégiatures, on pouvait voir au mois d'août dernier aux abords de la gare de l'Ouest une armée de voyageurs qui allaient franchir l Océan et goûter les délices de la vie américaine.

Ces voyageurs, groupés par trains spéciaux qui chauffaient pour le Hâvre, n'étaient pas en sleeping-car, pas même dans des compartiments de première ou de seconde classe, mais dans des wagons à cases, qui leur permettaient de circuler librement, de se coucher, de prendre leur repas, etc.

Eh bien, le croiriez vous ? Ces touristes n'avaient pas l'air content ; ils s'agitaient, en proie à la plus vive impatience, et laissaient entendre des cris qui ressemblaient singuliérement à des hennissements.

Informations prises, ces voyageurs venaient du Perche et n'étaient autres que les superbes étalons achetés au dernier concours de Nogent le-Rotrou par les grands éleveurs américains qui s'appellent MM. Dunham, Jolidon, Degan, de l'Illinois ; Benson, de Topeka (Kansas) ; Peterson, du Minnesota, Farnham, du Michigan ; Bowles, du Wisconsin, etc , etc.

Chaque été, ces maquignons yankees viennent visiter le Perche et, de leurs beaux dollars sonnants, se procurent les meilleurs produits de la région, — au prix moyen de 10,000 fr. — qu'ils revendent quatre fois plus cher aux fermiers américains.

L'introduction des percherons aux Etats-Unis ne date pas d'hier ; il y a de longues années que ce trafic se fait sur une grande échelle, et il est incontestable que la race chevaline, en Amérique, doit sa célébrité aux beaux étalons normands et du Perche qu'on a accouplés aux frêles et délicates cavales du Nouveau-Monde.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que les premiers chevaux français qui traversèrent l'Atlantique furent exportés par un M. Edouard Harris, de Moorestown, New-Jersey, en 1839. C'étaient un étalon et une pouline : le premier avait été baptisé Philipp-Égalité, et son fils, qu'on appela Louis-Philippe, a été un des plus beaux produits de son époque, dont les descendants sont encore très haut cotés.

Après l'essai de 1839, il ne fut plus importé de chevaux français aux Etat-Unis avant 1851, lorsqu'un M. Fullington acheta en France un poulain qu'il appela Louis-Napoléon et que ses camarades surnommèrent Fullington's Folly.

Cette « folie », cependant, lui rapporta une centaine de mille francs, et les descendants de Louis-Napoléon sont actuellement les rivaux les plus redoutables de ceux de Louis-Philippe Cette coïncidence de noms ne valait elle pas la peine d'être signalée ?

C'est de préférence aux concours de Nogent-le-Rotrou que les éleveurs américains font leurs achats. Ils se guident d'après le *stud-boock* du Perche, lequel établit, on le sait, que seuls les chevaux nés dans le Perche et de parents percherons peuvent être inscrits dans le registre matricule de la région. Ainsi, si une jument du Perche pouline au dehors de la région, le nouveau-né ne pourra pas être inscrit, même dans le cas où le père serait percheron.

Les Américains savent ainsi ce qu'ils achètent et sont disposés à payer largement les étalons qu'ils viennent chercher dans le Perche, ce qui ne manque pas de déplaire considérablement aux éleveurs normands, qui prétendent que leurs produits valent bien ceux des autres régions de la France.

M. Mark Dunham, de l'Illinois, qui vient régulièrement en France depuis vingt ans pour visiter nos concours régionaux, dînait l'autre jour avec le ministre de l'agriculture et le préfet d'Eure-et-Loir. Au dessert, il les invitait à visiter ses propriétés dans l'Illinois, qui ont une étendue fantastique. On

en aura une idée lorsque l'on saura qu'à chaque étalon français importé par lui il offre une quarantaine de gràcieuses pouliches ; or, comme il importe dans une année plus de trois cents percherons, ses haras contiennent parfois plus de vingt mille bêtes à la fois.

D'après les dernières ventes, on peut évaluer à douze cents le nombre des étalons français qui iront, cette année, aux Etats Unis

BUENOS-AYRES.—D'après la *Revue sud-américaine*, la ville de Buenos-Ayres a atteint aujourd'hui ses 400,000 habitants. Elle occupe une superficie de 45,400,000 carrés, soit 4540 hectares. Sa température moyenne est de 17°. La chûte d'eau annuelle y est de 865 millimètres et bien qu'elle ne souffre pas de températures extrêmes, les forts orages y sont assez fréquents. Le vent dominant est celui d'ouest. Le pampero, qui vient du sud-ouest est fréquent en été et toujours orageux. Si la progression suivie dans ces derniers temps dans l'accroissement de la population ne se ralentit pas, Buenos-Ayres qui n'avait que 270,000 habitants en 1880 en comptera 500,000 dans le commencement de 1890. L'immigration européenne contribue pour une part importante à ce résultat. En 1885, elle a été de 108,722 personnes dont la provenance était : Italie, 70 0[0; Espagne, 10,25 0[0 ; France, 7,78 0[0 ; Allemagne, 2,55 0[0 ; Suisse, 2,35 0[0 ; Autriche, 2,27 0[0 ; Angleterre, 2,24 0[0 ; Belgique, 0,74 0[0 et pays divers, 1,85 0[0.

MEXICO.—La ville de Mexico compte, d'après le recensement de 1886, 292,716 habitants et renferme 7,047 établissements destinés au commerce et à l'industrie.

H. CONS.

CHRONIQUE DE L'UNION

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE BOULOGNE SUR-MER

Conférence de M. Félix Hément sur les courants de la mer.

La présente campagne de la Société de géographie comptera certainement au nombre des plus intéressantes et des plus fécondes de toutes celles organisées jusqu'ici par cette vaillante association. Dans un genre tout différent de ceux abordés par les précédents orateurs, M. Félix Hément a obtenu, dimanche, un succès qui fera époque dans les annales scientifiques de notre ville.

Avec un conférencier de l'érudition et de l'autorité de M. Hément, on pouvait s'attendre à passer, à la Salle des Concerts, quelques agréables et instructifs moments, mais, nous ne craignions pas de le dire, l'attente des plus optimistes a encore été dépassée par le charme de diction, les reparties spirituelles, et les mille ressources ingénieuses de l'éminent vulgarisateur.

Rendre la science aimable et accessible à tous semble avoir été le constant objectif de M. Félix Hément qui, abandonnant les vieilles formules, interdites au vulgaire, commença avec la presse à cinq centimes, son infatigable propagande. Pendant des années, à partir de 1865 ou 66, M. Félix Hément publia, chaque jour, dans la *Petite Presse*, de courtes et attachantes notices *omni re scientifica*, et parvint ainsi à inté-

resser aux sujets les plus arides grand nombre de lecteurs qui ne s'étaient jusque là sentis attirés que par les péripéties du roman-feuilleton et les racontars du fait divers.

Professeur jusqu'au bout des ongles, M. Hément met au service de l'enseignement oral les qualités qui firent sa vogue, auprès des modestes clients d'une feuille populaire ; il ne faut pas chercher d'autre cause à son immense succès d'avant-hier. Personne, mieux que lui, ne s'est peut-être jamais inspiré de l'axiôme fameux de son illustre maître Arago : « pour s'emparer d'un auditoire il faut avant tout s'efforcer d'agir sur celui de ses membres, dont l'intelligence semble la plus rebelle. » Nous n'avons donc pas été étonné d'entendre M. Hément invoquer cette phrase légendaire, qu'avec un esprit humouristique des plus fins, il sut tourner en compliment pour nos compatriotes.

Nous pourrions citer vingt traits pour ne pas allonger outre mesure ce compte-rendu, nous nous bornerons à en rappeler un seul, qui provoqua, d'un bout à l'autre de la salle, unanime salve d'applaudissements. Sachant que son ancien élève, M. Ribot, assistait à la séance, le conférencier amena, avec un à propos charmant, le mot « candidat » et, bien que son discours n'eut rien de politique, trouva moyen de payer, lui aussi, son légitime tribut d'éloges à l'homme éminent qui sera, demain, l'élu de la démocratie artésienne.

Comme d'habitude, M. Farjon ouvrit la séance par un de ces petits speachs improvisés, dont le sympathique président possède si bien le secret ; cette fois, il faut le reconnaître, la tâche était d'autant plus agréable que le fond manquait moins. Inutile, dès lors, d'ajouter que oncques ne fut conférencier plus honnestement recommandé ; aussi, avant d'entamer sa thèse, M. Hément remercia-t-il avec effusion son aimable introducteur ajoutant, par une précaution oratoire bien inutile, que tous ses efforts allaient tendre à justifier de si favorables paroles.

Il y a à peine vingt-cinq ans qu'on commence à connaître l'ensemble des phénomènes auxquels donne lieu la présence des courants dans les masses marines. Un des spécialistes qui fit faire le plus de progrès à cette partie des sciences physiques est le lieutenant américain Maury, dont les travaux continuent à faire autorité en la matière.

Comme la terre, l'Océan a ses fleuves, qui suivent un cours tracé par la nature, dans des conditions identiques, à cela près qu'ils coulent sur un lit et à travers des rives liquides, avec des sources et des embouchures également liquides. Ces fleuves de la mer constituent ce que l'on appelle les courants.

Les courants marins se distinguent de la masse des eaux, d'abord par leur couleur. On sait que, sous l'effet des rayons solaires, les flots perdent par évaporisation une partie de leur puissance saline et en même temps de leur richesse de coloris. C'est ainsi qu'un navire peut se trouver engagé dans une nappe d'eau présentant, d'un côté, une nuance beaucoup plus foncée que de l'autre.

La température sert encore de *criterium*. De même que les eaux d'une baignoire ne se confondent pas et offriraient deux couches superposées, l'une chaude, l'autre froide, si on ne prenait certaines précautions pour rompre cet équilibre constant. de même un courant d'une température très élevée peut traverser des couches d'eau glacées sans rien leur communiquer de son calorique. Il suffit, dès lors, de plonger un thermomètre pour se rendre compte de l'existence d'un courant.

Enfin, un flotteur abondonné à la mer suit naturellement la direction des courants. Le prince de Monaco a renouvelé, en ces derniers temps, une expérience bien connue qui consiste à jeter à la mer une grande quantité de bouteilles, soigneusement bouchées, et contenant à l'intérieur l'indication du point où elles ont été abandonnées aux caprices des flots. Celles d'entre ces bouteilles qui ne se brisent pas en route sont parfois recueillies à des distances de 4 et 500 lieues ; il

est ainsi facile de se rendre un compte exact du chemin parcouru et de la direction des courants traversés.

Outre les courants à fleur d'eau, il y en a également de sous-marins, qui, chose singulière, suivent parfois une direction contraire aux premiers. Pour en établir l'existence, on se sert encore du thermomètre et de substances d'un poids assez lourd suspendus à des câbles amarrés à bord d'un navire. Par la tension que le courant imprime à ces substances, il est facile de se rendre compte de sa direction.

Ne pouvant aborder l'étude des innombrables courants, indiqués sur les cartes hydrographiques, M. Hément, ces explications générales fournies, a annoncé son intention de se limiter à celle du plus important de tous, le Gulf Stream. Cet immense courant d'eau chaude résumant les particularités essentielles de tous ceux connus jusqu'à ce jour, cela s'imposait, en effet, que sa description fut le point essentiel de la conférence de dimanche.

Arrêtons-nous y donc quelque peu, à la suite de l'érudit professeur.

Le Gulf Stream, qui traverse l'immensité liquide existant entre les deux mondes, nous avons nommé l'Atlantique, a été découvert, il y a un siècle à peu près, par les baleiniers. Franklin et Maury n'en furent donc que les premiers géographes.

Ces deux savants établirent, contrairement aux théories précédemment reçues, que la mer est peuplée à toutes ses profondeurs et que, comme les continents, ont leurs climats, leurs faunes, leurs flores et toutes les manifestations de vitalité propres à la nature.

Nous allons en acquérir la preuve en examinant le rôle considérable, joué par le Gulf Stream.

Ce roi des courants se divise en deux branches allant, l'une vers la mer du Nord, l'autre dans la direction des Açores. La première sort du Golfe du Mexique par la passe de la Flo-

ride, s'avance du S. O. au N. O. suivant d'un peut loin les côtes d'Amérique, dont il est séparé par un courant inverse froid. A partir du grand banc de Terre Neuve, comme s'il était arrêté par cet obstacle, il s'infléchit vers l'est et arrive presque en droite ligne sur les côtes occidentales de l'Europe qu'il embrasse et réchauffe dans toute leur étendue.

A la hauteur des Açores, les Gulf Stream se bifurque. Une branche longe l'Europe en remontant vers le Nord ; l'autre descend le long des côtes de l'Espagne, puis de l'Afrique et rentre, au-delà du Cap Vert, dans le grand courant équatorial.

La branche qui poursuit sa route vers le Nord s'engage dans la Manche et gagne les côtes d'Angleterre et d'Irlande.

Une partie revient par le canal Saint-Georges à la mer du Nord ; une autre pénètre presque dans les mers polaires, en suivant les côtes de Norwège.

Pour nous, français, habitués à nous faire une idée des fleuves par ceux de nos contrées, il faut, pour concevoir ce que peut être un courant comme le Gulf Stream, combiner en un seul les deux plus grands fleuves connus; le Mississipi et l'Amazône, et les multiplier par 1.000. Pensez que le Gulf Stream a 15 ou 20 lieues de large à son embouchure, mille dans le reste de son cours, et que son volume total est égal au tiers de l'Atlantique ! Sa température est de 30° et sa marche moyenne de 2 lieues à l'heure.

Nous disons « marche moyenne », car, on le sait, la rapidité de la marche d'un fleuve est en raison directe de son rapprochement de l'Equateur et en raison inverse de son rapprochement des Pôles, ce qui s'explique par la configuration ovoïde du gloge terrestre.

Le Gulf Stream est encore très intéressant à étudier, au point de vue de la formation des bancs. Comme les flocons de neige, en s'amoncelant sur la terre, y créent une couche plus ou moins épaisse, que dissiperont les premiers rayons solai-

res, le grand courant transatlantique transporte une multitude infinie d'animalcules — ou plutôt de candidats à l'animalité — qui vont se déposer, depuis des millions d'années, au fond de l'Océan, où leurs carapaces forment de véritables continents sous-marins. Quand les mers se dessécheront, comme la chose est arrivée pour celle du Sahara, on trouvera ainsi d'immenses plaines non de sable mais de craie.

Quel admirable exemple de la puissance d'une œuvre poursuivie avec constance et esprit de suite ! Les révolutions violentes du sol ne créent rien ; si elles déchirent les flancs d'une montagne, pour y percer un cratère, elles vont porter au loin la dévastation et la ruine sans profit pour personne. Au contraire, les phénomènes d'où sortent le bien être et l'amélioration des conditions physiques du globe, semblent résulter des calculs d'une sage et réfléchie prévoyance. N'en va-t-il pas un peu de même des lois qui régissent l'humanité et règlent nos rapports sociaux ?

Comme on le pense, cette fine et judicieuse réflexion, d'une grande profondeur philosophique sous sa forme bonhomme, souleva plusieurs salves de chaleureux et unanimes applaudissements.

Le Gulf Stream est le grand véhicule de tout ce qu'il rencontre sur son parcours. Il détache des blocs entiers de granit aux montagnes de la Scandinavie, des rocs et des amas de craie aux bancs de Terre-Neuve et les transporte dans les régions méridionales. C'est par lui qu'ont été amoncelés les débris de coraux, dont s'est formée la Floride, auprès de laquelle il trouve sa source. On a vu prendre racine et germer, dans le nord de l'Europe, des graines ramassées par le Gulf Stream sur le littoral des Tropiques et charriées par ses eaux jusqu'en Ecosse. Le courant avait, en cette circonstance, fait l'office d'une véritable serre-chaude.

On est aujourd'hui à peu près fixé sur ce point : que « la mer libre » du pôle Nord est formée par la branche extrême

du Gulf Stream. Comme l'a rappelé M. Hément, une baleine, échappée aux harpons d'un navire qui lui donnait la chasse dans les régions boréales, a réalisé le fameux passage de l'Atlantique dans le Pacifique, prouvant ainsi que le pôle Nord est entouré d'un cercle de banquises, mais non recouvert d'une calotte de glace. Dans ce dernier cas, en effet, une baleine n'aurait pu accomplir le passage en question, ce cétacé, en sa qualité de mammifère, n'étant pas organisé pour rester sous l'eau un assez long espace de temps.

Ce qu'une baleine a fait, l'homme peut donc le renouveler; il lui suffit de profiter des mêmes avantages, c'est à-dire de choisir le moment précis où, sous l'action du solstice d'été, d'énormes blocs de glace se détachent de la couronne protectrice du pôle, et y ouvrent des brèches plus ou moins larges, par où peuvent pénétrer les navires.

Une dernière raison d'être du Gulf Stream est de remplacer constamment le volume d'eau considérable, que le soleil ardent des Tropiques vaporise, et dont une partie seule retourne à l'Océan sous forme de pluie.

En négligeant une foule de détails, qui se rattachaient plus ou moins directement au sujet, nous voici arrivé à la fin de notre compte-rendu. Puisse cette rapide mais fidèle analyse rappeler aux nombreux auditeurs de M. Hément un peu du plaisir qu'ils ont éprouvé à l'entendre et faire que son utile enseignement ne soit pas tout à fait perdu pour les autres.

Il en est, a dit l'éminent vulgarisateur, des conférences comme des livres ; les bonnes sont celles qui ne se bornent pas à vous procurer quelques agréables moments, mais dont le souvenir subsiste et produit une éclosion de pensées nouvelles, de réflexions et d'idées, jusque-là à peine entrevues.

(La France du Nord).

Conférence de M. le Dr Chervin sur les statistiques de la population en France et en Europe.

Jamais les conférences de la Société de géographie n'avaient été aussi suivies que cet hiver. Vendredi encore, malgré une température des plus encourageantes.... à rester au coin du feu, la vaste salle de la rue Nationale était littéralement bondée. C'est là, il faut le reconnaître, un excellent résultat, de nature à encourager M. Farjon et ses fidèles collaborateurs à persévérer dans l'œuvre d'enseignement populaire, qu'ils poursuivent avec tant de zèle et d'activité.

Cette fois, comme le fit remarquer dans sa présentation habituelle, l'honorable président de la Société de géographie, il ne s'agissait pas de s'élancer, à la suite d'un hardi et savant explorateur, à la conquête d'une portion encore insuffisamment connue du globe terrestre ni d'envisager les avantages que peut nous procurer la colonisation de telle ou telle île, devenue notre propriété. Le but visé était moins lointain et le sujet ne semblait guère fait pour séduire ceux qui, dans un récit, écrit ou parlé, recherchent surtout le pittoresque des descriptions, l'imprévu des péripéties, le caractère dramatique ou plaisant de certains détails.

Il s'agissait, en un mot, non de géographie proprement dite, mais d'une science qui s'en rapproche par beaucoup de points, puisqu'elle consiste à fixer exactement l'importance numérique des populations civilisées et à rechercher ce que ces amoncellements de chiffres peuvent enseigner au penseur, à l'économiste, au politique.

Comme on le voit, c'est là encore un sujet qui, malgré son apparence aride, mérite d'arrêter l'attention de tous les esprits

pratiques, puisque les points qu'il soulève touchent aux plus importants problèmes sociaux et aux plus graves préoccupations nationales.

C'est ce qu'a parfaitement compris le bureau de la Société de géographie, en élargissant, pour une fois, le cadre de ses études habituelles, et en nous fournissant la véritable bonne fortune d'écouter une conférence à tous égards aussi intéressante et instructive, que celle dont nous allons nous efforcer de résumer les lignes générales.

M. le Dr Chervin est tout à la fois un praticien distingué et un membre éclairé et actif du Conseil supérieur de statistique. Il nous l'a prouvé en traitant, vendredi, avec une merveilleuse compétence, son délicat et complexe sujet, qu'il a, on peut le dire, scruté sous toutes ses faces, en laissant, toutefois, plus particulièrement percer les préoccupations du patriote et de l'homme de science.

A toutes les époques, les gouvernements se sont appliqués à établir le chiffre des populations, envisagées surtout au point de vue du rapport fiscal et des ressources en temps de guerre. C'est ainsi que le premier soin de Guillaume le Conquérant, après sa prise en possession de l'Angleterre, fut de se rendre compte du nombre de sujets que lui procurait sa victoire et ordonna, en conséquence, ce que nous appelons aujourd'hui le « dénombrement » de la Grande-Bretagne.

Jusqu'à Louis XIV, cette opération resta, en France, à l'état rudimentaire, les moyens pratiques de la réaliser faisant défaut, par suite du manque de centralisation et d'unité nationale. Ce fut grâce à l'initiative de Colbert, en 1663, que put être menée à bien l'idée, précédemment émise par Sully, de demander à tous les intendants du royaume un travail raisonné sur le mouvement de la population dans leurs Généralités respectives.

Des questionnaires furent rédigés en ce sens et il n'est pas sans intérêt d'examiner les réponses faites alors par les in-

tendants, et les moyens proposés, il y a deux cents ans, pour accroître le nombre des naissances.

Colbert résume ainsi les idées les plus fréquemment émises dans les mémoires des généralités, notamment celui de Paris, rédigé par Pierre Roland, trésorier de France au bureau des finances de Paris et subdélégué de l'intendance :

« Faciliter le mariage et rendre plus difficiles les vœux de religion, examiner soigneusement toutes les raisons pour et contre cette proposition. Rechercher tout ce qui a été fait dans la République romaine et dans tous les Etats bien policés sur le même sujet.

» Moyens pratiques proposés : Expédier une déclaration pour mettre à la taille tous les garçons à l'âge de 20 ans ; exempter de taille jusqu'à 23 ans tous ceux qui se marieront à 20 ans et au-dessous ; exempter de taille tous les cotisés qui auront des enfants vivants. Outre ces moyens, ces messieurs en pourront encore trouver d'autres pour faciliter les mariages et faire souhaiter à tous les sujets du roi d'avoir beaucoup d'enfants. Pour rendre les vœux de religion plus difficiles, remettre l'âge des vœux à 25 ans, s'il se peut. Examiner tout ce qui se peut faire pour réduire les dots de toutes les religieuses qui sont excessives. Examiner si tous les couvents de filles ont pouvoir de prendre des pensionnaires en bas âge et avant l'année de la probation. Comme l'envie de mettre des filles en religion vient des pères, faute de pouvoir donner des dots convenables à leurs filles, il faut examiner soigneusement tous les moyens que l'on pourra pratiquer pour régler les dots des filles, en sorte que les pères y puissent satisfaire, quelque nombre qu'ils en aient ; étant certain qu'il n'y a que la comparaison des dots des unes aux autres qui produise ce mauvais effet, et que, si l'on peut parvenir à établir une règle générale, tout le monde s'y conformera sans peine. *(Lettres de Colbert publiées par P. Clément)*.

Le conférencier a ensuite donné lecture du mémoire de la

Généralité de Picardie, dont faisait partie Boulogne. La population sous Louis XIV en était diminuée de moitié par les épidémies, les famines qui, on le sait, désolaient, depuis longtemps, la nation française.

La Cour, effrayée par les désolants résultats de l'enquête, n'en autorisa pas la publication, mais Vauban, qui n'était pas seulement un grand ingénieur, mais encore un économiste distingué, doublé d'un véritable philanthrope, ne tint pas compte de cette décision et fit paraître, sous le voile de l'anonyme, un livre rempli de douloureuses révélations, intitulé la *Dime royale*. Ce livre, qui mettait à nu toutes les plaies dont souffrait la nation, provoqua une grande colère, de la part du roi ; le volume fut confisqué et mis au pilon. Vauban divisait la France en dix catégories, dont la première était livrée aux horreurs de la plus excessive misère et à la mendicité : cinq autres, ajoutait-il, n'étaient pas en état de faire l'aumône à la première, parce que ceux qui les composaient étaient à peu de choses près réduits à cette malheureuse condition ; des quatre autres parties qui restent, trois étaient fort malaisées et embarrassées de dettes et de procès. Enfin, dans la dixième, où Vauban mettait tous les gens d'épée, de robe, ecclésiastiques et laïques, toute la noblesse haute, la noblesse distinguée et les gens en charge militaire et civile, les bons marchands, les bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne pouvait pas compter sur 100,000 familles. Et, ajoutait en terminant l'auteur, je ne croirai pas mentir quand je dirai qu'il n'y en a pas dix mille petites ou grandes qu'on puisse dire être fort à leur aise.

L'anonyme dont s'était enveloppé Vauban ne tarda pas à être trahi; aussi Louis XIV, méconnaissant tous les éminents services rendus à l'Etat par cet illustre citoyen, le considera-t-il, désormais, comme un ennemi de son trône et de l'ordre social. Le Roi Soleil, on ne l'ignore pas, n'aimait et ne tolérait autour de lui que des flatteurs et des courtisans.

D'après Messance, Necker et Yung, qui en firent le relevé à ces époques, la population de la France était, en 1776, de 23 millions ; en 1784, de 25 millions ; en 1790 de 26 millions d'habitants.

De cinq ans en cinq ans, elle présente, pendant ce siècle, les fluctuations suivantes :

1801...........	27.349.003	1851..........	35.783 170
1806..........	29.107 425	1856..........	36.039 364
1821..........	30.461.875	1861..........	37.386 313
1826..........	31.858.937	1866..........	38 067.064
1831..........	32.569.223	1872..........	36.102.921
1836..........	33.540.910	1876..........	36.905.788
1841..........	34.230.178	1881..........	37.672.048
1846..........	95 400.486	1886..........	38.218.903

La décroissance qui s'accentue, en 1872, est naturellement, imputable à la funeste guerre franco-allemande et à la diminution de territoire, qui en a été la suite.

Des chiffres précédents, le conférencier conclut que, si la progression continuait sur une basse croissante, il nous faudrait encore, pour arriver à une période de doublement, traverser six étapes de vingt années ; ce n'est donc qu'en 2001 que la population française aurait atteint un chiffre double de celui qu'elle avait au commencement du siècle. Malheureusement, ajoute M. le docteur Chervin, il est peu probable que les choses marchent ainsi, car des symptômes inquiétants se manifestent dans le mouvement de la population, en raison d'une diminution progressive du taux annuel de l'accroissement.

Dans l'hyothèse que l'augmentation soit constante, pour les trois autres périodes, elle serait, en 1901, par rapport à 1881, de 546.855 × 4, soit 2 187[4. On voit donc qu'il nous faut ajourner encore à des temps indéterminés l'espérance de voir la France à la tête du double de la population qu'elle possédait au commencement du siècle.

Le tableau comparatif de l'accroissement quinquennal de la population parmi les nations européennes est loin d'être favorable à la France Tandis, en effet, que ce mouvement se chiffre par 12 pour 1000 pour la Grèce, 10 pour la Hollande et le Danemarck, 9,99 pour l'Angleterre, 8 pour l'Allemagne, il n'est représenté, pour notre pays, que dans la proportion infime de 2 pour 1000.

Si les peuples vivaient sous le régime d'un état de paix continuelle, on n'aurait pas à s'affecter autrement de cette situation, car il est à remarquer que le nombre des naissances décroit en raison de la somme de bien-être dont jouissent les sociétés. Malheureusement, le problème se pose d'une toute autre façon, quand on se place au point de vue des menaces de guerre, constamment suspendues sur les états civilisés, et on est bien obligé de reconnaître qu'à cet égard les peuples les moins prolifiques sont frappés d'infériorité.

Par bonheur, une circonstance rétablit, pour nous, l'équilibre, et nous permet d'envisager sans trop d'appréhension une de ces terribles luttes qui décident du sort d'un pays ; c'est que la proportion d'adultes et d'hommes valides, comparativement à celle des autres puissances européennes, est en notre faveur.

Si, nous limitant à notre propre territoire, nous examinons les variations, de département à département, nous trouvons qu'elles ne sont pas moins tranchées que celles existant entre les diverses nations européennes.

M. Chervin le prouve, à l'aide de nombreux et très curieux tableaux, dans le détail desquels il ne nous est pas possible d'entrer, mais que nous espérons bien voir, un jour, livrés à la publicité.

A ne prendre que les lignes générales de cet instructif travail, nous constatons que si, de 1801 à 1881, la population à suivi une marche progressive dans la majeure partie de nos départements, elle s'est trouvée en décroissance dans huit

d'entre eux, savoir : l'Eure, l'Orne, le Calvados, la Manche, le Jura, les Basses-Alpes, le Tarn-et-Garonne et le Lot-et-Garonne.

Dans le Pas de-Calais, nous trouvons en consultant les tableaux de 1851 à 1886, une augmentation, pour les individus de 0 à 25 ans ; une diminution pour ceux de 25 à 65 et une augmentation pour ceux ayant dépassé ce dernier âge.

En résumé, depuis 1801, la population a augmenté du quadruple dans 1 département ; elle a doublé dans 4 ; elle a été de plus de 50 0[0 dans 10 ; de 30 à 50 0[0 dans 28 ; de 15 à 30 dans 18; de moins de 15 0[0 dans 18 et, comme on vient de le voir, elle a diminué dans 8.

Après l'examen de ces divers tableaux comparatifs, le conférencier a donné de très intéressants renseignements, tirés de l'examen de l'état-civil. C'est ainsi que la proportion est très inégale entre les sexes ; la population féminine est plus nombreuse que la population masculine et, cependant, il naît plus d'enfants du second que du premier sexe. Ce phénomène, assez anormal au premier abord, s'explique par les ravages de la guerre et des professions dangereuses, auxquels échappe naturellement la plus belle moitié du genre humain. La proportion était, notamment, tombée à un degré d'infériorité marquante après les terribles hécatombes du 1er Empire. Elle se releva sensiblement à partir de 1820 jusqu'à la campagne franco-allemande, dont l'influence est encore fort sensible après seize ans.

Le mouvement de la population, considéré dans ses trois grandes catégories : enfants, adultes, vieillards, varie d'une façon très-notable, suivant les années et les régions. Certains départements ont plus d'enfants, d'autres plus d'adultes, d'autres plus de vieillards. Cette statistique est assez curieuse, mais, à notre grand regret, nous ne pouvons la mettre sous les yeux de nos lecteurs. La proportion des enfants est de 334 pour 1.000, dans notre département.

Le nombre des adultes s'accroit en proportion de l'importance des villes, ce qui s'explique par la plus grande somme de distractions et de ressources qu'elles offrent à leurs habitants.

La désertion des campagnes, dont le monde économique s'est si justement préoccupé, en ces derniers temps, n'a pas d'autre cause. Par contre, les vieillards quittent les centres bruyants pour aller passer leurs dernières années, à l'ombre des coteaux qui les ont vu naître ; la Seine tient, notamment, la tête des départements où la proportion est la moindre, sous ce rapport.

La diminution des naissances et les moyens de parer au dépeuplement constituent un problème économique et social qui n'a rien perdu de son importance, depuis Colbert Seulement, depuis le XVIIe siècle, on a varié dans le choix des ressources susceptibles d'enrayer les progrès du mal.

Il y a deux ans, un de nos législateurs, afin d'encourager les familles nombreuses, eut l'idée de faire revivre la loi du 29 nivose an XIII, aux termes de laquelle, comme on le sait, l'Etat se charge de l'entretien et de l'éducation du septième enfant, né d'un même mariage. L'auteur de cette motion pensait le nombre des enfants réalisant cette condition si restreint, qu'une somme de 20,000 fr. lui avait paru suffisante pour faire face aux exigences de la loi. La Commission du budget, plus généreuse, proposa 400,000 fr., somme qui fut adoptée par les Chambres ; mais on ne tarda pas à se rendre compte qu'en raison du nombre de familles de sept enfants au moins, cette dernière somme elle-même était absolument insignifiante. Il aurait fallu porter le crédit à 200 millions ; en face d'un tel chiffre, il ne restait plus qu'à revenir sur le vote. La Chambre s'y résigna il y a quelques jours, sans déposséder, toutefois, ceux des enfants qui avaient bénéficié des avantages de la loi, pendant sa première année d'application, soit une charge pour le budget de 640,000, au profit d'un groupe injustement privilégié.

On eût évité tous ces tâtonnements et ce passe droit évident, comme le fit remarquer le conférencier, si la Chambre avait su, tout d'abord, d'une façon exacte, à combien de familles s'étendrait sa libéralité. C'est là un argument de plus en faveur de la science, toute pratique, dont M. le Dr Chervin s'est imposé la tâche de vulgariser les importantes ressources et les utiles enseignements.

En résumé, comme nous l'avons dit nous même bien des fois, le seul remède efficace à la cause de déchéance dont nous sommes menacés consiste dans l'étude et l'application des moyens propres à enrayer l'effroyable mortalité des jeunes enfants. C'est à cette œuvre humanitaire et patriotique que doivent s'appliquer sans relâche nos gouvernants. Espérons qu'ils sauront se convaincre de plus en plus de cette impérieuse nécessité et ne se laisseront pas toujours détourner d'un aussi important objectif par des préoccupations d'ordre secondaire ou de stériles et byzantines controverses.

(La France du Nord).

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE BOULOGNE-SUR-MER

Compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1886

Présenté dans l'assemblée générale du 27 mai 1887 par M. ROMPTEAU, secrétaire-général.

Monsieur le Président,
Messieurs et chers Collègues,

Le 13 mars 1886, mon honorable prédécesseur, M. Huleux, dont le départ a été pour chacun de nous une cause de vifs regrets, constatait, dans son compte-rendu des travaux de l'année 1885, que notre Société de Géographie était sortie

victorieusement de la période des tâtonnements et des débuts, qu'elle était devenue un des éléments sérieux de progrès et de travail de l'arrondissement, et que, malgré des mutations inévitables parmi ses adhérents, elle pouvait regarder l'avenir avec assurance. Messieurs, notre Société est aujourd'hui ce qu'elle était hier ; et, si, durant cette année 1886, elle n'a pas fait sentir son action ni aussi loin, ni aussi efficacement qu'elle l'eût voulu, elle a prouvé du moins, comme précédemment, qu'elle vivait et qu'elle saurait vivre. Il est du reste des circonstances où le maintien du statu quo pour une société comme pour un individu est une garantie d'existence, un gage même de prospérité future.

Actuellement la Société compte 128 membres, dont 3 membres fondateurs et 125 membres ordinaires. C'est le nombre qu'elle avait atteint en 1885. Dans l'intervalle, nous avons eu à enregistrer 10 adhésions nouvelles, mais aussi 8 démissions et les deux décès de M. l'abbé Caboche et de M. Réné de Cauville, l'un, le savoir, l'expérience et l'autorité de la veille, l'autre, l'espoir et la force du lendemain. Une troisième mort que la Société a eu à déplorer, c'est celle de M. Ansart, son président honoraire, un des ouvriers de la première heure. L'éloge du bon vouloir, de l'activité infatigable, du dévouement à toute épreuve de M. Ansart n'est plus à faire devant ceux qui m'écoutent : vous l'avez vu à l'œuvre au sein de la Société, et, en partageant ses travaux, vous avez appris à le connaître, c'est-à-dire à l'estimer. Son souvenir et son exemple sont de ceux qu'une Société n'a garde d'oublier. Du reste le nom de M. Ansart continuera à figurer sur nos listes, puisqu'il a été inscrit comme membre fondateur.

Ainsi, malgré ces pertes diverses, la Société a su commencer en 1886 le même chiffre de 128 adhérents qu'en 1885. Elle a même vu ses finances augmenter. En effet aux ressources ordinaires dont elle dispose, est venue s'ajouter une subvention de 300 fr. que le Conseil général a bien voulu

lui allouer, conformément au vœu, si sympathique pour nous, qu'avait exprimé le Conseil d'arrondissement de Boulogne. La Société a reconnu cette libéralité en votant le don de six plans reliefs de l'arrondissement qui ont été, sur les indications de l'autorité académique, attribués aux écoles de Samer, Desvres, Wirwignes, Saint-Etienne, Saint-Martin et Couteville. Six autres cartes seront également données cette année. C'est là un des moyens que la Société est heureuse d'avoir à sa disposition pour montrer qu'elle est bien réellement devenue un des éléments sérieux de progrès et de travail de notre région.

Le cours de géographie commerciale, qui a été fait l'année dernière par M. Huleux sur les colonies de l'Angleterre, a été continué cette année par M. Bizeray, inspecteur de l'enseignement primaire, qui a traité de la Géographie économique de la France. Le mérite des professeurs, l'intérêt de leurs leçons leur ont assuré un auditoire assidu et nombreux de personnes des deux sexes.

Le concours de géographie institué par la Société entre les élèves des classes de rhétorique, mathématiques élémentaires et 3e année de l'enseignement spécial du collège communal, a eu lieu dans les mêmes conditions que les années précédentes. Les résultats ont été satisfaisants, bien qu'il n'y ait pas eu lieu de décerner le premier prix. Un deuxième prix a été mérité par l'élève Sancery Henri (rhétorique) ; deux premiers accessits avec récompense ont été accordés à Mascot Louis (3e année) et à Germe Armand (mathématiques élémentaires); un deuxième accessit, à Roland Gaston (mathématiques élémentaires), et un troisième, à Lagache Constant (rhétorique).

Quant au concours entre les élèves des écoles primaires, ouvert déjà indistinctement à tous depuis l'année dernière, votre comité a voulu le rendre plus accessible encore aux bonnes volontés et aux jeunes ambitions des enfants de nos écoles ; il a élevé d'un an la limite d'âge fixée précédemment

pour les deux catégories de concurrents établies. Désormais sont admis dans la première catégorie les enfants de 9 à 11 ans, et dans la seconde, les enfants de 11 à 13 ans. C'est avec cette autre modification heureuse apportée aux anciennes dispositions réglementaires que s'est ouvert le concours de 1886. Il a donné d'assez bons résultats. 80 concurrents se sont présentés ; c'est là assurément un beau chiffre ; mais il y a lieu de regretter que les jeunes filles hésitent encore à tenter en grand nombre les épreuves de tels concours. Cependant, grâce aux encouragements de l'autorité universitaire, la situation ira certainement en s'améliorant. La distribution des récompenses méritées a eu lieu le dimanche, 8 août 1886, en la grande salle de l'Hôtel-des-Pompiers, devant une nombreuse affluence, sous la présidence de M. Harrewyn, premier adjoint au maire de Boulogne et avec le concours de plusieurs notabilités de l'arrondissement. Nous n'avons pas à en faire ici le compte-rendu ; il a été reproduit à son temps et à son heure dans notre bulletin. Qu'il me soit permis seulement de remercier, en passant, tous ceux qui ont bien voulu honorer de leur présence notre petite fête de famille et encourager par leur approbation publique les efforts des enfants et des maîtres, et la bonne volonté de la Société elle-même dans la mission qu'elle s'est imposée de propager le goût de la géographie et d'en vulgariser l'étude. Ainsi fortifiée, notre Société ne faillira pas à la tâche ; elle n'a qu'un souci, vous le savez, c'est de prouver en toute occasion qu'elle a bien compris l'esprit et la portée de sa mission. C'est pour cela que, dès l'année dernière, elle a songé, malgré la modicité de ses ressources, à récompenser les lauréats de ses concours non seulement par des ouvrages de prix, mais encore en organisant ce puissant stimulant qu'on appelle les voyages de vacances. Sera-ce fait cette année ? Nous l'espérons autant que nous le souhaitons.

En dehors de la réunion de ce jour, qui a un caractère

spécial, deux autres séances générales ont été tenues durant l'année 1886, à l'effet d'étudier en commun des questions géographiques. Dans chacune d'elles, notre président, M. Farjon, a, sous le titre de *Chronique géographique*, résumé les principaux faits intéressants survenus d'une séance à l'autre. Comme toujours, ces causeries ont été un agrément, vu le talent et la compétence de celui qui les entretenait. Il vous a été en outre présenté plusieurs travaux bien méritants :

1° Une « Statistique de la pêche dans les ports de France » avec graphiques, par M. Deseille, directeur de la Halle aux poissons, archiviste de la ville de Boulogne, bibliothécaire de la Société ; elle a été publiée par le *Bulletin* ;

2° Le « Soudan occidental ou prise de possession du Haut-Niger par les Français », par M. G. P. F. La première partie de ce travail important a paru dans le *Bulletin*. Malheureusement il se trouve interrompu par suite du départ de son auteur pour le Tonkin ;

3° Un « Voyage au long cours ou journal d'un commerçant boulonnais se rendant à la Guyane ». Ce document présenté par M. Deseille sera prochainement inséré au *Bulletin*.

Cinq conférences publiques ont été organisées dans le cours de l'année :

1° « La Guyanne française et le territoire contesté entre la France et le Brésil », par M. H. Coudreau, ancien professeur au collège de Cayenne (avec projections) ;

2° « Voyage au Bambouck et au Fouta-Djallon », par M. Noirot, l'un des membres de la mission dirigée par M. le docteur Bayol ;

3° « Les îles Carolines », par M. Cons, secrétaire-général de l'Union géographique du Nord ;

4° « Voyage en Islande », par M. Paul Passy (avec projections).

5° « Les chemins de fer du Pas-de-Calais », par M. Boude-

noot, ingénieur civil, membre du Conseil général et rapporteur à cette assemblée du projet des chemins de fer départementaux.

Trois autres conférences ont eu lieu déjà depuis le 1er janvier de la présente année. Le succès de ces conférences a répondu à notre attente, et chaque fois le public boulonnais, par son empressement à s'y rendre, par son attention curieuse et son approbation unanime, a su encourager les conférenciers et montrer qu'ils seront toujours les bien-venus parmi nous ceux qui ont à cœur les intérêts de la France et qui vont au loin travailler à propager son influence et son renom.

Notre bibliothèque, qui est maintenant sous la direction de M. Deseille, à la Halle aux poissons, continue de s'enrichir des diverses publications que nous adressent les ministères de l'Instruction publique et du Commerce, et les autres Sociétés de géographie. Elle est ouverte à tous, et ses documents sont à la disposition de chacun. La Société en verrait avec plaisir les rayons se garnir d'autres ouvrages instructifs, dons gracieux de bonnes volontés ou de bourses faciles, ce qui serait un aliment nouveau à la curiosité de ses membres. Elle même y aiderait de tous ses moyens, si elle n'avait pas pour l'heure d'autres vœux plus pressants à réaliser. Quoiqu'il en soit, la bibliothèque n'en reste pas moins l'objet de sa sollicitude.

Une nouvelle preuve qu'elle veut donner encore de sa bonne volonté et du désir qu'elle a d'aider de toutes ses forces au progrès, au travail dans cette région, c'est le concours qu'elle vient d'instituer pour cette année 1887 sur cette question économique : « Le port de Boulogne, son passé, son présont, son avenir ». C'est là sans doute une question d'intérêt local, mais aussi d'intérêt général, d'un intérêt patriotique, et nous espérons qu'il sera largement répondu à notre appel.

C'est ainsi, Messieurs, que notre Société entend son rôle et

qu'elle a rempli sa mission pendant l'année 1886, soutenue en cela par l'exemple de la Société centrale « l'Union géographique du Nord », à laquelle nous sommes plusque jamais unis. Sans doute notre programme est loin d'être épuisé. Mais à vous de nous dire, si nous avons répondu à votre confiance et de continuer à nous aider dans la poursuite de notre œuvre commune par un concours bienveillant et encourageant. C'est nous du reste, ce sont les nôtres, ce sont nos frères, qui en profiterons.

Rapport de M. François, trésorier

Fonds de réserve (1)..... 600 francs.

RECETTES.

En caisse au 31 décembre 1885 (en dehors de ce fonds)	323	54
Produit du plateau à 6 conférences	201	35
id. des cotisations	1135	»»
Subvention de la Chambre de commerce	500	»»
id. départementale	300	»»
Vente d'une carte	18	»»
Produit des coupons de titres	16	31
TOTAL	2494	20

DÉPENSES.

Frais de conférences	370	30
id. d'impressions	17	90
id. de bureau des secrétaires	89	15
id. pour le cours de géographie	257	25
id. pour distribution de prix	213	75
A reporter	948	35

(1) Provenant du versement de trois membres fondateurs.

Report. . . .	948 35
Quote-part de l'Union dans le produit des cotisations.	587 50
Honoraires du collecteur.	68 »»
Frais de cartes	404 40
Frais de voyage du délégué (à Cambrai). . . .	42 »»
Frais de timbres et de chèque.	6 65
Total . . .	2056 90

RÉSUMÉ

Au 31 décembre 1886, les recettes s'élevaient à. .	2494 20
id. les dépenses id. à. .	2056 90
Excédent de recettes . .	437 30

L'abondance des matières ne nous permet pas de publier dans ce fascicule le compte-rendu de la réunion de la commission centrale à Dunkerque. Nous tenons cependant à remercier dès aujourd'hui la Société de géographie de Dunkerque de sa cordiale et charmante hospitalité.

BIBLIOGRAPHIE

La France équinoxiale par H. Coudreau.—M. Henri Coudreau, dont les membres de l'*Union* n'ont pas oublié les brillantes conférences, vient, avant de repartir pour ce nouveau voyage de deux années, de publier chez Challamel aîné, rue Jacob, 5, Paris, le récit de ses premiers voyages. C'est en même temps une étude des plus complètes sur les pays si mal connus et si intéressants auxquels il rend le nom qu'ils por-

tèrent un instant au XVIII[e] siècle de France équinoxiale. *La France équinoxiale* comprend deux beaux volumes et un atlas remarquable par la netteté et la précision des cartes (prix avec l'atlas : 20 francs).

Les grands Esquimaux.—Cette publication plus modeste (un vol. in 18, prix 4 fr., Paris, Plon et Nourrit, rue Garancière, 8,) offre cependant un réel intérêt. Ce sont de vrais sauvages, et ils se font rares , que nous décrit M. Petitot, et il est peu probable qu'il fasse des prosélytes à leur genre de vie. Il n'en est que plus curieux de connaître ces mœurs de ces peuplades dont le régal est fait d'huile de phoque et de tranches de poisson gâté. Des gravures et une carte ajoutent au mérite de cet ouvrage écrit avec verve et talent.

Atlas colonial, par Henri Mager, édition populaire et classique. — La librairie Charles Bayle, 5, rue de l'Abbaye, Paris, vient de publier, au prix de 1 fr. 75, une édition populaire et classique du bel atlas colonial de M. Henri Mager. Cet atlas qui se compose de 20 cartes accompagnées de notices par M. Jacquemart, se recommande à la fois par la beauté de ses cartes et la modicité de son prix. Il permettra à tous de se faire une juste idée de ce qu'est et peut devenir notre domaine colonial.

Souscription Paul Soleillet. — Un comité dans lequel sont représentées toutes les Sociétés de géographie de France s'est constitué à Paris pour élever, dans sa ville natale, à Nîmes, un monument à Paul Soleillet.

L'exécution en est confiée à M. Amy, statutaire.

Ceux de nos lecteurs qui désirent s'associer à cette œuvre de reconnaissance nationale sont priés d'envoyer le montant de leur souscription à M. Sextius Michel, maire du 15[e] arrondissement, 63, rue Violet, à Paris.

Le Secrétaire-Général de l'Union géographique,

H. CONS.

UNION GÉOGRAPHIQUE

DU

NORD DE LA FRANCE

SIÈGE A DOUAI

SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE

Amiens. — Ardennes. — Arras. — Avesnes. — Béthune. — Boulogne.—Calais.—Cambrai.—Douai.—Dunkerque. —Laon.—St-Omer.—St-Quentin.

L'Australie telle qu'elle est

Par M. le baron MICHEL.

Lorsque j'ai quitté la France, il y aura bientôt qutre ans, chargé par le gouvernement d'étudier différentes questions en Australie et en Australasie, je croyais connaître ces pays; j'en connaissais la géographie, l'histoire, la géologie, les ressources même et, malgré tout cela, je ne les connaissais pas. Dès les premiers jours de mon arrivée, j'ai dû changer ma manière de voir sur bien des choses.

D'ailleurs nous pouvons bien avouer, nous autres Français, que nous ne connaissons pas bien l'Australie puisque les Anglais eux-mêmes ne la connaissent pas encore parfaitement.

Dans ce que je vais avoir l'honneur de vous dire, je me servirai d'expressions qui seront peut-être désagréables à mes compatriotes et aux Australiens ; je leur en adresse d'avance mes sincères excuses, mais je ne demande pas le pardon car ce que je dirai sera conforme à la vérité.

Avant de commencer, il est nécessaire que je vous donne la signification exacte des mots : Australie et Australasie.

L'Australie proprement dite est cette île immense, véritable continent dont je vous indiquerai tout à l'heure la situation géographique. Quant à l'Australasie, les géographes qui ne sont mus par aucune arrière-pensée politique, disent que c'est le continent australien avec la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande et même les îles Fidji. Ceux que la politique, au contraire, pique un peu — elle pique partout, à ce qu'il paraît — étendent le terme d'Australasie à d'autres îles du Pacifique, dont quelques-unes nous touchent d'assez près.

En ce qui me concerne, je désignerai, par Australie, le continent, et, par colonies australasiennes, l'ensemble de toutes ces colonies, y comprises celles de Tasmanie, Nouvelle-Zélande et Fidji.

Vous connaissez tous, sinon exactement, du moins par à peu près, la partie du globe terrestre qu'occupe le continent australien ; il est compris entre les 11° et 38° de latitude sud et entre les 110° et 152° de longitude est.

La Tasmanie, séparée du continent par le détroit de Bass, est comprise entre les 40° et 43° de latitude sud et entre les 142° et 146° de longitude est.

Elle s'appelait primitivement la terre de Van Diemen.

La Nouvelle-Zélande, la plus grande des colonies australasiennes détachées du continent, est dans le sud-est de ce dernier. Elle se compose de trois îles, séparées entre elles par les détroits de Cook et de Foveaux et comprises entre 34° et 48° de latitude sud, 164° et 176° de longitude est. C'est à environ 200 lieues dans le sud-est de la Nouvelle-Zélande que se trouvent les Antipodes de Paris.

Quant aux îles Fidji, elles sont par 17° de latitude sud et 176° de longitude est.

La plus grande longueur du continent australien est de 3,800 kilomètres et sa plus grande largeur, du nord au sud, de 3,150 kilomètres. En y comprenant la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie, la superficie totale est de 800 millions d'hectares.

Afin de mieux fixer les idées, je prendrai comme terme de comparaison la vieille Europe: ainsi le continent australien seul est vingt-sept fois plus grand que l'Angleterre et l'Irlande réunies et quinze fois plus grande que la France; il n'a qu'un sixième de moins que l'ensemble de l'Europe. Son point le plus rapproché de nous en est à environ 16,000 kilomètres, ce qui est une assez grande distance, et, au moment où je vous parle les habitants, en plein été, sont déjà dans la matinée du mardi tandis que nous sommes encore au lundi dans la soirée et que nous ressentons les effets de l'hiver.

Je regrette beaucoup de n'avoir pu trouver une carte d'Australie assez grande et assez complète pour vous permettre de me suivre dans les détails géographiques que je désirerais donner; je suis donc obligé d'abréger le plus possible cette partie aride de mon sujet.

Le continent australien peut être divisé en trois grandes bandes allant du nord au sud: 1° la bande orientale qui comprend Queensland, la Nouvelle-Galles du sud et Victoria; 2° la bande centrale qui comprend l'Australie du sud à laquelle a été rattachée la partie nord désignée sous le nom de Northern Territory (territoire du nord); et 3° la bande occidentale qui comporte tout entière la colonie dite de l'Australie occidentale.

Ces cinq colonies, aussi bien que celles de la Tasmanie, de la Nouvelle-Zélande et des Fidji, sont absolument distinctes les unes des autres et sont pour ainsi dire autant d'Etats différents, malgré leur communauté d'origine. On peut même

prévoir dès maintenant que, par suite des questions d'intérêt, de travail, de main-d'œuvre, etc , soulevées dans le nord du continent, le Northern Territory et le nord du Queensland se formeront en une nouvelle colonie absolument distincte. Cette séparation que le Parlement britannique ratifiera, aura lieu le jour où les habitants auront reconnu que leurs ressources fiscales sont suffisantes pour payer tous les services publics.

La Nouvelle-Galles du sud est la plus ancienne de toutes les colonies. Cook lui donna ce nom par suite de la grande ressemblance qui existe entre ses côtes et celles du pays de Galles en Angleterre ; c'est là que le premier *settlement* a été fait en 1788 par le capitaine Philipp et un certain nombre de convicts. En 1840, la Nouvelle-Zélande; en 1851, Victoria; et enfin en 1859, le Queensland, se séparèrent de la mère-colonie et formèrent des colonies distinctes.

L'intérieur du continent n'est encore relativement que peu connu et cependant d'assez nombreuses explorations ont été faites par des hommes d'une indomptable énergie, dont quelques-uns tels que les Burke, les Wills, les Leichhardt, etc., sont morts, martyrs de leur amour pour la science et pour l'humanité. Malgré tous ces vaillants explorateurs, il reste encore beaucoup de terres à reconnaître ; mais ce travail se poursuit peu à peu et on découvre que de grandes surfaces, qu'on avait cru jusqu'à présent absolument stériles, sont au contraire très favorables à l'élevage du bétail et à l'agriculture. Il y a là assez de terres fertiles pour nourrir les habitants de l'Europe.

Il y a toutefois en Australie, ou du moins dans une très grande partie de son territoire, un fléau qui ne se fait que trop souvent sentir : c'est la sécheresse. Dans certaines années, 1884 par exemple, elle a fait de cruels ravages et un squatter (éleveur) peut perdre jusqu'à 80,000 moutons. Je dois ajouter que gouvernements et particuliers luttent de

leur mieux contre cette calamité en faisant creuser de nombreux puits. On a reconnu en effet que la quantité totale d'eau de pluie tombée était très notablement supérieure à celle drainée par les rivières ; cet excédent traversant le sol sablonneux doit atteindre la couche imperméable, malheureusement parfois trop profonde, d'où des machines élévatoires la ramènent à la surface. Là, des auges très bien établies permettent d'abreuver les troupeaux en marche.

Je veux aller aussi rapidement que possible, mais puisque j'ai commencé la description du pays qui nous intéresse ce soir, permettez-moi d'ajouter encore quelques mots sur ce sujet, et de vous dire que vous ne pouvez mieux vous figurer la structure générale du pays qu'en le comparant à une sorte d'assiette irrégulière ; les bords surélevés ont été formés par des éruptions volcaniques de l'époque tertiaire ; c'est la partie la plus riche, la plus cultivée et, tant sur le versant interne que sur le versant externe de ces bords, il y a des pâturages de toute beauté.

Quant à l'intérieur, que les géographes appellent également *la table*, on n'y trouve que des éruptions de l'époque secondaire, le granit y apparaît presque partout, et, en maints endroits, le niveau du sol est inférieur à celui de la mer.

Ainsi que vous le savez tous, la découverte de l'Australie ne remonte pas à une date ancienne. On a bien prétendu, d'après certains manuscrits portugais, que son existence aurait été reconnue dès 1532, mais à cet égard le doute est permis. Ce qui est absolument certain, au contraire, c'est qu'en 1606 les Hollandais découvrirent le nord du continent et que pendant tout le XVIIe siècle ils firent des explorations le long de ses côtes ; c'est donc avec raison qu'on l'a appelé pendant longtemps : la Nouvelle-Hollande, et les Anglais qui la possèdent aujourd'hui n'y ont abordé qu'en 1699.

Si le pays est anglais, si presque toutes les côtes et les villes ont des noms anglais, nous ne devons pas oublier que

des compatriotes illustres, les d'Entrecasteaux, les Baudin, les Freycinet, etc., etc., ont visité ces parages lointains et ont largement contribué à leur description géographique. Nous devons également un témoignage de notre gratitude aux Australiens pour le respect dont ils entourent ces grands noms.

Vous avez probablement entendu parler de la touchante manifestation à laquelle a donné lieu la visite faite dernièrement au monument de La Pérouse par le capitaine et l'équipage de l'aviso français *Bruat.*

La Pérouse, vous ne l'ignorez pas, a abordé en Australie, et c'est de Botany-Bay que sont parties ses dernières nouvelles. Les Australiens entourent d'un culte pieux le monument, élevé en 1825, au *gallant La Pérouse,* ainsi que la tombe du révérend Le Mesureur, le savant physicien de l'Astrolabe, et lors de la manifestation que je viens de rappeler, ils ont prouvé que tous les peuples sont unanimes dans leur admiration pour ceux qui consacrent leur vie aux progrès de la science et de l'humanité.

La question : Par qui l'Australie a-t-elle été colonisée ? a donné lieu à bien des controverses. Les uns disent que c'est par les convicts ; les autres affirment que c'est inexact. Les uns et les autres ont également tort.

Les premiers settlements, les premiers établissements de la colonie sont en effet l'œuvre des convicts. Cette œuvre a été commencée par le capitaine Philipp qui, avec un convoi de condamnés, a pris, en 1788, possession du continent australien sous le prétexte, assez fallacieux du reste, que Cook l'avait, quelques années auparavant, placé sous la domination de l'Angleterre. Après avoir reconnu que Botany-Bay n'était pas favorable pour un établissement de ce genre, le capitaine Philipp se transporta à quelques milles dans le nord, dans la magnifique baie de Port-Jackson, où il jeta les fondements de la ville de Sydney.

Ainsi donc il y a un peu moins de cent ans, mille trente personnes ont commencé la colonisation de l'Australie. Les Anglais ont continué à y envoyer des convicts et ils ont créé plusieurs établissements pénitentiaires dans le nord et dans le sud, particulièrement dans la terre de Van-Diemen, mais lorsque la population est devenue plus dense, elle a imposé ses volontés au gouvernement britannique, qui a complètement renoncé à la transportation. Ce qui reste de la colonisation pénale a été complètement absorbé par la colonisation libre et, si mes paroles devaient passer les océans, j'espère que les Australiens ne m'en voudront pas d'avoir déclaré que je connais des fils et des petits-fils de convicts qui sont de très honnêtes gens et qui occupent des situations très élevées. Cependant les habitants n'aiment pas qu'on les appelle des Australiens, des *Colonial*; ils veulent tous être *Anglais*. Ils ont bien tort et cela ne les avance pas beaucoup, car, ainsi que j'ai eu l'occasion de le leur dire, si j'en crois la Genèse, nous serions tous petits-fils de convicts, puisque nos premiers parents, Adam et Ève, ont été condamnés au bannissement à perpétuité.

En divers endroits, notamment dans la terre de Van-Diemen, appelée maintenant la Tasmanie, il reste des travaux admirables exécutés par les convicts et que je voudrais bien voir visiter par ceux qui sont chargés, dans les colonies françaises, d'appliquer la loi sur la transportation.

La population de l'Australie, qui, ainsi que je le rappelais tout à l'heure, n'était que de mille trente personnes en 1788, s'élève aujourd'hui à trois millions d'habitants.

Les naissances — j'appelle l'attention des Français sur ce point—sont de 3, 5 pour cent par an et les décès ne sont que de 1, 3, soit une augmentation définitive de 2, 2 pour cent par an.

Cet accroissement de population est considérable et il faut y ajouter encore l'immigration, au moins égale en importance.

La population se compose principalement d'Anglais, de beaucoup d'Irlandais, de quelques Allemands, et de très peu de Français. Il paraît que le Français n'aime pas à voyager; il se plaint des difficultés de la vie ; il trouve que tout va de mal en pis chez lui, mais il ne sait pas aller chercher ailleurs un meilleur gîte.

Quant à la population aborigène, on n'en connaît pas exactement le nombre, mais il est aujourd'hui très limité. M. Marin La Meslée, fondateur de la Société Géographique d'Australasie, évalue à environ 35,000, les aborigènes existant encore sur le continent australien, mais ce ne sont là que des probabilités ; les documents officiels ne sont pas d'accord à cet égard et je vous donne le chiffre sans aucune garantie. Une seule chose est certaine, c'est que la race aborigène tend plutôt à disparaître et qu'elle a déjà complètement disparu en Tasmanie.

La Nouvelle-Zélande possède encore 43,000 individus de la race Maori qu'il ne faut pas confondre avec les natifs du continent australien, lesquels semblent occuper le degré le plus bas de l'échelle des humains. Les Maoris, auxquels on rattache les canaques de Tahiti, ont conservé une sorte d'organisation politique, ils seraient assez facilement assimilables et quelques-uns d'entre vous ont pu voir, à Londres, un de leurs rois, venu pour obtenir le redressement de torts qu'il imputait au gouvernement.

Aux îles Fidji, il y a une population aborigène totale d'environ 62,000 individus, ayant une grande ressemblance avec les canaques des Nouvelles-Hébrides et de la Nouvelle-Calédonie ; la différence, s'il y en a une, est plutôt en faveur des Fidjiens. Du reste on peut faire remarquer en passant que, plus on avance vers l'ouest, plus la race aborigène de l'Océan Pacifique s'abâtardit ; magnifique à Tahiti, elle est belle aux Samoa, médiocre vers les Fidji et la Nouvelle-Calédonie, enfin horrible en Nouvelle-Guinée et en Australie.

Le climat de l'Australie n'est évidemment pas uniforme. Commençant par 10° pour finir par 40° de latitude sud on y trouve tous les climats, depuis le climat intertropical dans le nord du Queensland, jusqu'au climat de la France en Tasmanie et de l'Écosse en Nouvelle-Zélande, mais toutes ces contrées sont d'une salubrité remarquable.

L'Australie contient tous les métaux sans exception, même le nickel, ce métal si abondant en Nouvelle-Calédonie. Tout le monde connaît le mouvement produit par la découverte de l'or en Australie ; ce qu'on sait peut-être moins, c'est que depuis le début de l'exploitation, il a été extrait plus de sept milliards de francs d'or, dont la plus grande partie dans la province de Victoria.

Les mines de cuivre de Cobar (Nouvelle-Galles du Sud), de Burra-Burra (Australie du Sud), d'autres encore, sont très riches et les quantités extraites influent sur les prix. Enfin Silverton dans la Nouvelle-Galles du Sud, est une ville qui littéralement sort de terre devant vos yeux, au milieu de gisements argentifères d'une très grande richesse.

Quant au charbon, qu'on a appelé avec raison le pain de l'industrie, il existe également en abondance et tout le monde connaît les riches mines de Newcastle, au nord de Sydney.

L'Australie réunit donc toutes les conditions nécessaires pour un rapide et immense développement et elle marche dans cette voie d'un pas assuré. Mais ce n'est pas le nombre et la richesse des mines qui seuls peuvent assurer la prospérité d'un pays ; les Australiens l'ont bien compris et possédant une terre admirablement propre à la culture et à l'élevage, ils s'y sont adonnés avec une ardeur dont quelques chiffres vont vous donner une idée.

Les colonies possèdent actuellement :

1,500,000 chevaux ;

9,500,000 bêtes à cornes ;

90,000,000 de moutons.

Ces chiffres gagneront encore en éloquence si vous voulez bien les comparer avec celui de trois millions d'habitants.

On cite un éleveur qui, à lui seul, possède un million de bêtes à cornes, et un squatter de mes amis possède 600,000 moutons.

Tous ces animaux, moutons, bêtes à cornes, chevaux, etc., ont été importés, mais le sol est tellement favorable, que les premiers moutons, introduits par le capitaine Mac-Arthur, et qui provenaient du troupeau du roi Georges, s'étaient si bien transformés après quelques années, qu'on avait de la peine à en reconnaître l'origine.

Les animaux originaires du pays, comme hélas les habitants aborigènes, sont fort laids. Je citerai d'abord le kanguroo, de la famille des marsupiaux. Il y a, paraît il, cent cinquante et une espèces de marsupiaux en Australie, allant depuis le grand kanguroo d'une taille égale à celle d'un homme, jusqu'au kanguroo-rat. Ces animaux ne sympathisent pas avec les moutons et font beaucoup de mal aux troupeaux. Par suite, on les détruit sans relâche. Leur peau se vend facilement, quant à leur chair, elle n'est pas désagréable à manger, surtout quand on n'a pas autre chose à sa disposition.

Les espèces d'oiseaux sont assez nombreuses. Il en est une, l'autruche australienne, qu'on appelle *emu*. On la rencontre encore par troupes dans l'intérieur, mais elle tend à disparaître, comme le kanguroo du reste.

Ce qui frappe surtout le voyageur qui parcourt les parties boisées de l'Australie, c'est la quantité prodigieuse de perroquets qu'il y rencontre. Les types les plus variés et les plus splendides semblent s'être donné rendez-vous dans ce coin du monde, et, en certains endroits, ils sont aussi nombreux que les moineaux en Europe.

Le règne végétal est actuellement très riche en Australie grâce aux importations ; dans le sud, qui jouit d'un climat

tempéré, tous les arbres à fruits de l'Europe viennent parfaitement, mais au début le créateur semble avoir réservé la terre australienne pour l'eucalyptus, dont le baron Ferdinand Von Mueller, le savant botaniste de Victoria, compte plus de 200 espèces.

Par suite des défrichements incessants, l'eucalyptus tend, sinon à disparaître, du moins à devenir beaucoup plus rare et il y a peut-être là un danger pour l'Australie, car, à juste titre, on attribue à cet arbre la grande salubrité du pays. Il en est de même pour le niaouli de notre possession de la Nouvelle-Calédonie.

On cultive la canne à sucre dans le nord et aux îles Fidji, le blé dans le sud et la vigne presque partout.

Permettez-moi d'appeler un instant votre attention sur la vigne australienne.

J'ai été frappé de l'avenir qui est réservé à l'Australie au point de vue vinicole. Le jour où elle fera appel à de véritables viticulteurs, à des gens qui, comme nos vignerons de la Bourgogne et du Bordelais, connaissent par intuition, pour ainsi dire, le travail délicat et difficile de la préparation du vin, ce jour là, elle possèdera une nouvelle source de richesses.

Il manque là-bas de ces hommes chez lesquels la connaissance de la culture de la vigne et de la préparation du vin est l'accumulation d'une expérience remontant à une époque ancienne déjà. Je serais bien aise que mes paroles fussent entendues de nos braves paysans français, de ces travailleurs actifs, intelligents, honnêtes et sobres par excellence, qui luttent contre le fléau qui ravage leurs terres ; je puis leur assurer que, possédant un petit pécule—il ne faut jamais émigrer sans cela—ils ne tarderaient pas à se faire une fortune.

Vous venez de voir rapidement avec moi toutes les ressources que possède l'Australie et tout le développement qu'elle a acquis dans une période de temps relativement très courte ;

et pourtant il est encore des personnes qui croient que c'est un pays de sauvages. Comment, vous allez dans ce pays de nègres ! m'ont dit quelques-uns, et pas des plus ignorants, lorsque je quittais la France, il y a près de quatre ans.

Eh bien ! ce pays de sauvages a dix mille kilomètres de chemins de fer, avec des travaux d'art extrêmement remarquables ; il y a entre autres, dans les montagnes bleues, ce qu'on appelle le grand zig-zag qui ferait honneur à nos premiers ingénieurs de l'Ecole des ponts et chaussées ; c'est d'une hardiesse, d'une beauté et d'une solidité dont les Australiens ont le droit de se montrer fiers.

De tramways existent dans plusieurs villes, et, à Sydney, ils ont la vapeur comme moteur ; moyennant une somme très minime ils vous transportent à d'assez grandes distances et les départs sont des plus fréquents.

Il y a 150,000 kilomètres de lignes télégraphiques, ce qui est un joli chiffre pour trois millions d'habitants. Une ligne entre toutes est à citer ; c'est celle de l'Overland qui passe à travers le désert central et réunit l'Australie du Sud au câble sous-marin de l'Inde.

Enfin, ce soi-disant pays de sauvages est relié à la Tasmanie, à la Nouvelle-Zélande et même à l'Europe par des câbles sous-marins. Tous les matins on reçoit, dans les villes principales, des nouvelles télégraphiques du monde entier et les faits importants de la France étaient portés à notre connaissance plus tôt qu'ils ne parvenaient dans beaucoup de petites villes des départements.

La presse australienne mérite toute votre attention. Chaque ville a au moins un journal, qu'il ne faut pas comparer à ce qu'on appelle vulgairement une feuille de chou ; c'est au contraire une belle et bonne publication, donnant beaucoup de nouvelles et surtout beaucoup d'annonces. Mais à la tête de la presse australienne il faut mettre le *Morning Herald*, de Sydney, et l'*Argus*, de Melbourne.

Le premier, qui est, dit-on, plus riche que son confrère, parcequ'il a plus d'annonces, est, comme lui, très bien informé et publie souvent des articles rédigés d'une façon supérieure; j'en ai découpé un certain nombre que je conserve précieusement.

Quant à l'*Argus* de Melbourne, on peut l'appeler avec raison le *Times de l'hémisphère austral*. Je ne connais pas en France — j'en demande pardon à mes confrères de la presse — de journal qui puisse lui être opposé ; le *Temps* lui-même, qui est cependant un des journaux les plus complets et les mieux faits, est à mon avis, dépassé par son confrère des antipodes.

L'*Argus* donne des articles de fond sur toutes les questions et il y a dans le *staff* (état-major) du journal des hommes de la plus grande valeur. Je demande à en présenter un plus particulièrement à mes compatriotes : c'est M. James Smith, qui est venu en France pendant un certain temps, qui aime beaucoup notre pays et chez lequel j'ai trouvé une bibliothèque française que je souhaiterais voir chez beaucoup de vous, car elle est composée de ce qu'il y a de plus pur, de plus exact et de plus beau dans notre langue.

Dans plusieurs colonies, il y a également des journaux illustrés et des journaux satiriques ; ils ne valent pas ceux publiés en Angleterre. Je reste impartial, quoique l'un d'entre eux ait cru devoir publier ma caricature faite par un artiste avec lequel j'ai eu depuis les meilleures relations.

Il n'y a pas, à proprement parler, de religion d'État en Australie, mais, en conséquence des *acts constitutionnels* des colonies, certains membres de l'église anglicane ont droit à un traitement. Ce traitement est important et il est proportionnel au rang occupé dans la hiérarchie ecclésiastique : le primat ou principal évêque, qui réside à Sydney, reçoit 50,000 fr. par an ; l'évêque de Melbourne en reçoit 33,000. Il y a en tout dix-huit évêchés de l'église épiscopale. Quant aux

pasteurs, qui correspondent aux curés du culte catholique, ils ont tous des situations fort convenables.

Comme importance, c'est l'Eglise catholique qui vient immédiatement après l'Eglise anglicane. Elle compte deux archevêques : l'un, primat, à Sydney, l'autre à Melbourne et quinze évêques pour l'ensemble des colonies australasiennes. Enfin, il y a une multitude de sectes religieuses dont je ne vous ferai pas la nomenclature, elle serait trop longue. Partout s'élèvent des églises à l'usage de ces différents cultes.

Je ne voudrais rien dire d'irrespectueux pour la religion — j'ai moi-même le sentiment religieux, — mais enfin il y a certains moments où, en présence de ce qui se passe, on est tenté de... sourire. Une église se construit-elle à un coin de rue qu'aussitôt, si l'autre coin est vacant, on édifie un temple pour un culte différent ; tout cela a l'air de vous dire : *la maison n'est pas à l'autre coin du quai.*

J'ai même trouvé dans Collins street, à Melbourne, une église dont le vocable est : *Independent church* (église indépendante) ; en consultant mes notes de voyages, je lis en regard : architecture *idem.* Il est vrai qu'on n'est pas, comme à Paris, tenu de soumettre les plans à la municipalité.

Je dois déclarer hautement que la population australienne, à peu d'exceptions près, est religieuse ; j'ajouterai que le sentiment religieux chez elle n'est pas simplement platonique, mais qu'il est militant et que les membres d'une secte, quelle qu'elle soit, coopèrent à sa défense ou à sa propagande par la parole et par les actes. Je ne veux vous en citer qu'un exemple. Le révérend Charles Strong, ministre de l'Eglise presbytérienne, un des hommes les plus distingués que j'ai eu l'honneur de connaître à Melbourne, ayant prononcé des sermons qui, selon la pensée du consistoire, n'étaient pas absolument orthodoxes, fut relevé de ses fonctions. Quelques jours après, une députation de ses adhérents lui remettait un chèque de 3,000 livres sterling (75,000 francs), recueillies en

peu de temps par une souscription toute privée. Tous les hommes réellement libéraux, même ceux qui n'ont peut-être pas approuvé toutes les interprétations du ministre, ont approuvé cette démonstration d'une population qui veut une religion, mais qui veut aussi qu'elle ne soit jamais sous la domination d'un gouvernement ou d'une coterie.

J'ai à vous parler maintenant de l'instruction publique dans les colonies australasiennes.

On m'a fait quelquefois le reproche d'être devenu un peu australien, et on a eu tort. Est-ce être mauvais patriote que de reconnaître ce qu'il y a de beau et de bon dans un pays et de chercher à le dire aux siens pour qu'ils en fassent leur profit ? Je ne le crois pas et je ne crains pas de le dire : il n'y a pas en Europe un pays où l'instruction soit mise autant à la portée de tous qu'elle l'est en Australie. L'instruction y est obligatoire, presque gratuite, mais les écoles sont libres, bien que l'Etat conserve un droit de contrôle que je trouve absolument légitime. L'enseignement secondaire est bien compris et six mille écoles des deux degrés sont réparties dans les diverses colonies. Six mille écoles pour trois millions d'âmes ! Je soumets ces chiffres à vos méditations.

Quant à l'enseignement supérieur, il est donné dans cinq universités, dont quatre, celles de Sydney, de Melbourne, d'Adelaïde et de la Nouvelle-Zélande, peuvent délivrer des diplômes qui ont la même valeur que ceux des universités de la métropole.

Je suis heureux de dire ici qu'un de nos compatriotes, le jeune Frank Leverrier, a été, il y a trois ans, un des brillants lauréats de l'université de Sydney ; j'ai assisté à la séance solennelle et je vous assure que mon cœur de patriote a battu bien fort en entendant prononcer son nom.

Les sociétés savantes ou d'instruction populaire sont très nombreuses. Il est curieux de voir des hommes que toutes

leurs occupations sembleraient devoir plutôt éloigner des choses de la science et des arts, de voir ces hommes, dis-je, se réunir le soir pour étudier ensemble ou écouter des conférences.

Parmi les sociétés savantes, je ne puis passer sous silence la société de géographie d'Australasie, qui a été fondée par un Français, M. Marin La Meslée.

C'est la législation anglaise qui forme la base des lois en vigueur dans les colonies australiennes ; néanmoins de nombreuses modifications ont été apportées par les divers Parlements. La justice est très respectée, et, dans toutes les circonstances où celà est possible, même dans les causes civiles, le verdict est prononcé par un jury, plus ou moins nombreux, selon l'importance des cas ; ce jury doit être unanime dans ses décisions.

Les magistrats ont une indépendance qui fait autant d'honneur aux institutions qu'à eux-mêmes et plusieurs, tels que sir William Manning entre autres, ne dépareraient pas les plus hauts sièges de la magistrature européenne.

Ils sont très largement rétribués : le *chief justice* (premier juge) de Sydney reçoit 82,500 francs et celui de Melbourne 87,500 fr.; un juge de district de 15,000 à 20,000 fr.

Toutes les colonies australasiennes sont des colonies distinctes, ayant chacune leur gouvernement et jouissant du self-government, sauf l'Australie occidentale et les Fidji qui sont encore ce que les Anglais appellent : colonies de la couronne, c'est-à-dire administrées par un gouverneur assisté d'un conseil, mais non d'un ministère responsable devant le Parlement.

L'organisation diffère un peu dans les diverses colonies libres, et je ne vous en indiquerai que les traits principaux, qui, en résumé, sont analogues à ceux de la constitution britannique.

La reine est représentée par un gouverneur nommé par

elle ; la Chambre des lords par le Conseil législatif, dont les membres sont nommés ou élus à vie, et la Chambre des communes par l'Assemblée législative, avec la différence toutefois que cette dernière est nommée par un suffrage universel des plus étendus. En effet tout citoyen qui a trois mois de résidence est électeur.

Dans les élections municipales même, les étrangers offrant des garanties suffisantes sont souvent appelés à participer à la nomination des mandataires de la commune. J'approuve hautement cette dernière mesure et je l'ai recommandée au ministre pour nos colonies. Il est remarquable combien les habitants des colonies, même ceux d'origine étrangère, s'intéressent aux affaires de leur commune et combien ils votent en parfaite connaissance de cause.

Dans cette organisation politique de l'Australie, il y a quelque chose d'assez curieux pour ceux qui ont étudié l'histoire. Beaucoup d'entre vous, tous même probablement, se souviennent de l'agitation dite *chartiste*, qui s'est produite en Angleterre dans la première moitié de ce siècle et a été très rigoureusement réprimée. Plusieurs des chefs de ce mouvement, fuyant la mère-patrie, se sont réfugiés en Australie et on retrouve dans les constitutions coloniales plusieurs de leurs principaux desiderata, tels que suffrage universel, scrutin secret, indemnités aux représentants, parlements triennaux, etc. Je dois ajouter que tout cela fonctionne parfaitement et que de l'étude attentive de ces pays, de leurs progrès, de l'esprit qui anime leurs habitants, on arrive bientôt à reconnaître que beaucoup de questions, qui semblent insolubles dans notre vieille Europe, se résolvent là-bas avec la plus grande facilité. Ici nous discutons, nous nous agitons pour des choses qui souvent n'en valent guère la peine ; là-bas on agit.

Je dois pourtant faire une réserve au sujet du suffrage universel que je trouve trop étendu, au moins en ce qui con-

cerne le temps de la résidence préalable, ce qui a de fâcheuses conséquences pour le développement de l'immigration.

Les ouvriers australiens, surtout les nouveaux venus, sont en général opposé à l'immigration ; comme ils ont le droit de vote après trois mois de résidence, leur opinion pèse fortement sur les représentants, et, par conséquent, sur les mesures prises.

Je suis ainsi amené à vous parler des ouvriers sans travail, des *unemployed*, comme on dit en anglais.

Pendant mon séjour en Australie, il y a eu presque partout une agitation d'ouvriers sans travail ; je l'ai suivie plus particulièrement à Sydney. J'ai assisté aux manifestations et aux meetings qui se tenaient au pied de la statue du prince Albert (Albert the good, Albert-le-Bon), à l'entrée de Hyde-Park ; j'ai écouté de longs discours, j'ai même causé avec des manifestants. Je m'empresse d'ajouter que, malgré la similitude des circonstances, ces manifestations n'avaient pas le caractère émouvant, j'allais dire irritant, que nous savons leur donner.

A Sydney, nous n'étions guère, pour assister à ces réunions, que quelques journalistes et un ou deux étrangers. Je vous assure que cela diminue singulièrement l'importance d'une manifestation lorsqu'elle est privée du concours de tout un monde — permettez-moi le mot — de tout un monde de *badauds*.

Puisque j'ai commencé cette question des ouvriers sans travail, je dois conclure.

A Sydney donc, les ouvriers se sont assemblés un beau jour pour discuter et, peut-être, élucider la situation.

Il n'y pas de travail ! tel était le cri de ralliement.

L'autorité ne pouvait rester sourde à ce cri, dénotant une véritable détresse politique et elle devait chercher à y porter remède dans la limite de ses attributions. Cela me paraissait évident, mais jugez de mon étonnement lorsque j'entendis

plusieurs orateurs, très applaudis du reste, déclarer qu'il fallait s'engager à ne pas accepter de travail à moins de douze shillings, soit quinze francs par jour. Pour des ouvriers sans travail, se donnant comme réduits à la plus profonde misère, ils me parurent assez gourmands ! Je sus plus tard, par le ministre des travaux publics, qu'une semblable proposition n'était pas nouvelle,que des escouades de ces manifestants avaient été dirigées sur divers points où elles trouvèrent, en attendant salaire, des tentes, des vivres et des outils; que tentes, vivres et outils avaient été enlevés et que les hommes étaient revenus à Sydney, toujours ouvriers sans travail.

Un grand entrepreneur, chargé des travaux de la conduite des eaux du Nepean à Sydney, manquait d'ouvriers ; à plusieurs reprises il envoya son fils recruter des hommes à la statue du Prince-Albert, mais toujours en vain.

Pour en terminer avec cette agitation, le ministre des travaux publics, l'honorable Francis Wright, consentit à recevoir les délégués, plus ou moins autorisés, des manifestants et à écouter leurs doléances.

Il leur a demandé pourquoi ils ne voulaient pas aller dans l'intérieur.

« C'est que, répondirent-ils, la plupart d'entre nous crai» gnent que le travail ne dure pas assez longtemps et nous » préférons rester à Sydney » mettez *Paris* au lieu de *Sydney* et vous aurez la pensée de beaucoup de manifestants français.

The beggars are not the choosers (ceux qui sollicitent ne choisissent pas), leur dit avec raison le ministre et il ajouta: « Je ne sache pas que l'Etat doive le travail aux ouvriers, » mais il a pour mission d'assurer l'ordre public ; si vous ne voulez pas accepter le travail qu'on vous offre au prix du jour, tant pis pour vous. »

A la suite de cet entretien, tout s'est calmé et nous n'avons plus entendu parler d'ouvriers sans travail.

Je dois ajouter que les sentiments d'extrême bienveillance de M. Wright pour les classes laborieuses ne peuvent être mis en doute par personne. Ainsi qu'il l'a déclaré lui même, dans sa jeunesse, il a été ouvrier et, à dix-sept ans, il maniait la brouette « bien que le sang lui sortit des mains. »

Je reviens maintenant à la question de l'immigration.

Ayant entendu un jour un orateur s'écrier que l'immigration ferait baisser les salaires et qu'il fallait s'y opposer par tous les moyens, je me permis, à l'issue de la séance, de le prendre à part — là, comme partout ailleurs, quand on prend quelqu'un à part, il y a immédiatement dix à douze personnes qui vous entourent — et je lui dis à peu près ceci : « Il est possible, si non probable, que l'immigration fasse » baisser les salaires bien qu'il reste encore d'immenses ri» chesses à exploiter dans votre pays, mais, en tous cas, » beaucoup d'objets fabriqués baisseront davantage ; or, un » budget se compose de recettes et de dépenses et il y a bé» néfice lorsque ces dernières baissent dans une proportion » plus grande que les premières. »

Lorsque le peuple australien aura bien compris que l'immigration lui permettra le développement de toutes ses richesses, il la favorisera autant qu'il l'entrave maintenant ; je souhaite donc qu'il revienne à des idées économiques plus justes.

Puisque j'ai eu à parler du ministre des travaux publics de la Nouvelle-Galles, je ne veux pas laisser passer cette occasion sans adresser mes sincères remerciements à tous ceux de ses collègues que j'ai eu l'honneur de voir. Partout, dans toutes les colonies, j'ai rencontré des hommes d'une réelle valeur, d'une très grande amabilité et qui m'ont facilité mes études avec une grâce et une courtoisie parfaites. Si quelques-uns, comme l'honorable M. James Service, premier ministre de Victoria, font parfois des discours violents contre la France, à propos de son projet d'envoi des récidivistes dans

le Pacifique, je vous assure que, dans le tête-à-tête avec un Français, il ne leur reste qu'une franche cordialité pour le visiteur et des sentiments sympathiques pour notre pays. Mais il faut aussi que ce Français ne soit pas comme ceux, que je n'ai que trop vus, qui ne cessent de crier : « Quel hor- » rible pays ! il n'y a pas de restaurants comme sur le bou- » levard, il n'y a pas de Bullier, il n'y a pas de Folies-Ber- » gère ! Quel pays de sauvages ! »

Il est certain que si nous rencontrions ici des gens tenant un semblable langage sur la France, nous n'éprouverions pour eux ni admiration ni estime. Certes il y a des choses à blâmer en Australie — où n'y en a-t-il pas ? — mais il y en a aussi, et beaucoup, qui doivent être hautement louées. Quand on se présente avec de pareils sentiments de justice, on est toujours sûr de recevoir bon accueil. Je ne m'en suis jamais départi et un ministre m'a dit un jour, au moment où je prenais congé de lui : « Vous, vous êtes un vrai Français. » J'ai été fier de ce compliment.

J'aborde maintenant une question qui n'a pas fait beaucoup de bruit en France, mais qui a vivement agité l'opinion publique en Australie et en Angleterre ; la question de la fédération.

Je suis revenu de Melbourne à Sydney lorsque la convention intercoloniale s'est réunie dans cette dernière ville, en décembre 1883. J'ai suivi ses débats avec la plus grande attention et j'en ai adressé un résumé aussi complet que possible au ministère qui a dû le recevoir en même temps, sinon avant, que les procès-verbaux ne parvinssent au secrétaire d'Etat pour les colonies à Londres.

La fédération est une question très importante pour les Australiens et pour les Anglais, mais cet événement ne se réalisera pas demain.

En général, les Australiens désirent la fédération ; le gouvernement britannique, en semblant l'approuver, est-il sin-

cère et, en posant certaines conditions, n'espère-t-il pas *in petto* qu'elles sont irréalisables ? En tous cas, il y a encore de grands obstacles à la fédération, et ces obstacles ne disparaîtront que par une nouvelle manifestation du sens pratique des Australiens. Il ne faut pas se le dissimuler, les colonies se jalousent entre elles, surtout la Nouvelle-Galles du Sud et Victoria. En outre, et pour moi c'est le principal obstacle, le régime économique est absolument différent. Peut-on comprendre une fédérat on entre colonies, protectionnistes comme Victoria, et libre-échangistes comme la Nouvelle-Galles du Sud ? Entre colonies qui ont des barrières fiscales le long de leurs frontières communes ? Mais un jour, peut-être proche, tous ces obstacles tomberont ; la grandeur et la prospérité de l'Australie l'exigent et l'esprit pratique des Australiens leur dictera ce qu'ils auront à faire pour atteindre ce résultat.

Que la France y songe bien : grâce au percement de l'isthme de Panama, l'Australie sera bientôt un point important du globe avec lequel le vieux monde devra compter, et ceux qui auront été les plus prévoyants récolteront les fruits de cette prévoyance.

J'ai fini, Mesdames, ce que j'appellerai la partie aride de mon sujet ; ce que je vais vous dire vous semblera aussi aride peut-être, mais enfin je vais tâcher de le rendre un peu plus gai. Je veux vous parler de la vie et des mœurs en Australie.

Il y a plusieurs grandes villes en Australie, mais deux surtout sont très importantes : Sydney et Melbourne, ayant 220,000 et 280,000 habitants.

Melbourne est de création beaucoup plus récente et a un cachet plutôt américain qu'anglais. Ses rues sont grandes, larges, tirées au cordeau et bordées de très-belles constructions. Sydney, au contraire, a encore beaucoup de rues étroites ou tortueuses et ses constructions sont en général moins grandioses, mais elle a sur sa rivale l'immense avantage d'une situation incomparable. Du côté de la rade, les criques,

les baies bordées de maisons et de villas entourées de verdure, forment un admirable panorama.

En vérité ceux qui ont les moyens et le loisir devraient aller voir ce merveilleux Port-Jackson.

Quant à la vie, elle est agréable dans ces deux villes, à civilisation absolument européenne; toutefois on y retrouve toujours la même différence; Sydney est désert le soir, sa population aisée habitant les faubourgs qui sont fort élégants; Melbourne au contraire reste animée jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

Au point de vue des affaires, Sydney est également plus anglais, c'est-à-dire plus froid et plus circonspect. A Melbourne, on traite un peu à la façon américaine, avec une hardiesse qui exclue quelquefois la prudence.

Les colonies australasiennes possèdent également leur Trouville, c'est Hobart, la capitale de la Tasmanie, dont le port est fort beau et fort bon. Hobart est en été le rendez-vous d'une nombreuse société et dans les mois de janvier et de février, on y trouverait des réunions aussi belles que celles de nos grandes stations balnéaires s'il y avait, permettez-moi de le dire, Mesdames, des femmes aussi charmantes que les Françaises.

Un fait curieux à constater est l'influence du soleil sur le physique et le moral des races. Les dames anglaises sont très bien, souvent fort jolies, mais enfin elles passent pour avoir... — ce que je vais dire là est peut-être un peu délicat, mais je me risque tout de même — elles passent pour avoir la silhouette un peu rectiligne. Sous l'influence du soleil, la race s'est transformée, et, puisque j'ai été chargé d'une mission commerciale, je puis bien renseigner ici Messieurs les commerçants en leur disant que l'importation en Australie du lait Mamilla n'aurait absolument aucune chance de succès.

Les hommes également ont un peu perdu de l'allure an-

glaise, ils ont plus de vivacité dans la parole ainsi que dans le geste. On peut aisément s'en apercevoir par les discussions du Parlement, qui sont vives, animées et ressemblent plutôt à celles de notre Parlement qu'à celles du Parlement anglais.

Les dames sont belles, moins belles que vous, sans doute, Mesdames, mais elles sont réellement belles. Malheureusement, en général, elles s'habillent mal, n'ont pas beaucoup de goût et portent des couleurs voyantes, du rouge, du bleu, du vert ; il y a de si beau perroquets en Australie !

Un exemple suffira pour vous montrer jusqu'à quel point on peut pousser l'exagération des couleurs. Vous savez que dans les pays anglais les dames portent souvent le deuil avec un simple crêpe au bras, or, j'ai vu une jeune dame portant ce crêpe sur une robe... rose.

Cela est d'autant plus fâcheux que celles qui, au dehors, ne portent que des couleurs sombres, sont fort agréables à voir.

Il y a des toilettes très riches. On m'a montré aux courses de Melbourne, une robe qui aurait coûté 25,000 francs ; elle venait, disait-on, de Paris. C'était très-beau, mais d'un beau un peu douteux.

L'impression que je viens de vous communiquer sur l'ensemble des toilettes australiennes, est celle que j'avais au moment où je me suis embarqué pour revenir en France et je me disposais, en mettant le pied sur la terre de mon pays, après une absence de deux ans, à noyer pour ainsi dire ces souvenirs dans la contemplation des élégantes toilettes françaises que j'ai tant prônées là-bas.

Eh bien ! vous le dirai-je ? je trouve ici des formes de chapeaux que je croyais avoir laissées bien loin derrière moi, et d'autres formes que je ne désignerai pas davantage, mais que je ne puis admirer.

Au fait, c'est peut-être moi qui ai tort : vous êtes charmantes, Mesdames, vous le savez, vous en usez... je n'ai pas dit que vous en abusiez.

Les jeunes filles ont une très grande indépendance et la loi les protège. Elles sont peut-être un peu évaporées, mais c'est plutôt en apparence qu'en réalité; elles sortent seules sans se faire accompagner par la maman ou escorter par une servante ; j'aime cette habitude, elle apprend à se tenir et à se garder; elle donne en même temps une allure assez crâne. Ces demoiselles rient quelquefois au nez des étrangers, surtout quand les étrangers portent des moustaches en pointes et cirées... mais on aurait mauvaise grâce à s'en fâcher quand le rire montre de jolies dents.

Les hommes sont en général un peu *rough* comme on dit en anglais; il est vrai qu'ils sont absorbés par les affaires et que beaucoup résident à la campagne presque toute l'année; quoiqu'il en soit, sous le rapport de la sociabilité, l'homme est resté en arrière de la femme.

Bon nombre de jeunes Australiens imitent, par initiation peut-être, nos élégants du boulevard, nos gommeux, nos pschutteux, je crois; — je ne suis plus très au courant des termes — ils les imitent et sont aussi mal qu'eux. Je leur reproche surtout de manquer de respect pour la vieillesse. Cette observation a été faite par les Australiens eux-mêmes.

Cette jeunesse s'amuse; elle est même bruyante... mais à huis-clos. C'est encore un des défauts de l'australien; je ne voudrais pas dire qu'il est hypocrite, l'expression dépasserait ma pensée, mais il aime à se cacher dans ses plaisirs, contrairement au Français qui, lui, peut-être, s'affiche un peu trop.

Il y a des bars à tous les coins de rue; ce n'est même pas assez dire, il y en a presque à chaque pas. Le bar, vous le savez, est ce comptoir autour duquel on reste debout pour boire, sans prononcer une parole quelquefois. Il n'y a pas, comme en France, ces cafés où un rafraîchissement n'est, le plus souvent, qu'un prétexte à une causerie et où le voyageur, fatigué d'une longue promenade, peut, pendant la

belle saison, voir défiler la ville devant lui. Quand on circule avec certain Australiens on peut être sûr qu'ils ne laisseront pas passer deux bars sans entrer au moins dans un. Cette manie de boire est une des grandes plaies du pays ; l'ivrognerie est le vice le plus répandu et, à cette occasion, je me permettrai d'adresser un reproche sévère aux dames et aux jeunes filles australiennes, car si elles le voulaient fermement, elles feraient disparaître bientôt, sinon en totalité, du moins en grande partie ce déplorable état de choses et leur intervention vaudrait infiniment mieux que celle de la *Salvation army*, du *Blue ribbon* ou autre association du même genre, dont les excès, pour être d'un autre ordre, n'en sont pas moins fâcheux.

J'ai vu dans des lieux publics, dans des tramways, entrer des hommes en apparence bien élevés, mais ivres et les dames, les jeunes filles, au lieu de se détourner avec dégoût se bornaient à sourire comme elles l'eussent fait pour la chose la plus naturelle du monde.

Les théâtres sont assez suivis, mais les représentations finissent de bonne heure ; les gens de travail qui se lèvent tôt ne détestent pas de se coucher de même et les théâtres ouvrent à huit heures pour fermer peu après dix heures et demie.

Il y a de jolies salles ; les mises en scène sont soignées ; les acteurs souvent bons représentent volontiers ce qu'on appelle des adaptations et ce que nous qualifions, nous, des démarquages de pièces françaises. L'opérette y est aussi en vogue et j'ai entendu avec un certain plaisir la *Mascotte*, la *Périchole*, etc. Toutefois je reprocherai aux chanteurs, chanteuses et choristes de pousser le son jusqu'au cri ; il est vrai que cela semble faire grand plaisir à la masse des auditeurs, car plus les cris sont forts, plus les sifflets sont stridents. En Australie, les sifflets remplacent les applaudissements — tout n'est que convention dans ce monde — et les person-

nes qui se destinent à la carrière théâtrale seront bien aises de le savoir pour le cas où elles se présenteraient sur une scène australienne. Malgré toutes ces critiques, je ne dirai pas, comme certains Français, qu'à part les théâtres de Paris, il n'y a rien au monde ; je déclare au contraire que j'ai passé de charmantes soirées dans les théâtres de Melbourne et de Sydney.

Puisque j'ai parlé de musique, je ne puis laisser ignorer un grave abus qui existe en Australie... c'est l'abus du piano. vous ne pouvez vous imaginer combien cet instrument y est répandu. Je ne dirai pas qu'il y en a à tous les étages — il y a peu de maisons à étages — mais certainement toute villa, tout cottage, toute habitation en un mot, en possède un, sinon deux. C'est à un tel point qu'un mauvais plaisant voulait donner à Sydney le nom de *Pianopolis*.

Les jeunes australiennes, qui sont de charmantes filles, et ont de la grâce, jouent horriblement mal du piano ; par contre elles en jouent souvent. Je ne conteste pas que ce goût immodéré pour le bruit ne fasse l'affaire des importateurs de pianos, mais franchement, si on avait choisi un instrument moins sonore, cela m'eût fait grand plaisir.

J'aurais encore beaucoup d'observations à vous soumettre sur les pays que j'ai parcourus, mais l'heure s'avance et il faut que je ménage votre bienveillante attention si je ne veux pas me l'aliéner. Je passe donc à une question qui a une très grande importance : c'est celle des rapports de la France avec les colonies australasiennes.

Sauf en Nouvelle-Calédonie, je n'ai pas lu beaucoup de journaux français pendant mon voyage, mais enfin il m'est revenu qu'on s'était préoccupé ici de ce que pensaient et faisaient ces colonies au sujet de l'envoi des récidivistes dans nos îles du Pacifique.

J'ai suivi cette question de très près, j'ai causé avec beaucoup de monde et, pour moi, l'opinion s'est trompée des deux

côtés. En Australie, l'émotion publique a été plus apparente que réelle et, je ne crains pas de le dire, la question des récidivistes a été, pour plusieurs, le remorqueur qui devait faire avancer d'autres questions. Les uns, voulant hâter la fédération, faisaient du « déversement des pires criminels de la France *(sic)* un tableau tel que toutes les forces réunies étaient à peine suffisantes pour s'en garantir ; d'autres convoitaient les Nouvelles-Hébrides qui sont sur la route qui les relie eux-mêmes à l'Amérique du Nord, d'autres enfin, réclamaient l'annexion de la Nouvelle-Guinée afin d'y trouver des travailleurs — ceux-là ont au moins reçu satisfaction — tels ont été les motifs réels, mais non déclarés, de la campagne entreprise par plusieurs gouvernements coloniaux, campagne conduite du reste avec talent, mais peut-être aussi avec trop de violence, ce qui, en politique, nuit toujours au succès final. En réalité, sauf quelques rares esprits pour lesquels tout le Pacifique doit revenir à l'Australie, l'opinion publique a reconnu qu'elle ne pouvait réclamer de la France qu'une seule chose, des précautions suffisantes pour empêcher les évasions et tout ce bruit ne serait pas arrivé si, de notre côté, nous avions considéré les colonies australasiennes pour ce qu'elles sont réellement, c'est à-dire des gouvernements pour lesquels il faut avoir des égards, égards qui n'excluent pas l'affirmation de nos droits.

J'ai visité les Nouvelles-Hébrides, comme j'ai visité la Nouvelle-Calédonie, et, je le déclare hautement ici, pour la dignité de la France, pour la sécurité de sa colonie, il faut qu'une solution intervienne le plus tôt possible.

Il existe, nous dit-on, un compromis signé en 1878 par un ambassadeur dont je n'ai pas à rappeler le nom. J'ai lu les pièces : or, ce soi-disant compromis n'est revêtu d'aucune des formes usitées dans la diplomatie. Par cet acte, l'Angleterre et la France s'interdiraient mutuellement de prendre les Nouvelles-Hébrides *mais ne l'interdiraient pas à une au-*

tre puissance. Pendant ce temps, l'Angleterre et l'Allemagne s'emparent de la Nouvelle-Guinée et il arrivera qu'un beau jour nous trouverons notre colonie de la Nouvelle-Calédonie bloquée de toutes parts.

Ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont coutume d'assister à nos séances, doivent se rappeler que: « Dans notre société, nous » gardons tous notre indépendance la plus absolue; les paro- » les n'engagent que celui qui les prononce. » J'exprimerai donc franchement ma manière de voir et je me déclare hautement partisan de l'alliance anglaise, mais je m'empresse d'ajouter : de cette alliance qui doit s'établir entre deux grandes puissances dignes l'une de l'autre et non d'une association dans laquelle il y aurait des livres sterling pour l'une et des farthings pour l'autre. Dans ces conditions, les deux peuples marchant la main dans la main, bien des difficultés actuellement existantes seraient vite aplanies et on serait sûr que, de par le monde, *la force ne primerait plus le droit*. Mais que l'Angleterre le sache bien, si elle veut entrer dans la voie de l'amitié avec nous, si elle veut être réellement notre associée, qu'elle déclare d'elle-même que le compromis de 1878 est caduc, qu'il n'a aucune valeur et que les Nouvelles-Hébrides sont à nous. Elle nous prouvera ainsi qu'elle ne fait pas de traité uniquement pour elle.

M'étant déclaré partisan de l'alliance anglaise, est-il nécessaire d'ajouter que nous devons également vivre en bonne intelligence avec les colonies australasiennes. Je ne veux pas dire par là que, dès maintenant, les Australiens peuvent équiper une flotte, organiser une armée qui leur permettraient de s'emparer de la Nouvelle-Calédonie, mais le peuple australien grandit et il arrivera un jour où il faudra compter avec lui. Préparons donc les voies à une véritable entente cordiale; ayons auprès de lui une représentation digne de la France. Que de fois des ministres, des membres des Parlements, m'ont dit : « Vous vous plaignez de ce que

» nous ne faisons rien pour vous, mais vous avez l'air de
» croire que nous n'existons pas. Vous avez un consul à
» Sydney, vous en avez un autre à Melbourne, mais est-ce
» que le Queensland, la Nouvelle-Zélande, les autres colo-
» nies ne sont pas également des Etats ? Quand nous avons
» à discuter des questions qui, tout en étant en dehors de
» la grande diplomatie internationale, intéressent les deux
» pays, devant qui nous trouvons-nous ? Devant de simples
» agents qui, tout en remplissant fort convenablement et
» fort dignement leur tâche, n'en restent pas moins dépour-
» vus du caractère qui s'attache à une situation élevée. »
Ces observations sont très justes, et puisque nous nous cherchons une situation commerciale dans ces contrées, puisque nous désirons que la France y acquière le rang qui convient à son commerce et à son industrie, demandons avec instance qu'elle y ait une représentation digne d'elle ; j'ajouterai, digne des colonies australasiennes. Considérons ce peuple australien comme une puissance en marche vers un grand avenir, vivons amicalement avec lui et nous pourrons ainsi nouer des relations commerciales qui seront profitables à tous. Si la France désire se procurer des débouchés là-bas ; qu'elle y soit représentée comme doit l'être une grande nation ; qu'elle se fasse renseigner exactement par ses agents et qu'elle ne craigne pas d'en avoir partout.

L'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Etats-Unis d'Amériques, le Chili même ont des consuls généraux en Australie ; seule la France n'en a pas.

Ne croyez pas, Messieurs, que je me sois laissé aller, vis-à-vis des Australiens, à un excès de bon vouloir qui pourrait trouver son excuse dans les excellentes relations que je me suis créées parmi eux. L'établissement ou, pour parler plus exactement, la consolidation des bons rapports entre l'Australie et la France sera d'autant plus facile que, malgré les discours et les articles hostiles, le sentiment public y est

favorable. Je ne puis vous en donner une meilleure preuve qu'en vous citant les propres paroles de l'honorable M. Dibbs, ministre trésorier colonial de la Nouvelle-Galles du Sud, à la manifestation faite au monument de La Pérouse à Botany-Bay au commencement de novembre dernier.

Répondant à un toast du consul de France, M. Dibbs a prononcé les paroles suivantes qui ne sont que le reflet exact de l'opinion du pays :

« Dans l'intérêt de la liberté et des progrès de l'humanité,
» il n'y a aucun peuple au monde avec lequel il importe
» plus que nous soyons dans des termes de parfaite amitié,
» que le peuple français. Notre longue et glorieuse alliance
» a été fondée sur la connaissance d'une même destinée et
» d'un même but parmi les nations.

» Tous deux nous avons aimé la justice, haï l'oppression,
» défendu les faibles et combattu côte à côte pour l'indépen-
» dance. Unis, nous ne craignons pas les ennemis de la
» liberté et de la civilisation, quelque nombreux qu'ils puis-
» sent être. »

Voilà le véritable sentiment du peuple australien et quand un de ses ministres se prononce ainsi, c'est à vous Français, à lui donner la main et à être son véritable ami. Nouons avec lui des relations cordiales, et — c'est par là que je terminerai — elles nous seront favorables à tous égards, car, sachez-le bien, plus nos compatriotes visiteront cet admirable pays, plus ils se rendront compte des prodiges que peuvent accomplir la liberté et l'initiative individuelle lorsqu'elles sont indissolublement liées au respect absolu de la loi.

Les Acadiens en France (1758-1764)

Boulogne-sur-Mer, 13 juillet 1887.

Cher Monsieur,

En parcourant l'un des derniers numéros du *Paris-Canada*, j'ai été très intéressé par le récit des misères des Acadiens transportés en France par les Anglais et notamment du groupe de ceux qu'un naufrage avait amenés à Boulogne en 1759.

J'ai prié M. Ernest Deseille, archiviste de la ville et secrétaire de notre société académique, de vouloir bien faire quelques recherches à ce sujet. Avec un soin et une patience... d'archiviste, M. Deseille me paraît avoir épuisé la question. Pensant que cela pourrait avoir quelque valeur pour vous et pour vos lecteurs, je vous adresse en communication le résultat des fouilles de M. Deseille, savoir : 1° une liste des noms qu'il a pu retrouver (118 sur 179) ; 2° la copie des documents d'archives concernant « les Canadiens », et les extraits des registres de catholicité s'appliquant à leurs naissances, décès et mariages ; 3° une notice.

Veuillez agréer, cher Monsieur , l'assurance de mes meilleurs sentiments.

F. Farjon.

NOTICE

« Les Canadiens sont arrivés ici de l'Acadie, le 26 décembre 1758 et sont partis le 22 novembre 1764 pour la Cayenne dans le vaisseau nommé *Les Deux Frères*, appartenant à MM. Guillaume et Jean-François Coilliot » etc. *(Livret de J. Cuvillier — Bull. Soc. acad.*, t. 1).

Ainsi s'exprime Jacques Cuvillier l'unique contemporain qui, à ma connaissance, ait parlé de cet événement intéressant à plusieurs titres.

Pour trouver des renseignements sur le nombre des expatriés et sur leur séjour en notre ville, il faut parcourir un grand nombre d'actes déposés aux archives communales, dont le dépouillement attentif permet d'ajouter à la note si concise du chroniqueur boulonnais que les Canadiens, au nombre de 179 (lettre de l'intendance, arch. comm.) transportés par les ennemis de l'Etat (Requête de J. Dugast, n° 1563) et qui habitaient en majorité sur la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Paul, en l'île Saint-Jean (Reg. de cath.), avaient été forcés par la tempête d'aborder à Boulogne (Reg. de cath., acte du 23 décembre 1759).

Peut-être m'excuserait-on si, à-propos de cet épisode du grand drame colonial, je répétais ce que l'histoire a dit de la lutte qui amena la perte de la colonie française par excellence, si je m'indignais contre la barbarie que les Anglais renouvelèrent au XVIIIe siècle d'une déportation en masse de vaincus dont l'indomptable amour pour la mère-patrie était le seul crime; mais cette répétition, si intéressante qu'elle pourrait être, n'en serait pas moins une répétition et je comprends différemment le devoir des travailleurs de province. S'ils veulent être utiles, qu'ils disent simplement ce que personne n'a dit, ce qu'ils peuvent dire sur le témoignage de documents non connus, n'eussent-ils que deux lignes de texte nouveau, ces deux lignes s'ajouteront au trésor de l'histoire, tandis qu'en agissant différemment ils restent des compilateurs dont tout le mérite est dans l'habileté de démarquage, habileté que quelques-uns poussent assez loin. Ne les troublons pas plus que leur conscience ne les trouble en leur petit métier et revenons aux Canadiens.

La date d'arrivée précisée par J. Cuvillier, reçoit une espèce de confirmation dans un acte de décès, inscrit sur le registre

de l'hôpital le 27 décembre 1758. Il y eut dès le lendemain une première victime : les autres allaient suivre à peu d'intervalle et dans une proportion effrayante, comme nous le verrons bientôt.

Cent soixante-dix-neuf malheureux, tombés comme une charge supplémentaire sur une ville déjà obérée, on conçoit l'embarras de notre échevinage, logement, chauffage, subsistance, il faut pourvoir à tout, et l'on a pourvu à tout si nous en croyons le mémoire de Deulin (arch. nº 211) où est inscrit le prix du montage des lits et le salaire de six hommes qui aidèrent à charger le bois porté aux capucins « pour les Canadiens. »

Les bonnes âmes s'émurent aussi, et le bureau des pauvres étendit ses charités sur les naufragés.

Mais il était du devoir de nos magistrats de faire connaître à l'intendant de Picardie que la ville n'aurait pu continuer longtemps à subir une pareille charge qui incombait au gouvernement, et l'intendant leur répondait, le 6 janvier 1759, de s'entendre avec le subdélégué.

Que fut il arrêté alors ? D'après une lettre du 12 mars suivant on apprend que les Canadiens, assimilés aux troupes de garnison, recevait une solde du roi,— six sous par tête, je crois. — et qu'ils étaient logés chez les habitants comme les soldats, avec plus de gêne, cependant « à cause des femmes et des enfants » (arch. comm. nº 917). C'est pour remédier à cet inconvénient du logement, à cette charge, pouvons-nous ajouter, car les Boulonnais avaient encore à supporter le régiment de Vierzay, que les maire et échevins, sous la date du 12 mars 1759, écrivaient à l'intendant, s'il ne jugeait à propos d'envoyer les Canadiens dans les villes voisines, de les mettre à Desvres où ils trouveraient à vivre à bon compte et de l'ouvrage pour tous, soit aux champs, soit dans les forêts, soit comme ouvriers d'une petite manufacture de fracs établie depuis longtemps. (Arch. comm, nº 917).

L'intendant comprend bien la sollicitude de nos échevins pour leurs administrés ; mais il ne veut pas que ce soit aux dépens des malheureux déportés et il répond qu'il va examiner la proposition. Il tient surtout à ne pas faire sortir les Acadiens de Boulogne sans les mettre tout d'un coup en état de gagner leur vie, parce qu'il prévoit qu'ils cesseront de recevoir les secours du roi dès qu'ils quitteront la ville.

Ces secours étaient modiques et devenaient insuffisants lorsque la maladie atteignit tour à tour chaque famille exilée, épuisa toutes leurs ressources, tout leur crédit. Alors la charité inspira à l'un de nos magistrats un système de comptabilité dont il fit plus tard un aveu naïf à l'intendant d'Amiens auquel il écrivait, le 22 février 1763, qu'il avait reçu du caissier de l'octroi les sols accordés aux habitants de l'île Saint Jean, comme si ces habitants étaient restés au nombre de 179, car les sols de ceux qui mouraient servaient à payer les dettes contractées dans leur maladie. (Arch. comm. nº 938.)

Dans cette colonie transplantée, il y avait des exilés de tout âge, depuis les vieillards septuagénaires jusqu'aux enfants à la mamelle, les misères supportées avaient débilité leur corps ; ils furent une proie facile pour la mort qui les faucha sans pitié.

Que pouvaient-ils faire pour gagner leur existence en une petite ville sans industrie autre que la pêche et la course. La course de mer ! Mais voilà ce qui va le mieux aux jeunes gens valides : ils y trouvent les moyens de se venger contre les Anglais, leurs bourreaux. Tous n'ont pas la mal-chance de Joseph Dugast, l'un d'eux, embarqué comme novice à bord du corsaire, *la Marquise de Nazelle*, qui, pour entrée en exercice, subit un échouement, la perte de ses effets et le refus d'autres vêtements. Comment travailler à peu près nu, au mois de février, à bord d'un bateau ? La rigueur du temps le force à quitter le Tréport où se trouvait le bâtiment et à venir chercher à Boulogne les secours qu'on lui refusait.

Fût-il soupçonné de désertion par l'armateur ?

A peine arrivé en notre ville, il se rend chez le père de cet armateur qui promet d'en parler à son fils.

Ce fils a mauvaise tête, semble-t-il. Du moins on apprend par une enquête que, se faisant suivre de quatre fusilliers, d'un prochain corps de garde, il se met à la recherche de Joseph Dugast. Lorsqu'il sait qu'il se chauffe chez Mme Sauvage, il entre sabre nu, dans cette maison, et sans explication en porte deux coups sur le bras du novice. D'un troisième coup il menaçait la tête, lorsque l'intervention d'un voisin sauve la victime d'une mort certaine.

C'est du moins ainsi que Dugast raconte l'aventure. Mme Sauvage et deux autres témoins ne parlent que des coups de sabre sur le bras, dont le sang jaillit abondamment. Dugast fut tellement saisi « qu'il n'eut la force ni de se plaindre, ni de crier. »

La bonne Mme Sauvage veut le protéger, mais l'armateur, le fils Bray, l'insulte, la menace, et oblige sa victime à le suivre chez son père. (Arch. n° 1563).

Voilà bien un procédé de corsaire.

Si tous les armateurs ne ressemblaient pas à celui-là, le métier présentait d'autres dangers. On constate bientôt qu'il y a sept Canadiens dans les prisons d'Angleterre et nos registres de catholicité portent mention de services chantés pour le repos de l'âme de deux d'entr'eux « morts au service du roi » prisonniers de guerre.

Mais qu'étaient ces dangers qui avaient leur gloire auprès de celui que les exilés trouvèrent dans l'acclimatation ! Jamais colons ne furent plus éprouvés que ceux-là !

Au lendemain du naufrage une première victime, un enfant de trois ans.

Le mois suivant, janvier 1759, 7 décès frappant l'enfance et la jeunesse, de 9 mois à 18 ans.

En mai une fille de 17 ans.

En octobre une femme de 72 ans.

Ce n'est rien jusque-là, mais une épidémie de petite vérole prend vingt-un sujets, de la mi-novembre à fin décembre, et cinq dans le mois suivant, soit 26 décès sur les 170 réfugiés restant de la colonie, presque la sixième partie en deux mois et demi.

Les naissances ne compensaient pas. A peine nés, les enfants semblaient voués à la mort et six jeunes Acadiens nés en notre ville sont morts le deuxième ou le cinquième jour de leur naissance.

Que de deuils coup sur coup, frappant parfois la même famille jusqu'à l'extinction. Quels regrets alors pour le pays natal où ils vivaient, poussés de la terre où ils mourraient.

L'année 1760 prit encore six victimes, trois en 1761 ; deux en 1762 ; quatre en 1763 ; quatre en 1764 ; en totalité 56, triple dîme payée à l'acclimatation par les 179 naufragés de l'île Saint-Jean.

Et les alliances entre elles, que révèle la liste de ces familles que j'ai dressée d'après les actes de baptême, de mariage et d'enterrement de nos paroisses, ont fait de leur séjour à Boulogne un deuil continuel pour toutes, et dans ce deuil, la misère, l'amertume du pain de l'exil, Sa Majesté toujours désireuse de réduire les secours que, du reste, elle devait étendre à d'autres Canadiens débarqués à Lorient. Oh ! la pénible situation.

A Boulogne on s'en émut ; pour leur venir en aide, on puisa même à la caisse de charité du pays. Une somme de 600 francs fut prise dans la bourse des pauvres, afin de soulager leur misère ; on pria l'intendant d'autoriser que, sur reliquat de compte provenant de l'entreprise dont nous avons parlé ci-dessus, quand notre échevinage percevait les sols des décès, on dépensât ce qu'il fallait pour acheter des souliers et des chemises aux plus pauvres, lors de leur départ de Boulogne.

En 1763, on parlait de Sainte-Lucie où ils devaient être envoyés ; mais, d'après le livret de J. Cuvillier, ils ne partirent que le 22 novembre 1764 pour Cayenne. Le capitaine Duhamel, du Tréport, commandait le vaisseau qui fit la traversée, déclarée très heureuse, en quarante-deux jours, sans maladie aucune.

Mais, comme si la mort avait eu regret de n'avoir pas frappé les passagers, elle enleva le capitaine dans son trajet de Cayenne à la Martinique.

Etaient-ils tous partis? N'y a-t-il pas dans notre population des descendants de ces exilés ayant trouvé une nouvelle patrie et une nouvelle demeure familiale?

Je consulte les noms de ma liste est dès le second je rencontre un Firmin Aucoin qui, en 1785, se marie à Boulogne et qui devient le père de Mme Haffreingue Aucoin dont l'un des fils a le prénom du grand-père.

Il y a des Sauvé, et M. Ernest Quignon est le descendant des Quignon Sauvé.

D'autres encore, sans doute, mais j'avoue mon ignorance à leur égard et il est sage de temps à autre de dire : je ne sais pas. C'est une assez bonne conclusion et ce sera la mienne.

Bombardement des forts de Hué

20 Août 1883

Par M. Thomas DEMAN, avocat, secrétaire de la Société de Géographie de Dunkerque.

Dans un excellent ouvrage dédié à l'illustre homme de mer dont le nom retentit encore à notre cœur comme un cri de victoire, à l'amiral Courbet, M. le lieutenant de vaisseau Maurice Loir, a raconté, avec un enthousiasme énergique et un ardent patriotisme, les beaux combats de l'Extrême-Orient —« Fou-Chou »—« Kelung » « Sheï-poo » « Les Pescadores ».

Mais dès avant la formation de cette escadre, alors que l'amiral Courbet n'était encore que le commandant en chef de la division navale du Tonkin, eut lieu une action brillante et glorieuse pour nos armes, action qui ne fut pas sans une grande influence sur les événements qui suivirent: le bombardement et la prise des forts de Hué.

C'est ce combat que je veux décrire. J'ai la bonne fortune d'en tenir la narration de la bouche même d'un témoin oculaire, un brave officier de notre marine, alors enseigne de vaisseau, aujourd'hui lieutenant de vaisseau et fait chevalier de la Légion d'Honneur pour avoir glorieusement pris part à la guerre du Tonkin et à l'expédition de Madagascar.

C'est le 20 juillet 1883 que l'amiral Courbet, arrivant avec le *Bayard*, prit officiellement son commandement, remplaçant l'amiral Meyer.

L'escadre est dans la baie d'Ha-Long.

L'amiral s'est concerté avec le Commissaire général civil, M. Harmand ; puis il est rentré à son bord, donnant des ordres concernant les dispositions générales à prendre pour éviter les surprises.

A ce moment, l'amiral Courbet a sous ses ordres directs :

Les cuirassés *Bayard* et *Atalante* ;

Les croiseurs *Château-Renaud* et *Hamelin*;

Les avisos *Parseval, Lynx*, *Vipère* ;

Les transports *Annamite* et *Drac* ;

Et un torpilleur.

La flotille du Tonkin, sous les ordres de M. le capitaine de frégate Morel-Beaulieu, qui a remplacé l'infortuné commandant Rivière, est chargée spécialement de la surveillance des arroyos et de la participation aux affaires dans l'intérieur du pays.

Elle se compose de :

L'aviso *Le Pluvier* ;

Les canonnières *Fanfare*, *Léopard*, *Surprise* ;

Les bateaux de rivière *Eclair* et *Trombe* ;

Les petites canonnières *Carabine*, *Hache*, *Yatagan*, *Massue*, *Mousqueton* ;

Et 6 petites chaloupes à vapeur.

Le 30 juillet, l'amiral, M. Harmant et le général Bouet se réunissent à Haï-Phong et y tiennent conseil.

C'est, selon toute apparence, dans ce conseil qu'il fut décidé de demander en France l'autorisation de frapper un coup à Hué.

Le 6 août, l'*Annamite* part pour Saïgon avec une mission secrète.

Mais, à son arrivée, le secret est connu de tout le monde ; on sait, à Saïgon, que ce transport a été envoyé pour prendre 6 à 800 hommes de troupe qui doivent coopérer à la prise des positions qui défendent l'entrée de la rivière de Hué.

Le 13 août, l'*Annamite* quitte Saïgon emportant 510 hommes d'infanterie de marine, une batterie d'artillerie, 100 tirailleurs annamites, 100 coolies annamites.

Le départ est précédé de la visite du Gouverneur de la Cochinchine, M. Thomson, et l'*Annamite* prend la mer aux sons de la *Marseillaise*.

Le 16 août, le transport mouillait en rade de Tourane où se trouvaient déjà le *Château-Renaud* et le *Lynx*.

Puis successivement tous les bâtiments de la division rejoignent.

Le 17 août, le *Drac* rallie à son tour la division navale qui se trouve ainsi au complet.

Le départ pour Thuan est fixé au lendemain matin et l'amiral fait paraître l'ordre suivant :

« 17 août, à Tourane.—Le contre-amiral, Commandant en chef la division navale du Tonkin arrête :

Le *Bayard*, l'*Atalante* et le *Château-Renaud* seront appelés très prochainement à mettre à terre leurs compagnies de débarquement.

Les compagnies seront composées de la façon suivante :

Bayard : 8 escouades de 10 hommes, 1 lieutenant de vaisseau, 1 enseigne de vaisseau, 1 médecin de 2e classe, 3 aspirants et 18 seconds-maîtres, quartiers-maîtres, infirmiers, brancardiers ;

Atalante : 6 escouades de 10 hommes, 1 lieutenant de vaisseau et 14 hommes composant les cadres;

Château-Renaud : 3 escouades de 10 hommes, 1 enseigne de vaisseau et 8 hommes formant les cadres ;

Annamite : 1 médecin de 1re classe, 1 clairon, 3 infirmiers et brancardiers, et 10 hommes avec un sergent.

Le 18, devant Tourane, paraissait l'ordre suivant :

Le contre-amiral, Commandant en chef, devant ordonner, à bref délai, un débarquement de vive force pour s'emparer du fort de Thuan-An à l'entrée de la rivière de Hué, arrête à cet effet les dispositions suivantes :

Les compagnies et l'artillerie de débarquement de la division navale, les troupes d'infanterie et la batterie d'artillerie de la marine, les embarcations et leur artillerie, seront placées sous le commandement supérieur de M. le capitaine de vaisseau Parrayon, commandant du *Bayard*. Cet officier supérieur aura pour aide-de-camp M. de la Bastide, capitaine du génie, et sera accompagnée de M. l'aspirant Barbier.

Un second maître-timonier et un timonier de l'*Annamite* seront mis à sa disposition pour correspondre avec les bâtiments. Ces hommes devront être très au courant des signaux à bras. Ils seront porteurs de 2 pavillons français n[os] 12 et 8, poulies, drisse, dictionnaire et série télégraphique.

M. le lieutenant de vaisseau Drouin, de l'*Atalante*, sera chargé, sous les ordres du commandant supérieur, de diriger l'accostage des embarcations, de la disposition des ponts et des mouvements des canots.

Le capitaine Radiguet commandera les troupes de l'infanterie de marine.

M. le lieutenant de vaisseau Latil, de l'*Annamite*, aura sous ses ordres les embarcations pour les mouvements à faire entre les bâtiments et la terre, ainsi que pour les tirs à effectuer suivant les instructions du commandant supérieur, qui pourront lui être transmises par M. Drouin après le débarquement des troupes.

M. le capitaine d'artillerie de Bourayne dirigera l'attaque des forts sud.

L'abbé Quillivic, du *Bayard*, accompagnera les troupes de débarquement et fera partie du 1[er] voyage.

La tenue des marins sera en gris, chapeau de paille.

L'infanterie de marine en pantalon gris, vareuse.

L'artillerie en pantalon de treillis, vareuse de laine.

Suivent des détails relatifs aux vivres et munitions.

Les hommes recevront 16 paquets de cartouches pour fusils, 4 paquets pour révolvers.

Les pièces de canons 50 coups par pièce.

2 jours de vivres par homme.

On prendra des pelles, pioches, haches, pétards, etc., etc.

Enfin, après avoir régler les dispositions du bombardement et avoir donné à chaque navire l'objectif sur lequel il devait diriger ses coups, l'amiral lance l'ordre du jour qui suit :

Etats-majors, équipages et troupes de la marine et des colonies.

« Non content de violer les traités conclus avec la France,
» le roi d'Annam encourage, soutient même des bandes d'in-
» surgés contre notre protectorat au Tonkin. C'est pour punir
» cette perfidie et venger nos compagnons d'armes que le
» Gouvernement de la République à résolu de prendre et
» d'occuper les forts de Thuan-An.

» Telle est votre mission ; vous la remplirez avec honneur;
» vous ajouterez une page glorieuse à notre histoire en même
» temps que vous hâterez la pacification du Tonkin.

» A bord du *Bayard*, devant Thuan-An.

» Le 18 août 1883. » COURBET. »

Le 18 août, ce même jour, l'escadre arrive en ligne de file devant Thuan An, et, sur un signal de l'amiral, chaque capitaine prend le poste de combat qui lui a été assigné.

Devant ce déploiement de forces, les mandarins se rendent à bord du *Bayard* et demandent une entrevue à l'amiral. On leur donne une heure pour se rendre. Le mandarin militaire répond qu'il se défendra à outrance.

La guerre est donc déclarée.

Le feu allait commencer quand on aperçoit un navire de guerre venant du côté de Saïgon et se dirigeant vers le mouillage. C'était l'*Alouette* qui amenait M. de Champeaux, inspecteur principal des affaires indigènes.

L'amiral, craignant que ce navire ne lui apporte un contre-ordre attend pour commencer le feu que l'*Alouette* lui ait signalé qu'elle n'apporte pas de dépêche importantes.

A 5 heures 35, le *Bayard* hisse un pavillon national, en tête de chaque mât et la grande enseigne à la corne, le pavillon de contre-amiral déployé au mât d'artimon.

Le premier coup de canon est tiré sur le fort principal de Thuan-An. Immédiatement tous les bâtiments imitent la manœuvre du vaisseau-amiral et chacun tire suivant les instructions reçues.

Les forts répondent et font un feu nourri ; mais tandis que nos obus arrivent presque tous à leur but et font les plus grands dégâts, les boulets annamites ne parviennent pas jusqu'à nos navires. Quelques ricochets passent au-dessus du *Lynx* et au-dessus de la *Vipère*, mais n'atteignent pas les canonnières.

A 6 heures 35, la nuit devenant obscure, l'amiral signale de cesser le feu. On rentre les pavois et les couleurs.

Les forts se taisent. Pendant ce temps, l'*Annamite* prend toutes les dispositions pour débarquer ses 600 hommes de troupes et les 100 coolies.

A 8 heures et demie, l'amiral appelle tous les capitaines à bord du *Bayard* et tient un conseil de guerre.

Le *Bayard* et l'*Atalante* font fonctionner les appareils photo-électriques et éclairent les pannes.

La nuit est tranquille.

Le dimanche 19 août, deuxième journée du bombardement, le temps est beau, mais il y a de la houle et l'état de la mer ne permet pas de tenter un débarquement.

Néanmoins on prend toutes les dispositions.

Une baleinière du *Lynx* qui, sous le commandement d'un officier, était allée explorer la plage, est roulée par la lame ; heureusement il n'y a pas de perte d'hommes.

Il est quatre heures du matin, l'amiral signale que le débarquement est remis.

Le *Bayard* tire des coups de canon-révolver sur des tampans qui transportent des soldats annamites. Puis les forts ayant riposté, le bombardement redevient général.

Cette fois le tir des Annamites est meilleur. — Un boulet arrive au *Bayard* et atteint un homme dans le ventre. En tombant ce malheureux se fracture le bras. Un second boulet traverse la muraille du *Bayard* et pénètre dans la chambre d'un officier. Visite inutile, il n'y a personne.

Les ricochets passent toujours au-dessus du *Lynx* et de la

Vipère, endommageant quelques manœuvres mais en somme ne blessant personne.

A quatre heures, l'amiral Courbet fait une visite à l'*Annamite* et se fait présenter les officiers des troupes passagères.

A huit heures, il réunit les capitaines et prend les dernières dispositions pour le débarquement qui aura lieu le lendemain matin.

La nuit se passe sans alertes.

Enfin, voici que le jour paraît ; le temps est superbe, il y a bien un peu de houle, mais un débarquement est praticable.

A 5 heures 28, le *Bayard* signale d'opérer le débarquement. Le pavillon national est hissé, la grande enseigne déployée, et aux sons de la *Marseillaise* le bombardement recommence; les canots quittent leurs bâtiments respectifs, et, avec un ordre admirable, se rangent sous les ordres du capitaine de vaisseau Parrayon qui fait route vers le lieu choisi pour le débarquement.

Le *Bayard*, l'*Atalante* et le *Château-Renaud*, tirent suivant le plan indiqué. Le feu est vif; les forts annamites répondent également par un feu nourri ; leur défense est grande et faite pour étonner.

Les canonnières *Lynx* et *Vipère*, mouillées avec audace jusque sous les forts, se signalent par la précision de leur tir. Il est tellement sûr que chaque coup démonte une pièce ou met hors de combat une file de servants.

A 6 heures 15, les compagnies de débarquement, l'artillerie des marins et les premières compagnies d'infanterie de marine débarquent à la plage.

On les reçoit par des décharges de fusils, des bombettes et des coups de canon qui, heureusement, ne font que peu de mal.

Immédiatement les matelots qui se sont bravement jetés à l'eau jusqu'à la ceinture, se déploient en tirailleurs.

Les canons de 65 m/m se mettent en batterie et la marche en avant commence.

La compagnie de l'*Atalante*, sous le commandement de M. le lieutenant de vaisseau Poidloue, appuyée par la compagnie du *Château-Renaud* avec M. l'enseigne de vaisseau d'Aurillac, se dirige sur la droite. Bientôt les Annamites commencent à fuir ; les marins s'élancent à leur poursuite, les tuent sur leurs retranchements et à 6 heures 30, un quart d'heure après le débarquement, le pavillon français flotte sur le fortin nord de la première ligne de défense.

A gauche, la compagnie du *Bayard* avec MM. Gourjon-Dulac, lieutenant de vaisseau, et Oliviéri, enseigne, se dirigent sur les fortins 13 et 14.

Des petites batteries provisoires tirent des mitrailles presque à bout portant, les projectiles passent dans les jambes des marins.

L'infanterie de marine se déploie de chaque côté. Les tirailleurs annamites de Saïgon prennent place au premier rang en arrière de l'avant-garde formée des matelots du *Bayard*.

La fusillade est vive ; les Annamites ennemis tombent de toutes parts. Les fuyards sont bientôt au nombre de plus de 2000.

Du côté du grand fort, la défense est plus héroïque, des canons tirent coups sur coups ; mais cela n'empêche pas nos troupes d'avancer.

D'ailleurs le feu des bâtiments est tellement nourri qu'à ce moment les obus pleuvent dans le grand fort. Dès qu'une pièce annamite a fait feu un obus français éclate dans ses environs. Le *Lynx* et la *Vipère* tirent des feux de salve de mousqueterie et protègent le débarquement.

Aussitôt qu'un canot a débarqué ses combattants, il se met en ligne et l'artillerie des embarcations (les canons-révolvers) ouvre le chemin à nos vaillants soldats.

A 7 heures 40, l'*Annamite*, qui s'est rapproché de la côte envoie les dernières troupes. A 8 heures, toutes les troupes de descente, moins la réserve, sont à terre. Les batteries d'artillerie sont installées.

La marche en avant par échelons se fait avec ordre. Elle est parfaitement dirigée par M. Parrayon.

Bientôt l'amiral signale aux bâtiments de cesser le feu; nos troupes s'emparent à la baïonnette des petits fortins et des batteries environnant le grand fort.

Puis l'assaut est sonné !

Quel admirable spectacle ! Quel entrain ! Quel enthousiasme ; marins, tirailleurs, fantassins de la marine, tous se précipitent en avant !

Comment tenir devant un tel élan !

Tout fuit, tout est culbuté, et à 9 heures 10 le pavillon français se déploie sur le sommet du grand fort.

Tous les bâtiments cessent le feu, font monter les hommes dans les haubans et trois hurrahs frénétiques sont envoyés à nos combattants victorieux.

Puis le grand canot se détache du *Bayard* ; l'amiral Courbet pâle, mais rayonnant de joie, descend à terre, se rend au grand fort et là, en présence des troupes, il embrasse à plusieurs reprises le commandant Parrayon et le remercie chaleureusement de sa brillante action.

Au loin les paillottes brûlent, enflammées par nos marins pour qu'elles ne servent pas de refuges aux ennemis.

Puis un parlementaire vient annoncer que le roi d'Annam demande à traiter.

Les bâtiments reprennent leur mouillage et les équipages qui, pendant trois jours, sont restés aux pièces peuvent prendre un peu de repos.

Le lendemain, arrive au fort le ministre des relations extérieures de l'Annam accompagné de l'évêque Mgr Gaspard. M. Harmand et M. de Champeaux s'y rendent accompagnés d'un interprète, et une suspension d'armes de 48 heures est accordée aux Annamites.

L'amiral Courbet avait aussitôt fait paraître un ordre du jour dont voici le texte :

Etats-majors, équipages, troupes de la marine et des colonies.

» Vous avez vaillamment combattu.

» Vous avez montré une fois de plus ce que la France peut attendre de votre patriotisme !

» Le roi d'Annam a demandé une suspension d'armes, le Commissaire général civil est à Hué pour traiter.

» En quelques jours, vous avez donné un nouveau prestige au nom Français dans l'Extrême-Orient.

» Voilà les premiers résultats de vos succès.

» La France entière y applaudira.

» A bord du *Bayard*, devant Thuan-An.

» COURBET. »

Tel fut ce combat, notre premier grand succès dans l'Extrême-Orient. Les Annamites accusèrent 1200 morts, 2000 blessés et 4 ou 500 prisonniers.

Nos pertes avaient été insignifiantes.

Le résultat du bombardement et de la prise des forts de Thuan-An fut considérable.

Nous le trouvons en entier dans le document suivant, l'ordre du jour envoyé par le Gouverneur de la Cochinchine à toute la colonie.

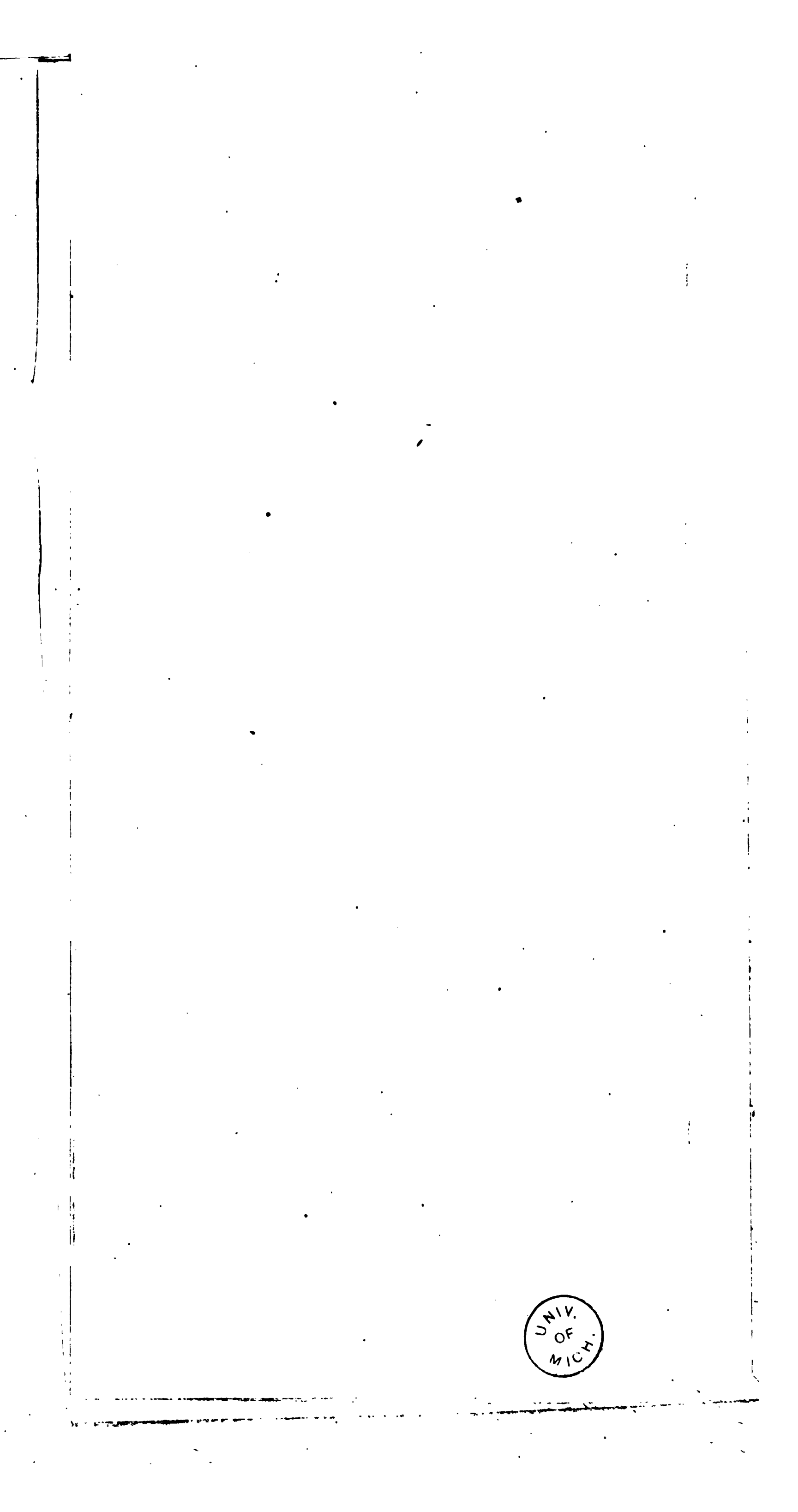
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Gouvernement de la Cochinchine

ORDRE DU JOUR

Le Gouverneur de la Cochinchine Française, Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier d'Académie, a adressé aujourd'hui à MM. les Administrateurs des arrondissements de la Cochinchine, le télégramme suivant :

Château-Renaud arrivé hier pavoisé avec Champeaux, administrateur principal de Cochinchine, portant préliminaires traité de paix signé à Hué même le 25 août par Harmand,


UNIV.
OF
MICH.

commissaire-général, au nom de la France et plénipotentiaires annamites.

Conditions principales sont :

Reconnaissance pleine et entière de notre protectorat sur Tonkin et Annam.

Annexion province Binh-Thuan à Cochinchine.

Occupation militaire permanente lignes Vuing-Khuia et forts Thuan-An.

Rappel immédiat des troupes annamites envoyées par cour de Hué au Tonkin dont garnisons remises sur pied de paix.

Ordre donné aux mandarins de reprendre leurs postes et confirmation des nominations faites par autorités françaises.

Résidents assistés de forces suffisantes aux chefs-lieux de toutes les provinces du Tonkin.

Douanes de tout le royaume entièrement aux mains de la France.

Ligne télégraphique aérienne entre Saïgon et Hanoï.

Résident Hué audiences personnelles du roi.

Postes militaires le long du Fleuve-Rouge et fortifications partout où jugées nécessaires.

Piastre et monnaie de Cochinchine auront cours dans tout le Royaume.

Conférences ultérieures à Hué règleront régime commercial, douanes, impôts, tous les points de détail.

Plénipotentiaires annamites ont demandé réouverture légation de Hué aussitôt que possible.

Cette convention a été envoyée à Paris pour ratification par Président de la République.

Saïgon, 30 août 1883. (Signé) Ch. THOMSON.

De ce jour on crut la question du Tonkin terminée, il n'en était rien cependant, et cette expédition devait encore couvrir d'une vive gloire nos vaillants soldats.

Elle devait aussi nous prendre la vie de l'amiral Courbet.

Hélas ! La gloire coûte cher !

Commune de Roost-Warendin (1)

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET ÉCONOMIQUE

Par M. BOUDAILLIEZ, instituteur.

I.— Géographie physique.

Roost est un des quelques villages qui, faisant partie de l'ancienne province de l'Artois, ont contribué à former le département du Nord. A partir de 1789, la section de Warendin fut détachée de Raches (village dépendant de la Flandre Wallonne) pour ne former avec Roost qu'une seule commune, sous le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Le premier registre des délibérations du Conseil municipal conservé aux archives a pour titre : Registre aux résolutions de la municipalité de Belleforière (2) et de ses dépendances.

A la première page de ce registre, en date du 23 octobre 1790, on lit ces mots : Commune de Belleforière, Roost, Marais-Warendin et dépendances.

Depuis la date précitée jusqu'au 5 mai 1792 inclusivement, le siège de l'assemblée du Conseil général de la commune

(1) Voir *Bulletin de l'Union géographique du Nord de la France*, tome VII, n° 1, janvier-février 1887.

(2) Il existait anciennement à Roost-Warendin un château appelé château de Belleforière dont les seigneurs furent pour la plupart des hommes éminents et leur nom sans cesse mêlé à l'histoire de nos contrées se retrouve à chaque pas dans les annales de Douai et du pays douaisien. Le manoir de Belleforière, jadis entouré de larges fossés, contenait dans son enceinte : chapelle, tours et donjon ; il fut transformé en ferme à la fin du siècle dernier ; cette ferme est elle-même en grande partie démolie aujourd'hui.

était à Belleforière. A partir de cette dernière époque, les délibérations (la 1re à la date du 24 septembre 1792), se terminent ainsi : Délibéré et nommé audit Roost, les jours, mois et an susdits. Ce qui prouverait que l'assemblée tenait ses séances à Roost. En lisant le compte-rendu de l'assemblée, en date du 14 novembre 1792, le nom de Belleforière a disparu et il reste en titre : Commune de Rotz, Marais, Warendin, qu'on retrouve jusqu'en 1798. A commencer de cette dernière année, dans les actes de l'état-civil, en particulier dans les actes de mariages, on voit le titre suivant : Rotz ou tantôt Warendin. Sur les registres de l'année 1800, on ne voit plus figurer qu'un seul nom formé de deux mots *Rotz*-Warendin ou *Rost*-Warendin jusqu'en 1823. Enfin, en cette année, le nom est écrit sur tous les actes Roost-Warendin qui est le nom actuel.

II.—Géographie historique.

Il y a dans la section de Roost un ancien cimetière entouré de murailles ; l'ancienne église de Roost, démolie en 1830, était construite sur ce terrain dépourvu de pierres tombales. Cependant dans le mur du côté du nord, une pierre a été conservée et contient l'inscription suivante:

Sépulture de M. Charles Louis de Wavrechin, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, colonel chef de la Légion de Douai, maire de Roost, décédé le 12 avril 1816, à l'âge de 39 ans.

La mort tragique de ce personnage a fait grand bruit à Douai et dans les environs, car ce colonel a été tué d'un coup de pistolet sur l'escalier de l'Hôtel-de-Ville de Douai par un garde national appelé Dutilleul qui avait, peu d'instants auparavant, refusé formellement d'obéir aux ordres de son supérieur.

La commune de Roost-Warendin possède une seule église bâtie en 1830 dans la section de Warendin. L'ancienne église, devenue trop petite pour la population, était placée dans la section de Roost, village primitif.

Il y a eu à cette époque, au sein du Conseil municipal, bien des discussions, au sujet de la translation de l'église.

Les conseillers municipaux de Roost se refusaient obstinément à donner un avis favorable au changement proposé.

Enfin, par une délibération en date du 24 décembre 1824, le Conseil municipal décida la construction d'une église centrale qui fut placée dans la section de Warendin.

Pour satisfaire le plus possible aux nombreuses et persévérantes réclamations des habitants de Roost, l'autorité diocésaine d'accord avec l'autorité préfectorale, exposant tous les avantages qu'il y aurait à construire une (1) seule église pour la commune, décida que la nouvelle église serait placée au centre du village, juste au milieu des deux sections.

L'église actuelle, dont le patron est St-Martin, a une longueur de 40 mètres et une largeur de 15 mètres ; elle n'a rien de remarquable quant à l'extérieur : le style en est très sévère et peu étudié ; le clocher formant une tour carrée est très peu élevé : en un mot, l'ensemble du monument est trop lourd et ne représente rien qui puisse récréer la vue.

Dans le clocher se trouvent deux cloches, la plus forte, pesant 2800 kilog et dont le prix s'est élevé à 8500 fr., fut donnée, en 1881, par M. de Chatenay, propriétaire du château dit de Bernicourt.

Trois nefs, qui sont ainsi que le chœur d'une assez grande étendue, composent tout l'édifice qui reçoit doucement le jour à travers les vitraux simples et élégants.

(1) Les habitants de Roost proposaient de bâtir dans la section de Warendin, une simple chapelle où le curé de Roost aurait été dire la messe chaque dimanche.

Au milieu de la nef principale, on voit s'élever coquettement la chaire de vérité qui est encore un don du châtelain du village. Cette chaire, dont le seul plan est d'une grande richesse, fait très bel effet dans l'église.

Plusieurs statues magnifiques décorent le chœur et les deux chapelles latérales. Les lustres et les lampadaires y sont assez bon nombre: en somme tout y est convenable surtout pour un sanctuaire de la campagne. Le seul grand tableau à signaler se trouve dans le chœur et derrière le maître autel ; il représente la transfiguration de Notre-Seigneur sur la montagne. On distingue fort bien la nuée lumineuse qui couvre les disciples de Jésus. Ce tableau orne beaucoup le chœur.

Dans la section de Roost, se trouvent deux chapelles. La première, dédiée à la Sainte-Vierge sous le vocable Notre-Dame de grâce, est très ancienne ; un tilleul, qui est planté près de la porte, date de longtemps.

La seconde, dédiée à St-Roch, a été construite en 1866, année où le choléra a fait dans la commune de grands ravages. Au-dessus de la porte d'entrée, se trouve une pierre en marbre blanc avec cette inscription en lettres dorées : « Chapelle érigée en l'honneur de St-Roch par les habitants de Roost. 1866. »

Dans la section de Warendin, il y a deux chapelles : une en l'honneur de Jésus crucifié ; l'autre est dédiée à St-Roch. Enfin, dans la section du Marais, on voit deux autres chapelles construites également en l'honneur de ce dernier Saint; la dernière a été bâtie en 1867, année où la terrible maladie du choléra a fait beaucoup de victimes dans la section du Marais.

Dans la commune de Roost-Warendin, existe un château qui, par sa position, son origine et son histoire, attire fréquemment l'attention de nombreux visiteurs.

Géographiquement ce château est placé sur le point culminant de la commune, au nord du village et à mi-chemin

entre ce dernier et la commune de Raimbeaucourt. On y arrive en traversant une magnifique avenue gazonnée, bordée d'ormes séculaires, aux rameaux touffus et entrelacés. Cette avenue, qui prend naissance à Warendin à un endroit dit des « quater parés » a une longueur de 350 mètres et une largeur de 25 mètres. Elle aboutit, vis-à-vis la partie centrale du château, à un rond-point herbeux, terminé par une grille, ouvrage remarquable en fer forgé, qui permet l'entrée du château.

Ce château n'est pas fortifié à la manière féodale. On n'y voit rien qui rappelle ces sombres forteresses du moyen-âge, aux tours crênelées, aux ponts-levis inaccessibles, car sa fondation a une date plus récente, et, on doit le dire, il présente l'heureux avantage d'avoir comme propriétaire un homme bien renommé par sa grande charité et son empressement à rendre service.

Du côté du midi, le château est entouré d'un saut-de-loup profond de quatre mètres qui n'en masque pas la façade. A l'est, un mur, haut de quatre mètres et longeant un sentier qui conduit à Raimbeaucourt, en défend également l'accès et aboutit, à l'extrémité nord de la propriété, à un petit ruisseau. Ce ruisseau sert aussi de limite et rejoint le saut-de-loup déjà mentionné à la partie méridionale. La propriété est entièrement clôturée.

Le château ne présente rien de remarquable comme architecture. C'est une construction massive, en briques et en pierres, à un seul étage, terminé par deux pavillons à angles saillants. Son aspect est cependant assez agréable, car il fait face à une belle plaine où rien n'empêche de le contempler dans tous ses détails. Il se prolonge à l'est par diverses constructions telles que remises, hangars, et qui ont dû servir autrefois à une exploitation agricole.

Voici les dimensions du château :

Longueur (y compris le perron)	36m 95 ;
Largeur	13m 65 ;
Longueur du perron	12m 85 ;
Largeur id.	3m 95;
Hauteur id.	7m.

Le château est entouré au nord par un beau parc d'une contenance de 10 hectares environ. On y remarque de nombreux massifs de sapins, de mélèzes, de châtaigniers qui servent de retraite aux lapins. On y voit un étang peu profond; mais assez poissonneux. Un potager d'un hectare produit les légumes nécessaires à la consommation ; un verger de deux hectares est planté d'une grande quantité d'arbres à fruits.

L'histoire du château est bien connue.

Il a été fondé en 1617 par M. de Cambronne, fils d'un colonel au régiment de Flandre et qui fut membre du parlement. Le second propriétaire fut M. de Bernicourt qui donna son nom à la propriété. Le troisième fut M. de Wavrechin, colonel de la garde nationale en 1815, traîtreusement assassiné à Douai.

M. de Wavrechin avait considérablement agrandi et embelli son château.

Le propriétaire actuel, M. de Chatenay, gendre de M. de Wavrechin, n'habite pas dans sa demeure ; il a sa résidence à Douai ; néanmoins la propriété est gardée par un régisseur-jardinier qui doit veiller à son entretien.

Comme souvenir historique, on doit rappeler que lors de la bataille de 1712, les troupes françaises sous les ordres du fameux maréchal de Villars occupèrent le château et observèrent de là les mouvements du prince Eugène posté à Raimbeaucourt.

Parmi les documents historiques conservés dans les archives communales, voici la liste des pièces les plus importantes et celles qui méritent d'être signalées :

1° Registre d'inscription des simples délits jugés par les Lieutenant et Echevin de l'ancien comte de Belleforière (antérieurs à 1790).

2° Registre contenant ventes ou transmissions d'immeubles qui ont eu lieu par-devant les anciens seigneurs de Belleforière (antérieurs à 1790).

3° Différentes pièces de procédure (antérieurs à 1790)).

4° Etats, comptes relatifs aux pauvres (id.).

5° Différents registres contenant les délibérations de l'assemblée générale de la commune depuis 1790 jusqu'aujourd'hui.

(Il manque le registre de l'an deuxième à 1813).

6° Registre des baptêmes depuis 1650 jusqu'à 1737.

7° Différents registres contenant les baptêmes, mariages et décès depuis 1737 jusqu'aujourd'hui.

Aucun document historique ne se trouve dans les archives paroissiales ou chez les particuliers.

Il y a dans la commune de Roost-Warendin deux écoles primaires communales : une école laïque de garçons dirigée par M. Boudailliez et une école congréganiste de filles dont la direction est confiée à Me Butruille, dame Marie Denise de la Ste-Union des Sacrés-Cœurs, dont le siège est à Douai.

La première école des garçons a été construite en 1837 et l'école actuelle des filles en 1846. Avant ces dates précitées, les locaux, où se donnait l'instruction aux enfants des deux sexes, étaient la propriété personnelle des maîtres et maîtresses.

Le nombre d'élèves admis à l'école des garçons pendant l'année 1885 a été de 195; pour l'école des filles ce nombre a été de 185.

ANNÉES	GARÇONS	FILLES	TOTAL	OBSERVATIONS
1860	159	161	320	Pendant une période de
1861	155	160	315	20 années, le nombre d'en-
1862	160	157	317	fants admis aux écoles n'a
1863	149	157	306	pas sensiblement varié. En
1864	140	152	292	effet, pour l'annee 1860,
1865	143	142	285	nous avons 320 enfants,
1866	142	152	294	pour l'année 1880, nous
1867	138	146	284	trouvons 319.
1868	146	154	300	—
1869	148	161	309	C'est à partir de 1881
1870	151	148	299	que le nombre d'élèves
1871	158	140	298	admis augmente sensible-
1872	166	144	310	ment. Il faut en attribuer
1873	162	138	300	la principale cause à l'ap-
1874	158	146	304	plication de la loi sur la
1875	150	152	302	gratuité.
1876	159	162	321	—
1877	172	161	333	La loi du 28 mars 1882,
1878	164	144	308	concernant l'obligation, a
1879	161	160	321	eu pour effet de voir aug-
1880	152	167	319	menter également le nom-
1881	166	168	334	bre d'élèves dans les deux
1882	176	174	350	écoles.
1883	186	176	362	
1884	188	188	376	
1885	195	185	380	

L'école (1) actuelle des garçons, séparée du logement de l'instituteur, construite en 1878, est un beau bâtiment rectangulaire d'une longueur de 23 m. 50 et d'une largeur de 7 m. 10, divisé en 3 parties par deux cloisons en bois. C'est un local assez gracieux dont la façade principale se trouve à l'est et où l'air et la lumière entrent à profusion. La cour de l'école suffisamment grande est clôturée par une muraille.

L'école des filles est située dans la même rue à 170 mètres plus loin de l'école des garçons. C'est un bâtiment à un étage qui comprend au rez-de-chaussée le logement de l'institutrice et la deuxième classe ; à l'étage, est la première classe d'une longueur de 7 m. 90 et d'une largeur de 7 m. 80.

(1) La première école des garçons construite en 1837, a servi à augmenter le logement de l'instituteur. Le logement primitif était beaucoup trop petit ; il ne se composait que 2 petites pièces au rez-de-chaussée, et 3 pièces à l'étage.

La deuxième classe, d'une longueur de 7 m. 80 et d'une largeur de 5 mètres, est beaucoup trop restreinte, vu le nombre des élèves qui la fréquentent.

A ces deux classes est joint un asile où l'on reçoit tous les enfants (garçons et filles) depuis l'âge de 3 ans jusqu'à l'âge de six ans.

Un projet de construction d'une école maternelle est en ce moment soumis à l'approbation de l'autorité supérieure.

Les élèves des deux sexes fréquentent les écoles assez régulièrement ; aussi grâce au concours intelligent et ferme de M. le Maire, aucun enfant, depuis longtemps, n'est resté complètement privé d'instruction.

HISTORIQUE DE L'INSTRUCTION.

Le premier acte où il est fait mention d'un instituteur est une délibération de la municipalité qui porte la date du 16 avril 1817, et concerne la réinstallation du sieur Louis Couhé comme instituteur communal, lequel avait été installé en 1813.

De 1813 à 1824, les registres des délibérations ne parlent pas des écoles. Dans cette dernière année seulement, en date du 20 décembre, il est pris une délibération concernant la construction de l'église et de l'école communale.

J'extrais de cette délibération le passage suivant :

« Considérant que la maison pour l'instituteur est nécessaire pour l'instruction des deux sections ; attendu que jusqu'à présent la commune est dans une espèce de dépendance du sieur Louis Couhé, instituteur actuel qui tient l'école à Roost dans la maison qu'il habite et dans les moments qu'il juge à propos, environ cinq mois, par an depuis le mois de novembre jusqu'à celui d'avril. Ce particulier étant cultivateur et conduisant lui-même les chevaux choisit probable-

ment les moments qu'il ne va plus aux champs pour ouvrir son école et la fermer au mois d'avril lorsque les travaux agricoles recommencent. Il reçoit annuellement de la commune pour indemnité de logement 100 francs. Il semble que c'est un loyer bien payé ; aussi il n'a pas manqué jusqu'à ce jour en sa qualité de membre du Conseil municipal à engager quelques confrères de la section de Roost de s'opposer à la construction de l'église centrale et d'une maison d'institution ; ses intérêts y sont compromis. Si on avait une maison d'instituteur, on pourrait forcer l'instituteur à tenir son école ouverte toute l'année pour y recevoir les enfants des deux sections au lieu de les laisser errer pendant 7 mois de l'année et oublier ce qu'ils ont appris pendant 5 mois. Il semble aussi que le sieur L. Couhé ne peut cumuler les fonctions de conseiller municipal et d'instituteur ; s'il en était ainsi, il serait surveillant et surveillé. »

Dans une autre délibération en date du 3 décembre 1828, il est parlé des instituteurs de Roost et de Warendin, « lesquels sont autorisés à prélever une rétribution pour les élèves payants et variant d'après leur instruction et que l'indemnité de logement, chacun de 100 fr., servira de payer l'instruction des indigents. »

A la date ci-dessus, c'était un sieur Décloquement Vital qui était instituteur à Warendin et dont la nomination date du 24 septembre 1828.

Il y a eu un peu plus tard en 1830, une institutrice à Roost du nom de Narcisse Odent (veuve Duquesnoy) et une institutrice à Warendin qui s'appelait Joséphine Noé (veuve Décloquement.) (1)

Une délibération du Conseil municipal en date du 15 mai 1830 règle les conditions de logement et de traitement des instituteurs et institutrices dans l'arrêté suivant :

(1) Cette dernière personne est encore existante aujourd'hui ; elle reçoit de l'Etat des secours anuels variant entre cent et deux cents francs.

1° Il sera payé annuellement 35 fr. à chaque instituteur (Couhé à Roost)—(Décloquement à Warendin) et 15 fr. à chaque institutrice (veuve Duquesnoy à Roost) (Joséphine Noé, veuve Décloquement à Warendin) pour indemnité de logement.

2° Ils recevront 0 fr. 50 par mois pour chaque élève indigent fréquentant leur école.

3° Ils sont également autorisés à recevoir 0 fr. 75 par mois pour chaque élève pouvant payer.

La présente délibération aura son effet à partir du 1er janvier 1830.

En 1834, le sieur Louis Couhé, instituteur dans la section de Roost est remplacé par M. Boudailliez Pierre, instituteur breveté.

En 1837 eut lieu à Warendin, près de l'église, la construction d'une école de garçons aux frais de la commune. Ce fut dans le local communal que le sieur Décloquement Vital vint s'installer pour y donner l'instruction aux enfants jusqu'en 1849, époque où il cessa ses fonctions d'instituteur pour entrer comme comptable dans une mine. A partir de cette dernière année, la commune n'eut plus qu'un seul instituteur communal. Le sieur Boudailliez Pierre quitta son domicile à Roost et s'établit à Warendin dans l'école communale où il resta en fonctions jusqu'au mois d'août 1876 :

Après 42 ans de bons services dans l'enseignement primaire, il fit valoir ses droits à une pension de retraite.

Le 1er octobre 1876, son fils, ancien élève de l'école normale de Douai, remplaça son père. Depuis dix ans il dirige, aidé de deux adjoints, l'école communale de Roost-Warendin.

Le premier instituteur adjoint a été nommé en 1859 ; le poste de deuxième adjoint a été créé en 1881.

L'école communale de filles fut construite en 1846 et l'année suivante, en 1847, une demoiselle Dumont est nommée institutrice communale avec un traitement annuel de 400 fr.,

la commune lui accorde l'usage gratuit de la maison nouvellement bâtie.

Cette maîtresse ne resta pas longtemps en fonctions, car l'année suivante, en 1848, l'école des filles commença à être dirigée par des dames de la Ste-Union, au nombre de deux.

La question du traitement des maîtres et maîtresses est souvent intervenue dans les délibérations du Conseil municipal. En 1851, une délibération du conseil contient ce qui suit : « le Conseil émet le vœu que le traitement annuel de l'instituteur soit de 400 fr. et que la rétribution scolaire soit divisée en trois classes : 1 fr., 0,75, 0,50.

En 1852, une autre délibération est prise pour satisfaire à la loi du 15 mars 1850 et du décret du 7 octobre suivant. Le Conseil délibère et prend les décisions suivantes :

Il fixe le taux de la rétribution scolaire à : 1re classe, 1,25. — 2e classe, 1 fr., — 3e classe, 0,75 par mois ; et arrête le traitement de l'instituteur à la somme de 400 fr.

La loi de 1881 concernant la gratuité de l'enseignement primaire a fait disparaître toutes ces dispositions financières, la rétribution scolaire est remplacée par des traitements payés par l'Etat.

Dans l'intérêt des membres du corps enseignant, il est à souhaiter qu'un nouveau classement plus avantageux au point de vue pécuniaire, vienne remplacer le classement départemental dont l'effet a pris fin par suite de l'application de la loi de 1881.

En 1855, la population scolaire augmentant, il a été décidé la construction d'une salle d'asile à l'école des filles. La commune est d'avis que cette classe soit dirigée par une religieuse de la Ste-Union au traitement annuel de 500 fr.

Enfin en 1858, vu l'augmentation des élèves, il a été construit une deuxième classe à l'école des garçons. En cette même année, Dame Dufrénoy Félicité fut nommée institutrice communale et elle resta en fonctions jusqu'en 1881,

époque où la direction de l'école fut confiée à la supérieure actuelle.

Ecole communale des filles de Roost-Warendin sous la direction des Dames de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs depuis le 16 novembre 1847.

DIRECTRICES : 1° Dame Hedwige, Mlle Dumont, du 16 novembre 1847 au 15 septembre 1852; 2° Dame Clarisse, du 15 septembre 1852 au 1er septembre 1853; 3° Dame Hortense, Mlle Flament, du 1er septembre 1853 au 29 janvier 1858 ; 4° De 1858 à 1881, Dame Dufrénoy.— De 1881 à 1886, Dame Butruille, directrice actuelle.

ADJOINTES : 1° Dame Apolline, Mlle Hassebrouck, du 16 novembre 1847 au 30 juin 1849 ; 2° Dame Clorine, Mlle Flavie Calonne, de juin 1849 en avril 1850 ; 3° Dame Francine, Mlle Denimal, d'avril 1850 à avril 1851; 4° Dame Alexandrine, Mlle Crépin, d'avril 1851 au 1er septembre 1852; 5° Dame M. Anselme, du 1er septembre 1852 au 1er septembre 1853 ; 6° Dame Marie-Eulalie, Mlle Marie Promper, du 1er septembre 1853 et septembre 1855; 7° Dame Théophile, Mlle Fichelle, de septembre 1855 à septembre 1857 ; Dame Clémentia, de 1857 à 1886. — DIRECTRICES D'ASILE (1): 8° Dame Florina, Mlle Coez, de septembre 1857 à septembre 1859; Dame Marie-Lucia, Mlle Dieu, pendant le même temps que la précédente ; Dame Romuald , de septembre 1859 à avril 1865; Dame Martine, de 1865 à 1886 ; c'est le nom de la directrice actuelle.

En ce qui concerne les biens communaux, on trouvera ci-après des extraits des lettres-patentes de 1777 et de 1779. Les articles les plus importants ont été reproduits.

(1) l'Asile a été ouvert en 1857.

Lettres-patentes réglant la distribution et la jouissance des portions ménagères dans les trois Châtellenies de Lille, Douai et Orchies (Warendin faisait partie d'une de ces châtellenies) (27 mars 1777).

Ces lettres-patentes sont divisées en 19 articles. Voici le premier article concernant le partage de ces biens:

« Toutes les terres, prés, marais, landes ou friches, appar-
» tenant aux communautés d'habitants des Châtellenies de
» Lille, Douay et Orchies, soit à plusieurs d'entre elles en
» commun, soit à chacune d'elles, seront partagés entre tous
» les ménages existant par feux, sans distinction d'état, c'est-
» à-dire de mariage, de viduité et de célibat, et par portions
» égales, prélèvement fait néanmoins du tiers de la totalité
» desdits prés, marais et pâturages, qui devra appartenir aux
» seigneurs, soit que la concession de l'usage en ait été faite
» gratuitement ou à titre onéreux, à moins que les habitants
» desdites communautés ne justifient par titre, par-devant
» les juges qui en doivent connaître, de l'acquisition de la
» propriété qu'ils en ont faite, ou qu'ils les tiennent d'autres
» seigneurs ; comme aussi prélèvement fait dans lesdits prés,
» marais et pâturages restant aux habitants, des portions
» qu'il sera nécessaire de donner à bail, même d'aliéner pour
» certain temps, à l'effet de payer les dettes de celles desdites
» communautés qui s'en trouveraient chargées. »

Voici l'article VII (concernant la succession de ces biens):

« Comme ces portions de marais sont singulièrement affec-
» tées aux feux ou ménages de chaque paroisse pour les
» aider et soutenir, dès que le dernier survivant, du mari
» ou de la femme, sera décédé, ces portions passeront à d'au-
» tres ménages qui n'en auront pas encore été pourvus, tou-
» jours dans l'ordre de l'ancienneté, bien entendu que s'il en
» survenait de surnuméraires, elles seraient louées au profit

» de la communauté jusqu'à ce qu'il s'y trouvât des ménages
» pour les réclamer. »

Vient ensuite, concernant Roost-Warendin, un extrait de l'acte de partage du marais des six-villes, fait en 1783, en vertu des lettres-patentes de 1777.

L'an mille sept cent quatre-vingt trois, le seize juin, neuf heures du matin, nous Alexandre-Joseph-Séraphin Dhaubersart, subdélégué à Douay, en exécution des lettres-patentes du 27 mars 1777, qui ordonnent le partage en portions ménagères des marais situés dans les Châtellenies de Lille, Douay et Orchies, et de l'ordonnance rendue par M. de Calonne, intendant de Flandres et d'Artois, le 29 décembre 1781, sur la requête qui lui avait été présentée par les gens de loi, habitans, corps et communauté des hameaux de Bernicourt, Marais, Warendin, Laneufville, faisant partie de la terre de Belleforière, en conséquence des affiches apposées dimanche dernier par nos ordres, donnant avis aux habitans desdits hameaux, qu'il serait ce jourd'hui procédé, en notre présence, au tirage au sort des portions ménagères, faites dans la partie de cinquante rasières de terre, qui leur appartient dans le marais des six-villes, lesquelles portions ont été formées avec le plus d'égalité possible par l'arpenteur nommé Anselme Plaisant demeurant au village de Flers, en présence des gens de loi et de quatre notables habitans desdits hameaux, et se trouvent indiquées tant par le procès-verbal dudit arpenteur que par le plan qu'il a dressé de ladite partie du Marais. Nous sommes transportés au hameau de Warendin, à l'endroit de la chapelle dudit lieu, à l'adjonction du sieur Claro faisant fonctions de greffier de la subdélégation, où étant, après avoir convoqué et assemblé les gens de loi et habitans en la forme ordinaire, nous avons représenté à l'assemblée le rôle des habitants desdits hameaux aïant ménage ou feu particulier, lequel a été fait par lesdits gens de loi et par nous, visé le procès-verbal par nous tenu le 25 mai dernier, dans l'assemblée

d'habitans du même jour, duquel il résulte que leur communauté n'est chargée d'aucunes dettes exigibles et qu'elle ne doit aucuns capitaux de rentes constituées, ensemble le plan de ladite partie de cinquante rasières du marais des six-villes, dans lequel sont figurées les différentes portions ménagères et désignées par numéros avec indication de leurs contenances respectives, et aïant reconnu par nous-même et fait reconnaître par lesdits habitans assemblés que toutes les opérations préliminaires ont été faites régulièrement et en conformité des dispositions desdites lettres-patentes du 27 mars 1777, nous avons fait faire sur le champ autant de billets numérotés qu'il y a d'habitans, chefs de famille repris dans le rôle, aïant droit à une portion ménagère, lesquels billets aïant été roulés et mêlés entre deux assiettes et tirés par un enfant Antoine-Joseph Vincourt, ont réglé le sort des portions ménagères, ainsi que s'ensuit.

(Suit la liste des 70 portionnaires).

Et l'opération du tirage étant ainsi terminée, nous avons formé le présent procès-verbal qui a été signé par nous et par les gens de loi :

Suivant les signatures : Pinquet, Delille, Cocu, d'Haubersart et Claro.

Pour expédition conforme à l'original reposant au greffe de la subdélégation.

SIGNÉ : D'HAUBERSART.

Lettres-patentes qui ordonnent le partage des marais des communautés de la province d'Artois. (Roost dépendait de l'Artois) 13 novembre 1779.

Il y a 3 articles et voici le premier concernant le partage.

Toutes les terres, prés, marais, landes ou friches appartenant aux communautés d'habitants de notre province d'Ar-

tois, seront partagés, par portions égales en valeur, entre tous les chefs de famille de chaque lieu, mariés ou célibataires sous laquelle dénomination de chefs de famille le curé de la paroisse sera compris pour en jouir en usufruit seulement, aussi longtemps qu'ils seront domiciliés dans le lieu, distraction néanmoins faite au profit du seigneur soit ecclésiastique, soit laïc, même des gens de main-morte ayant fief et seigneurie, du tiers desdites terres, prés, marais, landes ou friches qui seront de concession gratuite, et du sixième en faveur de ceux à qui, à raison de ladite concession, il est dû par lesdits habitants, des rentes, redevances ou servitudes.

Pour la succession de ces parts, il y a un arrêt du Conseil d'Etat du roi qui dit : « que les parts qui écherront ou qui sont échues à chaque habitant par l'effet des partages seront inaliénables, que nul habitant ne pourra en posséder deux, et que l'aîné mâle de chaque famille et à défaut de mâles, l'aînée des femelles seront seuls admis à succéder auxdites parts; que, dans le cas de mariage entre deux portionnaires, ils seront tenus d'opter une des deux parts à eux appartenant pour abdiquer l'autre.

Veut sa majesté que dans le cas où un chef de famille ne laisserait en décédant aucun héritier direct, la portion de marais dont il aura joui retourne à la communauté, pour être assignée aux chefs de famille qui n'en posséderont aucune et, parmi eux, aux plus anciennement domiciliés dans la communauté ».

Nota.—On remarque entre les principes des deux législations de la Flandre et de l'Artois, sur la même matière, une différence bien importante.

Sous l'empire des lettres-patentes de 1777, la portion de marais est donnée au feu ou au ménage ; elle n'est possédée qu'en usufruit; à la mort du survivant des époux, elle fait retour à la communauté.

Par l'arrêt de 1779, au contraire, la règle de l'hérédité est

bien posée. A la mort du portionnaire, sa part passe à l'aîné des mâles ou à son défaut à l'aînée des femelles.

La réunion des deux sections Roost *(Artois)* et Warendin, *(Flandre)* soumises à des décisions diverses, explique les difficultés qui arrivent pour la municipalité lors de la vacation des parts de marais.

Les animaux domestiques sont ceux de l'espèce chevaline, mulassière, asine, bovine, caprine et porcine :

Les chevaux sont au nombre de 115 appartenant à plusieurs races ; la race ardennaise est celle qui domine. La trop petite quantité de prairies naturelles ne permet pas de se livrer à l'élevage du cheval ; les cultivateurs se contentaient d'acheter aux marchés voisins des animaux plus ou moins bien conformés. Néanmoins, il y a actuellement une sensible amélioration dans les différentes races grâce aux efforts faits par les diverses sociétés d'agriculture et surtout aux nombreuses subventions accordées par l'Etat et le département pour obtenir des animaux d'une réelle valeur.

D'après l'effectif fourni au 31 décembre 1885, il y avait 6 mulets et 10 ânes ; le nombre est resté le même en 1886.

Les animaux de l'espèce bovine sont au nombre de 447. Six bœufs seulement sont utilisés comme bêtes de trait. Quelques taureaux sont employés comme reproducteurs.

Les cultivateurs intelligents attachent, et avec raison, une grande importance au choix des reproducteurs ; ils reconnaissent que, dans la grande, comme dans la moyenne et la petite culture, la vache joue un grand rôle. La race flamande pure, si recherchée pour la qualité de son lait et de sa viande est encore trop peu répandue. Pour faciliter l'introduction de cette race dans l'arrondissement de Douai, le comice agricole de notre arrondissement met, à l'occasion des concours agricoles, en adjudication publique de beaux taureaux de race flamande.

En 1884, le comice sur la proposition de son sympathique

président, M. Bernard Edouard, a acheté trois taureaux qui ont été vendus dans les cantons de Marchiennes et d Orchies.

En 1885, quelques cultivateurs des cantons d'Arleux et de Douai-Sud se sont rendus acquéreurs de cinq autres taureaux. Enfin au dernier concours agricole tenu à Douai, le 22 août 1886, il a été procédé à l'adjudication de quatre taureaux de race flamande pure achetés par les soins de la Société qui a compris que l'amélioration des races, malheureusement trop longtemps négligée, est une des questions qui intéressent le plus le monde agricole et la fortune publique.

Cette question de l'élevage du bétail si importante pour le cultivateur est, grâce aux efforts et à l'intelligence du comice agricole, entrée dans une excellente voie ; les éleveurs eux-mêmes ont lieu d'être satisfaits de leurs acquisitions.

L'espèce ovine, vu le bas prix accordé aux laines, a complètement disparu de la commune.

Dans plusieurs fermes, se trouvent des animaux de l'espèce caprine et porcine ; il y a 180 chèvres et 90 porcs ; ces derniers animaux sont la plupart de race anglo-flamande.

Les abeilles ne sont plus comme autrefois cultivées dans la localité ; l'abandon de la culture du colza, attribué au prix trop faible des graines, en est la principale cause.

Les animaux nuisibles et les insectes utiles.

Les petits animaux nuisibles sont d'abord le putois et la fouine qui font la guerre aux oiseaux de basse-cour et aux lapins. Ces animaux très incommodes sont pourtant assez rares dans le pays ; ils détruisent les œufs et se nourrissent de fruits dans les jardins lorsque le sang et la chair viennent à leur manquer. Les autres animaux nuisibles sont : les rats, les souris, les loirs, les lérots, les mulots et les campagnols. Ces deux derniers animaux suivent la récolte dans les granges et se nourrissent de graines.

Comme oiseau nuisible il faut citer l'épervier qui fait la guerre aux autres oiseaux insectivores ; cet oiseau, de l'ordre

des rapaces diurnes, au vol rapide et impétueux, est également nuisible aux basses-cours; il guette et détruit les poussins égarés et n'épargne pas non plus les perdrix et les cailles.

Les autres oiseaux nuisibles sont: la pie, la pie-grièche, la cresserelle, la corneille, la buze, le buzard, le corbeau et le pigeon ramier.

Parmi les insectes si utiles à l'agriculture nous citerons le carabe doré ou jardinière qui se nourrit de chenilles, de larves, d'insectes de toutes sortes qu'il saisit au moyen de ses puissantes mandibules (mâchoires). On le trouve dans les jardins, dans les champs, et dans les bois.

Il y a encore la cétoine dorée, la cantharide, le cynips, et la coccinelle ou bête à bon Dieu qui ressemble pour la forme et la grosseur à la moitié d'un petit pois et qui se nourrit principalement de pucerons. Ce dernier insecte est très utile dans les jardins.

Les insectes qui causent un tort plus ou moins préjudiciable sont : la (1) guêpe, le frelon, le criquet, la calandre ou charançon du blé, la pyrale, la fourmi, le taon, le cousin ou moustique, le bombyx processionnaire, la courtilière ou taupe-grillon, le puceron, la forficule ou perce-oreille, le hanneton, la teigne, la blatte, la mouche à viande, le papillon machaon, le paon du jour ou vanesse.

Il existe sur le territoire de la commune de Roost-Warendin une mine de houille dite fosse de l'Escarpelle et située dans le hameau du même nom près de la route n° 11 de Douai à Roost-Warendin.

Cette mine de houille fait partie de la concession de l'Escarpelle qui comprend 47 kilomètres carrés 21 hm carrés sur Douai, Flers, Raches, Roost-Warendin, Raimbeaucourt, Moncheaux, Thumeries, Ostricourt, Auby, Lauwin-Planques, Cuincy, Carvin, Courcelles, Leforest, et qui a été accordée par décret du 27 novembre 1850 à MM. Soyez et Cie.

(1) Tous ces insectes sont nuisibles et doivent être détruits.

Sur cinq puits appartenant à cette Compagnie, un seul est sur Roost-Warendin. Ce puits est en extraction depuis 1851; il donne environ 1500 hectolitres par jour et occupe cent cinquante ouvriers payés en moyenne 3 fr. par jour.

Ces ouvriers sont pour la plupart logés dans des bâtiments situés près de l'église et appartenant à la Compagnie.

Ces habitations, réunissant toutes les conditions désirables au point de vue d'une bonne hygiène, sont louées aux ouvriers mineurs moyennant un loyer annuel de 60 fr.

Deux brasseries sont situées dans la commune et dans la rue dite de Warendin. La première montée complètement à vapeur depuis 1863 appartient à M. Caudrelier Edouard ; l'autre est la propriété de M. Pinquet Ferdinand.

Ces deux brasseries fabriquent environ 18.000 hectolitres de bière par an, elles occupent ensemble dix à douze ouvriers recevant un salaire de 3 fr. 50 à 4 fr. par jour. La boisson faite dans ces deux brasseries est consommée en partie dans le village et aussi dans les communes voisines.

CHRONIQUE DE L'UNION

Réunion de la Commission centrale le 12 juin 1887, à Dunkerque.

Sur le désir exprimé par la Société de géographie de Dunkerque, le Bureau central de l'Union avait provoqué une réunion générale pour le dimanche 12 juin dans cette ville.

MM. les Membres du groupe de Dunkerque ont voulu que cette session semestrielle de l'Union géographique fût à la fois une excursion intéressante et une manifestation de la bonne confraternité qui unit les diverses sections de notre fédération. Ils avaient préparé un programme plein d'attrait.

A leur arrivée, MM. les Délégués ont été reçus à la gare par leurs collègues de Dunkerque qui leur ont fait visiter le port et les travaux en cours d'exécution.

A midi, un banquet fut offert aux géographes étrangers. Avant de quitter la salle, M. Nolen, recteur de l'Académie, président de l'Union, remercia les organisateurs de la journée ; il rappela l'intérêt que le Bureau central et les Bureaux de nos diverses sociétés portent à la prospérité des villes industrielles et commerciales de la région, à celle des ports qui en sont les débouchés, et, en particulier à l'agrandissement du port de Dunkerque. Il termina en faisant des vœux pour l'achèvement rapide et heureux des travaux entrepris dans le grand port français de la mer du Nord.

M. Terquem, président de la Société de Dunkerque, prit ensuite la parole et répondit à M. Nolen dans les termes suivants :

« Permettez-moi de souhaiter la bienvenue aux membres de l'Union géographique du Nord et à son président, M. le Recteur. Il seyait bien à Dunkerque, le grand port de la partie la plus industrielle de la France, de recevoir dans ses murs les assises des Sociétés géographiques.

» Dans la lutte pour l'existence où sont entraînés tous les peuples de la vieille Europe, étouffant dans la pléthore de sa production dépassant ses besoins, les Sociétés géographiques ont pris rang.

» Elles favorisent les entreprises, elles envoient dans des contrées lointaines de hardis pionniers qui ne vont plus seulement faire d'intéressantes découvertes d'histoire naturelle ou d'ethnographie, mais qui ouvrent les voies nouvelles pour le commerce, cherchant de nouveaux consommateurs.

» Les peuples ne se développent que par les possessions lointaines.

» Voyez l'avide Angleterre mettant la main partout et sur tout, voyez l'ambitieuse Allemagne s'élançant dans la même voie, voyez ce qu'ont été l'Espagne et le Portugal au temps de leur empire dans les nouveaux mondes, voyez ce qu'ils sont aujourd'hui.

» C'est vers les pays de l'Extrême-Orient où grouille une population dense à l'extrême que tous les regards se sont portés. Dunkerque s'élance, l'une des premières, dans la lice, puisque vous verrez amarré à ses quais le premier des bateaux faisant un voyage mensuel au Tonkin.

» Messieurs, je bois à la prospérité de l'Union géographique. »

De l'hôtel, on se rendit en tramway au Casino où la Commission centrale devait tenir sa séance, à deux heures, dans une salle élégante qui avait été gracieusement mise à sa disposition.

Etaient présents :

M. Nolen, recteur, président de l'Union ;

MM. H. Cons, secrétaire-général de l'Union ;
Saintot, trésorier général de l'Union ;
Boucry, délégué de la Société d'Arras ;

Crunel,	id.	d'Avesnes ;
Dubois,	id.	id.
Dutate,	id.	id.
Cogniard,	id.	des Ardennes ;
Aubriet,	id.	de Béthune ;
Deguisne,	id.	id.
Dubos,	id.	id.
Rinquin,	id.	id.
Siomboing,	id.	id.
Farjon,	id.	de Boulogne ;
Lefebvre,	id.	id.
Cavroy,	id.	de Douai ;
Espinas,	id.	id.
Renaux,	id.	id.
Barbier,	id.	de Dunkerque ;
Berteloot,	id.	id.
Bossaert,	id.	id.
Bouvart,	id.	id.
Défossé,	id.	id.
Deman,	id.	id.
Dutoit,	id.	id.
Fourcy,	id.	id.
Quiquet,	id.	id.
Terquem,	id.	id.
Vallerey,	id.	id.
Banck,	id.	de Laon ;
Arnaud,	id.	de St-Omer ;
Dauvergne,	id.	id.

Gilles, secrétaire-archiviste de l'Union, secrétaire de la commission centrale.

M. le Secrétaire-Général fournit des explications au sujet

de quelques absences. M. Jules de Guerne, secrétaire-général-adjoint de l'Union, fait un voyage scientifique aux Iles Açores ; les délégués des Sociétés qui ne sont pas représentées, ont été arrêtés soit par la distance de leurs résidences au lieu de réunion, soit par leurs occupations personnelles.

La Commission juge inutile la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui a été inséré dans le bulletin. M. le Président le déclare approuvé. On passe à l'ordre du jour.

I.— *Compte-rendu financier.*

La parole est donnée à M. Saintot, trésorier-général de l'Union, qui présente l'état récapitulatif des recettes et des dépenses effectuées depuis le 12 décembre 1886, jour de la réunion des délégués à Cambrai.

RECETTES :

Les recettes comprennent :

Solde en caisse le 24 décembre 1886 .	1845 73	
Sur l'exercice 1885	390 »»	
— 1886	572 55	
— 1887	1964 10	
Total.		4772 38

DÉPENSES :

Les dépenses s'élèvent :

Pour l'exercice 1886, à	1600 »»	
— 1887, à	2123 60	
Ensemble.		3723 60
Solde en caisse à ce jour.		1048 78

M. H. Cons croit nécessaire d'expliquer un paragraphe des statuts, qui n'est pas interprété de la même façon par

toutes les Sociétés et qui donne quelquefois lieu à des malentendus dans les règlements de compte avec l'Union. Il doit être bien arrêté que les sections n'ont à verser dans la caisse centrale que la moitié de leurs recouvrements ; l'Union supporte moitié des frais de ces recouvrements et moitié des non-valeurs provenant des cotisations non touchées.

M. le Président insiste pour que, dans tous les groupes, les cotisations soient perçues régulièrement chaque année et autant que possible dans le 1er semestre.

II.— *Compte-rendu du Secrétaire-Général.*

M. le Président invite M. H. Cons à rappeler à la Commission les travaux faits depuis le commencement de l'année courante, et à lui exposer les projets pour lesquels le Bureau central demande la collaboration des Sociétés locales.

Messieurs,

Je vous proposerai tout d'abord de remercier au nom de l'Union les dévoués conférenciers qui nous ont si généreusement apporté leur concours pendant la dernière campagne. M. Brau de St-Pol Lias que nous avons eu le plaisir d'entendre ensemble à Cambrai ; M. le docteur Labonne, si simple et si charmant dans le récit de sa savante campagne en Islande ; M. le baron Michel, auquel sa parole si élégante, ses observations si fines et si pratiques à la fois, son esprit si délicat ont valu un si beau succès parmi nous ; M. Darsy enfin, au dévouement duquel nous ne faisons jamais inutilement appel et qui sait unir à une si précise connaissance des sujets qu'il traite, un si grand talent d'exposition et un si séduisant agrément de parole. Plusieurs de ces conférences ont paru ou paraîtront dans notre Bulletin, où ceux qui les ont entendues les liront aussi volontiers que ceux pour lesquels elles se-

ront une nouveauté. Vous y trouverez aussi le compte-rendu des intéressantes communications faites à la Société de géographie de Boulogne, la plus active, vous me permettrez de le dire, de toutes nos sections, à laquelle nous sommes aussi redevables de plusieurs travaux originaux dont vous avez apprécié ou apprécierez la valeur.

Bien d'autres communications nous sont depuis longtemps promises, que, malgré leur bonne volonté, ceux de nos collègues qui ont bien voulu nous les faire espérer, n'ont pas encore pu mener à bon terme.

Notre usage est de rechercher ensemble les sujets qui peuvent attirer utilement notre attention et provoquer nos études. Je vous soumettrai aujourd'hui l'idée d'un travail de statistique médicale qui aurait pour ce pays une grande importance. Ce serait d'établir par des recherches et des chiffres probants les progrès de l'hygiène et de la santé publiques dans cette contrée, l'état de croissance ou de décroissance de certaines affections, de certaines maladies qui lui sont particulières et l'effet qu'ont exercé sur elles les travaux exécutés, les déplacements ou groupements nouveaux de la population, les habitudes et les mœurs.

Vous avez lu les réponses faites aux vœux que nous avons émis dans notre dernière réunion. Le moment n'est pas favorable à de grandes exigences, aussi ne vous proposerai-je aucune résolution nouvelle.

L'adoption de Dunkerque comme point de départ d'une ligne régulière avec les pays producteurs de laine, momentanément écartée, s'imposera lorsque l'achèvement de notre outillage maritime aura développé encore nos relations avec ces centres.

Malgré l'importance des avantages que les travaux entrepris dans votre port lui ont déjà procurés, nous devons constater avec peine le retard que des circonstances malheureuses ont amené dans leur exécution. Nous ne doutons pas

de la bonne volonté des pouvoirs publics, il serait inutile de la stimuler et nous ne prendrons aucune délibération à cet effet Qu'il me soit permis cependant d'émettre un souhait. Lorsque, après la paix d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV voulut consolider sa nouvelle frontière, la ville qu'il avait achetée quelques années avant du roi Charles II fut l'objet de ses soins particuliers. En 1671, 30,000 hommes, sous les ordres de Vauban, furent amenés devant Dunkerque. A 4 heures du matin, à un signal donné par le canon, 10,000 d'entre eux se mettaient à l'œuvre, 10,000 autres venaient les relever à 9 heures, et une troisième division lui succédait à son tour de 3 heures à 9 heures du soir. Tous les jours le roi à cheval parcourait les chantiers, encourageant par sa présence cette armée de travailleurs et Dunkerque fut promptement relevée. Qu'un plan semblable soit adopté ; qu'au lieu d'éparpiller sur divers points la somme d'efforts que l'on dépense annuellement, on les concentre sur un point unique et les résultats que l'on obtiendra seront tout autres que ceux auxquels nous sommes arrivés jusqu'ici. Les points sacrifiés ne le seraient qu'en apparence, et au bout du même nombre d'années, tous les travaux seraient achevés avec cet avantage que déjà nous aurions recueilli pendant quelques années le fruit de nos sacrifices.

Nous suivrons avec intérêt les travaux de la commission qui vient d'être nommée pour rechercher la cause de l'appauvrissement de nos eaux marines et y trouver le remède. La pêche, qui, au moyen-âge, avait fait de Gravelines une des plus importantes villes de Flandre, est encore aujourd'hui, nous ne l'oublions pas, une des grandes sources de la prospérité de notre littoral et nous espérons qu'il sera possible d'atténuer tout au moins, la crise qui pèse actuellement sur nos laborieuses populations maritimes.

Je suis heureux de pouvoir terminer ce compte-rendu en vous rappelant les distinctions honorifiques obtenues depuis

notre dernière réunion par deux de nos collègues. L'inscription du nom de M. Deguisne sur la liste des officiers d'Académie promus à l'occasion du 1er janvier, n'était que la juste récompense des services qu'il a rendus à la Société de Géographie de Béthune, dont il est le président depuis sa fondation. M. le Dr Sauvage, directeur de la station aquicole de Boulogne-sur-Mer, a été élevé au titre d'officier de l'Instruction publique. Nous rappelions tout à l'heure de quel intérêt est pour notre région tout ce qui touche à la pêche et aux industries qui s'y rapportent. La distinction dont notre collègue a été l'objet, nous prouve combien sont appréciés ses travaux, et la Commission centrale voudra joindre ses félicitations à celles qu'ont déjà values à nos collègues des palmes si bien méritées.

Les applaudissements qui accueillent ces dernières paroles prouvent, comme le fait très bien observer M. le Recteur, qu'elles sont l'expression fidèle des sentiments de l'assemblée.

— A propos du travail de statistique médicale, proposé par M. H. Cons, M. Renaux fait remarquer que l'Ecole de médecine, fondée sous Louis XVI, a donné alors comme sujet de concours: Topographie médicale des diverses parties de la France. Ne faudrait-il pas rechercher les travaux rédigés à l'occasion de ce concours ? Quelques-uns ont déjà été publiés dans des revues locales de l'est ; lui-même en a lu plusieurs : Topographie médicale de Troyes et de la région environnante, topographie médicale du canton de Champagnole (Jura) etc. On doit trouver des traces des travaux en question dans les bibliothèques de nos villes du Nord. Peut-être en a-t-on publié aussi ?

Cartographie. — Après avoir examiné les cartes du département de la Seine et de l'Aisne, présentées par M. le Secrétaire-général, la commission vote à l'unanimité des félicitations à M. Mille et invite le bureau central à les lui transmettre.

Conférences.—M. H. Cons demande que, dès les premiers jours d'octobre, chaque Société examine ce qu'elle pourra offrir de conférences à ses membres ; puis lui fasse connaître les sujets qu'elle désirerait voir traiter, les époques qui lui conviendraient; les sommes qu'elle se propose d'y affecter, etc.

Ces renseignements faciliteraient beaucoup sa tâche pour l'organisation des tournées de conférences ; car il pourrait ainsi, dès le commencement de l'hiver, se mettre en rapport avec les voyageurs et les géographes et leur donner des indications précises.

Caravane scolaire.—M. Espinas reprend une proposition faite, chaque année à pareille époque, par la Société de géographie de Douai, au sujet de la préparation d'une caravane scolaire. Cette année encore, une excursion est projetée; elle doit avoir lieu dans les Vosges sous la direction de M. Gilles.

Le programme est réparti sur 10 jours. Il sera envoyé prochainement dans toutes les Sociétés. La dépense est évaluée à 150 fr. La caravane n'aura lieu que s'il y a cinq inscriptions au moins. M. Espinas demande que les Sociétés ne se contentent pas d'appuyer de leurs vœux le projet de celle de Douai. Les Sociétés qui disposent de fonds feraient œuvre utile à la géographie en remplaçant un prix de concours par une bourse de voyage. Si ce moyen n'est pas à la portée de toutes, que les bureaux de chaque section veuillent bien au moins veiller à la publication du programme de l'excursion dans les journaux locaux, et faire des démarches auprès des familles, à qui leur sitation de fortune permettrait de procurer à leurs enfants une partie de plaisir à la fois hygiénique et instructive.

M. Deguisne prie M. Espinas de faire envoyer à chaque section un nombre suffisant de programmes pour qu'il soit possible d'en adresser, sous le patronage de la Société, aux

journaux locaux et aux familles que l'excursion peut intéresser.

M. Espinas prend l'engagement de faire cet envoi.

Congrès du Hâvre.—M. le Président propose de nommer un délégué au congrès du Hâvre. M. H. Cons, désigné par la commission, accepte de représenter l'Union.

M. le Secrétaire-général rappelle que, si, aux termes de l'art 3 du règlement des congrès, voté à Toulouse en 1884, « chacune des Sociétés françaises de géographie doit déléguer » spécialement pour la représenter au Comité du congrès, un » de ses membres munis de ses pouvoirs », le nombre des géographes qui peuvent faire des communications, assister aux délibérations des congrès, et jouir des faveurs réservées aux membres de ces assemblées, est illimité. En conséquence, M. le Secrétaire-général invite ses collègues à lui adresser les noms des personnes de leurs groupes qui se décideraient à se rendre au congrès du Hâvre.

Une circulaire sera d'ailleurs envoyée par l'Union pour demander ce renseignement.

Congrès des Sociétés savantes.—M. Lefebvre, de Boulogne, signale à la commission les difficultés qu'ont éprouvées, cette année, beaucoup de membres des Sociétés savantes pour se rendre à la réunion annuelle de la Sorbonne. On a remarqué que les assises de 1887 avaient été moins fécondes et suivies par un moins grand nombre de personnes. Cela tient, à son avis, à ce que la date en a été changée.

Il propose donc d'émettre le vœu qu'à l'avenir le Congrès des Sociétés savantes ait toujours lieu pendant les vacances de Pâques.

M. H. Cons fait observer que, pour 1887, l'époque de la réunion a été modifiée sans doute à cause du voyage ministériel et parlementaire, en Algérie ; mais qu'en présence des

difficultés constatées dans la dernière session, il y a lieu de penser qu'en 1888, on reviendra à l'ancien usage.

Sous le bénéfice de cette observation la commission appuie le vœu de M. Lefebvre.

— De plus, un autre membre de la commission exprime le désir qu'à chaque congrès, l'administration supérieure confie au bureau central un certain nombre de lettres d'invitation et de cartes d'entrée à la Sorbonne, qu'il serait chargé de remplir sous sa responsabilité. Plusieurs sociétaires, qui prendraient volontiers part aux travaux du congrès, n'ont pas toujours la faculté de prévoir, un mois à l'avance, s'il leur sera possible d'entreprendre un voyage de 3 ou 4 jours, et ils hésitent à solliciter une faveur dont ils ne sont pas certains de profiter. Si le Bureau central disposait de quelques cartes non remplies, en s'adressant à lui, on pourrait s'en procurer rapidement et jusqu'au dernier moment, tandis que souvent on recule devant une démarche à faire, en dehors des délais fixés, auprès de l'administration centrale.

M. le Président fait remarquer qu'aucune carte, même parmi celles qui ont été demandées tardivement ne lui a été refusée par le Ministère, toutes les personnes intéressées ont dû recevoir leurs cartes en temps opportun.

Malgré cette explication, la commission se rallie au vœu proposé : l'application lui en paraît pratique, puisque, cette année, la Société de Lille a bénéficié de ladite mesure. En conséquence, MM. les délégués prient le Bureau central de demander à M. le Ministre de vouloir bien étendre à toutes les Sociétés savantes, les facilités accordées à la Société de géographie de Lille.

Le bureau central est chargé de transmettre ces deux vœux à l'autorité compétente.

Fixation du lieu de la prochaine réunion.—M. Cogniart, délégué de la Société des Ardennes, expose à la Commission

qu'il est chargé de la prier de fixer à Charleville le lieu de sa prochaine réunion. Cette proposition est adoptée.

La séance est levée.

PROMENADE EN MER

A la sortie du Casino, la plupart des délégués se dirigèrent en toute hâte vers le port où les attendait le bâtiment qui devait les conduire en mer. Le temps était magnifique, la mer, calme comme un lac, gardait le sillage des navires qui se croisaient dans la rade. L'animation était telle parmi les excursionnistes que le commandant, le capitaine Lacroix bien connu de ceux qui ont pris part, en 1883, à la suite du congrès de Douai, au voyage de Dunkerque à Calais, n'eut aucune peine à entraîner ses hôtes jusqu'au Snow, l'un des feux flottants qui marquent l'entrée de la passe. Au retour, l'inquiétude toutefois se manifestait sur quelques visages : sera-t-on rentré pour l'heure du train ? telle était la question que beaucoup se posaient.

Malgré la vitesse du bâtiment, que favorisaient la brise et la marée, malgré une course folle du port à la gare, les excursionnistes arrivèrent trop tard : le train se mettait en marche au moment où ils entraient dans la gare. Après l'instant de dépit de toute personne qui manque la voiture, chacun en prit gaiement son parti, et chercha le moyen de terminer agréablement une journée si bien remplie.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE BOULOGNE-SUR-MER

Distribution des récompenses aux lauréats du concours organisé entre les enfants de l'arrondissement.

La distribution des récompenses aux lauréats du concours organisé entre les enfants de l'arrondissement, a eu lieu dimanche, dans la Salle des Pompiers, devant une nombreuse affluence composée surtout de membres du personnel enseignant, d'élèves et de parents.

Sur l'estrade avaient pris place auprès de M. Huret-Lagache, président de la Chambre de Commerce, auquel était dévolu l'honneur de présider la cérémonie, MM. Huguet, sénateur ; Olagnier, adjoint ; Platrier, principal du collège, les membres du jury et du bureau de la Société de géographie, etc., etc.

M. Huret-Lagache ouvrit la séance en ces termes :

« Mesdames,
» Messieurs,
» Chers Enfants,

» Permettez-moi de remercier Monsieur le Président de la Société de géographie, de l'honneur qu'il a bien voulu faire à la Chambre de Commerce en m'invitant à présider cette cérémonie, si émouvante pour les lauréats du concours, pour leurs parents, leurs professeurs et leurs amis.

» La Chambre de Commerce, je ne le dis pas pour vous,

mon cher collègue, qui en êtes un des membres les plus distingués, porte le plus grand intérêt aux études géographiques à tous les degrès et si elle les suit avec l'attention qu'elles méritent, elle tient aussi à les encourager.

» C'est pourquoi à votre appel, M. le Président, elle a répondu, à l'unanimité, en accordant à votre société une subvention annuelle assez importante.

» Si j'en parle ici, c'est afin de faire connaître aux maîtres, aux élèves et à leurs parents, quel prix nous attachons tous au développement de cette science qui se lie si intimement au commerce, à la navigation et à l'industrie de toutes les nations du monde.

» Quand j'avais votre âge, mes chers enfants. les études géographiques n'avaient pas dans l'enseignement public l'importance qu'elles ont aujourd'hui. Au collège pourtant, grâce à la bibliothèque qui mettait à notre disposition les récits des voyages des grands navigateurs des Cook, des Vasco de Gama, des Christophe Colomb, des Vancouver, des Bougainville et des Dumont d'Urville, elles captivaient notre esprit, nous admirions ces hommes illustres qui, animés de la passion des grandes découvertes et tourmentés par le besoin de la gloire, allaient à travers l'inconnu, cherchant à agrandir le domaine de la science et celui de leur patrie.

» Les services qu'ils ont rendus à l'hunanimité sont appréciés plus que jamais, aujourd'hui que les sillons qu'ils ont tracés sont suivis par toutes les flottes du monde.

» Je suis certain que bientôt vous lirez ces voyages et que vous subirez l'entraînement que tous nous avons subis.

» Comme vos ainés vous voudrez regarder au-delà des horizons et connaître toutes les mers, tous les pays parcourus par ces hommes célèbres qui ont conquis des mondes à la vieille Europe.

» A ces documents viendront s'en joindre d'autres de dates plus récentes.

» Vous les étudierez ! et vous parviendrez à connaître toutes les nations, leurs mœurs, leurs civilisations, leurs productions et leurs consommations.

» Vous travaillerez ! vous poursuivrez, avec vos autres études, celle de la géographie au point de vue scientifique et surtout au point de vue des besoins commerciaux de notre époque, afin qu'un jour, ayant grandi vous puissiez comme négociants, navigateurs ou ouvriers, être utiles à vous-mêmes et aux autres.

» Il y a cinquante ans, avant les inventions qui ont illustré le siècle dans lequel nous vivons, la navigation à vapeur, les chemins de fer, le télégraphe électrique étaient inconnus ou plutôt étaient à l'état rudimentaire.

» Aujourd'hui, les grandes distances, qui effrayaient les hommes d'autrefois, n'existent pour ainsi dire plus.

» Les voyages qui duraient des années durent des mois, et ceux qui duraient des mois durent au plus une semaine.

» L'Amérique n'est qu'à six ou sept jours de nos ports.

» La rapidité de nos navires a pour conséquence celle de nos transactions commerciales et nous rapproche de tous les centres de communication et de production.

» La télégraphie nous met à quelques heures de distance des grandes nations du globe.

» Qui sait si demain une invention nouvelle, dont le téléphone actuel ne serait que l'embryon, ne nous permette pas de converser avec nos correspondants d'un bout du monde à l'autre.

» C'est vous dire, mes chers enfants, que vous devez vous préparer, par l'étude, à profiter des merveilleux avantages que la science de demain mettra à votre disposition.

» L'année dernière, notre sympathique concitoyen, M. Frédéric Harrewyn, alors adjoint au maire, occupait ce fauteuil, il vous entretenait de nos dernières conquêtes et des nouveaux marchés qu'elles ont ouverts à notre activité commerciale.

» Quand vous serez devenus des hommes, vous aurez peut-être à compter avec ces pays lointains qui sont en quelque sorte le prolongement de la mère-patrie.

» Etudiez-les.

» Vous aurez, sans doute, à compter aussi avec ceux qui nous entourent.... avec ceux surtout dont le Rhin nous séparait hier... Ne les perdez pas de vue ! *Etudiez-les mieux encore.*

» Alors, toutes vos connaissances géographiques vous seront d'un grand secours.

» Vous apporterez à la patrie, chacun dans la sphère de votre virile activité, votre part de connaissances et d'efforts individuels.

» C'est ainsi que vous remerciez dignement le gouvernement de la République et ceux qui le secondent, des sacrifices qu'ils ne cessent de s'imposer pour votre instruction et pour faire de vous des citoyens utiles à leurs pays. »

Après ces paroles, couvertes d'unanimes applaudissements, M. Olagnier, délégué de la municipalité, se leva à son tour et prononça le discours suivant :

Messieurs,

» Appelé par M. le Maire à représenter l'administration municipale, conviée par vous à cette intéressante solennité, je me suis rendu à cette invitation avec un plaisir réel.

» Je savais en effet me trouver sur un terrain solide, au milieu de concitoyens jaloux de contribuer aux progrès de la science ainsi qu'au développement de nos intérêts locaux les plus élevés du commerce et de l'industrie.

» C'est avec la plus louable persévérance chacun le sait, que vous avez pris à tâche de favoriser l'influence considérable que peut produire, dans une ville tel que Boulogne, l'é-

tude sérieuse de la géographie, quant à l'extension du champ de l'activité commerciale, surtout dans les relations avec l'étranger.

» A l'heure présente, je n'entends insister que sur l'utilité de vos concours annuels entre les élèves des écoles primaires des cantons de Boulogne, de Desvres et de Samer.

» Cette institution, comme vous l'avez prévu, est de celles qui doivent produire les plus heureux résultats. Elle stimule davantage chaque année l'ardeur des élèves comme celle des maîtres pour l'étude de la géographie étude hélas si longtemps écartée du programme obligatoire de nos écoles primaires publiques ! J'insiste sur ce point, car aujourd'hui le fait paraît à peine croyable. Oui, et les plus âgés d'entre nous se le rappellent douloureusement, il n'y a pas plus de trente ans sous le régime de la loi du 15 mars 1850, l'enseignement géographique dans les écoles publiques n'était obligatoire qu'en ce qui concernait l'itinéraire des Hébreux à leur sortie d'Egypte et la division de la terre promise entre les douze tribus d'Israël.

» Dans quelques grandes villes seulement un petit nombre d'écoles étaient plus ou moins autorisées à donner les notions les plus élémentaires de la géographie moderne ; et c'était aux risques d'une réprimande que certains instituteurs ruraux se livraient à cet enseignement tout restreint qu'il était, que d'ailleurs l'absence à peu près générale de cartes d'atlas et de bons manuels rendait peu profitable.

» Pour la plupart des gens de cette époque, encore si rapprochée, une personne qui avait fait le voyage de Rome était réputée avoir été jusqu'à l'extrémité de la terre habitée.

» Il faut l'avouer, c'était avec raison que jusqu'en ces derniers temps les Français étaient cités comme le peuple le plus indifférent et le plus arriéré en fait de géographie.

» Ce simple coup d'œil jeté sur un passé si récent suffit à montrer l'étendue du chemin parcouru dans ces dernières

années. Grâce au souffle libéral qui a élargi, transformé les programmes des écoles et stimulé le zèle des maîtres, nous avons cessé de justifier notre mauvaise réputation. Peut-être n'y a-t-il pas même trop de présomption à nous ranger aujourd'hui parmi les nations les plus avancées dans la science géographique.

» Cette science a d'ailleurs cessé d'être une étude aride de noms propres ; et, en se portant sur les choses, a pris un caractère marqué d'utilité publique. Ce qu'elle a surtout pour objet actuellement, c'est la connaissance de l'homme dans le grand milieu de la nature, et l'exposition des ressources sans nombre offertes à son activité.

» L'honneur de cette transformation de cette impulsion vigoureuse et de ce progrès immense revient bien en partie à l'action des Sociétés de Géographie, si nombreuses, si actives surtout dans notre région du Nord.

» La reconnaissance publique est donc due aux citoyens dévoués, remplis d'initiative, qui les ont fondées et dirigées. Il serait superflu de citer ici des noms ; mais je ne puis cependant me dispenser de vous remercier Messieurs les Membres du Comité d'études, au nom de l'administration municipale, de vos efforts persévérants en vue d'encourager de populariser l'étude d'une science éminemment utile, si propre à favoriser le développement industriel et commercial de notre cité.

» Je termine, en exprimant l'espoir que vos jeunes lauréats aujourd'hui élèves intelligents et laborieux, cultivent de mieux en mieux la science géographique et deviennent sans exception des citoyens utiles, distingués, faisant honneur aux maîtres qui les auront formés, comme à la cité qui aura encouragé leur débuts. »

M. Farjon rappelle les noms des élèves du collège, lauréats de la Société de Géographie, pour l'année 1887, et fait con-

naître les jeunes filles récompensées pour leurs devoirs sur le cours hebdomadaire des Anciennes Casernes.

Un prix est accordé à Mlle Malmanche (Jeanne), et des mentions à Mlles Dewisme (Gabrielle); Le Petit (Alice), et Bréfort (Suzanne).

M. Rompteau, secrétaire-général, chargé de rendre compte des résultats du concours, s'exprime en ces termes :

« Mesdames,
» Messieurs,
» Jeunes Elèves,

» En toutes choses, surtout quand il s'agit de parler devant des intéressés, le principal mérite d'un compte-rendu, c'est qu'il soit complet, précis et net. A ce sujet, vous voudrez bien m'excuser, si, pour rester sûrement dans ces limites, je ne me mets pas en frais d'éloquence, et me permettre par suite de poser immédiatement la question, qui nous réunit tous ici à cette heure. Il s'agit de vous dire quels ont été, cette année, les sujets du concours établi par la Société de Géographie, entre les enfants de 9 à 11 ans, et de 11 à 13 ans de son ressort, ce qu'à été ce concours, ce qu'il nous promet pour l'avenir.

» La Société, depuis qu'elle existe, s'est toujours montrée souscieuse de propager, de développer autour d'elle le goût de la géographie, de cette science qui nous est indispensable à tous, si nous voulons réellement être à la hauteur de notre tâche individuelle, et répondre à ce que notre pays et l'humanité sont en droit d'attendre de nous. Un des moyens qu'elle a jugés des plus utiles pour aider à cela, ça été d'établir des concours entre les enfants de nos écoles primaires, entre ceux mêmes qui représentent l'avenir et doivent justifier plus tard le bien fondé de nos espérances actuelles au point

de vue du relèvement national et du développement de la civilisation par le monde entier. Après un essai relativement restreint, qui a été du reste un encouragement précieux, la Société a ouvert ses concours indistinctement à tous les enfants des écoles de son ressort. S'en tiendra-t-elle aux deux catégories de concours actuellement établies, nous espérons que non, surtout si les bonnes volontés, les encouragements de toutes sortes viennent ajouter à ses ressources et à ses moyens d'action. Quoiqu'il en soit, si, à cette heure, elle jette un regard en arrière et contemple ce qu'elle a déjà fait dans ce sens, la Société n'a lieu que de se féliciter de son initiative. Mais, il faut en convenir aussi, de cette satisfaction si légitime, il vous revient une grande part à vous, maîtres et maîtresses, qui nous avez si vaillamment secondés dans notre œuvre, à vous, concurrents et concurrentes, qui avez toujours répondu à notre appel et qui, chaque année, venez plus nombreux et plus aguerris. Le reconnaître et le dire, ce nous est un devoir bien agréable à remplir.

» Cette année, les deux questions à résoudre pour les enfants de 9 à 11 ans, inscrits dans la 2e catégorie, étaient les suivantes :

» 1° Décrire, au point de vue physique, le bassin de la Loire, donner les notions les plus intéressantes sur les principales villes qu'il contient, tracer le contour général de la France et dessiner en détail ce qui concerne ledit bassin ;

» 2° Décrire la partie du Pas-de-Calais qui borde la mer, au point de vue physique, politique et économique, et faire la carte.

» De ces deux questions, la première était évidemment la plus importante ; mais elles étaient, l'une et l'autre, suffisamment explicites et il n'y avait pas à se tromper sur leur sens. Il s'agissait, dans la première, d'indiquer d'abord les limites du bassin de la Loire, de décrire le cours du fleuve et de ses affluents, de parler du pays qu'ils traversent, de citer

les villes qu'ils arrosent, d'en rappeler les souvenirs historiques, l'industrie, le commerce et de confirmer le tout, à l'aide d'une carte détaillée du bassin, en ayant soin de marquer la place exacte qu'il occupe dans la carte générale de la France. La deuxième question avait un caractère d'intérêt local tout particulier. Seulement il y avait lieu de bien préciser ces mots « au point de vue physique, politique et économique », et surtout sous prétexte de parler de son pays natal, de ne pas s'égarer à l'intérieur des terres. Il importait peu de savoir tous les affluents et sous-affluents de la Liane et les villages qu'ils arrosent, si on ignorait le caractère du littoral, l'importance et la spécialité des ports de Calais, de Boulogne, etc.

» La première série de concurrents, c'est-à-dire les enfants de 11 à 13 ans, avaient à traiter les deux questions que voici :

» 1° Itinéraire d'un voyage de Boulogne à Strasbourg par voie ferrée et de Strasbourg à Lyon par voie fluviale ; décrire les régions traversées, départements, villes principales et faire la carte.

» 2° Dire ce que l'on sait des colonies françaises de l'Asie ; indiquer leur emplacement sur un tracé du littoral asiatique de l'Océan indien.

» Dans ce concours encore, la première question était la plus importante. Mais toutes deux étaient intéressantes. Pour traiter la première, il fallait s'essayer, à la façon des voyageurs et des explorateurs, à faire un véritable récit, décrire, au point de vue physique, les pays traversés, parler de leurs ressources économiques, rappeler les souvenirs historiques qui s'y rattachent, et tout cela sans détails minutieux. C'était, pour les jeunes écrivains, le moyen d'entraîner le lecteur à leur suite. Quant à la deuxième question, elle comportait que l'on rappelat d'abord l'origine de nos colonies en Asie, pour en marquer ensuite à grands traits le développement, en faire connaître les produits, le commerce, l'industrie, etc.

» Voilà quelles étaient les diverses questions qui ont été données à traiter au concours du 20 juillet dernier, et comment il convenait de les exposer. A-t-on répondu à notre désir ? Non pas absolument, dirons-nous en toute franchise, mais en ajoutant aussitôt, pour dissiper les inquiétudes des intéressés, que nous avons eu un nombre suffisant de compositions assez bonnes ou passables. Les concurrents se sont présentés en grand nombre, 47 dans la deuxième série, 73 dans la première, une véritable phalange, et nous ont donné des travaux satisfaisants dans leur ensemble. Les concurrentes sont venues moins nombreuses sans doute, deux seulement dans la deuxième série, et treize dans la première. Mais elles ont racheté cette condition d'infériorité par des compositions relativement supérieures à celles des garçons. Si nous accordons quelques éloges aux uns et aux autres, qu'ils se gardent bien de s'enorgueillir et de croire qu'ils ont fait merveille. Non ; dans les 135 copies que nous avons examinées, il y a un même défaut : c'est que la mémoire seule a guidé la plume de nos jeunes élèves ; on n'y sent ni la préoccupation de faire ce récit dont je vous parlais, il y a un instant, ni le souci d'arranger des souvenirs assez nombreux du reste, et d'y mettre quelqu'intérêt. C'est sur ce point que j'attirerai particulièrement l'attention des candidats de l'avenir, et aussi celles des maîtres et des maîtresses qui les prépareront. A ce sujet, vous me permetterez de vous rappeler, parce que cela est encore vrai aujourd'hui, ce que la voix autorisée de notre Président vous disait, il y a un an, dans cette même enceinte : « On sent, disait-il à propos des travaux du concours de 1886, que l'enseignement, tel qu'il
» est donné aux élèves dans nos écoles, manque un peu de
» méthode, d'ordre et de mesure. Il en résulte que les connaissances acquises se présentent à leur esprit d'une façon
» confuse, qui les entraîne souvent dans de fausses assimilations et dans des attributions non moins erronées. Les maî-

» tres doivent surtout s'appliquer à indiquer nettement la » caractéristique, la spécialité de chaque ville, de chaque » port, et se montrer sobres de détails, de manière que les en» fants puissent aisément s'y reconnaître, et que leur tête se » meuble, non d'un indigeste fouillis de renseignements si» milaires, mais de quelques notions exactes et précises. » C'est là une appréciat on, un jugement qui convient encore à votre dernier concours.

» Cependant, tel qu'il est, ce concours marque un progrès réel sur ceux des années précédentes. Non seulement, il y a eu plus de concurrents, mais les compositions ont été généralement meilleures. Cela nous fait bien augurer pour l'avenir. Nous espérons, nous comptons que le zèle des maîtres et des maîtresses n'ira que grandissant, que les concurrents reviendront plus nombreux encore et mieux armés pour la lutte, que les concurrentes enfin qui, cette année, sont réellement devenues un élément sérieux de nos concours, se présenteront, si non légion, du moins centaine dans l'avenir. D'ailleurs la Société de Géographie est toute disposée à encourager, à recompenser tous les efforts ; vous en avez une nouvelle preuve dans l'organisation d'un voyage de vacances qui vient d'être faite à l'avantage des vainqueurs les plus méritants. Il y a un an, Monsieur le Président exprimait le regret que les ressources dont disposait la Société ne permissent pas d'organiser « ce puissant stimulant qu'on appelle les voyages de vacances. » Aujourd'hui, c'est chose conquise ; le voyage de vacances aura lieu ; vous en connaissez le programme, sans doute l'excursion ne durera pas des semaines et ne permettra pas la visite de pays très étendus, mais qui vous dit ce que demain vous apportera ? Il faut bien un commencement à tout. En vous quittant, jeunes élèves, je vous laisse sur ce secret de l'avenir, afin que vous y trouviez un nouvel encouragement à étudier la géographie, cette science dont nous ne pouvons nous passer, nous, Français, qui avons tou-

jours été, sommes encore, et resteront à jamais les vrais pionniers de la civilisation. »

M. Dozinel, secrétaire, fait ensuite, dans l'ordre suivant, l'appel des récompenses :

GARÇONS.

Première série.

1er	Prix.	Pirot, Joseph, du Portel.
2e	—	Yon, Louis-Martin, de Boulogne.
3e	—	Duchochoy, E., de Boulogne.
4e	—	Fournier, Eugène, de Boulogne.
5e	—	Lengagne, Emile, de Desvres.
1er	Accessit.	Sueur, Henri, de Boulogne.
2e	—	Watel, Paul, de Desvres.
3e	—	Tremblé, Charles, de Boulogne.
4e	—	Morel, Jules, de Boulogne.
5e	—	Hauvet, Gustave, du Portel.
6e	—	Caux, Emile, de Boulogne.
7e	—	Basset, Félix, de Boulogne.

Deuxième série.

1er	Prix.	Sauvage, Louis, de Boulogne.
2e	—	Constant, Victor, de Boulogne.
3e	—	Eckenfelder, Achille, de Boulogne.
4e	—	Gournay, François, du Portel.
1er	Accessit.	Gamard, Gabriel, de Boulogne.
2e	—	Dupré, Gilbert, de Boulogne.
3e	—	Vauchel, Edouard, de Boulogne.
4e	—	Fayot, Gaston, de Boulogne.
5e	—	Moison, Camille, de Desvres.
6e	—	Divoire, Léon, de Boulogne.
7e	—	Hénin, Jules, de Boulogne.
8e	—	Delattre, Louis, de St-Martin.

FILLES.

Première série.

1er Prix.	Henry, Jeanne, de Boulogne.
2e —	Rebergue, Eugénie, de Boulogne.
3e —	Ladevèze, Mathilde, de Boulogne.
1er Accessit.	Candalle, Camille, de Boulogne.
2e —	Mac-Coll, Annie, de Boulogne.
3e —	Gavois, Blanche, de Boulogne.

Deuxième série.

1er prix.	Cougnacq, Aimée, de Boulogne.

M. Farjon reprend la parole pour rappeler que les douze premiers lauréats du concours sont conviés à une promenade scolaire, dirigée par MM. François et Fortin. Il s'agit, comme nous l'avons déjà dit, d'une excursion à Calais, en passant par St-Omer, au cours de laquelle les élèves visiteront les sources de Tingry, la fabrique de porcelaines de M. Fourmaintraux, à Desvres, l'ascenseur des Fontinettes, à Arques, les travaux du nouveau port de Calais et une fabrique de tulle.

Les élèves non récompensés pourront également prendre part à cette promenade, qui aura lieu la semaine prochaine en versant la somme de 12 francs entre les mains de M. le Trésorier de la Société.

Une relation du voyage devra être rédigée par les lauréats du concours et remise au professeur, qui en fera le classement.

La séance a été levée sur ses explications.

Démission de M. Nolen, président de l'Union.

Mon cher Secrétaire-Général,

M. le Ministre de l'Instruction publique vient de m'appeler au rectorat de Besançon. J'ai le regret de ne pouvoir présider plus longtemps l'Union géographique du Nord.

Veuillez présenter à nos collègues du Bureau central l'expression de ma reconnaissante sympathie, et mes vœux les meilleurs pour le succès de notre œuvre commune.

Croyez, mon cher Secrétaire-Général, à mes affectueux et durables sentiments.

D. NOLEN.

Monsieur le Recteur et cher Président,

J'ai reçu la lettre par laquelle vous m'informez qu'appelé par M. le Ministre de l'Instruction publique au rectorat de Besançon, vous ne pouvez pas présider plus longtemps l'Union géographique.

Je suis sûr d'être l'interprète des sentiments de l'Union en vous exprimant, avec le regret que nous cause votre départ, tous nos remerciements pour le concours que pendant six années vous avez prêté à notre œuvre. Nul n'est plus sensible à cette séparation que votre Secrétaire-Général et je vous renouvelle, mon cher Président, l'assurance de ma très sincère affection et de mon entier dévouement.

H. CONS.

Le Secrétaire-Général de l'Union géographique,

H. CONS.

UNION GÉOGRAPHIQUE

DU

NORD DE LA FRANCE

SIÈGE A DOUAI

SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE

Amiens. — Ardennes. — Arras. — Avesnes. — Béthune. — Boulogne.—Calais.—Cambrai.—Douai.—Dunkerque. —Laon.—St-Omer.—St-Quentin.

NOTES SUR L'AGRICULTURE EN ÉGYPTE

Par M. A. CHÉLU, ancien ingénieur en chef du Soudan ingénieur civil. Membre des Sociétés des ingénieurs civils de France, des Sociétés de Géographie et de Géographie commerciale de Paris.

(Communiqué par la Société de Boulogne)

Les voyageurs qui ont étudié l'Egypte et les auteurs qui se sont occupés de l'antique terre des Pharaons, ont tous vanté avec enthousiasme la fertilité de son sol et le Nil, ce magnifique fleuve qui vient périodiquement déposer sur les 2,500,000 hectares (1), qui forment la superficie cultivable de l'Egypte, le limon fécondant que ses eaux tiennent en suspens et qu'elles apportent du centre de l'Afrique.

Le Nil, disent-ils, a donné à l'Egypte des terres d'une merveilleuse fécondité, un boisseau de blé semé en rapporte

(1) Exactement 5.818.188 feddans soit 2.443.638 hectares 96 de terre arable.

cent, et ce sol ne s'épuise jamais puisque les facultés productrices de la terre sont constamment régénérées. Suivant une opinion généralement répandue, il suffirait pendant la crue de faire, de distance en distance, des saignées aux berges du fleuve ou des canaux qui y sont branchés pour répandre la vie sur les terres ensemencées et donner l'abondance aux habitants de cette heureuse contrée.

Il y a malheureusement des ombres à ce riant tableau.

Une partie seule du Delta peut être cultivée toute l'année. Mais c'est seulement à l'aide de nombreuses et coûteuses machines à vapeur qu'il est possible d'amener, pendant plus de neuf mois, l'eau d'irrigation à la surface du sol. La Moyenne et la Haute-Egypte (Saïd) ne peuvent faire qu'une récolte par an. D'Assouan à Khartoum, et au-delà, les bords seuls du fleuve sont susceptibles d'être régulièrement cultivés. Les immenses espaces qui forment ce que l'on appelle le Soudan Egyptien ne se couvrent de végétation que pendant la saison des pluies; celle-ci terminée tout redevient désert. Lorsque les pluies sont insuffisantes, il en résulte la famine et la mort de milliers de créatures humaines.

Si les espérances du cultivateur européen sont parfois détruites par le froid, la grêle, une sécheresse ou une pluie prolongée, une crue extraordinaire ou insuffisante réduit souvent à néant celles du fellah. Et si ce dernier peut parer, avec ses machines, à l'insuffisance de la crue, les frais qu'entraîne le fonctionnement prolongé des appareils à vapeur absorbent toujours la presque totalité du produit des récoltes.

Les seuls avantages indéniables que possède l'Egypte sur les contrées d'Europe sont d'abord la température qui s'abaisse rarement au-dessous de zéro, son ciel toujours pur qui lui permettent de récolter les produits des climats tempérés et ceux des régions chaudes, et ensuite la main-d'œuvre à bon marché.

En ce qui concerne la fertilité du sol, des siècles d'exploitation routinière et des cultures intensives faites sans discerne-

ment, c'est-à-dire sans solution de continuité, l'ont tellement compromise que le rendement des meilleures terres d'Egypte est beaucoup inférieur aujourd'hui à ce que l'on obtient des bonnes terres d'Europe (1). Et qu'on ne perde pas de vue qu'en Europe, en France même, les crises agricoles souvent limitées à telle province ou tel département, sont presque toujours atténuées par la prospérité dans laquelle se trouvent les autres industries exploitées dans cette même province ou département.

En Egypte, contrée essentiellement agricole, les souffrances de l'agriculture intéressent la vie tout entière du pays.

Si les besoins de l'homme étaient limités aux seuls produits du sol, les Egyptiens seraient, quoi qu'il en soit, les plus heureux des mortels. Mais en Egypte comme ailleurs, le progrès, dans sa marche que rien ne saurait arrêter, a créé des besoins nouveaux et d'autant plus onéreux qu'en dehors de l'agriculture, l'Egypte ne produit rien et doit tout importer à grands frais.

L'ignorance de la majorité des Français à l'égard des choses d'Egypte, entretenue par des récits sinon faux, du moins très exagérés a été exploitée dans ces dernières années. Plusieurs sociétés françaises se sont fondées dans la basse et dans la moyenne Egypte pour l'exploitation de domaines agricoles. Toutes ont fait de mauvaises affaires et d'immenses capitaux ont été perdus.

Nous avons pensé qu'il importait de faire la lumière sur la véritable situation de l'agriculture égyptienne et de détruire une légende qui a coûté fort cher à nos compatriotes. C'est ce que nous essaierons de faire au cours de la présente étude, par des chiffres recueillis sur place et des renseignements puisés aux meilleures sources.

(1) Sur un feddan, soit 4,200 m. carrés d'excellentes terres on récolte en moyenne cinq ardebes de blé, soit 5 fois 127 litres, alors que l'hectare de bonnes terres, donne en France de 20, 25 et même 30 hectolitres de blé.

Nous diviserons l'Egypte en deux parties, la première comprenant le Soudan égyptien et la deuxième l'Egypte proprement dite.

SOUDAN

Au pouvoir des rebelles depuis 1884, le Soudan ne sera peut être jamais rattaché à l'Egypte; en outre l'agriculture, à l'état rudimentaire chez quelques-unes de ses peuplades, n'existe pas chez les autres. Ce qu'il y a à dire sur l'agriculture du Soudan ne comporte donc pas de grands développements et nous n'en aurions pas parlé si le Soudan n'était pas intimement lié à l'Egypte par le Nil et par une complète analogie au point de vue agricole et du régime des eaux.

Le Soudan égyptien est ce vaste territoire qui s'étend depuis l'équateur jusqu'au 11e degré de latitude nord. Il est borné au sud par les lacs Victoria et Albert Nyanza, au nord par Assouan et la première cataracte, frontière méridionale de la Haute-Egypte, à l'est par la mer rouge et à l'ouest par le Sahara.

Physiquement c'est le bassin du Haut-Nil, entre les sources et la première cataracte. Politiquement il comprend les Moudiriehs ou provinces du Dongola, Souakim, Kassala, Berbère, Sennaar, Kartoum, Chaka, Fachoda, Darfour, Kordofan, Bahr et Ghazal et celle dite province équatoriale.

Kartoum la capitale se trouve au confluent du Nil Bleu et du Nil Blanc à peu près au point d'intersection des diagonales de cet immense trapèze de 1800 kilomètres de haut dont la superficie dépasse celle de la France, de l'Allemagne et de l'Espagne réunies.

D'après les travaux de Mariette, les Pharaons de l'ancienne Egypte paraissent avoir occupé le bassin du Nil jusqu'aux grands lacs ; mais pendant deux mille ans au moins, le Soudan ou pays des noirs, redevenu « Terra incognita » est resté indépendant de l'Egypte.

Au siècle dernier, Bruce, explorateur écossais , en visita une partie en remontant le Nil Bleu jusqu'en Abyssinie. En 1819, Mehemet Aly entreprit la conquête du Soudan. Ses successeurs l'ont poursuivie en poussant leurs postes fortifiés jusqu'à deux degrés à peine au-dessous de l'équateur.

Momentanément séparé de l'Egypte, le Soudan est en proie à l'anarchie. Quand rentrera-t-il dans le giron du peuple qui, le premier de nos jours, a essayé de le mettre en relation avec le monde civilisé ?

Au sud, le Soudan est habité par des tribus nègres dont les principales sont les Chillouks, les Dinkas dans les parages de Fachoda. Les Kitchs, les Aliahs et les Schers qui habitent le bord des affluents du Fleuve Blanc, Bahr el Giraffe et Bahr el Ghazal. Les Baris qui sont fixés dans les environs de Gondokoro. Les Madis occupent les territoires plus au sud de ce poste égyptien.

Chez ces peuplades du sud, on ne cultive que la banane que les naturels mangent toujours verte en y joignant une espèce de riz sauvage appelé « Lob. » Plus au nord les nègres cultivent le sorgho, le doukroun (Peniciblaria) l'éleusine avec laquelle ils font de la bière et le tabac.

Malgré la fertilité prodigieuse du sol qui rend le travail de la culture aussi facile que fructueux, ces peuplades fréquemment diminuées par les incursions des chasseurs d'esclaves et les guerres qu'elles se font entre elles, sont souvent en proie à d'affreuses famines. Par suite de leur imprévoyance et de l'insouciance dont peuvent seuls se rendre compte ceux qui ont vécu au contact des noirs, lorsqu'il se produit une sécheresse, des régions entières sont privées de grains, sans ressources, alors ils se vendent pour un peu de nourriture, les mères se séparent de leurs enfants pour satisfaire momentanément leur appétit.

Le gouvernorat général du Soudan fut souvent obligé de ravitailler les troupes tenant garnison dans les postes du

Fleuve Blanc et de réquisitionner toutes les barques disponibles à Kartoum et d'y adjoindre sa flotille à vapeur pour transporter dans les provinces équatoriales qui en étaient totalement dépourvues, le doura récolté dans les îles et sur les bords du Fleuve Bleu.

Un de ses agents, qui est en même temps un philanthrope, un savant distingué et un voyageur intrépide, Emin Bey, celui que Stanley veut tenter de délivrer, et avant lui des missionnaires catholiques autrichiens ont fait les plus louables efforts pour propager la culture dans les environs de Gondokoro.

Les missionnaires ont été lassés par l'indolence des noirs et la fièvre qui les décima.

Si l'on délivre jamais Emin Bey, il ne restera plus bientôt de trace de ses essais de culture.

Sur toute l'étendue du lac Albert Nyanza qui sert de régulateur au débit des eaux amenées par le Nil Murchinson, l'eau est d'une grande pureté, sa transparence permet de voir le fond du lac à travers des couches de plus de 10 brasses d'épaisseur.

La limpidité des eaux du Fleuve Blanc et leur saveur ne sont troublées que lorsqu'elles ont traversé les immenses marécages qu'elles forment vers le 9me degré de latitude nord, alors qu'elles se mélangent avec celles du Bahr el Ghazal et du Bahr Saubat.

Dans ces marais s'accumulent les débris végétaux, les plantes aquatiques flottantes et les tiges de bois d'« Ambact » (1) en masses tellement énormes que longtemps elles ont barré le fleuve qui cessait, sur ce point, d'être navigable.

Ces barrages ont longtemps empêché les explorateurs de s'avancer plus avant vers le sud. Ce sont les gouverneurs

(1) Ambact, bois spongieux et léger, mais résistant, avec lequel les noirs font des radeaux, des mâts et des ustensiles de ménage.

généraux du Soudan qui, les premiers, songèrent à rompre les barrières qui depuis des siècles obstruaient le lit du Nil Blanc.

La décomposition de ces masses végétales sature les eaux, en altère la limpidité, à partir du 9me degré elles sont astringentes et imbuvables.

L'acide carbonique dont sont saturées les eaux du Fleuve Blanc est le produit de la décomposition des animaux qui vivent et meurent en quantités innombrables dans les marais du 9me degré et de celle des masses végétales dont nous venons de parler. Cet acide a une action corrosive très énergique sur les métaux et surtout sur les rochers des seuils et cataractes entre Khartoum et Assouan. C'est à cette action qu'est due la présence des carbonates existant en large proportion dans les eaux du Nil proprement dit.

On lit dans plusieurs auteurs que les eaux du Fleuve Bleu qui descendent d'un pays de rochers sont plus limpides que celles du Fleuve Blanc qui, mélangées de débris organiques, sont limoneuses et sans transparence. C'est une erreur : le Fleuve Blanc, dont le débit est énorme, est, à partir de Khartoum, le grand véhicule qui transporte les matières fécondantes apportées par le Nil Bleu et les rivières d'Ethiopie.

Sauf pendant les eaux vertes, c'est-à-dire pendant la crue, l'eau du Fleuve Blanc est presque toute l'année quasi limpide. C'est de là sans doute que lui vient son nom.

Les quantités de limon charriées par le Fleuve Blanc sont bien inférieures à celles transportées par le Fleuve Bleu, parce que les eaux qui viennent de l'équateur sont tombées sur de vastes espaces recouverts de plantes et d'herbages sur lesquels elles ont glissé n'emportant que de minimes quantités de terre, et que le fleuve, traversant ces contrées peu accidentées, a un courant moindre que le Nil qui vient d'Abyssinie.

A l'ouest de Khartoum, le Kordofan, qui fait partie du

bassin du Nil, et le Darfour qui fait partie de celui du lac Tchad, ne sont cultivés que pendant la saison des pluies. On y récolte le simsim (sésame) et le dokhroun (espèce de millet jaune) qui sert de base à la nourriture des indigènes. Après les pluies, on ne trouve plus l'eau qu'à 30 ou 40 mètres de profondeur ; sur quelques rares points, on rencontre d'énormes figuiers banians dont les troncs creusés recueillent l'eau qui tombe pendant le kharif (saison pluvieuse). (1)

Lorsque la terre a absorbé toute l'humidité, tout redevient désert et misérable et, à part quelques arbustes rabougris, rien ne vient rompre la monotonie de ces espaces désolés.

Les déserts du Kordofan qui ont autrefois englouti l'armée de Cambyse, dont il ne revint pas un homme, ont naguère servi de tombeau à celle commandée par l'anglais Hicks Pacha, dont on n'aura sans doute pas oublié le désastre.

A l'est, toute la partie du Soudan comprise entre le Nil et la Mer Rouge est montagneuse ou absolument déserte. Dans les montagnes errent des tribus de Bicharris, dont l'élevage des chameaux et la conduite des caravanes sont la principale industrie. Ces tribus possèdent quelques maigres troupeaux de chèvres et de moutons.

Les espaces déserts sont dénudés de toute végétation. Pendant quelques mois, après le kharif, on trouve çà et là dans le creux des rochers et dans quelques bassins lacustres un peu d'eau potable ; lorsque l'ardent soleil a fait évaporer cette eau, l'air devient d'une siccité telle que ni les matières animales, ni les cadavres des chameaux qui succombent à la fatigue ne se décomposent pas ; tout se dessèche.

Comme il est dit plus haut, les seules parties du Soudan susceptibles d'être régulièrement cultivées sont les bords immédiats du Nil, depuis Assouan jusqu'à Khartoum, et ceux

Quelques-uns de ces figuiers banians peuvent contenir plusieurs mètres cubes.

du Fleuve Bleu depuis cette ville jusqu'au-dessus de Sennaar, ainsi que les îlots qui émergent pendant les basses eaux. Les procédés de culture sont des plus primitifs. Dans la plupart des cas, on répand les semences à la volée sur la surface du sol, ou bien avec un bâton pointu l'on fait un trou de quelques dix centimètres de profondeur et l'on y dépose les graines ; puis on laisse faire la nature.

Le sol des îlots, recouvert par le fleuve pendant plusieurs mois, est, cela se comprend aisément, d'une plus grande fertilité que celui des bords.

Les cent vingt milliards de mètres cubes d'eau qui, chaque année, s'enfuient de l'Afrique centrale à la mer ont, par un frottement plus de cent fois séculaire, usé et emporté une partie des seuils ou cataractes qui barraient le Nil et en régularisaient le débit. (1) Le cours de ce fleuve immense est devenu, de ce fait, de plus en plus rapide, son lit s'est creusé et le plan de ses eaux a baissé. On a constaté par des inscriptions hiéroglyphiques découvertes à Seumeh, entre Wady Holfa et Dongola, que le niveau *des plus hautes crues y est* de huit mètres inférieur à ce qu'il était sous le règne de Mœris. Sur aucun point du Soudan, les bords du fleuve ne sont plus inondés, quelles que soient les crues ; pour être arrosés, ils nécessitent un travail excessif, et hors de proportion avec les résultats.

Dans la province de Dongola, on est obligé d'élever l'eau à cinquante pieds pour arroser les quelques parcelles de terre mises en culture par les riverains. On comprendra que, dans ces conditions, les soudaniens limitent leurs cultures à leurs seuls besoins. Néanmoins, pour arriver à ce résultat, il faut pendant la saison favorable, que les « Saquiehs », espèce de norias munies d'une chaîne à godets, fonctionnent sans arrêt

(1). Toutes les cataractes d'Assouan à Khartoum peuvent maintenant être franchies pendant les hautes eaux. Un certain nombre d'entre elles le sont en tout temps depuis l'abaissement des seuils.

nuit et jour. Le voyageur qui a remonté le Nil au-dessus de la première cataracte a maudit plus d'une fois le grincement aussi monotone que continu que font constamment entendre les engrenages primitifs des saquiehs.

Dans ces contrées autrefois peuplées et florissantes et aujourd'hui presque désertes par suite de l'abaissement du Nil, la lutte pour l'existence est telle que la plupart des habitants émigrent dans la Basse-Egypte. Ceux qui restent se font chameliers ou s'emploient dans les barques faisant le trafic, soit entre Wady-Halfa et Dongola, soit entre Berbero et Khartoum. Un petit nombre se livrent à la culture pour se nourrir et payer l'impôt.

Sous Saïd Pacha, un gouverneur général du Soudan justement ému de l'état misérable des cultivateurs soudaniens, et dans le but de leur venir en aide, obtint que les saquiehs fussent réduite de moitié. L'année suivante, les soudaniens n'étaientpas plus riches parce qu'ils avaient réduit d'autant les surfaces cultivées.

On rendrait la vie à d'immenses espaces aujourd'hui dénudés, en bouchant les brèches de quelques seuils, celui de Semmeh entre autres ; on relèverait ainsi le plan d'eau du Nil de Dongola jusqu'à Khartoum. Ce fleuve redeviendrait navigable de Dongola à Berbero. L'inondation recouvrirait alors chaque année des millions d'hectares, aujourd'hui desséchés, que les sables du désert envahissent de plus en plus et qui seront bientôt à jamais perdus pour l'industrie humaine. Mais l'immense travail que nécessiterait la création des barrages artificiels ne pourrait se faire que si le Soudan était pacifié, il exigerait des capitaux que l'Egypte ne possède plus.

Ismaïl Pacha Eyoub, qui gouvernait le Soudan en 1875, avait projeté d'y propager la culture du coton. Ce textile demandant pour prospérer des quantités d'eau que peuvent fournir les saquiehs, on acheta en Angleterre des locomobiles

dont le transport effectué à travers les déserts de Souakim, coûta des sommes énormes. On installa à grands frais des usines d'égrenage à Taka, à Khartoum et à Berbero. Ces usines ne fonctionnèrent qu'une fois. Les essais de culture furent abandonnés faute de combustibles pour l'alimentation des machines d'arrosage et d'égrenage.

Outre l'odieux commerce de la traite, source de richesse pour les soudaniens qui s'y livraient depuis des siècles, le Soudan exportait de l'ivoire, des plumes d'autruches et de la gomme. Cette dernière était avec le sené le seul produit du sol faisant l'objet d'un trafic avec l'Egypte. Tous les autres produits agricoles sont absorbés sur place ou échangés entre les diverses mondiriehs soudaniennes. Ce sont :

1° Trois sortes de doura (sorgho :)

La première est rouge, elle est appelée fétérit. Les Soudaniens la broient entre deux pierres et la font cuire sous forme de galette. La seconde sert à faire une liqueur fermentée, la « merissa » et de nourriture aux bêtes de somme La troisième est surtout cultivée pour sa tige qui est plus faiblement sucrée que la canne à sucre. Les natifs la nomment « encolip ».

2° Le maïs ou Doura Shamieh ;

3° Un peu de blé cultivé par les riches Soudaniens pour leur consommation particulière.

4° Le sim-sim ou sésame.

5° Le doukhroun ou millet jaune.

6° Quelques arachides ou fèves soudaniennes (foul soudanieh).

La province de Dongola possède des dattiers dont le fruit est renommé au Soudan. Ce fruit séché est vendu aux chameliers qui l'apportent sur les marchés de Berbero et de Khartoum.

ÉGYPTE PROPREMENT DITE

L'Egypte proprement dite n'est que la vallée étroite qui va de la première cataracte, celle d'Assouan jusqu'à la mer. Cette vallée très resserrée dans sa partie supérieure, plus spacieuse dans sa partie moyenne, ne se développe en une vaste plaine qu'à son extrémité inférieure, là où le fleuve se partage en un certain nombre de bras et permet ainsi d'irriguer une étendue de terre beaucoup plus considérable. C'est ainsi que s'est constitué le Delta.

La tête du Delta était autrefois plus au sud qu'aujourd'hui. Sous les Pharaons et Ptolémées, le Nil en le traversant formait 7 branches : la branche canopique, la bolbitique, la sébénitique, la phaltnitique, la mendésienne, la tanitique saïtique et la pélusiaque. Des ensablements s'étant produits, on dut abandonner une partie des anciennes bouches et les eaux du fleuve n'alimentent plus que les deux principales branches, la bolbitique dite de Rosette, et la phatnitique qui a pris le nom de branche de Damiette.

L'état de ces deux embouchures cause de graves inquiétudes au gouvernement actuel de l'Egypte.

Depuis 1885, les eaux de la Méditerranée refoulent, après la crue, celles du fleuve. Elles ont pénétré dans la branche de Rosette jusqu'à l'Atfeh, et dans celle de Damiette jusqu'au-dessus de Kafr El Battikh et fait subir aux rizières les plus graves dommages. On dut approvisionner la ville de Rosette d'eau envoyée d'Alexandrie, et empêcher la salure des eaux du Nil en élevant dans les deux branches un barrage qui est régulièrement emporté par chaque crue.

Physiquement, l'Egypte proprement dite est divisée en Haute, Moyenne et Basse Egypte. Politiquement, elle l'est en quatorze provinces ou mondiriehs, et trois gouvernorats.

La Haute et Moyenne Egypte comprennent les mondiriehs d'Esneh, de Keueh, de Guirgueh, d'Assiout, de Minieh, du Fayoum, de Beni Souef et de Guyeh. Les mondiriehs de Qailioub, de Menoufieh de Béhèra de Gharbieh, de Charkieh, de Dakhalieh, le gouvernorat général du Canal de Suez, ceux du Caire et d'Alexandrie, de Rosette et de Damiette forment la Basse Egypte.

Avant d'aller plus loin et pour éviter les redites, nous pensons qu'il est indispensable d'indiquer, au préalable, la valeur comparative des poids, mesures et monnaies de l'Egypte, ainsi que la traduction de certains mots susceptibles d'être fréquemment cités au cours de ce travail.

Nous donnerons en outre quelques détails sur la division de la propriété foncière, les grandes administrations agricoles dépendant du gouvernement égyptien, leur mode d'exploitation et leur fonctionnement, les grandes sociétés et l'exploitation par les fellahs.

MONNAIES

Or.	1 Livre égyptienne	100 Piastres égyptiennes		fr.	25,923
»	1[2 id.	50	id.	»	12,961
Argent	1 Piastre égyptienne	40 paras		»	0,259
	1[2 id.	20	id.	»	0,1295

On vient d'introduire en Egypte un système monétaire décimal. La livre égyptienne, dans ce système, est divisée en millièmes. On a frappé à Berlin des pièces d'argent de 20, 10, 5, 2 et 1 piastre, des monnaies de Nickel de 5, 2 et 1[10 de piastre et des monnaies divisionnaires en cuivre. Ce nouveau système n'étant pas encore entré dans les mœurs, nous le laisserons de côté. Tous les chiffres que nous présenterons seront ceux de l'ancienne division monétaire, c'est-à-dire en livre, piastres et paras.

POIDS (1)

1 Tonne Egyptienne		22 Kantars, 22 Rotolis	kilos	988,736
1 Kantar	—	36 Okes—100 Rotolis	»	44,493
1 Oke	—	400 Darhems	»	1,235
1 Rotoli	—	144 Darhems—12 Ockiehs	»	0,4443
1 Okieh	—	12 Darhems	»	0,0370

MESURES DE CAPACITÉ

1 Ardeb. — 12 Killehs. — 24 Roba. —	197 litres	744.
1 Killeh.—2[12 d'Ardeb. — 2 Roba. —	16	478.
1 Roba. —¿1[24 d'Ardeb. —	8	239.

MESURES DE SUPERFICIE

1 Feddan. — 24 Kirats. — 576 Sahms. —	4200 ^{m2}	830.
1 Kiral. — 24 Sahms. —	175	0347.
1 Sahm. —	7	2931.

MESURES DE LONGUEUR

Les mesures de longueur les plus usitées sont la «Kassaba» soit 3^{m}55 et le « Drah » ou coudée. Le « Drah » varie suivant qu'il s'agit de mesurer des terrains, des constructions ou des étoffes. En ce qui concerne la mesure des crues du Nil, le nilomètre de Rhoda la donne en coudées qui varient au fur et à mesure que la crue se prononce; pour éviter les confusions, nous donnerons des mesures métriques lorsque nous parlerons de la variation des hauteurs du grand fleuve d'Egypte.

(1) Les cultivateurs égyptiens emploient une unité de poids, le Hemlch ou charge pour la vente des pailles. Le Hemlch pèse 200 okes.

TRADUCTIONS

Moudirieh. — Province.

Moudir. — Administrateur de la province.

Mamourieh. — Subdivision de la Moudirieh. Ce mot veut également dire mission ou inspection.

Mamour. — Fonctionnaire qui est sous les ordres du Moudir, chargé d'une mamourieh.

Teftiche. — District ou circonscription agricole, la superficie des teftiches varie de 2000 à 100.000 feddans.

Ezra. — Subdivision du Teftiche qu'on traduit en français par culture. On dit : tel teftiche est divisé en tant de cultures.

Mouffettiche. — Administrateur et inspecteur d'un Teftiche.

Nazir. — Chargé de la direction d'une Ezra sous la surveillance du Mouffettiche.

Kholis. — Assistant du Nazir. Les Kholis sont les maîtres-ouvriers cultivateurs.

Nazir Mawachi. — Chef-surveillant des bestiaux.

Khalafs. — Surveillant des bestiaux.

Saïs. — Palefrenier.

Ghaffirs. — Gardiens.

Boabs. — Portiers.

Doura Chamieh. — Blé turc au maïs.

Doura Baladieh. — Maïs indigène sorgho.

Bersim. — Trèfle égyptien.

Kharadgis. — Se dit des terres et des impôts.

Ochouris. — Se dit des terres et des impôts.

Badalit el Aona. — Impôt de corvée. La corvée elle-même.

Takawieh. — Plantes.

Tamellichs. — Fellahs dépendant d'une Tchefflik ou domaine. Le Tamellieh ne possède pas de terre. On lui concède

en échange de son travail non rémunéré un certain nombre de feddans dont il ne paie pas l'impôt et dont les produits lui appartiennent.

Tchefflik. — Domaines ayant beaucoup d'analogie avec les anciens biens féodaux; ils comprennent les terres, les immeubles et les habitants.

Séfi. — Culture d'été.

Shetoni. — Culture d'hiver.

Nili. — Culture d'inondation.

Okre.— Se dit de cotonniers plantés l'année précédente qui donnent la seconde année une récolte faible de coton de qualité inférieure.

Norags. — Machine à battre. C'est une espèce de chariot muni, au lieu de roues, de disques tranchants que l'on promène sur l'aire circulaire où l'on a, au préalable, déposé les céréales.

CONSTITUTION DE LA PROPRIÉTÉ TERRITORIALE

Sur toute l'étendue de l'Islam les propriétés sont divisées en deux catégories :

Propriétés décimales ou Ochourich.

Propriétés tributaires ou Kharadjieh.

Toute terre arabe est Ochouri, celle qui par droit de conquête ou autrement devient musulmane, est kharadjieh de droit et susceptible dans certaines circonstances d'être créée ochourieh par le conquérant. Il faut entendre par conquérant l'Imam, khalife, sultan, ou chef suprême au nom duquel se fait la conquête.

Cependant après la conquête d'un pays non musulman, si le prince a changé plusieurs fois d'avis sur la constitution à donner aux terres du pays conquis, la loi fait profiter les habitants de ce pays de la constitution la plus favorable et

elle institue leur terre en ochouri sans leur imposer l'obligation de devenir musulmans.

Toutes ces distinctions sont faites pour les pays non arabes et qui arrosent leurs terres au moyen de l'eau des rivières. Ces rivières participent, d'ailleurs, de la constitution du sol qu'elles arrosent. Ainsi toutes les rivières des pays arabes sont dénommées « eau de l'Ochour » et toutes les autres « eau du Kharadje. »

Toutes les terres qui ne sont fécondées que par l'eau de pluie doivent être également constituées en Ochouri, quelle que soit la religion du propriétaire. Tels sont les cas où un prince est tenu de créer ochouri les terres de pays conquis.

Mais si, après la conquête d'un pays, les habitants deviennent musulmans avant que le conquérant ait pris une décision à leur égard ou à l'égard de leur propriété, celui-ci est libre de constituer leur terres en ochouri ou de les laisser kharadji.

Toutes les terres, autres que celles des pays arabes et arrosées par des rivières autres que les rivières de l'ochour et par conséquent non arabes sont kharadji.

Pour préciser mieux on peut dire que la constitution kharadji s'applique aux terres des pays non arabes, bien que, après l'annexion de ces pays à l'Islam soit par voie de conquête, soit par voie d'acquisition pacifique, les habitants, tout en n'ayant pas embrassé l'islamisme, n'aient pas été dépossédés de leurs terres.

Par ce qui précède et d'après le cher (loi territoriale) tout individu musulman ou non musulman soumis à la capitation peut devenir propriétaire en pays musulman ; que dans les pays arabes et les pays dont les terres sont arrosées par la pluie, la terre est de droit de constitution ochouri pour tous les sujets musulmans ou non.

Qu'au contraire, dans les pays dont les terres sont arrosées par l'eau des rivières non arabes, le musulman a seul

le privilège de posséder une terre constituée en ochouri à la première conquête islamique, sans jouir toutefois du droit de changer en ochouri une terre kharadji par le seul fait qu'il en est devenu acquéreur.

L'Egypte a-t-elle été conquise par l'Islam les armes à la main?

Quelques historiens et chroniqueurs disent oui, par la raison, prétendent-ils que, si les citadelles et forteresses qui défendent un pays opposent une résistance aux armes de l'Islam et se font prendre d'assaut le pays tout entier doit être classé dans la catégorie de ceux conquis les armes à la main. D'autres prétendent le contraire; car disent-ils, les Cophtes, habitants autochtones du pays, ne se sont pas défendus et qui plus est se sont mis en rapport avec les Arabes avant même leur entrée en Egypte pour obtenir d'eux l'aman et un traité de paix avantageux.

Mais les auteurs des quatre rites orthodoxes de l'Islam sont d'accord pour déclarer que l'Egypte a été conquise les armes à la main.

Ces déclarations sont confirmées par ce fait que, dans toutes les mosqués d'Egypte, l'Iman officiant, à la prière publique du vendredi, monte en chaire armé d'un sabre.

Nous pouvons sans hésiter en déduire que de tout temps les Musulmans ont considéré l'Egypte comme un pays conquis par les armes.

Dans d'autres pays l'officiant monte en chaire en élevant les mains dans une attitude de prière, ou portant un exemplaire du livre par excellence le Koran pour indiquer que le pays a été acquis à l'Islam par la demande spontanée de ses habitants par un traité de paix ou la persuasion religieuse.

Il est avéré que la majorité du peuple égyptien est restée chrétienne même pendant plusieurs siècles après la conquête. De plus nous savons que la terre d'Egypte est arrosée par l'eau d'une rivière qui n'est plus arabe et dont les eaux sont par conséquent kharadji.

Les habitants n'ont pas été réduits en esclavage, ils ont au contraire trouvé grâce devant le khalife Omar. Ils ont accepté de payer la capitulation qui leur a été imposée, et enfin ils ont gardé leurs propriétés telles qu'ils les possédaient avant la conquête.

Toutes les terres de l'Egypte étaient donc jusqu'au grand Mehemet Aly considérées comme kharadji.

Nous nous sommes suffisamment étendus sur l'origine de la propriété territoriale en Egypte, il serait oiseux de relater toutes les phases par laquelle cette propriété a passé avant d'être constituée comme elle l'est actuellement. Il suffira de dire que par suite de concessions consenties par les vice-rois en faveurs de leurs officiers et serviteurs, d'abandon fait moyennant rachat d'une partie des droits souverains, la propriété territoriale de l'Egypte est maintenant divisée en terres ochourichs et en terre kharadjiehs.

Les unes et les autres sont assujetties au paiement de taxes différentes.

Les terres vraiment ochouriehs et celle qui le sont devenues du fait de l'abandon des droits du souverain appartiennent en toute propriété à leur détenteur.

Les terres restées kharadji n'ont pas cessé d'être la propriété du souverain, c'est-à-dire de l'Etat ; le détenteur n'a pas le droit d'en posséder le fonds, elles ne lui sont en effet données qu'en usufruit, et cela est si vrai qu'en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique, l'Etat n'est tenu ni à rembourser le prix de la terre ni à donner des compensations d'aucune sorte ; à la seule condition de donner à l'occupant, dans le cas où il est totalement exproprié du bien qu'il détient une superficie suffisante pour le nourrir lui et sa famille.

Un rescrit impérial en date du 7 safar 1284 (1864) a conféré aux étrangers, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, le droit de posséder des immeubles urbains ou ruraux dans

toute l'étendue de l'empire ottoman, à l'exception de la province du Hedjaz, en se soumettant aux lois et aux réglements qui régissent les sujets ottomans.

Les étrangers peuvent donc posséder des terres ochouris ou kharadji, à la condition d'en acquitter les impositions comme les sujets musulmans.

Ces impôts sont :

Pour les terre ochouris.

TERRES AYANT PAYÉ LA MOUKABALA (1)	TERRES N'AYANT PAS PAYÉ LA MOUKABALA
Haute-Egypte 51 10/40	57 16 30/40
Basse-Egypte 77	83 1640 2/3

Par décret du 9 avril 1880, il a été ajouté une surtaxe proportionnelle de L. E. 15000 répartie sur 1.648.908 feddans, dont se composent les terres ochouris au prorata de ce qu'elle paiera.

TERRES KHARADJI

Basse-Egypte, maximum de l'impôt, P. T. 174.
(2) Guizeh . . . . 166 33[40.
Moyenne et Haute-Egypte . . . . . 154 »»

(1) Moukabala, loi promulguée par Ismaïl Pacha, accordant, aux détenteurs qui ont consenti à payer d'avance un certain nombre d'annuités d'impôts, le droit de devenir propriétaires exclusifs des terres qu'ils détenaient.

(2) Bien que sous le régime des eaux la province de Guizeh soit dans des conditions identiques à celle des autres parties du Saïd, elle doit à son voisinage du Caire de payer un impôt plus élevé que celui fixé pour la Moyenne et la Haute-Egypte.

DIVISION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Comme nous venons de le voir, le sol de l'Egypte était autrefois la propriété presque exclusive de l'Etat, c'est-à-dire des vice-rois qui en aliénèrent une grande partie au profit de leurs serviteurs ou pour faire de l'argent.

S. A. Ismaïl Pacha, l'ex-khédive, s'était néanmoins réservé un riche apanage et avait doté chacun de ses enfants de terres choisies parmi les meilleures de l'Egypte. Tous les membres de la famille de Méhemet Aly sont d'ailleurs pourvus d'excellentes terres.

La majeure partie des biens de S. A. Ismaïl Pacha et de ses enfants forment aujourd'hui deux grandes administrations agricoles, la Daïra Sanich et les Domaines de l'Etat. Ces princes les ont abandonnés; le gouvernement leur sert en échange une subvention dont l'importance est en rapport de l'abandon consenti par chacun d'eux.

Dans la Moyenne est la Haute-Egypte, il existe quelques anciennes familles Cophtes possédant des domaines d'une considérable étendue. Ces familles forment une espèce d'aristocratie territoriale jouissant d'une grande influence.

Depuis quelques années le Crédit Foncier d'Egypte est aussi devenu, bien malgré lui peut-être, un grand propriétaire. Ses débiteurs n'ayant pu rembourser les avances qui leur avaient été consenties, leurs biens ont été mis à l'encan et adjugés à la Banque (1).

Néanmoins par suite du morcellement de la propriété territoriale divisée en Egypte comme elle l'est en France, le nombre de petits propriétaires est considérable.

(1) Les Musulmans d'Egypte se font un scrupule de surenchérir sur les biens de leurs congénères, lorsque ces biens sont vendus par autorité de justice. Aussi voit-on souvent d'excellentes terres adjugées pour la moitié ou le quart même de leur valeur.

Le fellah a pour sa terre l'amour que l'on constate chez tous les hommes voués à la vie agricole.

PRODUITS AGRICOLES DE L'ÉGYPTE

Au point de vue de ses produits agricoles, l'Egypte peut être divisée en trois zones :

La première, englobant la Moyenne et la Haute-Egypte, produit les céréales et la canne à sucre.

La deuxième, comprenant une partie seule du Delta, produit les céréales et le coton.

Dans la troisième qui comprend les terrains avoisinant les lacs et les bords de la Méditerranée, on ne cultive presqu'exclusivement que le riz.

En dehors des céréales en général, de la canne à sucre, du coton et du riz, on cultive également le tabac, le chanvre, le lin, les dattes qu'on récolte aussi bien dans la Basse que dans la Haute-Egypte. La vigne est cultivée en grand dans l'oasis du Fayoum. Bien que les vins d'Egypte aient joui dans l'antiquité d'une grande réputation, tous les raisins de Fayoum et ceux récoltés dans les jardins de la Basse-Egypte sont consommés comme fruits de table.

IRRIGATIONS

L'Egypte proprement dite est une des contrées où il pleut le moins. A Alexandrie, même dans les années les plus humides, il pleut rarement vingt fois l'an; au Caire il tombe de l'eau une fois, quelquefois deux et rarement trois fois pendant la saison fraîche; dans la Haute-Egypte il ne pleut jamais. C'est donç au Nil qu'il a fallu, de tout temps, emprunter l'eau nécessaire non seulement à l'arrosage des terres, mais à l'alimentation des villes et des villages égyptiens.

Dans ce but, de nombreuses artères principales et des canaux secondaires ont été branchés sur le Nil.

D'un autre côté le sel existe partout en Egypte dans le sous-sol à une très petite distance de la surface et il faut, pour que ce sel soit maintenu à cette distance et qu'on puisse en éliminer quelques parties, que l'irrigation qui s'opère à l'aide d'un canal d'amenée ou rigole comporte aussi un canal d'écoulement appelé ici « Masraf », qui se trouve en contrebas du canal d'amenée. Le Delta possède donc un double système de canalisation.

On comprend aisément que l'eau amenée à la superficie de la terre en traverse les couches perméables, après s'être dépouillée de ses éléments fertilisants, pour aller ensuite s'accumuler dans le « Masraf » ou drain, en maintenant au niveau de ce drain les matières salines qu'elle a pu rencontrer.

Dans ces conditions, la salure des terres diminue de tous les sels dont se sature l'eau d'arrosage.

Il faut, pour que l'irrigation soit rationelle, que le plan d'eau des prises branchées au Nil ne soit pas de beaucoup plus élevé que le niveau des terres qu'elles traversent, et que le parcours des canaux secondaires soit limité.

Chaque année, et pendant plusieurs mois, le plan d'eau de l'Ibrahimich, canal de la Moyenne-Egypte, étant plus élevé que le niveau des terres, il se produit un effet inverse à celui ci-dessus indiqué: les eaux d'infiltration pénètrent de bas en haut jusqu'à une grande distance de la rive gauche du canal et traversent les couches salines qu'elles dissolvent; les sels émergent à la surface en efflorescences telles que les terres ressemblent à perte de vue à de vastes champs de neige. Sur d'autres points, et notamment dans la Basse-Egypte, les infiltrations résultant de la surélévation de certains canaux, empêchent toute culture pendant plus de la moitié de l'année, les terrains en bordure étant transformés en marais.

Lorsque le parcours d'un canal est trop long, ses eaux se

dépouillent de leur limon et n'ont plus qu'une action fécondante relative sur les terres qu'elles arrosent.

Le budget ordinaire et extraordinaire du Ministère des Travaux Publics d'Egypte s'élève à plus de vingt millions de francs, et la convention de Londres a décidé qu'une somme d'un million de livres sterlings (plus de vingt-cinq millions de francs), à dépenser en trois ans, serait mise à la disposition de ce département pour l'amélioration du système actuel des irrigations.

Les plus grands efforts dans ce sens sont faits par le colonel du génie anglais Scott-Moncrieff, sous-secrétaire d'Etat aux Travaux Publics et ses collaborateurs, officiers et ingénieurs détachés du service des Indes. L'avenir dira si les capitaux dépensés ont produit les résultats espérés.

La Haute et la Moyenne-Egypte ou Saïd possèdent seulement quatre grandes artères d'arrosage : le Rahmanieh, le Bahr-Saghir, l'Ibrahimich et le Bahr-Youssef qui autrefois était soudé au Bahr-Saghir dont il était le prolongement.

L'abaissement du seuil de Djebel-Silsileh a produit dans le Saïd des effets identiques à ceux constatés dans le Soudan. Sur tous les points, d'Assouan au Caire, les eaux se sont abaissées et il est impossible de pratiquer l'arrosage Bel-Raha, c'est-à-dire en prenant de l'eau directement au Nil. Voici comment on procède. Toutes les terres du Saïd sont divisées en bassins séparés les uns des autres par des digues. L'eau d'arrosage prise au Nil en amont par l'un ou l'autre des quatre canaux ci-dessus désignés est successivement déversée du sud au nord dans les bassins que l'on met en culture dès que les eaux les abandonnent.

Lorsque les bassins sont couverts d'eau, le Saïd ressemble à un immense lac duquel émergent les palmiers, les agglomérations de huttes et la crête des digues. C'est ce qui a fait dire à certains voyageurs que le Nil avait, pendant la crue plusieurs kilomètres de largeur.

Ce système d'irrigation ne permet pas de faire plus d'une récolte par an ; sur les points où l'on cultive la canne à sucre on a dû installer des machines à vapeur.

Après la récolte unique, on doit attendre la crue suivante pour procéder à un nouvel ensemencement.

Le Fayoum avait été créé par le roi Mœris pour servir de régulateur au Nil. Des millions de mètres cubes d'eau y étaient emmagasinés pendant la crue et restitués ensuite au Nil inférieur, dans le niveau était maintenu pour ainsi dire constant. Aujourd'hui le lac du Fayoum a disparu, les géographes et les Egyptologues ne sont pas d'accord sur le point qu'il occupait. Dans une vaste dépression du sol existe un lac d'eau saumâtre le « Birkel el Keroun » dont les eaux ne peuvent être utilisées pour l'irrigation des terres, qui ne sont arrosées que par celles du Bahr Youssef ou canal de Joseph.

Nous disions plus haut que les infiltrations de l'Ibrahimieh avaient pénétré de grandes superficies de terre aujourd'hui incultivables. Le Bahr Youssef qui court parallèlement à l'Ibrahimieh reçoit une partie des infiltrations et sert en outre de déversoir à celles résultant de l'arrosage par bassins. D'un autre côté par suite de son long parcours et de son faible courant, ses eaux, avant d'être arrivées au seuil d'El Lahoun qui servait autrefois de barrage à celles retenues dans le Fayoum, se sont dépouillées de leur limon et chargées de matières nuisibles.

On ne peut se dissimuler que les mesures les plus énergiques doivent être prises pour remédier à l'état de choses existant au Fayoum et pour compléter le système d'irrigation de la Haute et de la Moyenne-Egypte. Les terres de ces provinces s'appauvrissent, diminuent de superficie, alors que des milliards de mètres cubes d'eau chargée de limon s'enfuient vers la mer et ne produisent d'autre effet que d'encombrer les estuaires de Rosette et de Damiette dont les cul-

tures de riz sont détruites par l'envahissement des eaux salées de la Méditerranée.

Pourquoi la Haute et la Moyenne-Egypte seraient elles plus longtemps condamnées à ne faire qu'une récolte par an ?

Un Français, M. de la Motte, après une étude de plus de vingt ans du cours du Nil, d'Alexandrie à Donngola, présenta en 1884 au gouvernement égyptien, qui l'accepta en principe, un projet ayant pour but de faire à Djebel Silsileh ce que Mœris avait autrefois fait au Fayoum. M. de la Motte s'était adjoint M. Jacquet, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées et auteur du barrage de la Saône à Lyon. Le projet de ces deux hommes éminents consistait dans la construction à Djebel Silsileh d'un barrage qui aurait servi de digue à l'immense réservoir naturel de 100.000 hectares de superficie existant sur la rive gauche du fleuve. Ce barrage aurait permis :

1° D'emmagasiner pendant la crue des milliards de mètres cubes d'eau qui vont chaque année se perdre dans la Méditerranée.

2° De rendre à la culture, en creusant un grand canal qui les aurait traversés, d'immenses espaces aujourd'hui abandonnés par suite de l'abaissement général du plan d'eau du Nil, abaissement résultant de l'usure des seuils.

3° De régulariser le plan d'eau du Nil, en lui restituant à un moment donné, l'eau emmagasinée, de manière à conserver le niveau à une hauteur supérieure à celle des étages ordinaires.

4° D'irriguer pendant toute l'année, par le canal cité plus haut, les terres qui ne sont actuellement arrosées que par bassins pendant une trop courte période ; ce qui aurait permis de les cultiver toute l'année comme dans la Basse-Egypte et d'en obtenir du coton et de la canne à sucre à peu de frais.

Le projet dont nous nous occupons, œuvre d'un génie aussi vigoureux que persévérant, avait été favorablement

accueilli par l'éminent ingénieur anglais sous-secrétaire d'Etat aux Travaux Publics et ses collaborateurs, mais il eut naturellement pour adversaires des membres des colonies italienne et allemande, et ce qui est profondément regrettables des membres mêmes de la colonie française. Sa mise à exécution retardée est devenue problématique.

Un géographe allemand a prétendu que le barrage de Djebel Silsileh aurait pour conséquence de ruiner les terres d'amont jusqu'à Assouan et d'arrêter au passage les alluvions qui fertilisent maintenant les campagnes de l'aval. On pourrait en outre craindre selon lui que le retard des eaux dans les canaux dérivés n'en augmentât la salure comme cela s'est déjà fait pour les canaux latéraux de Rahmadieh et d'Ibrahimieh.

Ces craintes étaient des suppositions gratuites ; il n'est nullement prouvé que les travaux projetés par M. de la Motte eussent produit les résultats désastreux que l'on attribue à l'Ibrahmieh et au Ramadieh. Avant de se prononcer sur cette question, il eût fallu connaître le résultat d'un nivellement qui n'a malheureusement pu être effectué par suite de l'opposition faite par les adversaires du projet. La seule objection fondée que l'on puisse formuler contre l'établissement du réservoir au Djebel Silsileh, c'est que les eaux en séjournant dans ce réservoir s'y dépouilleraient d'une partie de leur limon. Mais ne vaut-il pas mieux, à tous égards, disposer d'une eau même limpide pour arroser des terres qui en sont totalement privées que de n'en pas avoir du tout. Il suffirait dans ce cas de remplacer le limon qui est un bien faible fertilisant, quoi qu'on en ait dit, par des engrais artificiels.

Les ingénieurs européens résidant en Egypte avaient tous, sans distinction de nationalité, accepté avec enthousiasme les conclusions du projet de M. de la Motte, non parce que sa mise à exécution devait comporter une somme considérable de travaux, mais parce qu'ils étaient convaincus que de ce projet,

dépendait le sort de l'agriculture de la Haute et de la Moyenne-Egypte et l'amélioration des irrigations du Delta.

La Basse-Egypte traversée par deux branches du Nil est sillonnée dans tous les sens par des artères à grande section et des canaux secondaires qui distribuent sur tous ses points l'eau nécessaire à l'irrigation des terres. L'entretien de cet immense réseau de canaux coûte annuellement des sommes énormes au gouvernement égyptien.

Négligés pendant quelques années, les canaux s'étaient encombrés et devenaient secs, alors que les cultures avaient le plus grand besoin d'eau. La récolte toute entière de coton a été plusieurs fois compromise de ce fait, et il fallut, dans ces derniers temps, faire les plus grands sacrifices pour curer les principales canalisations et permettre aux travaux des champs de suivre leur marche normale C'est aux travaux de curage que sont affectés les fonds provenant de la perception des impôts dits « Badalit el Aona » rachat de la prestation ou de la corvée.

Le curage des canaux, autrefois exécuté par des hommes de corvée, levés et embrigadés dans toutes les provinces de la Haute et de la Basse-Egypte, est, pour la plus grande partie, donné à l'entreprise. Il en résulte un grand soulagement pour les fellahs et pour les propriétaires voisins des travaux. Les fellahs, que ne nourrissait pas l'Etat, pillaient et détruisaient tout ce qui était à leur portée.

La crue du Nil-Blanc doit se dessiner à Khartoum à la fin d'avril, et celle du Nil-Blanc à la même époque. Les bonnes crues sont produites par la conjonction des deux Nils. Les débits moyens du Nil, par seconde, sont les suivants :

Juin,	600^{m}	Décembre,	6000^{m}
Juillet,	1900	Janvier,	2500
Août,	4700	Février,	1800
Septembre,	7800	Mars,	1300
Octobre,	9000	Avril,	1000
Novembre,	8000	Mai,	500

Les crues au-dessous de 5m50 produisent la famine ; celles de 5,50 à 6 sont insuffisantes ; de 6 à 7 mètres, elles sont favorables; abondance : de 7 à 7,50 crues; trop fortes et même nuisibles, de 7,50 à 8 mètres; très nuisibles, famine certaine, au-dessus de 8 mètres : dangers, digues emportées, dévastation et ensuite typhus et épizootie.

Du temps de Mœris 12 à 15 coudées de crue suffisaient. Il en faut 24 aujourd'hui.

GRANDES ADMINISTRATIONS AGRICOLES

Les grandes administrations agricoles relevant du gouvernement égyptien sont au nombre de deux : la Daïra Sanieh de Son Altesse le Khédive et les Domaines de l'Etat.

La Daïra Sanieh est propriété de l'Etat ; elle comprend 19 teftiches, ayant ensemble une superficie totale de 505.098 feddans.

1	teftiche de	Béba	feddans	13702
2	»	Fachn	»	23543
3	»	Maghagha	»	18700
4	»	Mataï	»	20336
5	»	Aba-el-Wakf	»	24360
6	»	Massara Samalout	»	15010
7	»	Beni Mazar	»	14902
8	»	Minieh	»	20749
9	»	Rhoda	»	49991
10	»	Fayoum	»	76780
11	»	Erment	»	49384
12	»	Barari	»	101995
13	»	Sherbin	»	23901
14	»	Batra	»	2830
15	»	Kafr El Sobi	»	802
16	»	Tanah	»	33399

17	teftiche de	Orman Abou Bala	feddans	3884
18	»	Ilagar el Maroez	»	2168
19	»	Kallioubieh	»	6082
Terres administrées et louées par les moudirs				2580

Les domaines de la Daïra Sanieh sont répartis dans la Basse-Egypte, la Moyenne et la Haute-Egypte. Ils sont administrés par un Directeur général indigène, et deux contrôleurs européens désignés par les gouvernements français et anglais et agréés par le gouvernement égyptien. Le contrôleur français, M. Gay-Lussac, petit-fils de l'illustre savant de ce nom, est un chimiste distingué. Les appointements des contrôleurs européens sont de L. E. 3000, près de 78,000 francs.

Une grande partie des terres de la Daïra est louée aux paysans (Fellahs); le reste est cultivé soit en métayage, soit directement par l'administration elle-même.

La Daïra Sanieh est un grand producteur de sucre qu'elle fabrique dans ses belles usines de Béba, Maghagha, Minich, Abou-Gourgas, Rhoda, Farchout, Erment et Motana.

Ces usines, toutes françaises, sont desservies par un réseau de voies ferrées et des locomotives qui les relient entre elles ; leur fonctionnement ne laisse rien à désirer.

La culture de la canne est la seule qui, pour la Daïra, soit encore rémunératrice. Néanmoins la crise qui pèse sur les sucres aussi fortement que sur les céréales a été on ne peut plus préjudiciable dans ces dernières années à la Daïra Sanieh (1); d'un autre côté les bénéfices résultant de la culture de la canne et de la fabrication du sucre sont absorbés et au-delà par le reste de l'exploitation.

Tous les revenus de la Daïra sont affectés au paiement des coupons d'un emprunt spécial dit de la Daïra-Sanieh ; ces

(1) Le sucre non rafiné valait 51 fr. les 100 kilos en 1885, depuis 1886 les prix sont tombés à 32 fr.

revenus étant insuffisants, le déficit est annuellement comblé par des fonds puisés sur les autres ressources de l'Etat.

Nous avons dit plus haut que les terres de la Daïra étaient cultivées soit en métayage, soit directement par cette administration.

Dans le système de métayage et en ce qui concerne les terres plantées en cannes à sucres, la Daïra se charge des avances nécessaires à tous les frais de main-d'œuvre, en grains, outillage, arrosage et impôts.

Vienne la récolte, les cannes à sucre sont pesées et vendues aux usines de la Daïra et le bénéfice net obtenu se partage par moitié en parts égales.

PRODUCTION DU SUCRE DE LA DAIRA SANIEH

Années	Surfaces cultivées Feddans	Rendement en Kantars par Feddan	Total
1875	37.968	231	8.752.275
1876	37.614	217	8.166.689
1877	39.949	252	10.054.512
1878	42.549	241	10.240.948
1879	36.313	230	8.354.267
1880	37.930	243	9 225.839
1881	20.414	139	2.846.573
1882	26.737	226	7.366.592
1883	20.847	171	3.566 636
1884	17.098	340	5.821.241

L'un des derniers directeurs généraux égyptiens convaincu, après enquête, de s'être rendu coupable de malversation, a été chassé de la Daïra. Les pouvoirs des contrôleurs ont, à la suite de cette enquête, été étendus. Cette dernière mesure influera de la manière la plus heureuse sur la haute direction de la Daïra Sanieh.

DOMAINES DE L'ÉTAT

L'administration des domaines de l'Etat a la direction des biens que l'ex-khédive Ismaïl Pacha et sa famille ont cédés moyennant une rente annelle. Ces biens sont affectés en garantie de l'emprunt de 8.500.000 livres sterlings contracté le 31 octobre 1878 sous le couvert des maisons Rotschild de Paris et de Londres.

Les administrateurs des domaines de l'Etat sont au nombre de trois, un Anglais, un Egyptien et un Français. Les deux administrateurs européens ont 3.000 livres égyptiennes d'appointements, soit 78,000 francs par an. Ils sont désignés par leur gouvernement, agréés par MM. de Rotschild et en dernier par le gouvernement égyptien.

Outre un certain nombre d'immeubles au Caire et à Alexandrie, les domaines de l'Etat comprennent 27 teftiches; 4 dans la moyenne et 23 dans la basse Egypte, ayant ensemble une superficie totale de 420.506 feddans, 06 kirats 20 sahms.

1	Ashment..	28.363	21	04
2	Fayoum	46.130	23	08
3	Bredreshin	12,283	12	16
3	Shoubra Seriaqous.	5.474	15	07
5	Bourdein	13.364	20	»»
6	Tellhahwin	6.548	05	08
7	Heyer	7.384	11	06
8	Abou-Kebir	14.243	04	04
9	Todmmay	13.020	17	12
10	Talkha.	6.510	22	20
11	Ras-El-Khalig	5.686	20	12
12	Bieleh	32.198	02	16
13	Belcas.	15.202	02	08
	A reporter.	206.486	75	21

	Report. . . .	206.406	75	21
14	Barari et Maudoura	29.860	23	12
15	Beshbish	23.989	17	04
16	Dokmèra	23.014	03	16
17	Sakha	16.192	15	20
18	Mecir	17.109	19	12
19	Safia Shabassat.	11.796	21	»»
20	Rowineh	23.446	23	12
21	Es Santa	13.018	12	08
22	El Hayatem	10.424	23	16
28	Ashmoun	3.006	03	»»
24	Atiay-el-Baraud	9.892	16	12
25	Gabarés	10.322	16	04
26	Dessounes.	11.991	14	23
27	Beni-Rafa.	15.102	09	»»
	Feddans.	420.506	06	20

Le déficit annuel accusé dans les comptes présentés à S. A. le Khédive par les administrateurs des domaines en 1879 était de L. Eg. 95,000. L'exercice 1886 s'est clôturé par un déficit de L. Eg. 330.000 soit 8.760.000 francs.

Cet état de choses résulte de la crise qui pèse sur l'agriculture en général et tout particulièrement sur l'Egypte, des écoles faites au début par des administrateurs aussi étrangers à l'agriculture qu'aux hommes et aux choses de ce pays.

Dans les domaines comme dans la Daïra Sanieh, le vol est organisé sur une vaste échelle et presque toujours impossible à réprimer, quelque vigilance que déploient les agents européens de ces administrations. C'est ce qu'ont déclaré à plusieurs reprises dans leurs rapports annuels les hauts fonctionnaires des domaines.

Les terres domaniales sont généralement affectées aux cultures suivantes :

Produits d'hiver	Feddans.	85.000
» d'été.	»	40.000
» Nili	»	11.200
» Jardins.	»	230
Locations, concessions, métayage		250.000
		376.430
Le reste soit		44.076
Est incultivable.	Feddans.	420.506

PRINCIPAUX PRODUITS D'HIVER EN 1884

Blé	ardebs	94.836
Orge		50.548
Fèves		76.320
Fenu grec		14.707
Pois chiches		2.100
Lentilles.		1.295

PRODUITS D'ÉTÉ

Riz	kantars	28.740
Coton égrené	»	135.239
Graines de coton	ardebs	90.158

PRODUITS NILI

Maïs et divers	ardebs	7.200

Le coton est pour les Domaines de l'Etat ce que le sucre est à la Daïra Sanieh, c'est-à-dire le produit le plus rémunérateur. Il est égrené dans les belles usines de Zagazig, Talkha, Koreshich, Sakha, Atiay el Baroud.

Les riz sont décortiqués dans la grande usine de Kafr Battikh, près de Damiette.

FONCTIONNEMENT ET EXPLOITATION DES GRANDES ADMINISTRATIONS

Dire que les travaux, de quelque nature qu'ils soient, exécutés directement par un gouvernement ou les administrations qui en dépendent, coûtent plus cher et rapportent moins que ceux de l'industrie privée, n'est-ce pas rééditer un axiome déjà bien vieux et plus particulièrement vrai en Egypte, où la haute direction de ces administrations est confiée à des fonctionnaires de différentes nationalités, au lieu d'être concentrée dans les mains d'un seul.

Ce ne serait pas poser la question entre l'exploitation par les grandes administrations et celle des propriétaires ou des fellahs que de réduire la comparaison aux seuls résultats obtenus. Ces résultats exigent pour la première d'autres dépenses que celles afférentes à l'une comme à l'autre, aux avances, à la terre, au bétail, au matériel agricole et mécanique, et au personnel. Si toutes deux souffrent pour des causes communes et ont été atteintes dans la même mesure par les événements de 1882, l'épidémie cholérique de 1883 et par l'épizootie de la même année, il est des sources de dépenses, improductives et particulières à la première, que nous allons essayer d'indiquer.

Direction centrale.—Les administrations gouvernementales chargées d'un service l'élèvent à la hauteur d'une dépense nécessaire et lui garantissent, quoiqu'elle coûte, une dotation. Cette dotation est le premier danger des entreprises basées sur le trésor public ; ceux qui dirigent gèrent l'affaire sans la crainte de la ruiner et sans espoir de s'enrichir. Or

si les hommes sont peu ménagers de ce qu'ils croient inépuisable, ils ne le sont jamais de ce qu'ils n'ont pas intérêt à épargner. L'attachement au devoir et l'impartialité où ils vivent ne suffisent pas toujours pour assurer aux deniers publics l'emploi le mieux ordonné.

D'autre part n'existe-t-il pas dans ces administrations des emplois inutiles ? par suite d'influences politiques, de pressions venues de haut lieu, et même par suite du caprice d'un administrateur, des fonctions ne sont-elles pas remplies par des non valeurs complètes au point de vue des connaissances spéciales et professionnelles ? Avec un peu d'adresse, ces fonctionnaires se maintiennent en place jusqu'au jour où leur incapacité est par trop clairement démontrée. Cela ne suffit pas toujours pour les déplacer. Le seul bruit qu'ils pourraient l'être, soulève d'avance un monde de réclamations dont il faut tenir compte.

Quelque peu rationelle que soit l'exploitation privée en Egypte, ce genre d'abus y est inconnu; d'un autre côté, tout ce qui s'y fait en tant que surveillance, contrôle et comptabilité soit directement par le propriétaire, soit à l'aide d'un personnel très restreint, exige dans les administrations un déploiement considérable d'agents et par conséquent, de dépenses diverses, les unes et les autres ayant ce caractère qu'elles ne s'appliquent à aucun travail spécial, et que sans elles aucun n'est possible.

Or ces dépenses sont naturellement d'autant plus fortes que les agents de direction sont plus nombreux et les contrôles plus multiples.

Nous pensons avoir suffisamment exposé les causes qui concourent dans une exploitation gouvernementale à la surélévation des frais généraux de la direction centrale. Nous allons examiner s'il n'en existe pas aussi dans la direction extérieure.

Direction extérieure. — A l'époque où les grandes pro-

priétés des Daïras de la famille Khédiviale passèrent sous la direction et le contrôle d'administrateurs européens auxquels on adjoignit un commissaire indigène, il existait un état-major complet de fonctionnaires chargés de l'exploitation directe et appelés mouffettiches. Par ce nom dont la traduction textuelle est « Inspecteur », on désigne l'agent chargé d'une circonscription agricole ou « teftiche » dont l'étendue varie en général entre 5.000 et 40 000 feddans (1 feddan=4200^{m2} et une fraction). (1)

Les attributions des mouffettiches sont définies comme suit dans le rapport des domaines de l'Etat pour l'année 1883 (page 41 et suivantes).

« Le mouffettiche est seul responsable vis-à-vis de l'administration centrale de la marche du service ; il a par conséquent sous ses ordres tous les employés du teftiche, il révise les plans des cultures et les soumet à l'administration. Il dirige et surveille leur exécution ; il provoque et reçoit les propositions de location ; il fait les achats de bestiaux, les ventes sur place des produits, il a la surveillance des pompes, la haute direction des usines. Enfin il centralise toutes les recettes et ordonnance toutes les dépenses. »

» Un pareil travail exige un homme honnête, intelligent, actif et très expérimenté. » (2)

Nous sommes en cela complètement d'accord avec les honorables commissaires des domaines, mais nous pensons qu'il serait intéressant de connaître leur opinion sur la valeur personnelle et professionnelle de chacun des agents actuellement en possession de fonctions à la fois si importantes et si délicates.

Tous possèdent-ils les connaissances agricoles pratiques

(1) Voir tableau et traduction.

(2) On verra plus loin comment la Daïra Sanieh s'explique sur la valeur de ses mouffettiches.

nécessaires? Tous sont ils actifs et intelligents ? N'en existe-t-il pas d'absolument illettrés ? Et sans parler de ceux qu'une indolence incarnée, l'âge ou l'obésité rendent incapables de faire les visites réglementaires dans les cultures de leur teftiche, combien pourrait-on en désigner de véritablement honnêtes ?

D'autre part, la direction centrale a-t-elle sur ces agents toute l'action nécessaire, ainsi que les moyens de répression en cas de dol ? Evidemment non. Les administrateurs actuels sont désarmés devant certains faits qu'ils ne peuvent que constater.

Peut-être n'ont-ils pas été assez prudents au début. Une enquête préalable et sérieuse, s'appuyant sur les témoignages d'hommes désintéressés et connaissant le pays, leur aurait donné plus tôt une expérience des hommes et des choses d'Egypte qu'ils ont certainement acquise depuis. Mais que leur a coûté cette expérience, c'est-à-dire qu'a coûté cette expérience, à acquérir, au Trésor Egyptien ? Ils ont, dès leur entrée en fonction, témoigné aux mouffettiches une confiance que tous ne méritaient pas dans la même mesure et dont beaucoup ont abusé. Lorsque, par les résultats obtenus on constata que l'on s'était engagé sur une mauvaise voie, la presque totalité de l'ensemble était faussé, il était trop tard. Par suite des difficultés qui se seraient opposées au recrutement, on dut se borner à congédier les plus compromis.

Personnel secondaire.—Le teftiche est divisé en « Ezra » ou cultures que dirigent des nazirs ayant sous leurs ordres des comptables, magasiniers, surveillants pour les champs, les bestiaux, etc., etc. Tant vaut le mouffettiche, tant vaut son personnel secondaire, et les abus que nous avons signalés comme pouvant exister dans les agents secondaires de la direction centrale peuvent se produire également dans les teftiches.

Si le mouffettiche est honnête et actif, il peut exiger et obtenir dans une large mesure, la même probité et la même activité de ses subordonnés. Dans le cas contraire, ét s'il n'agit pas de complicité avec eux, il doit se taire et rien ne s'oppose alors à ce que les semences, les meilleurs produits, la nourriture du bétail et même l'eau pompée par des machines, ne soient pillés et détournés par tous ceux qui concourent à l'exploitation.

On ne saurait, sans être taxé d'exagération, indiquer le chiffre, même approximatif, des pertes que supportent les grandes administrations par suite de malversations que l'on sait exister, sans pouvoir y remédier.

Le khédive Ismaïl Pacha avait des procédés sommaires de faire rendre gorge à ses mouffettiches infidèles, et des stimulants tout spéciaux pour réveiller ou exciter le zèle des indolents. Des administrateurs européens ne peuvent disposer de mêmes moyens. Ils ne consentiraient d'ailleurs pas à les mettre en pratique.

Main d'œuvre. — En ce qui concerne la main d'œuvre, utilisant l'expérience acquise au cours de l'exercice précédent, il est d'usage d'établir chaque année un « *Moaddel* » ou moyenne de prix de revient par feddan pour chaque genre de culture. Ce prix est sensiblement le même sur la presque totalité de la Basse Egypte, puisque le travail est également le même pour des produits semblables ou similaires, que la terre soit bonne, ou de qualité inférieure, ou malade. (1)

On doit cependant tenir compte du voisinage des grands centres où la population agricole, sollicitée par l'appât de salaires plus rémunérateurs que lui offrent les travaux urbains, est moins dense que dans l'intérieur. On n'y réunit le

1. En Egypte, on appelle terre malade les endroits où l'eau a séjourné longtemps en se décomposant.

nombre nécessaire d'ouvriers des champs qu'en leur offrant des prix plus élevés que la moyenne dont il a été question plus haut.

Il est évident que la culture privée subit cette augmentation dans la même mesure.

Bestiaux.—Le labourage, le battage des grains et les transports sont faits à l'aide du bœuf, du buffle, du cheval, de l'âne et du chameau.

Depuis quelques années, des épidémies périodiques viennent décimer les bestiaux et les bêtes de somme. Les grandes administrations dont le bétail est nombreux sont tout particulièrement éprouvées. Les pertes se chiffrent par des sommes de près d'un million de francs.

Sans s'arrêter à cette idée que c'est parce que la nourriture des bêtes est détournée de sa destination, que les mesures les plus élémentaires de l'hygiène sont négligées, et que c'est par suite d'une malpropreté que l'on peut constater dans toutes les exploitations gouvernementales ou privées, que la mortalité prend des proportions toujours croissantes, il est permis de se demander s'il ne serait pas possible d'atténuer les désastres annuels en remplaçant la presque totalité des bestiaux et une partie des bêtes de somme par des moyens mécaniques. Ces moyens existent dans le pays.

L'ex vice-roi Ismaïl Pacha avait fait une tentative dans ce sens et acheté un matériel considérable dont la majeure partie a été fabriquée par la célèbre maison Fowler.

La vallée du Nil et le Delta sont par excellence la contrée où les moyens mécaniques sont le plus facilement applicables à la culture. La locomobile à traction que l'on conduit en Europe par des chemins même fortement accidentés pourrait être ici largement utilisée ; aucun obstacle sérieux ne s'y oppose. Elle pourrait en outre sur tous les points où l'on nivellerait la berge des canaux, qui servirait de route, être employée pour le charroi des produits.

C'est parce que les essais ont été tentés sur une trop grande échelle, c'est surtout parce que l'emploi des machines laboureuses aurait entraîné la suppression de bénéfices véreux que ces essais n'ont pas réussi.

En effet, les achats de bestiaux auraient singulièrement diminué d'importance, de même que les dîmes indûment prélevées sur les quantités de grains, de fèves ou de paille fixées pour chaque bête. Aussi objecta-t-on des difficultés imaginaires ; des réclamations et des plaintes aussi peu fondées les unes que les autres s'élevèrent de tous côtés : le Vice-Roi céda.

On fit servir à pomper de l'eau, des machines qui avaient coûté trois fois ce qu'on aurait payé les locomobiles ordinairement employées à ce travail.

Ces machines ont été cédées partie aux domaines de l'Etat, partie à la Daïra Sanieh. Seule cette dernière administration en a mis en service une trentaine avec lesquelles elle laboure ses terres de la Haute-Egypte. Cette question méritait d'attirer tout spécialement l'attention de tous les administrateurs européens ; sous leur direction, et puisqu'ils disposaient du personnel et du matériel ad hoc, l'emploi des moyens mécaniques aurait dû être généralisé dans la plus large mesure possible.

Conclusions. — Nous avons dit plus haut à l'article main-d'œuvre, que le prix moyen de cette main-d'œuvre était établi chaque année en tenant compte de l'expérience acquise au cours de l'exercice précédent. Ce prix ne diffère guère de celui payé par les propriétaires ou par les fermiers, lorsque ceux-ci l'acquittent en espèces, et l'on peut dire qu'il y a sur ce point complète égalité entre les grandes administrations et la culture privée.

Dans quelle mesure les errements inhérents aux premières influent-ils sur la totalité du prix de revient de leur exploi-

tation ? On ne saurait le préciser sans dépasser le cadre restreint que nous nous sommes tracé ; quoiqu'il en soit, les opérations de ces administrations se clôturent annuellement par un déficit qui pèse lourdement sur l'Egypte dont les revenus deviennent de plus en plus insuffisants (1).

Il est certain qu'un changement d'administration ou d'administrateurs ne modifierait pas cette situation.

Les maîtres actuels de l'Egypte ont étudié plusieurs combinaisons ayant officiellement pour but de rembourser les créanciers des Domaines et de la Daïra. La mise à exécution de ces projets aurait surtout pour résultat d'enlever à la France son action sur deux grandes administrations représentant plus du quart de la superficie cultivable de l'Egypte.

SOCIÉTÉS AGRICOLES

Plusieurs entreprises agricoles ont été formées dans ces dernières années pour l'exploitation de vastes superficies.

Kom el Akdar.—La Société foncière et agricole de la Basse Egypte dite de Kom el Akdar a payé trop cher des terrains médiocres ou salés. Par ce seul fait, l'avenir de cette société fut, dès le début, gravement compromis. D'un autre côté, la première installation nécessita des travaux considérables et hors de toute proportion avec les résultats éventuels de l'exploitation. Trop éloigné du Nil, le domaine de Kom el Akdar ne peut être irrigué que par un canal à grande section, d'environ cinquante kilomètres de longueur, siphonnant au-dessous du canal Mahmoudich.

Tous les praticiens savent qu'il faut toujours, quand on le peut, éviter de donner à un canal d'irrigation un trop grand

(1) Ce déficit est évalué à L. E. 400.000 pour l'année 1887. Soit plus de dix millions de francs.

parcours. Le courant y est souvent presque nul, les eaux s'y dépouillent de leurs principes fécondants, tout en se saturant de sels nuisibles quand elles traversent des terres de mauvaise qualité avant d'arriver à leur destination, comme c'est le cas pour le canal de Kom el Akdar.

L'alimentation continue de ce canal doit être assurée à l'aide de puissantes machines montées à grands frais à sa prise, un peu au-dessus de l'Atfeh. D'autres machines furent également installées à une extrémité du domaine pour épuiser les eaux saturées après avoir servi à l'arrosage des terres.

D'autre part, des concessions onéreuses dûrent être consenties en faveur des propriétaires sur les biens desquels on fit passer le canal en question.

Il aurait pu, par la vente de l'eau aux riverains, devenir une source de bénéfices considérables, si les conditions de passage mieux discutées avaient été établies comme il fallait qu'elles le fussent, et si cette eau n'avait pas été donnée gratuitement sur la majeure partie du parcours et pour nombre d'années.

Lorsque l'on put penser à la mise en culture, toutes les ressources étaient épuisées, les actionnaires lassés et justement effrayés ne voulurent rien entendre des appels de fonds qu'on leur adressa. L'entreprise était ruinée avant même d'avoir produit les graines et les fourrages nécessaires à l'ensemencement de ses terres et à la nourriture de son bétail.

Malgré un versement de quarante mille L. st, dû à l'initiative de M. Eastion, qui, pour un instant, redonna un peu de vie à l'exploitation de Kom el Akdar, cette société se débat depuis longtemps dans le plus triste dénûment. On peut dire qu'elle agonise. Son matériel sera vendu à l'encan dans quelques jours.

Tous les capitaux perdus, sauf le versement précité, sont de l'argent français.

Si l'on scrutait le fond de cette malheureuse affaire, on serait peut être en droit de juger sévèrement les hommes qui

l'ont lancée. Ne pourrait-on pas leur reprocher d'avoir fait miroiter aux yeux d'actionnaires trop confiants le mirage de bénéfices aussi problématiques que ceux de certaines mines d'or qui n'ont jamais existé que dans les colonnes de quelques journaux financiers de bas étage ?

Kom el Akdar, imitant en cela les grandes administrations, s'était payé le luxe d'un grand état-major dirigeant. Les fonctionnaires étaient aussi nombreux que bien payés. Il fallut à ce haut personnel des installations quasi luxueuses.

Au point de vue français on doit déplorer l'insuccès de cette exploitation ; et l'on ne doit pas s'étonner, après les pertes énormes subies par certains capitalistes, s'il en est résulté en France une grande défiance de tout ce qui a trait aux choses de l'Egypte.

Belqas et Beltim-Land C°.—La Société qui a d'abord commencé l'exploitation sous le nom de Belqas et Beltim-Lang C° avait-elle un but purement agricole ? On a dit que c'était plutôt une opération ayant pour objectif la prise de possession, par des moyens légaux, du territoire égyptien, par les agents plus ou moins avoués d'une grande puissance européenne. Un teftiche de 15.000 feddans avait été loué à M. Easton par les domaines de l'Etat, à un prix très rémunérateur pour cette administration, mais sûrement trop élevé eu égard au rendement de ses terres. Le locataire était autorisé à faire des offres pour l'achat de ces 15.000 feddans.

Les évènements politiques dont l'Egypte a été le théâtre en 1882 et depuis, ayant rendu inutile cette combinaison, et les revenus étant de beaucoup inférieurs aux redevances, le bail fut résilié avec les domaines ; la Société se scinda en deux parties dont l'une est actuellement dissoute. L'autre continue d'exister sous le nom de Beltim Land Cie Nous ne possédons sur elle que des renseignements incomplets. (1)

(1) La Beltim Land est en liquidation.

Bedreshin et Fayoum. — Un Français, M. Solhaune, prit en location des domaines de l'Etat un teftiche de 12.000 feddans, Bedreshin. Un sieur Mondolfo (1) obtint de la même administration le teftiche du Fayoum d'une contenance de quarante-six mille feddans. Ces deux entreprises n'ont pas été heureuses.

Le prix de location payé par MM. Solhaune et Mondolfo était trop élevé. D'autre part ces domaines dont l'un est bordé par le Nil et le désert et s'étend depuis Bedreshin jusqu'à Kafr Hamar, troisième station au-dessus de Baulay Dakreur, et dont l'autre est presque complètement entouré par le désert, sont trop exposés aux incursions des pillards très communs dans ces parages.

Les propriétaires ou détenteurs eussent peut être été mieux avisés en abaissant le prix de location jusqu'à l'extrême limite. Ils eussent, ainsi, été déchargés pour longtemps, du soin coûteux d'administrer des biens qui jusqu'aujourd'hui n'ont pas peu contribué à creuser l'abîme du déficit annuellement constaté, et donné aux locataires la possibilité de faire honneur à leurs engagements, tout en réalisant les profits que l'on est en droit d'espérer de toute entreprise honnête et intelligemment conduite.

Les baux ont dû être résiliés ; des procès ont été engagés entre l'administration propriétaire et les locataires. Ils n'ont peut-être pas encore reçu de solution définitive.

Exploitation privée dans la Basse-Egypte.

L'envahissement des marchés d'Europe par les céréales américaines, l'avilissement du prix des cotons, le faible ren-

(1) L'entreprise Mondolfo n'était pas à vrai dire une exploitation agricole. M. Mondolfo sous louait la totalité des terres qu'il avait prises en location et peut-être aurait il réussi si les agents du gouvernement ou des domaines n'avaient pas cessé de lui prêter leur concours pour la perception des fermages. Ce concours lui ayant fait défaut, la perception ne put se faire. Chacun sait que le fellah ne paie que lorsqu'il y est forcé.

dement actuel des terres d'Egypte et les calamités qui ont assailli ce pays depuis quelques années ont considérablement aggravé sa situation économique, accru sa dette et diminué les ressources de ses habitants.

C'est ce que nous allons démontrer dans les tableaux suivants.

Les chiffres portés dans ces tableaux sont afférents aux produits de terres de bonne qualité. Nous avons supposé une exploitation de mille feddans à proximité d'une ville ou d'une station de chemin de fer, ce qui facilite la vente à des prix rémunérateurs des produits d'un jardin, qui, sans ces conditions, ne trouvant pas de débouchés, doivent être consommés par le producteur ou vendus à vil prix.

Exploitation de 1000 feddans de terre dans la Basse-Egypte

Division des cultures ou aménagement du sol

JARDINS 8 feddans	Feddans.
A planter en bersim ou en fèves	150
A planter en bersim pour les bestiaux	150
CULTURE D'HIVER	
A planter en blé	200
— orge	100
CULTURE D'ÉTÉ	
Culture intercalaire, maïs Nili puis culture d'été	100
Bersim puis culture d'été	100
Concédé aux tamelíehs	100
A laisser reposer	92
Nota.—Il reste 150 feddans plantés de coton okre c'est-à-dire planté de l'année précédente : Total	1000

Impôts, avances au sol, nourriture des bestiaux; main d'œuvre, salaires etc., etc.

IMPÔTS

Impôts Kharadgis à raison de 150 P. T. par feddan	150000	
Rachat de la corvée à raison de 150 P. T. tous les 100 feddans	7500—	157500

SEMENCES

Fèves pour ensemencer 150 feddans 2/3 d'ardeb par feddan soit 100 ardebs à 80 P. T.	8000	
Blé pour 200 feddans 1/2 d'ardeb par feddan soit 100 ardebs à 100 P. T.	10000	
Orge pour 100 feddans 1/3 d'ardeb par feddan 33 1/2 ardebs à 54 P. T.	1809	
Graine de Bersim pour 250 feddans 1/6 d'ardeb par feddan 42 2/3 ardebs à 150 P. T.	6399	
Graines de coton pour 300 feddans 1/6 ardeb par feddan soit 50 ardebs à 54 P. T.	2700	

NOURRITURE DES BESTIAUX

Fèves :

Pour 55 bœufs	ardebs	340 (55 bœufs, 10 buffles, 7 vaches)		
— 10 buffles	—			
— 7 vaches	—			
— 8 chameaux	—	40		
— 10 ânes	—	18		
Soit ard.		418 à 80 P.T. —	33440	
Orge pour les chevaux et juments (1) 135 ardebs à 54 P. T.			7290—	41730

ARROSAGE A LA VAPEUR

Charbon 3000 kautans à P. E. 7	21000	
Huile, suif, pièces de rechange	10000—	31000
A reporter : P. E.		259138

DIVERS

Report. . .		259138
Remplacement du matériel hors de service	10000	
Différences sur bestiaux vendus	10000	
Dépenses diverses	5000—	25000

APPOINTEMENTS MENSUELS

Un nazir	700	
— aide	300	
Deux kholis à 100	200	
Un écrivain	400	
Un magasinier	250	
Un nazir marwachi	150	
Un mécanicien	300	
Un chauffeur	150	

APPOINTEMENTS MENSUELS

Trois gaffirs et boabs à 75 l'un	225	
Cinq khalafs à 75 l'un (gardiens de bestiaux).	375	
Trois Sais à 75 l'un.	225	
Deux Chameliers.	150	
Un Anier.	75	
Pour un mois.	3500	
Soit pour 12 mois.		42000

Main d'œuvre

CULTURE D'HIVER, BLÉ ET ORGE 300 FEDDANS

2 labours occupant 4 ouvriers par Feddans à 2 1[2 P T l'un.	10
Ensemencement d'un feddan 2 jours d'ouvrier à 2 1[2 P.	5
Curage des canaux de distribution, façon des rigoles, arrosage 3 ouvriers à 2 1[2 P T.	7 1[2
par feddan.	22 1[2

A reporter : P. E. 327138

	Report. . .	327138
Pour 300 feddans.		6750

FÈVES

1 labour, 2 ouvriers à 2 1[2 P. E.	5	
Ensemencement derrière la charrue 2 enfants à 1[2.	3	
Curage des canaux de distribution, arrosage 3 ouvriers à 2 1[2 P. T.	7 1[2	
par feddan.	15 1[2	
Pour 150 feddans.		2325

BERSIM

Deux labours, 2 ouvriers par feddan à 2 1[2 P. T.	5	
Arrosage 3 ouvriers à 2 1[2.	7 20	
Façon des rigoles, 2 ouvriers à 2 1[2.	5	
Divers travaux pour l'irrigation.	1 20	
Soit par feddan.	19 »»	
Soit pour 150 feddans.		2850

COTON OKRE, *c'est-à-dire planté l'année précédente*

10 arrosages, 1 ouvrier pour 2 feddans soit 5 ouvriers par feddan pour les 10 eaux, 2 1[2 par ouvrier.	12 1[2	
Travaux d'irrigation, façon de rigoles.	5	
par feddan.	17 1[2	
Soit pour 150 feddans.		2625

BATTAGE DES GRAINS

18 norags, chaque norag peut battre le produit de 25 feddans.		
1 enfant par norag.	1 1[2	
1 ouvrier pour desservir 2 norags par norag.	1 1[4	
Par jour et norag:	2 3[4	

A reporter : P. E.	341788

Report. . .		341788
Le battage dure 100 jours, par norag 275 P. T. Pour 18 norags (275 × 18 =		4950

FRAIS DE GARDE

Pour l'aire 100 jours à 10 P. T.		1000

CULTURE D'ÉTÉ, COTON

5 labours consécutifs, 1 ouvrier fait 1[2 feddan par jour, soit 10 ouvriers par feddan à 2 1[2 P. T.	25	
Nivellement et sillonnage, 1 ouvrier pour 2 feddans, par feddan.	1 1[4	
Premier arrosage, 2 ouvriers par feddan à 2 1[2 P T.	5	
Travail des terres Charakis, c.-a.-d. non arrosées, 3 enfants à 1 1[2 P. T.	4 1[2	
Sarclage et binage, 2 ouvriers l'un à 2 1[2 P., l'autre à 1 1[2 P.	4	
Quatre façons à la pioche, 3 ouvriers par feddan, soit 12 ouvr. à 2 1[2 par	30	
Dix arrosages pendant toute la durée de la culture, 1 ouvrier pour 2 feddans, soit 5 ouvriers à 2 1[2	12 1[2	
Labourage supplém. et ramage, 2 ouv., l'un à 2 1[2 P. T. l'autre à 1 1[2	4 »	
Elargissement des rigoles, opérations diverses, 1 ouvrier 1[2 par fed. à 2 1[2	3 1[2	
Transport de l'engrais, 4 ouvriers à 2 1[2	10	
Répartition de l'engrais, 4 ouv. à 2 1[2	10 »	
Façons des rigoles, 1 ouvrier	2 1[2	
Ramassage et cassage du bois, 4 ouvriers, à 2 1[2 P. E.	10	
Soit pour un feddan	118 1[2	
A reporter : P. E.		346738

Report. . .		346738
Soit pour 300 feddans		35550

CUEILLETTE DE COTON

Frais de cueillette du coton, 975 Kantars à 15 P. E. l'un		14625

GARDIENNAGE DU COTON

Deux gardiens, ensemble 150 P. par mois, pour trois mois	900	
Dix à 75 P. l'un par mois, pour 3 mois	3000	3900

JARDIN 8 feddans

Six ouvriers employés toute l'année, à 75 P. E. l'un par mois	5400	
Graines pour ensemencement des légumes, plants, etc.	1400	
Divers	400	
Totalité des dépenses pour les 8 feddans		7200

DIVERS

Transport des récoltes, tondage, cordes, suif, papier, etc., etc.,		10500
TOTAL DES DÉPENSES P. E.		417463

Recettes

Récoltes d'hiver

BERSIM 150 feddans

6 ardebs de graine à 150 P.	900	
Vente de fourrage	5000	5900
Les animaux de l'exploitation ont consommé le surplus.		
A reporter. . .		5900

ORGE 100 feddans

	Report.		5900
3 ardebs 75 par feddan, soit			
375 d° à	54 P.	20250	
225 hemlehs (charge de paille) à	13 P.	2925	23175

BLÉ 200 feddans

3 ardebs 3/4 par feddan soit			
750 d° à	100 P.	75000	
590 hemlehs (charge de paille) à	17 P.	10030	85030

FÈVES 150 feddans

3 ardebs par feddan, soit			
450 ardebs à	82 P.	36000	
1,75 hemleh par feddan, soit 262 charges à P. E.	7	1834	37834
Total des récoltes d'hiver, P. E.			151939

Récolte d'été toute de coton

300 feddans précédemment plantés en BERSIM et FÈVES

3,25 kantars de coton par feddan, soit 975 kantars à	240	234000	
Graines de coton 700 ardebs calculés à P. T. 54, mais diminués du prix de l'égrenage		18700	
Bois de cotonnier, 680 charges dont 280 ont été consommées par le propriétaire et données aux ouvriers, reste 400 charges à P. T.	5	2000	
Total des récoltes d'été, P. T.			254700

DIVERS

Produit du lait, du fromage, de la laine, etc., etc.	5600
A reporter. . .	412239

PERCEPTIONS

	Report.	.	412239
Redevance perçue des ouvriers travaillant en particitation à qui il a été concédé 100 feddans, à P. T.	165	16500	
Location de 100 feddans plantés en maïs, loués le feddan à P. T.	200	20000	36500

(1) JARDINS 8 feddans

Raisins,	4500	
Figues,	2500	
Oranges, Mandarines,	2800	
Bananes,	800	
Citrons, Limons,	1200	
Grenades,	1500	
Légumes,	4000	17300

Total des recettes :	466039
— des dépenses :	417463
P. T.	48576

Le bénéfice ressortissant à l'exploitation de 1000 feddans est donc de P. E. 48576. Soit pour 1 feddan 48 P. E. $\frac{22}{40}$.

La valeur indiquée en regard de chaque produit est celle qu'ont atteinte les cotons et céréales au cours de 1886-1887, c'est-à-dire de mars 86 en mars dernier.

Tous les propriétaires ne soldent pas la main d'œuvre en numéraire. Beaucoup associent les ouvriers à leur exploitation et leur abandonnent suivant la qualité de la terre une part qui varie depuis un huitième jusqu'au tiers du rendement total.

(1) Dans les environs des villes le feddan de jardin se loue entre 800 et 1200 P. T.

Il est évident que les P. T. 48576 que nous indiquons comme bénéfices ressortissant à l'exploitation de 1000 feddans ne représenteraient qu'un bien minime intérêt si l'on calculait la valeur de chacun de ces feddans à raison de 25 ou 30 livres égyptiennes et si l'on faisait figurer l'intérêt des dépenses que représentent le bétail, le matériel mécanique et agricole et les constructions.

Les propriétaires indigènes n'ont jamais tenu compte de l'intérêt des sommes qu'a coûtées le premier établissement.

D'autre part, quelle partie du bénéfice (si toutefois on peut donner ce nom au produit d'une exploitation de 1000 feddans ayant au bas mot coûté 30000 L. E. (1)) a été absorbée par ces achats de bestiaux en remplacement de ceux morts pendant les dernières épizooties. On ne saurait l'indiquer exactement, mais nous avons la conviction que depuis 1882 et par suite de la révolte d'Arabi, du choléra, de la mortalité des bestiaux et des ravages du ver du coton, il a été bien difficile aux propriétaires égyptiens de joindre, comme on le dit dans nos campagnes, les deux bouts.

Il est bien entendu que je ne parle pas de ceux qui avaient dû recourir aux avances que les banquiers d'Egypte ne consentent à faire aux indigènes qu'à des taux onéreux que ne saurait couvrir le bénéfice de leur exploitation. Les terres des emprunteurs, deviennent fatalement la proie des prêteurs.

Quelles que soient les calamités, sécheresse, gelée, grêle, qui s'abattent sur les cultivateurs d'Europe, ces derniers n'ont rien à envier au fellah d'Egypte qui lui aussi est trop souvent éprouvé. Les crues du Nil ne sont pas bonnes tous les ans et quand les eaux du fleuve n'atteignent pas ou dépassent le

(1) Coût de 1000 feddans 30000 L E. soit 777750 fr.
Total des dépenses 4173 L E. soit environ 115000 fr.
Total. . . . . 892750 fr.

Le bénéfice n'étant que de 485 L. E. soit 12600 fr. il ne représente que le 1,4 0/0 brut des capitaux engagés.

point favorable, c'est la ruine et la misère sur toute l'étendue de l'antique terre des Pharaons. Nous avons dans les tableaux précédents établi le revenu éventuel d'un propriétaire de 1000 feddans. L'exploitation d'un domaine d'une plus grande superficie donne des résultats moindres encore ; mais le propriétaire d'un nombre inférieur de feddans, retire certainement un bénéfice supérieur à celui que nous venons d'indiquer. En un mot, les frais généraux et les détournements augmentent ou diminuent en raison directe de la superficie exploitée.

Exploitation agricole dans la Moyenne et dans la Haute-Egypte

Nous avons dit plus haut que la Moyenne et la Haute-Egypte sont, sous le rapport des canaux d'arrosage, moins bien partagées que le Delta. Tout le monde connaît le système d'arrosage en usage au sud du Caire depuis un temps immémorial :

Les deux côtés de la vallée, l'occidental surtout, sont partagés par des digues transversales plus ou moins inclinées par rapport au Nil et formant autant de *Hods* ou bassins qu'il y a de villages principaux. Chacun de ces bassins étant plus élevé que celui qui le précède selon la pente de la vallée, et le niveau des eaux étant surélevé par l'effet des digues formant autant de barrages, on voit qu'il est facile d'arroser successivement chaque surface en ouvrant un passage aux eaux du bassin supérieur, après qu'elles y ont séjourné suffisamment. On obtient ce résultat après avoir débouché les arches pratiquées à cet effet dans chaque digue.

L'inondation du premier bassin ne pouvant suffire à l'irri-

gation de toutes les terres en aval, puisqu'une partie des eaux est absorbée par l'évaporation d'abord, et ensuite par le sol avec le limon dont elles sont chargées, on y supplée en branchant sur le fleuve, d'espace en espace, des prises d'eau ou canaux plus ou moins considérables qui portent dans les bassins l'eau nécessaire.

Sur toute l'étendue des *Hods*, on ne fait qu'une récolte unique par an. Cependant, les bords du Nil aux endroits où ils ne sont pas trop escarpés, sont cultivés en doura pendant les basses eaux et arrosés avec le chadouf et la sakieh.

C'est sans doute par suite des chômages que lui impose l'état de choses existant que le saïdien est moins travailleur, et plus pillard que son congénère de la Basse-Egypte. Le nombre de rôdeurs a beaucoup augmenté depuis quelque temps. Il est si considérable dans le Saïd qu'on n'y saurait voyager de nuit sans être armé et accompagné d'une suite respectable.

La récolte unique, dont nous parlons plus haut, comprend le blé, l'orge ou les fèves pour la presque totalité, avec un peu de lentilles, petits pois, fenue grec et de bersim.

Dans les environs des usines de la Daïra Sanieh et des quelques rares usines appartenant à des particuliers, la canne à sucre est cultivée sur une vaste échelle, mais cette culture n'est possible que si l'on dispose d'un matériel mécanique important et capable de fournir à la plante toute l'eau dont elle a besoin pendant le bas Nil.

Le coton, dont le rendement est de beaucoup inférieur à celui de la canne à sucre et dont les frais de culture sont presque aussi considérables, n'est qu'exceptionnellement cultivé dans la Haute et la Moyenne-Egypte.

Le riz est planté sur une assez large échelle dans les terrains légèrement saumâtres du Fayoum.

Sur tous les points où elle est possible, la culture de la canne est profitable soit au propriétaire, soit au locataire des

terrains (1) Les derniers rapports présentés par la Daïra Sanieh à S. A. le Khédive démontrent cependant que les bénéfices des locataires sont supérieurs à ceux que cette administration retire de ses terres. La Daïra pense que la culture directe lui serait plus avantageuse que la location parce que les terres données en location sont toujours choisies parmi les meilleures par les locataires. La canne à sucre se plante en général tous les trois ans et ne donne que deux récoltes dans les terrains ordinaires. Après la deuxième coupe, la terre est laissée en repos ou cultivée en céréales.

Plantée en avril, la canne ne donne du sucre que dix mois après. La réussite, ou la non réussite de la récolte, dépend surtout du plus ou moins d'eau dont on dispose pour l'arrosage pendant que la plante est jeune et en croissance. Le froid hivernal, lorsqu'il descend au-dessous de zéro, est mortel pour la canne à sucre. La gelée extraordinaire qui s'est produite pendant la saison de 1879-1880, a presque anéanti la totalité des cannes plantées. Celles qui ont survécu ont à peine suffi à la plantation de la saison suivante.

En Egypte, le rendement le plus élevé a toujours été celui des cannes de première année, alors que dans les autres pays producteurs de sucre, le rendement des cannes de la seconde année est de beaucoup supérieur à celui que l'on obtient la première.

Cela résulte, dit nettement la Daïra, de ce que les agents préposés à la direction des cultures en ignorent les principes les plus élémentaires et qu'ils sont souvent nommés pour des raisons étrangères à leurs connaissances en agriculture. Le favoritisme fleurira longtemps encore en Egypte aux dépens même des intérêts vitaux du pays.

(1) Le Daïra Sanieh étant le plus grand, pour ne pas dire l'unique producteur de sucre en Egypte, nous nous étendrons un peu sur ses opérations en tant que plantations de cannes et fabrication de sucre.

Le tableau ci-dessous démontrera clairement qu'en accusant ses mouffettiches d'incapacité notoire, la Daïra ne dit rien que d'absolument vrai.

RENDEMENT MOYEN D'UN FEDDAN PLANTÉ EN CANNES A SUCRE

TEFTICHES	TONNES	TEFTICHES	TONNES
Beba	13.02	Massara	9 05
Fachn.	7.04	Minieh	26 07
Maghagha	6.05	Fayoum	1.08
Aba	8.01	Erment	12.08
Mataï	10.08	Roda	14.»»

Le teftiche de Minieh qui produit en moyenne près de 27 tonnes de canne n'est pas dans des conditions différentes des autres teftiches, son sol n'est pas de qualité supérieure.

La culture intensive de la canne ne peut se passer d'engrais. La colombine, seul engrais dont l'efficacité ait été bien constatée, devient chaque année de plus en plus rare et atteint des prix qui en limitent l'emploi. Pour y suppléer, la Daïra a essayé les engrais suivants qui ont servi à l'amendement de 18000 feddans au cours de l'un des précédents exercices :

Guano dissous	Tonnes :	719
Tourteaux de coton	—	412
Engrais chimiques	—	18
Superphosphate de chaux	—	100
	Tonnes :	1249

Auxquelles ont été ajoutés les déchets de fabrication des usines, les cendres de bagasse.

Les résultats de cet essai n'ont été consignés dans aucun rapport de la Daïra. On doit sans doute en conclure qu'ils

furent négatifs. Il eût cependant été intéressant de savoir, étant données la composition du sol amendé et celle des éléments constituant la canne à sucre, si les engrais ci-dessus énumérés étaient bien les reconstituants qui devaient rendre au sol ses propriétés fertilisantes atténuées par la culture de la canne.

D'un autre côté, ne se peut-il pas que l'ignorance complète de tout principe d'agronomie, constatée elle-même par la haute direction de la Daïra chez tous ou presque tous ses agents, n'avait pas d'avance voué à l'insuccès la tentative faite par la Daïra ? Quoiqu'il en soit, l'essai n'a plus été renouvelé.

Nous avons résumé dans le tableau suivant les opérations, les dépenses et les profits afférents à l'exploitation d'un feddan de terre planté en cannes à sucre et donné en location par la Daïra Sanieh.

Exploitation d'un feddan loué à la Daïra Sanieh et planté en cannes à sucre.

Suivant les terrains, le prix de location varie entre 1000 et 1100 P. T. pour 2 ans, c'est-à-dire pour deux récoltes.

DÉPENSES DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Montant de la location pour la 1re année,	725	
Labourage et préparation du sol,	140	
Plants : 60 kantars à 3 P. 1[2,	210	
Plantation,	40	
Arrosage et sarclage,	200	
Gardiennage, coupage et effeuillage de la canne, son transport et sa mise en vagon,	200	
Total des dépenses de 1re année :		1515
A reporter. . . .		1515

Report. . . .		1515

DÉPENSES DE LA DEUXIÈME ANNÉE

La pratique a démontré que la totalité des dépenses de culture de la deuxième année ne s'élevait qu'au quart des dépenses de la première soit environ	375	
Montant de la location de 2e année :	325	700
Dépenses pour deux années : P. E.		2215

RECETTES DE LA PREMIÈRE ANNÉE :

400 kantars de cannes, à 3 1[2 P. E.	1400	
Vente de feuilles de cannes à sucre	70	1470

RECETTES DE SECONDE ANNÉE :

La récolte de la 2e année est toujours inférieure à celle de la 1re.		
375 kantars de cannes à 3 1[2,	1312 1[2	
Vente de feuilles,	67 1[2	1380
Total des recettes : P. E.		2850

Les dépenses déduites des recettes laissent un bénéfice de 645 P. E. pour deux ans, soit 322 P. E. 1[2 par an. On voit que si la terre, au lieu d'être louée, appartenait à celui qui la cultive, le bénéfice annuel serait augmenté au prix de location et deviendrait alors 847 1[2 P. E.

La culture de la canne est évidemment rémunératrice, mais comme nous l'avons déjà dit, elle n'est possible qu'à proximité des usines de la Daïra Sanieh, qui est, pour ainsi dire, seule outillée pour la pratiquer, ou de quelques rares usines appartenant à des particuliers. Elle est par conséquent l'exception. Nous n'en parlerons pas davantage et nous nous occuperons des cultures dites Shetoui, telles que le blé, orge, fèves, fenue grec, sesame, lentilles, etc., etc.

Exploitation de 100 feddans cultivés en Shetoui

Aménagement du sol

A planter en blé,	Feddans	50
» en fèves,		30
» en pois chiches,		5
» en sésames,		5
» en lentilles,		6
» en bersim,		4
		100

Dépenses

SEMENCES

Blé pour 50 feddans; 1[2 ardeb par feddan soit 25 ardebs à 100 P. T.	2500	
Fèves pour 30 feddans; 2[3 d'ardeb par feddan, soit 20 ardebs à 80 P. T.	1600	
Pois chiches pour 5 feddans; 2[3 d'ardeb par feddan, soit 3 ardebs 1[3 à 120 P. T.	400	
Sésame pour 5 feddans; 1[4 d'ardeb par feddan, 1 ardeb 1[4 à 194 P. E.	243	
Lentilles pour 16 feddans: 2[3 d'ardeb par feddan, soit 4 ardebs à 70.	280	
Bersim pour 4 feddans 1[6 d'ardeb par feddan, soit 2[3 d'ardeb à 150	100	5123

BESTIAUX

Nourriture de 10 animaux, bœufs, vaches, buffles et ânes, calculée à raison de 300 P. par tête.	3000

IMPOTS

100 feddans ochouris, l'un à 50 P. E.	5000
A reporter. . .	13123

Report : P. E. . . 13123

Main d'œuvre

Dans la Haute-Egypte, on ne laboure généralement pas et l'on se borne à gratter la terre avec un instrument en bois que l'ouvrier pousse devant lui, ou l'on sème à la volée sur la terre humide ; on appelle alors « Bour » ce genre de culture. Mais le rendement est de beaucoup inférieur à celui des terres labourées.

BLÉ		
Ensemencement de 50 feddans labour etc., etc. à raison de 15 P. par feddan,	750	
FÈVES		
Ensemencement de 30 feddans labour, etc., à raison de 8 P. E. par feddan,	240	
POIS CHICHES		
Ensemencement en labour de 5 feddans, à raison de 10 P. E. par feddan,	50	
SÉSAME		
d° d° d° 5 feddans,	50	
LENTILLES		
Ensemencement de 6 feddans, à raison de 10 P. E.,	60	
BERSIM		
Ensemencement de 4 feddans à 6 piastres,	24	1174

Le personnel employé à la moisson, au transport des produits et au battage reçoit 5 0[0 plus 2 1[2 0[0 plus 170, soit 8 1[2 de la totalité des grains pour ces diverses opérations, plus 1 0[0 sur la paille.

A reporter. . . 14297

		Report. . .	14297
GARDIENNAGE			
Frais de garde,			750
DIVERS			
Graisse, papier, cordes, etc.			500
Remplacement du matériel hors de service,			600
Différences sur animaux vendus,			900
Appointements d'un écrivain magasinier,			1440
— d'un kholi,			1200
		Total des dépenses. .	19687

Recettes

BLÉ 50 feddans			
3 ardebs par feddan, soit 150 ardebs à 100 P. E.	15000		
120 hemlehs de paille, à 17 P. T.	2040	17040	
FÈVES 30 feddans			
4 ardebs de fèves par feddan, soit 120 ardebs à 80 P. E.	9600		
52 1[2 charges de paille à 7,	367 1[2	9967	20
POIS CHICHES 5 feddans			
3 ardebs par feddan, soit 15 ardebs à 120 P. E.,	1800		
15 hemlehs de paille à 15 P. E.	225	2025	
SÉSAME 5 feddans			
2 1[2 ardebs par feddan, soit 12 1[2 ardebs à 194 P. E.,	2425		
10 hemlehs de paille à 12	120	2545	
A reporter. . .		31577	20

Report. . .		31577 20
LENTILLES 6 feddans		
2 3|4 ardebs par feddan, soit 16 1|2 ardebs à 60 P. E.,	990	
10 hemlebs 1|2 de paille à 10,	105	1095
BERSIM		
Graine de bersim,	50	50
Les animaux de l'exploitation ont consommé le bersim.		
Recettes totales P. E.		32722 20
Salaire des ouvriers { moins 8 1|2 0|0 sur les grains		2538 20
		30184 »»
Salaire des ouvriers { moins 1 0|0 sur les pailles		30 »»
Soldes des Recettes. .		30154 »»
Dépenses . .		19687 »»
Bénéfices P. E.		10467 »»

Soit 104 piastres $\frac{26}{40}$ par feddan. Dans la pratique, le bénéfice ordinaire ne dépasse pas 100 P. T. pendant les bonnes crues. Nous avons constaté que pour la Basse Egypte le bénéfice résultant de l'exploitation de 1000 feddans était de 48578 P. T., soit pour 1 feddan 48 P. $\frac{22}{41}$ et une fraction. Les chiffres précédents indiquent que la situation de l'habitant du Saïd est meilleure que celle du cultivateur de la Basse-Egypte par suite de la différence énorme existant entre l'impôt ochouri et le Kharadji.

Un homme qui connaît beaucoup la Haute-Egypte où il a représenté pendant longtemps une grande Société financière, s'exprimait naguère en ces termes : Le propriétaire du Saïd se ruine pour trois causes : Premièrement. Il se marie tous les trois ans ; Secondement, il va chaque année au « Mouled» (foire de Tantah) où il veut faire figure ; et troisièmement, son mauvais caractère lui occasionne de fréquentes querelles

que les employés de la mondirieh n'apaisent que moyennant finance.

Pour subvenir aux frais de ses mariages, excursions et différents, il emprunte à 2 et 3 0[0 par mois ; sa terre ne lui rapportant actuellement pas 4 0[0, elle ne tarde pas à changer de maître.

Considérations générales. — L'agriculture égyptienne a eu ses phases de prospérité, notamment pendant la guerre de la sécession. Le blocus des ports confédérés par les flottes américaines du Nord avait fait subir aux cotons une hausse telle que la culture de ce textile devint momentanément très fructueuse pour ceux qui s'y livrèrent. Tout au coton ! tel fut le cri poussé d'une extrémité à l'autre de l'Egypte.

Le sol dont on n'avait pas encore épuisé la puissance productive rendait alors en moyenne, dans les bonnes terres, de huit à dix kantars nets (1) de coton ; le produit était plus beau et de meilleure qualité qu'il ne l'est aujourd'hui.

Il s'installa de nombreuses exploitations ; le cultivateur et l'égreneur réalisèrent des bénéfices énormes.

Pendant cette période les terrains augmentèrent considérablement de valeur ; chacun voulait devenir propriétaire ou arrondir son patrimoine.

Lorsque la paix se conclut entre fédérés et confédérés, les cotons américains furent de nouveau amenés sur les marchés européens et les cours reprirent leur niveau, diminué toutefois de l'excès survenu dans la production ; l'Egypte n'avait pas été la seule à se lancer dans la culture du coton.

Le fellah, suivant en cela l'impulsion de sa nature qui en fait un des hommes les moins prévoyants de la création, le fellah, qui jouit toujours du présent sans s'inquiéter de l'ave-

(1) C'est-à-dire de 25,20 à 31 1[2 kantars de coton brut. Les marchands prennent 315 rotolis de coton brut pour 1 kantar net de coton égrené.

nir, avait peut être espéré que le Pactole ne cesserait de rouler vers lui ses flots de guinées. Il se retrouva bientôt pas plus riche que devant, mais ayant contracté des habitudes de dépense qu'il ne possédait pas autrefois.

Il chercha alors à regagner par la quantité ce qu'il perdait par suite de l'avilissement des prix, et augmenta sur son bien les superficies plantées en coton.

Le limon du Nil généralement considéré comme souverain réparateur ne pouvait cependant compenser les pertes que subissaient des terres que l'on fatiguait par suite de cultures épuisantes et trop réitérées. De huit à dix kantars, comme il est dit ci-dessus, le rendement en coton descendit progressivement pour devenir ce qu'ilest aujourd'hui de 2 à 5 kantars. Les céréales suivirent la même progression descendante. Cependant, le fellah, qui s'était accoutumé à dépenser beaucoup, continua dans la voie où il s'était engagé, pendant la prospérité passagère.

Il est juste de dire que par tous les moyens possibles, le gouvernement d'alors lui soutira de l'argent, se servant pour cela de procédés ordinaires et extraordinaires.

Cette situation fut largement exploitée par des négociants, si toutefois on peut leur donner cette qualification, qui, à des intérêts fabuleux, avancèrent aux fellahs les sommes dont ils avaient besoin pour satisfaire leur fantaisie ou les exigences de leur gouvernement. On serait dans l'erreur si l'on pensait que les négociants grecs ou cophtes sont seuls à pratiquer l'usure. Il existe un grand nombre de prêteurs musulmans non moins âpres à la curée que leurs pareils grecs ou cophtes. On n'a pas besoin de démontrer que les bénéfices que peut produire une exploitation, si bien menée qu'elle soit ne sauraient suffire à payer des intérêts de 1 1[2, 2, 3 et même 4 0[0 par mois qu'exigeaient et qu'exigent encore les prêteurs.

Sans vouloir en aucune manière faire l'apologie de ces

derniers qui ont pressuré le fellah jusqu'au delà de toute limite, on ne saurait toutefois nier que si le prêteur avait toujours été certain de rentrer dans ses avances, les conditions de prêts eussent peut-être été moins ruineuses pour l'emprunteur.

Si d'une part ces prêts ont permis de réaliser des bénéfices scandaleux, c'est souvent parce que l'emprunteur était de mauvaise foi, et que s'il ne s'inquiétait pas beaucoup de l'intérêt que l'on exigeait de lui, c'est qu'il espérait s'arranger de manière à ne pas rendre.

Pendant longtemps le prêteur et l'emprunteur n'eurent d'autres arbitres que les Cheiks el Belad (1) ou les Moudirs. Il est avéré que ces fonctionnaires partageaient, pour le plus grand nombre, les bénéfices réalisés par les prêteurs à la disposition de qui ils mettaient leur influence et au besoin leurs moyens de coercition.

On ne saurait trop flétrir les agissements des usuriers, mais comment ne pas également flétrir la mauvaise foi de leurs clients : mauvaise foi qui a atteint un degré inimaginable et dont on ne saurait se rendre un compte exact qu'en consultant les dossiers déposés aux greffes des Tribunaux du Caire et d'Alexandrie. Il s'y trouve des cartons pleins de faux les plus flagrants ; il y existe des preuves de terres vendues presque simultanément par leur propriétaire à des acheteurs différents et engagées ensuite par ce même propriétaire à un prêteur (2).

La presque totalité des fellahs actionnés en justice à qui l'on pose cette question : Est-ce bien votre cachet qui a été apposé sur ce reçu ? répondent invariablement non. Il naît de toutes ces contestations de mauvais aloi, des procès dont naturellement le fellah paie les frais. Pour ne pas s'exécuter,

(1) Chefs de village.

(2) Rigoureusement vrai.

il s'abouche avec des agents véreux qui lui soutirent le peu d'argent liquide qu'il peut encore avoir entre les mains ou lui font contracter quelquefois de nouveaux engagements en leur faveur. Puis arrive l'expropriation ; les terres, faute d'acheteurs, sont vendues à vil prix, et le malheureux fellah est dépouillé de tout.

il faut, sans doute, faire la part du misérable état, voisin de l'abrutissement, dans lequel ont si longtemps vécu les habitants des bords du Nil. Mais le tempérament passif de ce peuple ne s'est-il pas accentué par suite de sa fusion avec les Arabes musulmans, ses derniers conquérants, et n'est-il pas devenu, de ce fait, réfractaire au progrès ?

Il ne faut pas oublier que de 1876 à 1882, la situation des Egyptiens s'était considérablement améliorée. L'argent était abondant, les impôts rentraient facilement, et dans les six premiers mois de cette dernière année, il s'était vendu pour près de deux millions de francs de machines sur la place d'Alexandrie, toutes achetées par des petits propriétaires. La courbache avait été abolie comme moyen de persuasion ou de répression, l'Egyptien était enfin traité comme un homme civilisé.

L'aventure du sinistre Arabi qui eut pour complice la presque totalité de ses compatriotes, a précipité l'Egypte dans l'abîme où elle se débat aujourd'hui. Après la révolte sont venues l'épidémie et l'épizootie, la baisse de tous les produits du sol et en dernier lieu le ver du coton dont personne n'avait songé à s'inquiéter (1).

De ce qui précède doit-on conclure que l'avenir de l'Egypte

(1) La baisse des céreales n'a peut être pas dit son dernier mot. On vient de terminer dans l'Inde au Penjaub, un canal de 502 milles de longueur qui permettra d'arroser 780,000 acres de terrains à blé. Ces terres ne sont pas les seules dont le Gouvernement anglais songe à tirer parti. Tributaire de l'Amérique dont elle est le meilleur client, l'Angleterre est désireuse de tirer le blé qu'elle consomme de l'Inde et de l'Australie.

est perdu ? Evidemment non. Nous espérons au contraire que sous le coup de la nécessité et en vertu de cet axiome de Darwin, qui a dit que le besoin faisait l'organe, les Egyptiens recourront à leurs antiques procédés de culture, qu'ils se décideront enfin à ne plus compter sur le seul Nil pour rendre à leur sol la fécondité qu'ils ont compromise (1) et qu'ils tenteront de remédier à l'avilissement du prix des céréales en cultivant sur une plus grande échelle des produits plus rémunérateurs tels que la canne à sucre, la vigne, l'indigo et la soie (2).

Nous espérons en outre que l'Egypte, qui a souvent dedemandé à la France et quelquefois aux autres pays d'Europe, des ingénieurs, des médecins et des militaires, que l'Egypte qui, comme les plus grands Etats, est dotée de divers ministères de la guerre et marine, des affaires étrangères, des finances, de la justice, des travaux et de l'instruction publics, supprimera quelques-uns de ces coûteux départements pour en consacrer les dépenses à la création d'un ministère de l'agriculture dont les fonctionnaires auront été formés et instruits par les instituts agronomiques européens. Mais chose étrange, les Egyptiens, dont les principales ressources sont fournies par l'agriculture, la dédaignent, et le mot « fellah » c'est-à-dire agriculteur, est souvent dans leur bouche une insulte.

(1) Une fabrique d'engrais artificiels s'est fondée au Caire depuis environ un an.

(2) On a fait dans ces derniers temps beaucoup de bruit au sujet de la culture de la ramie. Une société s'était fondée pour la plantation de ce textile; les résultats ayant été négatifs, elle s'est dissoute. Une autre société s'est fondée à Zagazig. Elle prétend avoir trouvée une machine qui teille pratiquement la ramie. Je le souhaite sans y croire. Le Gouvernement anglais offre 7,000 livres sterling (plus de 175,000 fr.) à l'inventeur qui trouvera un appareil pratique pour opérer ce travail et cette prime n'a pas, que je sache, encore été décernée. En Chine, la ramie est teillée à la main.

Quoiqu'il en soit, il ne faut pas perdre de vue que : 1° si les cultivateurs égyptiens peuvent vivre du produit de la terre, c'est qu'à peine vêtus, mal nourris et mal logés, eux et leurs familles, ils ne dépensent rien ou presque rien pour leur entretien personnel.

2° Il serait impossible à des européens de vivre dans les mêmes conditions.

3° Chaque fois qu'un européen et par conséquent un chrétien a voulu s'établir en Egypte, il a toujours eu autant d'ennemis que d'employés et de voisins qui se sont toujours ligués pour le mal servir et le piller.

4° Le seul mode d'exploitation qui pourrait être pratiqué par l'européen serait de louer toutes ses propriétés aux indigènes s'il avait la certitude de rentrer dans ses fermages.

Dans ces conditions et pour tous les motifs ci-dessus énumérés, nous avons la certitude qu'une société financière indigène ou européenne, ou qu'une grande administration, quelle qu'elle soit, est inhabile à l'exploitation d'un domaine agricole en Egypte. Que l'exploitation privée par un européen ne peut donner que des résultats médiocres, sinon négatifs, et que, c'est pour lui se condamner à un labeur de tous les instants et peut-être à la ruine, que d'acquérir des terres dans la vallée du Nil ou dans le Delta.

Première ascension de l'Aiguille du Vélan,

(25 août 1887),

par M. Ch. BIOCHE, professeur au lycée de Douai.

Le 24 août 1887, je quittai St-Maurice en Valais avec l'intention de faire une excursion en montagne ; j'arrivai à Martigny par le premier train, et, un léger sac sur le dos, un bon piolet à la main, je m'engageai sur la route du Grand St-Bernard. Je n'avais pas de projet arrêté ; je comptais sur l'imprévu et sur l'inspiration du moment. Je n'eus pas à m'en repentir.

A peine avais-je dépassé le chemin de Chamonix, qu'un homme qui remontait seul dans un char, arrête son cheval et me demande si je vais à Orsières. Je reconnus alors Jean-Michel Genoud avec lequel j'avais fait, l'année précédente, l'ascension du Grand Combin. Je montai à côté de lui, et je le priai de m'indiquer une course intéressante.

Après m'avoir parlé du Vélan, Genoud me dit qu'il en avait fait l'ascension par différents côtés et il ajouta : « Il y a encore une arête qu'on a essayé de gravir sans y arriver, mais je l'ai étudiée et j'ai bien idée qu'on peut y arriver. »

C'était une bonne fortune pour moi, car les arêtes et les sommets vierges se font rares ; de plus, je trouvais un guide qui connaissait parfaitement le massif du Vélan.

En passant à Orsières, je fis prévenir un autre guide François Biselx, qui nous rejoignit dans la soirée, et nous allâmes coucher à la cantine de Proz. Avec Genoud et Biselx dans lesquels j'avais pleine confiance pour les avoir déjà vus à l'œuvre, j'étais dans les meilleures conditions et j'avais tout lieu d'espérer le succès de l'expédition, si ce succès était possible.

Avant de tracer notre itinéraire, il me semble utile de donner quelques détails topographiques. Lorsqu'on regarde le Vélan de la route du Grand St-Bernard, entre Orsières et Bourg St-Pierre, on aperçoit le sommet blanc (3765^{m}) émergeant d'un plateau dont les abords sont abrupts. Devant le sommet descendent des pentes de neige et quelques rochers aboutissant au glacier de Treudet; un peu à droite, on voit une masse rocheuse. L'arête qui forme le contour apparent à droite est celle qu'on gravit d'ordinaire pour monter au Vélan, lorsqu'on l'aborde par le glacier de Proz; l'arête la plus à gauche remonte du Petit Vélan à un sommet rocheux, cote 3649^{m} sur la carte de Dufour, et dénommé sur la carte au 50.000^{e} Aiguille du Vélan; c'est cette arête qu'il s'agissait de gravir.

Partis de la cantine vers 3 h. 1|2 du matin, à la lueur d'une lanterne, nous avons gagné le glacier de Proz par des prairies, et nous l'avons longé sur sa droite jusqu'à un petit glacier latéral divisé en deux par une arête de rochers assez escarpée. Après avoir tenu conseil pour savoir si nous attaquerions celle-ci ou une autre placée à notre droite, nous avons abordé la première par des pentes de glace non recouvertes de neige, mais faciles à gravir.

Arrivés au pied de l'arête, nous nous sommes attachés à la corde, et nous avons mis de fortes guêtres; le froid était assez vif; malgré de gros gants de laine, j'avais les mains gelées et j'ai dû pour rétablir la circulation dans la main droite la frictionner avec de la neige. A part ce petit incident, l'escalade s'est effectuée sans difficulté jusqu'à une dépression de l'arête principale formant une sorte de col très resserré qui domine le glacier de Treudet.

Pendant toute la montée, nous pouvions contempler la chaîne du Mont-Blanc dont les sommets, éclairés par le soleil levant, se coloraient peu à peu de teintes roses délicates et fugitives, et ressortaient admirablement sur l'azur d'un ciel sans nuages.

En arrivant au col, nous avons vu se dérouler tout à coup à nos yeux un superbe panorama ; il était près de 9 heures ; l'atmosphère était calme et d'une pureté qui permettait de distinguer les détails même lointains. En face de nous, tout près, se dressait la masse énorme du Combin, plus loin la pyramide de la Dent Blanche, celle du Weisshorn, le massif du Mont Rose, et une foule de sommets entre lesquels ressortait fièrement la pointe hardie du Cervin.

Nous avons pu jouir longtemps de cette vue, car, à partir du col dont je viens de parler, nous suivions la ligne de faîte de l'arête en nous tenant sur le versant Nord. Dans cette partie de l'ascension commençaient les difficultés sérieuses; la corde devenait tout à fait nécessaire, nous avancions en nous servant des mains autant que des pieds, et généralement un seul de nous se déplaçait, les autres restant solidement établis dans les rochers. De cette façon nous allions *sano* mais *piano ;* aussi nous grimpions depuis plus de deux heures, à partir du col, lorsque nous entendîmes Genoud crier : « Victoire, Victoire. » La pente devenait moins abrupte, la neige apparaissait. Ce n'était pourtant pas encore l'Aiguille du Vélan, mais bien un sommet secondaire que le guide Balley avait appelé : *« Aiguille de l'Espoir trompé »* après en avoir vainement tenté l'escalade.

Arrivés sur les rochers qui sortaient de la calotte de neige, nous fîmes une halte pendant laquelle mes guides s'amusèrent à élever un petit tas de pierres au point culminant. Nous apercevions à un kilomètre environ à vol d'oiseau le sommet blanc du Vélan, qui brillait au soleil, un peu à gauche de l'Aiguille. Entre nous et l'Aiguille se trouvait une dépression peu profonde aboutissant à une arête de neige assez étroite, d'où un long couloir escarpé et sinueux descendait sur le glacier de Proz. Nous avons atteint et passé sans peine cette arête, mais ensuite nous avons trouvé sous quelques centimètres de neige de la glace vive formant revêtement à la base

du dernier massif de rochers. Il a donc fallu tailler des marches ; puis une nouvelle escalade peu longue, mais difficile, nous a conduits à une sorte de balcon naturel. Le sommet de l'Aiguille du Vélan est formé par un bloc de pierre auquel ce balcon est adossé ; pour y arriver, il suffit de grimper en rampant le long d'une corniche qui n'a pas plus de quatre à cinq mètres de long, car elle était un peu plus courte que l'intervalle de corde existant entre deux d'entre nous.

L'Aiguille du Vélan forme l'extrémité d'une muraille de rochers très abrupte et coupée par des anfractuosités, sinon impossibles, au moins difficiles à traverser ; aussi au lieu de continuer notre marche pour gagner le sommet du Vélan et descendre par la route ordinaire des ascensions, nous avons décidé d'effectuer notre retour par le couloir de neige que nous avions rencontré après l'*Aiguille de l'Espoir trompé.* Nous sommes donc revenus à l'arête qui termine ce couloir et nous avons fait halte de 1 heure à 2 heures sur un petit plateau tout proche et situé en deçà par rapport à l'Aiguille.

Lorsque nous nous engageâmes dans le couloir, la neige amollie par le soleil était favorable à notre descente, car nous enfoncions suffisamment pour ne pas glisser ; par contre, il est vrai, nous pouvions craindre des avalanches, aussi descendions nous l'oreille au guet, prêts à nous jeter au moindre bruit suspect dans les rochers sur lesquels nous passions de temps à autre. Nous n'avons d'ailleurs pas eu la moindre alerte pendant les deux heures qu'a duré notre descente.

Au bas du couloir nous sommes entrés sur le glacier dont la *rimaye* (1) ne présentait pas la moindre difficulté ; il ne nous restait plus qu'à la suivre jusqu'à la moraine de droite, où nous avons quitté la corde, et à reprendre le chemin déjà suivi

(1) Le *rimaye* d'un glacier est la crevasse qui limite ce glacier et le sépare de la montagne. On désigne souvent cette crevasse sous le nom de *Bergschrund*, mais il me semble naturel de préférer à l'expression allemande l'expression employée par les guides de la Suisse française.

à l'aller. Vers 7 h. 1|2 nous étions de retour à la cantine de Proz.

Je ne veux pas terminer ce compte rendu sans rendre hommage au sang-froid et à l'énergie dont mes guides ont fait preuve dans les passages difficiles. Michel Genoud ne s'est laissé arrêter par rien ; Biselx l'a parfaitement secondé ; à juste titre tous deux étaient contents de leur journée.

Pour moi je me félicite d'avoir pu faire une ascension intéressante sous plus d'un rapport, car, outre le plaisir de grimper « et en particulier de grimper à la découverte » j'avais celui de trouver une vue supérieure à celles dont j'avais joui jusque-là. Toutes les conditions favorables étaient réunies ; un temps à souhait, une position merveilleuse ; car du Vélan on voit le développement de la chaîne du Mont Blanc et de celle des Alpes Grées ; en outre cette montagne est assez détachée de la chaîne principale des Alpes Pennines pour qu'on aperçoive les massifs importants bien dégagés les uns des autres, et non pas seulement des sommets comme cela arrive trop souvent.

La campagne contre Mahmadou-Lamine

Boulogne-sur-Mer, le 25 Janvier 1888.

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL DE L'UNION GÉOGRAPHIQUE

Mon correspondant du Sénégal m'a adressé dans le courant du mois dernier trois lettres intéressantes concernant la courte et brillante campagne que M. le capitaine Fortin vient de terminer sur la Gambie moyenne contre Mahmadou Lamine. J'espère pouvoir vous adresser ultérieurement une étude détaillée de ces opérations. En attendant je crois utile de résumer aujourd'hui pour les lecteurs du *Bulletin* les renseignements qui me sont parvenus et dont quelques-uns sont, je crois, inédits.

Pendant l'absence du colonel Galliéni, le capitaine Fortin, son chef d'Etat-major, fut chargé de diriger une campagne d'hivernage toute défensive afin de couvrir le Boudou et le Ouli contre Mahmadou Lamine. Lorsque M. Fortin arriva à Bani, à la tête de sa petite colonne, le Ouli était déjà envahi ; il n'hésita pas à attaquer notre adversaire, le battit en quatre rencontres successives à Siné, Canapé, Makadiau-Counda et Niani-Boutau, dégagea le Ouli, et réussit à envelopper l'armée du Marabout et à la cerner dans sa citadelle de Tauba-Couta.

Au commencement de décembre, la colonne fut renforcée et put prendre une offensive décisive.

Le 6 on avait pris le contact de l'ennemi, le 8 l'assaut fut donné au Tata. Les troupes du Marabout fortement retranchées firent une vive résistance et perdirent 250 tués et 400 blessés, après un combat de 4 heures. Le Marabout s'enfuit dans la brousse et pendant qu'un détachement lui donnait la

chasse, le reste de nos soldats incendiait et rasait la place d'armes derrière laquelle il se croyait à l'abri de nos coups.

Cette victoire, grâce à laquelle le drapeau français flottait sur les rives de la Gambie, eut un effet moral considérable : tous les districts voisins, le Niani, le Kaloukadoujou, le Tenda et le Sandoujou s'empressèrent de faire leur soumission.

Là, d'ailleurs, ne devait pas se borner le succès de M. Fortin. Nos soldats parvinrent à déborder le Marabout et les quelques partisans qu'il avait pu rallier, et à lui couper la retraite sur la Gambie.

Enfermé dans Counti, il y fut tué.

Un autre adversaire, Mahmadou Fatouma appuyait sur notre droite Mahmadou Lamine. M. Fortin avait eu soin de se placer en ligne intérieure par rapport à ces deux troupes ennemies. Une fois celle du Marabout anéantie, il se rabattit vivement sur la seconde qui fut écrasée à Oualia.

Dès lors la contrée était entièrement nettoyée et M. Fortin put reprendre la route de Kayes, rapportant les deux têtes des chefs soudaniens.

Cette vigoureuse campagne de dix jours a été ainsi remplie par trois combats heureux et met fin à une guerre qui durait depuis trois ans, en nous débarrassant de deux ennemis acharnés, âmes de la résistance. Elle donne à la France le cours de la Gambie moyenne avec une étendue de pays comparable à celle de six ou sept départements français.

Ces résultats font le plus grand honneur au jeune et vaillant commandant de la colonne du Boudou. Formé à l'école du général Borgnis-Desbordes, on voit qu'il a profité des leçons de son maître.

Veuillez agréer, mon cher collègue, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. FARJON.

Président de la Société de Géographie de Boulogne-sur-Mer,

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Asie

JAPON. — A Yokohama, la température moyenne est en été de 24° centigrades et, en hiver, de 3 à 4. Les fleurs et les arbustes de serre chaude, la verdure et le gazon de nos pays y croissent avec une facilité extraordinaire. La blonde progéniture d'Albion, abandonnée aux charmes du plein air et des pâtés de boue, offre ici un contraste frappant avec ses petits frères rachitiques et émaciés de la vallée d'Hong-Kong ou des régions environnantes.

De fait, le Japon peut être considéré comme l'établissement balnéaire par excellence de ces latitudes, la température y étant toujours à peu près égale et très modérée.

Les individus à demi morts qui arrivent de la garnison d'Hong-Kong ont à peine passé ici une quinzaine qu'ils reprennent force et courage ; leurs joues, pâles et amaigries, deviennent grasses et colorées. Il est consolant de savoir que dans ces climats empestés — le cimetière de l'Europe — il existe un petit coin tranquille, que la main de l'homme n'a pas enlaidi, et où règne la souveraine beauté de la nature. J'examine les inscriptions gravées sur les tombes et n'y trouve rien qui fasse allusion aux épidémies dévastatrices. Nulle hécatombe au choléra ou à la fièvre, comme dans cette misérable « Heureuse Vallée » d'Hong-Kong.

(Sketches of life in Japan.)

Afrique

MADAGASCAR. — Mahanourou, qui est considéré par son commerce comme la seconde ville importante de la côte Est

de Madagascar, est située à 120 milles environ de Tamatave sur le bord de la mer. Le fort se trouve construit sur un cap, au milieu du village indigène, et séparé par la rivière de l'île au Vinang, presqu'île sablonneuse habitée par les commerçants. La rade de Mahanourou offre un assez bon mouillage, un récif formant une sorte de défense allant du S.-O. à l'E.-N.-E. ; une passe de peu de largeur existe dans la partie S.-E. du récif, dont la grande passe se trouve située au N.-E. De même qu'à Vatoumandry, les moyens d'embarquement se composent de chaloupes à ponts volants du port de 8 à 10 tonneaux. La barre qui existe à l'entrée de la rivière n'est pas très forte, mais ne permet pas cependant le débarquement par embarcations ordinaires.

L'embouchure de la rivière appelée Vinangy se trouve souvent obstruée par des sables roulés par la mer ; dans ce cas, afin de permettre la sortie des chaloupes, l'on procède, quelques jours avant le moment présumé d'un embarquement, à la clôture complète de la sortie des eaux de la rivière qui s'accumulent, et à l'ouverture de cette digue formant un courant assez fort pour entraîner l'encombrement causé par le sable.

Le principal produit de Mahanourou est le riz qui s'exporte en assez grande quantité sur les marchés de Maurice et de Réunion. Les sac vides, en paille, appréciés pour les emballages de sucres à destination de l'Australie, s'exportent sur Maurice en grande quantité. Les cuirs et caoutchoucs s'y trouvent également assez abondants. Il en est de même pour le café et la cire y provenant des plateaux et forêts situés sur la route qui mène à la capitale. Cette route assez peu fréquentée par les voyageurs est très parcourue par les transports de produits venant de la capitale et surtout pour les marchandises importées à Madagascar par intermédiaire anglais.

L'importance du port de Mahanourou ne peut que s'accen-

tuer, les douanes de ce port n'ayant pas été concédées au Comptoir d'Escompte et, par ce fait, la fraude pouvant s'y faire sur une large échelle avec le bienveillant concours des employés du gouvernement. Il a été question de faire du port de Mahanourou un point d'escale pour les vapeurs de la Compagnie anglaise Donald-Curric qui exécutent les voyages d'Europe, *via* Natal, Tamatave et Maurice. Un inspecteur de cette Compagnie est déjà venu à Madagascar étudier la question. Dans le cas d'adoption de cet itinéraire, de nombreux colis des Missionnaires méthodistes qui passent en franchise, étant déclarés contenir des bibles, y seraient débarqués et permettraient l'introduction des marchandises importées par cette secte de marchands religieux.

L'importance de la population de Mahanourou, qui compte environ 3,000 habitants, dont 200 étrangers (Européens, Américains et Créoles de Maurice et de la Réunion), le chiffre des transactions commerciales, enfin la tendance des Anglais à en faire un *centre d'influence antifrançaise* démontrent *la nécessité d'y installer un résident français*, et d'encourager une ligne de bateaux à vapeur français se reliant avec celles qui correspondront de Tamatave avec la France.

Extrait du *Madagascar*.

La canonnière le « Niger » a Tombouctou. — En même temps que nous recevions de Kayes la lettre que nous avons publiée avant-hier, le courrier du Sénégal nous apportait une longue relation du voyage de la canonnière le *Niger* à Tombouctou. Nous n'en avons conservé que les parties essentielles, celles qui ont un intérêt immédiat, et c'est avec regret que nous avons résumé cet intéressant document.

Nous avons annoncé déjà que le lieutenant-colonel Galliéni avait fait les efforts les plus louables, pendant la dernière campagne, pour permettre à la canonnière le *Niger* de sortir de l'inaction où elle était restée durant toute une année, et

qu'en dépit de l'hostilité des Touaregs et des difficultés sans nombre d'une pareille entreprise, le petit vapeur avait enfin réussi à gagner Koriumé, le port de Tombouctou.

Nous pouvons, aujourd'hui, donner des renseignements inédits sur le beau voyage de M. Caron, lieutenant de vaisseau, commandant la canonnière, qui, grâce à sa tenacité et au courage de ses compagnons, a pu, en trois mois, pousser son exploration dans la vallée du Haut-Niger jusqu'à des limites qu'aucun voyageur n'avait encore pu atteindre.

La canonnière quitta, le 1er juillet, Manambougou, point situé à une quarantaine de kilomètres au-dessus de Bamakou ; elle remorquait un canot Scharpee et un chaland de dix tonneaux, servant de logement à MM. Jouenne, médecin de 2e classe de la marine, et Lefort, sous-lieutenant d'infanterie de marine, que le colonel Galliéni avait adjoints au chef de la mission. L'équipage se composait de six Européens pour le service général et celui de la machine, et de huit laptots et chauffeurs indigènes.

Jusqu'à Diafarabé, par 13°50' Nord, où la canonnière arrivait après treize jours de navigation, le voyage s'accomplissait sans incident, au milieu des marques de sympathie des populations Bambaras, qui désirent depuis longtemps nouer avec nous des relations amicales.

L'expédition s'arrêta deux jours à Diafarabé, où l'on célébra gaiement la fête du 14 juillet, malgré de violentes tornades qui faillirent entraîner la perte de nos bâtiments.

De Diafarabé, gros village situé au confluent du marigot de Diaka et du bras occidental du Niger, on fit route sur Mopti afin de déboucher dans le lac Dheboé par le Mahel-Balivel. On entrait ainsi en pays inconnu et sur le territoire de Tidiani, le chef du Macina, territoire qui s'étend sur la rive droite du fleuve. Tidiani, qui réside à Bandiagara, est un des adversaires de notre influence. Le lieutenant de vaisseau Caron crut toutefois devoir lui annoncer son arrivée

dans le voinage de sa capitale, laquelle est à une quinzaine de lieues du Niger.

Tidiani, neveu d'El-Hadj-Oumar, l'ancien adversaire du général Faidherbe quand il était gouverneur du Sénégal, partage la méfiance de tous les Toucouleurs à notre endroit. Il craint sans cesse que notre arrivée dans ses Etats ne soit le signal d'une révolte chez les Bambaras et les Peuls, conquis et opprimés par son oncle Oumar, et qu'il soupçonne désireux de se ranger sous notre protection. Cependant Tidiani invita M. Caron à se rendre à sa capitale. Malgré le danger de répondre à l'invitation du chef Toucouleur, le commandant de l'expédition partit sans hésiter, laissant au sous-lieutenant Lefort le commandement de la canonnière, et emmenant avec lui le docteur Jouenne avec une faible escorte.

Les voyageurs arrivèrent le 24 à Bandiagara, après un voyage des plus pénibles, en suivant une route entièrement au soleil et en dehors des villages habités.

L'accueil de Tidiani fut en tout semblable à celui que son parent Ahmadou avait fait, sept ans auparavant, à la mission Galliéni : les vivres nécessaires furent largement distribués à nos compatriotes, mais ceux-ci étaient surveillés de près et aussi très tenus au secret dans les cases qui leur servaient d'habitation. Les Toucouleurs d'El-Hadj-Oumar et leurs descendants ont toujours vis-à-vis de nous la même attitude méfiante et jalouse.

Tidiani et ses principaux notables accueillirent mal les avances de la mission et soumirent à son chef des propositions inacceptables. En réalité, Tidiani se méfie de nous et, s'il l'eût osé, il eût retenu le chef de l'expédition à Bandiagara.

Le 31 juillet, après sept jours de pourparlers, nos concitoyens prenaient congé du chef Toucouleur et se dirigeaient sur Mopti, d'où l'expédition appareillait le 6 août, se dirigeant droit au Nord, en suivant l'itinéraire de René Caillé. Il

leur avait fallu 3 jours pour franchir les 60 kilomètres qui séparent Bandiagara de Mopti. Ils rencontrèrent en route un ancien infirmier indigène de Bammako, qui leur apprit l'arrivée à Bandiagara, six mois avant eux, d'un Européen, venu de Haoussa et se dirigeant vers Tombouctou. Les renseignements recueillis, par la suite, à Koriumé, permettent d'affirmer que ce voyageur fut assassiné avant d'atteindre l'objectif de son voyage. Il venait sans doute des établissements anglais du Bas-Niger, et essayait, comme tant d'autres, de parvenir à ce célèbre marché.

Bandiagara est le centre le plus important du fanatisme musulman. La ville ressemble à un vaste couvent, où l'on n'entend que les chants du muezzin et où on ne voit que des gens en prières. Pure hypocrisie, car les Toucouleurs, sous ces dehors austères, sont les gens les moins vertueux du monde.

Sur cette partie de son cours, les bords du fleuve sont inhabités, circonstance favorable, si l'on ne considère que l'hostilité des habitants, poussés par Tidiani, mais bien désavantageuse au point de vue des approvisionnements de bois nécessaire à la machine.

Que de difficultés à vaincre ! le *Niger* marchait au bois, n'ayant emporté au départ que 8 tonnes de charbon et il consomma pendant son voyage plus de 400 tonneaux de bois, dont la moitié au moins fut coupée par l'équipage.

Cette recherche du combustible était le gros souci de nos explorateurs. Quand on le pouvait, on descendait à terre, on s'approvisionnait pour un jour, sans savoir si le lendemain on trouverait le bois nécessaire pour continuer le voyage, sans être sûr que les indigènes ne s'opposeraient pas à une descente, ou bien, au contraire, s'ils ne laisseraient pas l'équipage s'aventurer à terre pour l'attirer ensuite dans une embuscade.

Le 19 août, la canonnière entrait dans le lac Dheboë, nappe

d'eau magnifique, explorée et décrite par Caillé, et au delà de laquelle le Niger prend le nom de Bara-Issa.

A partir de là, les villages abondent, surtout sur la rive droite, mais partout Tidiani avait mis les populations en éveil et jamais les Toucouleurs ne permirent aux Peuls ou aux Bambaras, qui voyaient avec plaisir arriver nos compatriotes, de s'approcher d'eux, ni même d'écouter leurs paroles amicales et pacifiques.

Le 15 août, la mission avait quitté les Etats de Tidiani : elle était au point de jonction des deux branches du Niger et pénétrait dans l'Issa-Ber.

L'arrivée de la canonnière fut annoncée à Rhiaïa, chef de Tombouctou, par un indigène qui consentit à partir de Koiretago pour aller faire connaître les intentions pacifiques de la mission française. Le peu de hauteur des eaux dans le canal artificiel qui relie Tombouctou à Koriumé avait forcé la canonnière à prendre en ce dernier point son mouillage, l'eau n'arrivant à Kabara que vers la fin de septembre.

L'anarchie était grande à Tombouctou quand arriva l'expédition. Rhiaïa, à l'instigation des Touaregs, avait chassé depuis deux ans l'ancienne Djema, ou association des marchands. Les commerçants maures, aussi bien que Rhiaïa, chef nègre de Tombouctou, étaient absolument sous la domination des Touaregs-Tademekéts, qui reconnaissent Liouarlish pour chef.

Le grand chef de tous les Touaregs, Alimsar, chef des Ouled-Illiminden, qui occupent la branche nord du Niger, ne s'occupe qu'indirectement des affaires de Tombouctou, où il se rend tous les deux ou trois ans pour percevoir des impôts. Le véritable maître de ce marché est Liouarlish, qui ne cesse d'y prélever des droits consistant principalement en une taxe d'un dixième mise sur toutes les marchandises,

Comme dans le Macina, les nègres du pays souhaitaient notre arrivée ; les Touaregs eux-mêmes ne se seraient pas

montrés hostiles s'ils n'eussent été excités contre nous par Tidiani. Mais, somme toute, la mission reçut un accueil peu hospitalier. Les Touaregs éloignèrent leur campement des rives du fleuve, et Rhiaïa se borna à faire prendre la lettre adressée au chef de la Djema par le colonel Galliéni, au nom du gouvernement français. Seuls, quelques captifs montèrent à bord sous prétexte de saluer le chef de la mission, mais, en réalité, pour l'espionner.

Les Maures commerçants, qui se sont emparés du monopole des transactions avec le Maroc, la Tripolitaine et le Sénégal lui-même, craignant de se voir dépouillés de leurs privilèges et de perdre à la création du courant commercial que nous voulions développer sur le Niger entre Tombouctou et Bammako, se montrèrent nettement opposés à notre intervention dans les affaires de Tombouctou. Ils mirent tout en œuvre pour empêcher les indigènes d'entrer en relations avec le chef de la mission, prêtant à ce dernier le projet ridicule de conquérir tout le pays et d'en chasser les habitants.

Le commandant Caron, qui fit preuve, dans toutes ces circonstances, du plus grand sang-froid et qui voulut jusqu'au bout rester fidèle à son attitude pacifique, prit toutefois les plus grandes précautions afin d'éviter un guet-apens semblable à celui qui, six ans auparavant, avait entraîné la catastrophe du colonel Flatters. Il rompit toutes communications avec la terre et tint son monde constamment en éveil.

Se rappelant la perfidie bien connue des Touaregs, il refusa d'envoyer qui que ce fût à terre, *à moins que les habitants ne laissassent en otage à bord un de leurs principaux notables*.

De nombreux détachements de Touaregs, armés de lances, se montraient dans la plaine; Koriumé se remplissait de gens à cheval et à chameau. Des captifs, conduisant des ânes, stationnaient au bord du fleuve, semblant attendre quelque grave évènement. Tout cela n'indiquait pas des dispositions bienveillantes de la part des indigènes.

Le commandant Caron fut d'ailleurs bientôt fixé par les renseignements apportés par un Marocain, apportant la réponse de Rhiaïa à la lettre qui lui avait été adressée. Rhiaïa, à l'instigation des Maures commerçants, prétendait que son pays n'était pas libre et que les Français n'avaient rien à y faire. Mais, fait remarquable, la lettre de Rhiaïa ne portait aucun cachet, ce qui n'a presque jamais lieu pour les lettres écrites par les chefs indigènes. Quant aux Touaregs, ils espéraient que l'équipage du *Niger* descendrait à terre et qu'ils pourraient alors se livrer à leurs habitudes de pillage: les ânes devaient emporter le butin.

Des pourparlers directs, entamés avec Liouarlish, le chef touareg, n'eurent également aucun succès.

Le commandant Caron, conformément aux instructions qu'il avait reçues, se disposa alors à partir. Il emportait une ample moisson de renseignements et avait su ne pas se départir de la ligne de conduite prudente et pacifique qui lui avait été recommandée. C'est d'ailleurs la seule réponse à faire aux excitations perfides et mensongères de Tidiani et des Maures commerçants.

Le 3 septembre, l'expédition arrivait à Iowarou à l'entrée nord du lac Dheboë. Le commandant aurait voulu entrer en relations avec le chef peul Abaddin, qui résistait courageusement dans son tata de Gourdio aux attaques de Tidiani et des Touaregs ; mais il n'y put parvenir ; les villages aussi bien que les rives suivies depuis Tombouctou étaient déserts ; partout où est passé El-Hadj-Oumar et ses successeurs, on ne rencontre que des ruines !

Au sortir du lac, dont le sous-lieutenant Lefort put relever exactement les contours, le commandant Caron s'engagea dans le marigot de Diaka qui n'avait pas encore été exploré. A peine y était-il qu'éclata une tornade épouvantable et à laquelle la canonnière n'eût sans doute pas pu résister dans les eaux du Dheboë.

Après un voyage bien pénible et au cours duquel le commandant fut bien souvent sur le point de brûler son chaland en guise de combustible, la canonnière mouilla le 16 septembre à Dia, résidence de l'almany Mahmadou, qui procura à l'équipage des vivres frais, du sel, du tabac. On était enfin en pays ami !

Le 17 septembre, l'expédition revoyait Diafarabé, après avoir parcouru la bouche du Niger entre ce point et le bec de Sofoï, au sud de Koiretago. De ce moment jusqu'à son arrivée à Mamanbougou, le 6 octobre, elle reçut l'accueil le plus enthousiaste; les riverains venaient à bord apporter des vivres et féliciter les voyageurs du beau voyage qu'ils venaient de faire. Mais pour effectuer le retour, il avait fallu se décider à un sacrifice pénible : les inondations avaient empêché de faire à terre la provision de combustible; on dépeça alors le chaland pour alimenter la machine. Il était temps d'arriver du reste; les barreaux des grilles s'étaient effondrés les uns après les autres et le bois brûlait sur les cendriers. Quant à l'équipage, européens et indigènes étaient à bout de forces.

Tel est le résumé de ce beau voyage qui fera sensation dans le monde géographique. Les explorateurs rapportent une ample moisson de documents de toute espèce qui feront la lumière sur cette région inconnue, sur le commerce qui s'y fait, le régime des eaux du Niger, sa faune, sa flore, etc. Le lieutenant de vaisseau Caron l'a dirigé avec autant d'habileté que de prudence, et il faut le louer d'avoir su résister aux excitations des Touaregs, et d'avoir, sans tirer un coup de canon, rempli la belle mission qui lui avait été confiée.

(Temps.)

CHRONIQUE DE L'UNION

RÉUNION DE LA COMMISSION CENTRALE A DOUAI.

18 Décembre 1887.

La Commission centrale de l'Union, convoquée par M. le Secrétaire-Général, s'est réunie le 18 décembre, dans une salle de l'Hôtel de Ville de Douai. A deux heures de l'après-midi, la séance est ouverte.

M. H. Cons, en l'absence du Président de l'Union, offre la présidence de l'assemblée au Doyen d'âge des Présidents des Sociétés locales. M. de Mallortie, désigné pour ces fonctions, décline l'honneur qui lui revient et prie M. le Secrétaire-Général de l'Union de vouloir bien prendre lui-même la présidence de la commission.

M. H. Cons accepte et fait faire l'appel des délégués.

Etaient présents :

MM.	H. Cons,	secrétaire-général	de l'Union ;
	Saintot,	trésorier-général	id.
	Leleu,	délégué de la Société	d'Amiens ;
	De Mallortie,	id.	d'Arras ;
	Boucry,	id.	id.
	Truffier,	id.	id.
	Masson,	id.	id.
	Dutate,	id.	d'Avesnes ;
	Deguisne,	id.	de Béthune ;
	Rompteau,	id.	de Boulogne ;

RENAUX,	délégué de la Société	de Douai ;
MAUGIN,	id.	id.
CAVROY,	id.	id.
DEMAN,	id.	de Dunkerque ;
VAILLANT,	id.	de Laon ;
FRAMEZELLE,	id.	de St-Omer ;
TIÉFAINE,	id.	de St-Quentin ;
LEFÈVRE,	id.	id.

Les Sociétés de Calais, Cambrai et des Ardennes ne sont pas représentées.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Secrétaire-Général de la Société des Ardennes. Le bureau de cette Société ayant décidé de proposer à l'Assemblée générale la formation d'une Société indépendante, a résolu de s'abstenir provisoirement d'envoyer des délégués à la réunion de la commission centrale.

I. — COMPTE-RENDU FINANCIER.

M. SAINTOT, trésorier-général de l'Union, a la parole pour le compte-rendu financier.

Il ressort de son exposition qu'en résumé, la situation des fonds s'établit ainsi qu'il suit :

Exercice 1885.

Recettes effectuées.	10358 »»
Restes à recouvrer.	14 70
Total	10372 70
Dépenses effectuées	9054 20
Disponible prévu	1318 50

Exercice 1886.

Recettes effectuées		7067 05
Restes à recouvrer :		
Cotisations des Sociétés. . . .	2768 95	2863 80
Avances pour frais de conférences	94 85	
Total.		9930 85
Dépenses effectuées.		8238 10
Disponible prévu		1692 75

Exercice 1887.

Recettes effectuées		5165 25
Restes à recouvrer :		
Cotisations des Sociétés. . .	3115 90	3229 55
Remboursement d'avances . .	113 65	
Total		8394 80
Dépenses effectuées. . . .	4180 95	7630 95
Dépenses prévues	3450 00	
Différence		763 85

pour les imprévus et non-valeurs.

Budget de 1888.

Recettes :

Subvention du Conseil général du Nord .	500 »»
Versements des Sociétés locales. . . .	7042 50
Intérêts de fonds capitalisés	60 »»
Total.	7602 50

Dépenses :

Impression et expédition du Bulletin.	5900 »»
Prix de géographie.	50 »»
Traitement du Secrétaire-Archiviste . .	600 »»
Abonnements.	200 »»
Frais de bureaux et divers	300 »»
Allocation à divers agents	150 »»
Imprévus et non-valeurs	402 50
	7602 50

M. H. Cons donne alors à la Commission des explications au sujet des restes à recouvrer. Pour un certain nombre de Sociétés, ils résultent de prévisions trop fortes faites au budget ; ces sommes ne sont, en effet, supprimées de la comptabilité que quand l'exercice est soldé d'accord avec l'Union : pour régler ces différences, les Sociétés n'ont qu'à présenter au Bureau central le compte exact de leurs recettes réelles et à demander la radiation de l'excédent prévu. Pour d'autres Sociétés, le retard est la conséquence de situations particulières que la Commission connaît. Néanmoins, M. le Secrétaire-Général insiste pour que le règlement de tous les arriérés s'effectue le plus tôt possible. Cela est nécessaire au bon fonctionnement des Sociétés locales aussi bien que de l'Union.

II.—Compte-rendu du Secrétaire-Général

M. le Secrétaire-Général entretient ensuite la réunion de la situation faite à l'Union par la démission de M. Nolen, le transfert des Facultés à Lille et le transfert probable, dans la même ville, du siège de l'Académie. Il rappelle les services rendus à la fédération par M. Nolen, si assidu à présider toutes les réunions de la Commission centrale, si sympathi-

que à nos travaux, si bienveillant pour tous les membres de l'Union. Il a déjà exprimé à notre regretté Président les sentiments que son éloignement inspirait à tous. L'assemblée décerne, à l'unanimité, à M. Nolen le titre de Président honoraire.

M. H. Cons a offert à M. Couat, le nouveau recteur de l'Académie, la présidence devenue vacante.

M. le Recteur a ajourné sa décision jusqu'après la réunion de la Commission centrale.

Plusieurs Sociétés ont en effet exprimé la crainte que le départ de Douai des Facultés et de l'Académie ne fût de nature à porter atteinte à la prospérité de l'Union. M. H. Cons examine cette situation, indique les diverses combinaisons qui ont été indiquées pour sauvegarder en tous cas les intérêts auxquels l'Union a pour but de satisfaire, et demande à l'assemblée à quel parti, puisque la question a été posée, il convient de s'arrêter.

M. Deguisne croit que pour le moment le seul point dont il y ait à s'occuper est celui qu'indique l'ordre du jour : l'élection du Président ; c'est la seule, au surplus, qu'ait examiné le bureau de la Société de Béthune, et probablement ceux des autres Sociétés.

Dans ces conditions, M. Deguisne se joint à M. Deman, de la Société de Dunkerque, pour déposer l'ordre du jour suivant rédigé par M. Deman :

« L'Union subsiste. L'assemblée prie M. le Secrétaire-
» Général de vouloir bien en son nom offrir à M. le Recteur
» la présidence de l'Union géographique, et le prier comme
» chef de l'Académie de prendre les mesures nécessaires pour
» soutenir et relever l'œuvre de ses prédécesseurs.

« Signé : Deman, Deguisne. »

La Commission est appelée à voter au bulletin secret sur cette proposition. Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Pour	17
Contre	2
Bulletins blancs	2

L'ordre du jour est donc adopté à une grande majorité.

M. le Secrétaire-Général se charge de transmettre officiellement le vote à M. le Recteur.

De plus, l'assemblée faisant, pour cette fois, abstraction de son règlement, décide que M. Couat, s'il accepte les fonctions qui lui sont offertes, entrera immédiatement en fonctions, sans attendre une nouvelle réunion de la Commission centrale.

M H. Cons entretient alors la réunion des événements qui se sont passés depuis la dernière assemblée.

Au Hâvre, où il a représenté l'Union au Congrès des Sociétés françaises de géographie, une question a été débattue, sur laquelle il croit devoir appeler l'attention de ses collègues. M. Bouquet de la Grye a exposé dans une Commission d'ailleurs des plus intéressantes son projet de Paris port de mer. Il s'agirait d'ouvrir aux navires de commerce, par la Seine approfondie, l'accès de la capitale, ce qui aurait pour premier résultat d'assurer aux produits de l'Angleterre et particulièrement à ses houilles l'approvisionnement de Paris, en ruinant à la fois le port du Hâvre, le chemin de fer de l'Ouest, la batellerie de la Seine et nos houillères du Nord.

L'heure ne lui a pas permis de prendre part à la discussion, mais il propose à la réunion d'exprimer par un vœu qui serait adressé à M. le Ministre des travaux publics les justes appréhensions que soulève dans notre pays un semblable projet, alors que les grands travaux de nos ports sont encore inachevés et le grand canal du Nord ajourné.

Ce vœu est adopté à l'unanimité dans la forme suivante :

« La Commission centrale considérant que les travaux des-
» tinés à faire de Paris un port de mer, aurait pour résultat
» principal, ce qui n'est pas nié par ses promoteurs, d'assurer

» aux houilles anglaises l'approvisionnement exclusif de la
» de la capitale au grand détriment des houillères du Nord et
» du Pas-de-Calais ;

» Emet le vœu que le Gouvernement s'abstienne de favo-
» riser le projet de M. Bouquet de la Grye jusqu'au complet
» achèvement du grand canal du Nord depuis si longtemps
» à l'étude. »

Sur la proposition de MM. les Délégués de la section de Douai, la Commission accorde le titre de membre correspondant à M. Cardon, qui vient de quitter la ville, après avoir été longtemps un des membres les plus actifs du bureau de la Société.

M. Vaillant, au nom de la ville et du groupe géographique de Laon, invite la Commission centrale à fixer sa prochaine réunion dans cette ville.

La Commission accepte cette invitation et charge M. le Secrétaire-Général de remercier la Municipalité et la Société de géographie de Laon.

M. Cons annonce que le Congrès national des Sociétés françaises de Géographie, tiendra la dixième session en 1888, à Bourg. Le programme de cette réunion dont la date reste à fixer ne lui est pas encore parvenue.

La séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire-Général de l'Union géographique,

H. CONS.

TABLE DES MATIÈRES

POUR L'ANNÉE 1886.

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE.

GÉOGRAPHIE RÉGIONALE.

CHRONIQUE

Europe

Asie

Afrique

Amérique

Océanie

CHRONIQUE DE L'UNION

Béthune

Boulogne

BIBLIOGRAPHIE

Douai.—Imprimerie O. Duthilleul.